

**C** (sé ou se) n. m. Troisième lettre de l'alphabet et la deuxième des consonnes. — Devant les voyelles a, o, n. devant une consonne ou à la fin d'un mot, c se prononce comme k : cacao, crime, cècèc; c, marqué d'une cédille ou placé devant e, i, y, se prononce comme s : François.

citron, cygne; C, chiffre romain, vaut 100; mais, précédé d'un X (XC), il ne vaut que 90.

☉, symbole chimique du carbone.

☉, symbole chimique du calcium.

☉ pr. dém. contr. pour cela: donne-moi ça. (Fam.)

☉ adv. de lieu. Ici: viens ça. ☉ et là loc. adv.

De côté et d'autre: courir ça et là. ☉, or ça, ah ça

interj. ☉ ça, définitifs; or ça, réprouvés...

**CAB** n. m. (mot angl.). Sorte de cabriolet à deux ou à quatre roues, d'origine anglaise, où le cocher est sur un siège élevé, placé par derrière.

**CABALE** n. f. hébr. *kabbalah*, tradition). Chez les juifs, interprétation mystérieuse de la Bible, transmise depuis Adam ou Abraham par une chaîne continue d'initiés. Art chimérique de commercer avec les esprits. Ensemble des partisans d'une doctrine, d'une coterie. Menée, intrigue: former des cabales.



**CABALER** (é) v. n. Comploter.

**CABALEUR, EUSE** (eu-se) n. Qui cabale.

**CABALISTE** (lis-te) n. Personne versée dans l'art de la cabale.

**CABALISTIQUE** (lis-ti-ke) adj. Qui a rapport à la cabale, à la magie: signes cabalistiques. Qui affecte un air d'obscurité mystérieuse: style cabalistique.

**CABALISTIQUEMENT** (lis-ti-ke-man) adv. D'une manière cabalistique.

**CABALERO** (bal-té ou, à l'espagnole, ba-té) n. m. (mot esp. signif. cavalier). En Espagne, membre de la petite noblesse dispensée de l'impôt, mais à la condition de servir à cheval. Pl. des *caballeros*.

**CABAN** n. m. (esp. *gaban*). Surtout à manches et à capuchon, qu'on met par les temps pluvieux.

**CABANAGE** n. m. Endroit où l'on établit des cabanes. Action de cabaner.

**CABANE** n. f. (lat. vulg. *capanna*). Maissonnette, hutte, baraque, bicoque, réduit chétif, abri. Réduit destiné à des animaux: cabans à lapins.

**CABANER** (né) v. n. Vivre sous des cabanes. Disposer des branchages pour que les vers à soie y filent leur cocon.

**CABANON** n. m. Petite et chétive cabane. Cellule pour les criminels dangereux, ou les fous furieux: être fou à mettre au cabanon.

**CABARET** (ré) n. m. Lieu où l'on boit, où l'on achète des boissons spiritueuses au détail. (S'emploie souvent en mauv. part.) Pâtis de cabaret, client assidu des cabarets, ivrogne. Cabaret borgne, débit mal tenu, mal famé. Restaurant élégant: viveurs qui vont souper au cabaret. Petite table, plateau supportant des tasses, des verres à liqueurs, etc.: assortiment de ces objets: un cabaret en baccarat.



**CABARETIER** (ti-é), **ÈRE** n. Qui tient cabaret.

**CABAS** (ba) n. m. (lat. *capax*). Panier plat en paille, en laine, etc. Panier de jone pour les figes.

**CABASSET** (ba-sé) n. m. (de *cabas*). Casque du XVII<sup>e</sup> siècle, sorte de bassinet sans visière.

**CABERNET** (bér-né) n. m. Cépage cultivé dans le sud-ouest de la France, et dont il existe deux variétés principales: le cabernet franc et le cabernet saignan.



**CABERU** n. m. Chien sauvage d'Afrique.

**CABESTAN** (bès-tan) n. m. Treuil vertical à barres horizontales pour rouler ou dérouler un câble, haler les fardeaux, etc.: on lève l'ancre des navires au moyen du cabestan.

**CABIAI** (bi-é) n. m. Genre de mammifères rongeurs, de l'Amérique du Sud.

**CABILLAUD** (bi, ll ml., é) ou **CABLIAU** (é) n. m. (holl. *kabijau*). Nom vulgaire de la morue fraîche.

**CABIELOT** (bi, ll ml., é) n. m. *Mar*. Cheville de bois dur ou de fer, autour de laquelle on amarre un cordage.

**CABINE** n. f. (angl. *cabin*), dérivé de *cabane*. Chambrette à bord d'un navire. Logette ou un baïgonne de déshabille. Réduit spécial : *cabine téléphonique*.

**CABINET** (n<sup>s</sup>) n. m. (de *cabine*). Petite chambre : *cabinet de toilette*. Bureau : *le cabinet du directeur*. Etude de notaire, d'avocat, d'homme d'affaires. Ensemble des ministres d'un Etat : *la politique du cabinet Polignac amena la révolution de 1830*. Collection scientifique : *cabinet d'histoire naturelle*. Lieux d'aisances. Dans ce sens, s'emploie en général au pluriel. Petit buffet à compartiments : *cabinet de laque*. *Cabinet noir*, bureau secret, établi par Louis XIV et où le gouvernement violait le secret des correspondances. *Cabinet de lecture*, salle où l'on donne à lire des journaux, des livres. *Homme de cabinet*, qui sa profession oblige d'y travailler.

**CÂBLE** n. m. lat. *capsulum*. Grosse corde. Faisceau de fils métalliques protégé par des enveloppes isolantes, qui sert à la télégraphie ou à la téléphonie souterraine ou sous-marine : *le premier câble transatlantique fut jeté entre la France et l'Amérique en 1866*. Encablure.

**CÂBLE** n. m. Gros cordon formé de fils tordus en câble, pour soutenir les tableaux, les tentures, etc.

**CÂBLÉ**, E adj. Archit. Qui présente la forme d'un câble : *mouture câblée*.

**CÂBLEAU** bl<sup>o</sup> ou **CÂBLOT** (bl<sup>o</sup>) n. m. Câble, amarre de médiocre grosseur.

**CÂBLER** bl<sup>er</sup> v. n. Tordre plusieurs cordes ensemble pour n'en faire qu'une. V. a. Télégraphier par câble : *câbler une victoire*.

**CABLIÈRE** n. f. Pierre qui retient une ligne de fond.

**CÂBLOGRAMME** gra-me n. m. *l'èe* câble, et du gr. *gramma*, écrit. Dépêche télégraphique, envoyée par câble : *envoyer un câblogramme*.

**CABOCHARD** char, E adj. et n. Se dit d'un homme ou d'un animal entêté : *jument cabocharde*.

**CABOCHE** n. f. (du lat. *caput*, tête). Fam. Grosse tête. *Comm.* Clou à tête large et ronde.

**CABOCHON** n. m. Pierre précieuse polie, mais non taillée. Clou de cuivre doré, argenté, bronzé, à tête décorée, et que l'on emploie en ameublement.

**CABOSSE** (ba-se) n. f. Meurtrissure ; bosse, l'ruit du cacoyer.

**CABOSSER** (ba-sè) v. a. Rosseler : *cabosser de l'argenterie pour la faire paraître plus ancienne*.

**CABOT** bo n. m. Nom vulgaire de divers poissons, notamment du muge à grosse tête, qui rit en Méditerranée, et du chevesne commun.

**CABOTAGE** n. m. de l'esp. *cabot*, cap) Navigation marchande à faible distance des côtes, et spécialement entre les ports d'un même pays, par opposition à la navigation au long cours.

**CABOTER** té v. n. Faire le cabotage : *navire caboteur* ; un *caboteur*.

**CABOTEUR** ou **CABOTIER** (ti-è) adj. et n. m. Bâtim. marin qui fait le cabotage : *navire caboteur* ; un *caboteur*.

**CABOTIN**, E n. Mauvais acteur. Comédien ambulant. Fam. et fig. Personne qui joue une comédie bruyante pour se faire valoir : *les cabotins de la politique*. Par abrégé, CABOT.

**CABOTINAGE** n. m. Métier, action de cabotiner.

**CABOTINER** (né) v. n. Faire le cabotin.

**CABOTIOT** (to) n. m. Loge, compartiment dans une établie. Pop. Café d'ordre inférieur.

**CABRER** (bré) (SE) v. pr. (du provenç. *cabra*, chèvre). Se dresser sur les pieds de derrière, en parlant des chevaux. Fig. Se révolter : *l'amour-propre se cabre devant les railleries*.

**CABRI** n. m. (du lat. *capra*, chèvre). Chevreau. Sauter comme un cabri, sauter gaïement et vivement.

**CABRIOLE** n. f. ital. *capriola*. Saut agile que l'on fait en se retournant sur soi-même. Fig. Faire la cabriole, montrer de la souplesse, savoir se plier facilement aux circonstances.

**CABRIOLEUR** (è) v. n. Faire des cabrioles.

**CABRIOLET** (è) n. m. Voiture légère à deux ou quatre roues, et munie généralement d'une capote.

Chapeau de femme, sous le Directoire. Cordelette à nœuds, terminée à chaque bout par un morceau de bois, dont on se sert pour maintenir par les poignets des malfaiteurs.



Cabriolet.

**CABRIOLEUR**, EUSE (eu-ze) adj. et n. Qui fait des cabrioles. (Peu us.)

**CABUS** (bu) adj. m. (mot provenç.). À tête pommée : *chou cabus*.

**CACA** n. m. Excrément (dans le langage enfantin).

**CACADE** n. f. Entreprise folle. Echec ridicule.

**CACAHUETE** (ou-è-te) n. f. Nom vulgaire des fruits de l'arachide. (On dit aussi CACAHUATE ou-a-te.)

**CACAO** n. m. Amande de cacoyer, qui sert à faire le chocolat. Poudre de cacao, qu'on dissout dans de l'eau ou du lait. *Burure de cacao*, huile extraite de cacao.

**CACAOYER** (a-è) ou **CACAOÏER** (ti-è) n. m. Arbre d'Amérique, famille des malvacées, qui produit le cacao et qui atteint dix mètres de hauteur.

**CACAOYÈRE** (ou-è-re) ou **CACAOÏÈRE** n. f. Terrain planté de cacoyers.

**CACARDER** (dè) v. n. Se dit du cri de l'ois : *Voie cacarde*.

**CACATOIS** (toi) n. m. (malais *kakatoa*). Oiseau de la famille des perroquets, au plumage orné de couleurs vives, et qui habite l'Inde, la Malaisie, la Nouvelle-Hollande : *le cacatois apprend difficilement à parler*. (On dit aussi CACATÔES et KAKATÔES.) *Mar.* Petit mat au-dessus du mat de perroquet. Petite voile carrée, s'établissant sur ce mat.



Cacoyer.

**CACHALOT** (lo) n. m. Grand mammifère cétacé assez semblable à la baleine, mais d'une férocité exceptionnelle. — Le cachalot a les mâchoires garnies de dents, et non de fanons ; sa tête est énorme, et il atteint jusqu'à 25 mètres de long. On trouve dans ses intestins l'ambre gris, et l'on retire de sa tête le blanc de baleine.



Cacatois.

des bougies, et l'on retire de sa tête le blanc de baleine. Il habite toutes les mers, mais surtout le Grand Océan.

**CACHE** n. f. Lieu secret pour cacher : *une cache introuvable*. N. m. Phot. Papier noir, découpé de façon à cacher certaines parties d'un cliché photographique et à laisser la lumière agir sur d'autres.

**CACHE-CACHE** n. m. Jeu d'enfants, dans lequel tous les joueurs se cachent à l'exception d'un seul, qui cherche à découvrir les cachettes des autres.

**CACHE-CORSET** (sè) n. m. Invar. Corsage de dessous, en tissu léger et chaud.

**CACHECTIQUE** (chè-è-ke) adj. et n. Qui rapporte à la cachexie. Atteint de cachexie : *enfant cachectique* ; un *cachectique*.

**CACHE-ENTRÉE** (an-tré) n. m. Invar. Pièce métallique mobile pour recouvrir le trou d'une serrure.

**CACHEMIRE** n. m. Tissue fin en poil de chèvre de Cachemire. *Cachemire de l'Inde*, châle fait de ce tissu.

**CACHE-MISÈRE** n. m. Pop. Vêtement ample, servant à cacher des vêtements usés qu'on porte par-dessous.

**CACHE-MOUCHOIR** n. m. Invar. Jeu d'enfants, dans lequel un des joueurs cache un mouchoir et les autres le cherchent. (On dit aussi CACHÉ-TAMPON.)

**CACHE-NEZ** (né) n. m. Cravate longue, épaisse, pour garantir du froid le cou, la partie inférieure du visage.



Cachalot.



Cabot.

**CACHE-PEIGNE** (*pè-gne*) n. m. Invar. Se dit de fleurs, rubans, placés en garniture derrière un chapeau de femme pour cacher le peigne qui retient le chignon.

**CACHE-POT** (*po*) n. m. Invar. Enveloppe de papier, d'étoffe, etc., ou vase orné qui sert à cacher un pot grossier contenant une plante d'appartement.

**CACHE-POUSSIERE** (*pou-si-è-re*) n. m. Invar. Manteau, par-dessus léger qui préserve de la poussière.

**CACHER** (*chè*) v. a. (lat. *caecare*). Soustraire aux regards : *les femmes arabes cachent leur visage sous un voile*. Faire un secret de, dissimuler : *cacher sa joie*. Se cacher v. pr. Se soustraire aux regards. Se cacher d'une chose, ne pas vouloir qu'elle soit su : *pourquoi se cacher d'un scrupule honorable ?* Se cacher de quelqu'un, agir en dehors de lui. ANR. **Dé-voiler**, montrer.

**CACHET** (*chè*) n. m. Petit sceau gravé : son empreinte : *les lettres chargées doivent être scellées de cinq cachets*. Carte qui sert à marquer chaque leçon que donne un maître. *Payer au cachet*, payer d'après le nombre des leçons données. *Courir le cachet*, par dénigr., donner, pour vivre, des leçons à domicile. **Lettre de cachet**, pl. formé d'un cachet du roi et qui contenait ordinairement un ordre arbitraire d'exil ou d'emprisonnement. Fig. Caractère de l'esprit, du talent : *le cachet du génie*. Absol. *œuvre qui n'a point de cachet*.



Cachet.

**CACHETAGE** n. m. Action de cacheter.

**CACHETER** (*tè*) v. a. Prend deux t devant une syllabe muette : *je cachette*. Fermer, sceller avec un cachet. Fermer, en général, en parlant d'une enveloppe. *Cire à cacheter*, mélange résineux dont on se sert pour cacheter les lettres, les bouteilles. ANR. **Décacheter**.

**CACHETTE** (*chè-tè*) n. f. Endroit propre à cacher quelque chose. Petite cache. En cachette loc. adv. En secret, à la dérobée : *vivre en cachette*.

**CACHENIE** (*chèk-si*) n. f. (gr. *kakos*, mauvais, et *enais*, état). Etat d'affaiblissement, d'amalgissement général du corps : *la cachénie est souvent la forme suprême des maladies de la nutrition*.

**CACHOT** (*cho*) n. m. Prison étroite, obscure. Lieu de détention, en général : *les cachots de Venise rendaient rarement leur proie*.

**CACHOTTER** (*cho-tè*) v. n. Faire des cachotteries. **CACHOTTERIE** (*cho-to-ri*) n. f. Fam. Mystère sur des choses de peu d'importance : *faire des cachotteries*. ANR. **Franchise**, **sincérité**.

**CACHOTTEUR** (*cho-tè-èr*), **ÈRE** adj. et n. Qui se plait aux cachotteries ; qui fait des cachotteries.

**CACHOU** n. m. Substance astringente, stomachique et stimulante, extraite d'un acacia des Indes. Adjectif. De couleur tache : *une robe cachou*.

**CACHUCHA** (*ka-tchu-tcha*) n. f. Danse espagnole, d'un mouvement gracieux et vif, avec accompagnement de castagnettes.

**CACIQUE** n. m. (mot caraïbe). Chef, prince, chez certains indigènes d'Amérique, aujourd'hui disparus.

**CACOCYME** (*chi-me*) adj. et n. (gr. *kakos*, mauvais, et *kyamos*, suc). Qui est d'une constitution débile : *vieillard cacocyme*. (S'emploie surtout plaisamment. Fig. Qui n'est que.

**CACOCYMBIE** (*chi-mi*) n. f. Etat d'une personne cacocyme. Aigreur de caractère.

**CACODYLATE** n. m. Sel de l'acide cacodylique (combinaison de méthyle et d'arsenic), employé en thérapeutique.

**CACOGRAPHE** n. m. Celui qui écrit mal.

**CACOGRAPHE** (*ff*) n. f. (gr. *kakos*, mauvais, et *graphein*, écrire). Orthographe vicieuse. Mauvais style. Exercice grammatical qui présentait aux élèves des fautes de langage qu'ils devaient corriger. Recueil d'exercices de ce genre.

**CACOGRAPHIQUE** adj. Qui a rapport à la cacographie.

**CACOLET** (*lé*) n. m. Siège léger, à dossier, que l'on peut placer de cha-



Cacolet.

que côté d'un bât spécial, sur les mulets, pour transporter les voyageurs ou les blessés.

**CACOLOGIE** (*ji*) n. f. (gr. *kakos*, mauvais, et *logos*, discours). Construction ou locution vicieuse, comme : *il faut réfléchir auparavant de parler ; il ne voulait pas que j'y aille, au lieu de : avant, allasse*.

**CACOLOGIQUE** adj. Qui a rapport à la cacologie : *exercices cacologiques*.

**CACOPHONIE** (*si*) n. f. (gr. *kakos*, mauvais, et *phônè*, voix). Rencontre de mots ou de syllabes qui blessent l'oreille, comme : *ciel ! si ceci se sait !* ANR. **Empbonie**. Mus. Mélange désagréable de sons discordants : *certaines exécutions musicales, de débutants, dégèrent, parfois, en cacophonie*. ANR. **Harmonie**.

**CACOPHONIQUE** adj. Qui a le caractère de la cacophonie.

**CACTACÉES** (*kak-ta-sè*) ou **CACTÉES** (*kak-tè*) n. f. pl. Famille de plantes grasses dicotylédones, ayant pour type le genre *cactus*. S. une *actacée* ou *actée*.

**CACTUS** (*kak-tuss*) ou **CACTIER** (*kak-ti-è*) n. m. (du gr. *kaktos*, sorte de plante épineuse). Genre de plantes exotiques grasses et épineuses, type de la famille des *actacées* (nopal, figuier d'Inde, etc.) : *les cactus atteignent leur plus grande dimension dans les pays chauds et secs*.



Cactus.

**C - A - D**. Abréviation pour *c'est-à-dire*.

**CADASTRAGE** (*das-tra-je*) n. m. ou **CADASTRATION** (*das-tra-si-on*) n. f. Action de cadastrer.

**CADASTRAL** (*das-tral*). **E**. **AUX** adj. Relatif au cadastre : *registre cadastral ; plan cadastral*.

**CADASTRE** (*das-tre*) n. m. (lat. *capitastrum*). Registre public qui porte le relevé détaillé des propriétés territoriales d'une contrée, d'une commune, présentant leur situation, leur étendue et leur valeur, pour permettre l'assiette de l'impôt foncier : *Charles VII eut la première idée du cadastre général de la France*.

**CADASTREUR** (*das-tre-èr*) v. a. Mesurer et inscrire au cadastre : *cadastreur les territoires d'une commune*.

**CADAVÉREUX, EUSE** (*reù, eu-ze*) adj. Qui tient du cadavre : *teint cadavéreur*.

**CADAVÉRIQUE** adj. Qui a rapport au cadavre : *rigidité cadavérique*.

**CADAVRE** n. m. (lat. *cadaver*). Corps d'un homme ou d'un animal mort. *Par exagér.* Corps très affaibli, menacé de mort prochaine : *c'est un cadavre ambulante*. Poét. ; *le cadavre d'un rieux chène*.

**CADE** n. m. Sorte de génévrier. Huile de cade. Liquide noir et puant, inflammable, qui s'emploie contre les plaies des chevaux, les maladies de la peau, etc.

**CADE** n. m. (du lat. *cadus*, tonneau). Baril en usage dans les salines.

**CADEAU** (*dè*) n. m. (provenç. *capdel*). Présent, don : *les petits cadeaux entretiennent l'amitié*.

**CADÉDIS** (*dise*) interj. Ancien juron gascon.

**CADENAS** *nai* n. m. (du lat. *catena*, chaîne). Serre mobile, munie d'un arceau métallique, fixe à l'une de ses extrémités, qui se passe dans des pitons fermés, etc. Coffret ou l'on enfermait l'argenterie royale.

**CADENASSER** (*na-sè*) v. a. Fermer avec un cadenas : *cadenasser une porte*.

**CADENCE** (*dan-sè*) n. f. (ital. *cadenza*). Répétition de sons ou de mouvements qui se succèdent d'une façon régulière ou mesurée : *marcher en cadence ; la cadence du vers alexandrin est monotone*. Mus.

Repos marqué et amené de la voix ou de l'instrument à la fin d'une phrase musicale : *cadence par faite ; cadence playée*. (S'est dit jadis pour *traille*.)

**CADENCEUR** (*dan-sè*) v. n. Prend une cédille sous le c devant a et o : *il cadencia, nous cadencions*. Faire des cadences ou trilles avec la voix. V. a. Donner de l'harmonie et du rythme à ses périodes, à ses vers, à un acte quelconque : *cadencer le pas*.

**CADENETTE** (*mè-te*) n. f. (du *sire* de Cadet). Longue tresse de cheveux qui portait de chaque côté de la figure les hommes de certains corps de troupes, au XVIII<sup>e</sup> siècle.



Cadenas.

**CADÉTE, ETE** (*dé, è-te*) adj. et n. (gascon *cadet*). Pucier, ou, plus particulièrement, enfant né le second sous l'ancien régime, les aînés étaient avantagés au détriment des cadets. Branche cadette d'une maison, sortie d'un cadet : la *branche cadette des Bourbonnais* descend de Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV. N. m. Le plus jeune : le *cadet de toute la famille*. Fig. Moins âgé, sans relation de parenté : il est mon cadet. Jeune gentilhomme, destiné à la carrière militaire, qui faisait ses premières armes en qualité de soldat : *compagnie de cadets*. C'est un fier cadet, se dit d'un jeune homme courageux. Loc. PROV. : C'est le cadet de mes soucis, c'est ce qui me préoccupe le moins.

**CADETTE** (*dé-te*) n. f. La moins longue de deux grandes queues, dans les anciens billards. Dalle carrée de pierre, servant au pavage.

**CADI** n. m. (ar. *cadhi*). Juge musulman, qui remplit à la fois des fonctions civiles et religieuses.

**CADIS** (*dé*) n. m. Tissu de laine étroit et léger.

**CADMIÈNE, ENNE** (*mé-in, è-ne*) adj. Attribué à Cadmus. Lettres *cadmèennes*, les seize lettres de l'alphabet grec primitif, imité de l'alphabet phénicien.

**CADMIÈ** (*mé*) n. f. Résidu qui s'attache aux parois du gueulard des hauts fourneaux.

**CADMIUM** (*om'*) n. m. Corps simple (Cd), de densité 8,64, fusible à 320°. C'est un métal mou et blanc, employé en alliage et par ses sels.)

**CADOGAN** n. m. (du n. d'une famille anglaise). Sorte de noeud ou ruban qui servait à retenir les cheveux. (On dit par altération CATOGAN.)

**CADOLE** n. f. Sorte de loquet de porte.

**CADRAN** n. m. (lat. *quadrans*). Surface portant des chiffres des heures, etc., et sur laquelle courent les aiguilles d'une montre, d'une pendule, etc. Surface analogue qui porte les divisions d'un instrument de physique : manomètre, galvanomètre, etc., ou une rose des vents : le *cadran d'une boussole*. *Cadran solaire*, *cadran lunaire*, surface plane, sur laquelle des lignes indiquent les heures que le soleil ou la lune marquent en projetant successivement sur ces lignes l'ombre d'un style (ou tige) implanté dans la surface : les *cadrans solaires étaient connus des anciens Egyptiens*.

**CADRAT** (*dra*) n. m. Impr. Petit lingot de métal plus bas et de même corps que les lettres, qui sert à compléter une ligne que la lettre ne remplit pas.

**CADRATIN** n. m. Impr. Petit cadrat.

**CADRATURE** n. f. Assemblage des pièces qui meuvent les aiguilles d'une montre, etc.

**CADRE** n. m. (de l'ital. *quadro*, carré). Bordure unie ou ouvragée, de bois, de bronze, etc., qui entoure une glace, un tableau, un panneau, etc. Charpente de bois soutenant les parois d'un puits. Châssis de bois que l'on place dans les ruches et dans lequel les abeilles établissent leurs rayons. Châssis de bois avec un fond de toile, servant, à bord, de couchette suspendue. Châssis en général. Fig. Limites renfermant un espace; cet espace lui-même : les *montagnes d'un côté, la mer de l'autre, forment à Nice un cadre magnifique*. Plan d'un ouvrage d'esprit : *Cornéille place tous ses héros dans un cadre héroïque*. Ensemble des grades d'une troupe militaire, qui en forment le noyau : les *cadres d'un régiment*.

**CADRER** (*dre*) v. n. (lat. *quadrare*). Avoir du rapport, concorder. ANT. Détonner, jurer.

**CADUC, UQUE** (*duk, du-ke*) adj. (lat. *caduceus*). Vieux, cassé, faible, menaçant de tomber : *l'intempérance rend l'homme caduc avant l'âge*. Se dit des organes des plantes, qui tombent et se renouvellent chaque année : *feuilles caduques*. Fig. Nul, annulé : *un legs devient caduc en cas d'aliénation, par le testateur, de la chose léguée*. Mal caduc, épilepsie essentielle. ANT. *Jeune, robuste, vigoureux, persistant*.

**CADUCÉE** (*sé*) n. m. (lat. *caduceum*). Baguette de laurier ou d'olivier surmontée de deux ailes et en-

tourée de deux serpents entrelacés : le *caducée*, attribut de Mercure, symbolisait la paix et le commerce. (Les serpents sont le symbole de la prudence, de la ruse, et les ailes désignent l'activité.) — La fable raconte que Mercure sépara un jour, avec sa baguette, deux serpents qui se battaient. Le caducée, fait de la baguette de Mercure et des deux serpents, devint dès lors l'emblème de la concorde.

**CADUCITÉ** n. f. Etat de ce qui est caduc. Période de la vie humaine, qui va de 80 à 90 ans.

**CADURCIEN, ENNE** (*sé-in, è-ne*) adj. et n. (du lat. *Cadurci*, peuple qui habitait Cahors et ses environs). De Cahors. On dit aussi CAHORSIN, E.)

**CÉCAL, E, AUX** (*sé*) adj. Qui appartient au cœcum : *appendice cœcal*.

**CŒCUM** (*sé-kom'*) n. m. (dulat. cœcus, aveugle). Partie du gros intestin, entre l'intestin grêle et le colon.

**CESIUM** ou **CESIUM** (*sé-zé-om'*) n. m. Métal (Cs) de la famille du potassium : le *cesium est très rare*.

**CAFARD** (*far*), E n. Fam. Hypocrite, faux dévot : *Méfiez-vous des cafards*. Adj. Qui marque l'hypocrisie : *air cafard*.

**CAFARD** (*far*) n. m. Nom vulgaire de la blatte. Fam. Idées noires : *avoir le cafard*.

**CAFARDER** (*dé*) v. n. Faire le cafard. Espionner. Rapportier.

**CAFARDISE** (*di-zé*) n. f. Action, parole de cafard.

**CAFÉ** n. m. (ar. *kahoua*). Fruit du caféier : les *cafés de l'île Bourbon, de la Martinique, de Moka, sont les plus estimés*. Infusion faite avec ce fruit torréfié : *prendre son café*. Lieu public où l'on prend du café et d'autres liqueurs. *Café au lait*, mélange d'une infusion de café et de lait. Adj. Qui est de la couleur du café, c'est-à-dire d'un brun presque noir : *une robe café*. — Le café paraît être originaire de l'Ethiopia. On fait communément honneur de la découverte de ses propriétés excitantes à un berger qui aurait remarqué que ses chèvres manifestaient une vivacité extraordinaire après avoir brouté les graines et les feuilles de l'arbrisseau appelé *caféier*. Le café se répandit dans tout l'Orient, à partir du x<sup>v</sup>e siècle. Introduit en France en 1654, ce ne fut qu'en 1669 qu'on en fit usage à Paris, malgré le premier avis des médecins. C'est un excellent tonique et stimulant du cœur. Toutefois, on doit en donner peu aux jeunes enfants, à cause de la surexcitation nerveuse qu'il peut déterminer.

**CAFÉ-CONCERT** (*sér*) n. m. Sorte de théâtre en petit où le public boit, fume, en écoutant des chansonsnettes, des ariettes, etc. Pl. des *cafés-concerts*. (On dit aussi CAFÉ CHANTANT.)

**CAFÉIER** (*fé-é*) ou **CAFIER** (*fi-é*) n. m. Arbruste de la famille des rubiacées, haut de 7 à 10 mètres, qui produit le café : le *caféier commence à fructifier au bout de trois ans*.

**CAFÉIERE** (*fé-é-re*) n. f. Lieu planté de caféiers

**CAFÉINE** n. f. Alcaloïde extrait du café, tonique et stimulant du cœur, utilisé en médecine.

**CAFÉISME** (*fé-is-me*) n. m. Etat pathologique, dû à l'abus du café.

**CAFETAN** ou **CAFATAN** n. m. Robe turque, richement ornée et doublée de fourrure.

**CAFETIER** (*fé-é*) n. m. Qui tient un café.

**CAFETIERE** n. f. Vase qui sert à faire ou à verser le café : *cafetière d'argent, de porcelaine*.

**CAFIER** (*fi-é*) n. m. V. CAFÉIER.

**CAFRE** adj. et n. De la Cafrie : les *idiomes cafres sont agglutinants*.

**CAGE** n. f. (lat. *caeca*). Loge grillée pour enfermer des oiseaux, des animaux, etc. : *Louis XI renfer-*



Caducée.



Cadran.



Cadran solaire.



Caféier.



Cafetière.

mais ses prisonniers dans des cages de fer. Fig. et fam. Prison : mettre un voleur en cage. Cage d'une maison, les gros murs. Cage d'un escalier, espace réservé dans une construction, pour recevoir l'escalier. Appareil qui, dans les mines, monte le minéral extrait, les ouvriers, etc. Prov. : La plus belle cage ne nourrit pas l'oiseau, on peut dans une habitation luxueuse manquer du nécessaire.

**CAGNE** (ʃə) n. f. Ensemble des oiseaux d'une cage. **CAGEOT** (ʃə) n. m. Petite cage. Cage d'osier servant à transporter la volaille, les fruits, etc.

**CAGEROTTE** (ʃə-ʁə) n. f. Forme en osier pour faire égoutter les fromages. (On dit aussi CAGET ou CAJET.)

**CAGETTE** (ʃə-tə) n. f. Petite cage.

**CAGNA** n. f. Arg. milit. Abri, maison.

**CAGNARD** (ɔnar) E. adj. et n. (rad. cagne). Fam. Pareux, fainéant : vie cagnarde ; c'est un cagnard.

**CAGNARDISE** (dɔn-ʁə) n. f. Fam. Fainéantise.

**CAGNE** n. f. (du lat. canis, chien). Mauvais chien. Personne fainéante, méprisable.

**CAGNEUX, EUSE** (ɔnɛ, eu-ʁə) adj. et n. (de cagne). Qui a les jambes rapprochées à la hauteur des genoux et écartées près des pieds ; jambes cagneuses. Se dit du cheval dont les pieds sont tournés en dedans.

**CAGNOTTE** (ɔno-tə) n. f. Tirouir ou vase à fente, analogue à une tirelire, qui reçoit les contributions imposées aux joueurs. Somme recueillie dans cette tirelire : manger la cagnotte.

**CAGOT** (ɔho). E. adj. et n. (mot béarnais). Qui affecte une dévotion outrée et hypocrite : évitez les cagots autant que les gents dissipés.

**CAGOTERIE** (tə-ʁi) n. f. Action, parole de cagot.

**CAGOTISME** (tis-mə) n. m. Caractère de cagot.

**CAGOULE** n. f. (lat. cuculla). Manteau de moine, sans manches et surmonté d'un capuchon. Capuchon percé à l'endroit des yeux ; les confrères de pénitents portent la cagoule.

**CAHIER** (ka-tje) n. m. (lat. quaterius). Assemblage de feuilles de papier cousues ensemble : tenez vos cahiers propres. Autrefois, mémoire de remontrances ou de doléances adressé au souverain : les cahiers du tiers. Cahier des charges, ensemble des clauses imposées au signataire du contrat.

**CAHIN-CAHA** loc. adv. (du lat. qua hinc, qua hinc). Fam. Tant bien que mal : sa santé va cahin-caha.

**CAHOT** (ka-ò) n. m. (onomat.). Saut que fait un véhicule roulant sur un chemin raboteux. Fig. Obstacle, épreuve : les cahots de la vie.

**CAHOTEUX** n. m. Mouvement fréquent, causé par les cahots.

**CAHOTANT** (tan). E. adj. Qui fait ou fait faire des cahots : voiture cahotante ; chemin cahotant.

**CAHOTEMENT** (man) n. m. Action de cahoter.

**CAHOTER** (tə) v. n. Éprouver des cahots. V. a. Secouer. Fig. et fam. Ballotter, tourmenter.

**CAHOTEUX, EUSE** (tə-ɔ, eu-ʁə) adj. Qui fait éprouver des cahots : route cahoteuse.

**CAHUTE** n. f. (holland. kajuit). Petite hutte : les cahutes des Arabes sont faites de boue et de paille.

**CAÏD** (ka-id) n. m. (ar. kaid, chef). En Algérie et en Tunisie, magistrat indigène qui cumule les fonctions de juge, commandant, receveur des contributions, etc.

**CAÏDAT** (ka-i-da) n. m. Dignité, fonction d'un caïd.

**CAÏEU** ou **CAVEU** (ka-i-ɛu) n. m. Bourgeon souterrain, qui se forme sur le côté d'un bulbe.

**CAILLAGE** (ka, ll mil.) n. m. Action de faire cailler ou de se cailler : on évite le caillage prématuré du lait en le faisant bouillir.

**CAILLASSE** (ka, ll mil., a-ʁə) n. f. Dépôt caillouteux d'époque tertiaire.

**CAILLE** (ka, ll mil.) n. f. (orig. germ.). Genre de gallinacés, voisin des perdrix : le petit de la caille se nomme cailleteau. (La caille,

gibier de passage, fournit une chair succulente et s'approprie avec facilité.)

**CAILLE** (ka, ll mil., é) n. et adj. m. Caséine. Lait caillé.

**CAILLEBOTIS** (ka, ll mil., e-bo-ti) n. m. Panneau à jour pour fermer les écouillites. Treillis anaogue, placé au fond d'une tranchée pour servir de passage.

**CAILLEBOTTE** (ka, ll mil., e-bo-tə) n. f. Masse de lait caillé.

**CAILLEBOTTER** (ka, ll mil., e-bo-tə) v. a. Réduire en caillots. Se caillebotter v. pr. Se prendre en caillots.

**CAILLE-LAIT** (ka, ll mil., e-tè) n. m. Invar. Nom vulgaire du gaillet, plante de la famille des rubiacées, à laquelle on a faussement attribué la propriété de faire cailler le lait.

**CAILLEMENT** (ka, ll mil., e-man) n. m. Action de cailler. Son résultat.

**CAILLER** (ka, ll mil., é) v. a. (lat. coagulare). Fig. coaguler, épaissir : la présure caille le lait.

**CAILLETAGE** (ka, ll mil.) n. m. Bavardage.

**CAILLETEAU** (ka, ll mil., e-tə) n. m. Jeune caille.

**CAILLETIER** (ka, ll mil., e-tè) v. n. (Prend deux t devant une syllabe muette : je caillette.) Babiller beaucoup.

**CAILLETTE** (ka, ll mil., è-tə) n. f. (du bouffon Caillette). Femme frivole, babillarde. (Se dit quelquefois d'un homme bavard ou léger.)

**CAILLETTE** (ka, ll mil., è-tə) n. f. Quatrième estomac des ruminants, ou abomasum, où se trouve la présure qui fait cailler le lait.

**CAILLOT** (ka, ll mil., o) n. m. Petite masse de liquide coagulé. (Se dit surtout du sang.)

**CAILLOU** (ka, ll mil.) n. m. Nom générique des pierres de petite dimension. Fig. Obstacle, embarras : la route de l'homme est semée d'épines et de cailloux.

**CAILLOUTAGE** (ka, ll mil.) n. m. Action de caillouter : le cailloutage des routes prévient leur dégradation par l'eau. Maçonnerie, pavage en cailloux.

**CAILLOUTÉE** (ka, ll mil., ou-tè) n. f. Façence en terre de pipe. Ornement en cailloux de diverses couleurs.

**CAILLOUTER** (ka, ll mil., ou-tè) v. a. Garnir de cailloux : caillouter une route.

**CAILLOUTEUR** (ka, ll mil., ou-tè) n. m. Ouvrier qui empierre les chemins.

**CAILLOUTEUX, EUSE** (ka, ll mil., ou-tè, eu-ʁə) adj. Rempli de cailloux : chemin caillouteux.

**CAILLOUTIS** (ka, ll mil., ou-ti) n. m. Amas de petits cailloux concassés, pour l'entretien d'une route. Ouvrage fait avec ces cailloux.

**CAÏMA CAN** (ka-i-ma-kan) n. m. Lieutenant d'grand vizir ou d'un haut dignitaire turc.

**CAÏMAN** (ka-i) n. m. Espèce de crocodile des fleuves d'Amérique et de Chine. à mesure long. (Il atteint 6 mètres de long ; sa peau est très employée en maroquinerie.)

**CAÏQUE** (ka-i-ke) ou **CAÏC** (ka-ik) n. m. Embarcation longue et étroite, en usage dans les mers du Levant.

**CAÏRN** (kèrn) n. m. (mot irland.) Monticule ou tumulus de terre et de pierres élevé par les Celtes.

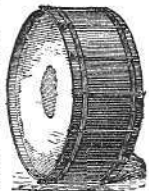
**CAISSE** (kè-se) n. f. (du lat. capsā, coffre). Coffre de bois, à usages divers : une caisse de raisins. Coffre à argent. Bureau où il se trouve : son contenu, et, par ext., registre où sont inscrits les mouvements de fonds : livre de caisse. Contenu d'un de ces coffres en général : voler la caisse. Corps d'une voiture. Boîte d'une horloge. Recipient de bois pour plantes : orangers en caisse.



Cagnottes : 1. De moins ; 2. De pénitent.



Caïman.



Grosse caille.



Caille.

Récipient quelconque, même en papier : *petits fours en caisse*. Établissement qui reçoit des fonds pour les faire valoir ou seulement les administrer : *caisse d'épargne*; *caisse des Dépôts et Consignations*; *Caisse du tympan*, cavité de l'oreille, qui se trouve en arrière du tympan. *Caisse d'un mat*, partie inférieure et carrée de ce mat. Tambour : *caisse roulante*; *caisse claire*. *Grosse caisse*, sorte de gros tambour. *Caisse d'épargne*. V. ÉPARGNE. *Caisse des retraites pour la vieillesse*. V. RETRAITE.

**CAISSERIE** (kè-se-ri) n. f. Atelier où l'on fabrique des caisses.

**CAISSETTE** (kè-sè-te) n. f. Petite caisse.

**CAISSIER** (kè-si-èr), **ÈRE** n. Celui, celle qui tient la caisse d'un établissement.

**CAISSON** (kè-son) n. m. Chariot couvert pour transporter les vivres, les munitions d'une armée; *chaque pièce d'artillerie de campagne est accompagnée de son caisson*. Coffre d'une voiture. Grande caisse en tôle ou en charpente, que l'on coule au fond de l'eau quand on a des fondations à établir. Compartiment de plafond, orné de moulures.



Caisson.

**CAJEPUT** (puj) n. m. (orig. malaise). Nom vulgaire d'espèces de myrtacées des Indes, ainsi que de l'huile et de l'essence verte qu'on extrait de ces végétaux.

**CAJOLER** (kè v. a. Flatter, louer, caresser dans un intérêt quelconque : *cajoler un vaillant pour se faire nommer sur son testament*. ANT. *Rudoyer*.

**CAJOLERIE** (ri) n. f. Action de cajoler, paroles et manières flatteuses. ANT. *Bourrade*, *brusquerie*. **CAJOLEUR**, **EUSE** (eu-ze) adj. et n. Qui cajole. ANT. *Bourru*.

**CAKE-WALK** (kèk-walk) n. m. (mot angl.). Danse américaine, dérivée de la bamboula des nègres.

**CAL** n. m. du lat. *calius*, callosité). Durillon, cicatrice saillante d'un os fracturé. Pl. des *cais*.

**CALABRAIS**, **E** (la-brè, è-ze) adj. et n. De la Calabre.

**CALADE** ou **CHALADE** n. f. Terrain en pente, que l'on excève les chevaux à descendre en galopant.

**CALABION** n. m. Genre d'aroidées à feuillage ornemental, de l'Amérique du Sud.

**CALAGE** n. m. Action de caler, d'étayer.

**CALAISSON** (lè-son) n. f. *Mar*. Enfoncement d'un navire servant son chargement. SYN. TRIANT D'EAU.

**CALAMBRE**, **CALAMBAC**, **CALAMBOUR** (lan) n. m. Bois odorant des Indes, employé en tabletterie.

**CALAME** n. m. (lat. *calamus*) n. m. Roseau dont les anciens se servaient pour écrire.

**CALAMENT** (man) n. m. Variété de mélisse à odeur agréable, employée en médecine.

**CALAMINAIRE** (nè-re) adj. *Pierre calaminaire*, syn. de CALAMINE.

**CALAMINE** n. f. *Minér*. Silicate hydraté naturel de zinc, phosphorent par frottement. *Autom*. Résidu de la combustion du gaz qui se dépose sur la paroi interne des cylindres d'un moteur à explosion.

**CALAMISTRER** (nis-trè) v. a. Friser, onduler avec le fer.

**CALAMITE** n. f. Espèce de gomme-résine. Sorte d'argile blanche. Plante cryptogame, fossile dans la houille.

**CALAMITÉ** n. f. (lat. *calamitas*). Grand malheur public. Infortune qui atteint toute une catégorie d'individus : *la famine*, *la guerre* sont des calamités.

**CALAMITEUX**, **EUSE** (tè, èu-ze) adj. Qui a le caractère d'une calamité : *la guerre calamiteuse*.

**CALANDRAGE** n. m. Action de calandrer : *le calandrage sert à glacer les étoffes et le papier*.

**CALANDRE** n. f. Machine pour lisser et lustrer les étoffes, glacer les papiers : *les calandres sont formées de trois cylindres, deux en carton et le troisième métallique*. Grosse alouette. Petit charançon qui ronge le blé. Autre espèce de charançon, qui vit sur les palmiers et dont les larves (vers palmistes) sont mangées par les indigènes.

**CALANDREUR** (drè) v. a. Faire passer à la calandre.

**CALANDREUR**, **EUSE** (eu-ze) n. Personne qui calandre.

**CALANQUE** ou **CALANGUE** n. f. Petite crique marine, en Méditerranée.

**CALAO** n. m. Genre d'oiseaux d'Asie, à bec pourvu d'un appendice recourbé. (On dit aussi BUCERO.)

**CALCAIRE** (kè-re) adj. (lat. *calcareus*). Qui contient de la chaux : *les marnes calcaires servent à amender les sols sablonneux*. N. m. Roche riche en carbonate de chaux, d'où l'on tire la chaux en dégageant l'acide carbonique sous l'action d'une forte chaleur : *on reconnaît les calcaires à l'effervescence qu'ils produisent au contact d'un acide*.

**CALCANEM** (né-on) n. m. Anat. Os du talon, gros et court, qui soutient le poids du corps dans la marche.

**CALCÉDOINE** n. f. Agate fine d'un blanc laiteux, légèrement bleuâtre : *la calcédoine rouge prend le nom de cornaline*.

**CALCÉDONIEUX**, **EUSE** (ni-è, èu-ze) adj. (de *calcédoine*). Taché de blanc laiteux, en parlant des pierres fines.

**CALCÉOLAIRE** (lè-re) n. f. Genre de scrofulariacées américaines, originaires de l'Amérique du Sud et cultivées dans les serres d'Europe.

**CALCIFICATION** (si-on) n. f. Dépôt de sels calcaires dans les tissus organiques.

**CALCIFIÉ**, **E** adj. Converti en carbonate de chaux.

**CALCIN** n. m. Débris de verre pulvérisé. Verre utilisé pour les émaux. Croûte calcaire, qui se dépose à l'intérieur des chaudières à vapeur : *les déchirements du calcin peuvent amener l'explosion d'une chaudière*.

**CALCINATION** (si-on) n. f. Action de calciner; ses effets : *la calcination du gypse fournit le plâtre*.

**CALCINER** (né) v. a. (lat. *calc.*, *calcis*, *chaux*). *Proprem.* Réduire en chaux par l'action du feu. *Par craquel.* Dessécher par l'effet d'une excessive chaleur : *calciner l'or, le plomb*.

**CALCITE** n. f. Carbonate naturel de chaux : *le sparth d'Islande est formé de calcite*.

**CALCIUM** (si-on) n. m. Métal (Ca) blanc jaunâtre, de densité 1,55, fusible à 800°, qu'on peut obtenir en décomposant certains sels par un courant électrique. Il décompose l'eau à la température ordinaire; certains de ses sels, oxyde [CHAUX], sulfate [plâtre] etc., sont des matériaux de première utilité.)

**CALCUL** (kùl) n. m. (du lat. *calculus*, caillou, parce que, anciennement, on comptait à l'aide de petits cailloux). Opération que l'on fait pour trouver le résultat de la combinaison de plusieurs nombres : *erreur de calcul*. Art de résoudre les problèmes de l'arithmétique : *Pascal enfant avait de merveilleuses dispositions pour le calcul*. *Calcul mental*, opérations d'arithmétique résolues de tête, sans le secours de signes écrits. *Calcul infinitésimal*, ensemble du calcul différentiel et du calcul intégral, ayant pour but d'étudier la variation des fonctions. Combinaisons, mesures pour le succès d'une affaire : *le résultat a trompé notre calcul*. *Méd.* Nom donné à des concrétions pierreuses, qui se forment dans la vessie et les reins.

**CALCULABLE** adj. Qui peut se calculer : *le nombre des étoiles n'est pas calculable*.

**CALCULATEUR**, **TRICE** adj. et n. Qui sait calculer, prévoir : *esprit calculateur; un calculateur habile*.

**CALCULER** (kè v. a. Faire une opération de calcul, Fig. Régler, combiner, apprécier : *il faut calculer ses dépenses d'après ses revenus*. *Règle*, machine à calculer, instruments à l'aide desquels on fait mécaniquement certains calculs.

**CALCULEUX**, **EUSE** (lèh, èu-ze) adj. *Méd.* Qui a des calculs. Qui a rapport aux calculs.

**CALDARIUM** (ri-on) n. m. (mot lat.). Étuve de bains, chez les Romains.

**CALE** n. f. (orig. germ.). Objet quelconque, que l'on place sous un premier objet pour le mettre daplomb, l'empêcher de rouler, etc.

**CALE** n. f. (ital. *cala*). Partie la plus basse dans l'intérieur d'un vaisseau : *on arrime les marchandises dans la cale*. Partie inclinée d'un port, où l'on construit, où l'on répare les bâtiments qu'on y a halés et mis à sec. *Cale d'un quai*. Lieu de débarquement. *Supplice de la cale*, autrefois, à bord des na-

vires, châtement qui consistait à laisser tomber le patient d'une certaine hauteur soit dans la mer (*cale humide*), soit sur le pont (*cale sèche*). *Fig. et fam. Etre à fond de cale*, n'avoir plus aucune ressource.

**CALÉ**, **E** adj. Pourvu d'une cale. *Fig. et pop.* Riche. Instruit, savant, fort ; être calé ; calé en histoire.

**CALÉBASSE** (*ba-se*) n. f. (esp. *calabaca*). Fruit de diverses espèces de courges et particulièrement du *calabassier*, qui, vidé et séché, sert de récipient ; les pèlerins d'autrefois portaient une calébasse au bout de leur bourdon. — Utensile ainsi fait ; son contenu : *manjer une calébasse de riz*.

**CALÉBASSIER** (*ba-si-é*) n. m. Genre de bignonacées de l'Amérique du Sud, qui produit les calébasques.

**CALÈCHE** n. f. (all. *Kalesche*). Voiture découverte, suspendue, à quatre roues, munie à l'avant d'un siège à dossier, à l'arrière d'une capote à soufflet, tous deux mobiles.

**CALÉCON** n. m. (ital. *calzone*). Sorte de pantalon de dessous. *Calécon de bain*, culotte légère arrivant à mi-cuisse et que mettent les baigneurs, Intendeurs, etc. *Jetter le calécon à quelqu'un*, le provoquer à la lutte.

**CALÉDONIEN, ENNE** (*ni-in, -é-ne*) adj. et n. De la Calédonie.

**CALÉFACTEUR** n. m. Appareil pour faire cuire les aliments avec économie de combustible.

**CALÉFACTION** (*kal-si-on*) n. f. (du lat. *calēfacere*, chauffer). Action du feu, produisant la chaleur. Phénomène par lequel une goutte d'eau jetée sur une plaque fortement chauffée prend l'apparence d'une petite sphère, soutenue par la vapeur qu'elle émet.

**CALÉMBOUR** (*lan*) n. m. Jeu de mots fondé sur une équivoque de sens, une similitude de sons ; ex. : Louis XVIII mourant, voyant sur la figure des médecins qu'il n'avait plus rien à espérer, leur dit : « Allons, finissons-en. Charles attend (*charlatans*). »

**CALÉMBOURISTE** (*lan-bou-ris-té*) n. m. Pop. Fauteur, faiseuse de calembours. (On dit aussi : CALÉMBOURDIER, ERE.)

**CALÉMBREDAINE** (*lan-bre-dè-ne*) n. f. Vain propos ; plaisanterie ; débiter des calembredaines.

**CALÈNDER** (*lan-dér*) n. m. Derviche mendiant, d'un ordre que l'Arabe Yousof fonda au XIII<sup>e</sup> siècle.

**CALÈNDES** (*lan-dé*) n. f. pl. (lat. *calēndæ*). Premier jour du mois, chez les Romains. — Chez les Romains, le mois était divisé en trois parties ; les *calēndes*, les *ides* et les *nones*. Les calendes tombaient le 1<sup>er</sup>, les ides le 13 ou le 15, et les nones le neuvième jour avant les ides. Les calendes étaient consacrées à Junon, et fixées pour le paiement des dettes. Des calendes aux nones, il y avait quatre jours en janvier, février, avril, juin, août, septembre, novembre et décembre, et six en mars, mai, juillet et octobre. On comptait ces jours par leur éloignement des nones : les autres jours du mois se comptaient par leur éloignement des calendes du mois suivant. On donnait le nom de *veille* au jour avant les calendes, les nones et les ides.

Les mois grecs n'avaient point de calendes ; d'où le dicton romain : *ad calendas grecas solvere*. Payer aux calendes grecques, qui signifiait Ne jamais payer. De là aussi notre locution proverbiale : *renvoyer aux calendes grecques*, qui veut dire Remettre une chose à une époque qui n'arrivera pas.

**CALÈNDRE** (*lan-dre*) n. f. Machine employée dans certaines mines de houille, pour faire fonctionner les pompes d'épuisement.

**CALÈNDRIER** (*lan-dri-é*) n. m. (lat. *calēndariūm*; de *calēnda*, calendes). Tableau des jours, des mois, des saisons, des fêtes de l'année. *Fig. et fam.* Ce n'est pas un saint de votre calendrier, cette personne n'est pas de vos amis. — Le calendrier romain doit son origine à Romulus, qui composa une année de 300 jours, divisée en 10 mois. Numa, son

successeur, ajouta les deux autres. En l'an 708 de Rome, Jules César le reforma pour le mettre en rapport avec le cours du soleil, et il s'appela dès lors le *calēndrier Julien*. Un jour complémentaire, ou *bissexté*, fut intercalé tous les quatre ans ; mais l'année était alors trop forte et amenait un erreur de 7 jours au bout de 900 ans, en sorte qu'en 1882 l'équinoxe de printemps avait rétrogradé de 10 jours. Le pape Grégoire XIII ordonna que le 5 octobre de cette année s'appellerait le 13 octobre et supprima les bissextes séculaires, excepté une sur quatre. Cette réforme, dite *grégorienne*, a été adoptée par tous les peuples de l'Europe, à l'exception des Russes et des Turcs. Il y a bien encore une petite erreur, mais elle n'est que de 1 jour sur 4 000 ans. Le calendrier grégorien est aujourd'hui en avance de 13 jours sur le calendrier Julien. — **Calēndrier républicain**. D'après ce calendrier, établi par la Convention nationale, le 24 novembre 1793, l'année commençait à l'équinoxe d'automne (22 septembre), et était partagée en 12 mois de 30 jours chacun, plus 5 jours complémentaires, qui devaient être consacrés à la célébration de fêtes républicaines. Ces mois reçurent les noms suivants : pour l'automne, *vendémiaire* (mois des vendanges), *brumaire* (des brumes), *frimaire* (des frimas) ; pour l'hiver, *nivôse* (des neiges), *pluviôse* (des pluies), *ventôse* (des vents) ; pour le printemps, *germinal* (de la germination), *floréal* (des fleurs), *prairial* (des prairies) ; pour l'été, *messidor* (des moissons), *thermidor* (de la chaleur, des bains), *fructidor* (des fruits). Ces postiques appellations sont dues au conventionnel Fabre d'Églantine. Le mois était divisé en trois dizaines ou *décades*, et les noms des jours étaient tirés de l'ordre naturel de la numération : *primidi*, *duodi*, *tridi*, *quartidi*, *quintidi*, *sextidi*, *septidi*, *octidi*, *nonidi*, *décadi*. — **Calēndrier ecclésiastique ou perpétuel**, procédé à l'aide duquel on trouve toutes les indications ordinaires d'un calendrier, à la condition de connaître la lettre dominicale et l'épacte de l'année.

**CALÈPIN** n. m. (de *Calèpin* [V. *Part. hist.*]). Carnet sur lequel on prend des notes. *Fig. : Mettez ceci sur votre calèpin*, souvenez-vous-en.

**CALÈRE** (*lé*) v. a. (ital. *calare*). Assujettir avec des cales ; *caler un mât*, l'abaisser sans retirer le grément. *Caler la voile*, la baisser. *Fig.* Rabattre de ses prétentions, se radoucir, céder. V. n. Enfoncer dans l'eau ; *ce bâtiment cale trop*. *Fig. et pop.* Céder, reculer, faire le poltron.

**CALFAT** (*fa*) n. et adj. m. (provenç. *calafat*). Ouvrier qui calfat ; un calfat ; un ourvier calfat.

**CALFATAGE** n. m. Action de calfater.

**CALFATER** (*té*) v. a. (ar. *calafat*). Garnir d'étoupe, de poix, de goudron les fentes de la coque d'un vaisseau, pour la rendre parfaitement étanche.

**CALFÈTRAGE** ou **CALFÈTREMÈNT** (*man*) n. m. Action de calfater.

**CALFÈTRETRE** (*tré*) v. a. (de *calfater*). Boucher les fentes d'une porte, d'une fenêtre. **Se calfètrer** v. pr. Se tenir enfermé ; *se calfètrer chez soi*.

**CALIBRAGE** ou **CALIBREMÈNT** (*man*) n. m. Action de donner le calibre voulu à une arme à feu, etc., ou de mesurer le calibre.

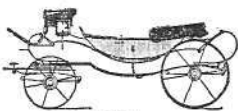
**CALIBRE** n. m. (ital. *calibro*). Diamètre d'un cylindre creux ; le fusil Lebel a 8<sup>m</sup> de calibre. Modèle servant à vérifier le diamètre des armes à feu, des projectiles. Grosseur d'un boulet, d'une balle, d'une colonne, etc. Pièce préparée pour servir de mesure, d'étalon dans un atelier. *Fig. et fam.* Qualité, caractère, état des personnes, des choses ; le menteur et l' hypocrite sont de même calibre.

**CALIBREUR** (*bré*) v. a. Donner le calibre ; *calibrer des balles*. Mesurer le calibre d'une arme à feu.

**CALICE** n. m. (lat. *calix*, du gr. *kalux*). Enveloppe extérieure des fleurs, formée par les sépales ; le calice subsiste en général plus longtemps que la corolle. Coupe, vase à boire, chez les anciens. Vase sacré de métal précieux, dans lequel on verse le vin pendant le sacrifice de la messe. *Fig.* Boire le calice, le calice d'amertume, le calice jusqu'à la lie, endurer les plus grandes afflictions, Anat. Chacune des divisions du bassinnet coiffant le sommet de chaque lobe du rein.



Calébasse.



Calèche.



Calice.

**CALICHE** n. m. Minéral dont on extrait le nitrate de soude, au Chili et au Pérou.

**CALICOT** (ko) n. m. (de *Calicut*). Toile de coton. *Pop. Commis d'un magasin de nouveautés.*

**CALICULE** n. m. Calice supplémentaire, qui enveloppe certains fleurs (raisins, oignons).

**CALIFAT** (fa) n. m. Dignité de calife. Durée de son règne. Territoire soumis à son autorité : *le monde musulman fut longtemps partagé entre les trois califats de Cordoue, de Bagdad et du Caire.*

**CALIFE** n. m. (de l'ar. *khalifa*, viceiro). Titre que prirent après la mort de Mahomet les membres de sa famille qui régénèrent sur les musulmans.

**CALIFORNIEN, ENNE** (ni-in, è-ne) adj. et n. De Californie.

**CALIFOURCHON (A)** loc. adv. Jambe d'un côté, jambe de l'autre, comme si l'on était à cheval : *le cornac se place à califourchon sur le cou de l'éphant.* **Califourchon** n. m. Fam. Idée favorite, dada : *c'est son califourchon.*

**CALIN, E** adj. et n. Doux et caressant : *des manières calines.* ANT. **Bourru.**

**CALINER** (né) v. a. Caresser. *Se caliner* v. pr. Dans le Midi, se balancer. Vivre paresseusement. Se faire des câlineries mutuelles. ANT. **Brutaliser.**

**CALINERIE** pl. n. f. Action de caliner ; manières calines. ANT. **Bousquerie, rudesse.**

**CALINOTADE** n. f. Naïveté, miséricorde digne de *Calino* qui, prétend-il, n'eût jamais les lettres anonymes.

**CALIORNE** n. f. Solide plaque de marine.

**CALLE** (ka le) n. f. Sorte de pieu en bois, supportant une partie du poids d'une autre pièce que l'on travaille.

**CALLEX, EUSE** (ka-lel, eu-se) adj. Où il y a des cals : *mains calleuses.* Anat. Corps calleux, tissu médullaire qui unit les hémisphères du cerveau.

**CALLIGRAPHIE** (kal-li) n. et adj. (gr. *kallós*, beauté, et *graphein*, écrire). Personne qui a une belle écriture, qui donne des leçons d'écriture : *copiste calligraphie.*

**CALLIGRAPHIE** (kal-li-gra-fi) n. f. Art de calligraphier. Œuvre d'un calligraphe : *voici une merveilleuse calligraphie.*

**CALLIGRAPHIE** (kal-li-gra-fi-é) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Former avec un art parfait les caractères écrits : *calligraphier une lettre.*

**CALLIGRAPHIQUE** (kal-li) adj. Qui a rapport à la calligraphie.

**CALLOSITÉ** (kal-lo-si-té) n. f. (de *cal*). Épaississement et durcissement de l'épiderme.

**CALMANDE** n. f. Etoffe de laine lustrée d'un côté, comme le *satín*.

**CALMANT (man)**, **E** adj. Qui calme. N. m. Remède qui calme les douleurs : *le laudanum, le baume tranquille sont des calmants.* Fig. : *l'espérance est un précieux calmant.* ANT. **Excitant, irritant.**

**CALMAR** n. m. Mollusque marin céphalopode, voisin des seiches : *les calmars sont les géants des céphalopodes.*

**CALME** adj. (ital. *calmo*). Tranquille : *mer calme.* ANT. **Agité.** N. m. Absence d'agitation : *le calme de la mer.* Fig. Tranquillité, silence. ANT. **Trouble, tumulte.**

**CALMER** (mé) v. a. (de *calme*). Apaiser : *calmer la colère.* Atténuer : *calmer une douleur.* **Se calmer** v. pr. Devenir calme. ANT. **Agiter, exciter, irriter.**

**CALMIR** v. n. *Mar.* Devenir calme, Diminuer : *le vent calmé.*

**CALOMEL** (mél) n. m. (gr. *kalos*, beau, et *melas*, noir). Protochlorure de mercure, blanc, purgatif : *quand on a pris du calomel, il faut éviter tout aliment salé.*

**CALOMNIATEUR, TRICE** (lom-ni) n. et adj. Qui calomnie : *un lâche calomniateur ; propos calomniateurs.*

**CALOMNIE** (lom-ni) n. f. (lat. *calumniā*). Fausse accusation qui blesse la réputation, l'honneur : *la calomnie est l'arnac des lâches.*

**CALOMNIER** (lom-ni-é) v. a. (de *calomnie*). — Se conj. comme *prier*. Attendre quelque chose dans sa réputation, dans son honneur, par des accusations que l'on sait fausses : *le moyen sûr de ne jamais calomnier, c'est de ne jamais médire.*

**CALOMNIEUSEMENT** (lom-ni-éu-se-man) adv. D'une manière calomnieuse.

**CALOMNIEUX, EUSE** (lom-ni-éd, eu-se) adj. Qui contient des calomnies : *imputations calomnieuses.*

**CALORICITÉ** n. f. Propriété que possèdent les corps vivants de dégager du calorique.

**CALORIE** (ri) n. f. Unité de quantités de chaleur. (C'est la chaleur nécessaire pour élever de 0° à 1° centigrade la température d'un kilogramme d'eau liquide.) [Syn. MILLICHAUME.] **Partie calorique**, quantité de chaleur nécessaire pour élever de 0° à 1° centigrade un gramme d'eau liquide. (Syn. MICROCHAUME.)

**CALORIFÈRE** adj. (lat. *calor*, chaleur, et *ferre*, porter). Qui porte, répand la chaleur. N. m. Appareil destiné à chauffer une maison, un édifice, etc., au moyen d'un foyer unique et de tuyaux de distribution : *calorifère à air chaud, à eau chaude, etc.*

**CALORIFIANT** (fi-an), **E** adj. Qui chauffe : *l'action calorifiante du soleil.*

**CALORIFICATION** (si-on) n. f. Production de la chaleur dans les corps organisés.

**CALORIFIQUE** adj. (lat. *calor*, chaleur, et *facere*, faire). Qui donne de la chaleur. ANT. **Frigorifère.**

**CALORIFUGE** adj. (du lat. *calor*, chaleur, et *fugere*, fuir). Se dit des substances qui empêchent la déperdition de la chaleur : *l'amiante est calorifuge.*

**CALORIMÈTRE** n. m. (lat. *calor*, chaleur, et *gr. metron*, mesure). Instrument pour mesurer les quantités de chaleur fournies ou cédées par un corps sous une influence quelconque.

**CALORIMÉTRIE** (tri) n. f. (de *Partie de la physique, ayant pour objet la mesure des quantités de chaleur dans tous les phénomènes où celle-ci est mise en jeu.*

**CALORIMÉTRIQUE** adj. Qui se rapporte à la calorimétrie.

**CALORIQUE** n. m. (du lat. *calor*, chaleur). Principe de la chaleur en général.

**CALOT** (lo) n. m. Morceau de bois pour caler.

**CALOT** (lo) n. m. Nom donné familièrement au bonnet de police.

**CALOTIN** ou **CALOTTIN** (lo-tin) n. m. (de *calotte*). Par dérivement. Homme d'église, parisien des prêtres.

**CALOTTE** (lo-té) n. f. Petit bonnet rond, ne couvrant que le sommet du crâne, principalement à l'usage des ecclésiastiques : *les cardinaux portent la calotte rouge.* Par dénigr. et fam., Le clergé. Petit dôme. *Calotte du crâne*, son sommet arrondi. *Calotte sphérique*, surface obtenue en coupant la surface d'une sphère par un plan. *Calotte des cieux*, la voûte ronde du ciel. Fam. Enveloppe arrondie, pot plus ou moins ventru : *une calotte de confiture.* Tape légère sur la tête.

**CALOTTER** (lo-té) v. a. (de *calotte*, tape). Donner un coup, des coups sur la tête avec le plat de la main.

**CALOYER** (lo-é), **ÈRE** n. Moine grec, religieux grecque de l'ordre de Saint-Basile.

**CALQUE** (ka-je) n. m. Action de calquer.

**CALQUE** n. m. Trait léger d'un dessin calqué. Fig. Imitation servile.

**CALQUER** (ké) v. a. (du lat. *calcare*, fouler). Reproduire un dessin sur un papier transparent, en suivant tous ses traits à travers ce papier : *calquer une carte.* Fig. Copier servilement : *calquer les modes françaises.*

**CALQUOIR** (koi) n. m. Pointe de métal émoussée, pour calquer.

**CALMET** (mé) n. m. Pipe à long tuyau des Indiens de l'Amérique du Nord.

**CALCS** (lusc) n. m. Syn. de *CAL.*

**CALVADOS** (doss) n. m. (de *Calvados*, n. d'un dévot, français). Eau-de-vie de cidre.

**CALVAIRE** (ré-ve) n. m. (V. *Part. hist.*) Petites élevations sur laquelle on a planté une croix. Fig. Cruelle souffrance morale : *gravir son calvaire.*

**CALVILLE** (vi-le) n. f. ou m. Variété de pomme un peu cotélee, rouge ou blanche, et très estimée.

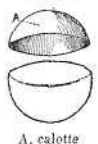
calorimètre).



Calot.



Calotte.



A, calotte sphérique.



**CALVINISME** (*nis-me*) n. m. Doctrine religieuse de Calvin. V. CALVIN (*Part. hist.*).

**CALVINISTE** (*nis-te*) adj. Qui concerne la religion de Calvin. N. Disciple de Calvin.

**CALVITE** (*sé*) n. f. (lat. *calvités*). Etat d'une tête chauve : la calvité est difficilement curable.

**CAMAIET** (*ma-i-ete*) n. m. (du gr. *kamatos*, travail). Peinture imitant les bas-reliefs, dans laquelle on n'emploie que les divers tons d'une seule couleur : la peinture en camaïeu fut à la mode au XVIII<sup>e</sup> siècle.

**CAMAILLON** (*si*) n. m. Pierre fine à deux couches superposées et diversement colorées, sur laquelle on n'a laissé subsister de la première couche que ce qui l'on faut pour former une figure en relief.

**CAMAIL** (*ma*, l. mill.) n. m. (vx fr. *cap*, tête, et *mail*, armure de mailles). Pièce de mailles armant le cou et les épaules. Pelérine à capuchon, que portent les évêques et autres ecclésiastiques privilégiés.

**CAMALDULE** n. Nom des religieux et religieuses bénédictins établis à Camaldoli (Toscane), par saint Romuald, au XI<sup>e</sup> siècle.

**CAMARADE** n. (esp. *camarada*; de *camara*, chambre). Compagnon de travail, d'étude, de chambre : deux camarades de pension. *Fig.* Egal, de même condition : tous des pauvres *l. ex!* vous avez beaucoup de camarades.

**CAMARADERIE** (*ri*) n. f. Familiarité qui existe d'ordinaire entre camarades. Esprit de coterie : la camaraderie littéraire.

**CAMARÉ** (*mar*), **E** adj. et n. (de *camus*) Qui a le nez plat et comme dérasé. *Pop.* La camarade, la mort.

**CAMARILLA** (*ri-la*) n. f. (m. esp., dimin. du lat. *camara*, chambre). Coterie influente à la cour d'Espagne et, par ext., la foule des courtisans qui dirigent les actes d'un Etat quelconque.

**CAMBIUM** (*kan-bi-om*) n. m. Tissu végétal en voie de formation, de nature mucilagineuse.

**CAMBODGIEN, ENNE** (*kan-bô-ji-in, ô-ne*) adj. et n. Du Cambodge.

**CAMBOUIS** (*kan-bou-ï*) n. m. Huilé ou graisse noire par le frottement des roues d'une voiture ou des organes d'une machine.

**CAMBRAGE** (*kan*) n. m. Action de cambrer.

**CAMBRAI** (*kan-bré*) n. m. Toile de lin, blanche, fine, qu'on fabriquait à Cambrai. Sorte de dentelle.

**CAMBRÉ**, **E** (*kan*) adj. Qui est courbé en arc. Se dit du cheval dont les genoux sont portés en dehors.

**CAMBREMENT** (*mian*) n. m. Action de cambrer.

**CAMBRER** (*kan-bré*, v. a. (lat. *cambrare*). Courber un arc : cambrer et tailler : cambrer un longevon.

**CAMBRIEN, ENNE** (*kan-bri-in, ê-ne*) adj. Se dit de l'un des terrains sédimentaires les plus anciens. N. m. : le cambrien.

**CAMBRIOLAGE** (*kan*) n. m. Action de cambrioler.

**CAMBRIOLER** (*kan, le*) v. a. (de l'arg. *cambrïote*, chambre). Dévaliser une maison, un appartement, par effraction, escalade, ou à l'aide de fausses clefs, etc.

**CAMBRIOLEUR, EUSE** (*kan, eu-ze*) n. Personne qui pratique le cambriolage.

**CAMBRIURE** (*kan*) n. f. Courbure en arc : la cambriure d'une pièce de bois. La pièce de milieu, dans la semelle d'une chaussure.

**CAMBUSE** (*kan-bu-ze*) n. f. (holl. *kabuyts*). *Mar.* Magasin situé dans l'entrepont d'un navire, où se conservent et se distribuent les vivres. Cantine, dans un chantier. *Pop.* Auberge, maison mal tenue.

**CAMBUSIER** (*kan-bu-si-é*) n. m. Celui qui est chargé du service de la cambuse.

**CAME** n. f. (allein. *hann*). Dent ou saillie d'engrenage, destinée à transmettre et à transformer le mouvement d'une machine, d'une serrure, etc.

**CAMÉE** (*mé*) n. m. (ital. *camé*). Pierre fine de couleur, sculptée en relief : *Dioscoride fut un des plus célèbres graveurs de camées*. Coquille imitant cette pierre. Peinture en grisaille, imitant la camée.

**CAMELÉON** n. m. Genre de reptiles sauriens. Adjectif. *Etoffe cameléon*, tissu à reflets changeants. *Fig.* Qui change d'opinion et de manière de voir au gré de son intérêt. — Le cameléon à une couleur qui lui est propre, mais dont la

nuance change sous l'effet de causes accidentelles. Sur un arbre vert, il devient, par suite du reflet, d'un vert tendre. Mais, craintif à l'excès, c'est principalement la crainte qui produit en lui les nuances rouges, jaunes, noires, vertes, blanches, dont il se colore, et que l'on voit à travers sa peau, dont le tissu est transparent. Cette singulière propriété du cameléon en a fait l'emblème de l'hypocrisie, de l'homme qui change d'opinion et de conduite au gré de son intérêt.

**CAMELEONIENS** (*ni-in*) n. m. pl. Groupe de reptiles sauriens, dont le type est le cameléon. S. un cameléonien.

**CAMELIA** ou **CAEGLIA** (*mê-li-a*) n. m. Genre d'arbrisseaux de l'Asie orientale, que le missionnaire *Carnelli* apporta en Europe. Sa fleur : les *camélias blancs* sont les plus estimés.

**CAMELINE** n. f. Plante à petites fleurs jaunes de la famille des crucifères, qui fournit une huile employée à l'éclairage et à la peinture.

**CAMELOT** (*lo*) n. m. Etoffe qui fut primitivement de poil de chameau, puis de poil de chèvre, enfin de laine, et sans grande valeur. Petit marchand de camelote.

**CAMELOTE** n. f. Marchandise inférieure : vendre, acheter de la camelote. Ouvrage mal fait.

**CAMELOTER** (*té*) v. a. Faire du camelot ou de la camelote. V. n. Vendre de la camelote.

**CAMEMBERT** (*mian-bér*) n. m. Fromage très estimé, fabriqué à Camembert (Orne), ou aux environs.

**CAMERIER** (*ri-é*) n. m. (de l'ital. *camera*, chambre). Officier de la chambre du pape : *camerier secret*.

**CAMERISTE** (*ris-té*) ou **CAMERIERE** n. f. Femme de chambre des dames de qualité, en Italie, en Espagne et en Portugal. Femme de chambre.

**CAMERLINGAT** (*mêr-lin-gâ*) n. m. Dignité de camerlingue : le camerlingat est l'office le plus éminent de la cour pontificale.

**CAMERLINGUE** (*mêr-lin-gê*) n. m. Cardinal qui administre les affaires de l'Eglise pendant la vacance du saint-siège.

**CAMION** n. m. Grand chariot bas et à quatre roues l'etit chariot bas et à deux roues, en usage sur les chantiers. Vase dans lequel les peintres en bâtiment délayent leur peinture. Très petite épingle.

**CAMIONNAGE** (*o-na-jé*) n. m. Transport par camion. Prix de ce transport : payer un camionnage.

**CAMIONNER** (*o-ne*) v. a. Transporter par camion : camionner des marchandises.

**CAMIONNEUR** (*o-neur*) n. m. Qui conduit un camion.

**CAMISOLE** (*so-lé*) n. f. (dimin. du lat. *camisa*, chemise). Vêtement de femme, court et à manches.

**Camisole de force**, sorte de camisole de toile forte, paralysant les mouvements des bras et à l'aide de laquelle on maîtrise les fous furieux, les criminels.

**CAMOMILLE** (*ll mill.*) n. f. (bas lat. *camomilla*). Plante odoriférante vivace, à fleurs jaunes, du genre matricaire, dont on fait des infusions médicinales. Sa fleur : les infusions de camomille facilitent la digestion. (L'huile de camomille, faite d'extrait de fleurs de la camomille, mélange d'huile d'olive, est employée pour les frictions.)

**CAMORRA** n. f. (mot ital. signif. *vive*). Association de malfaiteurs, organisée autrefois dans le royaume de Naples, et dont quelques restes subsistent.

**CAMOUFLAGE** n. m. Action de camoufler. *Spéc.* Maquillage du matériel de guerre.

**CAMOUFLER** (*flé*) v. a. Maquiller, déguiser.

**CAMOUFLET** (*flé*) n. m. Fumée épaisse, qu'on souffle au nez de quelqu'un. *Fig.* et *fam.* Mortification : recevoir un camouflet. Fourneau de mine destiné à agir contre une galerie souterraine ennemie, en asphyxiant ses défenseurs.



Camélia.



Camion.



Camomille.



Caméléon.

**CAMOUFLEUR** n. m. Celui qui exécute un camouflage.

**CAMP** (kan) n. m. (du lat. *campus*, champ). Lieu où s'établit une armée. L'armée campée; le camp est endormi. *Camp d'instruction*, celui où une troupe s'instruit par des manœuvres; le camp de Châlons est un camp d'instruction. *Camp retranché*, place forte entourée de fort détachés. *Paris est le plus vaste camp retranché du monde*. *Camp volant*, corps d'éclaireurs, et, par ext., campement de nomades ou bohémiens. (Se dit aussi du nomade bohémien lui-même.) *Fig.* En camp volant, sans être définitivement installé. *Aide de camp*, officier attaché à un général, à un chef. *Lice de camp*, clos; les juges du camp. *Parti*: *Conté quitta le camp royal pour le camp des Frondeurs*. *Lever le camp*, s'en aller. *Camp du drap d'or*. *V. Part. hist.*

**CAMPAGNARD** (kan-pa-gnar) n. m. N. qui habite la campagne. *Adj.* Propre aux gens de la campagne; manières campagnardes. *ANT. Citadin.*

**CAMPAGNE** (kan) n. f. (du lat. *campus*, champ). Étendue de pays plat et découvert; la campagne de Bône est un désert. Les champs en général; les travaux de la campagne. *Base campagne*, campagne sans aucun accident de terrain, sans aucune ville; il est désavantageux pour un général de capituler en base campagne. *Fig.* Expédition militaire; les années de campagne comptent double pour la retraite. *En campagne*, en course, en mouvement; sollicité; *qui met toutes ses relations en campagne*. *Tenir la campagne*, résister à l'ennemi en plein champ. Saison propre à certains travaux; maison bâtie en deux campagnes. *Aller à la campagne*, hors de la ville. *Aller en campagne*, sortir pour ses affaires. *Battre la campagne*, l'explorer, et, au fig., déraisonner. *Entrer en campagne*, aller en guerre. *Faire ses premières campagnes*, au prop., aller à la guerre, et, au fig., débiter, dans un ordre d'idées quelconque.

**CAMPAGNOL** (kan) n. m. Genre de petits rongeurs nuisibles, au poil brun et à queue courte, comprenant le rat des champs, le rat d'église, le rat musqué, etc.; les campagnols se multiplient avec une rapidité dangereuse pour l'agriculture.

**CAMPANE** (kan) n. f. Autrefois cloche, sonnette. Ornement de soie, d'or, en forme de cloche. *Archit.* Corps du chapiteau corinthien et du chapiteau composite.

**CAMPANILE** ou **CAMPANILLE** (ni-le) n. m. (du lat. *campana*, cloche). Clocher à jour, ne faisant pas corps avec une église; la campanile de Saint-Marc, à Venise, est élevée en 1592. Lanterne ou petit clocher à jour qui, au-dessus d'un édifice, contient des cloches, une horloge, etc.; la campanile de l'Hôtel de Ville, à Paris.

**CAMPANULACÉES** (kan, la-sé) n. f. pl. Famille de plantes gamopétales, ayant pour type le genre *campanule*. S. une *campanulacée*.

**CAMPANULE** (kan) n. f. (du lat. *campana*, cloche). Genre de campanulacées, très répandu dans les bois, les jardins, à fleurs en forme de cloche.

**CAMPANULE, E** (kan) *adj.* En forme de cloche; corolle campanulée.

**CAMPÉ, E** (kan) *adj.* Établi, posé. *Fig. et fam.*: un gaillard bien campé.

**CAMPÈCHE** (kan) n. m. Nom donné au bois lourd et dur d'un arbre de l'Amérique tropicale, qui fournit une teinture rouge; le bois de campêche peut servir à un beau poli.

**CAMPÈMENT** (kan-pa-man) n. m. Action de camper. Le lieu où l'on campe. Troupe campée; un campement de tsiganes. Avant-garde qui prépare le camp ou le cantonnement d'une colonne.

**CAMPER** (kan-pé) v. n. Vivre au camp. Habiter passagèrement. *V. A.* Asséoir un camp, dans un camp; camper son arriéré sur une colline. *Fam.* Installer, poser; camper son chapeau sur l'oreille. Quitter brusquement; camper à quelqu'un. *Se camper* v. pr. *Fam.* Se placer dans une posture hardie, provocante; il se campe dans un fauteuil. *ANT. Décamper.*

**CAMPHRE** (kan-fré) n. m. (bas lat. *camphora*, de l'ar. *ka-four*). Substance aromatique, cristallisée, extraite du camphrier; le camphre s'emploie contre les douleurs rhumatismales et goutteuses.

**CAMPHRE** (kan-fré) *E adj.* Qui contient du camphre; eau-de-vie camphrée.

**CAMPHRE** (kan-fré) n. f. ou **CAMPHROSME** (kan-fa-ros-me) n. m. Genre de salsoolacées du midi de la France, dont les feuilles sentent le camphre.

**CAMPHER** (kan-fré) v. a. Mettre du camphre dans; un camphre les fourrages et les lainages pour les préserver des insectes.

**CAMPHER** (kan-fré) n. m. Laurier du Japon, de la Chine et de l'Océanie, dont on extrait le camphre par distillation du bois.

**CAMPOS** (kan-po) n. m. (du lat. *campus*, champ). *Fam.* Congé, repos; donner campos à des écoliers.

**CAMUS, E** (ma, u-ze) *adj.* (lat. *camurus*). Court et plat, en parlant du nez; les nègres ont généralement le nez camus. Qui a le nez court et plat; homme camus, *Fig. et fam.* Désappointé, ébahi; rester tout camus. *SYN.* CAMARD.

**CANADA** n. m. Variété de pomme de reinette.

**CANAÏLE** (na, il mll.) n. f. (du lat. *canis*, chien). Vile populace; Néron donna à la canaïlle de Rome le goût du sang. *Par iron.*, les humbles, les pauvres en général; les aspirations de la canaïlle. *Personne mathonnière*. *Adjectif*. Qui a ou qui dénote des sentiments, des mœurs méprisables.

**CANAILLERIE** n. f. (na, il mll., e-rt). Friponnerie. Acte de canaïlle; toutes les canailleries ne profitent pas à leurs auteurs.

**CANAL** n. m. (lat. *canalis*). Rivière creusée par l'homme, comprenant des bassins ou biefs et des écluses; les canaux sont une ressource précieuse pour l'industrie d'un pays. *Canal maritime*, celui qui fait communiquer deux mers, comme le canal de Suez. *Canal latéral*, celui qui est creusé à côté d'un cours d'eau de navigation difficile. *Canal d'irrigation*, celui qui fournit à l'agriculture les eaux amenées d'un cours d'eau éloigné. *Mer réservée*, entre deux rivages; le canal de Mozambique. *Conduit*; canal pour la vapeur, pour le gaz. *Fig.* Voie, moyen; s'ouvrir par le canal de quelqu'un. *Anat.* Vaisseau du corps; canal médullaire; canaux veineux. *Archit.* Cannelure d'une colonne.

**CANALICULE** n. m. (dimin. de canal). Petit tuyau, petit conduit.

**CANALISABLE** (sa-ble) *adj.* Susceptible d'être canalisée; cours d'eau canalisable.

**CANALISATEUR, TRICE** (sa) *adj.* Qui canalise, centralise, concentre; l'adresse canalisatrice des financiers. N. m. Qui creuse des canaux.

**CANALISATION** (sa-si-on) n. f. Action de canaliser. Réseau de canaux, de conduits.

**CANALISER** (zé) v. a. Ouvrir des canaux. Transformer un cours d'eau en canal, rendre navigable; la Loire a été partiellement canalisée.

**CANAMELLE** ou **CANNAMELLE** (ka-na-mè-le) n. f. (lat. *canna*, canne, et *mel*, miel). Nom de la canne à sucre.

**CANAPE** n. m. Long siège à dossier, où peuvent tenir plusieurs personnes.

**CANARD** (nar) n. m. (de cane). Genre d'oiseaux aquatiques palmipèdes lamellirostres; la femelle du canard se nomme cane et son petit caneton. Fausse nouvelle, mensonge; les canards des journaux. Note fausse et criarde. Moreau de sucre trempé dans le café, l'eau-de-vie, etc.

**CANARDEAU** (té) n. m. Jeune canard.



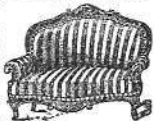
Campagnol.



Campanile.



Campanule.



Canapé.



Canard.

**CANARDER** (*dé*) v. a. Tirer sur quelqu'un, d'un lieu où l'on est couvert. V. n. Piquer de l'avant dans la lame, en parlant d'un navire. Faire des notes fausses et criardes en chantant, ou en jouant d'un instrument.

**CANARDIERE** n. f. Mare établie pour des canards. Partie d'un étang disposée pour prendre au filet les canards sauvages. Long fusil qui sert à tirer les canards sauvages.

**CANARI** n. m. Serin jaune des îles Canaries.

**CANCALE** n. f. Huître de *Cancale*.

**CANCAN** n. m. (lat. *quancum*). Médisance que l'on colporte; *faire des cancanes*. Sortes de danse excentrique.

**CANCANER** (*ne*) v. n. *Fam.* Faire des cancanes. Danser le cancan.

**CANCANIER** (*né-é*). **ÈRE** adj. et n. Qui a l'habitude de faire des cancanes.

**CANCEL** (*sé*) n. m. (lat. *cancelus*). Lieu fermé d'une grille, où l'on dépose le grand sceau de l'Etat.

**CANCELLARIAT** (*sé*) n. m. Dignité de chancelier.

**CANCELLER** (*sé-lé*) v. a. Annuler par des ratures.

**CANCER** (*sér*) n. m. Méd. Tumeur solide maligne, qui dégénère en ulcère. *Astron.* V. Part. hist.

**CANCÉREUX, EUSE** (*red, eu-ze*) adj. De la nature du cancer; *tumeur cancéreuse*. N. Qui est atteint d'un cancer; *un cancéreux incurable*.

**CANCHE** n. f. Genre de graminées des prairies, cultivées parfois comme ornementales.

**CANCOILLOTTE** (*ko, ll mll., o-te*) n. f. Fromage à pâte molle et fermenté, que l'on prépare en Franche-Comté. (On écrit aussi CANCOILLOTTE.)

**CANCOR** n. m. (lat. *cancer*). Crabe, tourteau, écrevisse de mer. *Fig.* Hommes ravares. Ecclésiastiques.

**CANCRELLA** (*la*) n. m. Nom vulgaire des blattes, dans les navires et magasins de décrets.

**CANCROÏDE** (*kro-ïde*) n. m. Cancer de la peau et des muqueuses; *l'usage de la pipe prédispose au cancroïde des lèvres*.

**CANDELABRE** n. m. (du lat. *candela*, chandelle). Grand chandelier, généralement à plusieurs branches; *les arbres fruitiers sont souvent taillés en candélabre*. Balustre avançant au coin des édifices pour supporter un dispositif d'éclairage. Colonne métallique creuse, portant plusieurs lanternes.

**CANDEUR** n. f. (du lat. *candor*, blancheur éclatante. Ingénuité. Pureté d'âme, confiance naïve; *un aveu plein de candeur*. *ANT.* Disimulation, fourberie, sounoiserie.

**CANDI** adj. et n. m. (orig. arabe). Dépuré, cristallisé et à demi transparent, en parlant du sucre; *le sucre candi ajouté au vin le fait mousser*. Enveloppé de sucre candi; *fruit candi* ou absolu, *un candi*.

**CANDIDAT** *da* n. m. (du lat. *candidus*, blanc, parce que les candidats, à Rome, étaient vêtus de blanc. Qui postule un emploi, une fonction soumise à l'élection, un titre; *candidat à l'Académie*. Qui se présente à un examen; *candidat au baccalauréat*.

**CANDIDATURE** n. f. Qualité de candidat; *poser sa candidature*.

**CANDE** adj. et n. Qui a de la candeur; *les candides sont souvent les dupes des trompeurs*. Qui marque la candeur; *air candide*. *ANT.* Rusé, vicieux.

**CANDIDEMENT** (*man*) adv. Avec candeur.

**CANDIOTE** adj. et n. De l'île de Candie.

**CANDIR** (*se*) v. pr. Se cristalliser, en parlant du sucre. Absol. et en supprimant le pronom, ne s'emploie qu'avec le verbe *faire*; *faire candir du sucre*.

**CANDISATION** (*sa-si-on*) n. f. Transformation du sucre en sucre candi; *la candisation s'opère en faisant évaporer complètement du sirop de sucre ordinaire*. Opération par laquelle on recouvre les fruits d'une couche de sucre cristallisé.

**CANDISSOIRE** n. f. Récipient à candir les fruits.

**CANE** n. f. Femelle du canard; *la cane se dandine en marchant*.

**CANÉPÉTIÈRE** n. f. Nom vulgaire de la petite ourde; *la canépetière, dont la chair est très délicate, se laisse difficilement approcher*.

**CANÉPHORE** n. f. (gr. *kaneon*, corbeille, et *phoros*, qui porte). Jeune fille qui, dans certaines cérémonies grecques, portait sur la tête, dans une corbeille les choses destinées aux sacrifices.

**CANER** (*né*) v. n. *Pop.* Marcher comme une cane. Avoir peur, reculer, céder.

**CANETER** (*té*) v. a. Enrouler du fil, de la soie sur une canette.

**CANÉTIÈRE** n. f. Ouvrière qui enroule le fil, la soie, sur les canettes. Machine à caneter.

**CANETON** n. m. Jeune canard; *préparer un caneton aux petits pois*.

**CANETTE** (*né-te*) n. f. Petite cane. Sarcelle d'hiver. *Bias*. Petite cane représentée de profil sur l'écu, et toujours en nombre. Mesure pour les liquides, pour la bière surtout. Bouteille; son contenu. Petit cylindre de métal, bois ou carton, sur lequel sont enroulées le fil ou la soie dans la navette.

**CANEVAS** (*va*) n. m. De l'ital. *canavaccio*, toile de chanvre. Grosse toile claire pour faire la tapisserie. Toile à voiles. *Fig.* Plan d'un ouvrage d'esprit; *(tracer son canevass)*. *Mus.* Paroles faites sur un air. *Geol.* Ensemble des triangles d'un levé.

**CANEZO** n. m. Corsage de dentelle ou de lingerie, en général sans manches.

**CANGUE** n. f. Barque légère, employée sur le Nil.

**CANGUE** (*kan-gue*) n. f. En Chine, table percée de trous dans lesquels on introduit la tête et les bras d'un condamné; *le poids de la cangue curie avec la gravité de la faute commise*. Ce supplice lui-même.

**CANICHE** n. Yariété de chien barbet à poils frisés; *la fidélité du caniche le fait choisir de préférence pour guider les aveugles*. Adjectif; *chien, chiens caniche*.

**CANICULAIRE** (*té-re*) adj. Qui tient de la canicule, de l'époque de la canicule; *chaleur caniculaire*.

**CANICULE** n. f. De *Canicula*, nom que porte l'étoile *Sirius* dans la constellation du Grand Chien. Époque où *Sirius* se lève et se couche avec le soleil; *22 juillet au 23 août*; *la canicule correspond en général à de grandes chaleurs*.

**CANIDÉS** (*dé*) n. m. pl. Famille de mammifères carnivores, comprenant les chiens, les loups, etc. S. *un canidé*.

**CANIF** n. m. (scandinav. *knifr*). Petit couteau de poche, composé d'une ou de plusieurs lames. *Daniens frappa Louis XV avec un canif*.

**CANIN**, **E** adj. (du lat. *canis*, chien). Qui tient du chien.

*Fam.* *canine*, très grande. *L'espèce canine*, les chiens. N. f. *Anat.* Nom des quatre dents pointues qui, chez l'homme, sont situées entre les incisives et les molaires; *les canines sont la marque distinctive des mammifères carnassiers*. Adjectif; *une dent canine*.

**CANITE** (*sé*) n. f. (lat. *canities*). Etat de blancheur plus ou moins complète des cheveux; *la canitie est un des signes qui accompagnent le plus régulièrement la vieillesse*.

**CANIVEAU** *cé* n. m. Pierre creusée, rigole pour faire couler les eaux. Petit canal où l'on pose des tuyaux, des câbles conducteurs, etc.

**CANNA** n. m. *Bot.* *SYN.* DÉBALSINER.

**CANNAGE** (*ka-na-je*) n. m. Mesurage à la canne. (Vx.) Action de garnir le fond d'un siège avec des lanières de canne entrelacées. Ce fond lui-même; *créer le cannage d'une chaise*.

**CANNAIE** (*ka-né*) n. f. Lieu planté de cannes à sucre, de roseaux.

**CANNE** (*ka-ne*) n. f. (du lat. *canna*, roseau). Nom vulgaire de plusieurs grands roseaux. Jone, bâton, pour s'appuyer en marchant; *les grands seigneurs des xviii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles portaient des cannes magnifiquement ouvragées*. Baguette résistante et flexible, dont on se sert en gymnastique pour les exercices de canne. *Canne à pêche*, roseau ou banbou de pêche, sectionné en diverses



Candelabre.



Cangues.



Canif.



Canne à sucre.

parties qui s'emboîtent les unes dans les autres. **Canne à épée**, canne de l'intérieur de laquelle on peut extraire une lame d'acier et qui sert d'arme de défense : le port de la canne à épée est prohibé. Ancienne mesure de longueur, variant de 1<sup>m</sup>.71 à 2<sup>m</sup>.88. **Canne à sucre**, roseau dont on tire le sucre. — La canne à sucre, connue des Chinois dès la plus haute antiquité, est originaire de l'Inde; elle fut apportée en Arabie et en Europe dans le 11<sup>e</sup> siècle. Elle passa ensuite dans l'île de Chypre, en Sicile, en Espagne, à Madère, d'où elle fut portée à Saint-Domingue, lors de la découverte de l'Amérique. La température de Saint-Domingue lui fut si favorable que, bientôt, le sucre qui fournit cette île fut préféré à tous les autres. (V. SUCRE.)

**CANNE** n. f. Récepteur en cuivre, étamé à l'intérieur, servant au transport du lait en Normandie.

**CANNÉ** (*ka-né*), **E** adj. Se dit des sièges dont le fond est de cannage.

**CANNEBIÈRE** (*ka-ne*) ou **CANEBIÈRE** n. f. Syn. de CHÈNEVIERE dans le sud-est de la France.

**CANNELÉ, E** (*ka-né*) adj. Garni de cannelures : les colonnes doriques sont généralement cannelées. N. m. Etoffe de soie : du cannelé de Reims.

**CANNELIER** (*ka-ne-lé*) v. a. (de canne). — Prend deux l devant une syllabe muette : je cannelier. Garnir, orner de cannelures.

**CANNELIER** (*ka-ne-li-é*) n. m. Laurier-cinnamome, originaire des Indes orientales, et dont on tire la cannelle.

**CANNELLE** (*ka-nè-le*) n. f. (de canne). Ecorce odoriférante de cannellier, employée comme épice, aromate : la cannelle de Ceylan est plus estimée que celle de Chine ou de Cayenne.

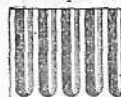
**CANNELLE** (*ka-nè-le*) ou **CANNETTE** (*ka-nè-te*) n. f. (de canne). Robinet de métal ou de bois creusé, qu'on met à une cuve, à un pressoir, à un tonneau, etc.



Cannelle.

**CANNELURE** (*ka-né*) n. f. Rainure creusée du haut en bas le long d'une colonne, d'un pilastre, etc. : le style gothique n'admet pas les cannelures. Bois : on remarque sur la tige de certaines plantes.

**CANNER** (*ka-né*) v. a. Garnir les fonds de sièges avec un cannage : canner une chaise. Mesurer les étoffes à la canne.



Cannelures.

**CANNETILLE** (*ka-ne-ti*, 1 mll.) n. f. (ital. *cannettiglia*). Fil d'or, d'argent, de cuivre, etc., torsillé, qu'on emploie dans les broderies.

**CANNEUR, EUSE** (*ka-neur, euse*) n. Ouvrier qui canne les chaises, les fauteuils.

**CANNIBALE** (*kan-ni*) adj. et n. (indien *canniba*). Nom primitif donné par les Espagnols aux Caraïbes. Anthropophage : il existe encore, dans le centre de l'Afrique, des peuplades cannibales. Fig. Homme cruel, féroce. V. ANTHROPOPHAGIE.

**CANNIBALISME** (*kan-ni-ba-li-sme*) n. m. Anthropophage. Fig. Cruauté féroce.

**CANON** n. m. (ital. *cannone*). Pièce d'artillerie : on distingue, selon leur destination, les canons de campagne, de siège, de côte, etc. Tube d'une arme à feu : le canon rayé augmente la portée du fusil. Corps de pompe d'une seringue. Os de la jambe du cheval. Mesure de vin, de la contenance d'un huitième de litre. Partie forcée d'une clef. **Canon revolver**, bouche à feu, employée surtout dans les forts et à bord des navires et composée de plusieurs petits canons tournant autour d'un axe. Pl. des *canons-revolvers*.

**CANON** n. m. (d'ingr. *kanôn, rézle*). Décret d'un concile : les canons du concile de Trente ont profondément réformé l'Eglise catholique. Règle concernant la foi ou la discipline religieuse. Ensemble des

livres de l'écriture. Prières et cérémonies essentielles de la messe, depuis la préface jusqu'à la communion. Morceau de musique que des voix en nombre indéterminé attaquent l'une après l'autre, et peuvent reprendre indéfiniment. Modèle : l'Apollon du Belvédère est comme le canon de la beauté antique. **Canons d'autel**, cartons qu'on inscrit certaines prières de la messe. **Droit canon** ou **droit canonique**, droit ecclésiastique.

**CANON** (*ka-nôn* mll., on) n. m. (mot esp.). Gorge sinieuse et profonde, creusée par un cours d'eau : les canons du Colorado sont les plus beaux du monde.

**CANONIAL, E, AUX** adj. Régli par les canons de l'Eglise : défenses canoniales. Conforme à la règle. *Heures canoniales*, petites heures du bréviaire. Qui a rapport à un canonicat.

**CANONICAT** (*ka-nô*) n. m. (du bas lat. *canonicus*, chanoine). Autrefois, bénéfice de chanoine : postuler, recevoir un canonicat. Aujourd'hui, dignité, office de chanoine. Fig. et fam. Sincère.

**CANONICITÉ** n. f. Caractère de ce qui est canonicat.

**CANONIQUE** adj. Relatif, conforme aux canons de l'Eglise : peines canoniques. **Droit canonique**, syn. de **droit canon**. *Age canonique*, âge de quarante ans, imposé aux servantes des ecclésiastiques.

**CANONICEMENT** (*man*) adv. Selon les canons. **CANONISABLE** (*ni-ca-ble*) adj. Qui peut être canoniser.

**CANONISATION** (*sa-si-on*) n. f. Action de canoniser : la canonisation d'un saint est prononcée par le pape, après un procès spécial.

**CANONISER** (*sé*) v. a. (rad. *canon*). Mettre au nombre des saints : Louis IX fut canonisé moins d'un demi-siècle après sa mort. Fig. et fam. Prôner, louer exagérément.

**CANONISTE** (*nis-té*) n. m. Savant en droit canon.

**CANONNADE** (*no-na-de*) n. f. Ensemble ou suite de coups de canon : la bataille de Valmy fut surtout une violente canonnade.

**CANONNAGE** (*no-na-je*) n. m. Art du canonier.

**CANONNER** (*no-né*) v. a. Battaître par coups de canon : canonner une place.

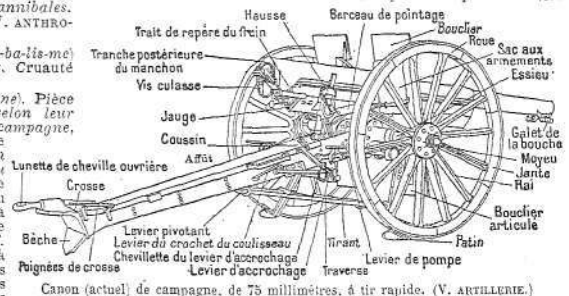
**CANONNERIE** (*no-ne-rie*) n. f. Endroit d'une fonderie, où l'on coule des canons.

**CANONNIER** (*no-ni-é*) n. m. Soldat dont la spécialité est de servir le canon.



Canonnière.

**CANONNIÈRE** (*no-ni*) n. f. Petite ouverture dans une muraille pour tirer sans être vu. Jout d'enfant, fait d'un tuyau de sureau avec lequel on lance des bouchons de flûsse. Petit bâtiment armé de plusieurs canons : les canonnières sont utiles pour la défense des rivères et des côtes. Adj. : chaloupe canonnière.



Canon (actuel) de campagne, de 75 millimètres, à tir rapide. (V. ARTILLERIE.)

**CANOPE** n. m. Vase de l'ancienne Egypte, portant pour couverture une tête emblématique.

**CANOT** (*no*) n. m. (esp. *canoa*). Petite embarcation non pontée, marchant à l'aviron, à la voile, ou automobile : un bâtiment en danger de couler met ses canots à la mer. *Canot de sauvetage*, embarca-

tion pourvue de caissons étanches, insubmersible, et qui va au secours des navires en perdition.

**CANOTAGE** n. m. Art du canotier : le canotage est devenu un véritable sport.

**CANOTER** (tô v. n. Se promener en canot, ramer.

**CANOTIER** (tô-é) n. m. Matelot d'un canot. Amateur qui canote. (Dans ce sens, il y a un fém. : CANOTIÈRE.) Adj. *Chapeau canotier* ou substantif. *canotier*, chapeau d'homme, de dame, d'enfant, à bords plats et étroits.

**CANT** (kan'è) n. m. (mot angl.). Affectation hypocrite, ou exagérée, de pudeur, de respect des convenances.

**CANTABLE** (bi-te) n. m. (mot ital.). Mélodie facile, gracieuse, parfois mélancolique, et d'un mouvement modéré.

**CANTAL** n. m. Fromage fabriqué en Auvergne avec un mélange de lait de vache, de brebis et de chèvre.

**CANTALOUPE** (lou) n. m. Melon rond, à grosses côtes rugueuses et à chair orange foncé.

**CANTATE** n. f. (ital. *cantata*). Poésie souvent de circonstance, faite pour être mise en musique et chantée. Musique faite pour ce poème : *Méhus* a composé de magnifiques cantates.

**CANTATILE** (li mil.) n. f. Petite cantate.

**CANTATRICE** n. f. (lat. *cantatrix*). Chanteuse professionnelle de talent : *la Malibran fut la première cantatrice de son temps.*

**CANTER** (teur) n. m. (mot angl.). Turf. Galop d'essai : *prendre un canter.*

**CANTHARIDE** n. f. Genre d'insectes coléoptères, qui abondent dans les régions méditerranéennes et sont d'un grand usage pour les vésicatoires. Adjectif : *mouche cantharide.*

**CANTHARIDINE** n. f. Principe actif, vésicant très énergique, que l'on extrait des cantharides par un épaissement au chloroforme.

(On l'emploie en médecine, mais avec beaucoup de précaution, car c'est une substance très dangereuse.)

**CANTILENE** n. f. (du lat. *cantilena*, chanson). Mélodie d'un mouvement modéré. Romance d'un genre grave et sentimental.

**CANTINE** n. f. (ital. *cantina*). Lieu où l'on vend à boire et à manger aux ouvriers d'un chantier, aux enfants des écoles, aux soldats, aux prisonniers, etc. Petite malle d'ordonnance : *une cantine d'officier.*

**CANTINIER** (ni-é). **ÈRE** n. Qui tient une cantine : *les cantinières de l'armée française portaient un pittoresque costume.*

**CANTIQUE** n. m. (du lat. *canticum*, chant). Chant religieux, et particulièrement chant religieux d'actions de grâces : le Noël d'Adam est un fort beau cantique. (V. *Part. hist.*)

**CANTON** n. m. (ital. *cantone*). Subdivision d'un arrondissement. Certaine étendue de pays : *canton fertile*. *Biaz*. Pièce honorable de forme carrée et qui occupe en général un coin de l'écu. (V. *BLASON*.)

— Le canton est une circonscription territoriale formée de plusieurs communes et faisant partie d'un arrondissement ; cependant, une ville et même une partie de ville peuvent former à elles seules un canton. Le canton est le ressort dans lequel s'exerce la juridiction du juge de paix ; il est aussi le siège d'un bureau d'enregistrement. Les diverses opérations du conseil de révision ont lieu au chef-lieu de canton. Chaque canton nomme un représentant au conseil général et un autre au conseil d'arrondissement.

**CANTONADE** n. f. Chacun des côtés de la scène, sur lequel se plaçaient des spectateurs privilégiés. (Vx.) Adj., la coulisse. *Parler à la cantonade*, à un personnage que l'on suppose en dehors de la scène.

**CANTONAL, E, AUX** adj. Propre au canton : *comice agricole cantonal*. *Délégué cantonal*, personne



Canot.



Chapeau canotier.



Cantharide.

chargée par le conseil départemental de surveiller les écoles primaires d'un canton.

**CANTONNEMENT** (to-ne-men) n. m. Etablissement temporaire de troupes dans un lieu habité : *le cantonnement eût mieux pour la santé du soldat que le campement*. Lieu où les troupes cantonnent. Terrain où l'on isole des bestiaux malades. Terrain de chasse ou de pêche réservé.

**CANTONNER** (to-nè) v. a. Distribuer des troupes dans les diverses habitations ou les quartiers d'une localité. Installer séparément, isoler. V. n. Prendre ses quartiers. **Se cantonner** v. pr. S'enfermer, s'isoler : *se cantonner dans une prudente réserve.*

**CANTONNIER** (to-ni-è) n. m. Celui qui est préposé à l'entretien d'une route : *les cantonniers des routes nationales sont nommés par les préfets.*

**CANTONNIÈRE** (to-ni) n. f. Décor de fenêtre ou de lit, formé de deux rideaux surmontés d'un bandeau.

**CANULE** n. f. (lat. *canula*). Petit tuyau qui s'adapte au bout d'une seringue. Tube chirurgical.

**CANUT, USE** (nu, u-se) n. Ouvrier, ouvrière en soie des fabriques à métier de Lyon.

**CANZONE** (kan-dzo-ne, ou ital. *kan-dzo-nè*) n. f. (mot ital.). Petit poème italien, divisé en stances : *les canzoni de Pétrarque sont les plus belles de la langue italienne*. (Le pluriel ital. est *canzoni*.)

**CANZONETTE** (kan-dzo-nè-te) n. f. Dans le Midi, petite chanson populaire à refrain.

**CAOUTCHOUC** (ou-tchou) n. m. (indien *cahucu*). Substance élastique et résistante, extraite par incision de plusieurs arbres ou lianes de l'Amérique, de l'Asie et de l'Afrique (vulgairement *gomme élastique*) : *le caoutchouc est une des grandes richesses du Brésil*. Objet en caoutchouc, tel que chaussure protectrice, dessous de bras, etc. *Caoutchouc vulcanisé*, caoutchouc traité par le soufre, qui sert à fabriquer des objets de toilette, des accessoires de machine électrique, des bandages de roues pneumatiques, etc. Bot. Nom vulgaire du *ficus elastica*.

**CAOUTCHOUTER** (ou-tchou-tè) v. a. Enduire de caoutchouc : *on caoutchoute les tissus pour les rendre imperméables.*

**CAP** (kap) n. m. (du lat. *caput*, tête). Tête : *armé de pied en cap*. *Cap à cap*, tête à tête. *Mar*. Avant d'un vaisseau : *mettre le cap au sud*. Pointe de terre qui s'avance dans la mer : *Barthélemy Diaz découvrit le cap de Bonne-Espérance.*

**Capotier** un cap, le tourner en longeant la côte.

**CAPABLE** adj. (lat. *capax*). Qui peut contenir, embrasser. Qui est en état de faire une chose, de produire un résultat : *homme capable de voler*. Habile, intelligent. *Capable de tout*, qui n'hésite devant rien. Investi de droits légaux : *le mineur n'est pas capable*. Substantif. *Faire le capable*, se donner pour instruit, habile. ANT. **Impuissant, incapable.**

**CAPACITAIRE** (tè-re) n. m. Celui qui, par sa profession, son instruction, etc., jouit de certains privilèges politiques. *Capacitaire en droit*, celui, celle qui a obtenu le certificat de capacité en droit.

**CAPACITÉ** n. f. (lat. *capacitas*). Contenance : *capacité d'un vase*. Intelligence, science, habileté : *personne d'une haute capacité*. La personne même ainsi douée : *consulter des capacités médicales*. Droit légal : *la capacité de la femme mariée est fort restreinte*. Mesures de capacité, nom donné aux vases destinés à mesurer les liquides et les matières sèches. (V. *LITRE* et *METRIQUE* [système].) *Capacité électrostatique d'un conducteur*, charge qu'il faut lui communiquer pour porter son potentiel de zéro à 1. (V. *FARAD*.) ANT. **Incapacité, impéritie, impuissance.**



Cap.

**CAPARAÇON** n. m. (orig. esp.). Housse ou arnaud d'ornement dont on revêt les chevaux montés ou attelés, dans les cérémonies : les caparaçons de touton était, au XVI<sup>e</sup> siècle, d'une merveilleuse richesse.

**CAPARACONNER** (so-né) v. a. Couvrir d'un caparaçon.

**CAPE** n. f. (ital. *capa*). Manteau sans manches, avec ou sans capuchon. (V. x.) *Être sous cape*, en dessous. *N'avoie que la cape et l'épée*, être sans fortune. *Mar. Grand' voile du grand mât. Être à la cape*, mettre dehors, par mauvais temps, le moins de toile possible.

**CAPELAGE** n. m. *Mar.* Action de disposer les boucles des manœuvres pour les fixer sur les vergues.

**CAPELAN** n. m. (mot provenç.). Prêtre, dans le Midi. *Lichty*, Poisson de mer du genre *gade*, à chair délicate, que les pêcheurs de morue emploient comme appât.

**CAPELER** (lé) v. a. (Prend deux l devant une syllabe muette : *je capelle*). Procéder au capelage.

**CAPELET** (lé) n. m. Tumeur molle qui se développe à la pointe du jarret d'un cheval.

**CAPELINE** n. f. (dimin. de *cape*). Coiffure de femme et d'enfant, couvrant la tête et les épaules. Bandage chirurgical, appelé aussi *bonnet d'Hippocrate*, dont la forme rappelle celle d'une capeline de femme. Chapeau de fer à long couvre-nuque, que portaient les gens de pied, au moyen âge.

**CAPENDU** (pan ou COURT-PENDU) (hour-pan n. m.). Variété excellente de pomme rouge, à très courte queue.

**CAPÉTIEN, ENNE** (si-in, è-ne) adj. Qui se rapporte aux Capétiens : la monarchie capétienne fut d'abord un Etat féodal. (V. *Part. hist.*)

**CAPHARNAÛM** (na-on) n. m. (de *Capharnaüm*, ville de Galilée). Lieu renfermant des objets entassés confusément : une boutique de brocanteur est un vrai *capharnaüm*. (V. *Part. hist.*)

**CAPILLAIRE** (pil-lè-re) adj. (du lat. *capillus*, cheveu). Relatif aux cheveux : *sève capillaire*. Fin comme un cheveu ; très fin : *tube capillaire*. *Vaisseaux capillaires*, ou subst. *capillaires*, les dernières ramifications du système circulatoire. N. m. Sorte de fougère à fronde souple et délicate : le *capillaire* fournit un sirop employé contre la toux.

**CAPILLARIMÈTRE** (pil-la) n. m. (lat. *capillus*, cheveu, et gr. *metron*, mesure). Appareil destiné à étudier la capillarité.

**CAPILLARITÉ** (pil-la) n. f. Etat d'un tube ou d'un conduit capillaire. Ensemble des propriétés des tubes capillaires à l'égard des liquides qui les traversent : l'ascension de la sève dans les végétaux est un phénomène de capillarité. Partie de la physique, qui s'occupe des phénomènes capillaires.

**CAPILOTADE** n. f. Ragout de morceaux de viandes rôties. *Fig. Mettre en capilotade*, mettre en pièce.

**CAPITAINE** (lé-ne) n. m. (du lat. *caput*, tête). Chef d'une troupe : *Mandrin fut le plus redouté des capitaines de voleurs*. Chef d'une compagnie, d'un escadron ou d'une batterie : *capitaine en premier, en second*. Commandant d'un vaisseau, d'un port, d'un ballon. Habile général : *Turenne et Montecucoli furent les deux plus fameux capitaines de leur temps*.

**CAPITAINEURIE** (lé-ne-ri) n. f. Circonscription sur laquelle s'étendait, sous l'ancien régime, l'autorité d'un capitaine des chasses.

**CAPITAL, E, AUX** (lat. *capitalis*; de *caput*, tête). adj. Essentiel, fondamental : *point capital*. Qui est comme la tête de : *ville capitale*. On il y va de la tête, de la vie *sentence capitale*. *Peine capitale*,

peine de mort. *Lettre capitale*, majuscule. *Sept péchés capitaux* (les), péchés qui sont comme le principe de tous les autres : les *sept péchés capitaux* sont : l'orgueil, l'avarice, la luxure, l'envie, la gourmandise, la colère et la paresse.

**CAPITAL** n. m. (même étym.). La chose essentielle : *se bien conduire, voilà le capital*. Somme qui rapporte intérêt : *placer ses capitaux en rente sur l'Etat*. Fonds monnayés ou monnayables d'une société d'exploitation : *toute industrie ne vit que par l'union du capital et du travail*. Bieus que l'on possède : *manger son capital*.

**CAPITALE** n. f. (même étym.). Ville principale d'un Etat, qui est le siège des pouvoirs publics. *Paris est la capitale de la France*. Lettre majuscule : Bissectrice de l'angle saillant d'un ouvrage fortifié.

**CAPITALISABLE** (za-ble) adj. Qui peut être capitalisé : *intérêts capitalisables*.

**CAPITALISER** (za-si-on) n. f. Action de capitaliser et, au fig., d'amasser.

**CAPITALISER** (zé) v. a. Convertir en capital. V. n. Thésauriser.

**CAPITALISME** (lis-me) n. m. Puissance des capitaux et des capitalistes.

**CAPITALISTE** (lis-te) n. et adj. Qui a des capitaux, particulièrement des capitaux engagés dans une entreprise.

**CAPITAN** n. m. (ital. *capitano*). Fanfaron de comédie : le *capitan* figure dans la comédie de *Plaute*.

**CAPITANE** n. f. Autrefois, galère du capitaine général. Adjectif : *galère capitane*.

**CAPITAN-PACHA** n. m. Grand amiral turc.

**CAPITATION** (si-on) n. f. (du lat. *caput*, tête). Impôt. Taxe par tête : les prestations sont une forme de capitation.

**CAPITE, E** adj. (du lat. *caput*, tête). Bot. Terminé en tête arrondie.

**CAPITEUX, EUSE** (sé, ce-se) adj. (du lat. *caput*, tête). Qui porte à la tête : *vin capiteux*.

**CAPITOLE** n. m. Ancienne forteresse de Rome. (V. *Part. hist.*) *Monter au Capitole*, triompher.

**CAPITOLIN, E** adj. Qui a rapport au Capitole.

**CAPITON** n. m. (ital. *capitone*). Bourre de soie.

**CAPITONNER** (to-né) v. a. Rembourrer un siège en la piquant de place en place : *capitoner un fauteuil*.

**CAPITONNAGE** (to-na-je) n. m. Action de capitonner. Ouvrage capitonné.

**CAPITONNER** (to-né) v. a. Rembourrer un siège en la piquant de place en place : *capitoner un fauteuil*.

**CAPITOU** n. m. Nom des anciens magistrats municipaux de Toulouse.

**CAPITOUILLAT** (la) n. m. Dignité de capitoul.

**CAPITULAIRE** (lé-re) adj. Appartenant à un chapitre de chanoines ou de religieux : *les évêques étaient élus jadis par les assemblées capitulaires*. N. m. pl. Actes législatifs émanant des rois de la première et de la seconde race et divisés en chapitres (*capitula*) : les Capitulaires de Charlemagne sont un précieux monument historique. (V. *Part. hist.*)

**CAPITULAIREMENT** (lé-re-man) adv. (de *capitulaire*). En chapitre : *religieux capitulairement assemblés*.

**CAPITULAIRE** (lar) n. m. (de *capituler*). Fam. Lâche, homme qui se dérobe.

**CAPITULATION** (si-on) n. f. (de *capituler*). Traité pour la reddition d'une place : *la reddition de Huningue (1815) fut une glorieuse capitulation*. Convention qui réglait les droits des sujets chrétiens des territoires musulmans. Accommodement entre deux parties. *Fig.* Sacrifice imposé par la nécessité. *Capitulation de conscience*, composition honteuse avec soi-même.

**CAPITULE** (lé) n. m. (du lat. *ca-pitulum*, petite tête, chapitre). Petite prière qu'on dit après certains offices. Genre d'inflorescence de plusieurs fleurs : les composées fleurissent en capitule.

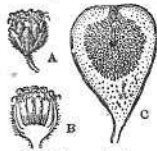
**CAPITULEL** (lé) v. n. Traiter de la reddition d'une place. *Fig.* Entrer en accommodement.



Caparaçon (XVI<sup>e</sup> s.).



Capeline.



Capitules : A. De

*pitulum*, petite tête, chapitre). B. Coupe ;

Petite prière qu'on dit après

certaines offices. Genre d'inflorescence de plusieurs

fleurs : les composées fleurissent en capitule.

**CAPITULEL** (lé) v. n. Traiter de la reddition

d'une place. *Fig.* Entrer en accommodement.

**CAPON, ONNE** (o-ne) adj. et n. (de *chapon*). Poltron. ANT. Hardi.

**CAPONNER** (po-ne) v. n. Pop. Faire le capon, montrer de la lâcheté.

**CAPONNIERE** (po-ni) n. f. (ital. *capponiera*). Chemin pratiqué dans le fossé à sec d'une place forte, pour joindre la tenaille à la demi-lune.

**CAPORAL** n. m. (ital. *caporale*). Militaire qui occupe le grade le moins élevé dans l'infanterie : le *caporal commandant* a une *ceccoude*. Tabac à fumer, d'une qualité inférieure. **Petit caporal**, surnom familier donné à Napoléon I<sup>er</sup> par ses soldats.

**CAPORALISER** (ze) v. a. Soumettre au régime du caporalisme.

**CAPORALISME** (lis-me) n. m. (de *caporal*). Régime politique, ou les militaires ont la principale influence.

**CAPOT** (po) n. m. (de *cape*). Manteau à capuchon. Pièce ou capuchon de toile employé en marine pour protéger les objets contre la pluie ou les choes. Couverture métallique qui, dans une voiture automobile, sert à protéger le moteur.

**CAPOT** (po) adj. invar. Se dit du joueur qui n'a pas fait de levée : *elle est restée capot*. *Faire capot*, faire toutes les levées. *Fig.* Contus, interdit : *rester capot devant une réprimande*. N. m. Coup qui rend l'adversaire capot : *craindre le capot*. (On dit aussi, mais abusivement : *craindre la capote*.)

**CAPOTAGE** n. m. (de *cap*). Disposition donnée à la capote d'une voiture, pour l'ouvrir ou la fermer.

**CAPOTE** n. f. (dimin. de *cape*). Manteau à capuchon. Redingote à l'usage des soldats : *la capote est la tenue de campagne de l'infanterie française, sauf les zouaves et les turcos*. Chapeau de femme. Couverture en cuir d'un cabriolet.

**CAPOTER** (té) v. n. Autom. et aviat. Culbuter en avant, en parlant d'un appareil.

**CÂPRE** n. f. (lat. *capparis*). Bouton à fleur du câprier épineux, qui se conifit dans le vinaigre et sert d'assaisonnement.

**CAPRICANT** (kan). E adj. (du lat. *capra*, chèvre. Inegal, sautillant : *allure capricante*.)

**CAPRICE** n. m. (ital. *capriccio* ; de *capra*, chèvre, à cause de l'allure capricieuse de cet animal). Volonté subite et irrésolue : *céder aux caprices d'un enfant, c'est lui rendre un mauvais service*. Gout soudain et passager : *les caprices de la mode*. Fantaisie d'imagination.

**CAPRICIEUSEMENT** (ze-man) adv. Par caprice.

**CAPRICIEUX, EISE** (si-è, eu-ze) adj. Qui a des caprices. N. : c'est un *capricieux*, une *capricieuse*.

**CAPRICORNE** n. m. Genre d'insectes coléoptères : *le capricorne musqué* à une *odeur de rose*. Astron. V. *Part. Hist.*

**CÂPRIER** (pri-è) n. m. Genre de capparidacées, comprenant des arbrisseaux des régions chaudes du globe, qui produisent les câpres.

**CÂPRIÈRE** n. f. Champ planté de câpriers. Boîte ou pot à conserver les câpres.

**CAPRIFICATION** (si-on) n. f. (du lat. *caprificus*, figuier sauvage). Opération qui consiste à placer des fruits de figuier sauvage sur les figuiers cultivés, pour favoriser la fructification de ces derniers.

**CAPRIFOLIACÉES** (sé) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type le *chevre-feuille*. S. une *caprifoliacée*.

**CAPRIN, E** adj. (du lat. *capra*, chèvre). Relatif à la chèvre : *race caprine*.

**CAPRON** ou **CÂPERON** n. m. Grosse fraise.

**CAPRONIER** (ni-è) n. m. Variété de fraisier qui produit le capron.

**CAPRYLIQUE** adj. (du lat. *capra*, chèvre). Se dit d'un acide extrait du beurre rance.

**CAPSULAGE** n. m. Opération qui consiste à recouvrir le goulot d'une bouteille d'une capsule d'étain.

**CAPSULAIRE** (le-re) adj. Qui s'ouvre en forme de capsule : *fruit capsulaire*.

**CAPSULE** n. f. (lat. *capsula*). Bot. Enveloppe sèche, qui renferme les semences et les graines : *le fruit du pavot est une capsule*. Enveloppe de cuivre, contenant une amorce au fulminate,

pour les armes à piston : *il faut préserver les capsules de l'humidité*. Enveloppe soluble, contenant certains médicaments de saveur désagréable. Coiffe métallique, recouvrant le bouchon et le goulot d'une bouteille. *Chim.* Vase arrondi, employé surtout pour les évaporations.

**CAPSULERIE** (rè) n. f. Fabrique de capsules.

**CAPTAGE** n. m. Action de capter une source : *le captage des eaux de la Vanne a donné à Paris des eaux très pures*.

**CAPITAL** n. m. Titre du moyen âge, employé en Gascogne comme syn. de CAPITAINE, de SEIGNEUR : *le capital de Buch fut battu à Cocherel par Du Guesclin*.

**CAPTATEUR, TRICE** n. Qui use de captation.

**CAPTATION** (si-on) n. f. (de *capter*). Manœuvre perfide pour s'emparer d'une succession, surprendre une donation, un legs : *la captation, si elle est prouvée, entraîne la nullité d'un testament*.

**CAPTAIRE** adj. Qui a pour but la captation : *manceuvres captaires*. Entaché de captation.

**CAPTER** (kap-tè) v. a. (lat. *captare*). Obtenir par insinuation : *Concini capta la confiance de Marie de Médicis*. Amener dans un lieu déterminé des eaux de source au moyen de tranchées, d'aqueducs, etc.

**CAPTEUSEMENT** (kap-si-eu-ze-man) adv. D'une manière capteuse : *interroger capteusement un accusé*.

**CAPTEUX, EISE** (kap-si-è, eu-ze) adj. Insidieux qui cherche à tromper : *raisonnement capteux*.

**CAPTIF, IVE** adj. et n. (lat. *captivus* ; de *capere*, prendre). Prisonnier : *les Romains, au lendemain du triomphe, massacraient leurs captifs*. Tenu dans une extrême contrainte : *âme captive du plaisir*. *Ballon captif*, ballon retenu par un câble.

ANT. **Libre**.

**CAPTIVANT** (tan). E adj. Qui captive : *les romans de Dumas père sont en général captivants*.

**CAPTIVER** (vé) v. a. (de *captif*). Assujettir. *Captiver l'attention, les esprits, les charmes, les séduire*.

**CAPTIVITÉ** n. f. (de *captif*). Privation de la liberté : *beaucoup d'oiseaux ne peuvent vivre en captivité*. *Fig.* Sujétion, gêne pénible. ANT. **Liberté**.

**CAPTURE** n. f. Action de capturer un homme, un navire, des marchandises de contrebande : *Jean Bart fit de nombreuses captures*. Ce qu'on capture.

**CAPTURER** (ré) v. a. (du lat. *captum*, supin de *capere*, prendre). Parvenir à s'emparer.

**CAPUCE** n. m. (ital. *cappuccio*). Capuchon pointu de certains moines.

**CAPUCHE** n. f. Coiffure en forme de capuchon.

**CAPUCHON** n. m. (ital. *cappuccio*). Vêtement de tête, qui peut se rabattre en arrière. *Prendre le capuchon*, se faire moine. Garniture de tête, qui protège et ferme l'extrémité des tuyaux de cheminée.

**CAPUCHONNÉ** (cho-né), E adj. En forme de capuchon.

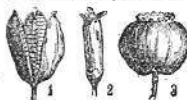
**CAPUCHONNER** (cho-né) v. n. Fermer l'orifice d'une cheminée à l'aide d'un capuchon.

**CAPUCIN** n. m. (ital. *capucino*). Capuchon. Religieux de l'ordre de Saint-François :

*à Paris, avant la Révolution, les capucins étaient chargés d'éteindre les incendies*.

**CAPUCINADE** n. f. Sermon trivial, grossier, comme ceux que les capucins avaient coutume d'adresser au menu peuple. Tirade banale et plate.

**CAPUCINE** n. f. Religieuse d'un ordre mendiant de Saint-François : *les capucines étaient appelées aussi Dames de la Passion*.



Capsules : 1. D'iris ; 2. D'œillet ; 3. De pavot.



Capote.



Capote.



Capricorne.



**CAPUCINE** n. f. Genre de géraniacées ornementales. Anneau qui assujettit le canon d'une arme à feu. Courbe qui relie l'épéron et l'étrave.

**CAPUCINIÈRE** n. f. Maison de capucines. Fig. Mais-n habitée par des personnes très dévotes.

**CAPULET** (lé) n. m. Capuchon de femme, en usage dans les Pyrénées.

**CAPUT-MORTUUM** (put-mor-tou) n. m. (mots lat. qui signif. tête morte). Expression par laquelle les alchimistes désignaient le résidu non liquide de leurs analyses. Fig. Résultat, unité sans valeur.

**CAQUAGE** (ka-je) n. m. Action de caquer. **CAQUE** n. f. (de *caquer*). Barrique où l'on presse les harengs salés; *se caque comme des harengs en caque*. Prov.: *La caque sent toujours le harang*, on se ressent toujours de son origine.

**CAQUER** (ké) v. a. (fam. *kaaken*). Mettre des harengs en caque. (On dit aussi ENCAQUER.)

**CAQUET** (lé) n. m. (onomat.). Cri de la poule qui va pondre. Babil importun. *Rabotte le caquet de quelqu'un*, le faire taire. Pl. Propos médisants.

**CAQUETAGE** (ka-ta-je) n. m. ou **CAQUETERIE** (ka-ta-ri) n. f. Action de caqueter; *le caquetage est le défaut particulier aux petites filles*.

**CAQUETER** (ka-té) v. n. (de *caquet*). — Prend deux l devant une syllabe muette; *elle caquetterie*. Se dit du cri de la poule qui va pondre. Fig. Babillier.

**CAQUETEUR**, **EUSE** (ka-keur, eu-ze) adj. et n. Qui caquette, qui bavarde.

**CAQUER**, **EUSE** (keur, eu-ze) n. Celui, celle qui caque les harengs.

**CAR** conj. du lat. *quare*, c'est pourquoi. Qui marque la preuve, la raison de la proposition avancée; *travaillez, car le temps presse*. N. m.: les *car*, raisons données pour expliquer quelque chose; *avec ces gens retors, il y a toujours des si, des mais et des car*.

**CARABE** n. m. Genre d'insectes coléoptères; *le carabe doré est vulgairement appelé jardinière*. (Le carabe n'a pas d'ailes, mais il court vite; il est carnassier et très vorace. Il détruit une foule de chenilles nuisibles.)

**CARABIN** n. m. Autrefois, soldat de cavalerie légère, armé de l'arquebuse longue ou carabine. *Auj. Fom.* Etudiant en chirurgie, en médecine.

**CARABINE** n. f. Fusil court, léger, à canon ordinairement rayé; *la carabine fut longtemps l'arme particulière des chasseurs à pied*.

**CARABINÉ**, **E** adj. *Fam.* Violent, excessif; *recevoir une réprimande carabinée*. *Mar.* Brise carabinée, brise soudaine et violente.

**CARABINIER** (mi-é) n. m. Dans certains pays, soldat, à pied ou à cheval, faisant partie d'un corps spécial, ou armé d'une carabine; *les carabiniers ont été supprimés en France en 1871*. En Italie, gendarme; en Espagne, douanier.

**CARACAL** n. m. Carnassier vois n du lynx, qui habite le nord de l'Afrique. Pl. des *caracals*.

**CARACO** n. m. Vêtement de dessus pour les femmes, en forme de camisole prenant la taille.

**CARACOLE** n. f. (de l'esp. *caracol*, limaçon). Spirale; *escalier en caracole*. Mouvement en rond ou en demi-rond, qu'on fait exécuter à un cheval.

**CARACOLER** (lé) v. n. Faire des caracoles; *Charles VIII aimait à voir Bayard caracoler*. Aller çà et là, de droite et de gauche. Cabrioler, sautiller.

**CARACTÈRE** n. m. (gr. *kharaktér*; de *kharassein*, graver). Figure dont on se sert dans l'écriture; *les caractères arabes, phéniciens*. Type dont on se sert dans l'imprimerie; *les caractères d'imprimerie sont faits d'un alliage de plomb, d'étain et d'antimoine*.



Capucine.



Carabe.



Carabinier, en 1868.

*Fig.* Nature de l'âme; *ce n'est pas notre situation, c'est notre caractère qui nous rend heureux ou malheureux*. Fourneté, courage; *montrer du caractère*. Marque, empreinte; *à la cour de Louis XIV, on voyait tous les caractères de la grandeur*. Expression, trait original et saillant; *une œuvre de grand caractère*. Ce qui est p. opre à une chose; *la raison est le caractère distinctif de l'homme*. Titre, dignité, mission; *caractère d'ambassadeur*. **Danse de caractère**, danse qui exprime une action et des sentiments.

**CARACTÉRISER** (zé) v. a. Déterminer avec précision; *caractériser un siècle, un personnage*.

**CARACTÉRISTIQUE** (ris-ti-ke) adj. Qui caractérise; *signe caractéristique*. *Gram.* Adj. et n. f. Lettre qui se retrouve toujours dans des cas semblables qu'elle sert à déterminer; *la lettre s est la lettre caractéristique* (ou est la caractéristique) *du syllabaire Mathém.* Caractéristique d'un logarithme, partie de ce logarithme, qui exprime des unités entières. *Caractéristique d'une machine*, courbe représentant la variation de l'un des éléments de la machine en fonction d'un autre.

**CARACEL** (lu) n. m. (de *Karakoul*, n. de ville). Variété de mouton de l'Asie centrale, à toison longue et ondulée. (C'est le fourreau. Le jeune mouton caracel fournit lastrakan.)

**CARAFE** n. f. (ital. *caraffa*; de l'ar. *garafa*, puits). Sorte de bouteille à base large, en verre ou en cristal; son contenu.

**CARAFON** n. m. Petite carafe; son contenu.



Carafon. Carafe.

**CARAÏBE** (ra-i-be) adj. et n. Qui se rapporte aux indigènes des Antilles et des côtes voisines de l'Amérique.

**CARAÏTE** (ra-i-té) n. m. Sectaire juif, qui rejette la tradition des rabbins et n'admet que l'Écriture.

**CARAMBA** (ran). Juron espagnol ou portugais.

**CARAMBOLE** (ran) n. m. Action de caramboler.

**CARAMBOLER** (ran-bo-lé) v. n. Au billard, pousser une bille de manière qu'elle aille du même coup toucher les deux autres.

**CARAMEL** (mél) n. m. (esp. *caramelo*). Sucre fondu et en partie décomposé par l'action du feu; *le caramel possède une odeur aromatique et caractéristique*. Bonbon fait avec du sucre ainsi préparé.

**CARAMELISATION** (za-si-on) n. f. Réduction du sucre en caramel.

**CARAMELISER** (zé) v. a. Réduire en caramel, en parlant du sucre. Mêler de caramel; *on caramélise l'eau-de-vie pour lui donner de la couleur*.

**CARAPACHE** n. f. (esp. *carapacho*). Test osseux, corne ou calcétre, protégeant le corps des tortues, des crustacés, etc.; *la carapace du crocodile est à l'épreuve de la balle*.

**CARAQUE** n. f. Vaisseau portugais, qui faisait le voyage du Brésil et des Indes orientales, au xvii<sup>e</sup> siècle. Adj. f. Se dit d'une porcelaine fine apportée en Europe par les caraves portugaises; *porcelaine caraque*.

**CARAT** (ra) n. m. (gr. *keration*). Partied'orfèvrage un vingt-quatrième de poids total d'un alliage. Unité de poids de 20 centigrammes (2 dg) pour peser les diamants, les perles, etc.; *diamant de 50 carats*. *Du carat*, diamants très petits qui se vendent au poids. *Fig.* *Sot à vingt-quatre, à trente-six carats*, au suprême degré.



Caravane.

**CARAVANE** n. f. (persan *karouan*). Troupe de voyageurs réunis pour franchir un désert, une con-



trée peu sûre, etc. : le *chameau* est, par excellence, la bête de somme des caravanes.

**CARAVANIER** (ni é) n. m. Conducteur des bêtes de somme, dans une caravane.

**CARAVANSÉRAIL** (ra, li mill.) n. m. (persan *karavan-serai*). En Orient, abri réservé aux caravanes. Fig. Endroit fréquenté par un grand nombre d'étrangers de différentes nations.

**CARAVELLE** (pè-de) n. f. (ital. *caravella*). Navire turc. Navire italien, espagnol ou portugais, à quatre mâts et à voilure latine : c'est avec quatre frêles caravelles que Christophe Colomb découvrit l'Amérique.

**CARBET** (bè) n. m. Aux Antilles, grande case pour plusieurs familles, bâtie avec des pieux et des feuillages. Hangar pour abriter les engins de pêche.

**CARBONADO** n. m. (mot esp. signif. *charbon*). Diamant noir, utilisé surtout pour le forage des roches.

**CARBONARISME** (ris-me) n. m. Société politique secrète, formée par les carbonari. (V. *Part. hist.*)

**CARBONARO** n. m. (mot ital. signif. *carbonnier*). Affilié au carbonarisme. Pl. des carbonari.

**CARBONATE** n. m. Chim. Sel de l'acide carbonique.

**CARBONATE** (bè) v. a. Transformer en carbonate. Additionner de carbonate.

**CARBONE** n. m. (du lat. *carbo, onis*, charbon). Chim. Corps simple C, qui se rencontre dans la nature, soit cristallisé (diamant graphite), soit amorphe (charbon de terre, houille, anthracite, lignite). [L'oxyde de carbone est un poison violent.]

**CARBONE**, E adj. Qui contient du carbone.

**CARBONEUX**, EUSE (neù, -se) adj. Qui contient du carbone : de la nature du carbone.

**CARBONIDE** ou **CARBONOÏDE** (no-i-de) adj. Chim. Qui ressemble au carbone.

**CARBONIFÈRE** adj. Qui contient du charbon : terrain carbonifère.

**CARBONIQUE** adj. Se dit d'un anhydride (CO<sup>2</sup>) résultant de la combinaison du carbone avec l'oxygène : l'anhydride ou gaz carbonique a été défini par Lavoisier. — L'acide (CO<sup>2</sup>H) n'a pu être isolé, mais on connaît ses sels, dits carbonates. Le gaz carbonique est produit par la combustion du charbon, la fermentation des liquides, la respiration des animaux, des plantes, etc. C'est un gaz incolore, inodore, à saveur acre, asphyxiant, de densité 1.82. Etant plus lourd que l'air, il se tient dans les parties basses de l'endroit où il se produit : au fond des caves, sur le sol de certaines grottes (grotte du Chien, en Italie, à Pouzzoles), etc. Une bougie allumée s'éteint quand on la plonge dans le gaz carbonique.

**CARBONISATION** (za-si-on) n. f. Transformation d'un corps en charbon : la carbonisation des os fournit le noir animal.

**CARBONISER** (zé) v. a. Réduire en charbon.

**CARBONNADE** (bo-na-de) n. f. (ital. *carbonata*). Viande grillée sur des charbons.

**CARBORUNDUM** (ron-dom) n. m. Chim. Composé de charbon et de silicium, Syn. CARBURE DE SILICIUM.

**CARBURANT** (ran) adj. et n. m. Qui contient du carbone d'hydrogène : le benzol est un carburant.

**CARBURATEUR**, TRICE adj. Se dit des appareils destinés à produire la carburation de certains corps. N. m. Appareil destiné à produire une saturation complète du gaz d'éclairage ou de l'air, par des vapeurs d'huiles hydrocarbonées. (V. CARBURATION.)

**CARBURATION** (si-on) n. f. Opération qui a pour objet de soumettre certains corps à l'action du carbone : la carburation du fer a pour objet de le transformer en acier. Saturation de l'air ou du gaz d'éclairage par des vapeurs d'hydrocarbures. — Cette opération a pour but soit de donner à une flamme un éclat plus intense, soit de former un mélange detonant, tel que celui dont l'explosion actionne les moteurs à alcool ou à pétrole.

**CARBURE** n. m. Chim. Combinaison du carbone avec un autre corps simple : le gaz d'éclairage est un carbure d'hydrogène.

**CARBURE**, E adj. Qui contient du carbone : hydrogène carburé. Syn. de CARBONÉ.

**CARBYLAMINE** n. f. Nom donné aux éthers isocyanhydriques.

**CARCAILLER** (ka, li mill.) é) v. n. Crier, en parlant de la caille.

**CARCAJOU** n. m. Nom vulgaire ou blaireau d'Amérique.

**CARCAN** n. m. De l'anc haut all. *querca, cou*. Au treil, collier de fer pour attacher un criminel au poteau d'exposition. Cette peine : la peine du carcan a été supprimée en 1832. Pop. Mauvais cheval.

**CARCASSE** (ka-se) n. f. (ital. *carcassa*). Charpente osseuse d'un animal : la carcasse humaine s'appelle squelette. Fam. Le corps humain : promener sa carcasse. Appareil destiné à soutenir un ensemble : carcasse d'abat-jour. Charpente : carcasse d'un navire.

**CARCEL** (sè) n. m. Lampe à rouges et à piston, inventée par l'horloger français Carcel en 1800. Ancienne unité d'intensité lumineuse.

**CARCINOMATEUX**, EUSE (teù, eu-se) adj. De la nature du carcinome.

**CARCINOME** n. m. Méd. Syn. de CANCER.

**CARDAGE** n. m. Action de carder.

**CARDAMINE** n. f. Genre de crucifères, dont une espèce est appelée vulgairement *croton des prés*.

**CARDANOME** n. m. Espèce d'amome des Indes qui produit une huile volatile et des graines d'un goût agréable.

**CARDAN** n. m. (de *Cardan* n. pr.) Articulation mécanique permettant des mouvements dans tous les sens.

**CARDE** n. f. (du lat. *carduus*, chardon). Côte comestible du chardon. Tête épineuse de la cardere. Machine garnie de chardon, pour peigner le drap. Brosse garnie de pointes métalliques, servant au même usage.

**CARDÉE** (dé) n. f. Quantité de textile qu'on prend à la fois entre deux cardes : cardée de laine.

**CARDER** (de) v. a. Peigner, démêler de la laine, etc., avec des cardes.

**CARDERE** n. f. Nom vulgaire du chardon à foulon, dont les têtes garnies d'aspérités sont employées au cardage des étoffes.

**CARDERIE** (ri) n. f. Atelier où l'on carde la laine et d'autres matières textiles.

**CARDEUR**, EUSE (eu-se) n. Personne qui carde : une cardeuse de matières. N. f. Machine à carder.

**CARDIA** n. m. (du gr. *kardia*, cœur). Orifice supérieur de l'estomac, situé non loin du cœur.

**CARDIALGIE** (jè) n. f. (gr. *kardia*, cœur, et *algos*, douleur). Douleur du cœur ou du cardia.

**CARDIAQUE** adj. (du gr. *kardia*, cœur). Qui appartient au cœur. Se dit d'un médicament tonique : potion cardiaque, ou substantif : un cardiaque. N. Personne atteinte d'une maladie de cœur.

**CARDINAL**, E, AUX adj. (lat. *cardinalis*; de *cardo*, mis, gond). Principal. Verus cardinales, la Justice, la Prudence, la Tempérance et la Force. Points cardinaux. Est, le sud, l'ouest et le nord. (V. ROSE DES VENTS). Nombre cardinal, qui exprime le nombre, la quantité, comme un, deux, trois, quatre, etc.

**CARDINAL** n. m. Un des soixante-dix prélats qui forment le sacré collège, sont les électeurs, les ministres et les conseillers du pape : la pourpre est la couleur du costume officiel des cardinaux. Genre d'oiseaux, à plumage rouge, de l'Amérique du Nord.

**CARDINALET** (la) n. m. Dignité de cardinal : être promu au cardinalat.

**CARDINALICE** adj. Qui a rapport aux cardinaux : dignité cardinalice.



Carcan.



Cardes.



Cardère.



Cardinal.

**CARDIOGRAPHE** n. m. gr. *kardia*, cœur, et *graphein*, écrire, Ecrivain qui traite de la description et des maladies du cœur. Appareil enregistreur des mouvements du cœur.

**CARDIOGRAPHIE** (fi) n. f. Description du cœur. **CARDIOLOGIE** n. f. Partie de l'anatomie, de la physiologie, etc., qui traite du cœur.

**CARDITE** n. f. Inflammation du cœur.

**CARDON** n. m. du lat. *carduus*, chardon. Plante potagère bisannuelle, du même genre que l'artichaut : on sème au printemps, sur couche, la graine de cardon. **CARDONNETTE** (do-né-te) n. f. Bot. V. CHAR-DONNETTE.

**CARÈME** n. m. du lat. *quadagesima*, quarantième. Temps d'abstinence pour les catholiques, entre le mercredi des Cendres et le jour de Pâques. Fig. Visage de carême, pâle et défilé. Prov. : Arriver comme marée en carême, arriver fort à propos, comme la marée (le poisson) dans un temps où les aliments gras sont prohibés par l'Eglise.

**CARÈME-PRENANT** (nan) n. m. Les trois jours gras qui précèdent le mercredi des Cendres. Fig. Personne déguisée ou vêtue d'une manière extravagante. Pl. des carêmes-prenants.

**CARENAGE** n. m. Action de caréner un vaisseau. Lieu où cette opération peut se pratiquer.

**CARENCE** (ran-sé) n. f. (du lat. *carere*, manquer). Dr. Absence de tous objets mobiliers pouvant répondre d'une dette : procès-verbal de carence. Action de faire défaut.

**CARENER** (sé) v. a. Constaté la carence d'une personne dans une affaire d'honneur, un match, etc.

**CARENÉ** n. f. (lat. *carina*). Partie inférieure d'un navire, la quille et les flancs, jusqu'à fleur d'eau : les carènes des navires en bois sont en général recouvertes de cuivre.

**CARENER** (né) v. a. (Se conj. comme accélérer.) Nettoyer ou réparer la carène d'un navire.

**CARESSANT** (ré-san), E. adj. Qui caresse : le chien est fidèle et caressant.

**CARESSÉ** (ré-sé) n. f. (ital. *carezza*). Atteouchement tendre ou affectueux : faire des caresses à un enfant. Poét. Frôlement doux et agréable : les caresses de la brise. Démonstration d'amitié, en paroles ou en actions : il faut se méfier des caresses des flatteurs. Fig. : les caresses de la Fortune.

**CARESSER** (ré-sé) v. a. Faire des caresses : le chien caresse la main qui le frappe. Nourrir, entretenir avec amour : caresser de vaines espérances. ANT. Battre, rudoyer.

**CARET** (ré) n. m. (malais *karat*). Nom vulgaire de la grosse tortue imbriquée, propre aux mers chaudes.

**CARET** (ré) n. m. (pour charet, petit char). Sorte de dévidoir. Fil de caret, gros fil à fabriquer les cordages.

**CAREX** (réks) n. m. Bot. Nom scientifique des laïches, variété de cyperacées.

**CARGAISON** (ghé-zan) n. f. (du provenc. *cargar*, charger). Ensemble des marchandises qui font la charge entière d'un navire : le capitaine du navire est responsable de la cargaison. Action de charger un navire.

**CARGO-BOT** (bôt) ou simplement **CARGO** n. m. Bâtim. spécialement destiné au transport des marchandises. Pl. des *cargo-boats*.

**CARGUE** (kar-ghé) n. f. Cordages qui servent à relever les voiles contre leurs vergues.

**CARGLER** (ghé) v. a. Replier, serer les voiles.

**CARICARY** ou **CARRY** n. m. Epi-ce composée de piment, curcuma, etc.

**CARIATIDE** ou **CARYATIDE** n. f. (de *Carya*, n. de ville grecque ancienne). Statue de femme ou d'homme, qui soutient une corniche : les cariatides de Jean Goujon ont donné leur nom à une des plus intéressantes salles du Louvre.

**CARIBOU** n. m. Renne du Canada.

**CARICATUREL**, E, AUX adj. Qui tient de la caricature.

**CARICATURE** n. f. (de l'ital. *caricare*, charger). Reproduction grotesque d'une personne ou d'une chose par le dessin, la peinture : la caricature exige une réelle science du dessin, image grotesque. Fig. et fam. Personne ridicule.

**CARICATURER** (ré) ou **CARICATURISER** (zé) v. a. Reproduire en caricature.

**CARICATURISTE** (ris-té) n. m. Celui qui fait des caricatures : Chou, Gavarni, Daubigny et Henri Monnier furent les grands caricaturistes de leur temps.

**CARIE** (ri) n. f. (lat. *caries*). Maladie inflammatoire des os et des dents, se terminant par leur ramollissement et leur destruction. Maladie des grains de froment. Pourriture des arbres.

**CARIEN-ENNE** (ri-in, é-ne) adj. et n. De la Carie.

**CARIER** (ri-é) v. a. (Se conj. comme *prier*). Gâter par l'effet de la carie : une dent malade suffit pour carier toutes les autres. Se carier v. pr. Etre affecté de carie : os qui se carie.

**CARILLON** (il mil.) n. m. (du bas lat. *quadrinio*, réunion de quatre choses). Réunion des cloches ou des timbres d'une horloge, accordés à différents tons : les carillons de Flandre peuvent exécuter des airs complets. Sorte d'harmonica, formant une ou deux octaves musicales. Sonnerie de ces cloches. Par ext. Sonnerie de cloches, vive et précipitée. Fig. Grand bruit : faire du carillon.

**CARILLONNÉ** (il mil., o-né), E. adj. Se dit des fêtes solennelles, annoncées par des carillons.

**CARILLONNEMENT** (il mil., o-ne-man) n. m. Action de carillonner.

**CARILLONNER** (il mil., o-né) v. n. Sonner le carillon. Agiter vivement une sonnette à une porte. Faire beaucoup de bruit. V. a. Sonner en carillon : carillonner un air.

**CARILLONNEUR** (il mil., o-neur) n. m. Celui qui carillonne.

**CARLIN** n. m. (ital. *carlino*; de *Carlo*, Charles). Ancienne monnaie d'Italie, en or ou en argent, de valeurs diverses.

**CARLIN** n. m. Petit dogue à poil ras, à museau noir et écarasé : les carlins ont été fort à la mode comme chiens d'appartement.

**CARLINE** n. f. Variété de charbon herbacé.

**CARLINGUE** (lin-ghé) n. f. Grosse pièce de bois, placée à l'intérieur d'un navire dans le sens de la quille et servant à consolider la carène. (Ses extrémités relevées se nomment *marquins*.) Partie de l'avion, où se placent le mécanicien et les passagers.

**CARLISME** (lis-me) n. m. Opinion politique des carlistes.

**CARLISTE** (lis-te) adj. et n. V. Part. hist.

**CARLOVINGIEN**, ENNE (jt-in, é-ne) adj. et n. Syn. de CAROLINGIEN.

**CARMAGNOLE** (gar-no-le) n. f. Veste courte en usage pendant la Révolution. Sorte de ronde révolutionnaire, dansée en 1793. Chanson qui accompagnait cette danse. — La veste dite *carmagnole* fut apportée en France par des ouvriers piémontais, originaires de *Carmagnola*. Les fédérés marseillais l'importèrent à Paris, où elle fut adoptée par les révolutionnaires.

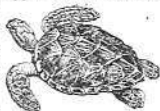
**CARME** n. m. Religieux de l'ordre du Mont-Carmel. *Carmes déchaussés*, ceux qui vont nu-pieds : l'ordre des Carmes, fondé en Palestine au XII<sup>e</sup> siècle, s'introduisit en France sous Louis IX.

**CARMELENE** n. f. (esp. *carmelina*). Laine de vigogne. Adjectif : laine carmeline.

**CARMELETTE** n. f. Religieuse de l'ordre du Mont-Carmel. *Carmélites déchaussées*, celles qui vont nu-pieds : la règle des carmélites est très sévère. Adjectif. Couleur carmélite, couleur brun pâle.

**CARMIN** n. m. (de *kermes*, et de *minium*). Couleur d'un rouge éclatant, généralement tirée de la cochenille. Fig. : des lèvres de carmin.

**CARMINATIF**, IVE adj. (du lat. *carminare*, carder, nettoyer). Se dit des remèdes qui ont la propriété d'expulser les vents des intestins. N. m. : l'essence d'anis est un carminatif.



Caret.



Cariatide.



Carlin.

**CARMINÉ, E** adj. Qui renferme du carmin : *laque carminée*.

**CARMINER** (né) v. a. Colorier ou teindre en carmin : *carminer de la soie*.

**CARNAGE** n. m. (ital. *carnaggio*). Massacre, tuerie; *les croisés firent, à Béziers, un affreux carnage des albigeois, en 1209*. Chair qui sert de pâture aux bêtes féroces, ou qu'on donne aux chiens de chasse.

**CARNAÏSE** (né-re) adj. (du lat. *caro, carnis*, chair). Qui vit de la viande ou sur la viande.

**CARNASSIER** (na-si-é), **ÈRE** adj. Qui se repait généralement de chair crue et en est avide; le *tygre est carnassier*. N. m. pl. Ordre de mammifères à dents canines, incisives et molaires, à ongles aigus, comprenant les genres *lion, tygre, chat, chien*, etc. : *les carnassiers possèdent une molaire spéciale tranchante, dite dent carnassière*. S. un *carnassier*.

**CARNASSIERE** (na-si) n. f. Sac en filet, pour mettre le gibier. (On dit aussi *CARNIER*.)



Carnassier.

**CARNATION** (si-on) n. f. (du lat. *caro, carnis*, chair). Teint, coloration, apparence des chairs d'une personne; *belle carnation*. Peint. Coloris des chairs; le *Titian excelle dans la peinture des carnations*.

**CARNAVAL** n. m. (ital. *carnevale*). Temps destiné aux divertissements, depuis le jour des Rois ou Epiphanie jusqu'au mercredi des Cendres. Ces divertissements eux-mêmes; le *carnaval de Venise fut longtemps célèbre par ses mascarades*. Par ext. Mannequin grotesque, qui personnifie le carnaval. Pl. des *carnavals*. — Le carnaval est une imitation des bacchanales, des saturnales des anciens, ou un reste des fêtes populaires de nos aïeux, comme la fête des fous.

**CARNAVALESQUE** (lès-ke) adj. Qui tient du carnaval; *folles carnavalesques*.

**CARNE** n. f. (du lat. *carneo, gondo*). Angle saillant d'une pierre, d'une table.

**CARNE** n. f. (ital. *carne*). Pop. Mauvaise viande.

**CARNE, E** adj. Couleur de chair; *œillet carne*.

**CARNEAU** (né) n. m. Ouverture dans la voûte d'un four.

**CARNÈLE** n. f. Bordure qui entoure le cordon de la légende, sur certaines monnaies.

**CARNET** (né) n. m. (lat. *quaternum*). Petit livre de notes, de comptes; *carnelet d'échéances*.

**CARNIER** (né) n. m. V. **CARNASSIERE**.

**CARNIFICATION** (ka-si-on) n. f. Méd. Altération d'un organe, de tissus, qui se carnifie.

**CARNIFÈRE** (ni-è-é) (SE) v. pr. (Se conj. comme *prier*). Acquérir la consistance des parties charnues.

**CARNIVORE** adj. et n. (du lat. *caro, carnis*, chair, et *vorare*, dévorer). Qui mange de la chair; *l'homme est carnivore, mais non pas carnassier*.

**CAROGNE** (ro-gne) n. f. V. **CHAROGNE**.

**CAROLINGIEN, ENNE** (ji-in, é-ne) adj. (de *Carolus* n. lat. de Charlemagne). Qui appartient à la dynastie des Carolingiens. V. *Part. hist.*

**CAROLUS** (tuss) n. m. Ancienne monnaie de billon, allée d'argent, émise par Charles (Carolus) VIII.

**CAÏNONE** n. f. Caïnon en fonte, en usage jadis dans la marine; *les caïnonnes étaient plus légères que les canons, mais tiraient moins juste*.

**CARONCULE** n. f. (lat. *caruncula*). Nom de divers organes charnus de couleur rougeâtre.

**CAROTIDE** n. f. (gr. *karôtis*). Chacune des deux artères principales qui portent le sang du cœur à la tête; *carotide interne; carotide externe*. Adjectif; *l'artère carotide*.

**CAROTTE** (ro-te) n. f. (lat. *carota*). Genre d'ombellifères comestibles d'Europe et d'Amérique. La racine de ces plantes; *la carotte contient du sucre*. Feuilles de tabac roulées en forme de carotte et destinées aux chiqueurs. Fig. et fau. *Tirer une carotte à quelqu'un*, lui extorquer quelque chose en le trompant.

**CAROTTER** (ro-té) v. a. Fam. Tromper. Escroquer.

Carnassier.

Caronade.

Carotte.

**CAROTTEUR, EUSE** (ro-teur, ou-se) n. Fam. Qui carotte. (On dit aussi *CAROTTIER, ÈRE*.)

**CAROTTE** ou **CAROTGE** n. f. Fruit du caroubier.

**CAROUBIER** (bi-é) n. m. Genre de légumineuses céspitices, comprenant des arbres méditerranéens à bois rouge et dur, employé dans la marquerie.

**CARPE** n. f. (lat. *carpa*). Genre de poissons d'eau douce, famille des cyprinidés. Fig. *Saut de carpe*, bond à plat ventre et en se retournant sans se servir des mains. — La carpe, dont la chair est très estimée, est un poisson de fond, qui se plat dans la vase; elle est d'une fécondité prodigieuse. Elle atteint parfois 1 mètre de long et un poids de 20 kilogrammes.

**CARPE** n. m. (gr. *karpos*). Squelette du poignet.

**CARPEAU** (pé) n. m. et **CARPETTE** (pé-te) n. f. Petite carpe, jeune carpe.

**CARPELLE** (pé-èl) n. m. (du gr. *karpos*, fruit). Organe foliaire primitif de l'ovaire d'une fleur et de son fruit.

**CARPETTE** (pé-te) n. f. (angl. *carpet*). Sorte de tapis de chambre, plus ou moins carré.

**CARPIEN, ENNE** (pi-in, é-ne) adj. Qui a rapport au carpe; *les os carpiens*.

**CARPILOX** (ll mil.) n. m. Très petite carpe.

**CARPOLOGIE** (ji) n. f. (du gr. *karpos*, fruit, et *logos*, discours). Partie de la botanique, qui traite des fruits.

**CARQOIS** (ko) n. m. (bas gr. *tarkakion*). Etui à fleches; le *carquois est un des attributs de Diane chasseresse*. Loc.; *Avoir vidé son carquois*, être à bout de mots méchants.

**CARRARE** (ka-ra-re) n. m. Marbre blanc renommé, que l'on tire des environs de Carrare (Italie).

**CARRÉ** (ka-re) n. f. Epaisseur d'un objet plat, coupé carrément; *la carpe d'une planche*. Partie supérieure d'un chapeau. Haut de la taille d'un habit, entre les épaules. Face d'une lame d'épée. Bout d'un soulier carré. Sorte de mise, au jeu de bouillotte.

**CARRÉ** (ka-ré), **E** adj. (lat. *quadratus*). Qui est taillé en forme quadrangulaire; *voiles carrées*. Fig. *Epaules carrées, larges*. *Bonnet carré*, bonnet à trois ou quatre pans, que portaient autrefois les docteurs. Fig. Franc. loyal, accentué. *Arith. Karine carrée d'un nombre*, nombre qui, multiplié par lui-même, reproduit le nombre donné. *Pied, mètre carré*, etc., surface carrée dont le côté a un pied, un mètre, etc. *Partie carrée*, partie de plaisir faite entre deux couples. *Trait carré*, trait tracé perpendiculairement à un autre, dans un travail de charpentage.

**CARRÉ** (ka-ré) n. m. Quadrilatère qui a 4 côtés égaux et 4 angles droits; on obtient la surface d'un carré en multipliant le côté de ce carré par lui-même. Palier d'un escalier; *deux locataires habitant sur le même carré*. Compartiment de jardin, où l'on cultive une même espèce de plante. Sur un navire, salle où les officiers prennent leurs repas. Troupe ayant avant et derrière un carré, que de front et faisant tête sur quatre faces; *la cavalerie des Mameluks ne put parvenir à rompre les carrés de Bonaparte*. Format de papier environ 0,36 sur 0,45. Produit d'un nombre multiplié par lui-même; *élever une quantité au carré*.

**CARRÉ** (ka-ré) n. m. (lat. pop. *quadrillum*). Petit carré. Espèce de pavé plat, fait de terre cuite, de pierre, etc. Verre de fenêtre. Coussin carré. Fer de tailleur. Aux caries, couleur marquée par des caries rouges. Grosse lime rectangulaire. Autrefois, grosse fleche d'arbalète, dont le fer avait quatre faces. Méd. Maladie tuberculeuse du mésestère, qui rend le ventre dur et tendu. *Dem-curer, poster sur le carré*, être tué sur place. *Fam. Se garder à carreau*, prendre de sérieuses précautions contre un accident possible. Pl. Foudres; *les carreaux de Jupiter*.

**CARREU** (ka-reu) n. m. (lat. pop. *quadrillum*). Petit carré. Espèce de pavé plat, fait de terre cuite, de pierre, etc. Verre de fenêtre. Coussin carré. Fer de tailleur. Aux caries, couleur marquée par des caries rouges. Grosse lime rectangulaire. Autrefois, grosse fleche d'arbalète, dont le fer avait quatre faces. Méd. Maladie tuberculeuse du mésestère, qui rend le ventre dur et tendu. *Dem-curer, poster sur le carré*, être tué sur place. *Fam. Se garder à carreau*, prendre de sérieuses précautions contre un accident possible. Pl. Foudres; *les carreaux de Jupiter*.



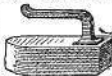
Carpe.



Carquois.

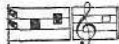


Carré.



Carreau.

**CARRÉE** (ka-ré) n. f. Couronne de bois à laquelle on attache les draperies d'un lit. Une des notes de l'ancienne musique, appelée aussi brève. Adjectif : note carrée. Arg. Chambre d'habitation.



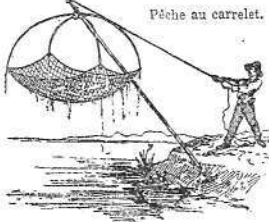
Notes carrées.

**CARRÉFOUR** (ka-ré) n. m. (lat. pop. *quadrifurcum*). Lieu où se croisent plusieurs chemins, plusieurs rues. *Manières, langage de carrefour*, manières, langage triviaux.

**CARRÉLAGE** (ka-ré) n. m. Action de carréler. Assemblage de carreaux.

**CARRÉLER** (ka-ré-lé) v. a. Prend deux l devant une syllabe muette nous *carrélerons*. Paver en carreaux. Raccommoder de vieux souliers. A. N. **Décarréler**.

**CARRÉLET** (ka-ré-lé) n. m. (de *carreau*). Grosse aiguille à usage des bourreliers. Règle quadrangulaire. Châssis d'un blanchet. Filet carré, monté sur deux cerceaux croisés, attachés au bout d'une perche, pour pêcher le menu poisson. Nom vulgaire de la plie française.



Pêche au carrélet.

**CARRÉLETTE** (ka-ré-lé-te) n. f. Lime plus petite que le carreau.

**CARRÉLEUR** (ka-ré) n. m. Ouvrier qui pose le carreau. Savetier ambulante.

**CARRÉLURE** (ka-ré) n. f. (de *carréler*). Ressemelage de vieilles chaussures.

**CARRÉMENT** (ka-ré-man) adv. En carré. À angle droit. D'équerre : *disposer carrément deux maîtres*. Fig. Franchement : *répondre carrément*.

**CARRER** (ka-ré) v. a. (lat. *quadrare*). Rendre carré : *carrer une pierre*. Multiplier par le nombre même : *carrer un nombre*. Convertir en un carré équivalent : *carrer un cercle est une opération impossible*. Se *carrer* v. pr. Se mettre à l'aise : *se carrer dans un fauteuil*. Se donner un air important. Au jeu de bouillotte, s'assurer la priorité en doublant sa mise.

**CARRICK** (ka-rik) n. m. (mot angl.). Redingote à plusieurs collets.

**CARRIER** (ka-ri-é) n. m. Ouvrier qui extrait la pierre. Celui qui exploite une carrière.

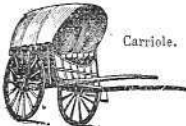
**CARRIÈRE** (ka-ri) n. f. (ital. *carriera*). Lieu fermé de barrières, pour les courses de chevaux ou de chars : *il ne déplaisait pas à Nérone de triompher dans la carrière*. Course à parcourir. Fig. Cours de la vie : *bien remplir sa carrière*. Profession : *embrasser la carrière des armes*. Absol. La carrière diplomatique. *Entrer dans la carrière*, débiter dans une entreprise difficile. Donner carrière, donner pleine liberté.



Carrick.

**CARRIÈRE** (ka-ri) n. f. (lat. pop. *quadraria*). Lieu où l'on extrait la pierre : les *carrières* de Syracuse servirent de prison aux soldats athéniens.

**CARRIOLE** (ka-ri) n. f. (ital. *carriola*). Petite charrette couverte et suspendue. Par dénigrement, mauvaise voiture quelconque.



Carriole.

**CARROSSABLE** (ka-ro-sa-bie) adj. Que les voitures peuvent parcourir : *le col du Genève est pourvu d'une route carrossable*.

**CARROSSE** (ka-ro-sé) n. m. (ital. *carrozza*). Voiture de luxe suspendue, à quatre roues et cou-

verte : *l'usage du carrosse passa d'Italie en France au XVI<sup>e</sup> siècle*. Fig. *Cheval de carrosse*, homme



Carrosse, sous Louis XIV.

grossier ou brutal. *Rouler carrosse*, être riche, **CARROSÉE** (ka-ro-sé) n. f. Fam. Ensemble des personnes qui contiennent un carrosse.

**CARROSSER** (ka-ro-sé) v. a. Transporter en carrosse. Munir d'une carrosserie.

**CARROSSERIE** (ka-ro-se-ri) n. f. Art ou commerce du carrossier. Caisse d'une voiture.

**CARROSSIER** (ka-ro-sié) n. m. Qui fabrique des voitures de luxe.

**CARROUSEL** (ka-ro-u-sèl) n. m. (ital. *carosello*). Exercice de parade où des cavaliers exécutent des évolutions variées : les *carrousels* ont remplacé les *tournois* au XVIII<sup>e</sup> siècle. Lieu où se fait le carrousel.

**CARRURE** (ka-ru-re) n. f. (lat. *quadratura*). Largeur du dos. Forme large, vigoureuse : *les maritimes sont en général d'une belle carrure*.



Cartables.

**CARTABLE** n. m. Carton à dessin. Carton où les écoliers mettent leurs cahiers. Buvard.

**CARTAYER** (tè-té) v. n. (de *charrette*). — Se conj. comme *balayer*. Conduire une voiture de façon qu'une des ornières soit placée entre les roues, afin d'éviter de trop forts cahots.

**CARTE** n. f. (du lat. *charta*, papier). Carton mince, obtenu en collant ensemble plusieurs feuilles de papier. Petit carton fin, portant des figures sur une de ses faces et servant à jouer : *les cartes ont été inventées par les Sarrasins*. Billet d'identité et d'admission : *carte d'électeur*. Liste des mets qu'on trouve dans un restaurant. Représentation du globe ou d'une de ses parties : *carte marine*. *Carte de visite*, sur laquelle on a fait imprimer son nom. *Tirer les cartes*, prédire l'avenir au moyen des combinaisons qu'elles peuvent présenter. Fig. *Le dessous des cartes*, ce qu'on cache d'une affaire. *Brouiller les cartes*, embrouiller une affaire. *Donner carte blanche*, pleins pouvoirs. *Perdre la carte*, se troubler. *Jouer cartes sur table*, ne rien dissimuler. *Jouer sa dernière carte*, faire une suprême et dernière tentative.

**CARTEL** (tèl) n. m. (ital. *cartello*). Provocation en duel : *Charles-Quint ne voulut pas accepter le cartel que lui adressa François I<sup>er</sup>*. Convention provisoire entre deux partis ennemis pour la rançon, l'échange des prisonniers, l'enterrement des morts. Encadrement de certaines pendules qui s'appuient à la muraille. Ces pendules elles-mêmes.

**CARTE-LETTRE** (lè-tre) n. f. Carte postale fermée, tarifiée comme les lettres. Pl. des *cartes-lettres*.

**CARTER** (tèr) n. m. (de *Cartier* n. pr.) Pièce abritant la chaîne d'un cycle, les organes d'une automobile.

**CARTERIE** (ri) n. f. Industrie, atelier du fabricant de cartes.

**CARTESIANISME** (zi-a-nis-me) n. m. (de *Cartesius* n. lat. de Descartes). Philosophie de Descartes. V. DESCARTES (Part. hist.).

**CARTESIEN, ENNE** (zi-èn, è-ne) adj. Qui a rapport à la doctrine de Descartes : *la philosophie cartésienne*. *Coordonnées cartésiennes*, système de coordonnées rectilignes, dû à Descartes. (V. COORDONNÉES.) N. m. Partisan de cette doctrine.

**CARTE-TELEGRAMME** (gra-me) n. f. Carte postale transmise, dans l'intérieur de certaines

grandes villes, au moyen de tubes pneumatiques. Pl. des cartes-télégrammes. (On dit plutôt CARTE PNEUMATIQUE.)

**CARTHAGINOIS, E** (noi, oi-ze) adj. et n. De Carthage.

**CARTHAME** n. m. Genre de composées dont une espèce est dite *safran bâtard* ou des *teinturiers*.

**CARTHAMINE** n. f. Principe colorant du carthame, entrant dans la composition du *rouge végétal*.

**CARTIER** (ti-ri) n. m. Qui fait ou vend des cartes à jouer.

**CARTILAGE** n. m. (lat. *cartilago*). Anat. Tissu blanc, dur et élastique, qui se trouve surtout aux extrémités des os : les *cartilages* constituent entièrement le squelette des vertébrés inférieurs.

**CARTILAGINEUX, EUSE** (ji-nê, eu-ze) adj. De la nature du cartilage : *tissu cartilagineux*.

**CARTISANE** (za-ne) n. f. (ital. *carteggiana*). Petit morceau de carton entortillé d'un fil de soie, d'or ou d'argent, qui servait jadis dans certaines broderies.

**CARTOGAPHE** n. m. (lat. *carta*, carte, et gr. *graphein*, décrire). Personne qui dresse les cartes de géographie.

**CARTOGRAPHIE** (fi) n. f. (de *cartographe*). Art de dresser les cartes de géographie : *Mercator a créé la cartographie scientifique moderne*.

**CARTOGRAPHIQUE** adj. Qui a rapport à la cartographie : la science *cartographique*.

**CARTOMANCIE** (si) n. f. (de *carte*, et du gr. *manthein*, divination). Art prétendu de tirer les cartes et de prédire l'avenir par les combinaisons qu'elles offrent : la *cartomancie* fait encore de trop nombreuses dupes.

**CARTOMANCIEN, ENNE** (si-in, ê-ne) n. Qui pratique la cartomancie.

**CARTON** n. m. (ital. *cartone*; du lat. *charta*, papier). Carte grossière, fabriquée avec des rognures de papier, des chiffons, etc. : le *carton durci* remplace le bois ou même le fer pour certains usages. Boîte en carton : *carton à chapeau*. Grand portefeuille de dessin. *Impr.* Partie de feuille comprenant deux feuillets ou quatre pages. Dessin qu'un peintre exécute avant de faire un tableau : *Raphaël a laissé de superbes cartons*. Homme de carton, homme de parade, sans action réelle.

**CARTONNAGE** (to-na-je) n. m. Action de cartonner. Industrie comprenant la fabrication des objets en carton. Ouvrage, couverture en carton.

**CARTONNER** (to-né) v. a. Relier un livre en carton, garnir de carton. V. n. *Fam.* Jouer aux cartes.

**CARTONNERIE** (to-ne-ri) n. f. Art du cartonnier. Fabrique de carton.

**CARTONNEUR, EUSE** (to-neur, eu-ze) n. Ouvrière qui cartonne des livres.

**CARTONNIER** (to-ni-ê), **ERE** n. Celui, celle qui fabrique ou vend du carton ou des petits objets en carton. N. m. Casier garni de cartons pour servir les papiers.

**CARTON-PAILLE** (pa. il ml.) n. m. Carton fabriqué avec de la paille hachée.

**CARTON-PÂTE** n. m. Carton obtenu en traitant des déchets de chiffons et de carton.

**CARTON-PERRE** (pi-ê-re) n. m. Carton durci avec lequel on fait des ornements, pour les boiseries par exemple.

**CARTOUCHE** n. m. (ital. *cartoccia*). Encadrement orné d'enroulements et de décorations, dans lequel on place une inscription, une devise, des armoiries, le titre d'une carte géographique, etc. : le *style rocaille* a abusé des cartouches. N. f. Cylindre de carton ou de métal, renfermant la charge d'un fusil, d'un pistolet, etc. : *cartouche à plomb*, à *balle*, etc.

**CARTOUCHERIE** (ri) n. f. Local, usine où l'on fabrique des cartouches.

**CARTOUCHÈRE** n. f. Sac de cuir où le soldat met ses cartouches, en campagne.

**CARTULAIRE** (lê-re) n. m. (du lat. *chartula*, dimin. de *charta*, papier). Recueil de titres

relatifs aux droits temporels d'un monastère, d'une église, etc. : on a rédigé des *cartulaires* depuis le *viii* siècle.

**CARVON** n. m. (gr. *karron*). Espèce d'ombellifères des prairies, aromatique, bisannuelle, dite aussi *cumin des prés*, dont les graines entrent dans la composition de plusieurs liqueurs.

**CARYOCINESE** ou **KARYOKINESE** (ni-ze) n. f. Division indirecte de la cellule vivante.

**CARYOPHYLLE** (fil-lê), **E** adj. Se dit des fleurs à cinq pétales dont l'onglet est très allongé. N. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, comprenant l'œillet, le lin, la saponaire, etc. On dit aussi *CARYOPHYLLACEAE*.

**CARYOPSE** n. m. Fruit sec indéchirable monosperme : le grain de blé est un *caryopse*.

**CAS** (hâ) n. m. (du lat. *casus*, accident). Événement fortuit : le cas est *extraordinaire*. Circonstance, conjoncture spéciale : *débiter sur un cas embarrassant*. *Cas de conscience*, difficulté de conduite dans laquelle l'Église permet ou défend, selon les circonstances précises du fait. Fait juridique, position du délinquant : *se mettre dans un mauvais cas*. Faire cas, estimer. *En ce cas*, alors. *En tout cas*, quoi qu'il arrive. *Au cas que*, supposé que. *Gram.* Désinence des substantifs, pronoms, adjectifs, suivant leur rôle dans le discours : les six *cas* de la langue latine.

**CASANIER** (za-ni-ê), **ERE** n. (du lat. *cas*, maison). Qui aime à rester chez lui. Adj. Qui a rapport aux personnes de ce caractère : *habitudes casaniers*.

**CASIQUE** (za-ke) n. f. (ital. *casacca*). Surtout à manches très larges. Vêtement de dessus pour femme.

Manteau des mousquetaires et des gardes du corps au *xviii* siècle. Jaquette en soie de couleur voyante, que portent les jockeys. *Fig.* *Tourner casaque*, changer de parti.

**CASQUIN** (za-hin) n. m. Espèce de camisole courte. *Pop.* Le corps humain : *tomber sur le casquin* à quelqu'un.

**CASBAH** (has-bâ) n. f. (mot ar.). Citadelle et palais d'un souverain, dans les États barbaresques.

**CASCADE** (has-ka-de) n. f. (ital. *cascata*, chute). Chute d'eau naturelle ou artificielle : la *cascade* de Gavarnie a 422 mètres de hauteur. *Fig.* Chute par bonds : des *casades* de Louis. Désordre de conduite.

**CASCADER** (has-ka-dê) v. n. Tomber en cascade. *Pop.* et *fig.* Avoir une conduite désordonnée.

**CASCADEUR, EUSE** (has-ka-deur, eu-ze) n. *Fam.* Qui a une conduite légère.

**CASCARILLE** (has-ka-ri, il ml.) n. f. Rubiacée d'Amérique, astringente, appartenant au genre *croton*.

**CASCATELLE** (has-ka-tê-le) n. f. Petite cascade.

**CASE** (ha-ze) n. f. (lat. *casa*). Cabane des nègres en Amérique : une *case* de bambou. Compartiment d'un meuble, coffre, etc. *Fig.* : les *cases* du cercueil. Carré de l'échiquier, du damier, du trictrac. Chacun des compartiments d'une page réglée de registre.

**CASEUX, EUSE** (sê-ê, eu-ze) adj. (du lat. *caseus*, fromage). De la nature du fromage : la partie *caseuse* du lait ; la *matière caseuse*.

**CASIFICATION** (sê-i, si-on) ou **CASÉATION** (sê-a-si-on) n. f. Chim. org. Action de caséifier.

**CASEIFIER** (sê-i-fi-ê) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Produire la caséine dans le lait.

**CASÉINE** (sê-i-ne) n. f. (du lat. *caseus*, fromage). Substance protéique, qui constitue la majeure partie des albumines du lait.

**CASEMATE** (ze-ma-te) n. f. (ital. *casamatta*). Souterrain voûté d'un fort, d'une citadelle, à l'abri des projectiles.

**CASEMATER** (ze-ma-tê) v. a. Garnir de casemates : il est prudent de *casemater* les poudrières.



Cartouche.



Cartouches : 1. De classe ; 2. De fusil ; 3. De l'élite.

**CASER** (25) v. a. Mettre en ordre; *casier des marchandises*. Fig. Procéder un emploi; on ne peut réussir à le caser. V. n. Au trictrac, faire une case. Remplir une case avec deux dames.

**CASERETTE** (25-ré-te) n. f. Forme dans laquelle on fait des fromages.

**CASERNE** (25-ré-ne) n. f. (lat. *quaterna*). Bâtiment affecté au logement des soldats; *Vauban fit établir les premières casernes*. La troupe entière casernée. Fig. Vaste maison mal agencée. Plaisanteries de caserne, plaisanteries grossières.

**CASERNEMENT** (25-ré-man) n. m. Action de caserner, d'être caserné. Ensemble des constructions et des annexes d'une caserne.

**CASERNER** (25-ré-né) v. a. Établir en caserne. V. n. Être logé dans une caserne.

**CASERNIER** (25-ré-nié) n. m. Agent du génie militaire, chargé de la conservation du matériel des casernements.

**CASÉUM** (25-om) n. m. Syn. de CASÈNE.

**CASIER** (25-i) n. m. Meuble garni de cases, qui reçoit des cartons, des papiers, etc.; *les casiers d'une bibliothèque*. Nasse en osier pour prendre le homard, la langouste. **Casier judiciaire**, relève des condamnations encourues par une personne; avoir un casier judiciaire intact.

**CASILLEUX, EUSE** (25, il mill., eù, eu-se) adj. Se dit du verre insuffisamment recuit, qui se brise sous le diamant au lieu de se couper.

**CASIMIR** (25-i) n. m. (de l'angl. *Kersey-merc*). Étoffe de laine mince et croisée; le casimir sert souvent à la fabrication des corsets, des gilets, etc.

**CASINO** (25-i) n. m. Motival. signif. maison de campagne. Lieu de réunion, de plaisir, particulièrement dans les villes d'eaux; le casino de Monte-Carlo est d'une belle architecture.

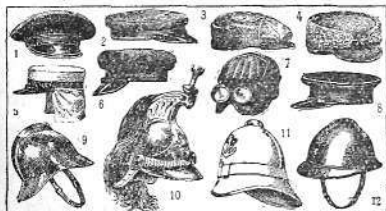
**CASOAR** (25-o) n. m. Genre d'oiseaux coureurs d'Australie, rappelant l'autruche, et dont les plumes sont employées comme ornement.

**CASQUE** (kas-ke) n. m. de l'esp. *casco*, crâne. Armure défensive, en cuir bouilli ou en métal, qui couvre la tête; le casque fut la coiffure militaire par excellence des Grecs. Proéminence osseuse, ou callosité, qui se trouve sur la tête ou le bec de certains oiseaux. (V. CASQUETTE.) Genre de mollusques à coquille ventrée et irrégulièrement bossuée, qui vivent dans les mers chaudes.

**CASQUE** (kas-ké). E adj. Coiffé d'un casque.

**CASQUET** (kas-ké) n. m. Forme ancienne du mot CASQUE. Port. Sorte de râteau en bois qui sert à sarcler les allées d'un jardin et les plates-bandes.

**CASQUETTE** (kas-ké-te) n. f. (de CASQUE). Coiffure



**CASQUETTES** : 1. Russe; 2. Marine; 3. Anglaise; 4. De paysan; 5. De toile; 6. De soie; 7. D'automobiliste; 8. De toile cirée. — **CASQUES** : 9. De pompier; 10. De cuirassier; 11. Colonial; 12. Militaire, en cuir bouilli.

d'homme avec visière; la casquette est la coiffure de petite tenue des officiers de marine.

**CASQUETTER** (kas-ké-té), **ÈRE** n. Qui fait ou qui vend des casquettes.

**CASSABLE** (ka-sa-ble) adj. Qui peut être cassé.

**CASSAGE** (ka-sa-je) n. m. Action de casser; le *cassage des minerais s'opère mécaniquement*.

**CASSANT** (ka-san), E adj. Fragile, peu flexible; l'acier est plus dur, mais aussi plus cassant que le fer. Fig. Tranchant, impérieux; ton cassant.

**CASSATION** (ka-sa-si-on) n. f. (de *casser*). Annulation juridique d'un arrêté, d'une procédure; la *cassation d'un testament est prononcée par le tribunal civil*; *Cour de cassation*, cour suprême, qui a pour mission de vérifier si la loi a été bien interprétée et si les formes de la procédure ont été exactement suivies; la *Cour de cassation fut créée en 1790*. Peine militaire, par laquelle un caporal ou un sous-officier est cassé de son grade; la *cassation est prononcée par le chef de corps*.

**CASSAÏVE** (ka-sa-ve) n. f. Farine faite de la racine de manioc séchée.

**CASSE** (ka-se) n. f. Action de briser. Objets cassés; payer la casse.

**CASSE** (ka-se) n. f. (du gr. *kassia*, cannelle). Syn. de *CASSIER*. Gousse du cassier, employée comme purgatif doux. Prov. : *Passez-vous la casse, je vous passerai le séne*, faisons-nous de mutuelles concessions.

**CASSE** (ka-se) n. f. (ital. *cassa*). Boîte à compartiments divisée en deux parties, pour mettre les caractères d'imprimerie; on distingue les lettres du haut de casse et les lettres du bas de casse. Dans les fonderies, bassin qui reçoit le métal en fusion à sa sortie du fourneau. Poëlon de cuivre, à l'usage des savonniers. Grande cuiller, dont se servent les verriers. *Casse à rôt*, sorte de lèche-frite.

**CASSE** (ka-se) n. f. (de *casser*). Maladie des vins qui en modifie l'aspect et la couleur.

**CASSÉ** (ka-sé). E adj. Vieux; infirme; *vieillard tout cassé*. Tremblant; *voix cassée*.

**CASSÉ** n. m. Degré de cuisson du sucre, tel que, jeté dans l'eau froide, il devient friable.

**CASSEAU** (ka-sô) n. m. *Imp.* Moitié de casse dont les compartiments, plus grands et plus profonds, servent de réserve à certains caractères. Petit billot de bois, dont on se sert pour castrer certains animaux.

**CASSE-COU** (ka-se) n. m. Invar. Endroit où il est aisé de tomber; les sentiers des Pyrénées sont souvent de véritables casse-cou. Palefrenier qui dressé les chevaux vicieux. Individu impudent, lémaire. *Intér.* Cri du jeu de colin-maillard.

**CASSE-CROÛTE** n. m. Petit repas sommaire.

**CASSEMENT** (kas-se-man) n. m. Action de casser. *Cassement de tête*, grande fatigue de tête, despit, causée par un travail assidu, de affaires pénibles, ou par un bruit insupportable. Fatigue.

**CASSE-MUSEAU** (25) n. m. Sorte de pâtisserie, assez dure à croquer. (Syn. TALMOUSE.) Pl. des casse-museau ou casse-museaux.

**CASSE-NOISETTE** ou **CASSE-NOISETTES** noi-

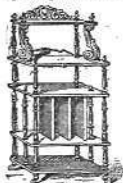
zè-te) n. m. Instrument pour casser des noisettes.

**CASSE-NOIX** noi, n. m. Invar. Instrument pour casser des noix.

**CASSE-PIERRE** ou **CASSE-PIERRES** (pi-é-é) n. m. Masse de fer avec laquelle on casse la pierre ou des pierres. Machine employée au concassage du ballast des voies ferrées. *Boi*. Nom vulgaire donné à la papillote, à la saulfrage et à la christe-marine.

**CASSER** (ka-sé) v. a. (du lat. *quassare*, secouer). Briser, rompre. Fig. Etourdir; *ce vin casse la tête*. *Casser aux gages*, priver quelqu'un de sa situation, de son emploi. Annuler; la *cour d'appel casse les jugements de première instance*. *Casser un officier*, lui ôter son grade. Fig. *Casser les vitres*, ne garder aucun ménagement. *Casser bras et jambes*, enlever tout courage, tout moyen d'agir. *Se casser v. pr.* Se rompre. *Se dit d'un navire dont la quille se courbe*. *Fam.* *Se casser la tête*, s'appliquer fortement. *Se casser les nerfs*, s'échouer. Prov. : *Qui casse les verres les paye*, celui qui fait le dommage doit le réparer.

**CASSEROLE** (ka-se) n. f. (de *casse*). Sorte de poëlon de fer, de cuivre étamé, etc., à fond plat et à manche court.



Casier à musique.



Casoar.



Casse noisette.



Casseroles.

**CASSEROLÉE** (*ka-se-ro-lé*) n. f. Le contenu d'une casserole.

**CASSE-SUCRE** n. m. Invar. Instrument pour casser le sucre en morceaux réguliers.

**CASSE-TÊTE** n. m. Masse des sauvages : *le casse-tête fait sans doute la première arme de l'homme*. Verge courte et flexible portant une masse de plomb à l'une de ses extrémités. *Fig.* Travail qui demande une grande application : *l'alphébre apparaît aux débutants comme un vrai casse-tête*. Bruit qui fatigue, *lasse-tête chinois*, jeu de combinaison de pièces de bois, etc. Pl. des casse-tête ou casse-têtes.

**CASSETIN** (*ka-se*) n. m. Impr. Chacun des compartiments d'une casse.

**CASSETTE** (*ka-sé-te*) n. f. (ital. *cassetta*). Petit coffre. Trésor particulier d'un souverain : *Louis XIV pensionna les écrivains sur sa cassette particulière*.

**CASSEUR, EUSE** (*ka-seur, eu-se*) n. Personne dont la profession est de casser. *Casseur de pierres*, celui qui casse les pierres pour l'entretien des routes. Qui casse souvent, par maladresse. Adjectif : *cuisinière casseuse*. N. m. *Pier-à-bras*. *Casseur d'assiettes*, tapageur.

**CASSIER** (*ka-si-é*) n. m. Impr. Armoire où l'on range les casses.

**CASSIER** (*ka-si-é*) n. m. ou **CASSE** (*ka-se*) n. f. Nom vulgaire de l'acacia de Farnèse, qui produit la casse. (On dit aussi *canéfier*.)

**CASSINE** (*ka-si-ne*) n. f. (ital. *cassina*). Petite maison isolée dans les champs. Bicoque.

**CASSIS** (*ka-siss*) n. m. Groseillier à fruits noirs ; le fruit lui-même. Liqueur qu'on en fait.

**CASSIS** (*ka-sis*) n. m. Rigole traversant une route perpendiculairement à sa direction, à l'intersection d'une pente et d'une rampe.

**CASSOLETTE** (*ka-so-lé-te*) n. f. (esp. *cazoleta*). Vase réchaud à brûler des parfums.

**CASSON** (*ka-son*) n. m. Pain informe de sucre fin.

**CASSONADE** (*ka-so*) n. f. (de *casson*). Sucre qui n'a été raffiné qu'une fois.

**CASSOTTE** (*ka-so-te*) n. f. Casserole à long manche.

**CASSOULET** (*ka-sou-lé*) n. m. Ragout languedocien de haricots blancs avec des filets d'oie ou de canard, du porc et du mouton.

**CASSURE** (*ka-su-re*) n. f. Endroit où un objet est cassé : *examiner la cassure d'un minéral*.

**CASTAGNETTES** (*ka-ta-gné-te*) n. f. pl. (esp. *castañeta*; de *castaña*, châtaigne). Instrument composé de deux petits morceaux de bois ou d'ivoire creusés, que l'on s'attache aux doigts et qu'on fait résonner en les frappant l'un contre l'autre : *les danses espagnoles se jouent avec accompagnement de castagnettes*.

**CASTANÉACEES** (*ka-sta, sé*) n. f. pl. Famille de plantes dont le châtaignier est le type : *le hêtre est une castanéacée*.

**CASTE** (*kas-te*) n. f. (portug. *casta*, race non mélangée ; du lat. *castus*, pur, sans mélange). Chacune des classes fermées entre lesquelles se partagent les peuples de l'Inde : *caste des brahmines*. Classe de citoyens jouissant de privilèges exclusifs : *la noblesse formait, sous l'ancien régime, une véritable caste*.

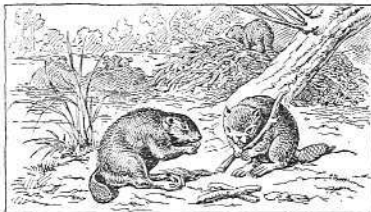
**CASTEL** (*kas-tél*) n. m. (lat. *castellum*). Ancienne forme du mot *château*, employée en style familier.

**CASTILLAN, E** (*kas-ti, li ml.*) adj. Et. n. De la Castille.

**CASTINE** (*kas-ti-ne*) n. f. Pierre calcaire que l'on mêle au minéral de fer, pour en favoriser la fusion, quand il contient trop d'argile.

**CASTOR** (*kas-tor*) n. m. (gr. *kastór*). Genre de mammifères rongeurs de l'Europe et de l'Amérique

du Nord, comprenant deux espèces dont les pieds de derrière sont palmés, et la queue écailleuse aplatie horizontalement. Chapeau fait de poil de castor. —



Castors.

Très nuisible aux jeunes arbres, qu'ils coupent la nuit et transportent dans les cours d'eau pour consolider les barrages qu'ils établissent, les castors élèvent de véritables villages avec des huttes de terre maçonnerie et détournent les eaux courantes en établissant des séries de biefs. On chasse les castors pour leur fourrure très estimée.

**CASTORÉUM** (*kas-to-ré-om'*) n. m. Excrétion sébacée du castor, employée en thérapeutique comme antispasmodique.

**CASTORINE** (*kas-to*) n. f. Etoffe de poil de castor mêlé de laine.

**CASTRAMÉTATION** (*kas-tra, si-on*) n. f. (lat. *castra*, camps, et *metari*, mesurer). Art de choisir et de disposer l'emplacement d'un camp.

**CASTRAT** (*ka-tra*) n. m. (lat. *castratus*). Chanteur à qui l'on a fait subir la castration pour lui conserver la voix de soprano : *les castrats de la chapelle Sixtine*.

**CASTRATION** (*kas-tra-si-on*) n. f. (de *castrat*). Ablation d'un organe nécessaire à la génération.

**CASSTRÉ** (*kas-tré*) v. a. Pratiquer la castration.

**CASUALITÉ** (*zu-a, n. f.*) Qualité de ce qui est casuel.

**CASUEL, ELLE** (*zu-él, è-le*) adj. (du lat. *casus*, accident). Fortuit, accidentel. N. m. Ensemble des bénéfices variables qui s'ajoutent à un traitement fixe : *le casuel d'une cure*.

**CASUELLEMENT** (*zu-é-le-man*) adv. Fortuitement, par hasard. Peu us.

**CASULISTE** (*zu-is-ti-ke*) n. f. Partie de la théologie, qui traite des cas de conscience : *Pascal a flétri pour son indulgence la casuistique espagnole*.

**CATACHRÈSE** (*kré-ze*) n. f. (gr. *katachrésis*). Figure de rhétorique, qui consiste à employer un mot dans un sens différent de son sens propre, par suite de l'absence, dans la langue, d'un terme littéral : *les bras d'un fauteuil*.

**CATACLYSME** (*kli-me*) n. m. (gr. *kataklusmos*). Déluge, grand bouleversement de la surface du globe : *cataclypse*. *Fig.* : *le cataclypse de 1914*.

**CATACOMBES** (*ka-té*) n. f. pl. (ital. *catacomba*). Souterrains où l'on enterrait les morts. V. *Part. hist.*

**CATACOLSTIQUE** (*kou-ti-ke*) n. f. (du gr. *kata*, contre, et *akouein*, écouter). Partie de l'acoustique, qui a pour objet l'étude des échos.

**CATADIOPTRIQUE** n. f. (combinaison des mots *catoptrique* et *dioptrique*). Partie de la physique, concernant les effets combinés de la réflexion et de la réfraction de la lumière.

**CATAPALQUE** n. m. (ital. *catapalco*). Décoration funéraire qu'on élève au-dessus d'un cercueil : *les artistes italiens dressèrent à Michel-Ange mort un magnifique catapalque*.

**CATAIRE** (*ta-re*) n. f. Nom vulgaire d'une espèce de nepète, l'herbe aux chats.



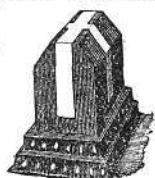
Cassia.



Cassolette.



Castagnettes.



Catafalque.

**CATALAN**, E adj. et n. De la Catalogne. *Méthode catalane*, procédé métallurgique d'après lequel on convertit directement le minerai en fer, sans l'avoir fait passer par l'état de fonte.

**CATALECTES** *kat-te* n. m. pl. [gr. *katalecta*]. Recueil de morceaux choisis.

**CATELECTIQUE** *lék* adj. [gr. *kataléktikos*]. Se dit d'un vers grec ou latin qui se termine par un pied incomplet : *pentamètre catelectique*.

**CATALEPSIE** *lép-si* n. f. [du gr. *katalépsis*, surprise]. Etat particulier dans lequel la sensibilité extérieure et les mouvements volontaires sont suspendus : la *catalepsie* se distingue de la mort par l'absence de putréfaction.

**CATALEPTIQUE** *lép* adj. Atteint de catalepsie. Qui a rapport à la catalepsie : *sommeil cataleptique*.

**CATALOGUE** *lo-ghe* n. m. [du gr. *katalogos*, dénombrement]. Liste, énumération par ordre : *catalogue de plantes*, de livres.

**CATALOGUER** *ghé* v. a. [de *catalogue*]. Inscrive par ordre des plantes, des livres, etc.

**CATALPA** n. m. Genre de bigoniacées du nord de l'Amérique, à fleurs blanches tachées de pourpre.

**CATALYSE** *li-ze* n. f. [du gr. *katalysis*, dissolution]. Action qu'exercent certains corps sur la composition de certains autres, sans être eux-mêmes modifiés.

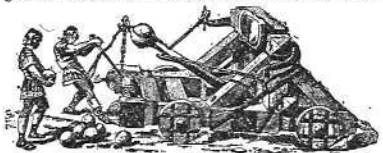
**CATALYSEUR** *seür* n. m. Corps qui provoque une action catalytique.

**CATALYTIQUE** adj. Qui se rapporte à la catalyse : *phénomènes catalytiques*.

**CATAPHRACTE** n. f. [du gr. *kataphraktés*, cuirasse]. Armure de cavalerie, faite d'une toile ou d'une peau, sur laquelle on cousait des écailles de métal.

**CATAPLASME** *plas-me* n. m. [du gr. *kataplasma*, application]. Bouillie médicinale épaisse, qu'on applique entre deux linges sur une partie du corps, pour amollir et résoudre les inflammations : *les cataplasmes résolusifs hérent la maturation des abcès*.

**CATAPULTE** n. f. [lat. *catapulta*]. Machine de guerre mue par des cordes tordues, dont se servaient



Catapulte.

les anciens pour lancer des pierres, des traits : la *catapulte* a été d'un usage courant chez les Macédoniens, les Carthaginois et les Romains.

**CATARACTE** n. f. [du gr. *kataraktés*, rupture]. Chute d'un fleuve ou d'une rivière qui se précipite d'une grande hauteur : la *cataracte* du Niagara. Opacité du cristallin ou de ses membranes, qui produit une cécité complète ou partielle : la *cataracte* se guérit par l'ablation du cristallin.

**CATARRHAL** *ta-ral*, E, AUX adj. Qui tient du catarrhe : *toux catarrhale*.

**CATARRHE** *ta-re* n. m. [du gr. *katarrhein*, couler en bas]. Inflammation aiguë ou chronique des muqueuses, avec hypersecretion. Gros rhume.

**CATARRHEUX**, EUSE *ta-reüx*, eu-ze adj. Sujet au catarrhe : *vieillard catarrheux*.

**CATASTROPHE** *tas-tro-fe* n. f. [du gr. *katastro-phé*, retour]. Evénement décisif et funeste : l'éruption du Vésuve en l'an 79 de notre ère fut une épouvantable catastrophe. Dans un poème dramatique, événement décisif qui dénoue l'action.

**CATÈCHESE** *chê-sé* n. f. [gr. *katechêsê*]. Instruction religieuse par demandes et par réponses.

**CATÉCHISATION** *chi-za-si-on* n. f. Action de catéchiser : la *catéchisation* des infidèles.

**CATÉCHISER** *chi-zé* v. a. [de *catéchise*]. Instruire sur les principaux points de la religion chrétienne. *Fig.* Tâcher de persuader.

**CATÉCHISME** *chis-me* n. m. [gr. *katechêsismos*]. Instruction sur les principes et les mystères de la

foi : *assister au catéchisme*. Livre qui contient cette instruction : *chaque diocèse a son catéchisme*.

**CATÉCHISTE** *chis-te* n. Qui enseigne le catéchisme aux enfants.

**CATÉCHUMENAT** *ku-mé-na* n. m. Etat du catéchumène.

**CATÉCHUMÈNE** *ku* n. (du gr. *katechoumenos*, instruit de vive voix). Prosélyte que l'on instruit pour le disposer à recevoir le baptême.

**CATÉGORIE** *ri* n. f. [du gr. *katégoria*, attribut]. Suivant Aristote, chacun des genres les plus généraux dans lesquels se rangent les objets de la pensée : *le lieu et le temps sont des catégories*. *Fig.* Classe d'objets de même nature : *ces choses ne sont pas de la même catégorie*.

**CATÉGORIQUE** adj. Qui affirme d'une manière absolue. Clair, précis : *insister en demeure catégorique*. ANT. *Equivoque, évasif*.

**CATÉGORIEMENT** *ke-man* adv. D'une manière catégorique : *répondre catégoriquement*.

**CATENAIRE** *mé-re* adj. (du lat. *catena*, chaîne). Qui s'enchaîne, en parlant de certains organes ou appareils.

**CATGUT** *kat-ghut* n. m. (mot angl.). Corde formée d'intestins de chèvre ou de chat, employée en chirurgie pour les sutures.

**CATHARTIQUE** adj. [du gr. *kathartikos*, qui purge]. Se dit des purgatifs non drastiques. N. m. : *un cathartique*.

**CATHÉDRAL**, E adj. Qui a rapport au siège épiscopal : *chanoine cathédral*.

**CATHÉDRALE** n. f. (du lat. *cathedra*, chaire). Eglise épiscopale d'un diocèse.

**CATHÉTÉRISME** *ris-me* n. m. (du gr. *kathéter*, sonde). Introduction d'une sonde ou d'une bougie dans un canal ou dans un conduit naturel.

**CATHÉTOMETRE** n. m. (du gr. *kathétos*, vertical et *metron*, mesure). Instrument de physique servant à évaluer la différence de niveau de deux points.

**CATHODE** n. f. *Electr.* Pôle négatif d'une pile, d'une ampoule.

**CATHODIQUE** adj. Qui émane de la cathode. *Rayons cathodiques*, rayons qui partent de la cathode dans une ampoule électrique vide d'air.

**CATHOLICISME** *sis-me* n. m. Religion catholique : le *catholicisme* est la religion de la majorité des Français.

**CATHOLICITÉ** n. f. Doctrine de l'Eglise catholique. Ensemble des peuples catholiques : *le pape est le chef de la catholicité*.

**CATHOLICON** n. m. Electuaire de rhubarbe et de séné, considéré autrefois comme une panacée.

**CATHOLIQUE** adj. [du gr. *katholikos*, universel]. Qui appartient à la religion romaine : *Henri IV se fit catholique*. Sa *Majesté Catholique*, le roi d'Espagne. N. Qui professe la religion catholique : *les catholiques et les protestants s'engagèrent au XVII<sup>e</sup> siècle la France de leurs luttes*.

**CATHOLIQUEMENT** *ke-man* adv. Conformément à la loi de l'Eglise catholique.

**CATI** n. m. [de *catir*]. Apprêt gommé, qui rend les étoffes plus fermes et plus lustres : *donner le cati à du drap*.

**CATILINAIRE** *né-re* n. f. Satire violente (en souvenir des *Catilinaires* de Cicéron).

**CATILLAC** (Il mill., ak) ou **CATILLARD** (Il mill., ari) n. m. Grosse poire d'hiver qu'on mange cuite.

**CATIMINI** (EN) loc. adv. *Fam.* En cachette.

**CATIN** n. f. *Fam.* Femme de mauvaises mœurs.

**CATIR** v. a. [lat. pop. *coactire*]. Donner le cati, le lustre à une étoffe. ANT. *Décatir*.

**CATISSAGE** *ti-sa-je* n. m. Action de catir : *le catissage s'opère à la presse hydraulique*.

**CATISSEUR**, EUSE *ti-seür*, eu-ze n. et adj. Qui donne le cati. ANT. *Décatisseur*.

**CATOGAN** n. m. V. *CADOGAN*.

**CATOPTRIQUE** n. f. (du gr. *katoptron*, miroir). Partie de l'optique, qui traite de la lumière réfléchie.

**CAUCASIEN**, ENNE *kô-ka-zi-en*, è-ne adj. ethn. ou géogr. *CAUCASIQUE* *kô-ka-zi-ke* adj. Du Caucase : *la race blanche est appelée aussi caucasienne ou caucasique*.

**CAUCHEMAR** *kô* n. m. [lat. *calcare*, fouler et germ. *mar*, démon]. Rêve pénible, avec sensation



d'oppression, d'étouffement : avoir le cauchemar. Fig. et fam. Personne ennuyée et incommode : cet homme est mon cauchemar.

**CAUCHOIS, E** (kô-choi, oi-se) adj. et n. Du pays de Caux.

**CAUDAL, E, AUX** (kô) adj. (du lat. *cauda*, queue). De la queue : nageoire caudale ; plumes caudales.

**CAUDATAIRE** (kô-da-té-re) n. m. (du lat. *cauda*, queue). Celui qui porte la queue de la robe du pape, d'un prélat. Fig. Adulateur.

**CAUDRETTE** (kô-dre-té) n. f. Sorte de balance à pêcher les homards, les langoustes, etc.

**CAULEMENT** (kô-lés-san), **E** adj. (du lat. *caulis*, tige). Qui est pourvu d'une tige : plante caulescente. ANT. Acaulé.

**CAULINAIRE** (kô-li-né-re) adj. Qui provient ou dépend de la tige ; feuilles caulinaires.

**CAURIS** (kô-ri) n. m. Petite coquille, qui sert de monnaie dans l'Inde et au Sénégal.

**CAUSAL** (kô-sal), **E** adj. (du lat. *causa*, cause). Qui annonce un rapport de cause à effet.

**CAUSALITÉ** (kô-sa) n. f. Rapport qui unit la cause à son effet : le principe de causalité.

**CAUSANT** (kô-san), **E** adj. Qui aime à causer.

**CAUSATIF, IVE** (kô-sa) adj. Gram. Syn. de CAUSAL.

**CAUSATIVEMENT** (kô-sa, man) adv. Enagissant comme cause.

**CAUSE** (kô-sé) n. f. (lat. *causa*). Principe, ce qui fait que la chose est. Motif, sujet : agir sans cause. Intérêt, parti : défendre la cause de l'innocence. Procès : les causes célèbres passionnent l'opinion publique. Cause finale, fin pour laquelle une chose est faite. A cause de loc. prép. En considération de. (La locution à cause que pour parce que est archaïque.) ANT. Effet, résultat, conséquence.

**CAUSER** (kô-sé) v. a. Etre cause de : un coup d'éventail causa la prise d'Alger.

**CAUSER** (kô-sé) v. n. S'entretenir familièrement. (On dit causer avec quelqu'un et non causer à quelqu'un.) Parler trop, inconsidérément : il ne fait que causer.

**CAUSERIE** (kô-sé-ri) n. f. Action de causer. Conversation familière : le ton de la causerie n'est pas celui de la conférence.

**CAUSETTE** (kô-sé-té) n. f. Fam. Petite causerie : faire la causerie.

**CAUSEUR, EUSE** (kô-seur, eu-se) adj. et n. Qui aime à causer. ANT. Silencieux, taciturne.

**CAUSEUSE** (kô-seu-se) n. f. Petite canapé pour deux personnes.

**CAUSSE** (kô-sé) n. m. (du lat. *castr.* chaux). Nom donné aux plateaux calcaires qui bordent les Cévennes au sud-ouest, les causses du Gévaudan, du Tarn, etc.

**CAUSTICITE** (kô-si) n. f. Caractère de ce qui est corrosif : la causticité des acides. Fig. Penchant à dire des choses mortifiantes.

**CAUSTIQUE** (kô-si-té) adj. et n. m. (du gr. *kaustikos* qui brûle). Corrosif, remède caustique ou, substantif, un caustique. Fig. Mortifiant, satirique. Fontenelle avait l'humour caustique. N. f. Physiq. Caustique par réflexion ou par réflexion, courbe, qui enveloppe des rayons lumineux réfléchis par un miroir concave, ou réfractés, ces rayons provenant d'un point lumineux.

**CAUTÈLE** (kô) n. f. (lat. *cautela*). Prudence rusée.

**CAUTEUSEMENT** (kô, ze-man) adv. D'une manière cauteuse.

**CAUTEUX, EUSE** (kô-té-lé, eu-sé) adj. Fin, rusé : esprit cauteux. (Se prend en mauv. part.)

**CAUTÈRE** (kô) n. m. (gr. *kautêrion*). Agent mécanique ou chimique, qui brûle les chairs. Plaie qu'on entretient pour la suppuration : l'effet du cautère est d'attirer à l'extérieur une inflammation qui atteint un organe profond. PROV. : C'est un cautère sur une jambe de bois, se dit d'un remède qui ne peut servir à rien, d'un moyen inefficace, etc.

**CAUTÉRISATION** (kô, zass-i-on) n. f. Action de cautériser.

**CAUTÉRISER** (kô, sé) v. a. Brûler avec un cautère ou un fer rouge : il faut se hâter de cautériser la morsure d'un chien que l'on croit enragé.

**CAUTION** (kô-si-ou) n. f. (lat. *cautio*). Personne qui s'engage à remplir les obligations contractées par une autre personne, si celle-ci ne le fait elle-même : se porter caution. Celui qui s'oblige ainsi. Fig. Garantie : son honneur est ma caution. Sujet, sujet(s) à caution, sur qui l'on ne peut compter.

**CAUTIONNEMENT** (kô-si-ou-ne-man) n. m. Contrat de garantie donné à un créancier par une tierce personne qui se rend caution de l'obligation contractée par un débiteur. Somme déposée en garantie par un comptable, un adjudicataire, etc.

**CAUTIONNER** (kô-si-ou-ne) v. a. Se rendre caution pour quelqu'un.

**CAVAILLON** (va, ll m) n. m. Bande de terre que la charrue vigneronne laisse sur la ligne des ceps.

**CAVALCADE** n. f. (du lat. *cavalcare*, chevaucher). Promenade à cheval, avec pompe et cérémonie : les cavalcades du mardi gras. Troupe de gens à cheval.

**CAVALCADER** (de) v. n. (de *cavalcade*). Faire une promenade à cheval et en troupe.

**CAVALCADOUR** adj. m. (ital. *cavalcatore*). Se dit d'un écuyer chargé du soin des écuries et des équipages d'un prince. N. m. : un cavalcadour.

**CAVALÈRE** n. f. (ital. *cavalla*). Jument. (S'emploie surtout au pluriel.)

**CAVALERIE** (ri) n. f. (ital. *cavalleria*). Ensemble de troupes à cheval : Murat fut le premier général de cavalerie de son temps. Grosse cavalerie, celle qui est destinée à agir par la charge (cuirassiers), Cavalerie légère, celle qui est destinée surtout à l'exploration ; service d'éclaireurs (chasseurs, hussards, spahis), Cavalerie de ligne, celle qui peut remplir éventuellement l'un ou l'autre rôle (dragons).

**CAVALIER** (li-é) n. m. (ital. *cavaliere*). Homme à cheval. Soldat de cavalerie : un bon cavalier doit aimer son cheval. Homme qui accompagne une dame : cavalier servant. Flice du jeu des échecs. Papier de grand format. Ouvrage de fortification, placé en arrière des retranchements et les dominant. Amas de débris sur les côtés d'une route, d'un chemin de fer. Beau cavalier, jeune homme lesté et bien fait. (On emploie quelquefois le fém. *cavalière*.)

**CAVALIER** (li-é), **ÈRE** adj. Un peu trop libre : air cavalier. Brusque, un peu hautain : réponse cavalière. Plan cavalier, perspective cavalière, dessin qui présente les objets sous l'angle visuel d'une personne placée en un point élevé, tel que le cavalier d'une fortification.

**CAVALIÈREMENT** (man) adv. D'une manière cavalière : répondre cavalièrement à une observation.

**CAVATINE** n. f. (ital. *cavatina*). Mus. Air court, sans reprise, ni seconde partie.

**CAVE** adj. (lat. *cavus*, Creux : foyes caves. Anat. Veines caves. Les deux grosses veines qui aboutissent dans l'oreille droite du cœur ; on distingue la veine cave supérieure et la veine cave inférieure.

**CAVE** n. f. (du lat. *cavus*, creux). Lieu souterrain où l'on conserve le vin et d'autres provisions : la température d'une bonne cave doit rester la même toute l'année. Vin que l'on a dans une cave : boire toute sa cave. Caisse à liqueurs. Enjeu, à la bouillotte et autres jeux : perdre sa cave.

**CAVEAU** (vé) n. m. Petite cave. Souterrain servant au sépulture.

**CAVECE, E** adj. (de l'esp. *cabeza*, tête). Se dit d'un cheval qui a la tête d'une autre couleur que le corps.

**CAVEÇON** n. m. (ital. *cavezone*). Demi-cercle de fer, que l'on fixe au nez des chevaux, pour les dompter. Muselière pour les agneaux en sevrage.

**CAVER** (vé) v. a. du lat. *cavus*, creux). Creuser, miner : l'eau cave lentement la pierre.

**CAVER** (vé) v. n. (lat. *cavare*). Mettre un enjeu. Se caver v. pr. Faire une mise. ANT. Décaiver.

**CAVERNE** (vè-ne) n. f. (lat. *caverna*). Excavation profonde : l'homme préhistorique a longtemps habité les cavernes. Traité de malafiteurs : caverne de voleurs. Creux qui demeure dans un organe (le poumon, par ex.), à la suite d'une maladie.

**CAVERNEUX, EUSE** (vè-neù, eu-se) adj. Plein de cavernes : montagnes cavernueuses. Fig. Sourd, voilé : voix cavernueuse.

**CAVERNICOLE** (vèr) adj. et n. (de *caverna*, et du lat. *colere*, habiter). Se dit de certains animaux qui recherchent l'obscurité et qui se réfugient ou vivent dans les grottes, les cavernes.



Causeuse.

**CAVET** (cè-n. m. ital. *cavetto*). Moulure concave, dont le profil est d'un quart de cercle.

**CAVIAR** n. m. (ital. *caviare*). Aliment russe, très estimé, composé d'œufs d'esturgeon pressés et salés.

**CAYENNES** *baynes* n. m. pl. (du lat. *caryu*, creux, et *corium*, corne). Famille de mammifères ruminants, comprenant les *antilopes*, les *bœufs*, les *moutons*, etc. S. un *cayennier*.

**CAVITE** n. f. lat. *cavitas*. Creux, vide dans un corps solide, dans l'intérieur du corps ou des organes : les *cavités de la terre*, du *cœur*. ANT. *Saillie*, *protubérance*.

**CAWCHER, ERE** adj. Se dit, chez les juifs, de la viande abattue selon les rites.

**CE** pr. dém. m. sing. Cela, la chose ou la personne dont on parle ; ne remettez pas au lendemain ce que vous pouvez faire le jour même. (On emploie ce sont au lieu de c'est devant une 3<sup>e</sup> personne du pluriel exprimée par un nom ou un pronom ; ce sont les riches qui dégradent l'homme ; ce sont eux qui rendent malheureux. On emploie c'est dans les autres cas : c'est nous, c'est vous ; c'est l'intempérance et l'oisiveté qui perdent les hommes.)

**CE, CET sê'** adj. dém. m. sing. ; **cette** f. sing. ; **ces** pl. des deux genres (lat. *cæciste*), marquant la personne ou la chose qu'on désigne.

**Ce**. Chim. Symbole chimique du *cérium*.

**CÉANS** (sè-an) adv. (de cæ, ici, et du lat. *intus*, dedans). Ici dedans ; sortes de *céans*.

**CECI** pr. dém. Cette chose-ci. V. **CELA**.

**CÉCITÉ** n. f. lat. *cæcitas*. Etat d'une personne qui a perdu la vue : Milton fut frappé de *cécité*.

**CÉCOPHAGE** adj. et n. lat. *cæcus*, aveugle, et gr. *grapho*, écrire. Celui qui emploie une méthode d'écriture particulière aux aveugles. N. m. Instrument dont les aveugles se servent pour écrire.

**CÉCROGRAPHIE** (f n. f. de *cécographie*). Méthode d'écriture propre aux aveugles.

**CÉDANT** (dan), E n. Qui cède son droit.

**CÉDER** (dè v. a. (du lat. *cedere*, s'en aller. — Se conj. comme *accélérer*). Laisser, abandonner : *Carloman céda le pouvoir à Pépin le Bref*. Vendre : *céder un fonds de commerce*. V. n. Se soumettre : *céder à la force*. Se combler : *céder à la douleur*. Se reconnaître inférieur : *céder au mérite*. Plier : *céder sous le poids*.

**CÉDILLE** (ll mill. n. f. esp. *cedilla*, petit c). Signe orthographique qui se met sous la lettre c devant a, o, u, pour lui donner le son de s dur, comme dans :  *façade, leçon, reçu*.

**CÉDRAT** (dra) n. m. ital. *cedrato* ; de *cedro*, citron. Arbre de l'espèce du citronnier. (On dit aussi *CÉDRATIER*). Son fruit : des *cédrats confits*.

**CÉDRE** n. m. Genre de conifères d'Asie et d'Afrique, à branches étalées horizontalement : les *cédrès du Liban* atteignent 40 mètres de hauteur.

**CÉDLAIRE** (lè-re) adj. Qui a rapport aux cédules : *impôt cédulaire*.

**CÉDULE** n. f. lat. *schedula*, feuillet). Billets sous seing privé. Dr. Permis de citer. Catégorie dans laquelle sont rangés administrativement les objets ou revenus imposables.

**CÉINDER** (sin-dre v. a. lat. *cingere*). — Se conj. comme *ceindre*. Entourer, environner. Mettre autour d'une partie de son corps : *ceindre une épée*. *Céindre le flanc*. être élevé au pouvoir souverain. *Céindre la tiare*, être élu pape.

**CEINTURAGE** (sin) n. m. Action de ceinturer une robe, un obus.

**CEINTURE** (sin) n. f. (lat. *cinctura*). Bande de cuir, d'étoffe, etc., mise autour du milieu du corps.



A. cavet.

*passer un poignard à sa ceinture*. Endroit du corps où se place la ceinture ; être nu jusqu'à la ceinture. Ce qui entoure, fortifie : *ceinture de mirailles*. Bande métallique entourant une roue, un obus, etc. Chemins de fer autour de Paris : la *Grande* et la *Petite Ceinture*. *Ceinture de sauvetage*, appareil servant à maintenir les naufragés sur l'eau. *Épouv.* : *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée*, mieux vaut jouir de l'estime publique que d'être riche.

**CEINTURER** (sin-tu-ré) v. a. Entourer d'une ceinture, d'une ceinture.

**CEINTURON** (sin) n. m. Ceinture à laquelle on suspend l'épée, le sabre, la baïonnette, etc.

**CELA** pr. dém. Cette chose-là, etc. (*Cela* se dit par opposition à *ceci*, pour indiquer une chose plus éloignée qu'une autre. On se sert de *ceci* pour une chose qui va être expliquée : *retenez bien ceci ; le travail est un trésor*. *Cela* se dit pour une chose dont on vient de parler : *secourez votre prochain ; n'oubliez pas cela*.)

**CÉLADON** n. m. Vert pâle : *céladon clair*. Abat-jour de suspension. Adjectif : un *ruban céladon*. V. *Part. hist.*

**CÉLEBRANT** (bran) n. m. Prêtre qui dit la messe, qui officie : *le célébrant monte à l'autel*.

**CÉLÉBRATION** (si-on) n. f. Action de célébrer : la *célébration d'un mariage*, des *funérailles*, etc.

**CÉLÈBRE** adj. (lat. *cèlebris*). Fameux, renommé : *mieux vaut chercher à être utile qu'à être célèbre*. ANT. *Obscur*, ignoré.

**CÉLÈBRER** (bré v. a. (de *cèlebris*). — Se conj. comme *accélérer*. Exalter, louer avec éclat : *célébrer un héros*. Accomplir solennellement : *célébrer la messe*, un *mariage*.

**CÉLEBRET** (sè-lè-brèr) n. m. (mot lat. signif. qu'il célèbre. Pièces-gnèbe et scellee par l'évêque, exécuté de tout prêtre qui veut dire sa messe dans une paroisse où il n'est pas connu. (On dit aussi *ADMITTATUR*, mot lat. signif. qu'il soit admis.)

**CÉLÉBRITÉ** n. f. (de *cèlebris*). Grande réputation : *l'estime vaut mieux que la célébrité*. Personnage célèbre : *c'est une de nos célébrités*.

**CÉLER** (lé v. a. lat. *celare*. — Prend un é ouvert devant une syllabe muette : *je cèle*. Cacher. Taire, ne pas révéler. ANT. *Montrer*, *exhiber*.

**CÉLERES** n. m. pl. (du lat. *celer*, rapide). Corps de cavalerie, créé par Romulus pour lui servir de garde. S. un *céleri*.

**CÉLÉRATE** (rè-te) n. f. Petite draineuse pour enfants.

**CÉLERI** n. m. piémond, *sceleri*. Nom vulgaire de l'ache-améliorée, qu'on mange en salade.

**CÉLERIFÈRE** n. m. (lat. *celer*, rapide, et *ferre*, porter). Instrument de locomotion, composé de deux roues reliées par une pièce de bois : *le célérifère est l'un des plus éloignés de la bicyclette*.

**CÉLÉRITÉ** n. f. (lat. *celeritas*). Vitesse, promptitude dans l'exécution : *Napoléon ter dut la capitulation d'Ulm à la célérité de ses manœuvres*.

**CÉLESTE** (lè-te) adj. (lat. *caelestis*; de *caelum*, ciel). Qui appartient au ciel : les *planètes sont des corps célestes*. *Sphère céleste*, ensemble idéal du ciel, des étoiles, etc. Divin, qui vient de Dieu : *bonté céleste*. Le Père céleste, Dieu, *Esprits célestes*, qui habitent le séjour des bienheureux. ANT. *Inférieur*.



Ceinturon.



Célérite.



Cédre.



Célieri.



Célérifère.

**CÉLESTIN** (*lès-tin*) n. m. Religieux d'un ordre fondé en 1221 par Pierre Angéliquer, plus tard pape sous le nom de Célestin V; les *célestins* portaient la robe blanche et le capuchon noir.

**CÉLESTE** (*lès-ti-ne*) n. f. Minerai généralement bleu, qui est un sulfate naturel de strontiane.

**CÉLIBAT** (*ba*) n. m. (*lat. celibatus*). Etat d'une personne non mariée; les *vestales* de Rome devaient être dans le célibat. **ANT. Mariage.**

**CÉLIBATAIRE** (*lès-ré*) adj. et n. Qui vit dans le célibat; les *législations antiques étaient dures en général aux célibataires*.

**CELLE, CELES** (*sè-lè*) pron. dém. f. V. CELUI.

**CELLIER** (*sè-lè-ri-è*), **ÈRE** n. (de *cellier*). Chargé de faire des provisions, dans un monastère.

**CELLIER** (*sè-lè-è*) n. m. (*lat. cellarium*). Sorte de hangar ou de cave non voûtée, où s'accomplissent les manipulations exigées par la fabrication du vin; *un bon cellier doit être frais, mais non pas humide*.

**CELLULAIRE** (*sè-lu-lè-rè*) adj. Qui est formé de cellules; tissu cellulaire. *Voiture cellulaire*, qui sert à transporter les prisonniers.

**CELULE** (*sè-lu-lè*) n. f. (*lat. cellula*). Petite chambre d'un religieux ou d'une religieuse; les *celules des chartreux sont austères et nues*. Prison dans laquelle on isole complètement le détenu. Alvéole des abeilles. *Anat.* Élément fondamental de matière vivante; la *cellule se compose essentiellement d'une masse de protoplasma entourée d'une membrane et renfermant un noyau*.

**CELLULEUX, EUSE** (*sè-lu-lè-è, eu-sè*) adj. Divisé en cellules.

**CELLULOÏDE** (*sè-lu-lo-ïd*) ou **CELLULOÏDE** n. m. (*lat. cellula*, cellule, et *gr. eidos*, forme). Substance fabriquée avec un mélange de camphre et de fulmicoton. — Le celluloid est solide, dur, transparent comme la corne chauffée; il prend toutes les formes, et l'on en fait des peignes, des billes de billard, etc. Son inconvénient est d'être très inflammable.

**CELLULOSE** (*sè-lu-lò-zè*) n. f. (de *cellule*). Principe particulier des corps organisés, qui constitue la partie solide des végétaux.

**CÉLOMIE** (*sè*) n. f. Espèce d'amarante (*amarantus crète-de-coq* ou *passé-telours*), cultivée comme ornementale.

**CELTIQUE** (*sèl*) adj. Qui concerne les Celtes; les *invasions celtiques ont pénétré jusqu'en Asie Mineure*. N. m. La langue des Celtes.

**CELTISANT** (*sèl-ti-san*), **E** n. et adj. Qui s'applique à l'étude des Celtes.

**CELU, CELLE** (*sè-lè*) pron. dém.; pl. **CEUX, CELLES** (*sèl, sè-lè*). Se disent des personnes et des choses. *Celui-ci, celle-ci*, etc., servent à représenter ce qui est le plus proche. *Celui-là, celle-là*, etc., servent à représenter ce qui est le plus éloigné.

**CÉMENT** (*man*) n. m. (du *lat. cœmentum*, blocaille). Charbon en poudre dont on entoure un corps métallique pour le cimenter. Substance qui recouvre l'ivoire de la racine des dents.

**CÉMENTATION** (*man-ti-si-on*) n. f. Action de cimenter un métal; la *cémentation du fer fournit un acier très dur*.

**CÉMENTER** (*man-tè*) v. a. (de *cément*). Modifier la composition d'un métal, particulièrement du fer, en le combinant avec une substance, généralement du carbone, sous l'action d'une forte chaleur.

**CÉMENTEUX, EUSE** (*man-tè, eu-sè*) adj. Qui a les caractères du ciment; matière *cémenteuse*.

**CÉNACLE** n. m. (*lat. cenaculum*). Salle à manger où Jésus réunit ses disciples pour la Cène; la *Réunion des disciples au cenacle a été magnifiquement représentée par Léonard de Vinci*. Fig. Réunion de littérateurs, d'artistes, etc., qui ont les mêmes idées.

**CENDRE** (*san-dre*) n. f. (*lat. cinis, cineris*). Résidu de toute combustion; les *cendres contiennent une forte proportion de potasse, qui les fait utiliser pour le lessivage*. Réduire en cendres, brûler complètement. *Renaitre de ses cendres*, reprendre une vie nouvelle, comme le phénix. Pl. Restes des morts, par allusion à l'habitude antique de brûler les morts; les *cendres de Napoléon I<sup>er</sup> furent ramenées triomphalement en France en 1840*. Rési-

du des rameaux bénits, dont le prêtre marque le front des fidèles le *mercredi des Cendres*, premier jour du carême; recevoir les cendres.

**CENDRE, E** (*san-dre*) adj. Couleur de cendre; *cheveux blond cendré*.

**CENDRÉE** (*san-dre*) n. f. Ecume de plomb. Petit plomb tout à fait chassé du menu gibier.

**CENDRIER** (*san-dre*) v. a. Donner une couleur de cendre à; *cendrier un mur*. Mêler de cendres.

**CENDREUX, EUSE** (*san-dre-è, eu-sè*) adj. Plein de cendre.

**CENDRIER** (*san-dri-è*) n. m. Partie sise au-dessous d'un foyer et où tombe la cendre. Petit plateau où les fumeurs déposent la cendre de leurs cigares.

**CENDRILLON** (*san-dri, ll mill*) n. f. V. *Part. hist.* Femme qui se tient toujours au coin du feu. *Fam.* Servante malpropre.

**CÈNE** n. f. (*lat. cœna*). Dernier repas de Jésus-Christ avec ses apôtres, la veille de sa Passion; *c'est pendant la cène que le Christ institua l'eucharistie*. Cérémonie commémorative de ce repas, où des princes, des prélats servent les pauvres; *la cène se pratique à la cour pontificale le jour du jeudi saint*. Communion sous les deux espèces, chez les protestants.

**CÈNELLE** (*nè-lè*) n. f. Baie de l'aubépine et du houx.

**CÉNOBITE** n. m. (*gr. kônos*, commun, et *bios*, vie). Moine qui vit en communauté. Personne qui mène une vie austère, très retirée.

**CÉNOBITIQUE** adj. Qui appartient au cénobite; vie cénobitique.

**CÉNOBITISME** (*tis-me*) n. m. Etat du cénobite.

**CÉNOTAPHE** n. m. (*gr. kenos*, vide, et *tapkos*, tombeau). Tombeau vide dressé à la mémoire d'un mort dont on n'a pas le corps; le *cénotaphe de Gustave-Adolphe se dresse sur le champ de bataille de Lutzen*.

**CENS** (*sans*) n. m. (*lat. census*). Dénombrement des citoyens tous les cinq ans, chez les Romains; le *cens était effectué par les censeurs*. Au moyen âge, redevance payée par des roturiers à leur seigneur. Quotité d'impositions nécessaires pour être électeur en certains pays; le *cens électoral*.

**CENSÉ, E** (*san*) adj. (du *lat. censere*, juger). Considéré comme; *nul n'est censé ignorer la loi*.

**CENSEMENT** (*san-sé-man*) adv. Pop. Par supposition; être *censément le maître*.

**CENSEUR** (*san*) n. m. (*lat. censor*). Ancien magistrat de Rome. (V. *Part. hist.*) Critique; *Zolie est resté le type des censeurs impitoyables et malveillants*. Personne préposé par le gouvernement à l'examen des pièces de théâtre, des chansons, etc. Surveillant des études, dans un lycée.

**CENSIER** (*san-si-è*), **ÈRE** adj. et n. A qui le cens était dû. Qui percevait le cens. Qui payait le cens; *fermier censier*.

**CENSITAIRE** (*san-si-tère*) n. m. Celui qui devait le cens à un seigneur. Qui paye le cens nécessaire pour être élu ou électeur; la *révolution de 1848 a supprimé en France les censitaires*. Adjectif; *électeur censitaire*.

**CENSIVE** (*san*) n. f. V. *FÉODALITÉ* (*Part. hist.*).

**CENSORIAL, E, AUX** (*san*) adj. Relatif à la censure; *loi censoriale*.

**CENSUEL, ELLE** (*san-su-èl, è-lè*) adj. Qui a rapport au cens; *rente censuelle*.

**CENSURABLE** (*san*) adj. Qui mérite la censure; *conduite censurable*.

**CENSURE** (*san*) n. f. (*lat. censura*). Fonction de censeur; la *censure de Caton fut d'une exceptionnelle sévérité*. Critique d'un ouvrage. Blâme; *s'opposer à la censure du public*. Jugement ecclésiastique qui prononce un blâme sévère. Examen qu'un gouvernement fait faire des ouvrages avant d'en permettre la publication. Comité des personnes chargées de cet examen.

**CENSURER** (*san-su-rè*) v. a. Blâmer vivement; *Molière a censuré tous les ridicules de son temps*. Critiquer. Infliger la censure. **ANT. Approuver.**

**CENT** (*san*) adj. num. (*lat. centum*). Dix fois dix. — Cent prend un s quand il est précédé d'un adjectif de nombre qui le multiplie; *trois cents hommes*.

Il reste invariable : 1° s'il est suivi d'un autre adjectif de nombre : quatre cent huit hommes ; 2° quand il est employé pour centième : l'an neuf cent, page cinq cent (pour l'an neuf centième, la page cinq centième). N. m. : trois cents d'œufs, un cent de piquet. Pour cent, pour une somme de cent francs : prêt de cinq pour cent ; acheter du trois pour cent.

**CENTAINÉ** (*san-té-ne*) n. f. Cent. Un grand nombre : par centaines. Brin de fil ou de soie qui lie ensemble tous les fils d'un écheveau.

**CENTAURE** (*san-tô-re*) n. m. Etre fabuleux, moitié homme, moitié cheval. V. Part. hist.

**CENTAURÉE** (*san-tô-ré*) n. f. Genre de composées vivaces ou annuelles très répandues : la centaurée commune est tonique et fébrifuge.

**CENTAURESSE** n. f. Femme des centaures.

**CENTENAIRE** (*san-té-ne-re*) adj. et n. Qui a vécu cent ans. Qui a cent ans : Cheureuil mourut centenaire. N. m. Anniversaire d'un événement mémorable qui revient de cent en cent ans : le centenaire de la Révolution française a été célébré avec éclat.

**CENTENIER** (*san-té-nié*) n. m. Dans l'antiquité romaine et au moyen âge, chef d'une troupe de cent hommes.

**CENTENNAL** (*san-tén-nal*), **E**, **AUX** adj. Qui se fait ou qui revient tous les cent ans.

**CENTÉSIMAL**, **E**, **AUX** (*san-té-zî*) adj. Qui est divisé en cent parties ; échelle normale du thermomètre est centésimale. Qui se rapporte à chacune des divisions d'une échelle coupée en cent parties égales : degrés centésimaux.

**CENT-GARDES** (*san-t*) n. m. pl. Gardé particulière de l'empereur Napoléon III. N. m. Soldat de cette troupe : un cent-garde.

**CENTI** (*san*) (du lat. *centum*, cent). Préfixe indiquant la division d'une grandeur par cent : centimètre, centilitre, etc.

**CENTIÈRE** (*san-ti*) n. m. Centième partie de l'are. — Le centiare est le seul sous-multiple de l'are ; il vaut 1 mètre carré. (Abrév. ca.)

**CENTIBAR** (*san*) n. m. Centième partie du bar.

**CENTIÈME** (*san-ti*) adj. ord. de cent. Qui occupe une place, un rang marqué par le numéro cent. N. m. La centième partie.

**CENTIGRADE** (*san-ti*) adj. (préf. centi, et lat. *gradus*, degré). Divisé en 100 degrés ; thermomètre centigrade. *Geom.* Centième du grade. (Abrév. cgr.)

**CENTIGRAMME** (*san-ti-gra-me*) n. m. Centième partie du gramme. (Abrév. cg.)

**CENTILITRE** (*san*) n. m. Centième partie du litre. (Abrév. cl.)

**CENTIME** (*san*) n. m. Centième partie du franc.

**CENTIMÈTRE** (*san-ti*) n. m. Centième partie du mètre. (Abrév. cm.) *A busis*. Ruban, bande divisée en centimètres et qui sert d'instrument de mesure.

**CENTIÈZÈME** n. m. Centième partie de la pièce. (Abrév. cps.)

**CENTISTÈRE** (*san-tis-tère*) n. m. Centième partie du stère. (Inus.)

**CENTISTÈNE** n. m. Centième du sthène. (Abrév. cen.). *Syn. MÉGADINE.*

**CENTON** (*san*) n. m. (du lat. *cento*, habit fait de morceaux). Poésie dont les vers, les fragments sont empruntés à différents auteurs : le centon fut très pratiqué par les écrivains de la décadence latine.

**CENTRAGE** (*san*) n. m. Mécan. Opération par laquelle on détermine le centre d'une figure de pièce. *Phys.* Opération consistant à placer suivant une même ligne droite les axes de toutes les pièces.

**CENTRAL**, **E**, **AUX** (*san*) adj. Qui est au centre. Principal : bureau central de charité. *Feu central*, masse incandescente supposée au centre de la terre. N. m. *Fam.* Elève de l'École centrale.

**CENTRALISATEUR**, **TRICE** (*san, za*) adj. et n. Qui centralise.

**CENTRALISATION** (*san, za-si-on*) n. f. Action de tout réunir en un centre unique d'action, d'autorité, etc. : la centralisation politique fut réalisée en France par l'ancienne monarchie. **ANT. Décentralisation.**



Centaurée.

**CENTRALISER** (*san, zé*) v. a. Réunir dans un centre commun : centraliser des renseignements. **ANT. Décentraliser.**

**CENTRANTHE** (*san*) n. m. Genre de valériana-cées méditerranéennes, remarquables par la beauté de leurs grands panicules : le *centranthe rouge* est aussi appelé valériane rouge ou lilas d'Espagne.

**CENTRE** (*san-tre*) n. m. (lat. *centrum*). Point situé à égale distance de tous les points d'une ligne ou d'une surface courbe : centre d'un cercle, d'une sphère. (V. CIRCONFÉRENCE.) Centre de figure, point tel que tous les points de la figure soient deux à deux symétriques par rapport à lui ; le point de rencontre des diagonales d'un rectangle est le centre de la figure. Fig. Siège principal, lieu où l'activité est le plus intense : le centre des affaires. Centre d'attraction ou de gravitation, point vers lequel un corps céleste est sans cesse attiré par la force de gravité.

**CENTRER** (*san-tre*) v. a. Fixer l'axe central d'une pièce, déterminer son centre. **Hamener dans un centre.**

**CENTRIFUGATION** (*san, si-on*) n. f. Division des éléments d'un mélange par application de la force centrifuge.

**CENTRIFUGE** (*san*) adj. (lat. *centrum*, centre, et *fugere*, fuir). Qui tend à éloigner du centre : force centrifuge. — Tout corps qui tourne autour d'un centre tend à s'échapper, à fuir par la tangente. La force en vertu de laquelle ce corps tend ainsi à s'éloigner se nomme force centrifuge. C'est en vertu de cette force que les pierres s'échappent des frondes.

**CENTRIFUGER** (*zé*) v. a. Opérer la centrifugation.

**CENTRIFUGEUR** n. et adj. m. Appareil pour effectuer la centrifugation : un centrifugeur ; un appareil centrifugeur.

**CENTRIPÈTE** (*san*) adj. (lat. *centrum*, centre, et *petere*, gagner). Qui tend à rapprocher du centre : force centripète.

**CENT-SUISSES** (*san-su-i-se*) n. m. pl. Corps d'infanterie suisse attaché jadis à la garde personnelle du roi de France, S. un Cent-Suisse.

**CENTUMVIR** (*sin-tom*) n. m. (lat. *centum*, cent, et *vir*, homme). Membre d'un tribunal civil de l'ancienne Rome, composé de cent membres.

**CENTUMVIRAL**, **E**, **AUX** (*sin-tom*) adj. Qui se rapporte aux centumvirs.

**CENTUMVIRAT** (*sin-tom-vi-ra*) n. m. Dignité de centumvir.

**CENTUPLE** (*san*) n. m. et adj. Qui vaut cent fois autant. Loc. adv. : Au centuple, cent fois plus, beaucoup plus : être payé au centuple d'une bonne action.

**CENTUPLER** (*san-tu-plé*) v. a. Rendre cent fois aussi grand.

**CENTURIE** (*san-tu-ri*) n. f. (lat. *centuria* ; de *centum*, cent). *Antiq. rom.* Unité politique et administrative, formée de cent citoyens : les comices par centuries furent longtemps la principale assemblée politique de Rome. Corps de cent fantassins.

**CENTURION** (*san*) n. m. *Antiq. rom.* Chef d'une centurie, subdivision de la légion : le centurion le plus ancien commandait le manipule.

**CENURE** ou **CENURE** n. m. Larve vésiculaire d'une espèce de ténia, qui vit dans le cerveau des moutons et détermine le tournis.

**CÉP** (*cè - cép'* devant une voyelle) n. m. (du lat. *cippus*, souche). Fer de prisonnier. (Vx.) Pied de vigne : les ortolans nichent souvent dans les céps.

**CÉPAGE** n. m. Plant de vigne : les cépages américains ont servi à reconstituer le vignoble français.

**CÈPE** ou **CEPS** (*sép'*) n. m. Bolet comestible : le cèpe est un champignon très estimé. (V. CHAMPIGNON.)

**CÉPÉE** (*pé*) n. f. (du lat. *cippus*, souche). Touffe de liges ou rejets de bois sortant du même tronc.

**CÉPENDANT** (*pan-dan*) adv. Pendant ce temps-là : nous bavardons, et cependant le temps fuit. Conj. Néanmoins, toutefois : les moineaux sont piliards, et cependant ils sont utiles.

**CÉPHALALGIE** (*f*) n. f. (gr. *kephalé*, tête, et *algos*, douleur). Douleur de tête.

**CÉPHALALGIQUE** adj. Qui a rapport à la céphalalgie.

**CÉPHALIQUE** adj. (du gr. *kephalé*, tête). De la tête. Artère céphalique, la carotide.

**CÉPHALOPODES** n. m. pl. (du gr. *cephalé*, tête, et *pous*, *podos*, pied). Classe de mollusques armés d'un bec corné, avec deux yeux latéraux, et munis de huit bras garnis de ventouses (*poulpe*, *seiche*, *calmar*, etc.) : les *Céphalopodes* sont les géants des mollusques. S. un *Céphalopode*.

**CÉPHALOTHORAX** n. m. (gr. *cephalé*, tête, et *thorax*). Région antérieure du corps (crustacés, arachnides) comprenant la tête et le thorax soudés.

**CÉRAME** n. m. (gr. *keramos*). Vase de terre cuite. Adjectiv. *Grès cérame*, grès propre à faire des vases.

**CÉRAMIQUE** adj. (de *cérame*). Qui concerne la fabrication des vases de terre cuite : l'industrie céramique fut perfectionnée par Bernard Paliassy. N. f. Art de fabriquer des vases, des objets de terre cuite : les *statuettes de Tanagra* sont les bijoux de la céramique grecque.

**CÉRAMISTE** (mis-te) adj. et n. Qui s'occupe de céramique.

**CÉRASTE** (ras-te) n. m. Vipère d'Égypte : le *céraste* est la vipère cornue des déserts d'Afrique.

**CÉRAT** (ra) n. m. du lat. *ceratus*, qui contient de la cire). Onguent qui a pour base la cire et l'huile : le *cérat* est utilisé pour guérir les gerçures des lèvres.

**CERBERE** (sér) n. m. Potier brutal, grossier, intraitable. Gardien sévère. V. Part. hist.

**CERCE** (sér-se) n. f. (de *cerceau*). Calibre servant à exécuter une construction d'après une forme donnée : le *bombement d'une chaussette s'établit à l'aide d'une cerce*. Menuiserie entourant les meules d'un moulin.

**CERCEAU** (sér-sô) n. m. (du lat. *circulus*, cercle). Cercle de bois ou de fer. Cercle de bois léger, que les enfants font rouler devant eux en le poussant avec un bâton : *jouer au cerceau*. Pl. Plumes de l'extrémité des ailes des oiseaux de proie.

**CERCLAGE** (sér-klaj-je) n. m. Action de cercler.

**CERCLE** (sér-klé) n. m. (lat. *circulus*). Surface plane limitée par une circonférence, ou courbe dont tous les points sont à égale distance d'un point fixe appelé centre : l'aire d'un cercle a pour mesure le produit du carré du rayon par le nombre  $\pi$  ou 3.1416. La circonférence elle-même : décrire un cercle. *Cercles* polaires, petits cercles de la sphère terrestre, aussi distants du pôle que les tropiques le sont de l'équateur : *cercle polaire arctique*, *antarctique*. Cercneau de bois ou de fer : *cercle d'un tonneau*. Tonneau : *vin en cercles*. Réunion, assemblée, association : *cercle nom-breux*. Lieu où elle se tient : *aller au cercle*. Fig. Étendue, limites : le *cercle des connaissances humaines*. *Cercle vicieux*, raisonnement où l'on donne comme preuve précisément ce qu'il faudrait prouver.

**CERCLER** (sér-klé) v. a. Garnir, entourer de cercles : *cercler un tonneau*.

**CERCOPITHEQUE** (sér) n. m. Genre de singe à longue queue, d'Afrique.

**CERCEUIL** (sér-keu, l mill.) n. m. (gr. *sarkophagos*). Bière, coffre de bois, de métal, où l'on renferme le corps d'un mort : les *cercueils égyptiens* sont couverts de peintures hiéroglyphes. Poétiq. La mort : du *berceau au cercueil*, l'homme est sujet à mille maux. Descendre au cercueil, mourir.

**CÉREALE** adj. et n. f. (de *Cérès*, déesse des moissons). Se dit des graminées dont les grains servent à la nourriture de l'homme et des animaux domestiques, surtout réduits en farine (blé, seigle, avoine, orge, riz, maïs) : la plupart des céréales (ou des plantes céréales) sont originaires de l'Astéoccidentale.

**CEREBELLEUX, EUSE** (bél-léu, eu-se) adj. (lat. *cerebellum*). Qui appartient au cervelet : les *artères cérébelleuses* sont surtout à la surface du cervelet.

**CÉRÉBRAL, E, AUX** adj. (du lat. *cerebrum*, cerveau). Qui appartient au cerveau : *artères cérébrales*. Qui le concerne : *puissance cérébrale*; *fièvre cérébrale*.

**CÉRÉBRO-SPINAL, E, AUX** adj. Qui appartient au cerveau et à la moelle épinière : *méningite cérébro-spinale*.

**CÉRÉMONIAL, E, AUX** adj. Fait en cérémonie. (P. us. N. m. sans pluriel. Usage suivi dans les cérémonies religieuses ou politiques : le *cérémonial de la cour d'Espagne* trait d'un *extraordinaire formalisme*. Livre contenant ces usages.

**CÉRÉMONIE** (ni) n. f. (lat. *cæremonia*). Forme extérieure et régulière d'un culte : les *cérémonies du culte romain* sont pompeuses. Pompe, appareil : *grande cérémonie*. Politesse, déférence : *visite de cérémonie*. Civilité gênante : *faire des cérémonies*. Sans *cérémonie*, sans façon.

**CÉRÉMONIEUSE-MENT** (ni-èz-se-man adv. D'une façon cérémonieuse.

**CÉRÉMONIEUX, EUSE** (ni-èu, eu-se) adj.

Qui fait trop de cérémonies : les *Chinois* sont excessivement *cérémonieux*. Fait avec cérémonie : *accueillir cérémonieusement*.

ANT. Familier, stupide.

**CERF** (sér ou sér) n. m. (lat. *ceruus*). Genre de mammifères ruminants, à tête garnie de prolongements osseux et ramifiés (bois) : la *biche* est la femelle du cerf. Fig. et fam. Personne qui court très vite. Caractère lâche.

**CERFEUIL** (sér-feu, l mill.) Genre d'ombellifères très employées comme condiment.

**CERF-VOLANT** (sér-vo-lan) n. m. Nom vulgaire d'un gros coléoptère à pinces très développées, le *Lucane*. Jouet d'enfant, consistant en un polygone, en un cœur, etc., composé de baguettes légères recouvertes de papier, que l'on fait voler : *C'est au moyen d'un cerf-volant que Franklin reconnut la vraie nature de la foudre*. — Ce jouet, perfectionné, sert à élever dans les hautes régions des appareils météorologiques enregistreurs, à porter une ancre d'un navire à la terre, etc. Pl. des *cerf-volants*.

**CERIFÈRE** adj. Qui produit de la cire : *plante*, *insecte cerifère*.

**CERIFICATION** (si-on) n. f. Phénomène par lequel les cellules d'un végétal s'incrémentent de cire.

**CERISAIÉ** (zé) n. f. Lieu planté de cerisiers.

**CERISER** (ri-se) n. f. (lat. *cerasus*). Fruit du cerisier. Adjectiv. Qui est de la couleur de la cerise : des *rubans cerise*. *Rouge cerise*, couleur claire et vive, que prend un corps suffisamment chauffé.

**CERISETTE** (zé-te) n. f. Cerise séchée. Nom vulgaire de la morelle faux piment. Boisson à base de cerises.

**CERISIER** (zé) n. m. Genre de rosacées, voisin du genre prunier, tribu des amygdalées, et produisant la cerise : le *cerisier* est originaire d'Asie Mineure.

**CERITE** n. f. Silicate hydraté naturel de cerium : la *cerite* est infusible au chalumeau. (On dit aussi *CERÉTITE*.)

**CÉRIUM** (ri-om) n. m. Métal contenu dans certains minéraux, tels que la cerite, l'orthite, et dont l'oxyde, mélangé à ceux de

Ceri.



Cerceaux.



Cerfeuil.



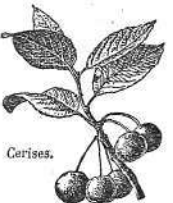
Cercle.



Cerc-volant.



Cerc-volant.



Cerises.

thorium, yttrium, etc., sert à la fabrication des manchons à incandescence.

**CERNE** (*sér-ne*) n. m. (du lat. *circinus*, compas). Cercle. Couche concentrique d'un arbre coupé en travers : le nombre des cerne sert à reconnaître l'âge d'un arbre. Marbrure qui se forme autour d'une plaie. Cercle bleuâtre autour des yeux battus. (On dit aussi **CHARCÈRE**.)

**CERNE, E** (*sér*) adj. Entouré. Yeux **cernés**, entourés d'un cerne.

**CERNEAU** (*sér-nô*) n. m. Chair des noix vertes. Vin de cerneau, bon à boire à l'époque des noix vertes.

**CERNER** (*sér-ne*) v. a. (de cerne). Faire une incision autour de ; **cerner un arbre**. Faire des cerneaux ; **cerner des noix**. Investir pour empêcher qu'on ne sorte, qu'on ne parte : César **cerna** Vercingétorix dans Alésia. Fig. Circonvenir : **cerner quelqu'un**.

**CÉROPLASTIQUE** (*plâs-ti-ke*) n. f. gr. *kéros*, cire, et *plâstis*, qui façonne. L'art de modeler en cire : la **céroplastique** était connue des anciens.

**CERTAIN, E** (*sér-tin, -è-ne*) adj. (lat. *certus*). Indubitable, vrai : **fait certain**. Qui n'a aucun doute : témoin **certain** de ce qu'il a vu. Sûr, assuré : **gaye certain**. Déterminé : se **réunit** à certaines heures. Un, quelque, de quelque prix : **certain** autour ; **vin d'une certaine renommée**. N. m. chose certaine : **préférer le certain** à l'incertain. ANT. **INCERTAIN, douteux**.

**CERTAINEMENT** (*sér-tè-nè-man*) adv. Assurément, indubitablement.

**CERTES** (*sér-tè*) adv. Très certainement.

**CERTIFICAT** (*sér, ka*) n. m. Écrit officiel ou dûment signé d'une personne compétente qui atteste un fait : un **certificat de bonne conduite**. **Certificat de vie**, pièce officielle attestant qu'une personne est vivante. **Certificat d'études**, diplôme témoignant, après examen, qu'un élève des écoles primaires a terminé ses études. (Le candidat doit avoir douze ans. Il y a aussi un **certificat** concernant les études primaires supérieures, certaines études secondaires, etc.) Par ext. Preuve, assurance : **soyez tempérants, c'est un certificat de longue vie**.

**CERTIFICATEUR** (*sér*) n. m. Qui certifie quelque chose. Celui qui garantit en sous-ordre la solvabilité d'une première caution. Adjectif : **agent certificateur**.

**CERTIFICATIF, IVE** (*sér*) adj. Qui est propre à certifier : **pièces certificatives**.

**CERTIFICATION** (*sér, sion*) n. f. Assurance donnée par écrit.

**CERTIFIÉ** (*sér, fi-é*) v. a. (du lat. *certum*, certain, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*). Donner, assurer comme certain, affirmer, attester : *Galilée certifica que la terre tourne*. **Certifier une caution**, promettre de remplacer au besoin la personne qui la première s'est portée caution.

**CERTITUDE** (*sér*) n. f. (lat. *certitudo*). Qualité de ce qui est certain : la **certitude** d'un événement historique est souvent difficile à contrôler. Conviction, adhésion entière et volontaire de l'esprit à un fait, à une opinion : *Jeanne d'Arc avait la certitude de sauver la France*. ANT. **DOUTE, INCERTITUDE**.

**CÉREÈNE, ENNE** (*lè-in, -è-ne*) adj. Qui a une teinte bleuâtre.

**CÉRUMEN** (*mèn*) n. m. (du lat. *cera*, cire). Matière jaune et épaisse qui se forme dans l'oreille.

**CÉRUMINEUX, EUSE** (*mèn, -eu-ze*) adj. Qui forme le cérumen. Qui tient de la cire : **matière cérumineuse**.

**CÉRUSE** (*ru-ze*) n. f. (lat. *cerussa*). Carbonate de plomb, appelé aussi **BLANC DE CÉRUSE** ou **BLANC D'ARGENT**, et que l'on emploie en peinture : la **céruse** est un poison violent. (La loi du 1<sup>er</sup> juillet 1915 en interdit l'emploi dans les travaux de peinture.)

**CÉRUSTE** (*si-tè*) n. f. Carbonate naturel de plomb. SYN. **BLANC DE CÉRUSE**.

**CÉRVAISON** (*sér-si-son*) n. f. Epoque où le cerf est gras et bon à chasser (de juin à mi-septembre).

**CERVEAU** (*sér-vô*) n. m. (lat. pop. *cerebellum*). Anat. Masse de matière nerveuse qui occupe le crâne des vertébrés et qui est le siège des sensations et le principe des mouvements volontaires : chez les vertébrés, le **cerveau** présente de nombreuses circonvolutions séparées par des sillons ou scissures. Fig.

Espirit, intelligence, jugement : *Napoléon 1<sup>er</sup> fut le cerveau le plus puissant de son temps*. **Cerveau brûlé**, homme exalté, extravagant.

**CERVELAS** (*sér-vè-la*) n. m. (ital. *cervellato*). Saucisse crasse et courte, faite de chair hachée, salée et épicée.

**CERVELET** (*sér-vè-lè*) n. m. Partie postérieure et inférieure de l'encéphale. (V. **CERVEAU**.)

**CERVELE** (*sér-vè-lè*) n. f. Substance du **cerveau** ; retirée de la tête, le **cerveau** n'est plus qu'une **cervele**. Fig. Entendement, esprit. *Homme, tête sans cervelle*, fou, évaporé. Fam. Brûler la **cervelle**, tuer d'un coup d'arme à feu dans la tête. *Rompre la cervelle*, fatiguer par du bruit, des imprudences.

**CERVAL, E, SIX** (*sér-và-l*) adj. (du lat. *cervix*, icis, nuque, etc.). Qui appartient au cou : la tête s'appuie sur la première **cervelle** cervicale.

**CERVIDES** (*sér*) n. m. pl. Famille de ruminants, ayant pour type le **cerv**, S. un **cervidé**.

**CERVIER** (*sér-vi-è*) adj. M. V. LOUP-CERVIER.

**CERVOISE** (*sér-vô-ze*) n. f. (lat. *cervisia*). Bière des anciens Gaulois. (Vx.)

**CES** (*sè*) adj. dém. V. ce.

**CÉSALPINIE** (*sè-l-pi-ni*) n. f. Genre de légumineuses des pays chauds et tempérés, dont plusieurs espèces fournissent des bois tinctoriaux (bois de Brésil, de campeche, etc.).

**CÉSAR** (*sar*) n. m. Empereur de la famille de Jules César : *Sévère a écrit l'histoire des douze Césars*. Titre donné, depuis Dioclétien, à l'héritier présomptif de l'empire romain. Associé au gouvernement. Roi, empereur, souverain.

**CÉSARÉVITCH** (*sè*) n. m. V. TSARÉVITCH.

**CÉSARIEN, ENNE** (*sè-ri-èn, -è-ne*) adj. Qui a rapport ou qui est dévoué à Jules César ou aux Césars, ou à un souverain. **Opération césarienne**, opération chirurgicale, pratiquée dans certains accouchements. N. m. Partisan de César, des Césars, d'un souverain autoritaire.

**CÉSARISME** (*sè-ri-s-mè*) n. m. Gouvernement de Césars. Domination militaire des souverains portés au pouvoir par la démocratie, mais revêtus d'une autorité absolue.

**CÉSSANT** (*sè-san*), **E** adj. Arrêté, suspendu : *toute affaire cessante*.

**CÉSSATION** (*sè-sè-si-on*) n. f. (de *cesser*). Discontinuation : la **cessation** des paiements est le premier acte de la faillite. ANT. **CONTINUATION**.

**CESSE** (*sè-se*) n. f. Répét. fin : *il n'avait point de cesse qu'il n'eût réussi*. **Sans cesse** loc. adv. Sans discontinuer.

**CÉSSER** (*sè-sè*) v. a. (lat. *cessare*). Discontinuer : *cesser une poursuite*. V. n. Prendre fin : *l'orage a cessé*. ANT. **CONTINUER**.

**CÉSSIBILITÉ** (*sè-si*) n. f. Qualité d'une chose qui peut être cédée.

**CÉSSIBLE** (*sè-si-ble*) adj. Qui peut être cédé.

**CÉSSION** (*sè-si-on*) n. f. Action de céder, transporter : la **cession** d'une créance. **Cession de biens**, abandon qu'un débiteur fait de ses biens à ses créanciers.

**CÉSSIONNAIRE** (*sè-si-o-nè-re*) n. Bénéficiaire d'une cession.

**C'EST-À-DIRE** (*sè-tà-dè-re*) loc. conj. qui indique explication.

**CESTE** (*sè-tè*) n. m. (lat. *caestus*). Gantelet, garni de fer ou de plomb, dont se servaient les athlètes dans les combats du pugilat. Pugilat : *remporter le prix du cesté*.

**CÉSTODES** n. m. pl. Ordre de vers plats dont le tenia est le type : les **cestodes** sont de véritables colonies animales. S. un **cestode**.

**CÉSURE** (*sè-zè*) n. f. (du lat. *caesura*, action de couper). Repos ménagé dans un vers pour en régler la cadence : la **cesure** se place après la sixième syllabe dans l'*Alexandrin français*, après la quatrième ou la cinquième dans le vers de dix syllabes. Dans



les hexamères grecs et latins, les céphales les plus fréquentes sont la trachéaie et la penthémère.

**CÉT, CÉTTE** (sér., sè-te) adj. dém. V. ce.

**CÉTACÉ, E** adj. (du gr. *kété*, gros poisson). Qui appartient aux grands mammifères ayant la forme de poisson. N. m. Pl. Ordre de mammifères, auquel appartiennent les baleines, les cachalots, les dauphins, etc. : les *cétacés* contiennent les géants des mammifères. S. un *cétacé*. (V. la planche MAMMIFÈRES.)

**CÉTÉRAC** (rak) n. m. Genre de fougères abondantes sur les murs : le *cétérac officinal*.

**CÉTOINE** n. f. Genre de coléoptères à couleurs métalliques, qui vivent en toutes régions, sur les fleurs ou les plaies des arbres : la *cétone dorée* est souvent appelée hanneton des roses.

**CEUX, CELLES** pron. dém. V. CELEU.

**CEVADILLE** n. f. (11 mill.). Genre de plantes mexicaines, dont les graines pulvérisées constituent la poudre anthelmintique appelée autrefois *poudre de capucin*.

**CEVENOL, E** n. et adj. Des Cévennes.

**C. G. S.** Système d'unités physiques, dans lequel les trois unités fondamentales sont : le Centimètre (longueur), le Gramme (masse) et la Seconde (temps).

**CHABICHOU** n. m. Fromage de chèvre préparé en Poitou.

**CHABLER** (blé) v. a. Baitre à coups de gaule : *chabler des noix*. Attacher un câble à un fardeau. Tordre des torons ensemble pour en former une corde.

**CHABLIS** (bli) n. m. Vin blanc très estimé, récolté à Chablis. Bois abattu dans les forêts par le vent ou l'orage.

**CHABOT** (bô) n. m. (pour *chèvet* ; de *chef*, tête). Poisson d'eau douce, de couleur noirâtre. (Il atteint de 12 à 15 centimètres.) Nom vulgaire du scotte.

**CHABRAQUE** ou **SCABRAQUE** n. f. (turc *chaprak*). Pièce de drap, ou peau de chèvre ou de mouton, que l'on mettait sur les chevaux de la cavalerie.

**CHACAL** n. m. (turc *schakal*). Quadrupède carnassier du genre chien, qui tient du loup et du renard et qui habite les pays chauds : le *chacal d'Afrique vit par troupes*. Pl. des *chacals*.

**CHACONNE** ou **CHACONE** (ho-ne) n. f. (esp. *chacóna*). Danse très en vogue au xviii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècle, que l'on exécutait sur un air servant de finale aux ballets. Cot. air lui-même.

**CHACUN, E** pron. ind. s. Chaque personne ou chaque chose. Tout le monde : *chacun le dit*. (Chacun ne peut se remplacer par chaque : ces livres coûtent un franc chacun, et non chaque.) Prov. : *Chacun pour soi et Dieu pour tous*, ne nous occupons que de nous-mêmes, et laissons à Dieu le soin de s'occuper des autres.

**CHADOUF** n. m. Appareil à bascule, employé dans le midi de l'Europe, mais surtout en Tunisie, en Égypte, pour tirer l'eau des puits.

**CHAFOUIN, E** adj. et n. (de *chat*, et *fouline*). Fam. Maigre, de petite taille, à l'aspect surnois et rusé : *mine chafouine*.

**CHAGRIN, E** adj. Triste, mélancolique. De mauvaise humeur : les *envieux ont toujours l'air chagrin*. ANT. *Joyeux, gai*.

**CHAGRIN** n. m. Affliction, souci : *avoir du chagrin*. ANT. *Joie, allégresse*.

**CHAGRIN** n. m. (turc *sapri*). Cuir grené, fait de peau d'âne, de cheval, de mulet, etc., et servant à couvrir des boîtes, des livres.



Cétone.



Chabot.



Chacal.



Chadouf.

**CHAGRINANT** (nan), E adj. Qui chagrine. ANT. *Consolant, réjouissant*.

**CHAGRINE, E** adj. Qui a l'apparence du chagrin.

**CHAGRINER** (né) v. a. Attrister. Préparer une peau en façon de chagrin. ANT. *Réjouir, consoler*.

**CHAH** n. m. V. SCHAH.

**CHAHUT** (cha-u) n. m. Tapage, scandale : *faire du chahut*. Danse très excentrique : *danser le chahut*.

**CHAHUTER** (cha-u-té) v. a. Bousculer, mettre en désordre. V. n. Faire du chahut. Danser le chahut.

**CHAI** ou **CHAIS** (ché) n. m. (altér. de *quai*). Lieu où sont emmagasinés les vins et les caudex : la *température du chai doit être stable*.

**CHAÎNAGE** (ché) n. m. Arpent. Action de chaîner.

**CHAÎNE** (ché-ne) n. f. (lat. *catena*). Lieu coupé d'anneaux passés les uns dans les autres : *chaîne d'or*. *Chaîne d'arpenteur*, chaîne de dix mètres, servant à mesurer les terrains. Barre métallique plate, reliant deux murs. Pile en pierres de taille, placée dans un mur pour le consolider : les *chaînes d'encorçures* doivent être très solides. Peine des galères : *condamner à la chaîne*. Ensemble des galériens. Suite d'accidents physiques qui forment une ligne continue : *chaîne de montagnes*. Fils tendus entre lesquels passe la trame. Fig. Captivité, sujétion : les *chaînes de l'esclavage*. Briser ses chaînes, se rendre libre. Groupement de personnes qui se passent quelque chose de main en main : *faire la chaîne dans un incendie*. *Chaîne d'un port*, série de radeaux ou esclade fermant un port. Figure de danse : *chaîne anglaise*. Enchaînement : *la chaîne des idées*.

**CHAÎNE** (ché-né), E adj. Formé de parties attachées bout à bout : *câble chaîné*.

**CHAÎNER** (ché-né) v. a. Mesurer avec la chaîne d'arpenteur. Rellier par des barres métalliques horizontales deux murs dont on veut empêcher l'écartement.

**CHAÎNETTE** (ché-né-te) n. f. Petite chaîne. Mécan. Courbe suivant laquelle se tend un fil homogène, flexible et inextensible, suspendu par ses extrémités à deux points fixes. Point de chaînette, point de couture ou de broderie qui ressemble à une chaînette.

**CHAÎNEUR** (ché) n. m. Celui qui mesure avec la chaîne d'arpenteur.

**CHAÎNIER** (ché-ni-é) ou **CHAÎNISTE** (ché-nis-té) n. m. Ouvrier qui fait des chaînes.

**CHAÎNON** (ché) n. m. Anneau de chaîne. Partie d'une chaîne : un *chaînon de montagnes peu élevé*.

**CHAIR** (ché) n. f. vx fr. *car, char*; du lat. *caro*. Substance molle, sanguine et organique de l'animal : la *chair du bœuf est rouge et compacte*. Fig. Nature humaine, considérée au point de vue de la sensibilité : la *chair est faible*. Corps humain : *mortifier la chair*. Pulpe des fruits : la *chair du melon*.

**CHAIR** (ché) n. f. vx fr. *car, char*; du lat. *caro*. Substance molle, sanguine et organique de l'animal : la *chair du bœuf est rouge et compacte*. Fig. Nature humaine, considérée au point de vue de la sensibilité : la *chair est faible*. Corps humain : *mortifier la chair*. Pulpe des fruits : la *chair du melon*.

**CHAIR** (ché) n. f. vx fr. *car, char*; du lat. *caro*. Substance molle, sanguine et organique de l'animal : la *chair du bœuf est rouge et compacte*. Fig. Nature humaine, considérée au point de vue de la sensibilité : la *chair est faible*. Corps humain : *mortifier la chair*. Pulpe des fruits : la *chair du melon*.

**CHAIR** (ché) n. f. vx fr. *car, char*; du lat. *caro*. Substance molle, sanguine et organique de l'animal : la *chair du bœuf est rouge et compacte*. Fig. Nature humaine, considérée au point de vue de la sensibilité : la *chair est faible*. Corps humain : *mortifier la chair*. Pulpe des fruits : la *chair du melon*.

**CHAIR** (ché) n. f. vx fr. *car, char*; du lat. *caro*. Substance molle, sanguine et organique de l'animal : la *chair du bœuf est rouge et compacte*. Fig. Nature humaine, considérée au point de vue de la sensibilité : la *chair est faible*. Corps humain : *mortifier la chair*. Pulpe des fruits : la *chair du melon*.

**CHAIR** (ché) n. f. vx fr. *car, char*; du lat. *caro*. Substance molle, sanguine et organique de l'animal : la *chair du bœuf est rouge et compacte*. Fig. Nature humaine, considérée au point de vue de la sensibilité : la *chair est faible*. Corps humain : *mortifier la chair*. Pulpe des fruits : la *chair du melon*.

**CHAIR** (ché) n. f. vx fr. *car, char*; du lat. *caro*. Substance molle, sanguine et organique de l'animal : la *chair du bœuf est rouge et compacte*. Fig. Nature humaine, considérée au point de vue de la sensibilité : la *chair est faible*. Corps humain : *mortifier la chair*. Pulpe des fruits : la *chair du melon*.

**CHAIR** (ché) n. f. vx fr. *car, char*; du lat. *caro*. Substance molle, sanguine et organique de l'animal : la *chair du bœuf est rouge et compacte*. Fig. Nature humaine, considérée au point de vue de la sensibilité : la *chair est faible*. Corps humain : *mortifier la chair*. Pulpe des fruits : la *chair du melon*.

**CHAIR** (ché) n. f. vx fr. *car, char*; du lat. *caro*. Substance molle, sanguine et organique de l'animal : la *chair du bœuf est rouge et compacte*. Fig. Nature humaine, considérée au point de vue de la sensibilité : la *chair est faible*. Corps humain : *mortifier la chair*. Pulpe des fruits : la *chair du melon*.

**CHAIR** (ché) n. f. vx fr. *car, char*; du lat. *caro*. Substance molle, sanguine et organique de l'animal : la *chair du bœuf est rouge et compacte*. Fig. Nature humaine, considérée au point de vue de la sensibilité : la *chair est faible*. Corps humain : *mortifier la chair*. Pulpe des fruits : la *chair du melon*.

**CHAIR** (ché) n. f. vx fr. *car, char*; du lat. *caro*. Substance molle, sanguine et organique de l'animal : la *chair du bœuf est rouge et compacte*. Fig. Nature humaine, considérée au point de vue de la sensibilité : la *chair est faible*. Corps humain : *mortifier la chair*. Pulpe des fruits : la *chair du melon*.

**CHAIR** (ché) n. f. vx fr. *car, char*; du lat. *caro*. Substance molle, sanguine et organique de l'animal : la *chair du bœuf est rouge et compacte*. Fig. Nature humaine, considérée au point de vue de la sensibilité : la *chair est faible*. Corps humain : *mortifier la chair*. Pulpe des fruits : la *chair du melon*.

**CHAIRE** (ché-re) n. f. (lat. *cathedra*). Tribune plus ou moins élevée, d'où un professeur, un prédicateur parle à l'auditoire : *monter en chaire*. Fig. Prédication religieuse : *éloquence de la chaire*.

**CHAIRE** (ché-re) n. f. (lat. *cathedra*). Tribune plus ou moins élevée, d'où un professeur, un prédicateur parle à l'auditoire : *monter en chaire*. Fig. Prédication religieuse : *éloquence de la chaire*.

**CHAIRE** (ché-re) n. f. (lat. *cathedra*). Tribune plus ou moins élevée, d'où un professeur, un prédicateur parle à l'auditoire : *monter en chaire*. Fig. Prédication religieuse : *éloquence de la chaire*.

**CHAIRE** (ché-re) n. f. (lat. *cathedra*). Tribune plus ou moins élevée, d'où un professeur, un prédicateur parle à l'auditoire : *monter en chaire*. Fig. Prédication religieuse : *éloquence de la chaire*.

**CHAIRE** (ché-re) n. f. (lat. *cathedra*). Tribune plus ou moins élevée, d'où un professeur, un prédicateur parle à l'auditoire : *monter en chaire*. Fig. Prédication religieuse : *éloquence de la chaire*.

**CHAIRE** (ché-re) n. f. (lat. *cathedra*). Tribune plus ou moins élevée, d'où un professeur, un prédicateur parle à l'auditoire : *monter en chaire*. Fig. Prédication religieuse : *éloquence de la chaire*.

**CHAIRE** (ché-re) n. f. (lat. *cathedra*). Tribune plus ou moins élevée, d'où un professeur, un prédicateur parle à l'auditoire : *monter en chaire*. Fig. Prédication religieuse : *éloquence de la chaire*.

**CHAIRE** (ché-re) n. f. (lat. *cathedra*). Tribune plus ou moins élevée, d'où un professeur, un prédicateur parle à l'auditoire : *monter en chaire*. Fig. Prédication religieuse : *éloquence de la chaire*.

**CHAIRE** (ché-re) n. f. (lat. *cathedra*). Tribune plus ou moins élevée, d'où un professeur, un prédicateur parle à l'auditoire : *monter en chaire*. Fig. Prédication religieuse : *éloquence de la chaire*.



Chaire.



Chaise à porteurs.

*Chaise à porteurs*, siège de luxe, fermé et couvert, dans lequel on se faisait porter par deux hommes. *Chaise de poste*, voiture pour courir la poste. *Chaise percée*, siège aménagé pour les besoins naturels.

**CHAISIER** (*ché-zî-é*), **ERE** n. Ouvrier, ouvrière qui fabrique des chaises. Personne proposée à la location des chaises, dans une église ou un lieu public.

**CHALAND** (*lan*) ou **CHALAN** n. m. Bateau plat, destiné au transport des marchandises.

**CHALAND** (*lan*), **E** n. (bas gr. *chelandion*). Ache-tour : dans le commerce, il faut savoir attirer les chalandis.

**CHALAZE** n. f. Nom des filaments d'albumine torlus qui sont attachés au jaune de l'œuf. Tumeur au bord des paupières.

**CHALCOGRAPHE** (*kal*) n. m. (du gr. *khalikos*, cuivre, et *graphein*, écrire). Graveur sur métaux.

**CHALCOGRAPHIE** (*kal, fi*) n. f. Art du chalcographe, gravure : la chalcographie du Louvre a fourni d'admirables reproductions des chefs-d'œuvre de la peinture.

**CHALCOGRAPHIQUE** (*kal*) adj. Qui se rapporte à la chalcographie.

**CHALCOPYRITE** (*kal*) n. f. Pyrite de cuivre ou sulfure double naturel de cuivre et de fer. (Ce minéral est employé pour l'extraction du cuivre.)

**CHALCOSINE** (*kal-ko-zî-ne*) n. f. Pyrite ou sulfure naturel de cuivre, très fusible.

**CHALDAÏQUE** (*kal-da-i-ke*) adj. Qui a rapport aux Chaldéens ; langue chaldaique.

**CHALDÉEN, ENNE** (*kal-dé-in, è-ne*) adj. et n. De la Chaldée.

**CHÂLE** n. m. (ar. *schâl*). Grande pièce de laine, de soie, etc., que les femmes portent sur leurs épaules : les châles de cachemire furent introduits en Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle. *Châle-tapis*, châle de laine très fort, à dessins de formes régulières ou carrées.

**CHÂLET** (*lé*) n. m. Petite maison de bois recouverte de planches, qui sert d'habitation aux montagnards de la Suisse. Toute maison de campagne, même luxueuse, imitant le chalet suisse. *Chalet de nécessité*, petit édifice contenant des cabinets d'aisances publics.

**CHALEUR** n. f. (lat. *calor*). Phénomène physique par lequel la température d'un corps s'élève : toute combustion dégage de la chaleur. Qualité de ce qui est chaud. Sensation que produit un corps chaud. Température élevée, temps chaud ; les grandes chaleurs de l'été ont lieu en général pendant la canicule. Elevation de la température du corps : la chaleur de la fièvre. *Chaleur animale*, température propre aux êtres vivants. *Chaleur spécifique*, quantité de chaleur absorbée par 1 kilogramme d'un corps, lorsque sa température s'élève de 1 degré. *Fig.* Ardeur : *chaleur du combat*. *Zéle*, nature pressante : la chaleur d'une recommandation. **ANT.** **Froid, froidure.**

**CHALEUREUSEMENT** (*re-man*) adv. Avec chaleur. **ANT.** **Froidement.**

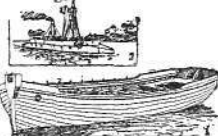
**CHALEUREUX, EUSE** (*veî, eu-ze*) adj. Qui a de la vie, de l'animation : style chaleureux. Qui presse avec zèle : recommandation chaleureuse. **ANT.** **Froid, glacé, glacial.**

**CHÂLIT** (*li*) n. m. (lat. pop. *calactum*). Bois de lit. Charpente quelconque, sur laquelle reposent les matelas.

**CHALLENGE** (*cha-lan-je*) n. m. (mot angl.). Epreuve sportive dans laquelle le gagnant (*challengeur*) détiend un objet jusqu'à ce qu'un concurrent ultérieur l'en dépossède. Cet objet fut lui-même.

**CHALOIR** v. n. (du lat. *calere*, être chaud). Importer, intéresser. (N'est plus employé que dans ces locutions : il ne m'en chaut, peu m'en chaut, ou peu me chaut, il ne m'importe, peu m'importe, cela ne m'intéresse pas.)

**CHALOUPÉ** n. f. (esp. *chalupa*). 1. Chaloupe ; 2. Chaloupe canonnière. Grand et fort canot à la voile ou à l'aviron, pour le service des vaisseaux. *Chaloupe canonnière*, chaloupe de petites dimensions, armée de canons.



**CHALUMEAU** (*mô*) n. m. (lat. *calamus*). Tuyau de paille, de roseau. Flûte champêtre. Tuyau métallique, avec lequel on souffle sur une flamme pour lui donner un pouvoir oxydant ou réducteur : *chalumeau oxydant*, *oxydant*, *oxydant*, instrument permettant par la combustion d'un gaz d'obtenir une température très élevée.

**CHALUT** (*lu*) n. m. Filet de pêche en forme de poche, que l'on traîne sur les fonds de sable.

**CHALUTIER** (*ti-é*) n. m. Pêcheur qui se sert du chalut. Bateau qui traîne le chalut : *chalutier à vapeur*.

**CHAMADE** n. f. (ital. *chiamata*). Signal donné par le tambour pour annoncer que des assiégés capitulent : battre la chamade. S'emploie au fig. : son cour battait la chamade, c'est-à-dire il était très ému.

**CHAMAILLER** (*ma, il mll., é*) v. n. et a. Quereller. **Se chamailier** v. pr. Se battre ou se quereller avec bruit.

**CHAMAILLERIE** (*ma, il mll., e-ri*) n. f. Querelle. **CHAMANISME** (*nîs-me*) n. m. (de *chaman*, prétre sorcier). Religion grossière des peuples de la Sibirie orientale et de l'extrême nord de l'Asie : le chamanisme a pour base le culte de la nature et des esprits qui la gouvernent.

**CHAMARRER** (*ma-ré*) v. a. (du vx fr. *chamarre*, sîmarre). Charger de passementeries, de galons, d'ornements : un général chamarré de décorations. (Se dit presque toujours en mauv. part.)

**CHAMARRURE** (*ma-ru-re*) n. f. Manière de chamarrer. Ornements de mauvais goût.

**CHAMBARD** ou **CHAMBAR** (*chan-bar*) n. m. *Pop.* Vacarme. Renversement.

**CHAMBARDEMENT** (*chan, man*) v. m. *Pop.* Action de chambarder.

**CHAMBARDER** (*chan-bar-dé*) v. a. *Pop.* Renverser, bouleverser de fond en comble.

**CHAMBELLAN** (*chan-bèl-lan*) n. m. (germ. *chamarine*). Officier chargé de tout ce qui concerne le service intérieur de la chambre d'un prince : les derniers chambellans figurèrent à la cour de Napoléon III. Grand chambellan, le plus élevé en dignité des chambellans.

**CHAMBERTIN** (*chan-bèr-tin*) n. m. Vin rouge très estimé, récolté dans le vignoble de Gevrey-Chambertin : boire du chambertin.

**CHAMBRANE** n. m. Encadrement de trois côtés d'une porte, d'une fenêtre, d'une cheminée.

**CHAMBRE** (*chan-bré*) n. f. (du lat. *camera*, chambre). Pièce d'une maison, spécialement celle où l'on couche : il est malsain de coucher dans une chambre insuffisamment aérée. *Garder la chambre*, ne pas sortir par suite d'une indisposition. *Travailler en chambre*, travailler à un métier sans tenir boutique : les canuts lyonnais ont longtemps travaillé en chambre. Lieu où se réunissent les assemblées délibérantes, les corps constitués : aller à la Chambre des députés. L'ensemble des membres de ces assemblées : les décisions des Chambres. (V. *Part. hist.*) Section ou division de certains tribunaux : première chambre du tribunal civil ; chambre correctionnelle, criminelle. *Chambre de l'œil*, cavités antérieure et latéro-ciliaire de l'œil, où se trouve l'humeur aqueuse. *Chambre de chauffe*, compartiment dans lequel sont placés les foyers des chaudières d'un bateau. *Chambre à air*, tuyau rond en caoutchouc, que l'on met autour de la jante d'une roue et qui est muni d'une valve par où l'on fait pénétrer l'air pour le gonfler. *Cavité destinée à recevoir un explosif* : la chambre d'une mine, d'une torpille. *Chambre noire* ou obscure, boîte close, sauf une légère ouverture, munie en général d'une lentille, par laquelle pénètrent les rayons réfléchis par les objets extérieurs, dont l'image va se former sur un écran placé à une distance convenable : l'objectif et la chambre noire sont les éléments principaux de tout appareil photographique. *Chambre claire*, appareil composé principalement d'un prisme qui projette sur un écran des images, dont on peut suivre et arrêter les contours avec un crayon.

Chalumeau.





**CHAMBRIÉE** (*chan-bré*) n. f. L'ensemble des ouvriers, et surtout des soldats, logeant dans une même chambre : *il faut supporter avec bonne humeur les plaisanteries de la chambrée*. Ensemble des spectateurs réunis quelque part.

**CHAMBRIER** (*chan*) n. m. Ouvrier en chambre. **CHAMBRIÈRE** (*chan-bré*) v. n. Habiter la même chambre. V. a. Enfermer, pour punir, voler, etc. : *il faut surveiller, mais non pas chambrer les enfants*.

**CHAMBRIÈRE** (*chan-bré*) n. f. Petite chambre.

**CHAMBRIER** (*chan-bré*) n. m. Officier chargé de la garde du trésor, auprès du roi de France.

**CHAMBRIÈRE** (*chan*) n. f. Femme de chambre. (Vx.) Long fouet de ménage. Support mobile pour tenir horizontal un véhicule non attelé.

**CHAMEAU** (*mo*) n. m. (lat. *camelus*). Genre de mammifères ruminants, qui ont deux bosses, sur le dos. Asie centrale et Turkestan : *le chameau, par sa sobriété et son endurance, est l'animal le plus utile au désert*. (V. DROMAIRE.) Mar. Ponton pour soulever un navire.

**CHAMELIER** (*li-é*) n. m. Celui qui soigne et conduit les chameaux.

**CHAMELLE** (*mé-le*) n. f. Femme du chameau : *le lait de la chamelle est très nourrissant*.

**CHAMELON** n. m. Petit du chameau.

**CHAMÉROPS** (*ka-mé-rops*) n. m. Genre de palmiers de petite taille, dits aussi *palmiers nains* : *le chamérops est commun sur le littoral méditerranéen*.

**CHAMOIS** (*moi*) n. m. (anc. all. *gamus*). Genre d'antilopes des montagnes d'Europe : *le chamois évite le chasseur en sautant de rocher en rocher avec une agilité merveilleuse*. Sa peau préparée : *gants de chamois*. N. et adj. Jaune clair : *le chamois est salissant ; robe chamois*.

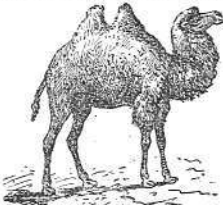
**CHAMOISAGE** (*sa-je*) n. m. Préparation que l'on fait subir aux peaux d'une foule d'animaux, pour les rendre souples et moelleuses.

**CHAMOISER** (*zé*) v. a. Préparer par le chamoisage.

**CHAMOISERIE** (*ze-ri*) n. f. Lieu où l'on prépare les peaux. Ces peaux préparées.

**CHAMOISEUR** (*zeur*) n. m. Qui prépare et vend les peaux en général.

**CHAMP** (*chan*) n. m. (lat. *campus*). Étendue de terre labourable : un *champ de blé*, de *maïs*. Au plur., la campagne en général : *la vie des champs*. Fig. *Champ de bataille*, *champ d'honneur*, endroit où se livre un combat : *nourrir au champ d'honneur*. Perspective, sujet, matière : *le champ des hypothèses est illimité ; le champ de votre activité*. *Champ d'une lunette*, espace qu'on aperçoit quand on regarde dans cet instrument. *Champ magnétique*, électrique, région soumise à l'influence d'un aimant, d'un courant. *Champ opératoire*, région sur laquelle porte une intervention chirurgicale. *Champ de courses*, hippodrome pour courses de chevaux. *Champ de tir*, terrain disposé pour que les soldats s'exercent au tir. Fond sur lequel on représente quelque chose : *le champ d'une médaille*, *d'un écu d'armes*. *Champ de Mars*, champ de manœuvres. *Battre, sonner aux champs*, rendre, avec les trompettes, les tambours, les honneurs militaires. *Champ de repos*, cimetière. *Se battre en champ clos*, en combat singulier. *Couvrir les champs*, la campagne. *Prendre la clef des champs*, s'enfuir. Loc.



Chameau.



Chamois.

adv. : *Sur-le-champ*, sans délai. **A tout bout de champ**, à tout propos.

**CHAMP** (*chan*) n. m. (vx fr. *cant.*, lat. *canthus*, côté). Côté d'une pièce égarée le plus étroit, dans le sens de la longueur. Partie lisse autour d'un cadre, d'une moule. Loc. adv. **De champ**, dans le sens de la longueur et sur la petite face.

**CHAMPAGNE** (*chan*) n. m. Vin blanc mousseux, très estimé, que l'on prépare en Champagne. *Champagne frappé*, refroidi, ou même congelé, à l'aide de glace pilée mise autour de la bouteille. N. f. *Fine champagne*, eau-de-vie de qualité supérieure, fabriquée dans les Charentes.

**CHAMPAGNE** (*chan*) n. f. *Blas*. Pièce honorable qui occupe le tiers inférieur de l'écu d'armes.

**CHAMPAGNISEUR** (*chan, gui-zé*) v. a. Préparer à la manière du champagne : *champagner des vins*.

**CHAMPART** (*chan-par*) n. m. (de *champ*, et *part*). Mélange de froment et de seigle semés ensemble. *Féod.* Part sur les gerbes, qui revenait aux seigneurs de certains fiefs.

**CHAMPENOIS, E** (*chan-pe-noi, oi-zé*) adj. et n. De la Champagne.

**CHAMPÈRE** (*chan*) adj. (lat. *campestris*). Qui appartient aux champs : *vie champêtre*. *Grande champagne*, genre de change de la garde des propriétés rurales.

**CHAMP, ISSE** (*chan, i-se*) adj. et n. Enfant trouvé dans les champs. (Vx.)

**CHAMPIGNON** (*chan*) n. m. (bas lat. *campinio*). Genre de végétaux cryptogames, de formes diverses : *les moisissures, les truffes sont des champignons*. Pousser comme un *champignon*, grandir très vite. Support pour chapeaux, vêtements, dont l'extrémité est arrondie et qui sert à soutenir divers objets. Bouton qui se forme à une mèche qui brûle. *Med.* Excroissance molle et fongueuse, qui se forme dans les plaies. — Certaines espèces de champignons sont bonnes à manger et les autres vénéneuses. Il faut se garder de consommer tout champignon dont on ne connaît pas absolument la nature et le caractère comestible. En cas d'empoisonnement par les champignons, il faut, en attendant le médecin, prendre un vomitif et non pas un purgatif. Se garder de boire du vinaigre, de l'éther ou de l'eau salée, qui repandraient le poison dans tout l'organisme.

**CHAMPIGNONNIÈRE** (*chan-pi-gno-ni-è*) n. f. Endroit, presque toujours souterrain, où l'on cultive les champignons de couche : *les carrières des environs de Paris ont été transformées avec profit en champignonnières*. Conche de terreau et de fumier pour cultiver les champignons.

**CHAMPIGNONNISTE** (*chan-pi-gno-nis-te*) n. m. Celui qui cultive des champignons.

**CHAMPION** (*chan*) n. m. (bas lat. *campio, onis*). Celui qui combattait en champ clos, pour sa cause ou pour la cause d'autrui. Combattant, concurrent quelconque : *les champions du cyclisme*. Vainqueur d'une épreuve sportive : *champion de la course*. Fig. Défenseur : *Voilàire fut en son temps le champion de la tolérance*.

**CHAMPIONNAT** (*chan-pi-gno-nat*) n. m. Epreuve sportive, dont le vainqueur reçoit le titre de *champion*.

**CHAMPEUR** (*chan-le-è*) v. a. Creuser une surface unie pour y tailler des figures ou y incruster des ornements. Dans la gravure, enlever certaines parties de l'absence desquelles résulteront les blancs.

**CHAMSI** ou **KHAMCIN** n. m. Nom du simoun, en Egypte.

**CHANÇARD** (*sar*). E. n. et adj. *Pop.* Qui a de la chance, à qui les choses réussissent bien.

**CHANCE** n. f. (lat. *caecinita*). Nature ou résultat d'un événement : *profiter d'une heureuse chance*. Bonheur : *avoir de la chance*. Pl. Probabilités : *calculer les chances*.

**CHANCELANT** (*on*). E. adj. Qui chancelle : *vieillard chancelant*. Fig. Mal assuré : *santé chancelante*.

**CHANCELER** (*lé*) v. n. (lat. *cancelare*). — Prendre deux l devant une syllabe muette : *nous chanceliers*. Vaincre sur ses pieds, sa base : *cet homme, cet évêque chancelle*. Fig. Être irrésolu : *sa volonté chancelle*.

**CHANCELIER** (*li-é*) n. m. (lat. *cancelarius*). Chef suprême de la justice, sous l'ancienne monarchie : *le chancelier était inamovible*. Dignitaire qui a la garde des sceaux, dans un corps ou un ordre : *le*

# CHAMPIGNONS



chancelier de la Légion d'honneur. Chancelier de l'Échiquier, en Angleterre, ministre des finances.

**CHANCELIERE** n. f. Femme d'un chancelier. Boîte ou sac fourré pour tenir les pieds chauds.

**CHANCELLEMENT** (sé-le-man) n. m. Action de chanceler. (Peu us.)

**CHANCELLERIE** (sé-le-ri) n. f. Lieu où l'on scelle avec le sceau de l'État, Ministère de la justice, Bureaux, administration que dirige un chancelier. *Grande chancellerie*, administration chargée de tout ce qui a rapport à l'ordre de la Légion d'honneur.

**CHANCEUX, EUSE** (sé-ue-ze) adj. Qui a une chance heureuse; homme chanceux. Hasardeux; cette affaire est chanceuse.

**CHANCE** n. f. Mois. N. m. Fumier sur lequel a poussé du blanc de champignon.

**CHANCIR** v. n. (bas lat. *canutire*). Moisir.

**CHANCISURE** (si-su-re) n. f. Moisissure.

**CHANCRE** n. m. (lat. *cancer*). Nom vulgaire des ulcères. *Fig.* Cause de destruction progressive. Maladie des arbres.

**CHANDELEUR, EUSE** (kré, eu-ze) adj. De la nature du chandeur. Atteint par un chancre.

**CHANDAIL** (da. l mil.) n. m. Maillot de torse, à col droit, pour coureurs, cyclistes, etc.

**CHANDELEUR** n. f. (du lat. *candela*, cierge). Fête de la présentation de Notre-Seigneur au Temple et de la purification de la Vierge (2 février).

**CHANDELIÈRE** (li-é) n. m. Ustensile pour mettre la chandelle, la bougie; le chandelier à sept branches était un des principaux accessoires du culte hébreu.

**CHANDELIÈRE** (li-é), **ÈRE** n. et adj. Qui fait ou vend des chandeliers.

**CHANDELLE** (de-le) n. f. (lat. *candela*); de *candere*, brûler; Flambeau de suif, de résine. Économie de bouts de chandelle, économie insignifiante, mal entendue. *Brûler la chandelle par les deux bouts*, dépenser, gaspiller avec excès. *Devoir une belle, une fière chandelle à quelqu'un*, lui avoir une grande obligation. *Faire voir à quelqu'un trente-six chandeliers*, le frapper fortement à la face. *Chandelle romaine*, pièce d'artifice.

**CHANDELLERIE** (dè-le-ri) n. f. Fabrique de chandeliers.

**CHANFREIN** (frin) n. m. (de *chant*, côté, et *fraindre*, briser). Armure qui protégeait la tête du cheval de guerre. Partie de la tête du cheval, d'un animal, qui s'étend des oreilles aux naseaux. (V. CHEVAL.) Petite surface que l'on forme en abattant l'arête d'une pierre ou d'une pièce de bois.

**CHANFREINER** (frè-né) v. a. Tailler en chanfrein.

**CHANGE** n. m. Changement; *gagner, perdre au change*. Troc d'une chose contre une autre. Opération qui consiste dans la vente des monnaies, des matières d'or et d'argent, et des papiers-monnaie. Taux auquel on fait cette opération; les fluctuations du change. Bureau du changeur. Commission du changeur; il y a tant pour le change. Prendre le change, se laisser tromper. Donner le change, tromper. Agent de change. V. AGENT. Lettre de change, acte par lequel le souscripteur enjoint à une autre personne de payer à une époque dite, à l'ordre de telle personne dénommée, une somme déterminée. — Les personnes dénommées dans une lettre de change sont: le tireur ou souscripteur, qui fait la lettre et en reçoit la valeur; le preneur ou bénéficiaire, qui fournit cette valeur et devient ainsi propriétaire du titre; le tiré ou payeur, ou accepteur. Voici un exemple de la formule de la lettre de change:

Paris, le 1923. B. P. F. 1.000.

Au trente et un décembre, veuillez payer, par cet e présent de change, à l'ordre de MM. Paul et Cie, la somme de mille francs, val. par reçue en marchandises, que passerez suivant avis à M. Pierre, négociant à Lyon.

Accepté: PIERRE. JEAN et Cie.

La lettre de change est écrite sur papier timbré ou sur papier libre, avec apposition d'un timbre mobile. Ce timbre doit être annulé par le tireur.

**CHANGEABLE** (ja-ble) adj. Qui peut être changé.

**CHANGEANT** (jan), **E** adj. Inconstant, variable; caractère changeant. ANT. Constant, fixe, immuable.

**CHANGEMENT** (man) n. m. Action de changer. Modification qui en résulte; changement de temps.

ANT. Stabilité, constance.

**CHANGER** (je) v. a. (lat. *campire*). — Prend un e muet après le g devant a et o; je changeai, nous changeons. Prend l'auxil. avoir ou être, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état. Céder une chose pour une autre. Remplacer une chose par une autre; changer un rouage de montre. Changer un enfant, le changer de linge. Convertir; changer les métaux en or. V. n. Quitter une chose pour une autre; changer de condition. Passer d'un état à un autre; le temps va changer. Changer de visage, pâlir, rougir, perdre contenance. ANT. Maintevoir, perpétuer.

**CHANGEUR, EUSE** (eu-ze) n. Qui se livre aux opérations du change; les changeurs se groupaient, à Paris, sur le pont au Change.

**CHANLATE** ou **CHANLATE** (la-te) n. f. Cherche-rendu, qui se pose dans le même sens que les lattes. Pièce qui facilite l'écoulement des eaux d'un toit.

**CHANOINE** n. m. (du gr. *kanonikos*, régulier). Dignitaire ecclésiastique qui, autrefois, possédait un canonicat (auj., fait partie du conseil d'un évêque, etc.); chanoine titulaire, prêtre, honoraire.

**CHANOINESSE** (nè-se) n. f. Autrefois, religieuse qui possédait une prébende; il existe encore en Allemagne quelques chapitres de chanoines. Pâtis. Petite nouelette; les chanoines de Dijon sont estimés.

**CHANOINE** ni, n. f. (de *chanoine*). Canonicat.

**CHANSON** n. f. (lat. *cantio*). Pièce de vers triviale ou satirique, que l'on chante; en France, tout finit par des chansons. *Chanson de geste*, ancien poème dans lequel on célébrait les exploits des chevaliers; la plus célèbre des chansons de geste est la *Chanson de Roland*. Pl. Fig. *Sornettes*, discours trivolo; *chansons que tout cela!* Loc. p. p. V. L'air ne fait pas la chanson, l'apparence n'est pas la réalité. Il en a l'air et la chanson, il est réellement ce qu'il paraît être. Le ton fait la chanson, la manière de dire les choses en détermine le sens.

**CHANSONNER** (so-né) v. a. Faire une chanson satirique contre quelqu'un; *Mazarin fut chansonné par les Frondeurs*.

**CHANSONNETTE** (so-nè-te) n. f. Petite chanson; les chansonnettes de Nadaud ont été très populaires.

**CHANSONNIER** (so-ni-é), **ÈRE** n. Personne qui fait, qui chante des chansons; *Béranger fut un chansonnier hardi et éloquent*. N. m. Recueil de chansons.

**CHANT** (chan) n. m. (lat. *cantus*). Suite de sons modulés, émis par la voix. Air mis sur des paroles. Mélodie; *chant harmonieux*. Chanson de style soutenu; un *chant guerrier*. Toute composition en vers de style noble; mes chants redonnent vos exploits. Chacun des divisions d'un poème épique ou didactique; poème en dix chants. *Chant grégorien*, chant ordinaire de l'Église. (V. PLAIN-CHANT.)

**CHANT** h. m. lat. *cantus*. Côté étroit. V. CHAMP.

**CHANTAGE** n. m. Action d'extorquer à une personne de l'argent, des faveurs, etc., sous la menace de révélations scandaleuses; *pratiquer un chantage*.

**CHANTANT** (tan), **E** adj. Qui chante. Où l'on chante; *café chantant*. Qui se chante aisément; une mélodie très chantante.

**CHANTEAU** (té) n. m. (de *chant* ou *champ*). Morceau coupé à un grand pain ou à une pièce d'étoffe. *Chanteau de pain béni*, le morceau qu'on envoie à celui dont c'est le tour de rendre le pain béni.

**CHANTEPLEURE** n. f. Entonnoir à long tuyau, percé de trous. Robinet. Espèce d'arrosoir. Fente verticale pratiquée dans un mur pour l'écoulement des eaux.

**CHANTER** (té) v. a. (lat. *cantare*). Former avec la voix des sons variés; les oiseaux sifflent, l'homme seul chante. Imiter le chant en déclamant; *cet orateur chante trop*. Célébrer, louer; *chanter la gloire, les vertus*. Chansonnier, railler; *Mazarin disait: « Ils chantent, ils payeront. » Faire chanter quelqu'un,*

pratiquer un chantage sur lui. **Pain à chanter**, pain azyne. **Se chanter** v. pr. Être chanté : *cet air se chante partout.*

**CHANTERELLE** (pè-le) n. f. (de chanter). Corde d'un violon, d'une basse, qui a le son le plus aigu. *Fig. et fam. Appuyer sur la chanterelle.* Insister sur le point délicat, important. Oiseau qu'on emploie pour en attirer d'autres dans des filets. Femelle de la perdrix, dont on se sert pour attirer les mâles.

**CHANTERELLE** (pè-le) n. f. (du lat. *cantharellus*, petite coupe. Genre de champignons comestibles, diis aussi giroflés. (V. la planche CHAMPIGNONS.)

**CHANTEUR, EUSE** (eu-ze) n. Qui chante souvent ou fait métier de chanter : *les chanteurs de l'Opéra.* Adjectif. *Oiseaux chanteurs*, ceux dont le chant est agréable (serin, rossignol, etc.). *Maître chanteur*, qui excelle dans le chantage.

**CHANTEUR** (ti-é) n. m. (du lat. *canterium*, chœur), Emplacement ou les marchands entassent le bois, le charbon qu'ils ont à vendre. Atelier à l'air libre, clôturé ou couvert, où l'on travaille le bois : la pierre : un *chantier de construction*. Lieu de construction pour les vaisseaux : *La Seine possède d'importants chantiers maritimes.* Charpente supportant une embarcation. Ensemble des madriers sur lesquels on place les tonneaux dans les caves, les fardeaux, etc. *Fig. Avoir un ouvrage sur le chantier*, y travailler.

**CHANTIGNOLE ou ÉCHANTIGNOLE** n. f. Pièce de bois trapézoïdale, qui soutient les pannes d'une charpente. Brique de demi-épaisseur pour construire les cheminées. (V. VERRE.)

**CHANTONNER** (to-né) v. a. et n. Chanter à demi-voix : *chantonner une mélodie.*

**CHANTOURNAGE** n. m. Action de chantourner.

**CHANTOURNEMENT** (man) n. m. Contour d'une planche chantournée.

**CHANTOURNER** (né) v. a. (de *champ*, et *tourner*). Tailler en dehors et évider en dedans une pièce de bois ou de métal. D'après un profil donné : *chantourner une bordure.* Faire ressortir la partie saillante d'une peinture.

**CHANTRE** n. m. (lat. *cantor*). Celui qui chante. Spécialment, qui chante au lutrin : *dans l'Eglise primitive, les chantres faisaient partie du clergé.* *Fig. Poète : Le chanteur d'Ausonie ou des Géorgiques* (Virgile), *le chanteur d'Achille* (Homère), *le chanteur de Thrace* (Orphée), *les chantres des bois*, les oiseaux.

**CHANVRE** n. m. (lat. *cannabis*). Genre de plantes textiles, qui portent le chanévis. Filasse qu'on retire de l'écorce du chanvre : *le rouissage, le broyage et le teillage sont les trois étapes de la préparation du chanvre.*

**CHANVRIER** (vri-é), **ÈRE** n. Personne qui travaille le chanvre. Adj. Qui concerne le chanvre : *industrie chanvrière.*

**CHAOS** (ka-o) n. m. (mot gr. signif. *abîme*). Confusion générale et primitive des éléments, de la matière. *Fig.* Confusion, désordre : *comment se recomaitre dans ce chaos d'arguments!*

**CHAOTIQUE** (ka-o) adj. Qui tient du chaos.

**CHAPARDER** (dè) v. a. Voler, marauder.

**CHAPARDEUR, EUSE** (eu-ze) n. et adj. Qui chaparde.

**CHAPE** n. f. (bas lat. *cappa*). Sorte de grand manteau d'église, qui s'agrafe par devant : *la chape ne se porte que pendant les cérémonies.* Vêtement de cardinal. Enveloppe de certains objets. Enveloppe de plâtre qui réunit les pièces d'un moule de sculpture. Endroit qui protège contre les infiltrations le dessus d'une voûte. Etrier de fer,

qui porte l'axe sur lequel tourne une poulie. *Chape d'une aiguille de boussole*, partie conique recevant le saphir de support du pivot. *Blas.* Pièce honorable constituée par deux triangles rectangles obtenus en joignant le milieu du chef aux cantons de la pointe. (V. la planche BLASON.)

**CHÂPÉ, É** adj. Revêtu d'une chape. *Blas.* Qui s'ouvre en chape ou en pavillon, en parlant de l'écu.

**CHAPEAU** (pè) n. m. (de *chape*). Coiffure à bords, d'homme ou de femme. (V. COIFFURE.)

*Coup de chapeau*, salut qui un homme fait en soulevant son chapeau. Partie supérieure d'un chapeignon, de certaines pièces mécaniques, etc. : *le chapeau d'un marteau-pilon.* **Chapeau chinois**, instrument de musique formé d'un chapeau de cuir muni de clochettes.

**CHAPELAIN** (lin) n. m. (de *chapel*). Aumônier d'un prince. Desservant d'une chapelle.

**CHAPELER** (é) v. a. (lat. *capulare*). — Prend deux l devant une syllabe muette : *je chapelera!* Râper la croûte.

**CHAPELET** (lè) n. m. Ensemble de grains enfilés que l'on fait glisser entre ses doigts en récitant des *Pater* et des *Ave* : un *chapelet de corail*. Prières ainsi récitées : *dire un chapelet*. Objets réunis ensemble comme les grains d'un chapelet : *certaines vieilles russes sont de véritables chapelets de lacs.* *Fig. Série : défilé un chapelet d'injures.* Arch. Baguette découpée en une suite continue de grains ronds ou ovales. *Hydraul.* Noria. *Fig. Défilé son chapelet*, dire tout ce qu'on a sur le cœur.

**CHAPELIER** (ti-é), **ÈRE** n. et adj. Qui fait ou vend des chapeaux.

**CHAPELIERE** n. f. Malle bombée, à châssis et à compartiments, pour les chapeaux, etc.

**CHAPELLE** (pè-le) n. f. (de *chape*). Petite église. Toute partie d'une église, ayant un autel : *les cathédrales comprennent en général de nombreuses chapelles annexes.* Ouvrière employée au sacrifice de la messe. **Chapelle ardente**, luminaire et pompeux appareil funéraire.

**CHAPELLEINE** (pè-le-nè) n. f. Dignité, bénéfice d'un chapelain.

**CHAPELLERIE** (pè-le-ri) n. f. Art, industrie, commerce du chapelier. Boutique de chapelier.

**CHAPELURE** n. f. Croûte de pain râpé.

**CHAPERON** (dériv. de *chape*) n. m. Sorte de capuchon habitant la tête et le cou jusqu'aux épaules, qui était la coiffure ordinaire des deux sexes au moyen âge : *Etienne Marcel coiffa le dauphin Charles de son chaperon aux armes de Paris.* Petit capuchon dont on coiffe les faucons à la chasse. Couronnement d'un mur en forme de toit. *Fig.* Femme sérieuse ou agréée qui accompagne dans le monde une jeune fille, une jeune femme.

**CHAPERONNER** (ron-é) v. a. Chaperonner un chaperon : *chaperonner une muraille ; chaperonner un faucon.* *Fig.* Accompagner, surveiller, protéger une personne jeune.

**CHAPIER** (pi-é) n. m. Fabricant, marchand de chapes. Porte-chape. Armoire, meuble à serrer les chapes.

**CHAPITEAU** (tè) n. m. (lat. *capitellum*; de *caput*, tête). Partie, ordinairement sculptée, qui fait saillie au-dessus d'un fût de colonne, de pilastre : *la forme du chapiteau est caractéristique de l'ordre avugel appartient la colonne.* (V. COLONNE, ORDRE.) Corniche d'un buffet, d'une armoire, etc. Partie supérieure d'un alambic. Petit couvercle sur la lumière d'un canon. (V. X.)

**CHAPITRAL, E, AUX** adj. Qui concerne un chapitre de religieux, de chanoines.

**CHAPITRE** n. m. (lat. *capitulum*; de *caput*, tête). Division d'un livre indiquée par ce mot même avec un numéro d'ordre ou par



Chapeau chinois.



Chanvre.



Chape de poulie.



Chaperon de mur.



Chapiteau.

ce simple numéro. Somme des matières qui y sont traitées. Conseil de religieux, de chanoines : *Évêque et son chapitre*. Lieu où il s'assemble : *se rendre au chapitre*. Assemblée en général. *Avoir voix au chapitre*, avoir le droit de donner son avis. *Fig.* Matière, chose dont on parle : *causons sur ce chapitre*.

**CHAPITRE** (*tré*) v. a. Réprimander en plein chapitre : *chapitrer un religieux*. Réprimander sévèrement. Faire des recommandations à.

**CHAPON** n. m. (lat. *capo*). Coq que l'on a châtré et que l'on engraisse pour le manger : *les chapons du Maine sont renommés*. Croûte de pain froissé d'ail.

**CHAPONNEAU** (*po-né*) n. m. Jeune chapon.

**CHAPONNER** (*po-né*) v. a. Castrer un coq.

**CHAPONNIÈRE** (*po-né-rie*) n. f. Vase où l'on fait cuire un chapon en ragout.

**CHAPSKA** n. m. Coiffure militaire, empruntée aux Polonais et que portèrent en France, les lanciers du second Empire.

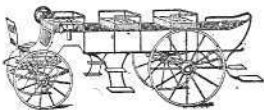
**CHAQUE** adj. indéf. (sans plur.) [de *chacun*]. Tout, toute, nul excepté, dans une catégorie de choses ou d'individus : *il faut une place pour chaque chose et chaque chose à sa place*. (V. *CHACUN*.)

**CHAR** n. m. (lat. *carrus*). Chez les anciens, voiture à deux roues pour les combats, les jeux, etc. : *les triomphateurs romains traînaient leurs prisonniers derrière leur char*. *Auj.*, voiture quelconque.

**Char à bancs**, voiture à bancs disposés en travers. **Char funèbre**, corbillard. **Char de combat**, engin constitué par un char blindé et armé (canon et mitrailleuses), à propulsion mécanique, monté sur chenille (caterpillar) et destiné à appuyer au combat l'action de l'infanterie. [Les chars de combat constituent une artillerie spéciale, formée d'éléments lourds et d'éléments légers, groupés en sections, compagnies, etc.] (V. *ARTILLERIE*.)



Char romain.



Char à bancs.

**CHARABIA** n. m. (esp. *algarabía*). Patois des Auvergnats. Langage bizarre, inintelligible.

**CHARADE** n. f. (du provenç. *charrado*, causerie). Sorte d'énigme où l'on doit deviner un mot, à l'aide de la signification de chacune de ses syllabes présentant un sens complet, comme :

*mon premier se sert de mon dernier pour manger mon entier* (chiendent). *Fig.* Ce qui est peu intelligible.



Charançon.

**CHARANÇON** n. m. Genre d'insectes coléoptères curculionidés, qui rongent les blés, les pois, les lentilles, etc. : *on peut réussir à se débarrasser des charançons en ventilant régulièrement les greniers*.

**CHARANÇONNÉ** (*so-né*). E. adj. Attaqué par les charançons : *blé charançoné*.

**CHARBON** n. m. (lat. *carbo*). Produit qui résulte du bois brûlé à l'abri du contact de l'air : *le charbon est du carbone presque pur*. *Charbon ardent*, *charbon*, ce même produit embrasé, mais ne jetant pas de flamme. *Fig.* *Être sur les charbons*, être dans une situation critique, cruelle. *Charbon de terre*, houille. (V. ce mot, *Mét.*) Maladie infectieuse, commune à l'homme et aux animaux : *le charbon est le plus souvent transmis à l'homme par la piqûre des mouches*. *Agr.* Maladie contagieuse des végétaux, surtout des céréales, et spécialement du blé, où certains organes sont remplacés par une poudre noire ou brune.

**CHARBONNAGE** (*bo-na-je*) n. m. Exploitation de la houille en général ou d'une houillère en particulier.

**CHARBONNÉE** (*bo-né*) n. f. Viande grillée sur le charbon. Dessin au charbon.

**CHARBONNER** (*bo-né*) v. a. Réduire en charbon : *charbonner un rôti*. Noircir en écrivant, en dessinant avec du charbon : *charbonner les murs*. V. n. Se réduire en charbon sans flamber.

**CHARBONNERIE** (*bo-né-rie*) n. f. Dépôt de charbon. Société politique, V. *CARBONARISME*.

**CHARBONNETTE** (*bo-né-te*) n. f. Bois débité pour faire du charbon.

**CHARBONNEUX**, **EUSE** (*bo-né-ux, -e-ux*) adj. Qui a rapport au charbon (maladie). *Mouches charbonneuses*, celles qui peuvent transmettre le charbon.

**CHARBONNIER** (*bo-né-ri*). **ÈRE** n. Qui fait ou vend du charbon. Membre de la charbonnerie. (On dit plus souvent *CARBONARO*.) *Adj.* Qui a rapport à l'industrie, au commerce du charbon : *les centres charbonniers*. N. m. Bâtiment qui transporte du charbon. *Loc. prov.* : *Charbonnier est maître en sa maison*, le plus pauvre homme agit chez lui à sa guise.

**CHARBONNIÈRE** (*bo-né-rie*) n. f. Lieu où l'on fait du charbon de bois au milieu des forêts. *Nom vulgaire* de la mesange à tête noire.

**CHARCUTER** (*té*) v. a. (de *charcutier*). Couper malproprement de la viande : *charcuter une volaille*. Soumettre à une opération chirurgicale maladroite.

**CHARCUTERIE** (*rf*) n. f. Commerce, boutique ou marchandises du charcutier.

**CHARCUTIER** *ti-é*, **ÈRE**, n. de chair, et *cuit*. Qui prépare ou vend de la chair de porc. *Adjectif* : *garçon charcutier*.

**CHARDON** n. m. (lat. *carduus*). *Nom vulgaire* de plusieurs plantes de divers genres à feuilles épineuses. Ensemble de pointes de fer courbées et entrelacées, qu'on met sur les murs ou les grilles pour empêcher de les escalader.

**CHARDONNET** (*do-ne-ré*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux chanteurs, à plumage coloré de rouge, noir, jaune et blanc, et qui aiment à se nourrir des graines du chardon, d'où leur nom.

**CHARENTAIS**, **E** (*ran-té, è-ze*) adj. et n. De la Charente.

**CHARGE** n. f. (de *charger*). *Faix*, fardeau : *donner trop de charge à un plancher*. Ce que peut porter un homme, un cheval, un vaisseau, une voiture. *Obligation onéreuse*, *avoir de grandes charges*.

*Être à charge à quelqu'un*, lui occasionner des dépenses, et *au fig.*, lui être pénible, lourd à supporter. *Fonctions publiques* : *occuper de hautes charges*. *Emploi* : *les charges d'officiers ministériels sont vénales*. *Impôt*. *Obligation envers l'État*. *Mission*, mandat : *avoir charge de vendre un bien*. *Présomption*, preuve de culpabilité : *recevoir de lourdes charges contre un inculpé*. *Attaque impétueuse d'une troupe*, principalement de cavaliers : *la charge de Reichshöffen*. *Batterie de tambour*, sonnerie de trompette, pour avancer sur l'ennemi : *battre, sonner la charge*. *Poudre*, *projectiles*, etc., que l'on met dans une arme à feu. *Quantité d'électricité contenue dans un appareil*. *Femme de charge*, qui a soin du linge, de la vaisselle, etc. *Témoin à charge*, qui dépose contre un accusé. *Fig.* *Caricature*, imitation grotesque : *charge littéraire, artistique* ; *faire la charge de quelqu'un*. *Loc. adv.* : *A charge de*, sous la condition de.

**CHARGÉ**, **E**, adj. Qui a reçu une charge : *voiture chargée*, *fusils chargés*. Qui a trop : *discours chargé de citations*. *Soumis à une charge* : *régiment chargé par la cavalerie ennemie*. *Fig.* *Comblé* : *chargé d'honneurs*. *Temps chargé*, couvert de nuages. *Lettre chargée*, lettre contenant des valeurs dont l'envoi par la poste est soumis à des formalités pour garan-



Chardon.



Chardonnet.

tie. (V. CHARGEMENT.) N. m. **Chargé d'affaires**, diplomate représentant momentanément son gouvernement près un souverain étranger, à défaut d'ambassadeur ou de ministre plénipotentiaire. Homme d'affaires.

**CHARGEMENT** (*man*) n. m. Action de charger : le chargement des navires s'effectue au moyen de grues. Charge d'une voiture, d'un bâtiment, d'une bête de somme, etc. Action de préparer et d'expédier une lettre chargée ; cette lettre même ; la poste n'est responsable des chargements que jusqu'à concurrence de leur valeur déclarée, qui ne peut excéder dix mille francs. ANT. **Déchargement**. — Les lettres chargées doivent être sous enveloppe scellée de cinq cachets de cire gravés d'une marque (initiales) particulières à l'envoyer. Les boîtes contenant des valeurs doivent atteindre au plus 0m.30 en longueur et 0m.10 en hauteur et en largeur ; l'épaisseur des parois doit être de 0m.008. Elles sont, comme les lettres, scellées de cachets et doivent être garnies de papier blanc sur les deux faces (dessus et dessous).

**CHARGER** (*jé* v. a. (du bas lat. *carricare*, charger. — Prend un v. met après le g devant a et o : je chargeai, nous chargeâmes). Mettre une charge sur ; charger un portefaix. Couvrir ; charger une table de mets. Pop. Prendre comme charge : cocher qui a chargé un client. Fig. Imposer une charge ; charger d'impôts. Déposer contre ; charger un accusé. Donner un ordre, une commission ; charger un avoué d'une affaire. Accabler ; charger de coups, de malédictions. Attaquer avec impétuosité ; charger l'ennemi. Mettre dans une arme à feu de la poudre, des projectiles. Exagérer ; charger un récit ; cet acteur charge trop. Prendre ridicule ; charger un portrait. Se charger v. pr. Prendre sur soi comme charge. Recevoir la charge ; canon qui se charge par la culasse. S'attaquer réciproquement. Prendre le soin, la conduite de quelque chose ; je me charge de tout. Se charger de quelqu'un, l'entretenir, ou se porter fort de le vaincre, de le déterminer. Le temps se charge, se couvre de nuages. ANT. **Décharger**.

**CHARGETTE** (*jé-te*) n. f. Petite éprouvette métallique à manche, avec laquelle on mesure la poudre ou le plomb qui doivent entrer dans une cartouche.

**CHARGEUR** n. m. Qui charge des marchandises. Dispositif permettant d'introduire plusieurs cartouches dans le magasin d'une arme à répétition.

**CHARIOT** (*ri-ô*) n. m. (rad. char). Voiture, à quatre roues et à ridelles, pour les fardeaux : les rois fatigués se promenaient dans des chariots traînés par des bœufs. Appareil roulant, dans lequel on place les enfants qui commencent à marcher. Pièce mobile d'une machine-outil, portant l'outil qui mord sur l'objet à travailler.



Chariot.

**CHARITABLE** adj. Qui a de la charité pour son prochain. Qui fait des aumônes. Doux, indulgent ; il faut être charitable, surtout envers ceux que le malheur frappe. Qui part d'un principe de charité ; sentiments charitables. ANT. **Egoïste, inhumain**.

**CHARITABLEMENT** (*man*) adv. D'une manière charitable.

**CHARITÉ** n. f. (lat. *caritas*). Amour de Dieu et du prochain : la charité est une des trois vertus théologales. Vertu qui porte à faire ou à désirer le bien d'autrui. Aumône ; c'est un art véritable que de faire à propos la charité. Bureau de charité, où l'on distribue des secours aux indigents. **Secours de charité**, congrégation de religieuses qui se vouent au soulagement des pauvres et des malades, instituée en 1607 par saint Vincent de Paul. **Dames de charité**, dames qui secondent les bureaux de charité. Prov. : Charité bien ordonnée commence par soi-même, maxime égoïste qui signifie : « Avant de songer aux autres, pensons à nous. »

**CHARIVARI** n. m. Bruit tumultueux de poêles, de chaudrons, accompagné de cris et de huées, que l'on fait devant la maison de ceux qui ont excité un

mécontentement ; donner un charivari. Fig. Musique discordante. Tapage en général.

**CHARLATAN** n. m. (ital. *ciarlatano* ; de *ciarlare*, bavarder). Vendeur de drogues, arracheur de dents, etc., sur les places publiques ; Tabarin fut le roi des charlatans. Fig. Médecin ignorant et impudent. Impositeur qui exploite la crédulité publique. Adjectif : un ton charlatan.

**CHARLATANERIE** (*ri*) n. f. Hablerie.

**CHARLATANESQUE** (*nés-ke*) adj. Qui sent le charlatanisme.

**CHARLATANISME** (*nis-me*) n. m. Exploitation de la crédulité publique.

**CHARLEMAGNE** (*faire*). Se retirer du jeu, après avoir gagné, sans donner de revanche.

**CHARLOTTE** (*lo-te*) n. f. Chapeau de femme garni de volants. Marmelade de pommes, qu'on entoure de pain frit. *Charlotte russe*, crème fouettée entourée de petits biscuits.

**CHARMANT** (*man*). E adj. Agréable ; un convive charmant. Qui plaît extrêmement, qui captive le cœur. Prince charmant, personnage séduisant des contes de fées. Beau jeune homme. ANT. **Désagréable, déplaisant, choquant**.

**CHARME** n. m. (lat. *carmen*). Enchantement magique ; rompre le charme. Fig. Grand agrément, puissant attrait ; le charme de la vertu. Pl. Appas, beautés.

**CHARME** n. m. (lat. *carpinus*). Arbre de haute tige, à bois dur et blanc, famille des castanées ; le charme s'emploie pour le chauffage et la carrosserie. Loc. fam. Se porter comme un charme, jouir d'une bonne santé, être robuste.

**CHARMER** (*mé*) v. a. Jeter un charme sur. Fasciner ; le serpent, dit-on, charme l'oiseau. Fig. Plaire extrêmement, ravir d'admiration ; charmer l'esprit. Suspendre, adoucir l'effet d'un sentiment triste, pénible ; charmer la douleur, les peines. ANT. **Blesser, choquer, déplaire**.

**CHARMEUR, EUSE** (*eu-se*) n. Qui fait des enchantements. Charmeur, charmeuse de serpents, qui fait des tours avec des serpents. Fig. Qui charme. (En ce sens, le fem. **CHARMERESSE** est quelquefois employé.)

**CHARMILE** (*ll mil*). n. f. Plants de petits charmes. Allée, berceau planté de petits charmes ou d'arbutus.

**CHARMOIE** (*moi*) n. f. Bois de charmes.

**CHARNEL, ELLE** (*nél, -le*) adj. lat. *carnalis* ; de *caro*, charnis, chair. Voluptueux ; homme charnel. Qui a rapport aux sens ; plaisirs charnels.

**CHARNELLEMENT** (*né-le-man*) adv. D'une manière charnelle.

**CHARNIER** (*ni-é*) n. m. (lat. *carnarium* ; de *caro*, charnis, chair). Lieu où l'on conserve des viandes saées ou destinées à la consommation. Dépôt d'ossements humains. Entassement de cadavres.

**CHARNIÈRE** n. f. (bas lat. *cardinaria* ; de *cardo*, insis, gond). Appareil composé de deux pièces métalliques assemblées sur un axe commun, l'une au moins étant mobile autour de cet axe. (Les charnières servent à assujettir les portes, les fenêtres.) Partie d'un coquillage par laquelle se tiennent les deux valves. Burin de graveur en pierres fines.



Charnière.

**CHARNU, E** adj. (du lat. *caro*, charnis, chair). Formé de chair ; masse charnu. Bien fourni de chair ; bras charnu. Fig. Se dit des fruits épais et succulents ; la pêche est charnu. ANT. **Maigre, décharné**.

**CHARSURE** n. f. (du lat. *caro*, charnis, chair). Constitution, ensemble des parties charnues du corps. Peu us.

**CHAROGNE** n. f. (du lat. *caro*, chair. — On disait autrefois **CAROGNE**). Cadavre d'une bête en décomposition ; l'hygiène et le vautour se repaissent de charognes.

**CHARPENTE** (*pan-te*) n. f. (du lat. *carpentum*, char). Assemblage de pièces de bois ou de métal, servant à soutenir ou à élever des constructions ; les charpentes métalliques sont devenues d'usage courant. Bois de charpente, propre à faire des pièces de charpente ; le chêne est le bois de charpente

par excellence. Fig. Assemblage des os : la charpente osseuse. Structure d'un ouvrage d'esprit, d'un poème.

**CHARPENTE** (pan-té) n. f. Const. bâti : homme, drame solide-ment charpenté.

**CHARPENTER** (pan-té) v. a. Tailler, équarrir, Tailler maladroite-ment. Fig. Disposer le plan de : charpenter un drame.

**CHARPENTIER** (pan-tié) n. m. Art ou travail du charpentier.

**CHARPENTIER** (pan-tié) n. m. Artisan qui travaille en charpente. Entrepreneur de travaux de charpente. Adjectif. *Matelot charpentier*, celui qui s'occupe à bord de toutes les réparations des objets en bois.

**CHARPIE** (pi) n. f. du vx fr. *charpir*, mettre en menus morceaux : du lat. *carpere*. Filaments de linge usé, avec lesquels on pansait les plaies : la charpie a été remplacée avec avantage par le coton hydrophile. *Vieille en charpie*, qui s'effiloche.

**CHARRÉE** (cha-ré) n. f. Cendre qui a servi à faire la lessive. Résidu de soude brute, qui fait un engrais excellent.

**CHARRÈTE** (cha-re-té) n. f. Contenu d'une charrette : une charrette de bois, de foin.

**CHARRÉTIER** (cha-re-tié). **ÈRE** adj. Par où les charrettes peuvent passer : voie, porte charrétière. N. m. Qui conduit une charrette. *Jurer comme un charrétière*, proférer à tout propos des jurons grossiers.

**CHARRÉTON** (cha-re-ton) n. m. Petite charrette sans ridelles. (On dit aussi *charréty*.)

**CHARRÈTTE** (cha-ri-té) n. f. Voiture de charge non suspendue, à deux roues, à ridelles et à limons. *Charrette anglaise*, petite voiture de luxe, à deux roues et à deux ou quatre places.

**CHARRIAGE** (cha-ri-a-je) n. m. Action de charrier.

**CHARRIER** (cha-ri-é) n. m. Grosse toile qui se met entre la cendre et le linge, dans un cuvier, lorsqu'on fait la lessive.

**CHARRIER** (cha-ri-é) v. a. (Se conj. comme *prier*). Transporter dans un char ou une charrette : *charrier des pierres*. Emporter dans son cours : *le fleuve charrie du sable*. Absol. Porter des glaçons : *la rivière charrie*.

**CHARROI** (cha-roi) n. m. Transport par chariot : l'extension des chemins de fer a porté un coup mortel au charroi. Convoi militaire.

**CHARRON** (cha-ron) n. m. Artisan qui fait des charrettes, des charrues, des voitures.

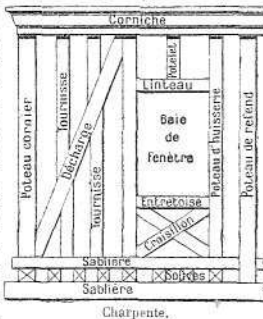
**CHARRONAGE** (cha-ron-a-je) n. m. Métier ou ouvrage de charron : le frêne est un excellent bois de charronnage.

**CHARRONNERIE** (cha-ron-ne-ri) n. f. Industrie du charronnage.

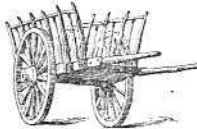
**CHARRROYER** (cha-roi-é) v. a. Se conj. comme *aboyer*. Transporter sur des charriots, des charrettes, des tombereaux, etc.

**CHARRROYEUR** (cha-roi-é) n. m. Qui charroie.

**CHARRUE** (cha-ri) n. f. [lat. *carruca*]. Machine à labourer la terre : *Dombasle a perfectionné la charrue araire*. Étendue de terre qu'on peut mettre en valeur avec une charrue : *cette ferme est de deux charrues*. Fig. Cheval de charrue, personne robuste,

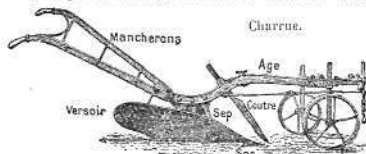


Charpente.



Charrette.

mais peu intelligent. *Tirer la charrue*, avoir beaucoup de peine. Prov. : *Mettre la charrue avant*



(ou devant) les bœufs, commencer par où l'on devrait finir.

**CHARTRE** et ancien. **CHARTRE** n. f. (du lat. *charta*, papier. Ancien titre concédant des franchises, des privilèges : les chartes des monastères sont de précieux documents historiques. Lois constitutionnelles d'un Etat. V. *Part. hist.*, *Part. ext.* Loi, règle fondamentale. *École des chartes*. V. *ÉCOLE* (*Part. hist.*). *Charte-partie*, acte qui constate le louage de tout ou partie d'un navire.

**CHARTIL** (ti) n. m. Longue et forte charrette pour transporter les gerbes. Apprentis servant de remise à charrettes, etc.

**CHARTISME** (tis-me) n. m. Mouvement libéral anglais au XIX<sup>e</sup> siècle, qui voulait une constitution démocratique.

**CHARTISTE** (tis-te) n. m. En Angleterre, partisan du chartisme. Adjectif : mouvement chartiste. En France, élève de l'École des chartes.

**CHARTRE** n. f. (du lat. *carcer*, cachot). Prison. Vx. *Tenir quelqu'un en chartre privée*, le détenir sans autorité de justice. Syn. de *CHÂTRETTE*.

**CHARTREUSE** (treu-se) n. f. (nom de lieu). Couvent de chartreux : les chartreux sont généralement construits dans un style sévère. Retraite. Fig. Petite maison de campagne isolée. Liqueur aromatique renommée, qui tire son nom du couvent de la Grande-Chartreuse.

**CHARTREUX, EUSE** (treù, eu-se) n. Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Bruno : les chartreux vivent dans des ermitages reliés à un cloître commun.

**CHARTRIER** (tri-é) n. m. Gardien de chartes dans un couvent. Recueil de chartes : le chartrier de France. Salle où se trouvaient rangés les chartes, titres, etc.

**CHAS** (châ) n. m. Trou d'une aiguille.

**CHASSE** (cha-se) n. f. (de *chasser*). Action de tuer, de prendre, de poursuivre le gibier : la chasse, avant d'être un exercice, fut une nécessité pour l'homme. Terrain réservé pour chasser : *chasse giboyeuse*. Gibier pris ou tué en chassant : *manger de sa chasse*. Chasseurs, chiens, équipage de la chasse : *perdre la chasse*. Permis de chasse, autorisation de chasser délivrée par le préfet sur demande, moyennant paiement (100 fr. ou 40 fr.), valable durant un an, pendant la période où la chasse est ouverte. La chasse nocturne et la chasse au moyen d'engins autres que le fusil est interdite. Poursuite, notamment d'un navire : *donner la chasse à l'ennemi*, à un voleur. Ecoulement rapide des eaux. Prov. : *Qui va à la chasse perd sa place*, quitter sa place, c'est s'exposer à la trouver occupée quand on voudra la reprendre.

**CHASSE** (cha-se) n. f. [lat. *capsa*, coffre où l'on conserve les reliques d'un saint : la *chasse* de sainte Geneviève est enrobée des Parisiens. Monture, place réservée pour recevoir une pièce : la *chasse* d'un verre de lunettes. Sorte de marteau de charron.

**CHASSE** (cha-sé) n. m. Temps de danse, qui consiste à déplacer un pied en le chassant avec l'autre.

**CHASSE-CROISE** (cha-sé-kroi-sé) n. m. Sorte de pas de danse. Fig. Suite d'évolutions qui se succèdent sans résultat. Pl. des *chassés-croisés*.

**CHASSELAS** (cha-se-la) n. m. (nom de lieu). Variété de raisin blanc de table, ordinairement cultivée en treille : *le chasselas mûr prend une belle couleur dorée*.



Châsse.



A l'affût (chamois)



Au chien d'arrêt (perdrix)



Au chien d'arrêt (lièvre)



Au fox-terrier (blaireau)



Aux chiens courants (sanglier)



Au marais (canard)



A courre (cerf. L'Ballal)



**CHASSE-MARÉE** n. m. Invar. Bâtiment côtier à trois mâts. Voiture, voiture qui apporte la marée.

**CHASSE-MOUCHES** n. m. Sorte d'éventail. Touffe de crins fixée à un manche, et dont on se sert pour chasser les mouches. Sorte de filet à cordons pendants, dont on couvre les chevaux pour les garantir des mouches.

**CHASSE-NEIGE** (ché-é) n. m. Invar. Bouclier en forme de double versoir de charrie, destiné à débarrasser une voie ferrée de la neige qui l'obstrue.

**CHASSE-PIÈRES** (pi-é-é) n. m. Invar. Appareil fixé à une locomotive, etc., pour éloigner les pierres ou tout autre objet qui obstrue la voie.

**CHASSEPOT** (cha-se-po) n. m. (du n. de l'inventeur). Fusil de guerre à aiguille, en usage en France de 1866 à 1874.

**CHASSER** (cha-é) v. a. (du lat. *captiare*, s'emparer de). Mettre dehors avec violence : *Jeanne d'Arc chassa les Anglais d'Orléans*. Pousser, enfoncer : *chasser un clou à coups de marteau*. Ecarter ce qui importune : *chasser de tristes pensées*. Dissiper : *chasser le mauvais air*. Poursuivre un gibier : *on chassait jadis au faucon le menu gibier*. V. n. : *aimer à chasser*. Fig. *Chasser sur les terres d'autrui*, empiéter sur le droit des autres. Venir : *le vent chassa du nord*. Glisser sur un fond, sans mordre : *les ancrs chassent*. *Chasser de race*, avoir les qualités, les défauts de ses ascendants : *un bon chien, dit le proverbe, chasse de race*. **Se chasser** v. pr. Être poursuivi, tiré : *l'alouette se chassa au petit plomb*. Se renvoyer mutuellement avec violence : *les partis se chassent du pouvoir*.

**CHASSERESSE** (cha-se-ré-sé) n. f. Poét. Chasseuse. Adjectif : *Diane chasseresse*.

**CHASSE-ROUE** ou **CHASSE-ROUES** n. m. Borne ou arc métallique, destiné à empêcher les roues de détériorer les murs. (On dit aussi **BOITE-ROUE**). Pl. des *chasse-roue* ou *chasse-roues*.

**CHASSEUR, EUSE** (cha-seur, eu-ze) n. Qui chasse : *la Saint-Hubert est la fête des chasseurs*. Adjectif. **Bâtiment chasseur**, 1<sup>o</sup> Qui donne la chasse à un autre ; 2<sup>o</sup> Qui porte la marée du lieu de pêche à destination. N. m. Soldat armé à la légère : *l'armée française possédait des régiments de chasseurs à cheval, des bataillons de chasseurs à pied et de chasseurs alpins*. (V. CAVALERIE, INFANTERIE.) Dans les cafés, les hôtels, domestique en livrée qui fait les courses, les commissions, etc.

**CHASSEZ-VOUS** (sé-u-é) n. m. Pas de danse.

**CHASSIE** (cha-si) n. f. Humeur visqueuse, qui découle des yeux.

**CHASSIEUX, EUSE** (cha-si-éu, eu-ze) adj. Qui a de la chassie : *des yeux chassieux*.

**CHASSIS** (ché-si) n. m. (de *chassis*). Encadrement en bois, en fer, pour enchâsser, contenir : *le chassis d'une fenêtre*. Cadre sur lequel on applique une toile, un tableau. Cadre supportant la caisse d'un wagon, l'affût de certains canons, l'ouverture, les parois d'un puits ou d'une galerie de mine, etc. Cadre en général.

Charpente d'une machine à vapeur. Toiture vitrée au-dessus d'une cour. **Chassis d'imprimerie**, cadre de fer pour serrer la composition. **Cadre garni de vitres**, ce qu'on met sur une couche : *le chassis est une véritable serre froide*. **Chassis à demeure** ou **dormant**, celui qui est scellé. **Chassis mobile**, qu'on peut enlever. **Tiroir mobile** ou se trouve la plaque sensible d'un appareil photographique. **Chassis à tabatière**, ouverture vitrée d'un comble, dont le cadre en métal peut se soulever comme un couvercle. **Chassis-pressé**, cadre de bois à volets, dans lequel on place un négatif photographique et le papier sensible, afin d'obtenir, par exposition à la lumière, une image positive.

**CHASSOIR** (cha-soir) n. m. Ustensile servant à enfoncer les cercles d'un tonneau, à refouler, etc.

**CHASTE** (chas-te) adj. (lat. *castus*). Pur, ennemi de tout ce qui blesse la pudeur, la modestie : *oreille chaste*. Substantif. Personne qui a cette vertu : *c'est une chaste*.

**CHASTEMENT** (chas-te-man) adv. D'une manière chaste.

**CHASTETÉ** (chas-te-té) n. f. Vertu des personnes chastes.

**CHASUBLE** (zu-ble) n. f. (bas lat. *casubula*). Manteau formé de deux pans, que le prêtre met par-dessus la robe et l'étole pour célébrer la messe : *les chasubles sont faites de soie ou de drap d'or*.

**CHASUBLERIE** (zu-ble-ri) n. f. Art, commerce du chasublier.

**CHASUBLIER** (zu-bli-é) n. m. Qui fait ou vend des chasubles et autres ornements d'église.

**CHAT** (cha), **CHATE** (cha-te) n. (lat. *cattus*). Genre de mammifères carnivores digitigrades, renfermant de nombreuses espèces dont une domestique, qui détruit les rats et les souris : *le lion, le tigre, le léopard, la panthère, etc.*, appartiennent au genre chat. *Chat perché*, *chat coupé*, etc., jeux d'enfants. Il n'y a pas un chat, il n'y a personne.

Vivre comme chat et chat, s'accorder mal ensemble. Avoir un chat dans la gorge, être enroué. *Acheter chat en poche*, sans examiner. Réveiller le chat qui dort, réveiller une affaire assoupie, un ennemi endormi. **Chat sauvage**, chat plus grand que le chat domestique et vivant dans les bois, où il se nourrit de gibier, d'oiseaux, etc. Prov. : *A bon chat, bon rat*, bien attaqué, bien défendu. **Chat échaudé craint l'eau froide**, on redoute même la fausse apparence du mal qu'on a ressenti une fois. **Le chat parti, les souris dansent**, quand les maîtres sont absents, les écoliers ou les inférieurs se livrent au désordre.

**CHÂTAIGNER** (ché-gne) n. f. (lat. *castanea*). Fruit du châtaignier : *la châtaigne est une précieuse ressource en Corse*. Chacune des quatre éminences cornées des membres du cheval. *Châtaigne d'eau*, maigre.

**CHÂTAIGNERAIE** (ché-gne-ri) n. f. Lieu planté de châtaigniers : *les châtaigneraies s'accroissent du sol siliceux du Limousin et des Cévennes*.

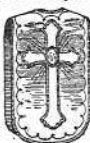
**CHÂTAIGNIER** (ché-gni-é) n. m. Genre de castanacées, comprenant des arbres des deux mondes, qui produisent les châtaignes : *le bois de châtaignier sert à la confection des treillis ; la longévité du châtaignier est considérable*.

**CHÂTAINE** (tin-é-é) adj. Qui est de la couleur brune de la châtaigne : *cheveux châtain ; couleur châtain*. N. m. Couleur brune de la châtaigne : *aimer le châtain*. Adj. inv. *Des boucles, des cheveux châtain clair*, c'est-à-dire d'un châtain clair.

**CHÂTEAU** (té) n. m. (du lat. *castellum*, forteresse). Demeure féodale fortifiée : *Richelieu fit détruire un grand nombre de châteaux*. Habitation royale ou seigneuriale : *la plupart des châteaux des bords de la Loire ont été construits au temps des Valois*. Grande et belle maison de campagne. Construction élevée aux extrémités des anciennes nefs : *château d'avant ; château d'arrière*. **Château d'eau**, réservoir d'eau destinée à être distribuée en divers lieux. Fig. **Château de cartes**, ce qui est facile à détruire. *Château en Espagne*, rêve, projet chimérique : *bâtir des châteaux en Espagne*. **Château fort**, citadelle féodale : *au moyen âge, la France se couvrit de châteaux forts*. — Le château fort était généralement bâti sur un lieu élevé ; il était entouré ou presque entouré de fossés, d'épaisse muraille, flanqué de tours, et défendu par des ouvrages avancés, liées, barbicanes, etc. Un donjon élevé, solidement bâti, était le centre de la résistance. On arrivait au château par un pont-levis qui, en se relevant, fermait



Chasse-mouches.



Chasuble.



Chat.



Châtaignier et châtaigne.



Chassis.



**CHAUDENENT** (*chô*) adv. De manière à avoir chaud : *se vêtir chaudement*. Fig. Avec ardeur : *se battre chaudement une affaire*. ANT. **Froidement**.

**CHAUD-FROID** (*chô-froi*) n. m. Volaille, gibier que l'on sert entouré de gelée ou de mayonnaise : *un chaud-froid de perdreau*. Pl. des *chauds-froids*.

**CHAUDIÈRE** (*chô*) n. f. (lat. *caldaria*). Grand vaisseau métallique où l'on fait chauffer, cuire, bouillir, etc. Son contenu : *une chaudière de sucre*. *Chaudière à vapeur*, appareil qui produit de la vapeur : *chaudières à bouteilles*; *la chaudière tubulaire fut inventée par Seguin*.

**CHAUDRIÈRE** (*chô*) n. f. Soupe au poisson que l'on prépare dans la région de Fouras (Charente-Inf.).

**CHAUDRON** (*chô*) n. m. (dimin. de *chaudière*). Petite chaudière, généralement en cuivre, à anse mobile : *les chaudrons doivent toujours être tenus très propres*. Fig. et fam. Mauvais piano.

**CHAUDRONNÉE** (*chô-dro-né*) n. f. Ce que contient un chaudron.

**CHAUDRONNERIE** (*chô-dro-ne-ri*) n. f. Profession, marchandise du chaudronnier. — La grosse chaudronnerie englobe le travail des tôles épaisses et du cuivre destinées à la construction des chaudières à vapeur, appareils de distillation, etc.; la petite chaudronnerie produit des objets de faibles dimensions.

**CHAUDRONNIER** (*chô-dro-ni-è*), **ÈRE** n. Qui fait ou vend des chaudrons, des ustensiles de cuisine.

**CHAUFFAGE** (*chô-fa-j*) n. m. Ce qui sert à chauffer : *chauffage au bois, au charbon, au gaz, à la vapeur*. Action, manière de chauffer : *bien conduire le chauffage d'un four*. Bois de *chauffage*, tout bois destiné à être brûlé dans les appartements : *le stère est l'unité de mesure pour le bois de chauffage*.

**CHAUFFE** (*chô-fe*) n. f. Action de chauffer. Lieu où se brûle le combustible dans les fourneaux de fonderie, des navires, etc. Distillation. Surface de *chauffe*, portion de chaudière directement exposée à l'action du feu : *les tubes d'une chaudière augmentent la surface de chauffe*.

**CHAUFFE-BAIN** (*bîn*) n. m. Appareil pour faire chauffer l'eau d'une baignoire. Pl. des *chauffe-bains*.

**CHAUFFE-LINGE** n. m. Invar. Appareil pour chauffer le linge.

**CHAUFFE-PIEDS** (*pi-è*) n. m. Chauffe-pieds.

**CHAUFFE-PLAT** n. m. Sorte de réchaud sur lequel on tient les plats au chaud. Pl. des *chauffe-plats*.

**CHAUFFER** (*chô-fè*) v. a. (lat. *calefactus*). Rendre chaud : *chauffer un four*. Mettre en activité un appareil à vapeur. Fig. et fam. Presser, mener vivement : *chauffer une affaire*. V. n. Devenir chaud : *le bain chauffe*. S'animer, s'exalter. Avoir ses yeux allumés, en parlant d'une machine à vapeur. ANT. **Refrédir**, **rafraîchir**, **glacé**.

**CHAUFFERETTE** (*chô-fe-rè-te*) n. f. Sorte de boîte où l'on met de la braise pour se chauffer les pieds. Petit réchaud de table. Appareil servant à réchauffer.

**CHAUFFERIE** (*chô-fe-ri*) n. f. Forge où l'on réduit le fer en barres. Chambre de chauffe d'un navire, d'une usine, etc.

**CHAUFFEUR** (*chô-feur*) n. m. Celui qui est chargé d'entretenir le feu d'une forge, d'une machine à vapeur. Conducteur d'automobile. V. **Part**, **hist**.

**CHAUFFEUSE** (*chô-feu-se*) n. f. Chaise basse pour s'asseoir près du feu. Conductrice d'automobile.

**CHAUFFOIR** (*chô-foir*) n. m. Salle où l'on se réunit pour se chauffer. Place de linge pour essuyer ou réchauffer un malade.

**CHAUFFOUR** (*chô*) n. m. Four à chaux.

**CHAUFFOURNIER** (*chô-four-ni-è*) n. m. Ouvrier attaché à un four à chaux.

**CHAULAGE** (*chô*) n. m. Action de chauler le blé, les arbres, un terrain : *des chaulages intelligents ont transformé le sol stérile de la Sologne*.

**CHAULER** (*chô-lè*) v. a. Passer le blé par l'eau de chaux avant de le semer, pour détruire les germes parasites. Amender un terrain avec de la chaux.



Chaudron.

**Chauler un arbre**, l'enduire de lait de chaux pour détruire les insectes.

**CHAUMAGE** (*chô*) n. m. Action d'arracher la partie inférieure du chaume des céréales, après la moisson. Temps où se fait cette opération.

**CHAUME** (*chô-me*) n. m. (lat. *calamus*). Tige des graminées. Partie de la tige des blés qui reste dans les champs quand on les a coupés. Le champ lui-même quand le chaume est encore sur pied : *les caillies, les perdrix se réunissent dans les chaumes*. Paille longue dont on a enlevé le grain et qui sert à recouvrir les habitations pauvres dans les campagnes. Fig. *Chaudière* : *Sixte-Quint naquit sous le chaume*.

**CHAUMER** (*chô-me*) v. a. et n. Couper et arracher le chaume.

**CHAUMIÈRE** (*chô*) n. f. Petite maison couverte de chaume.

**CHAUMINE** (*chô*) n. f. Petite chaumière : *une chaumaine de bûcheron*.

**CHAUMONTEL** (*chô-mon-tèl*) n. m. Poire de beurre, originaire de Chaumontel (Seine-et-Oise).

**CHAUSSE** (*chô-se*) n. f. (lat. *calceus*). Bande d'étoffe que les membres de l'Université portent sur l'épaule par-dessus leur robe. Etoffe disposée en forme d'entonnoir pour clarifier les liquides. **Blas**. Pièce honorable formée par deux triangles obtenus en joignant le milieu de la pointe aux cantons du chef. C'est l'inverse de la *chape*. V. la planche **BLAS**.) N. f. pl. Sorte de caleçon qui couvrait le corps, depuis la ceinture jusqu'aux pieds inclusivement, et tenait lieu à la fois de bas et de culotte. *Y laisser ses chaussees*, y périr. *Tirer ses chaussees*, échapper.

**CHAUSSEE** (*chô-sè*) n. f. Élévation de terre pour retenir l'eau d'une rivière, d'un étang. Levée dans un lieu bas pour servir de chemin : *des mariages de la Vénétie sont coupés de chaussées*. Partie bombée d'une rue ou d'une route : *chaussée pavée, empièrée*. Long écuil sous-marin : *la chaussée de Sein a vu se perdre bien des navires*.

**CHAUSSE-PIED** (*chô-pi-è*) n. m. Morceau de corne ou de métal façonné sur la forme du talon, pour chausser un soulier. Pl. des *chausso-pieds*.

**CHAUSSER** (*chô-sè*) v. a. (lat. *calceare*; *chaussé*, de *calceus*, soulier). Mettre des bas, des souliers. Faire, fournir de la chaussure. *Chausser une plante*, l'entourer de terre. V. a. et n. Aller bien au pied : *ce soulier vous chausse parfaitement*. ANT. **Déchausser**.

**CHAUSSETIER** (*chô-se-ti-è*) n. m. Qui fait ou vend des bas.

**CHAUSSE-TRAPE** (*chô-se*) n. f. Piège à renards et autres bêtes. Assemblage de quatre pointes de fer, qu'on jette sur le sol pour enfermer les hommes et les chevaux. Fig. Ruse. Pl. des *chausse-trapes*.

**CHAUSSETTE** (*chô-sè-te*) n. f. Bas qui ne monte qu'à mi-jambe. *Chaussette russe*, bandelette de toile qui enveloppe le pied et tient lieu de chaussette.

**CHAUSSON** (*chô-son*) n. m. (de *chausse*). Chaussure d'étoffe qui n'enveloppe que le pied. Combat à coups de pied. (Syn. **SAVATE**.) Sorte de pâtisserie faite d'un rond de pâte plié en deux et contenant de la marmelade, de la compote ou de la confiture.

**CHAUSSURE** (*chô-su-re*) n. f. Tout ce qu'on met au pied pour se chauffer. *Trouver chaussure à son pied*, rencontrer ce qui convient. Prov. : **Cordonnier, pas plus haut que la chaussure**. V. **NE SUTOR** (Part. **ros**).

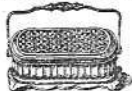
**CHAUT** (*chô*) 3<sup>e</sup> pers. sing. de l'Indo-per. de *chaloir*, usitée seulement dans quelques locutions. (V. **CHALOR**.)

**CHAUVÉ** (*chô-vè*) adj. (lat. *calvus*). Dont la tête est complètement ou presque complètement dépourvue de cheveux : *crâne chauvé*; *César était chauvé*. Par ext. Pelé, dénudé : *mont chauvé*. Prov. : **L'occasion est chauve**, il est difficile de la saisir, elle échappe facilement. ANT. **Cheveu**.

**CHAUVÉ-SOURIS** (*chô, ri*) n. f. Nom vulgaire de mammifères de l'ordre des chiroptères, qui ont des ailes membranées et ressemblent à une souris. Pl. des *chauves-souris*.



Chausso-pied.



Chaufferette.



Chauve-souris.



roulent les trains. Administration de chemin de fer : *comptable au chemin de fer*, *Fig.* Voie qui conduit à un but ; *le chemin de la gloire, du désespoir*. *Faire son chemin*, réussir.  *Aller le droit chemin*, procéder avec droiture. *Montrer le chemin*, donner l'exemple. *Chemin du paradis*, voie difficile. Prov. : *Tout chemin mène à Rome*, bien des procédés conduisent au même résultat. *Qui trop se hâte reste en chemin*, il faut ménager ses forces, si l'on veut arriver à un but.

**CHÉMIANEU** (*né*) n. m. Ouvrier qui parcourt les chemins à la recherche de travail. Mendiant vagabond.

**CHÉMINÉE** (*né*) n. f. (du lat. *caminus*, fourneau). Foyer dans lequel on fait ordinairement du feu. Partie de la cheminée, qui fait saillie dans la chambre.

Conduit, en maçonnerie ou métallique, par où passe la fumée ; *les cheminées d'usine sont encore très élevées*. Partie d'une arme à piston où s'adapte la capsule. Tube de verre qui entoure la flamme d'une lampe. *Cheminée prussienne*, cheminée portable qui peut s'adapter dans une cheminée ordinaire. *Faire une chose sous la cheminée*, sous le manteau de la cheminée, secrètement.

**CHÉMINEMENT** (*man*) n. m. Action de cheminer. Ensemble des travaux de sape d'un siège, appelés aussi *approches*.

**CHÉMINER** (*né*) v. n. Marcher, faire du chemin. S'approcher peu à peu des positions de l'ennemi.

**CHÉMINOT** (*no*) n. m. Fam. Employé de chemin de fer.

**CHÉMISE** (*mi-se*) n. f. (lat. pop. *camisia*). Vêtement, le plus souvent de lin, que l'on porte sur la peau. *Chemise de mailles*, habert court à manches, qui descendait jusqu'à mi-cuisse. Enveloppe de papier, qui renferme d'autres papiers. Enveloppe, revêtement d'une machine, d'un fourneau, etc. Nattes dont on tapisse la coque d'un navire chargé en grenier. Enveloppe de métal recouvrant un projectile.

**CHÉMISÈRIE** (*se-ri*) n. f. Fabrique, magasin de chemises.

**CHÉMISÈTTE** (*se-te*) n. f. Corsage de lin fin, que les femmes portent sous leur robe ouverte ou décolletée. Devant de chemise, qu'on place par-dessus une chemise.

**CHÉMISIER** (*si-é*), **ÈRE** n. Qui fait ou vend des chemises.

**CHÉNAIE** (*né*) n. f. Lieu planté de chènes.

**CHÉNAL** n. m. (anc. forme du mot *canal*). Passage profond et étroit, accessible aux navires, à l'entrée d'un port ou sur les fleuves et les canaux ; *les chénaux sont d'ordinaire balisés, pour éviter les échouages*. Courant d'eau pour un moulin.

**CHÉNAPAN** n. m. (alle. *schnappahn*; de *schnapp*, happer, et *ahn*, coq). Vaurien, bandit.

**CHÈNE** n. m. (mot d'orig. gauloise). Genre de dicotylédones cupifères, comprenant des arbres d'un bois fort dur : *le chène peut atteindre une hauteur de 30 à 35 mètres*. *Chêne-lège*, variété de chène dont l'écorce est connue sous le nom de *liège*. (Pl des *chènes-lièges*). *Chêne vert*, espèce de chène de taille modeste, à feuilles persistantes, propre au bassin méditerranéen. — Le bois de chène a une très grande valeur, comme bois de construction et de chauffage. Le fruit du chène, le *gland*, est utilisé pour l'alimentation des porcs et des glandons. L'écorce est employée pour le tannage des peaux.

**CHÉNEAU** (*né*) n. m. Conduit de bois ou de métal, qui reçoit les eaux d'un toit et les dirige vers la gouttière ou le tuyau de descente.

**CHÉNEAU** (*né*) n. m. Jeune chène.

**CHÉNET** (*né*) n. m. (de *chien*). Ustensile pour supporter le bois dans le foyer.

**CHÉNEVERE** n. f. Champ où croît le chanvre.

**CHÉNEVIS** (*vi*) n. m. Graine de chanvre.

**CHÉNEVOTTE** (*vo-te*) n. f. Partie ligneuse du chanvre après qu'on a enlevé la flasse.

**CHÉNEVOTER** (*vo-té*) v. n. Pousser du bois faible comme les chénévottes, en parlant de la vigne.

**CHENIL** (*ni*) n. m. (lat. *canile*). Lieu où l'on renferme les chiens de chasse.

*Fig.* Logement sale et mal tenu, en desordre.

**CHENILLE** (*li mil.*) n. f. (de *chien*). Larve de lépidoptère ; *les chenilles sont très nombreuses aux arbres fruitiers et doivent être soigneusement détruites*. Passement de soie velouté ; *casque à chenille*.

**CHENILLÈRE** (*li mill.*) n. f. Nid de chenilles.

**CHÉNOPODE** (*ke*) n. m. Bot. Genre de salsolacées, appelé vulgairement *patte-d'oie*.

**CHÉNOPODIÈES** (*ké, dé*) n. f. pl. Bot. Tribu des salsolacées, dont le type est le *chénope*. S. une *chénope*.

**CHENU, E** adj. (lat. pop. *canutus*; de *canus*, blanc). Blanchi par la vieillesse ; *tête chenu*, *Fig.* Couvert de neige ; *le cime chenu du Mont-Blanc*. *Arrière chenu*, dépouillé de ses branches. *Pop.* De qualité supérieure ; *du vin chenu*.

**CHEPTEL** (*che-té*) n. m. (du lat. *capitale*, capital, bien). Contrat par lequel on donne des bestiaux à garder, à nourrir, à soigner, moyennant une part dans les profits ; ces bestiaux eux-mêmes. *Cheptel mort*, ensemble d'instruments de culture, de bâtiments agricoles donnés à bail.

**CHEPTELIER** (*ché-te-li-é*), **ÈRE** n. Qui prend un bail à cheptel.

**CHÈQUE** n. m. (de l'angl. *check*, contrôler). Sorte de mandat au moyen duquel on peut retirer, pour soi ou pour autrui, des fonds portés au crédit du tireur ; *les chèques se transmettent par voie d'endossement*.

**CHER** (*chèr*), **ÈRE** adj. (lat. *carus*). Tendrement aimé ; *cher à sa famille*. D'un prix élevé ; *éttoffe chère*. Précieux ; *les moments sont chers*. Adverbialement ; *ces étouffes coûtent cher*.

**CHECHER** (*chèr-ché*) v. a. (du lat. pop. *circare*, aller autour). Se donner du mouvement, de la peine pour trouver. S'efforcer de ; *chercher à plaire*. *Se chercher* v. pr. S'efforcer de se connaître. Prov. : *Qui cherche trouve*, une investigation patiente amène toujours une découverte. *Chercher la petite bête*, être méticuleux à l'excès.

**CHECHER, EUSE** (*chèr, euse*) adj. et n. Qui cherche ; *les chercheurs d'or ont fait la fortune de la Californie*.

**CHÈRE** n. f. (du gr. *kara*, tête). Visage ; *faire bonne chère à quelqu'un*. (Vx.) Manière dont on reçoit à sa table. Qualité des mets ; *faire bonne, mauvaise chère*.

**CHÈREMENT** (*man*) adv. (de *cher*). Avec tendresse. A haut prix. *Fig.* Vendre chèrement sa vie, tuer ou blesser beaucoup d'ennemis avant de succomber.

**CHÉRI, E** adj. Tendrement aimé.

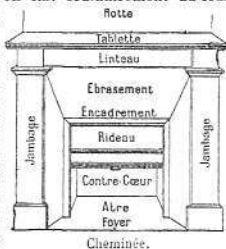
**CHÉRIF** n. m. (de l'ar. *sharif*, noble). Musulman descendant de Mahomet, Prince arabe.

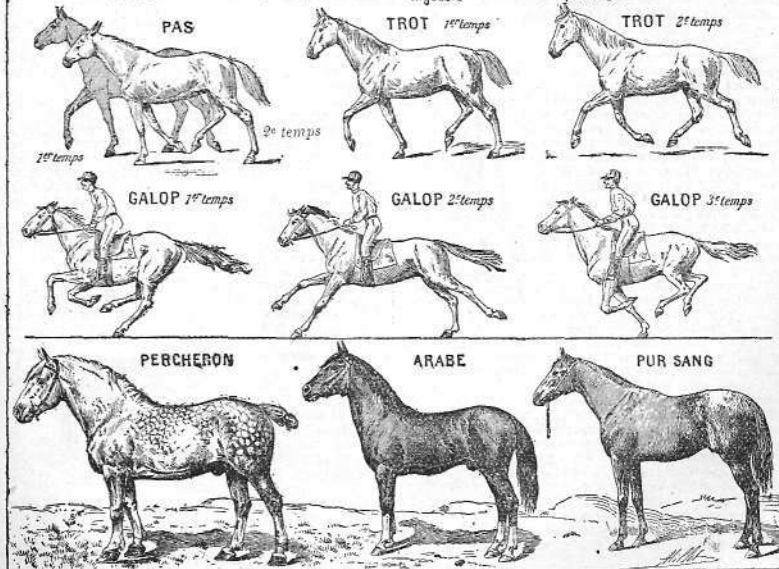
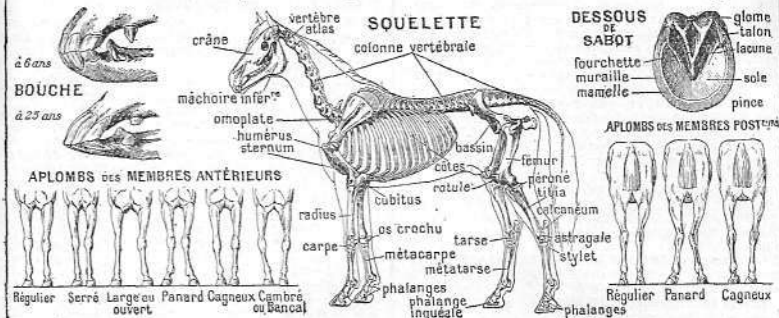
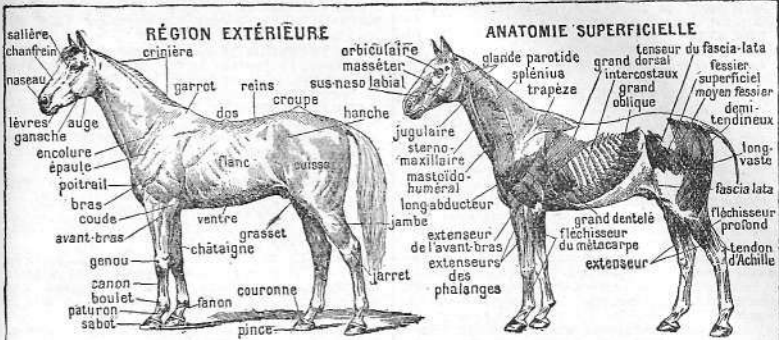
**CHÉRIFAT** (*fa*) n. m. Dignité de chérif. Pays gouverné par un chérif.

**CHÉRIR** v. a. (rad. *cher*). Aimer tendrement. Être attaché à ; *chérir sa patrie, la solitude*.

**CHÉRTÉ** (*chèr*) n. f. (rad. *cher*). Haut prix, surtout des denrées ; *Louis XV fut accusé de spéculer sur la cherté des grains*.

**CHÉRUBIN** n. m. (hébr. *cherubin*). Une des catégories d'anges, dans l'Ancien Testament ; *les chérubins tiennent au-dessous des séraphins*. Tête d'enfant





portée par deux ailes, dans les œuvres d'art. *Fig.* Charmant enfant.

**CHEUVIS** (*chè-vi*) n. m. Genre d'ombellifères chinoises, à racine comestible.

**CHESTER** (*chè-tèr*) n. m. Fromage qui se fait à Chester, en Angleterre.

**CHEUVEU** (*tif*), **IVE** adj. (du lat. *captivus*, prisonnier). Faible : les exercices physiques conviennent aux enfants chétifs. Mauvais, pauvre, sans valeur : chétive récolte. *ANT. Fort, robuste, vigoureux.*

**CHEUVEMENT** (*man*) adv. D'une manière chétive : être chétivement. *ANT. Robustement.*

**CHEVAINE** (*vè-ne*) n. m. Pêch. V. CHEVESNE.

**CHEVAL** n. m. (lat. *caballus*). Genre unique de la famille des solipèdes, comprenant des animaux qui servent à l'homme de monture et de bête de trait : *chevaux de selle; chevaux de trait.* (V. COURSE). Cavalier : *troupe de cent chevaux.* *Fig.* Homme fort et courageux : *C'est un cheval à l'avantage.* Cheval de bois, figure de bois présentant vaguement l'aspect d'un cheval, et sur laquelle on s'exerce à sauter, à voltiger. *Cheval de frise*, pièce de bois hérissée de pointes; machine de guerre. *Cheval fondu*, jeu d'enfants. *Loc. adv.* A cheval, sur un cheval; à califourchon; de chaque côté de; à cheval sur une route. *Fig.* Être à cheval sur les règles, les principes, les bien connaître; ne pas permettre qu'on s'en écarte. **Cheval-vapeur**, puissance nécessaire pour élever en une seconde un poids de 75 kilogrammes à 1 mètre de hauteur; machine de 400 chevaux ou chevaux-vapeur. *PROV.* : A cheval donné on ne regarde pas à la dent, on ne doit pas critiquer les défauts de ce que l'on a reçu gratuitement. **L'œil du maître engraisse le cheval**, il ne faut pas s'en rapporter à autrui pour le soin de ses propres affaires.

**CHEVALEMENT** (*man*) n. m. Réunion de poutres et de madriers qui étayent un mur, un bâtiment.

**CHEVALER** (*lé*) v. a. Étayer à l'aide de chevaux; chevaier un mur. *Chevaler des cuir*, les travailler sur un cheval.

**CHEVALERESQUE** (*rès-ke*) adj. Qui a le caractère général de l'ancienne chevalerie; la bravoure chevaleresque de François I<sup>er</sup>.

**CHEVALERESQUEMENT** (*rès-ke-man*) adv. D'une manière chevaleresque.

**CHEVALERIE** (*lé*) n. f. Qualité rang de chevalier. L'institution elle-même. (V. *Part. hist.*) *Ordre de chevalerie*, corps militaire et religieux institué pour combattre les Infidèles. *Ordre honorifique créé par un souverain.*

**CHEVALET** (*lé*) n. m. (de *cheval*). Ancien instrument de torture. Support des cordes d'un violon. Support en bois, sur lequel les peintres posent leurs tableaux pour travailler; on appelle *tableau de chevalet* une peinture de petite dimension. Monture en bois, destinée à soutenir l'objet sur lequel on travaille. Tréteau qui porte le tablier d'un pont volant.

**CHEVALIER** (*li-é*) n. m. (trad. *cheval*). Citoyen romain du second ordre d'équestre. Noblesse dans l'ordre de la chevalerie : *François I<sup>er</sup> voulait être armé chevalier par Bayard.* Membre d'un ordre militaire : les chevaliers de Malte. Noble du rang inférieur à celui de baron. Porteur d'une décoration : *chevalier de la Légion d'honneur.* Chevalier errant, chevalier qui parcourait le monde pour redresser les torts : don Quichotte a jeté un éternel ridicule sur les chevaliers errants. *Chevalier d'industrie*, homme qui vit d'expédients, d'escroqueries.

**CHEVALIER** (*li-é*) n. m. Oiseau de l'ordre des échassiers et du genre des bécasses.

**CHEVALIÈRE** n. f. Bague à large chaton plat.

**CHEVALIN**, **E** adj. Qui a rapport au cheval : bête, race chevaline.

**CHEVAUCHANT** (*vò-chan*), **E** adj. Se dit des parties d'un assemblage qui empiètent l'une sur l'autre.

**CHEVACCHÉE** (*vò-ché*) n. f. Tournée faite à cheval : Louis IX institua les chevachées des matres des requêtes. Distance qu'une bête de somme peut parcourir sans s'arrêter.

**CHEVAUCHEMENT** (*vò-che-man*) n. m. Action de chevaucher.

**CHEVAUCHER** (*vò-ché*) v. n. Aller à cheval. Être à califourchon. Se recouvrir partiellement : ces tilleuls ne chevauchent pas bien. *Impr.* Être mal aligné.

**CHEVAL-LÈGER** (*vò, lé*) n. m. Cavalier d'un corps de troupe qui a fait partie de l'armée française, du xv<sup>e</sup> siècle à 1815. *Pl. des cheval-légers.*

**CHEVÊCHE** n. f. Genre d'oiseaux rapaces, renfermant de petites chouettes de tout le globe.

**CHEVELU**, **E** adj. Garni de cheveux. Qui porte de longs cheveux : les Hébreux étaient appelés rois chevelus. *Barines chevelues*, qui poussent des filaments très déliés. (Ces filaments s'appellent le *chevelu*.) *ANT. Chauve, tondu.*

**CHEVELURE** n. f. L'ensemble des cheveux. Traînée lumineuse d'une comète.

**CHEVESNE** (*vè-ne*) n. m. Genre de poissons cyprinides, communs dans les eaux douces : la chevresne est encore appelée meunier. (On écrit aussi CHEVAINE et CHEVENNE.)

**CHEVET** (*vè*) n. m. (lat. *capitulum*). Tête du lit. Traversin. Livre de chevet, livre favori. *Epée de chevet*, qu'on gardait toujours à sa portée. *Fig.* Ce sur quoi l'on s'appuie. Partie, en hémicycle, qui termine le chœur d'une église.

**CHEVÈTRE** n. m. (lat. *capistrum*). Pièce de bois, dans laquelle s'emboîtent les solives d'un plancher. *Bandage.* Licou.

**CHEVEU** n. m. (lat. *capillus*). Poil de la tête de l'homme : les cheveux des nègres sont généralement crépus. *Fig.* Se prendre aux cheveux, se quereller, se battre. *Faire dresser les cheveux*, faire horreur. *Raisonnement tiré par les cheveux*, manquant de naturel, de logique. *Ne tenir qu'à un cheveu*, dépendre de très peu de chose. *Saisir l'occasion aux cheveux*, la saisir avec empressement. *Fendre, couper un cheveu en quatre*, faire des distinctions très subtiles.

**CHEVILLAGE** (*ri*, *ll* mil., *a-é*) n. m. Action de cheviller. Ensemble des chevilles d'un ouvrage.

**CHEVILLE** (*ll* mil.) n. f. (du lat. *clavicula*, petite clef). Morceau de bois ou de métal, pour boucher un trou ou faire un assemblage. Ce qui sert à tendre ou détendre les cordes d'un instrument de musique. Saillie des os de l'articulation du pied. *N'aller pas à la cheville de quelqu'un*, lui être de beaucoup inférieur. *Poët.* Expression inutile à la pensée et qui n'est qu'un remplissage pour finir le vers ou la période. *Chevillon ouvrière*, cheville qui joint le train de derrière d'une voiture à l'avant-train. *Fig.* Principal agent ou mobile d'une affaire : il est la cheville ouvrière de cette entreprise.

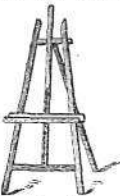
**CHEVILLER** (*ri*, *ll* mil., *é*) v. a. Assembler avec des chevilles. Remplir de petits outils. *Absolument.* Faire des chevilles. *Avoir l'âme chevillée au corps*, avoir la vie dure.

**CHEVILLETTE** (*ri*, *ll* mil., *é-te*) n. f. Petite cheville : tirez la chevilette, et la bobinette cherra. (Vx.)

**CHEVILLON** (*ll* mil.) n. m. Bâton tourné, au dos d'une chaise. Bâton des ourdisseurs.

**CHEVIOTE** n. f. ou **CHEVIOT** n. m. (de *cheviot*, nom d'une race de moutons qui vivent dans les monts Cheviots, en Ecosse). Laine d'agneau d'Ecosse. Étoffe faite avec cette laine : *veston de cheviote.*

**CHEVRE** n. f. (lat. *capra*). Genre de mammifères de l'ordre des ruminants (ne se dit que de la femelle, dans le langage ordinaire) : le bouc est le mâle de la chèvre. Appareil propre à élever des filets, à soutenir une pièce de bois que l'on façonne ou que l'on scie. Levier articulé, appuyé sur deux



Chevalet.



Chevalier.



Chèvre.

pieds, qui sert à soulever une voiture, etc. *Ménager la chèvre et le chou*, se conduire entre deux partis de manière à ne blesser ni l'un ni l'autre.

**CHEVREAU** (v<sup>o</sup>) n. m. Petit de la chèvre : *chevreau têtard*; *chevreau broillard*. La peau de cet animal : *gants de chevreau*.

**CHEVREFEUILLE** (feu, II mil.) n. m. (de *chèvre*, et *feuille*). Genre de caprifoliacées, comprenant des arbrisseaux grimpants, qui portent des fleurs d'une odeur suave.

**CHEVRE-PIED** ou **CHEVRE-PIEDS** (pi-é) adj. et n. m. Qui a des pieds de chèvre (épithète des satyres). Pl. des *chèvre-pieds*.

**CHEVRETER** (é) v. n. Prend deux f devant une syllabe muette : *elle chevrettera*. Mettre bas, en parlant des chevres. Syn. *CHEVROTIER*.

**CHEVRETTE** (vè-te) n. f. Petite chèvre. Femme du chevreuil. Trépid de fer pour soutenir les casseroles sur le feu. Petit chenet de fer. Nom primitif de la musette.

**CHEVREUIL** (vrou, I mil.) n. m. (lat. *capreolus*). Genre de mammifères ruminants, de la famille des cervidés, de taille moyenne, le jeune *chevreuil* se nomme faon.

**CHEVRIER** (tri-é), **ÈRE** n. Gardeur, gardeuse de chevres.

**CHEVRILLARD** (vri, II mil., ar) n. m. Petit chevreuil.

**CHEVRON** n. m. (de *chèvre*). Chacune des pièces de bois qui soutiennent les lattes sur la pente d'un toit. (V. FERME. Galon placé en V renversé sur le bras gauche des soldats, et qui marque l'ancienneté de service, les campagnes, etc. : un *grogard à trois chevrons*. Blas. Pièce honorable, formée de deux pièces assemblées en angle aigu.

**CHEVRONNAGE** (vro-na-je) n. m. Action de chevronner. Ouvrage fait en chevrons.

**CHEVRONNÉ** (vro-né). E adj. Blas. Se dit de l'écu ou des pièces dont la surface est couverte de chevrons en nombre égal aux interstices du champ.

**CHEVRONNER** (vro-né) v. n. Garnir de chevrons.

**CHEVROTAIN** (tin) ou **CHEVROTIN** n. m. (rad. *chèvre*). Genre de mammifères ruminants sans cornes, des hautes montagnes asiatiques.

**CHEVROTANT** (tan). E adj. Qui chevrote : voir *chevrotante*. ANT. *Ferme, as-urc*.

**CHEVROTÈMENT** (mant) n. m. Action de parler ou de chanter en chevrotant. Tremblement de la voix.

**CHEVROTIER** (té) v. n. (de *chèvre*). Chanter, parler d'une voix tremblotante. Mettre bas, en parlant des chevres.

**CHEVROTIN** n. m. Peau de chevreau corroyée.

**CHEVROTINE** n. f. Gros plomb de chasse. **CHEZ** (ché) prép. (du lat. *causa*, demeure). Au logis de : *chez moi*. Dans le pays de : *chez les Turcs*. Du temps de : *chez les anciens*. Dans la maison, la famille de : *servir chez un prince*. Dans la personne, les œuvres de : *c'est chez lui une habitude*.

**CHIANTI** (ki) n. m. Vin récolté à Chianti (province de Sienne [Italie]).

**CHIASSE** (a-se) n. f. Écumé des métaux. Excrément de mouche, de ver.

**CHIBOUQUE** n. f. ou **CHIBOLK** n. m. (du turc). Pipe à long tuyau, dont on se sert en Turquie.

**CHIC** (ché) n. m. (de *chicane*). Pop. Tout-mars hardie, avantageuse : *avoir du chic*. Adjectif. Élégant : *femme chic*.

**CHICA** n. f. Danse voluptueuse, populaire aux Antilles et dans l'Amérique espagnole.



Chèvre.



Chevreuil.



Chevron.



Chibouque.

**CHICA** n. m. Dans l'Amérique du Sud, teinture rouge du *ignonica chica*. Boisson fermentée, préparée avec du maïs.

**CHICANE** n. f. Procédure artificieuse. Procès : *aimer la chicane*. Ensemble des gens du Palais (en mauv. part). Controverse subtile. Querelle de mauvaise foi : *chercher chicane*. Passage en zigzag.

**CHICANER** (né) v. n. User de chicane en procès. V. a. Contester sans motif. Faire à quelqu'un des reproches de mauvaise foi : *chicaner ses voisins*.

**CHICANERIE** (ré) n. f. Difficulté suscitée par esprit de chicane.

**CHICANEUR, EUSE** (eu-ze) adj. et n. Qui aime à chicaner. On dit aussi *CHICANIER, ÈRE*.

**CHICARD** (kar). E adj. Pop. Qui a du chic. N. m. Deguisé de carnaval avec des bottes, une collote collante et un casque à plume.

**CHICHE** adj. Parclimonieux, avare, mesquin : *un homme, un dîner chiche*. Qui ne prodigue pas une chose : *être chiche de compliments*. ANT. *Prodigue, généreux, libéral*.

**CHICHE** adj. m. (du lat. *cicer*, pois). *Pois chiche*, gros pois gris.

**CHICHEMENT** (man) adv. Avec avarice.

**CHICHI** n. m. Cheveux postiches. Petite ruche d'étoffe. Pop. Tapage. Paroles pour amadouer.

**CHICON** n. m. Nom vulgaire de la laitue romaine.

**CHICORACÉES** (sé) n. f. pl. Famille de plantes, ayant pour type le genre *chicorée*. S. une *chicoracée*.

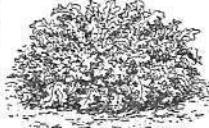
**CHICORÉE** (ré) n. f. Genre de chicoracées, comprenant plusieurs espèces potagères, que l'on mange en salade : la *salade appelée barbe-de-capucine est une variété de chicorée*. Poudre de racine de chicorée torréfiée, que l'on mêle quelquefois au café.

**CHICOT** (ko) n. m. Ce qui reste hors de terre d'un arbre rompu. Racine d'une dent cassée.

**CHICOTIN** n. m. (pour *socotrin*, aloès de Socotora). *Suc amer* extrait de l'aloès, de la colombine : *amer comme chicotin*.

**CHIEU, ENNE** (chi-in, é-né) n. (lat. *canis*). Genre de mammifères carnivores digitigrades, généralement réduit en domesticité et comprenant une foule de variétés : la *fidélité du chien égale son intelligence*. Pièce d'une arme à feu qui portait autrefois le silex et qui se rabat aujourd'hui sur la capsule pour en déterminer l'explosion. *N'être pas bon à jeter aux chiens*, n'avoir aucun mérite. *Recevoir quelqu'un comme un chien dans son jeu de quilles*, le recevoir très mal. *Rompre les chiens*, les empêcher de suivre la voie et, au fig., interrompre une conversation dont le sujet est dangereux. *De chien, détestable* : temps de chien. *Coiffé à la chien*, en ramenant sur le front de petits cheveux frisés. *Entre chien et loup*, à la tombée du jour. *Se regarder en chiens de faience*, se regarder l'un l'autre d'un œil fixe et irrité. *Vivre comme chien et chat*, vivre en très mauvaise intelligence. *Jeter, donner sa langue aux chiens*, renoncer à comprendre, à deviner quelque chose. *Ne pas valoir les quatre fers d'un chien*, ne rien valoir. *Être comme un chien à l'attache*, n'avoir aucune liberté. *Chien de mer*, nom vulgaire de plusieurs squales, dont le peau très dure sert à polir le bois. Prov. : *Chienhargneux* a toujours *Poreille* déchirée, les gens querelleurs attrapent toujours quelques égratignures. *Bon chien* chasse de race, les enfants héritent souvent les qualités et les défauts de leurs parents. *Tous les chiens qui aboient ne mordent pas*, les gens qui crient le plus fort ne sont pas les plus acraindre. *Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage*, quand on ne veut plus d'une personne on l'accuse, on cherche à la déprécier.

**CHIENDENT** (chi-in-dan) n. m. Nom vulgaire d'une graminée (*triticum repens*), qui cause de

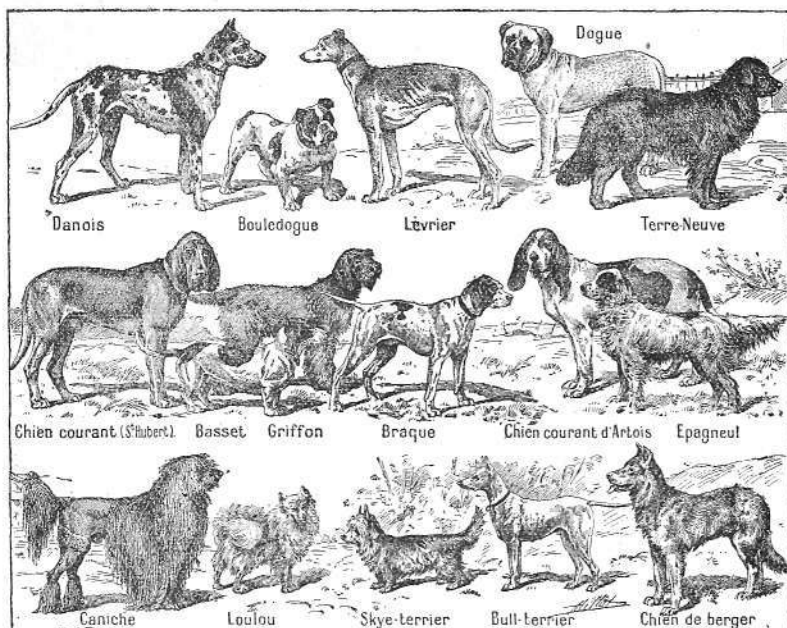


Chicorée.



Chiendent.





grands ravages dans les cultures, et dont la racine s'emploie en médecine : il faut des labours très profonds pour extirper le chiendent.

**CHIEN-LOUP** n. m. Variété de chiens ayant les caractères extérieurs du loup (berger d'Alsace).

**CHIENNER** (chi-è-né) v. n. Mettre bas, en parlant d'une chienne.

**CHIFFE** (chi-fe) n. f. Mauvaise étoffe. Fig. Homme mou et sans caractère.

**CHIFFON** (chi-fon) n. m. Vieux morceau d'étoffe : les chiffons de toile et de coton entrent dans la fabrication du papier de luxe. Chose de peu de valeur : chiffon de papier.

**CHIFFONNAGE** (chi-fon-na-je) n. m. Action de chiffonner. Etoffes chiffonnées.

**CHIFFONNER** (chi-fon-né), **E** adj. Froissé : étoffe chiffonnée. Fig. Dont les traits sont plus fins et plus gracieux que réguliers : mine chiffonnée.

**CHIFFONNER** (chi-fon-né) v. a. Froisser. Fig. Contraire ; cette nouvelle me chiffonne. V. n. Ramasser des chiffons ou autres objets dans les rues.

**CHIFFONNIER** (chi-fon-ni-è), **ÈRE** n. Qui va ramasser les chiffons, etc., par la ville. N. m. Petit meuble à tiroirs, où l'on enferme de menus ouvrages.

**CHIFFRAGE** (chi-fra-je) n. m. Action d'écrire en chiffres. Action d'évaluer les marchandises, les affaires d'une maison.

**CHIFFRE** (chi-fre) n. m. (de l'arabe *sifr*, zéro). Chacun des caractères qui représentent les nombres : les chiffres arabes ont remplacé les chiffres romains. Montant, valeur d'une chose : chiffre de la dépense. Nom donné à des caractères de convention, qui n'ont de sens que pour les personnes qui s'en servent et celles qui les reçoivent : les dépêches diplomatiques sont transmises en chiffres. Enlacement des initiales d'un nom : faire marquer son linge à son chiffre. — Les chiffres arabes furent connus en France au x<sup>e</sup> siècle. Il y en a dix : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0. Les chiffres romains sont représentés par les lettres I, V, X, L, C, D, M, qui valent 1, 5, 10, 50, 100, 500, 1.000.

**CHIFFRER** (chi-fre) v. n. Calculer avec les chiffres. V. a. Numérotier : chiffrer des pages.

**CHIFFREUR** (chi-fre-ur) n. m. Qui compte bien la plume à la main.

**CHIGNON** n. m. (bas lat. *catenio*). Le derrière du cou. Cheveux de derrière la tête relevés ou roulés au-dessus de la nuque en torsades de diverses manières : un chignon haut ; un chignon à la grecque.

**CHILIEN, ENNE** (li-in, è-ne) adj et n. Du Chili.

**CHIMÈRE** n. f. (de *Chimère*, n. myth.). Idée fautive, imagination vaine : se repaître de chimères. (V. *Part. hist.*) Genre de poissons holocéphales. Genre de papillons. **AST. Réalité.**

**CHIMÉRIQUE** adj. Qui se nourrit de chimères : esprit chimérique. Sans fondement : projet chimérique. **AST. Réel, positif, certain.**

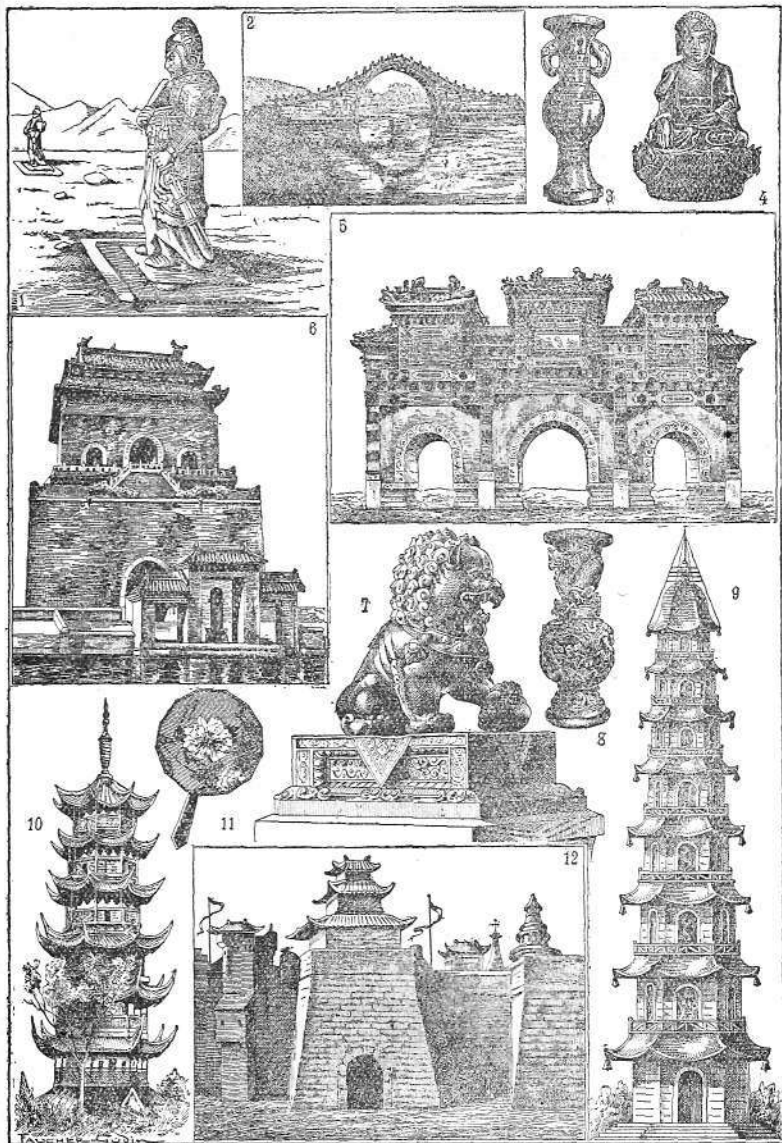
**CHIMIATRIE** (tri) n. f. (de *chimie*, et du gr. *iatros*, médecin). Système médical, qui emploie de préférence les agents chimiques.

**CHIMIE** (mi) n. f. (gr. *khémia*). Science qui étudie la nature et les propriétés des corps simples, l'action moléculaire de ces corps les uns sur les autres et les combinaisons dues à cette action : Lavoisier est un des fondateurs de la chimie moderne. **Chimie biologique** ou **biochimie**, branche de la chimie, comprenant l'étude des réactions qui s'effectuent dans l'intimité des tissus organiques. **Chimie industrielle**, branche de la chimie, qui traite des opérations intéressantes spécialement l'industrie. **Chimie minérale**, branche de la chimie, qui comprend l'étude des métalloïdes, des métaux et de leurs combinaisons. **Chimie organique**, branche de la chimie, qui comprend l'étude de tous les composés du carbone.

**CHIMIQUE** adj. Qui appartient à la chimie. composition chimique.

**CHIMIQUEMENT** (ke-man) adv. D'après les lois, les procédés de la chimie.

**CHIMISTE** (mis-te) n. m. Celui qui se livre à la pratique de la chimie.



ART CHINOIS : 1. Statue de mandarin du tombeau de la dynastie impériale des Ming, près de Pékin; 2. Pont du Palais d'été aux environs de Pékin; 3. Vase en bronze; 4. Statuette en bronze représentant Fo ou Bouddha (musée Carnuschi, à Paris); 5. Portique du temple de Confucius, à Pékin; 6. Tour de la cloche, à Pékin (xv<sup>e</sup> s.); 7. Lion à l'entrée des palais; 8. Vase en bronze; 9. Tour de porcelaine, à Nankin; 10. Pagode, à Shanghai; 11. Eventail peint; 12. Murailles et porte de Pékin.

**CHAMPANZE** (*chin*) n. m. Genre de mammifères primates anthropomorphes, renfermant de grands singes asiatiques. Le *chimpanzé* est une des espèces de singes les plus voisines de l'homme.

**CHINAGE** n. m. Action de chiner.

**CHINCHILLA** (*chil-la*) n. m. Genre de mammifères rongeurs du Pérou, à fourrure estimée. Sa fourrure même.

**CHINÉ**, E. adj. Qui est de plusieurs couleurs : *des bas chinés*.

**CHINER** (*né*) v. a. (de *Chine*). Donner des couleurs différentes aux fils de la chaîne d'un tissu, en sorte que l'étoffe fabriquée présente certains dessins. *Arg.* Critiquer, persifler.

**CHINEUR**, **EUSE** (*eu-se*) n. Celui, celle qui chine les étoffes.

**CHINOIS**, **E** (*noi, oi-se*) adj. et n. De la Chine.

Dans le goût chinois : *jardin chinois*. *Ombres chinoises*, v. *ombres*. N. m. Langue parlée en Chine : le *chinois* est une langue monosyllabique.

Petite orange verte confite dans l'eau-de-vie. — **ART CHINOIS**. La peinture chinoise, qui remonte à la plus haute antiquité, est caractérisée par le manque absolu de perspective et par la vivacité du coloris.

La sculpture chinoise a peuplé les temples d'idoles et de bouddhas ; elle excelle dans le travail des petits objets de métal précieux, d'ivoire ou de jade. L'architecture, très originale, a produit des temples et des pagodes, généralement de forme pyramidale, d'une ornementation fastueuse, des ponts et des arcs de triomphe d'une structure hardie et gracieuse.

**CHINOISERIE** (*se-ri*) n. f. Bibelot de Chine, ou fabriqué dans le goût chinois. Mesure bizarre et compliquée : les *chinoiseries administratives*.

**CHINOIS** n. f. Etat d'une étoffe chinée.

**CHIOT** (*chi-o*) n. m. Jeune chien de chasse non sevré.

**CHIQUEUR** n. f. (*ital. chierma*). Ensemble des forçats d'un bagne.

**CHIPER** (*pi*) v. n. Pop. Dérôber.

**CHIPEUR**, **EUSE** (*eu-se*) n. Pop. Qui déroche.

**CHIPIE** (*pi*) n. f. Pop. Femme acariâtre, méchante.

**CHIPOLATA** n. f. (de *ital. cipolla*, oignon). Ragout à l'oignon ou aux ciboules. Petite saucisse courte.

**CHIPOTER** (*ti*) v. n. *Fam.* Mâcher du bout des dents. Faire un travail avec lenteur. Faire des difficultés pour des vétilles. Marchander.

**CHIPOTIER** (*ti-é*), **ÉRE** n. et adj. Qui chipote.

**CHIQUE** n. f. Espèce de ciron qui entre dans la chair. Morceau. Morceau de tabac que l'on mâche.

**CHIQUENAUE** (*ho-né-de*) n. f. Coup appliqué avec le doigt du milieu plié et raidi contre le pouce, puis détendu brusquement.

**CHIQUER** (*hé*) v. n. Mâcher du tabac. *Pop.* Manger. V. a. : *chiquer du tabac*.

**CHIQUET** (*hé*) n. m. Petite partie. *Loc. adv.* : *Chiquet à chiquet*, petit à petit.

**CHIQUER** (*keur*) n. m. Celui qui chique.

**CHIRAGRE** (*ki*) n. f. (*gr. kheir*, main, et *agra*, caplaine). Goutte qui attaque les mains. N. et adj. Qui a la goutte aux mains.

**CHIROGRAPHIE** (*ki, fo-re*) adj. (*gr. kheir*, main, et *graphein*, écrire). *Dr.* Qui est créancier en vertu d'un acte sous seing privé. (Se dit aussi de la dette : *dette chirographaire*).

**CHIROMANCIE** (*ki, si*) n. f. (*gr. kheir*, main, et *manteia*, divination). Art prétendu de deviner, de prédire par l'inspection de la main.

**CHIROMANCIER**, **ENNE** (*ki, si-en, é-ne*) n. Personne qui exerce la chironancie.

**CHIROPTÈRES** (*ki*) ou **CHÉIROPTÈRES** (*hé i*) n. m. pl. (du *gr. kheir*, main, et *pteron*, aile). Ordre de mammifères comprenant les formes dites vulgairement *chauves-souris*, dont les membres sont ren-



Chimpanzé.



Chinchilla.

nis par des membranes cutanées qui leur permettent de voler : les *chiroptères* se rendent très utiles à l'agriculture en détruisant des quantités considérables d'insectes. S., un *chiroptère* ou *chiroptère*.

**CHIRURGICAL**, **E**, **AUX** ou **CHIRURGIQUE** adj. Qui appartient à la chirurgie.

**CHIRURGIE** (*ji*) n. f. (*gr. kheir*, main, et *ergon*, travail). Partie de l'art médical, qui comporte l'intervention de la main nue ou armée d'instruments.

**CHIRURGIEN** (*ji-en*) n. m. Qui exerce la chirurgie : *Ambroise Paré fut le premier chirurgien de son temps*. **Chirurgien-major**, chirurgien en chef d'un régiment. Pl. des *chirurgiens-majors*.

**CHITINE** (*ki*) n. f. Substance organique, qui constitue le squelette des animaux articulés.

**CHITINEUX**, **EUSE** (*ki-ti-né-é, eu-se*) adj. Qui concerne la chitine : *enveloppe chitineuse*.

**CHIRE** (*chi-re*) n. f. Excrément d'insectes et surtout de mouches.

**CHLAMYDE** (*kla*) n. f. (*gr. khlamos, udos*). Mantou militaire grec, tenu par une agrafe.

**CHLORAL** (*klo*) n. m. Composé que l'on obtient en faisant passer un courant de chlore sec dans de l'alcool concentré et refroidi à 0°. *Hydrate de chloral*, combinaison qui forme le chloral avec l'eau et qui est utilisée en médecine comme antiseptique, calmant et hypnotique. C'est un poison dangereux.

**CHLORATE** (*klo*) n. m. Sel de l'acide chlorique.

**CHLORE** (*klo-re*) n. m. (du *gr. khlôros*, jaune verdâtre). Corps simple (Cl), gazeux à la température ordinaire, de couleur jaune verdâtre, d'une odeur forte et suffocante. — On le prépare en traitant le bioxyde de manganèse par l'acide chlorhydrique : un litre de gaz pèse 3 fr. 215. Gazeux ou dissous dans l'eau, le chlore, par son affinité pour l'hydrogène, détruit la partie colorante des matières végétales et animales. Aussi, l'industrie l'emploie-t-elle pour le blanchiment des tissus. Il sert à fabriquer les hypochlorites, les chlorates, etc. ; c'est un excellent désinfectant.

**CHLORE**, **E** (*klo*) adj. Qui contient du chlore.

**CHLOREUX**, **EUSE** (*klo-ré-é, eu-se*) adj. Se dit d'un des acides oxygénés dérivés du chlore.

**CHLORHYDRATE** (*klo-ri*) n. m. Sel de l'acide chlorhydrique. (Se dit surtout des sels organiques.)

**CHLORHYDRIQUE** (*klo-ri*) adj. m. *Acide chlorhydrique*, combinaison de chlore et d'hydrogène (HCl) qui se forme dans l'action de l'acide sulfurique sur le sel marin. Il sert à préparer l'hydrogène, le chlore, l'acide carbonique, l'eau régale, etc.

**CHLORIQUE** (*klo*) adj. m. *Acide chlorique*, l'un des acides oxygénés du chlore.

**CHLORITE** (*klo*) n. m. Sel de l'acide chloreux.

**CHLOROFORME** (*klo*) n. m. (de *chlore*, et *forme*). Liquide incolore d'une odeur éthérée, résultant d'un mélange d'alcool, de chlorure de chaux et de chaux éteinte. Le chloroforme a la propriété d'endormir et de suspendre complètement la sensibilité. Il est très employé, à ce titre, dans les opérations chirurgicales.

**CHLOROFORMISATION** (*klo, za-si-on*) n. f. Action de chloroformiser.

**CHLOROFORMISER** (*klo, mi-zé*) ou **CHLOROFORMER** (*mé*) v. a. Soumettre à l'action anesthésique du chloroforme.

**CHLOROPHYLLE** (*klo-ro-f-le*) n. f. (*gr. khlôros*, vert, et *phylon*, feuille). Matière verte des cellules des feuilles : l'action de la lumière est nécessaire à la production de la chlorophylle.

**CHLOROPICRINE** (*klo*) n. f. Composé nitré de chlorure de chaux, employé comme gaz de combat et aussi pour détruire les rongeurs (rats, campagnols, etc.).

**CHLOROSE** (*klo-rô-se*) n. f. (du *gr. khlôros*, vert). *Méd.* Maladie du sang, connue vulgairement sous le nom de *pâles couleurs*, en raison de la teinte jaune verdâtre que prend la peau : le fer est le médicament spécifique de la chlorose.

**CHLOROTIQUE** (*klo*) adj. Qui a rapport à la chlorose. Atteint de chlorose. Substantiv. : un *chlorotique*.

**CHLORURE** (*klo*) n. m. (de *chlore*). Combinaison du chlore avec un corps simple ou composé, autre que l'oxygène et l'hydrogène : le *chlorure de sodium* (NaCl) ou *sel marin* se retire des eaux de la mer.

**CHLORURÉ, E** (*klô* ad). Qui contient un chlorure.  
**CHLORURER** (*klô-ru-ré* v. a.). Transformer un corps en chlorure en le combinant avec le chlore.  
**CHOC** (*chok* n. m.). de *choquer*. Heurt d'un corps contre un autre : le *choc des verres*. Rencontre et combat : *soutenir le choc de l'ennemi*. Coup qui frappe quelqu'un dans sa santé, sa fortune, etc. Conflit, opposition : le *choc des idées*. **Choc en retour**, effet produit par la foudre en un lieu éloigné de celui qui a été frappé directement. **Choc opératoire**, état d'abattement qui suit une opération chirurgicale.

**CHOCOLAT** (*la* n. m. (esp. *chocolate*). Pâte alimentaire solidifiée, composée de cacao et de sucre : le *chocolat est un aliment très substantiel*. Cette substance délayée dans de l'eau et du lait. Adjectif. Sa couleur : *des rubans chocolat*.

**CHOCOLATER (ti-é), ÈRE** n. et adj. Qui fabrique, vend du chocolat.

**CHOCOLATÈRE** n. f. Vase pour préparer le chocolat, pour servir le chocolat liquide.

**CHOEPHORE** (*ko-è* n. (du gr. *khôê*, libation, et *phoros*, qui porte). Celui ou celle qui, chez les Grecs, portait les offrandes destinées aux morts.  
**CHOEUR** (*keur* n. m. (gr. *khoros*). Réunion de personnes exécutant des danses et des chants : *les chœurs de la tragédie antique*. Troupe de musiciens qui chantent ensemble : *faire partie des chœurs d'un théâtre*. Composition musicale à plusieurs parties. Partie de l'église, où l'on chante l'office. (V. *EGLISE*.)  
**Enfant de chœur**, enfant employé au service du prêtre pendant les cérémonies de l'Eglise catholique. Loc. adv. **En chœur**, ensemble ; unanimement.

**CHOIR** v. n. (lat. *cadere*. — *Je choisis, tu choisis, il choisit* ; les autres personnes manquent. *Je choisis, nous choisissons*. *Je choisirai ou choisirais, nous choisirons ou choisirions* ou *cheririons*. *Je choisirais ou choisirais, nous choisirions ou cheririons*. *Chu, e*.) Tomber. Succomber. (Usité, en général, seulement à l'infin. et au part. pass.)

**CHOISI** (zi). E adj. Qui est du meilleur choix : *société, expression choisie*.

**CHOISIR** (*zir* v. a. (du germ. *kausjan*, goûter). Préférer : *de deux maux il faut choisir le moindre*. Opter entre deux alternatives.

**CHOIX** (*choi* n. m. (de *choisir*). Action, faculté, pouvoir de choisir. Election : *choix d'un député*. *N'avoir pas le choix*, être obligé à une décision qui ne laisse pas d'alternative. Loc. div. : **De choix**, qui mérite d'être choisi : *marchandises de choix*. **Sans choix**, sans discernement. **Au choix**, de la volonté de.

**CHOKE-BORE** n. m. (de l'angl. *to choke*, étrangler, et *to bore*, forer). Etranglement pratiqué dans l'âme des canons de certains fusils de chasse, à leur extrémité, pour resserrer le groupement des plombs. (Le fusil est dit alors *choke-bored*.)

**CHOLAGOGIE** (*ko-la-gio-gie* ad). (du gr. *khôlê*, bile, et *agênê*, conduire). Se dit des médicaments qui excitent la sécrétion biliaire, comme l'aloès, la rhubarbe, etc. N. m. : un *chologogue*.

**CHOLÉGOUE** (*ko* ad). n. (gr. *khôlê*, bile, et *dokhôn*, qu'on reçoit). Se dit du canal qui conduit la bile au duodénum.

**CHOLÉMIÉ** (*ko-lé-mié* n. f. (du gr. *khôlê*, bile, et *haïma*, sang). Passage de la bile dans le sang : *la cholémie donne à la peau une coloration jaunâtre caractéristique*.

**CHOLÉRA** (*ko* n. m. (lat. *cholera*). Maladie épidémique, caractérisée par des vomissements nombreux, des déjections fréquentes et des crampes douloureuses : *le choléra paraît originaire de l'Inde où il existe à l'état permanent*. (On l'appelle aussi *CHOLÉRA-NORBUS* (buss).) — En temps d'épidémie, il faut plus que jamais éviter les excès et se conformer aux lois de l'hygiène, avoir grand soin de désinfecter tout ce qui touche les malades : mains, linges, vases, etc., avec du sulfate de cuivre ou de zinc. (V. *NOSTRAS*.)

**CHOLÉRIFORME** (*ko* ad). Qui a l'apparence du choléra : *diarrhée cholérimforme*.

**CHOLÉRIQUE** (*ko* n. f. Maladie, dite aussi *CHOLÉRA NOSTRAS*. — La cholérique, analogue au choléra, mais plus bénigne, est caractérisée par des nausées, des douleurs au creux de l'estomac et une diarrhée profuse.

**CHOLÉRIQUE** (*ko* ad). Relatif au choléra. N. Personne atteinte du choléra.

**CHOLESTÉRINE** (*ko-lés-té* n. f. Matière grasse, extraite des calculs biliaires.

**CHOLAMBÈRE** (*ko-lâ-ambè*) n. m. (gr. *khôlos*, boiteux, et *ambos*, fambé). Vers ambigue trimètre, terminé par un spondée ou un trochée.

**CHOLAMBIQUE** (*ko-lâ-an*) ad. Qui se rapporte au cholambère.

**CHOMAGE** n. m. Période d'inactivité pour une industrie : le *chomage d'un canal*. Temps que l'on passe sans travailler : le *chomage du dimanche*.

**CHÔMER** (*mé* v. n. (lat. pop. *caumare*, se reposer pendant la chaleur ; du gr. *kauma*, chaleur). Suspendre le travail pendant les jours fériés. Manquer d'ouvrage : *cet ouvrier chôme*. V. a. Célébrer une fête par la cessation du travail : *chômer un saint*.

**CHÔNER, ÊTRE** (*eu-zé*) n. Ouvrier, ouvrière sans travail.

**CHONDROLOGIE** (*kon, jé* n. f. (gr. *khondros*, cartilage, et *logos*, discours). Science des cartilages.

**CHONDROSTOME** (*kon* n. m. Genre de poissons cyprinides, vulgairement nommés *roses* ou *hotus*, qui abondent dans les rivières de l'Est : *la chair du chondrostome est peu estimée*.)

**CHOPE** (*cho-pe*) n. f. (allein. *schoppen*). Grand gobelet de verre ou de grès pour boire la bière : *la chope tient environ un tiers de litre*. Son contenu.

**CHOPER** v. a. Arg. Syn. de *CHIPER*.

**CHOPINE** n. f. (de *chope*). Mesure de liquides, usitée autrefois en France et contenant environ un demi-litre : *une chopine de vin, de lait*.

**CHOPPER** (*cho-pe*) v. n. (peut-être de l'allein. *schöpfen*). Baiser un faux pas. Heurter du pied contre quelque chose. **CHOQUANT** (*kan*), E adj. Qui choque : *paroles choquantes*.

**CHOQUER** (*kô*) v. a. (orig. germ.). Donner un choc, heurter : *tout corps qui en choque un autre donne un son*. Fig. Offenser, contrarier, déplaire : *la magnificence de François I<sup>er</sup> au camp du Drap d'or choqua Henri VIII*. *Choquer les verres*, trinquer.

**CHORAL, E** (*ko* ad). Qui appartient au chœur : *les orphéons sont des sociétés chorales*. N. m. Chant religieux : *le choral de Luther fut le premier hymne des protestants*. Pl. des *chorals*.

**CHOREA** (*ko-ré-à*) n. f. Ensemble des chapelles disposées circulairement autour du chevet des églises.

**CHORÉE** (*ko-ré*) n. m. Syn. de *TROCRÉE*.

**CHORÉE** (*ko-ré*) n. f. (du gr. *khoreia*, danse). Maladie caractérisée par des mouvements convulsifs et fréquents et appelée aussi *DANSE DE SAINT-GRY*.

**CHORÈGE** (*ko*) n. m. (gr. *khoregos*). En Grèce, citoyen qui devait organiser à ses frais un chœur de danse pour une représentation théâtrale.

**CHORÉGIE** (*ko, jé*) n. f. Dans la Grèce ancienne, fonction de chorège : *les choréges étaient fort coûteux*.

**CHORÉGIQUE** (*ko* ad). Qui appartient à la chorège : *le monument chorégique de Lycistras*.

**CHORÉGRAPHE** (*ko*) n. m. (gr. *khoreia*, danse, et *graphein*, écrire). Qui s'occupe de chorégraphie.

**CHORÉGRAPHIE** (*ko, fi*) n. f. Art de noter les pas et les figures de la danse, de composer des ballets.

**CHORÉGRAPHIQUE** (*ko* ad). Qui appartient à la chorégraphie, à la danse : *notation chorégraphique*.

**CHORÉTIQUE** (*ko*) ad. *Pathol.* Qui a rapport à la chorée. N. Qui est atteint de la chorée.

**CHORETE** n. m. (gr. *khoreutês*). Choriste, dans le théâtre grec.

**CHORÉVÈQUE** (*ko*) n. m. Nom donné, jusqu'à la fin du x<sup>e</sup> siècle, aux vicaires chargés de remplir les fonctions épiscopales dans les campagnes.

**CHORIAMBÈ** (*ko*) n. m. (gr. *khoriambos*). Pied de la métrique des Grecs et des Latins, composé de deux brèves entre deux longues.



Chope.



**CHROMOPHOTOGRAPHIE** (*kro, gra-fi*) n. f. Photographie des couleurs.

**CHROMOTHÉRAPIE** (*kro, pi*) n. f. Traitement de certaines maladies par des radiations colorées.

**CHROMOTYPOGRAPHIE** (*kro, fi*) ou **CHROMOTYPIC** (*kro, pi*) n. f. Impression en couleurs par des procédés typographiques. Epreuve obtenue par ce procédé.

**CHROMOTYPOGRAPHIQUE** ou **CHROMOTYPIQUE** adj. Qui concerne la chromotypographie ou chromotypie.

**CHRONICITÉ** (*kro*) n. f. Méd. Etat chronique : la chronicité d'une maladie.

**CHRONIQUE** (*kro*) n. f. (du gr. *khronos*, temps). Histoire dressée suivant l'ordre des temps : les Chroniques de Saint-Denis sont précieuses pour l'histoire des premiers Capétiens. Article de journal, ou se trouvent les faits, les nouvelles du jour, les bruits de la ville : chronique politique, théâtrale, artistique, financière. Ensemble des bruits qui circulent, généralement médisants : si nous en croyons la chronique... Chronique scandaleuse, propos médisants qui courent sur quelqu'un.

**CHRONIQUE** (*kro*) adj. Méd. Se dit, par opposition à aigu, des maladies qui se prolongent et poursuivent lentement leur période.

**CHRONIQUEMENT** (*kro-ni-ke-man*) adv. D'une manière chronique.

**CHRONIQUEUR** (*kro-ni-keur*) n. m. Auteur de chroniques.

**CHRONOGRAMME** (*kro-no-gra-me*) n. m. (gr. *khronos*, temps, et *gramma*, lettre). Date fournie par les lettres numériques d'une phrase ou d'un vers servant, le plus souvent, d'inscription. Ex. : franCorVM tVrbils sICVLE Vs fertfVnera Vesper; les lettres numériques additionnées, MCLLVVVVVVII.

donnent 1282, date des Vèpres siciliennes.

**CHRONOLOGIE** (*kro, ji*) n. f. (du gr. *khronos*, temps, et *logos*, discours). Science des temps ou des dates historiques : la chronologie et la géographie sont les deux yeux de l'Histoire. Manière de supputer les dates : la chronologie de Moïse.

**CHRONOLOGIQUE** (*kro*) adj. Qui appartient à la chronologie : abrégé chronologique.

**CHRONOLOGIQUEMENT** (*kro, ke-man*) adv. D'après la chronologie, par ordre de dates.

**CHRONOLOGISTE** (*kro, ji-ste*) n. m. Qui s'occupe de chronologie. (On dit aussi *CHRONOLOGUE*.)

**CHRONOMÈTRE** (*kro*) n. m. (gr. *khronos*, temps, et *metron*, mesure). Instrument servant à la mesure du temps. Montre de précision, construite pour marquer le temps dans les observations marines.

**CHRONOMÈTRER** (*tré*) v. a. Relèver exactement le temps pendant lequel une action s'accomplit : *chronométrer une course*.

**CHRONOMÉTRIE** (*kro, tri*) n. f. Partie de la physique, qui s'occupe de la mesure du temps.

**CHRONOMÉTRIQUE** (*kro*) adj. Qui a rapport à la chronométrie.

**CHRONOPHOTOGRAPHIE** n. f. Analyse du mouvement par la photographie.

**CHRYSALIDE** (*kri-za*) n. f. (gr. *kru-sallis*, idos). Etat d'un insecte renfermé dans sa coque avant de devenir papillon : la chrysalide du ver à soie est incluse dans un cocon. (V. PAPILLON.)

**CHRYSANTHÈME** (*kri-san*) n. m. (gr. *khrusos*, or, et *anthémón*, fleur). Bot. Genre de composées ayant donné de nombreuses et belles variétés ornementales : les chrysanthèmes donnent de magnifiques fleurs d'arrière-saison.

**CHRYSÉLEPHANTIN, E** (*kri-sé*) adj. (gr. *khrusos*, or, et *elephas*, antos, ivoire). Se dit de l'emploi simultané de l'or et de l'ivoire dans la statuaire : la statue chryséléphantine de Minerve par Phidias).

**CHRYSOCÈLE** ou **CHRYSOCOLLE** (*kri-so*) n. m. (gr. *khrusos*, or, et *khallos*, cuivre). Alliage de cuivre, d'étain et de zinc, qui imite l'or.

**CHRYSOCOLLE** (*kri-so*) n. f. Substance verte, dont se servaient les anciens pour souder l'or. Silicate naturel hydraté de cuivre.

**CHRYSOGRAPHIE** (*kri-so-gra-fi*) n. f. (gr. *khrusos*, or, et *graphein*, écrire). Dessin ou écriture en or : les manuscrits religieux byzantins sont souvent écrits en chrysographie.

**CHRYSOLITE** (*kri-so*) n. f. Pierre précieuse du genre péridot, d'un beau jaune verdâtre.

**CHRYSOPRASE** (*kri-so-pra-ze*) n. f. Variété d'agate, d'un vert blanchâtre.

**CHRYSOSTOME** (*kri-zos*) adj. Qui a la bouche d'or. (Épithète ajoutée au nom de certains orateurs sacrés qui possédaient une remarquable éloquence.)

**CHYONIEN, ENNE** (*hio-ni-in, è-ne*) adj. (du gr. *khthôn*, terre). Surnom de plusieurs divinités infernales, par opposition aux divinités célestes.

**CHUCHOTEMENT** (*man*) n. m. Action de chuchoter : un murmure de chuchotements.

**CHUCHOTER** (*té*) v. n. (onomat.). Parler bas à l'oreille. V. a. : *chuchoter quelques mots*.

**CHUCHOTERIE** (*ri*) n. f. Entretien à l'oreille.

**CHUCHOTER, ELSE** (*eu-ze*) adj. et n. Qui chuchote. Qui aime à chuchoter : *vieillard chuchoteur*.

**CHUINTANT** (*ian*). E adj. Se dit de certaines consonnes (*ch, j*) qui figurent un sifflement accompagné d'une sorte d'expiration.

**CHUINTEMENT** (*nian*) n. m. Action de chuintier.

**CHUINTER** (*té*) v. n. Crier, en parlant de la chouette. Prononcer certaines consonnes : *ch, j*, avec un sifflement accompagné d'une aspiration : certains Auvergnats chuintent, en prononçant *chac* pour *sac*.

**CHULO** (*tchou*) n. m. (mot espagn.). Torero à pied, chargé de stimuler les taureaux.

**CHUT** : 'chut', interj. Silence!

**CHUTE** n. f. (du vx part. pass. *chui, chute*, de *choir*). Action d'un objet qui tombe : la chute d'une pomme a révélé à Newton le système de l'univers. Fig. Renversement, ruine : la chute de l'Empire. Insuccès d'une œuvre : la chute de Phèdre éloigna Racine du théâtre. Faute envers Dieu; péché, déchéance : *chute du premier homme*. Pensée heureuse qui termine une petite pièce de vers; fin d'une période : *chute d'une épi-gramme, d'un couplet*. La chute des feuilles, l'automne. *Chute du jour*, moment où la nuit arrive.

*Chute d'eau*, masse d'eau qui tombe d'une certaine hauteur. *Chute des reins*, le bas du dos.

**CHUTER** (*té*) v. n. (de *chute*). Pop. Tomber.

**CHUTER** (*té*) v. a. (de *chut*). Crier *chut* à quelqu'un : *chuter un acteur*.

**CHYLE** n. m. (du gr. *chulos*, suc). Liquide blanchâtre, qui est absorbé par la muqueuse intestinale pendant l'acte de la digestion et que les vaisseaux chylifères portent dans la circulation : le canal thoracique porte le chyle dans la veine sous-clavière.

**CHYLIFÈRE** adj. (*chyle*, et lat. *ferre*, porter). Qui porte le chyle : vaisseaux chylifères.

**CHYLIFICATION** (*si-on*) n. f. Elaboration du chyle dans l'intestin grêle et les vaisseaux chylifères.

**CHYME** n. m. (du gr. *chumos*, humeur). Sorte de bouillie que forme la masse alimentaire, après avoir subi dans l'estomac un premier degré d'élaboration.

**CHYMIIFICATION** (*si-on*) n. f. Transformation des aliments en chyme, dans l'estomac.

**CI** adv. de lieu, mais pour *ici*. S'emploie dans les comptes avant le total annoncé par un article : 3 objets à 6 francs, ci... 18 francs. Se joint souvent aux substantifs précédés de *ce, cette, ces*, et aux pronoms démonstratifs *celui, celle, ceux : cet homme-ci, ce monde-ci, celui-ci, celle-ci*, par opposition à *là* et pour exprimer un objet ou un moment présent. Loc. adv. *Par-ci par-là, de-ci de-là*, de côté et d'autre.

**CI-après**, après ce passage-ci. **CI-contre**, en regard, vis-à-vis sur la page d'un livre. **CI-dessous**, dans l'endroit qui est ici dessous. **CI-dessus**, plus haut. **CI-git**, *ici* est enterré. **CI-devant**, avant ce temps-ci, précédemment. N. S'est dit, à l'époque de la première Révolution, de quelqu'un attaché à l'ancien régime par ses titres, sa position, etc.



Chrysal-  
thème.



**CIRCONSCHRIRE** (*kons-kri-se*) v. a. (lat. *circum*, autour, et *scribere*, écrire. — Se conj. comme *écrire*.) R'enfermer dans des limites. *Géom.* *Circonscrire une figure à un cercle*, tracer une figure dont les côtés touchent extérieurement le cercle.

**CIRCONSPÉCT** (*kons-pè*) ; devant une voyelle, *spèk* ou *spèkt* ; E adj. (lat. *circumspèctus*; de *circumspècere*, regarder autour). Discret, retenu, qui agit avec réserve : *tenir un langage circonspèct*. ANT. Léger, étourdi.

**CIRCONSPÉCTION** (*kons-pèk-si-on*) n. f. Prudence, discrétion : la *circospection* mesure les paroles du sage. ANT. *Étourderie*, *légèreté*.

**CIRCONSTANCE** (*kons-tan-se*) n. f. (lat. *circumstantia*). Certaine particularité qui accompagne un fait : le *Code pénal tient compte, dans la répression d'un acte, des circonstances aggravantes ou atténuantes*. Conjoncture, situation des choses : le *sang-froid est précieux, surtout dans les circonstances critiques*. Dr. *Circonstances et dépendances*, tout ce qui dépend d'un immeuble ou d'une action légale.

**CIRCONSTANCIÉ** (*kons-tan-si-é*). E adj. Détaillé : *faire un rapport circonstancié*.

**CIRCONSTANCIÉL, ELLE** (*kons-tan-si-èl, è-le*) adj. Qui dépend des circonstances : *supériorité circonstanciée*. *Gram.* *Complément circonstancié*, mot qui complète le sens du verbe en y ajoutant une circonstance de lieu, de temps, de manière, de cause, etc. : *je vais à Paris ; je partirai lundi ; je travaille avec ardeur*. *Proposition circonstancielle*, celle qui, dans la phrase, remplit la fonction de complément circonstancié : *les goûts changent quand on vieillit*.

**CIRCONSTANCIER** (*kons-tan-si-é*) v. a. (Se conj. comme *profer*.) Exposer, préciser avec des circonstances : *circonstancier son fait*. Peu us.

**CIRCUMVALATION** (*cal-la-si-on*) n. f. (du lat. *circumvallare*, entourer). Tranchée avec redoutes, que font des assiégés. *César entoura Alésia de puissantes circumvallations*.

**CIRCONVENIR** v. a. (lat. *circum*, autour, et *venire*, venir. — Se conj. comme *venir*.) Chercher à tromper par des détours artificieux : *circonvenir un juge*.

**CIRCONVENI, E** (de *circonvenir*) adj. Trompé, habilement séduit.

**CIRCONVOISIN** (*sin*). E adj. Proche, qui avoisine : *lieux circonvoisins*.

**CIRCONVOLUTION** (*si-on*) n. f. Tour fait autour d'un centre commun. Se dit des enroulements des intestins. Se dit des saillies sinuées du cerveau : *la facilité du langage a été localisée dans la deuxième circonvolution gauche du cerveau*.

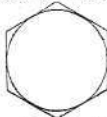
**CIRCUIT** (*ku-i*) n. m. (lat. *circuitus*). Pourtour, limite extérieure ; *cette ville a une lieue de circuit*. Mouvement circulaire. Se dit d'un trajet plus ou moins circulaire prévu pour une course. *Fig.* *Détour* : *un long circuit de paroles*. Suite ininterrompue de conducteurs électriques : *couper, rétablir le circuit*. V. *COURT-CIRCUIT*.

**CIRCULAIRE** (*li-re*) adj. (du lat. *circulus*, cercle). Qui a la forme d'un cercle : *surface circulaire*. Qui décrit un cercle : *mouvement circulaire*. N. f. Lettre adressée à plusieurs personnes, pour le même objet : *circulaire ministérielle*.

**CIRCULAIREMENT** (*li-re-man*) adv. En cercle. **CIRCULANT** (*lan*). E adj. Qui est en circulation : *la monnaie circulante*.

**CIRCULATION** (*si-on*) n. f. (lat. *circulatio*). Mouvement de ce qui circule : *la circulation de la sève dans l'arbre est surtout active au printemps*. Transmission, propagation : *circulation des idées*. *Circulation du sang*, mouvement continu du sang qui se porte du cœur aux extrémités et revient des extrémités vers le cœur : *la circulation du sang fut présentée par Michel Servet*. (V. *SANG*.) Action, facilité de se mouvoir : *la circulation est devenue très difficile à Paris*. *Circulation de l'argent*, sa transmission de main en main.

**CIRCULATOIRE** adj. Qui a rapport à la circulation du sang : *troubles circulatoires*. **Appareil circulatoire**, ensemble des artères et des veines.



Hexagone régulier, circonscrit à un cercle.

**CIRCULER** (*lé*) v. n. (lat. *circulare*). Se mouvoir d'une façon continue, en revenant toujours au point de départ : *le sang circule dans les vaisseaux*. Passer, aller de main en main : *l'argent circule*. Aller et venir : *les voitures circulent*. *Fig.* Se propager, se répandre : *un bruit circule*.

**CIRCUMDUCTION** (*kou-duk-si-on*) n. f. Mouvement de rotation autour d'un axe ou d'un point.

**CIRCUMNAVIGATEUR** (*kom*) n. m. Celui qui fait un voyage de circumnavigation.

**CIRCUMNAVIGATION** (*kom*, *si-on*) n. f. (du lat. *circum*, autour, et de *navigatio*). Voyage maritime autour d'un continent : *les Phéniciens firent la circumnavigation de l'Afrique*.

**CIRE** n. f. (lat. *cera*). Substance molle et jaunâtre avec laquelle les abeilles construisent les rayons de leurs ruches : *la cire fond vers 63°*. Substance analogue, sécrétée par divers végétaux. *Cierge*, bougie faite de cire : *brûler la cire*. Composition de gomme laque et de térébenthine pour cacheter les lettres : *cire d'Espagne*. Humeur épaisse et jaune qui se forme dans les oreilles. Humeur risquée aux yeux. *Cire vierge*, qui n'a pas été fondue. *Cire molle*, caractère malléable. *Jaune comme cire*, qui a le teint très jaune.

**CIRE** n. f. Membrane qui recouvre la base du bec de certains oiseaux.

**CIRE, E** adj. Enduit de cire ou d'une substance analogue. **Toile cirée**, toile recouverte d'une composition vernissée qui la rend imperméable.

**CIRER** (*ré*) v. a. Enduire de cire : *cirer une toile*. Étendre et faire brûler du cirage sur les chaussures.

**CIREUR, EISE** (*eu-se*) n. Personne qui cire : *cireur de bottes, de parquets*.

**CIREUX, EISE** (*ré, eu-se*) adj. Qui est de la nature, de la couleur de la cire : *un pâleur cireux*.

**CIRIER** (*ri-é*). **ERE** adj. Qui peut produire de la cire : *abeille cirière*. N. m. Ouvrier qui travaille la cire.

**CIRIER** (*ri-é*) n. m. Nom vulgaire de divers arbres du genre *myrica*, qui fournissent de la cire.

**CIRONS** n. m. anc. hant allem. *siuro*. Animalcule qui vit dans les matières alimentaires, les débris. *Par ext.* Pustule de la gale. *Par anal.* Homme râblé.

**CIRQUE** n. m. (du lat. *circus*, cercle). Lieu destiné aux jeux publics, chez les anciens Romains : *les Romains de la décadence ne demandaient aux empereurs que du pain et les jeux du cirque*. Encelste circulaire et couverte, où se donnent des spectacles équestres et acrobatiques. Erosion arquée, que l'on rencontre dans les pays montagneux : *le cirque de Gavarnie est entouré de parois presque abruptes*.

**CIRRE** ou **CIRRHE** (*si-re*) n. m. (du lat. *cirrus*, frange. *Bot.* Appendice grêle, le plus souvent enroulé en spirale et vulgairement appelé *trille*. *Zool.* Cil ou filament fin, sur le manteau des mollusques, les anneaux de certains vers.

**CIRROSE** (*si-rô-se*) n. f. (du gr. *kirrhos*, rousâtre. Maladie du foie, caractérisée par des granulations rousâtres de l'organe.

**CIRRIPEDES** (*si-ri-pè*) n. m. pl. Genre de crustacés qui vivent dans la mer, attachés à divers corps *anatifes, balanes*, etc.). S. un *cirripède*.

**CIRRUS** (*si-russ*) n. m. (mot lat.). Nuage offrant l'apparence d'une masse de filaments ténus ou de plumes légères : *l'apparition des cirrus par temps calme annonce en général la pluie ou la neige*.

**CIRRE** n. f. Enduit de cire préparée.

**CIS** préf. lat. En deçà. ANT. **Trans.**

**CISAILLE** (*sa. ll mll*) n. f. (de *cisereu*). Nom donné aux rognures d'argent qu'on refond en lames pour la fabrication des monnaies. N. f. pl. Sorte de gros ciseaux avec lesquels on coupe des plaques de métal, on élague les arbres, ou ébarbe les vannes brochés.

**CISAILEMENT** (*sa, ll mll, è-man*) n. m. Action de cisailer.

**CISAILLER** (*sa, ll mll, è*) v. a. Couper avec des cisailles. *Tuyauter* le linge.

**CISALPIN**, **E** (*sal*) adj. En deçà des Alpes : *les Romains appelaient Gaule cisalpine* (ou simplement *la Cisalpine*) le Piémont et la Lombardie. (V. *Part. hist.*)





**CISEAU** (26) n. m. (lat. pop. *cisellum*). Instrument de fer tranchant par un bout, pour travailler le bois, le fer, la pierre, le marbre. Fig. Travail d'un sculpteur: le ciseau de Michel-Ange est d'une admirable hardiesse. Pl. Instrument de fer à deux branches, mobiles et tranchantes en dedans. *Ciseaux de la Parque*, ceux avec lesquels Atropos tranchait le fil de la vie humaine.

**CISELER** (26-6) v. a. (du vx fr. *cisel*, ciseau. — Prend deux l devant une syllabe muette: je *ciselle*.) Travailler, sculpter les métaux à l'aide du ciseau: *ciseler une armure*.

**CISELET** (26-6) n. m. Petit ciseau à l'usage des orfèvres et des graveurs.

**CISELEUR** (26) n. m. Ouvrier dont le métier est de ciseler.

**CISELEMENT** n. m. Action de débarrasser une grappe de raisins de grains defectueux, pour permettre le libre développement des autres.

**CISELURE** (26) n. f. Art du ciseleur: l'Italie de la Renaissance porta la ciselure à sa perfection. Ouvrage ciselé.

**CISERAN**, E (sis) adj. Qui est en deçà du Jura: Bourgoigne *cisjurane* ou, substantiv., la *Cisjurane*. (V. Part. hist.)

**CISLEITHAN**, E (sis-lé-i) adj. Qui est en deçà de la Leitha; les anciennes provinces cisleithanes de l'ex-empire austro-hongrois. V. CISLEITHANIE Part. hist.)

**CISROIES** (201-79) n. f. pl. Grosses cisailles de tôle, montées sur pied.

**CISPADAN**, E (sis-na) adj. Qui est en deçà du Pô (en lat. *Padus*): *Gaule cispadane* ou, substantiv., la *Cispadane*. (V. Part. hist.)

**CISRHÉAN**, E (sis-ré) adj. Qui est en deçà du Rhin e. lat. *Rhenus*.)

**CISTE** (sis-te) n. m. Arbrisseau méditerranéen, dont on extrait le ladanum. N. f. Corbeille d'osier, à couvercle, que l'on portait en procession aux fêtes de Cybèle, de Cérés et de Bacchus.

**CISTERCIEN**, ENNE (sis-tér-si-in, è-ne) adj. et n. Qui appartient à l'ordre de Cîteaux (en lat. *Cistercium*.)

**CITABELLE** (dè-tè) n. f. (ital. *cittadella*). Forteresse qui commande une ville: la *citadelle d'Anvers fut prise par les Français en 1832*.

**CITADIN**, E n. m. (ital. *cittadino*). Qui habite une ville. N. f. Autre. Sorte de voiture de place.

**CITATEUR**, TRICE n. m. Qui a l'habitude de faire des citations. N. m. Recueil de citations.

**CITATION** (si-on) n. f. Passage textuel cité d'un auteur: les citations de la Bible sont fréquentes chez les prédicateurs. Dr. Assignation par huissier à comparaître devant la justice. Mise à l'ordre du jour d'un militaire, pour une action d'éclat.

**CITÉ** n. f. (lat. *civitas*). Circonscription locale, comprenant la collection des citoyens. Ville de premier ordre: les grandes cités du nouveau monde sont magnifiquement bâties. Partie la plus ancienne de certaines villes: la *Cité de Londres*, de *Paris*. Corps des habitants: toute la cité est en rumeur. La *cité sainte*, Jérusalem. Rome. La *cité céleste*, le paradis. Droit de cité, aptitude à jouir des privilèges communs aux citoyens d'une ville: *Caracalla donna à tous les sujets de l'empire le droit de cité romaine*. Cité lacustre, village construit, dans les temps pré-historiques, au milieu de lacs, sur des îles artificielles: les cités lacustres sont nombreuses au bord des grands lacs de la Suisse. Cité ouvrière, ensemble de bâtiments renfermant un certain nombre de logements destinés à des familles d'ouvriers.

**CITER** (té) v. a. (lat. *citare*). Rapporter textuellement ce que quelqu'un a dit, a écrit: les puritains citent la Bible à tout propos. Invoyer comme preuve: citer des faits. Désigner, signaler: il est cité pour sa bravoure. Dr. Appeler devant la justice.

**CITÉRIEUR**, E adj. Qui est en deçà, de notre côté. ANT. Ulérieur.

**CITERNE** (tèr-ne) n. f. (lat. *cisterna*). Réservoir sous terre pour recevoir les eaux pluviales: l'eau de citerne est généralement de qualité inférieure.

**CITRNEAU** (tèr-né) n. m. Petite chambre qui précède la citerne et où les eaux s'épurent et se filtrent.



Ciseau.



Ciseaux.

**CITHARE** n. f. (gr. *kithara*). Sorte de lyre des anciens. Instrument de musique, à cordes métalliques disposées sur une table d'harmonie.

**CITHARÈDE** n. m. Personne qui chantait en s'accompagnant de la cithare.

**CITHARISTE** (vis-te) adj. et n. Qui joue de la cithare.

**CITROYEN**, ENNE (toi-i-in, è-ne) n. m. Habitant d'une cité. Qui jouit du droit de cité: les *citoyens romains*. Membre de l'Etat, considéré au point de vue de ses devoirs envers la patrie et de ses droits politiques: tout *citoyen doit obéissance aux lois*. Sous la Révolution, appellation qui remplaça celle de Monsieur. Fam. Personnage: un *drôle de citoyen*. Adjectiv.: *soldat citoyen*.

**CITRATE** n. m. *Chim.* Sel de l'acide citrique.

**CITRIN**, E adj. De la couleur du citron.

**CITRIQUE** adj. Qui est extrait du citron.

**CITRON** n. m. (gr. *kithron*). Fruit du citronnier, d'un jaune pâle et plein d'un jus acide: le jus du citron est un préservatif contre le scorbut. Adj. invar. Couleur de citron: robe *citron*.

**CITRONNADÉ** (tro-na-dé) n. f. Boisson froide, préparée avec de l'eau sucrée et du jus de citron.

**CITRONNÉ** (tro-né), E adj. Qui sent le citron. Ou l'on a mis du jus de citron: tisane *citronnée*.

**CITRONNELLE** (tro-nè-le) n. f. Nom donné à diverses plantes qui sentent le citron. Liqueur préparée avec des écorces de citron.

**CITRONNER** (tro-né) v. a. Additionner de jus de citron: *citronner un poison*.

**CITRONNIER** (tro-ni-é) n. m. Bot. Genre d'aurantiacées, qui produisent le citron: le bois de citronnier est utilisé dans l'ébénisterie de luxe.

**CITROUILLE** (trou, il mill. n. f. (ital. *citrulo*). Nom vulgaire de plusieurs espèces de courges, à fruits très gros et comestibles.

**CIVADIÈRE** n. f. (orig. provenç.). Voile carrée du mât de beaupré.

**CIVE** ou **CIVETTE** (vè-te) n. f. (lat. *cepa*). Syn. de **CIBOULETTE**.

**CIVET** (ré) n. m. (de *cive*). Ragout de lievre (ou de quelque autre gibier ou volaille), dans lequel il entre du vin et des oignons: *civet de lievre, de chevreuil, de oie*.

**CIVETTE** (vè-te) n. f. (de l'ar. *zabab*, musc. Genre de mammifères carnassiers, possédant au-dessus de l'anus une petite poche où s'accumule une matière grasse, d'une odeur forte, qu'on emploie en parfumerie: la *civette n'habite que les régions tropicales*. Parfum produit par la civette.

**CIVIERE** n. f. Appareil à brancards, pour porter des blessés, des malades, du fumier, des fardeaux. (Syn. BRANCARD.)

**CIVIL** (vil), E adj. (lat. *civilis*; de *civis*, citoyen). Qui concerne les citoyens: *discordes, guerres civiles*. Se dit par opposition à *militaire* et à *ecclésiastique*: *emploi civil, autorité civile*. Fig. Poli. honnête, bien élevé.

**Droits civils**, droits de particuliers dans leur vie privée, par opposition aux *droits politiques*. *Mort civile*, privation des droits civils et civiques (peine ant. abrogée). N. m. Celui qui n'est ni soldat ni prêtre. Dr. Ce qui concerne les affaires des particuliers entre eux seulement: le *civil et le criminel*.

**CIVILEMENT** (man) adv. En matière civile: *juger civilement*. Avec politesse: *parler civilement*.

**CIVILISABLE** (sa-ble) adj. Qui peut être civilisé.



Cithare.



Citronnier.



Citrouille.



Civette.



Civière.

**CIVILISATEUR, TRICE** (*sa*) adj. Qui civilise. Substantif. *les grands civilisateurs.*

**CIVILISATION** (*sa-si-on*) n. f. Action de civiliser. Etat de ce qui est civilisé : *la civilisation remplace peu à peu l'état sauvage. ANT. Barbarie.*

**CIVILISER** (*zé*) v. a. (rad. *civil*). Rendre sociale, poli. Polir les mœurs : *les Grecs contribuèrent à civiliser les Romains.*

**CIVILITÉ** n. f. (de *civil*). Manière honnête de vivre et de converser ; courtoisie. Recueil de ces usages. Pl. Paroles civiles, compliments : *faire des civilités. ANT. Impolitesse, grossièreté.*

**CIVIQUE** adj. (lat. *civicus*; de *civis*, citoyen). Qui concerne le citoyen : *devoirs, vertus civiques. Couronne civique*, que l'on décernait, à Rome, au soldat qui avait sauvé un citoyen dans une bataille.

**CIVISME** (*vis-me*) n. m. (du lat. *civis*, citoyen). Zèle, dévouement pour la patrie.

**CLABAUD** (*bô*) adj. et n. m. Se dit d'un chien de chasse à oreilles pendantes, qui aboie mal à propos.

**CLABAUDAGE** *bô* n. m. Cri du chien qui claboude. Fig. Médiancès, chahuteries.

**CLABAUDER** (*bô-de*) v. n. (de *clabaud*). Vêner. Aboier hors des votes. Fig. Protester mal à propos, dénigrer sans sujet, Médire, Cancaner.

**CLABAUDERIE** (*bô-de-rie*) n. f. ou **CLABAUDEMENT** *bô-de-man* n. m. Syn. de CLABAUDAGE (au fig.).

**CLABAUDEUR, EUSE** (*bô-deur, euse*) n. Personne qui claboude, qui erie fort et mal à propos.

**CLAC** (*klak*, Interj.). V. CLIC.

**CLADONE** ou **CLADONIE** (*ni*) n. f. Genre de lichens employés en thérapeutique.

**CLAFOUTI** n. m. Gâteau berrichon et limousin, préparé avec un mélange de pâte et de fruits (cerises), cuit au four. (On écrit aussi CLAFOUTIS.)

**CLAIRE** (*klé*) n. f. (bas lat. *clata*). Tissu d'osier à claire-voie ; on fait sécher les fruits sur des claires. Treillage en bois ou en fer : *claire à passer la terre, à trier le sable, etc.* Clôture. *Trainier sur la claire*, autrefois, peine infamante qui consistait à placer sur une claire et à faire trainer par un cheval le corps de certains suppliciés, suicides, etc. ; au fig. vilipender.

**CLAIR** (*klér*, E adj. (lat. *clarus*). Lumineux, éclatant : *un feu clair*, qui donne ou qui reçoit beaucoup de jour : *chambre très claire*. Net, distinct : *voix claire*. Transparent : *verre clair*. Limpide : *eau claire*. Peu foncé en couleur : *des étoffes rose clair*. Peu consistant : *sirop clair*. Peu serré : *toile claire*. Pur, serein : *temps clair*. Fig. Facilement intelligible : *style clair*. Qui voit, comprend avec facilité : *esprit clair*. Evident, manifeste : *preuves claires*. N. m. Clarté : *le clair de lune*. Partie éclairée d'un tableau, etc. ; *les ombres et les clairs*. *Tirer quelque chose au clair*, se rendre un compte exact. Adverbialement. D'une manière claire, distincte : *voir clair*. Fig. Voir clair, être perspicace, avisé. ANT. Obscur, trouble, compact, confus.

**CLAIREMENT** (*klé-re-man*) adv. Nettement, franchement : *écrire clairement, est déjà bien écrire.*

**CLAIRET** (*klé-ré*) adj. et n. m. Vin rouge léger et peu coloré.

**CLAIRETTE** (*klé-ré-te*) n. f. Cépage blanc du Midi. Vin blanc mousseux, fabriqué avec ce cépage : *la clairette de Limoux*. Nom vulgaire de la mâche.

**CLAIRE-VOIE** (*klé-re-voi*) n. f. Barrière, plancher, etc., dont les pièces sont espacées. Rangée de fenêtres dans le haut des nefs des églises gothiques. Loc. adv. *A claire-voie*, à jour. Pl. des *claires-voies*.

**CLAIRIÈRE** (*klé*) n. f. Endroit dégarni d'arbres dans une forêt. Endroit où le tissu d'une toile est moins serré. (On dit aussi CLARIÈRE.)

**CLAIR-OBSCUR** n. m. Peint. Imitation de l'effet que produit la lumière en éclairant les surfaces qu'elle frappe et en laissant dans l'ombre celles qu'elle ne frappe pas : *Rembrandt a tiré du clair-obscur d'admirables effets*. Par ext. Mélange d'ombre et de clarté : *le clair-obscur des forêts*. Pl. des *clairs-obscur*.

**CLAIRON** (*klé*) n. m. (rad. *clair*, dans le sens de *aigu*). Trompette à son aigu et perçant, en

usage surtout dans l'infanterie : *sonnerie de clairons*. Personne, soldat qui joue de cet instrument.

**CLAIRONNANT** (*klé-ro-nan*). E adj. Qui a le timbre du clairon : *voix claironnante*.

**CLAIRONNER** (*klé-ro-né*) v. n. Sonner du clairon. Fig. Produire un son analogue : *voix qui claironne*. V. a. Annoncer à grand fracas : *claironner une victoire*.

**CLAIREMÉ, E** (*klér*) adj. Peu serré : *blé clairsemé*; *cheveux clairsemés*.

**CLAIRVOYANCE** (*klér-voi-san-se*) n. f. (de *clairvoyant*). Sagacité, pénétration. ANT. Aveuglement.

**CLAIRVOYANT** (*klér-voi-tan*). E adj. (de *clair*, et *voyant*). Perspicace, qui a l'esprit pénétrant : *Thiers fut un homme d'Etat clairvoyant*. ANT. Aveugle.

**CLAMER** (*me*) v. a. (lat. *clamare*). Crier : *clamer sa douleur*.

**CLAMEUR** n. f. (de *clamer*). Cris de mécontentement, de réprobation, de réclamation : *les clameurs des spectateurs des trébuchons intimidèrent la Convention*. Bruit tumultueux : *la clameur des flots*.

**CLAMPIN** (*klan*) n. m. Fam. Trainard, paresseux.

**CLAN** n. m. (gaél. *clann*). Tribu écossaise ou irlandaise, formée d'un certain nombre de familles.

**CLANDESTEIN** (*dés-tin*). E adj. (lat. *clandestinus*). Fait en cachette et contre les lois ou la morale : *les mariages clandestins sont nuls en France*. ANT. Autorisé, avoué, public.

**CLANDESTINEMENT** (*dés-ti-ne-man*) adv. D'une manière clandestine.

**CLANDESTINITÉ** (*dés-ti*) n. f. Caractère de ce qui est clandestin.

**CLAPET** (*pé*) n. m. Soupape à charnière dans le jeu d'une pompe, d'un soufflet, d'un piston, etc.

**CLAPIER** (*pi-é*) n. m. (de *clapier*). Trou creusé dans les garennes pour servir de retraite aux lapins. Garenne. Loge à lapins domestiques : *lapin de clapier*.

**CLAPIR** v. n. (orig. germ.). Crier, en parlant des lapins.

**CLAPIR (SE)** v. pr. (de *clapier*). Se blottir, se cacher dans un trou, en parlant des lapins.

**CLAPOTAGE** ou **CLAPOTÈMENT** (*man*) ou **CLAPOTIS** (*li*) n. m. Agitation légère des vagues qui s'entre-choquent.

**CLAPOTER** (*té*) v. n. Produire un clapotis : *les eaux clapotent doucement le long des côtes*.

**CLAPOTEUX, EUSE** (*té, euse*) ou **CLAPOTANT** (*tan*). E adj. Qui clapote : *mer clapoteuse ou clapotante*.

**CLAPÈMENT** (*klap-pé-man*) n. m. Bruit sec que produit la langue, quand on la détache brusquement du palais : *accuser par un clapèment l'excellence du vin qu'on vient de boire*.

**CLAPPER** (*klap-pé*) v. n. (all. *klappen*). Faire entendre un clapèment.

**CLAUQUE** n. f. (de *claque*). Coup donné avec le plat de la main : *donner, recevoir une claque*. Réunion de claqueurs payés : *la claque d'un théâtre*. Partie de la tige d'une bottine, qui confine à la semelle. Pl. Sorte de socque plat. (Vx.)

**CLAUQUE** n. m. Chapeau de haute forme, à ressorts, et que l'on peut aplatisir. Chapeau à claque, chapeau à larges bords relevés et aplatis sur le côté, de façon à former deux cornes : *le chapeau à claque est la coiffure de grande tenue des généraux, des polytechniciens, etc.*

**CLAUQUE (klé)** E adj. Frappé d'une claque. Aplati par la claque. *Chaussure claquée*, chaussure d'étoffe avec du cuir au bout, sur les côtes.

**CLAUQUÉDENT** (*ke-dan*) ou **CLAUQUÉFAIM** (*ke-fai*) n. m. Gueux, misérable.

**CLAUQUÉMENT** (*ke-man*) n. m. Bruit de ce qui claque : *le claquement d'un fouet, des dents, des mains*.

**CLAUQUEMURER** (*ke-mu-ré*) v. a. Enfermer, emprisonner en chambre. Se *clauquemurer*, pr. S'enfermer chez soi.

**CLAUQUER** (*klé*) v. n. (onomatop.). Faire entendre un bruit sec, en parlant des dents ou du fouet : *ses*



*dents claquent ou il claquait des dents* de peur. *Fig. et fam.* Faire claquer son fouet, faire le fier. Se donner de l'importance. *Pop.* Mourir. V. a. Donner une claque. Applaudir en battant des mains.

**CLAQUET** (klé) n. m. Petite latte qui bat continuellement sur la trémie d'un moulin. *Fig.* Sa langue va comme un claquet, il parle toujours.

**CLAQUETER** (klé-te) v. n. (Prend un é ouvert devant une syllabe muette; elle *claquète*.) Se dit du cri de la cigogne et de la poule qui va pondre.

**CLAQUETTE** (klé-te) n. f. Espèce de livre formé de deux planchettes, servant à donner le signal de certains exercices. (Syn. **CLAQUOIR**.) Sorte de crécelle.

**CLAQUEUR** (klé-ur) n. m. Applaudisseur gagé.

**CLARIFIANT** (fl-an) E. adj. Qui clarifie. N. m. Substance propre à clarifier.

**CLARIFICATION** (si-on) n. f. Action de clarifier. *La clarification des eaux de rivière s'opère sur des filtres de gravier.*

**CLARIFIÉ** (flé) v. a. (du lat. *clarus*, clair, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Rendre clair une liqueur qui est trouble; *clarifier du vin*. Purifier; *clarifier du sucre*. **ANT.** Troubler, épaissir.

**CLARINE** n. f. Sonnette qu'on pend au cou des animaux paissants, pour les retrouver.

**CLARINETTE** (né-te) n. f. Instrument à vent, à bec, à anche et à clefs. Musicien qui en joue; *c'est un bon clarinette*.

**CLARINETTISTE** (né-tis-te) n. m. Musicien qui joue de la clarinette.

**CLARISSE** (ri-se) n. f. Religieuse de l'ordre de Sainte-Clair.

**CLARTE** n. f. (du lat. *clarus*, clair). Lumière; *la clarté du jour*. Transparence; *clarté du verre, du vin*. *Fig.* Netteté; *Voltaire écrivait avec clarté*. Pl. Connaissance, notion; *avoir des clartés de tout*. (Vx.) **ANT.** Obscurité, trouble, confusion.

**CLASSE** (kla-se) n. f. (lat. *classis*). Ordre dans lequel on range les personnes et les choses, suivant leur condition; *les états généraux de 1789 réunissaient les trois classes de la noblesse, du clergé et du tiers état*; suivant leur rang, leur importance; *nette, matelot, route de première classe*; suivant leur nature; *classe des mammifères*. Contingent militaire, comprenant tous les conscrits d'une même année; *la classe de 1792*. Éléves sous un maître; *classe turbulente*. Leçon; *faire la classe*. Salle des leçons; *à crer la classe*. Ecole, étude en général; *faire ses classes*. Pl. Ensemble des élèves; *la rentrée des classes*. *Hist. nat.* Chacune des grandes divisions d'un règne qui se subdivisent en ordres ou en familles.

**CLASSEMENT** (kla-se-man) n. m. Action de classer. Etat de ce qui est classé; *un bon classement facilite les recherches*.

**CLASSER** (kla-sé) v. a. Ranger par classes; *classer des papiers, des plantes*. **ANT.** Déclasser, embrouiller.

**CLASSEUR** (kla-se-ur) n. m. Portefeuille à compartiments, meuble où l'on classe des papiers.

**CLASSIFICATEUR** (kla-si) n. m. Celui qui établit des classifications. *Ligne fut en botanique le premier des grands classificateurs*.

**CLASSIFICATION** (kla-si-si-on) n. f. Distribution systématique par classes; *on doit à Auguste Comte et à Cuvier de célèbres classifications des sciences*.

**CLASSIFIER** (kla-si-fié) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Établir par classifications.

**CLASSIQUE** (kla-si-ke) adj. A l'usage des classes; *livre, auteur classique*. Conforme aux règles tracées par les anciens; *genre classique*, par opposition au *genre romantique*. *Langues classiques*, le grec et le latin. N. m. Auteur, ouvrage qui, par sa perfection, peut servir de modèle; *étudier les classiques grecs, français*. Auteur partisan du genre classique; *les classiques et les romantiques*.

**CLASTIQUE** (klas-ti-ke) adj. (du gr. *klastos*, brisé). Géol. Se dit de formations détritiques, résultant de la démolition par les eaux de roches préexistantes. **Anat.** Démontable, en parlant des pièces d'anatomie artérielles.

**CLATIR** v. n. *Chass*. Se dit du chien qui pousse des cris répétés, pour annoncer que la bête est prise.

**CLAUDICATION** (kló, si-on) n. f. (du lat. *claudicare*, boiter). Action de boiter; *Tamerlan, Walter Scott, étaient atteints de claudication*.

**CLAUSE** (kló-se) n. f. (bas lat. *clausula*). Disposition particulière d'un acte, d'un contrat, etc.; *les clauses du traité de Troyes étaient déshonorantes pour la France*.

**CLAUSTRAL** (klós-tra), E, AUX adj. (de *claustrer*). Qui appartient au cloître; *discipline claustrale*.

**CLAUSTRATION** (klós-tra-si-on) n. f. (même étym.). Action d'enfermer quelqu'un dans un cloître, un lieu clos; *Charles-Quint finit sa vie dans une volontaire claustration*.

**CLAUSTRE** (klós-tré) v. a. (du lat. *claustrum*, cloître). Cloître.

**CLAVARE** (vé-re) n. f. Genre de champignons basidiomycètes, presque tous comestibles, ressemblant à du corail. (V. la planche **CHAUMONEX**.)

**CLAVEAU** (pó) n. m. (du lat. *clavis*, clef). Arch. Pierre taillée en forme de coin, servant à fermer le dessus d'une fenêtre, d'une voûte, d'une corniche, etc. **Syn.** de **CLAVÉE**.

**CLAVECIN** n. m. (du lat. *clavis*, clef, et *cymbalum*, cloche). Instrument de musique à clavier et à cordes; *le son du clavecin était plus grêle que celui du piano, qui l'a remplacé*.

**CLAVECINISTE** (nis-te) adj. et n. Qui joue du clavecin.

**CLAVÉLÉ**, E ou **CLAVELEUX**, EUSE (lè, eu-se) adj. Qui a la clavelée.

**CLAVÉLÉE** (lé) n. f. (du lat. *clavis*, clef). Maladie contagieuse des bêtes à laine, qui ressemble à la variole; *on possède un vaccin efficace contre la clavelée*.

**CLAVETTE** (vé-te) n. f. (dimin. de *clef*). Clou plat que l'on passe dans l'ouverture faite à l'extrémité d'une cheville, d'un boulon, etc., pour les fixer.

**CLAVICULAIRE** (lè-re) adj. Qui concerne la clavicule.

**CLAVICULE** n. f. (lat. *clavicula*, dimin. de *clavis*, clef). Chacune des deux os longs, un peu en forme d'S, qui ferment la poitrine et s'attachent aux deux épaules; *les luxations de la clavicule sont fréquentes*.

**CLAVICULÉ**, E adj. Pourvu de clavicules.

**CLAVIER** (vi-é) n. m. (du lat. *clavis*, clef). Rangée des touches d'un piano, d'un jeu d'orgue, etc.; *les grandes orgues ont jusqu'à cinq claviers superposés*. Anneau ou chaîne de métal, servant à tenir réunies plusieurs clefs.

**CLAYÈRE** (klá-pé-re) n. f. Parc à huîtres.

**CLAYMORE** (klé) n. f. Epée écossaise à deux mains, à lame longue et large.

**CLAYON** (klé-ion) n. m. Petite claie pour faire égoutter les fromages, porter des pâtisseries, ou sécher des fruits. Clôture d'un parc à moutons.

**CLAYONNAGE** (klé-ion-na-je) n. m. Claie de pieux et de branches pour soutenir des terres, arrêter l'eau, etc. Action, manière de préparer cet ouvrage.

**CLAYONNER** (klé-ion-né) v. a. Garnir d'un clayonnage le talus d'un canal, d'une route, les parois d'une tranchée, d'un fossé, etc.

**CLEF** (klé) ou **CLÉ** n. f. (lat. *clavis*). Instrument métallique pour ouvrir et fermer une serrure; *les clefs anciennes sont souvent richement ouvragées*. *Fig.* Clef des champs, liberté de sortir. *Clef d'un pays*, place forte de sa frontière. *Sous clef*, enfermé, en prison.

*Mettre la clef sous la porte*, partir, disparaître furtivement. *Les clefs de saint Pierre*, les clefs du paradis, insignes de l'autorité papale. Ce qui permet de comprendre un problème, une affaire, un système philosophique, etc. *Trouver la clef d'un mystère*, son explication. *Méc.* Outil qui sert à ouvrir ou fermer, serrer ou détendre des écrous, monter ou démonter, etc. *Clef anglaise*, Clé-outil servant aux mêmes usages, mais à anglaise, mâchoires mobiles. *Clef universelle*, instrument analogue aux précédents et dont les mâchoires peuvent s'adapter aux écrous de toutes les tailles. *Mus.* Signe qui indique l'intonation; *clé*



Clef.

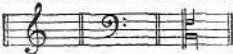


Clef.

de sol, clef de fa, clef d'ut. Outil pour accorder les pianos. Pièces mobiles qui bouclent ou qui ouvrent les trous d'un instrument de musique en bois. *Archit.*

**Clef de voûte**, pier-

re en forme de coin, qui occupe la partie centrale d'une voûte ou d'un arc, et qui, posé là-dessus, maintient toutes les autres en position. *Fig.* Principe, base : la logique est la clef de voûte de l'intelligence.



Clef de sol. Clef de fa. Clef d'ut.

**CLÉMATITE** n. f. (gr. *klématis*). Genre de renonculeacées, comprenant des plantes grimpances, ornementales, de tous les pays.

**CLÉMENT** (*man-se* n. f. lat. *clementia*). Vertu qui consiste à pardonner : *Auguste pardonnant à Cinna fit preuve à la fois de clémence et d'habileté*. Se dit surtout en parlant de Dieu, des souverains, etc. Se dit aussi en parlant des éléments. **ANT.** Inclemence, cruauté, rigueur, sévérité.



Clématite.

**CLÉMENT** (*man*), **E** adj. (lat. *clemens*). Qui a de la clémence : un juge *clément*. *Ciel* clément, climat doux, temps favorable, et, au fig., dessein propice. **ANT.** Inclement, implacable, rigoureux.

**CLÉMENTINES** (*man*) adj. et n. f. pl. Se dit des décrets de Clément V, publiés par Jean XXII.

**CLÈCHE** (*klàn-èch*) ou **CLÈCHETTE** (*klàn-èch-è-tè*) n. f. (alle. *klinke*). Pièce du loquet d'une porte, que le mentonnet reçoit et qui tient la porte fermée.

**CLÈPHE** ou **KLÈPHE** (*klèf-tè*) n. m. Montagnard de l'Olympe ou du Pindé, qui vit surtout de brigandage.

**CLÈPSYDRE** (*klèp-si-drè*) n. f. (gr. *klèpsudrà*). Horloge à eau des anciens : *Charlemagne reçut de Haroun-al-Raschid une magnifique clepsydre*.

**CLÈPTOMANE** (*klèp*) n. Qui est atteint de cleptomanie.

**CLÈPTOMANIE** (*klèp, ni*) n. f. (du gr. *kleptein*, voler, et de *manie*). Manie du vol.

**CLÈRC** (*klèr*) adj. et n. m. (lat. *clericus*, du clergé). Aspirant ecclésiastique qui a reçu la tonsure : *Charles V était un clerc plutôt qu'un guerrier*. Celui qui travaille dans l'étude d'un homme de loi. Dans quelques régions de la France, enfant de chœur. *Fig.* Pas de clerc, démarche maladroite ou infortunée.

**CLÈRGÉ** (*klèr-jè*) n. m. (lat. *clericatus*). Corps des ecclésiastiques : *le clergé était, avant 1889, le premier des ordres privilégiés*. Corps des prêtres qui desservent une paroisse ou les églises d'une ville. *Clergé séculier*, ensemble des prêtres qui n'appartiennent à aucun ordre régulier. *Clergé régulier*, ensemble des prêtres qui appartiennent à des ordres religieux.

**CLÈRGIE** (*klèr-jè*) n. f. (de *clerc*). Instruction, science, privilège des clercs. *Bénéfice de clergie*, ancien privilège grâce auquel tout criminel sachant lire et écrire pouvait obtenir grâce de la vie.

**CLÈRICAL**, **E**, **AUX** adj. et n. (lat. *clericus*). Qui appartient au clergé : *la vie cléricale*. Se dit des partisans du clergé et de sa prépondérance politique.

**CLÈRICALISER** (*zè*) v. a. Rendre cléricale.

**CLÈRICALISME** (*lis-mè*) n. m. Opinion qui prétend soumettre la société civile à l'Église.

**CLÈRICALS** n. f. (de *clerc*). Etat, ensemble des clercs ecclésiastiques ou des clercs d'études.

**CLIC** (*klík*) interj. (onomatop.). Onomatopée exprimant un claquement sec : *clac ! clac !*

**CLICHAGE** n. m. Action de fabriquer un cliché.

**CLICHE** n. m. (de *clicher*). Plaque métallique sur laquelle a été reproduite en relief une image, en vue de l'impression : *les clichés de cuivre donnent de belles impressions*. Image photographique négative, obtenue à la chambre noire. *Fig.* et *fam.* Lieu commun, banalité, qu'on redit souvent et dans les mêmes termes.

**CLICHER** (*chè*) v. a. (de *clicquer*). *Typogr.* Couler un alliage métallique dans l'empreinte prise sur une ou plusieurs pages composées en caractères mobiles.

**CLICHERIE** (*chè*) n. f. Atelier de clichage.

**CLICHEUR** n. et adj. m. Ouvrier qui cliché.

**CLIENT** (*an*), **E** n. (lat. *cliens*). *Antiq. rom.* Plébéien qui se plaçait sous le patronage d'un patricien : *les cliens restaient à l'ouïe saluer leur patron*. Personne qui confie ses intérêts à un homme d'affaires, à un avocat, sa santé à un médecin. Pratique d'un commerce.

**CLIENTELE** (*kli-an*) n. f. Ensemble des clients : *la clientèle d'un commerçant, d'un patron*. Protection accordée par le patron.

**CLIFOIRE** n. f. Espèce de seringue que font les enfants avec du sureau. (V. *CANONNIÈRE*.)

**CLIGNEMENT** (*man*) n. m. Action de cligner.

**CLIGNE-MUSETTE** (*zè-tè*) n. f. Jeu d'enfants, qu'on appelle aussi *caché-caché*.

**CLIGNER** (*gnè*) v. a. (du lat. *clinare*, incliner). Regarder en fermant les yeux à demi : *les myopes clignent les yeux pour mieux voir*. Rapprocher brusquement les paupières : *cligner les yeux en signe d'assentiment*. V. n. *Cligner de l'œil*, faire signe de l'œil à quelqu'un.

**CLIGNOTANT** (*tan*), **E** adj. Qui clignote : yeux clignotants.

**CLIGNOTEMENT** (*man*) n. m. Action de clignoter.

**CLIGNOTER** (*tè*) v. a. et n. Rapprocher les paupières coup sur coup : *la lumière trop vive fait clignoter les yeux*.

**CLIMAT** (*ma*) n. m. (gr. *klima*). Ensemble de circonstances atmosphériques considérées par rapport au pays dont elles sont un des caractères : *le climat de la France est tempéré*. Région, contrée : *aller vivre sous d'autres climats*.

**CLIMATÉRIQUE** adj. Se dit des époques de la vie considérées comme critiques. *Année climatérique*, chaque septième ou chaque neuvième année de la vie, que les anciens regardaient comme critiques, surtout la sixième-troisième *la climatérique* n. f., 63 étant le produit de 7 x 9. *Abstr.* Relatif au climat : stations climatériques.

**CLIMATOLOGIE** (*si*) n. f. (gr. *klima*, atos, climat, et *logos*, discours). Trait, étude des climats.

**CLIMATOLOGUE** adj. Qui concerne la climatologie. Qui dépend du climat.

**CLIN** n. m. (de *cligner*). *Clin d'œil*, mouvement rapide des paupières qu'on baisse et qu'on relève subitement. Loc. adv : *En un clin d'œil*, en un temps très court. Pl. des *clins d'œil* ou *clins d'yeux*.

**CLINFOC** (*fok*) n. m. (alle. *klein foc*). Foc très léger, amuré sur un bout-dehors poussé à l'extrémité du bout-dehors du grand foc, et dit de *clin-foc*.

**CLINIEN** (*si-in*) adj. et n. m. Se dit d'un médecin qui étudie les phénomènes morbides directement sur le malade, sans préoccupation théorique.

**CLINIQUE** adj. du gr. *klînè*, lit). Qui se fait près du lit des malades : leçons cliniques. N. f. Enseignement de la médecine, donné près des malades. Hôpital où les étudiants se forment à la pratique de la médecine et de la chirurgie. Établissement, gratuit ou payant, où les malades reçoivent des soins.

**CLINOMÈTRE** n. m. (gr. *klînè*, lit, et *metron*, mesure). Sorte de niveau d'eau, mesurant l'inclinaison d'un plan sur l'horizon.

**CLINQUANT** (*kan*) n. m. (de l'anc. v. *cliquer*, pour *cliqueter*). Lamelle métallique et brillante, que l'on met dans les broderies, les dentelles, etc. *Fig.* Faux brillant, éclat trompeur : *mobilier qui n'est que du clinquant*.

**CLIPPER** (*klî-peur*) n. m. (mot angl.). Navire à voiles de fort tonnage et bon marche.

**CLIQART** (*kar*) n. m. *G<sup>o</sup>l*. Mince couche de gypse. Couche de terrain des environs de Paris, d'où l'on retire d'excellentes pierres de construction.

**CLIQUE** n. f. Fam. Société de gens méprisables. *Arg. milit.* Ensemble des tambours et clairons d'un régiment.

**CLIQUET** (*kè*) n. m. Petit levier qui a pour fonction d'arrêter le mouvement d'une roue dentée.

**CLIQUETER** (*ke-tè*) v. n. (Prend deux t devant une syllabe muette : il clique.) Faire un bruit sec en se choquant.

**CLIQUETIS** (*ke-ti*) n. m. Bruit produit par des corps sonores entre-choqués : le cliquetis des armes. *Fig.* : un cliquetis de mots.

**CLIQUETTE** (*kè-te*) n. f. Castagnette primitive, faite de deux os, de deux morceaux de bois, d'ardoise, etc. *Pêch.* Pierre percée qui lèste un filet.

**CLISSAGE** (*kli-sa-je*) n. m. Action de garnir de clisses : le clissage d'une bouteille, d'un membre fracturé.

**CLISSE** (*kli-se*) n. f. (de *éclisse*). Claie pour égoutter les fromages. Enveloppe d'osier, de jonc, pour bouteilles. *Chr.* Syn. de *éclisse*.

**CLISSE** (*kli-sè*), E. adj. Recouvert ou muni d'une clisse : bouteille clissée.

**CLISSER** (*kli-sè*) v. a. Garnir de clisses, mettre une clisse : clisser une bouteille.

**CLIVAGE** n. m. Action ou manière de cliver des cristaux : le clivage de l'ardoise s'opère avec une grande facilité. Fissure à surfaces planes, dans une pierre.

**CLIVER** (*vè*) v. a. (allein. *klieben*). Fendre un corps minéral dans le sens naturel de ses couches.

**CLOAQUE** (lat. *cloaca*) n. m. Egout pour les eaux, les immondices ; lieu destiné à recevoir les immondices. Masse d'eau croupie : tomber dans un cloaque. Lieu malpropre et infect. *Fig.* : certaines villes, certaines personnes, sont des cloaques de vice, d'impureté. *Fém.* seulement dans l'expression la Grande Cloaque. (V. *CLOACA* MAXIMA à la *Part. hist.*)

**CLOCHE** n. f. (bas lat. *clocca*). Instrument d'airain, creux, évase, que l'on suspend et dont on tire des sons au moyen d'un battant placé au milieu : il est dangereux de sonner les cloches pendant un orage. Vase de cuivre pour entre les fruits, couverture pour des mets : cloche à fromage. Vase de verre pour couvrir les plantes : les cloches hâtent la maturation des fruits. Ampoule à la peau. Cloche à plongeur, récipient en forme de cloche, au moyen duquel on peut descendre travailler sous l'eau. *Chim.* Vase de cristal cylindrique, ouvert à une extrémité. *Prov.* : Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son, si l'on veut être bien fixé, dans un différend, il faut entendre les deux parties.

**CLOCHEMENT** (*nan*) n. m. Action de clocher, de boiter.

**CLOCHE-PIED** (*pi-è*) (A) loc. adv. Sur un seul pied : sauter à cloche-pied.

**CLOCHER** (*ché*) n. m. Tour d'une église, où sont les cloches : les premiers clochers datent du VII<sup>e</sup> siècle. Paroisse. Pays natal : aller revoir son clocher. N'avoir vu que son clocher, connaître peu le monde, la vie. Course au clocher, course à travers champs, dans laquelle on prend un clocher pour but. *Fig.* Rivalités de clocher, querelles jalouses entre gens du même pays, entre localités voisines. *Prov.* : Il faut placer le clocher au milieu de la paroisse, il faut mettre à la portée de chacun ce dont tout le monde a besoin.

**CLOCHER** (*ché*) v. n. lat. *claudicare*. Boiter. *Fig.* Pêcher par quelque point : cette commission cloche. Ce vers cloche, la mesure n'y est pas.



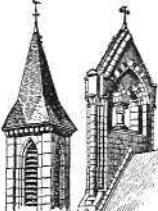
Cliquet.



Cloche.



Cloche à melon.



Clochers.

**CLOCHETON** n. m. Petit clocher, ou ornement pyramidal au-dessus d'un édifice, etc.

**CLOCHETTE** (*chè-te*) n. f. Petite cloche. Nom vulgaire de diverses fleurs en forme de cloche.

**CLOISON** (*zon*) n. f. (lat. *pop. clausio*). Séparation en cloisons ou en maçonnerie légère : cloison pleine ; cloison de bois. *Bôt.* Membrane qui divise l'intérieur des fruits. *Anat.* Membrane qui sépare une cavité : la cloison du nez. *Mar.* Cloison étanche, cloison métallique qui divise un navire en compartiments étanches.

**CLOISONNAGE** (*zo-na-je*) ou **CLOISONNEMENT** (*zo-ne-man*) n. m. Tout ouvrage de cloison. Dispositif en cloisons.

**CLOISONNE** (*zo-nè*), E. adj. Partagé en compartiments. Se dit des emaux dans lesquels les motifs sont circonscrits par de simples cloisons, dressées verticalement sur la surface pour retenir la matière vitrifiée : des vases cloisonnés. N. m. : un cloisonné.

**CLOISONNER** (*zo-nè*) v. a. Séparer par des cloisons.

**CLOÎTRE** n. m. (du lat. *claustrum*, verrou, barrière). Partie d'un monastère, formée de galeries couvertes encadrant une cour ou un jardin : le cloître du Mont-Saint-Michel est d'une architecture admirable. Au moyen âge, disposition analogue à côté des églises. *Par ext.* Monastère : Pépin le Bref enferma dans un cloître le dernier des Mérovingiens. *Au fig.* - vie qui n'a même dans un cloître : les austérités du cloître.

**CLOÎTRÉ**, E. adj. Enfermé dans un cloître. Couvent cloîtré, dont les religieux ne sortent jamais.

**CLOÎTRER** (*vè*) v. a. Enfermer dans un cloître. Enfermer en général : cloître un enfant. Se cloître v. pr. Entrer dans un cloître. *Fig.* Vivre sans voir personne.

**CLOPIN-CLOPANT** (*pan*) loc. adv. Fam. En clopinant : arriver clopin-cloplant.

**CLOPINER** (*nè*) v. n. (anc. fr. *clopin*, boiteux). Marcher avec peine, en clochant un peu.

**CLOPORTE** n. m. Petit animal crustacé, qui a un grand nombre de pattes et qui vit dans les lieux sombres et humides : certains cloportes se roulent en boule quand ils sont effrayés.

**CLOQUE** n. f. (forme normande de *cloche*). Maladie des feuilles, plus particulièrement de celles du pêcher, qui les fait jaunir et se rompre sur elles-mêmes. Ampoule, bouffissure de la peau, surtout causée par une brûlure : une rapide application d'acide piquere prévient la formation des cloques.

**CLOQUER** (*kè*) v. n. Se boursoufler, en parlant des couches de peinture. V. a. Gauffer en donnant l'apparence de cloques.

**CLORE** v. a. (lat. *claudere*. - Usité aux temps suivants : Je clos, tu clos, il clôt, sans pl. Je clorai, etc. Je clorais, etc. Que je close, etc. Clos, e. Et à tous les temps composés.) Fermer, boucher : clore un passage. Clore les yeux, la paupière, dormir ; mourir. Entourer : clore un champ de fossés. *Fig.* Terminer : clore un compte. Contracter définitivement : clore un marché. *Absol.* Pouvoir être fermé : fenêtre qui clôt mal. *ANT.* Ouvrir.

**CLOS** (*kla*) n. m. (de *clap*). Terrain cultivé et fermé de murs, haies ou fossés. Particul. Vignoble : le clos Vougeot donne d'excellents vins rouges.

**CLOS**, E (*kla, è-zè*) adj. Fermé : trouver porte close. Terminé, achevé : la se-sion est close. *Champ clos*, autrefois, terrain entouré de barrières, pour les tournois, les combats singuliers ; combattre en champ clos. Nuit close, complète. Bouche close, sans prononcer une seule parole. Les yeux clos, sans regarder. *Fig.* A l'aveuglette.

**CLOSEAU** (*zè*) n. m. ou **CLOSERIE** (*zè-rè*) n. f. Petite métairie. Petit clos.

**CLOTURE** n. f. (du lat. *claudere*, fermer). Encinte de murailles, de haies, etc. Mur de clôture. Vie claustrale. *Fig.* Action de terminer : cl'ture d'un inventaire. Dernière séance, fin d'une séance.

**CLOTURER** (*vè*) v. a. Faire une clôture, la clôture.

**CLOT N.** m. (lat. *clarus*). Petit morceau de métal, à tête et à pointe, que l'on enfonce pour fixer. Ne tenir ni à fer ni à clout, être très mal fixé. *Suspendre un objet au clou*, renoncer à s'en servir (ou la déviation populaire de : mettre en gage). Riser un clou.



Cloporte.

en rabattre au marteau la pointe dépassante. *Fig. Riser son clou à quelqu'un*, le réduire au silence par une réponse mordante, décisive. *Fam.* Attraction principale : le clou d'une soirée. Furoncle. *Pop.* Mont-de-piété. Poste de police. *Bot.* Clou de girofle, v. girofle. *Prov.* : Un clou chasse l'autre, les nouveaux soucis font oublier les anciens.

**CLOUAGE** ou **CLOUEMENT** (*klo-man*) n. m. Action ou manière de clouer.

**CLOUER** (*klo-é*) v. a. Fixer avec des clous et, par ext., avec un corps pointu ; *flèche, coup d'épée, qui cloue l'adversaire au sol*. *Fig.* Assujettir quelqu'un, le fixer dans une résidence, un emploi ; la maladie nous cloue à la chambre. *Fam.* Mettre quelqu'un dans l'impossibilité de répondre ; clouer un candidat, un contradicteur. *ANT.* Déclouer.

**CLOUTERIE** (*ri*) n. f. Commerce, fabrication de clous ; la clouterie est répandue dans les Ardennes.

**CLOUTIER** (*té-é*) n. m. Qui fait ou vend des clous.

**CLOUTIERE** n. f. Instrument pour faire à la main des têtes de clous. Boîte à clous.

**CLOUISSE** (*vi-se*) n. f. Coquillage alimentaire du genre *vémus*, abondant sur les côtes de France.

**CLOWN** (*klo-wn*) n. m. Personnage grotesque de la farce anglaise. Dans les cirques, acteur, bouffon, doué de beaucoup d'agilité et de souplesse ; le métier de clown demande beaucoup d'esprit et d'improvisation. (On emploie aussi le fém. *CLOWNESSE*.)

**CLOWNERIE** (*klo-wn-é-ri*) n. f. Ensemble de clowns. Tour, facétie de clown.

**CLOYÈRE** (*klo ou klo-iz-é-ri*) n. f. Panier pour mettre du poisson, et surtout des huîtres. Son contenu 25 douzaines.

**CLUB** (*klub* ou *kleub*) n. m. (mot angl.). Assemblée politique ; le club des Jacobins. Cercle, association d'amis ; un club littéraire. Jeux. Au golf, crosse pour pousser les balles.

**CLUBINTE** (*bis-te*) n. m. Membre d'un club. **CLUBMAN** (*man*) n. m. Membre d'un club. Habitué des cercles. Pl. des *clubmen*.

**CLUSE** (*kluz-é*) n. f. Coupe transversale dans les rides parallèles des chaînes de montagnes.

**CLUSIACÉES** (*zi-a-sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type le genre *clusia*. S. une *clusiade*.

**CLUSIE** (*zi*) n. f. Genre de clusiacées lactifères, des pays tropicaux, souvent parasites d'autres arbres.

**CLYSOIR** (*soir*) n. m. Du gr. *kluzein*, laver. Tube flexible et imperméable, terminé par une canule, qui servait à prendre des lavements.

**CLYSOPOMPE** (*so-pon-pe*) n. m. (de *clysoir*, et *pompe*). Appareil composé d'un clysoir adapté à une petite pompe foulante.

**CLYSTERE** (*klis-té-re*) n. m. Lavement. **CNÉMIDE** n. f. Sorte de jambrée des soldats grecs. Co. symbole chimique du cobalt.

**CO, COL, COM** ou **CON** (du lat. *cum*, avec), préfixe qui indique réunion ou adjonction.

**COACCUSÉ** (*a-ka-zé*), E n. Accusé avec un ou plusieurs autres.

**COACQUEUR** (*a-ké*) n. m. Celui avec qui l'on acquiert en commun.

**COACQUISITION** (*a-ki-zi-si-on*) n. f. Action d'acquiescer en commun avec un autre.

**COACTIF, IVE** (*ak*) adj. (du lat. *coactum*, supin de *coagere*, forcer). Qui a droit, pouvoir de contraindre.



Clous.



Clovisse.



Clowns.



Cobaye.

**COACTION** (*ak-si-on*) n. f. (de *coactif*). Contrainte, violence.

**COACTIVITÉ** n. f. Qualité d'une force coactive. **COADJUTEUR** n. m. (préf. co, et lat. *adjutor*, aide). Prêlat adjoint à un autre prêlat ; Paul de Gondy était coadjuteur de l'archevêque de Paris, son oncle.

**COADJUTORERIE** (*ri*) n. f. Dignité, charge de coadjuteur.

**COADJUTRICE** n. f. Religieuse adjointe à une abbesse.

**COADJUVANT** (*van*), E adj. Qui aide. **COAGULABLE** adj. Qui peut se coaguler ; l'albumine est coagulable.

**COAGULANT** (*lan*), E adj. Qui coagule ; la présure est une substance coagulante.

**COAGULATEUR, TRICE** adj. Qui produit la coagulation ; l'effort coagulateur de l'eau-de-vie.

**COAGULATION** (*si-on*) n. f. Etat d'un liquide coagulé. Action par laquelle il se coagule.

**COAGULER** (*lé*) v. a. (lat. *coagulare*). Fixer, en parlant d'un liquide ; lui donner de la consistance. Se coaguler v. pr. Se prendre sous la forme de gelée.

**COAGULUM** (*lom*) n. m. Masse de substance coagulée. Ce qui sert à coaguler.

**COALISE** (*zé*), E adj. Se dit de ceux qui sont liés ; puissances coalisées. N. m. pl. : les coalisés envahirent la France en 1814. S. un coalisé.

**COALISER** (*zé*) (SE) v. pr. du lat. *coaliscere*, se souder). Se liquer. Unir ses efforts.

**COALITION** (*si-on*) n. f. de *coaliser* [se]. Ligue de puissances ; la Convention résista aux coalitions européennes. Association de partis, de personnes qui veulent exercer une action commune.

**COALITION** (*kôl*) n. m. (mot angl.) : de coal, charbon, et tar, goudron ; Goudron tiré de la houille ; le bois injecté de coalite résiste bien à l'humidité.

**COASSEMENT** (*a-se-man*) n. m. Cri de la grenouille.

**COASSER** (*a-sé*) v. n. (lat. *coaxare*). Crier, en parlant de la grenouille. *Fig.* Criailler, cabaler.

**COASSOCIE**, E (*a-so*) n. Associé avec d'autres.

**COATI** n. m. Petit mammifère carnassier, qui vit dans les forêts d'Amérique.

**COB** (*kob*) n. m. (mot angl.). Cheval de taille moyenne, à l'encolure épaisse et courte.

**COBALT** (*balt*) n. m. allem. *Kobalt*. Métal blanc rougeâtre, dur et cassant ; le cobalt (Co) a pour densité 8,71, et fond à 1490°. Ce métal est employé en alliage avec le cuivre, le fer et l'acier, et pour préparer certains colorants.

**COBAYE** (*ba-ri*) n. m. Genre de petits mammifères rongeurs, vulgairement appelés cochons d'Inde ; les cobayes sont très employés pour la civilisation.

**COBÉA** ou **COBEA** n. m. ou **COBÉE** (*bé*) n. f.

Genre de bignoniacées, comprenant des plantes grimpeuses, à grandes fleurs bleues et campanulées.

**COBRA** ou **COBRA CAPELLO** (*pri-la*) n. m. Nom vulgaire des serpents venimeux du genre *naja*.

**COCA** n. f. ou, d'après l'Acad., n. m. Arbrisseau du Pérou, du genre *erythroxyle* (*linacées*). (On dit aussi COCAÏNE n. m.) — Les feuilles de coca possèdent une action stimulante, analogue à celle du café, du thé, etc. Mâchées, elles anesthésient la bouche et l'estomac et peuvent jusqu'à un certain point suppléer au défaut de nourriture. On les utilise à la préparation de vins pharmaco-utiques. Epuisées par l'éther, elles fournissent la cocaïne.

**COCAÏNE** (*ka-ine*) n. f. (napoliti, *cucagna*). Abondance ; pays de cocaïne. Mât de cocaïne, mât élevé, lisse et glissant, au sommet duquel sont suspendus des objets qu'il faut aller décrocher.

**COCAÏNE** (*ka-ine*) n. f. Alcaloïde que l'on extrait des feuilles de coca ; la cocaïne est un précieux anesthésique local.

**COCAÏNISATION** (*za-si-on*) n. f. Injection de cocaïne pour produire l'anesthésie.

**COCAÏNISME** (*ris-me*) n. m. Etat morbide résultant de l'abus de la cocaïne.

**COCAÏNOMANE** n. Personne qui fait un emploi abusif de la cocaïne.

**COCAÏNOMANIE** n. f. (de *cocaïne*, et *manie*). Abus de la cocaïne : la *cocaïnomanie* conduit à la folie.

**COCARDE** n. f. (de l'anc. fr. *coquart*, vaniteux). Insigne qu'on porte à la coiffure (militaire surtout) et qui diffère de couleur pour chaque nation. Neud de rubans ou d'étoffe.



Cocardes.

**COCARDIER** (di-é), **ÈRE** adj. et n. Qui aime l'armée, l'uniforme, le panache.

**COCASSE** (ka-se) adj. Pop. Plaisant, ridicule : *homme, raisonnement cocasse*.

**COCCINELLE** (kok-si-nè-le) n. f. Genre d'insectes coléoptères, appelés vulgairement bêtes à bon Dieu.

**COCCUS** (kok-kuss) n. m. Microbe de forme arrondie.



Coccinelle.

**COCCYGIEN, ENNE** (kok-si-ji-in, é-ne) adj. Qui dépend du coccyx : *vertèbres coccygiennes*.

**COCCYX** (kok-sis) n. m. (d'agr. *kokkux*, coucou). Petit os ou réunion de petits os en bec de coucou. à l'extrémité du sacrum.

**COCHE** n. m. (alle. *kutsche*). Autrefois, sorte de grande diligence pour le transport des voyageurs et des marchandises. Fig. *Manquer le coche*, perdre



Un coche, sous Louis XIII.

une bonne occasion. **Mouche du coche**, personne qui montre un zèle excessif et inutile (par allusion à la fable de La Fontaine).

**COCHE** n. m. (anc. all. *cocheo*). Bateau remorqué par des chevaux, servant au transport des voyageurs.

**COCHE** n. f. Truie, femelle du cochon.

**COCHE** n. f. Entaille. **Spécialém.** Entaille faite à une petite lame de bois, pour marquer chaque pain, chaque litre de vin, etc., que l'on prend à crédit.

**COCHELET** (lé) n. m. Coq petit, jeune.

**COCHENILLAGE** (ni, ll mill., a-je) n. m. Bain de cochenille, pour teindre en écarlate.

**COCHENILLE** (ll mill.) n. f. (du A, mâle ; B, femelle). *lal. coccinus*, écarlate. Genre d'insectes hémiptères, originaires du Mexique, fournissant une très belle teinture écarlate.

**COCHENILLER** (ni, ll mill., é) v. a. Récolter la cochenille. Teindre avec de la cochenille.

**COCHENILLIER** (ni-li-é) n. m. Nom vulgaire du cactus nopal, sur lequel vit la cochenille.

**COCHER** (ché) n. m. Conducteur d'une voiture (autrefois d'un coche).

**COCHER** (ché) v. a. Marquer d'une coche.

**COCHERE** adj. f. *Porte cochère*, grande porte par laquelle entrent les voitures.

**COCHET** (ché) n. m. Jeune coq.

**COCHÉVIS** (vi) n. m. Alouette huppée ou crêtée.

**COCHINCHINOIS, E** (noi, oi-se) adj. et n. De Cochinchine.

**COCHLÉARIA** (klé) n. m. (du lat. *cochlear*, cuiller, à cause de la forme des feuilles). Genre de crucifères employées comme stimulantes, antiscorbutiques.

**COCHOIR** n. m. Hache de tonnelier, à lame recourbée.

**COCHON** n. m. Mammifère pachyderme domestique, comestible, qui fournit le lard, le saindoux, etc. (V. FORC). Chair de cet animal ; mets préparé avec cette chair : *le cochon doit être mangé très cuit*. Fig. Homme malpropre, qui fait quelque chose de sale. (Dans ce sens, le fém. *cochonne* est usité.) *Cochon de lait*, petit cochon qui tette encore. **Cochon de mer**, marsouin. **Cochon d'Inde**, v. COBATE.



Cochenilles :

**COCHONNAILLE** (cho-na, ll mill., é) n. f. Pop. Viande de cochon, charcuterie.

**COCHONNE** (cho-né) n. f. Portée d'une truie.

**COCHONNER** (cho-né) v. a. Pop. Faire un ouvrage salement et grossièrement.

**COCHONNERIE** (cho-no-ri) n. f. Malpropreté. Chose gâtée, mal faite.

**COCHONNET** (cho-né) n. m. Petit cochon. Petite boule servant de but, au jeu de boules ; le jeu lui-même. Dé à jouer à 12 faces.

**COCHYLIS** (ki-liss) n. m. Genre d'insectes lépidoptères très répandus en France, et dont une espèce, dite *teigne de la grappe*, est nuisible à la vigne.

**COCO** n. m. Fruit du cocotier : *le coco fournit un beurre excellent*. (On dit aussi noix de coco.) Bois de cocotier, qui est préparée avec du jus de réglisse et de l'eau : *un verre de coco*. *Lait de coco*, lait contenu dans le fruit du cocotier. N. f. Fam. Cocaïne.



**COCODES** (dés) n. m. Jeune femme d'une élégance outrée et ridicule.

**COCON** n. m. (mot provenç.). Enve- Noix de coco, loppe soyeuse que se flent les larves des lépidoptères et dans laquelle elles s'enferment à l'état de chrysalide. (Se dit surtout du ver à soie.)

**COCORICO** n. m. Onomatopée, imitant le chant du coq.

**COCOTIER** (ti-é) n. m. Genre de palmiers des pays tropicaux, qui produisent la noix dite *coco*.



**COCOTTE** (ko-te) ou **CO-COTE** n. f. Sorte de casseroles en fonte, à oreilles latérales opposées, ou à queue. Inflammation du bord des paupières.

**COCOTTE** (ti-é) n. m. Genre de palmiers des pays tropicaux, qui produisent la noix dite *coco*.

**COCTION** (kok-si-on) n. f. (du lat. *coctum*, supin de *coquere*, cuire). Cuisson : *le sel facilite la coction des légumes*. Méd. Digestion des aliments dans l'estomac.

**CODA** n. f. (mot ital. signif. *quatre*). Période musicale vive et brillante, qui termine un morceau : *la coda d'une valse*.

**CODE** n. m. (lat. *codex*). Recueil de lois, renfermant un système complet de législation sur certaines matières. Fig. Ce qui sert de règle : *code de la politesse*.

— Le système actuel complet des lois françaises comprend huit recueils : *code civil, code de procédure civile, code pénal, code d'instruction criminelle, code forestier, code rural, code de commerce, code militaire*.

**CODEBITEUR, TRICE** n. Qui doit conjointement avec un autre.

**CODEINE** n. f. Alcaloïde extrait de l'opium : *la codeïne calme la toux*.

**CODEMANDEUR, ERESSE** (vé-se) n. et adj. Dr. Qui demande en justice, conjointement avec un autre, avec d'autres.

**CODETENTEUR, TRICE** (tan) n. Personne qui détient conjointement avec un autre.

**CODÉTENU, E** n. Personne détenue en même temps qu'un autre dans le même lieu.

**COBEX** (dèks) n. m. (mot lat.). Recueil officiel des formules pharmaceutiques.

**CODICILLAIRE** (si-lè-re) adj. Contenu dans un codicille : *disposition codicillaire*.

**CODICILLE** (si-le) n. m. Acte postérieur à un testament et qui ne le modifie : *la caducité du testament n'entraîne pas nécessairement celle du codicille*.

**CODIFICATEUR, TRICE** adj. et n. Qui codifie.

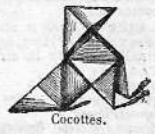
**CODIFICATION** (si-on) n. f. Action de codifier.

**CODIFIER** (fi-é) v. a. (Se conj. comme *prier*). Rassembler en un corps de législation des lois éparses.

**CODIRECTEUR, TRICE** (rek) adj. et n. Qui dirige en même temps qu'un autre, avec d'autres.

**CODIRECTION** (rek-si-on) n. f. Direction par plusieurs.

**CODONATAIRE** (tè-re) adj. et n. Qui reçoit une donation conjointement avec un autre.



Codicilles.

**COÉCHANGISTE** (jis-té) adj. et n. Qui fait un échange avec un autre, avec d'autres.

**COEFFICIENT** (lé-fé-an) n. m. Nombre placé devant une quantité pour la multiplier. Valeur relative attribuée à chacune des épreuves d'un examen.

**COÉLÉTERÉS** (sé-lan) n. m. pl. Embranchement du règne animal, comprenant les méduses, coraux, etc. : les *coéléterés* subissent des métamorphoses compliquées. S. un *coéléteré*. (V. la planche MOLLUSQUES.)

**COÉLIAQUE** (sé) adj. (du gr. *koilia*, entrailles). Qui appartient aux intestins : artère *coéliquue*.

**COEMPTION** (amp-si-on n. f. (préf. co, et lat. *emptio*, emplette). Achat réciproque.

**CŒNURE** (sé) ou **CÈNURE** n. m. Larve d'une espèce de tenia, qui vit dans le cerveau des moutons et dans la cavité viscérale des lapins : le *cœnure* produit le *tournis* des moutons.

**COÉQUATION** (kou-a-si-on) n. f. Répartition réglant la part proportionnelle de chaque contribuable.

**COERCIBILITÉ** (ko-ér) n. f. Qualité de ce qui est coercible.

**COERCIBLE** (ko-ér) adj. (du lat. *coercere*, contraindre). Qui peut être comprimé, réduit : la *vapeur* est *coercible*.

**COERCITIF, IVE** (ko-ér) adj. Qui a le pouvoir de coercion : puissance *coercitive*. *Phys.* Force *coercitive*, propriété que possèdent le fer et l'acier de conserver l'aimantation qui leur a été fournie.

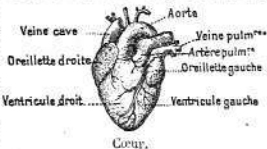
**COERCITION** (ko-ér-si-si-on) n. f. (du lat. *coercere*, contraindre). Pouvoir, action de contraindre.

**COËTERNEL, ELLE** (tèr-nèl, è-èl) adj. Qui existe de toute éternité avec un autre.

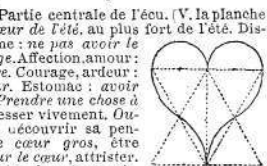
**COËTERNITÉ** (tèr) n. f. Propriété de ce qui est coéternel.

**COEUR** (keur) n. m. (lat. *cor*). Organe thoracique, creux et musculaire, de forme conique, qui est le principal organe de la circulation du sang : le *cœur* de l'homme est partagé en quatre cavités symétriques : deux oreillettes et deux ventricules. Une desquatre couleurs du jeu de cartes ordinaire. *Fig.* Partie centrale d'un pays, ou qui y joue un rôle essentiel : *Paris* est le *cœur* de la France.

Partie intérieure importante : le *cœur* d'un arbre. (V. la planche



PLANTE.) *Blas.* Partie centrale de l'écu. (V. la planche BLASON.) Au *cœur* de l'été, au plus fort de l'été. Disposition de l'âme : ne pas avoir le *cœur* à l'ouvrage. Affection, amour : un *cœur* de père. Courage, ardeur : homme de *cœur*. Estomac : avoir mal au *cœur*. Prendre une chose à *cœur*, s'y intéresser vivement. Ouvrir son *cœur*, découvrir sa pensée. Avoir le *cœur* gros, être affligé. Peser sur le *cœur*, attrister. Aller au *cœur*, toucher, émouvoir. En avoir le *cœur* net, s'assurer de la vérité d'une chose. Travailler avec *cœur*, vivement. Loc. adv. : Par *cœur*, de mémoire, et très fidèlement : savoir sa leçon par *cœur*. A *cœur* ouvert, franchement. A contre-*cœur*, contre son gré. De bon *cœur*, volontiers. De tout *cœur*, avec zèle. Prov. : Loïn des yeux, loïn du *cœur*, l'absence déruit ou refroidit les affections.



**COEXISTANT** (ko-ègh-zis-tan) E adj. Qui existe en même temps qu'un autre.

**COEXISTENCE** (ko-ègh-zis-tan-sè) n. f. Existence simultanée.

**COEXISTER** (ko-ègh-zis-tè) v. n. Exister en même temps.

**COFFERDAM** (ko-fèr-dam) n. m. Double coque de navire de guerre, que l'on bourne d'une matière encombrante destinée à obturer les voies d'eau produites par les projectiles. Cette matière elle-même.

**COFFIN** (ko-fîn) n. m. (du lat. *cophinus*, panier). Etui contenant de l'eau dans lequel le faucheur met la pierre à aiguiser et qu'il porte attaché à sa ceinture.



Coffin.

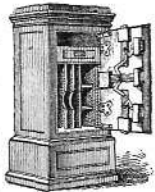
**COFFRAGE** (ko-fra-je) n. m. Charpente destinée à maintenir les terres d'une tranchée. Pose de coffres pour maintenir des matériaux jusqu'à leur prise.

**COFFRE** (ko-fre) n. m. (lat. *cophinus*). Sorte de caisse propre à servir des effets, de l'argent, du bois, etc. Les *coffres* de l'Etat, le Trésor public. *Fam.* Partie du corps qu'enferment les côtes, poitrine : avoir le *coffre* solide. Caisse ménagée sous les banquettes d'une voiture, sous le siège du cocher. Bouée spéciale à laquelle s'amarrant les navires. Genre de poissons plectognathes à corps polygonal, à arêtes vives, habitant les mers tropicales : le *coffre* peut atteindre 30 centimètres.

**COFFRE-FORT** (for) n. m. Coffre de métal, à serrure de sûreté, pour enfermer de l'argent, des valeurs : des *coffres-forts* incombustibles.

**COFFRER** (ko-fre) v. a. (de *coffre*). *Fam.* Emprisonner.

**COFFRET** (ko-fre) n. m. Petit coffre sculpté, souvent avec richesse : *coffret* à bijoux.



Coffre-fort.

**COFFRETIER** (ko-fre-ti-è) n. m. Qui fait des coffres ou des coffrets.

**COÏDÉJUSSEUR** (ju-seur) n. m. Chacun de ceux qui ont cautionné un débiteur pour une même dette.

**COÏGÉRANCE** (ran-sè) n. f. Gérance en commun.

**COÏGÉRANT** (ran), E n. Chargé d'une coigérance.

**COGNAC** (gnak) n. m. Eau-de-vie très estimée, fabriquée dans la région de Cognac.

**COGNASSIER** (gna-si-è) n. m. Genre de rosacées, dont le fruit est le coing : le *cognassier* atteint 4 à 5 mètres de haut.

**COGNAT** (kogh-na) n. m. (lat. *cum*, avec, et *gnatus*, parent). Parent par cognition. *ANT.* *AGNAT.*

**COGNATION** (kogh-na-si-on) n. f. (de *cognati*). Chez les Romains, parenté naturelle. Consanguinité, par opposition à la parenté civile ou *agnation*.

**COGNÉE** (gnè) n. f. (lat. *cuniata*). Forte hache : cognée de *bâcheron*. *Fig.* Jeter le manche après la cognée, tout abandonner.

**COGNER** (gnè) v. a. (lat. *cunearè*). Frapper pour enfoncer : *cogner* un clou. Frapper en général. V. n. Heurter : *cogner* à une porte. *Pe.* *Se cogner* v. pr. Se battre.

**COGNITIF, IVE** (kogh-nè) adj. (du lat. *cognoscere*, supin *cognitum*, connaître). Capable de connaître.

**COGNITION** (kogh-ni-si-on) n. f. (de *cognitif*). Faculté de connaître.

**COHABITATION** (si-on) n. f. Etat de deux personnes qui vivent, habitent ensemble.

**COHABITER** (è) v. n. Habiter ensemble comme mari et femme.

**COHÉRENCE** (ran-sè) n. f. Nature, état de ce qui est cohérent. *ANT.* *INCÔHÉRENCE.*

**COHÉRENT** (ran), E adj. (lat. *coherens*). Qui a de la liaison, de la connexion, au prop. et au fig. : molécules *cohérentes*; raisonnement *cohérent* dans toutes ses parties. *ANT.* *INCÔHÉRENT.*

**COHÉREUR** n. m. (du lat. *coherere*, adhérer avec). Récepteur des ondes dans la télégraphie sans fil.

**COHÉRITER** (tè), v. n. Hériter avec d'autres.

**COHÉRITIER** (ti-è). ÈRE n. Personne qui hérite avec une ou plusieurs autres : partager une succession entre des *cohéritiers*.

**COHÉSIF** (zif), IVE adj. (du lat. *cohesum*, supin de *coherere*, être attaché avec). Qui joint, unit.





**COHESION** (*st-on*) n. f. (lat. *cohesio*). Adhärence, force qui unit entre elles les molécules des corps : *l'immersion augmente la cohésion du ciment hydraulique*.

**COHOBATION** (*si-on*) n. f. Action de cohober.

**COHOBÉR** (*bé*) v. a. Distiller à plusieurs reprises, pour obtenir une plus grande concentration.

**COHORTE** n. f. (lat. *cohors*, *ortis*; de *coherere*, être attaché avec). *Antiq. rom.* Subdivision d'infanterie, comprenant le dixième d'une légion : *les cohortes prétoriennes. Poétiq. Troupe ; vaillantes cohortes. Saintes, célestes cohortes, les saints, les élus*.

**COHUE** (*ko-b*) n. f. Grande foule : *faire la cohue*. Confusion, tumulte qui y règne : *quelle cohue!*

**COI, COITE** adj. (lat. *coetus*). Tranquille, calme. possible. *Se tenir coi*, sans rien dire.

**COIFFE** (*koi-fe*) n. f. (du bas lat. *cofea*, sorte de casque). Vêtement de tête, à l'usage des femmes : *les coiffes limousines sont souvent d'une grande richesse*. Enveloppe d'étoffe qui recouvre un képi, un shako, etc. Membrane que quelques enfants ont sur la tête en venant au monde. Mésure de chez des animaux de boucherie. *Coiffe de chapeau*, garniture intérieure.



Coiffe.

**COIFFÉ** (*koi-fé*). E. adj. Dont les cheveux sont arrangés. Qui porte une coiffe. *Fig.* Entiché : *dire coiffé d'une personne. N'est coiffé, n'est sous une bonne étoile*; qui a de la chance.

**COIFFER** (*koi-fe*) v. a. (de *coiffe*). Couvrir la tête : *coiffer quelqu'un d'un bonnet*. Arranger les cheveux de : *coiffer une dame. Coiffer sainte Catherine*, se dit d'une fille qui ne trouve pas à se marier. *Se coiffer* v. pr. Se couvrir la tête; arranger sa chevelure. *ANT. Décoiffer.*

**COIFFEUR, EUSE** (*koi-feur, eu-se*) n. Qui a pour profession de soigner, couper les cheveux, la barbe. Adjectiv. : *garçon coiffeur*.

**COIFFURE** (*koi-fu-re*) n. f. Ce qui sert à couvrir, à orner la tête. Arrangement des cheveux.

**COIN** n. m. (lat. *cuneus*). Angle formé par deux lignes, deux plans qui se joignent : *les coins d'un livre, d'une table. Coin d'une rue*, endroit où elle est coupée par une autre. *Coin du feu*, chacun des coins de la cheminée. *Coins de la bouche, des yeux*, commissures des lèvres, des paupières. *Du coin de l'œil*, sans avoir l'air de regarder. Petit espace de terrain : *coin de terre*. Lieu peu fréquenté, solitude : *vivre dans un coin*. Lieu très éloigné : *aux quatre coins du monde*. Instrument de fer en angle pour fendre du bois, etc. Pièce prismatique, servant à remplir un vide entre deux parties de construction et à les serrer. Morceau d'acier trempé gravé en creux, pour frapper les monnaies ou les médailles. Poinçon de garantie dont on marque les pièces d'orfèvrerie et de bijouterie. *Coin de feu*, vêtement d'hiver pour la chambre. Siège à dossier angulaire. *Les quatre coins*, jeu d'enfants. *Fig.* Empreinte, caractère : *avoir marque au coin du génie*.



Coin.

**COINÇAGE** n. m. Action de serrer avec des coins.

**COINÇEMENT** (*man*) n. m. État d'une pièce de machine immobilisée comme par un coin.

**COINÇER** (*sé*) v. a. (Prend une échelle sous le é devant a et o) : *le coinçer, nous coinçons*. Assujettir avec des coins : *coinçer des rails. Fam.* Prendre, retenir comme dans un coin : *coinçer son adversaire derrière la porte*.

**COÏNCIDENCE** (*ko-in-si-dan-se*) n. f. (de *coïncider*). État de deux figures géométriques qui se superposent. Le fait que différentes choses arrivent en même temps : *une heureuse coïncidence*.

**COÏNCIDENT** (*ko-in-si-dan*), E. adj. Qui coïncide.

**COÏNCIDER** (*ko-in-si-dé*) v. n. préf. *co*, et lat. *incidere*, tomber sur). *Geom.* S'ajuster, se confondre exactement : *ces deux surfaces coïncident. Fig.* Arriver en même temps : *la découverte du nouveau monde coïncida presque avec l'invention de l'imprimerie*.



Coing.

**COING** (*koin*) n. m. (lat. *cotoneus*). Fruit du coignassier : *le coing est astringent*.

**COÏNTÉRESSÉ** (*ko-in-té-ré-sé*). E. adj. Qui possède un intérêt commun avec d'autres.

**COÏTE** ou **COÏTTE** (*koi-te*) ou **COUETTE** (*kou-ôte*) n. f. (lat. *colcita*). Lit de plumes.

**COKE** n. m. (mot angl.). Combustible qu'on obtient en calcinant la houille en vase clos (en particulier, pour en extraire le gaz d'éclairage) : *le coke donne une grande chaleur, mais ne brûle que sous l'action d'un fort courant d'air*.

**COL** n. m. (lat. *colum*). Cou; faire amende honorable, la hart au col. (Vx.) Partie de chemise de vêtement, qui entoure le cou; *col brodé; col de revoirs*.

**Faux col**, col mobile qui s'adapte à une chemise au moyen de boutons. Partie rétrécie d'un objet, d'un organe : *le col d'une bouteille. Geogr.* Passage étroit entre deux montagnes : *les cols des Pyrénées sont moins accessibles que ceux des Alpes*.

**COLASPIDE** (*las-pi*) n. m. Coléoptère nuisible à la luzerne. (On l'appelle aussi *négrit* et *babotte*).

**COLATEUR** (du lat. *colare*, couler) n. m. Canal servant à l'écoulement des eaux d'irrigation.

**COLATURE** (même éty.) n. f. Filtration ayant pour but de séparer un liquide des matières les plus solides. *Liquide ainsi filtré*.

**COLBACK** n. m. (mot turc). Bonnet à poil, en forme de cône tronqué; *les anciens tambours-majors français portèrent longtemps le colback*.

**COLCHIQUE** n. f. Alcaloïde trouvé dans les semences du colchique et qui on utilise en médecine contre le rhumatisme et la goutte.

**COLCHIQUE** n. m. Genre de Hiliacées bulbeuses et vénéneuses, appelées vulgairement *tue-chien, veillotte, safran des prés*, et très répandues dans les prairies en automne. (En cas d'empoisonnement par le colchique, il faut employer les vomitifs, le blanc d'œuf, les boissons féculentes.)

**COLCOTAR** n. m. Peroxyde de fer, obtenu par la calcination du sulfate de fer.

**COLD-CREAM** (*kold-krim*) n. m. (mot angl. signif. froide crème). Pomade faite de blanc de baleine, de cire blanche, d'huile d'amandes douces, et employée contre l'irritation de la peau.

**COLÉGATAIRE** (*té-re*) n. Qui est légataire avec une ou plusieurs autres personnes.

**COLÉOPTÈRE** adj. (*gr. koleos*, étui, et *pteron*, aile). Se dit des insectes munis de quatre ailes, dont les deux supérieures (*élytres*) sont dures, impropres au vol, et recouvrent les deux autres (*hanneton, charançon, etc.*). N. m. pl. Ordres d'insectes, comprenant ceux qui possèdent cette particularité. S. un *coléoptère*.

**COLÈRE** n. f. (du lat. *cholera, bile*). Irritation, mouvement désordonné de l'âme offensée : *la colère est mauvaise conseillère*. Se dit aussi des animaux; l'éléphant a de rares, mais terribles colères. *Fig.* la colère des vents, des flots. Adj. Porté à la colère : *personne colère. ANT. Calme, modération.*

**COLÈREUX, EUSE** (*rel, eu-se*), **COLÉRIQUE** adj. Prompt à se mettre en colère. *ANT. Calme, serein, placide.*

**COLÉUS** (*uss*) n. m. Genre de labiées : *le coléus est une plante aromatique et antispasmodique*.

**COLIBRI** n. m. Nom générique des oiseaux-mouches : *le colibri est un bijou vivant*.

**COLICHEMARDE** n. et adj. f. Forme de lame d'épée, qui, large dans la première moitié, va en s'éclaircissant brusquement en carreau; *lame coliche-marde; la coliche-marde est d'origine allemande*.



Cois : 1. Droit; 2. Cassé; 3. Rabattu; 4. D'enfant.



Colback.



Colchique.



Colibri.

**COLLECTANT** (*tan*) n. adj. et m. Chacun de ceux au profit desquels se fait une vente par licitation.

**COLLECTIF** (*chp*) n. m. Bagatelle, petit objet de fantaisie. Pâtisserie, sèche et spongieuse, sans beurre ni sel, pour les oiseaux.

**COLIMAÇON** n. m. SYN. de LIMAÇON. En colimaçon, en spirale : escalier en colimaçon.

**COLIN** n. m. Nom vulgaire d'une espèce de merlan de grande taille, à chair très fine.

**COLINETTE** (*mé-te*) n. f. Coiffe de femme, employée comme bonnet de nuit au xviii<sup>e</sup> siècle.

**COLIN-MAILLARD** (*ma, ll mill, ar*) n. m. Sorte de jeu où l'un des joueurs a les yeux bandés et poursuit les autres à tâtons.

**COLIN-TAMPON** (*tan*) n. m. Ancienne batterie de tambours suisses. Se soucier de quelque chose comme de colin-tampon, n'y penser aucune attention.

**COLIQUE** n. f. rad. *colôn*. Douleur d'entrailles : les fruits verts, les boissons glacées peuvent causer des coliques. On combat les coliques bénignes par des lavements, des cataplasmes, des boissons aromatisées, etc. Colique de misère, causée par un calcul intestinal, une hernie diaphragmatique, et qui est presque toujours mortelle. Colique de plomb, causée par le saturnisme. Colique hépatique, causée par un calcul biliaire, etc. Colique néphrétique, causée par un calcul rénal. Fig. et fam. Donner la colique, causer un grand ennui. Avoir la colique, avoir peur.

**COLIS** *ll n. m.* (de l'ital. *collo, colu*). Caisse, paquet, boîte de manuscrits. **Colis postal**, colis d'un poids de 3, de 5, de 10 kilogram, que les compagnies de chemins de fer, sous le contrôle de l'administration des postes, font parvenir à destination, moyennant affranchissement obligatoire au départ : on ne peut mettre dans les colis postaux aucun papier ayant le caractère d'une correspondance.

**COLITE** n. f. Inflammation du côlon.

**COLLABORATEUR, TRICE** (*kol-la*) n. Qui collabore : *Jullin fut le collaborateur fidèle de Quinault.*

**COLLABORATION** (*kol-la, si-on*) n. f. Action de collaborer. Ensemble des collaborateurs.

**COLLABORER** (*kol-la-ho-ré*) v. n. préf. *col*, et lat. *laborare*, travailler. Travailler avec une ou plusieurs personnes à un ouvrage d'art, d'esprit, etc.

**COLLAGE** (*kol-la-je*) n. m. Action de coller du papier de denture, opération qui consiste à imprégner de colle le papier pour qu'il ne boive pas. Action de clarifier le vin. Etat des objets collés.

**COLLANT** (*ko-lan*). **E** adj. Qui colle. *Pantalon collant*, qui dessine les formes. **ANT. Bouffant.**

**COLLAPSUS** (*kol-lap-suss*) n. m. (mot lat.). Diminution rapide des forces, sans syncope : le collapsus est un symptôme fréquent et grave des empoisonnements.

**COLLAGOL** n. m. Argent colloidal.

**COLLAIRE** (*kol-la-té-re*) n. m. Celui qui le collateur avait pourvu d'un bénéfice.

**COLLATERAL, E, AUX** (*kol-la*) adj. (du préf. *col*, et de *lateral*). Attenant au voisin par un côté. *Nefs collatérales*, bas côtés d'une église. *Ligne collatérale*, ensemble des parents collatéraux. *Point collatéraux*, points situés entre les points cardinaux, comme le *nord-ouest*, etc. (*V. ROSE DES VENTS*.) Adj. et n. Se dit de celui qui est parent en dehors de la descendance directe : *les oncles, les cousins sont des collatéraux, des parents collatéraux*. N. m. Bas côté d'une église.

**COLLATERALEMENT** (*kol-la, man*) adv. En ligne collatérale.

**COLLATEUR** (*kol-la*) n. m. (du lat. *collatum*, supin de *conferre*, fournir). Celui qui conférerait un bénéfice ecclésiastique.

**COLLATIF, IVE** (*kol-la*) adj. même étym. qu'à l'art. précéd. Qui se confère : *dignité collative*.

**COLLATION** (*kol-la-si-on*) n. f. (lat. *collatio*). Action, pouvoir de conférer un bénéfice ecclésiastique, un titre universitaire, etc. Confrontation d'une copie avec l'original.

**COLLATION** (*kol-la-si-on*) n. f. Léger repas pris dans l'après-midi ou la soirée.

**COLLATIONNEMENT** (*kol-la-si-o-ne-man*) n. m. Action de collationner, de vérifier.

**COLLATIONNER** (*kol-la-si-o-né*) v. a. Comparer deux écrits ensemble. *Collationner un acte*, s'assurer s'il n'y manque rien.

**COLLATIONNER** (*kol-la-si-o-né*) v. n. Faire le repas appelé collation.

**COLLE** (*ko-le*) n. f. (gr. *kolla*). Matière gluante que l'on étend entre deux objets pour les faire adhérer ensemble : *colle de pâte*. *Colle de poisson*, colle forte, gélatine collante, faite avec des matières animales. Fig. et fam. Difficulté, problème, à résoudre : *poser une colle à un candidat*. Séance où les élèves s'habituent à résoudre ces difficultés : *passer une colle*.

**COLLECTE** (*kol-lék-te*) n. f. (du lat. *collectus*, recueilli). Quête pour une œuvre de bienfaisance. *Liturgie*. Oraison que le prêtre dit à la messe avant l'épître.

**COLLECTEUR** (*kol-lék*) n. m. (lat. *collector*). Celui qui, autrefois, percevait les impôts : les collecteurs de tailles étaient élus dans chaque paroisse. Celui qui reçoit des cotisations. Appareil qui frotte les balais d'une dynamo, pour recueillir le courant électrique. Adjectif. *Égout, tuyau collecteur*, égout, tuyau qui reçoit les eaux de plusieurs entrées.

**COLLECTIF** (*kol-lék-tif, IVE*) adj. (du lat. *collectum*, supin de *colligere*, réunir). Formé de plusieurs personnes ou de plusieurs choses : *un être collectif*. Fait par plusieurs : *travail collectif*. Qui offre à l'esprit l'idée d'une collection : *sens collectif*. N. m. *Gramm.* Nom qui, quoique au singulier, présente à l'esprit l'idée d'une collection, comme *foote, amas, troupe*. — Un collectif est général lorsqu'il exprime la totalité des individus ou des choses dont on parle : il est alors ordinairement précédé de l'article *le, la, les* : le nombre des malheureux est immense. Il est *partitif* lorsqu'il ne désigne qu'une partie des individus ou des choses dont on parle : il est alors en général précédé de *un, une, des* : une armée française. Le verbe s'accorde avec le collectif si le collectif est général, et il s'accorde avec le complément du collectif si le collectif est partitif.

**COLLECTION** (*kol-lék-si-on*) n. f. (lat. *collectio*). Recueil d'objets qui ont du rapport : *collection de tableaux*.

**COLLECTIONNER** (*kol-lék-si-o-né*) v. a. Réunir en collection : *collectionner des autographes*.

**COLLECTIONNEUR, EUSE** (*kol-lék-si-o-neur, eu-se*) n. Personne qui aime à faire des collections.

**COLLECTIVEMENT** (*kol-lék, man*) adv. D'une manière collective. **ANT. Individuellement.**

**COLLECTIVISME** (*kol-lék-ti-vis-ma*) n. m. (de *collectif*). Système qui voit la solution de la question sociale dans la mise en commun, au profit de la collectivité, de tous les moyens de production : *Albionard Karl Marx fut un des fondateurs du collectivisme*.

**COLLECTIVISTE** (*kol-lék-ti-vis-te*) adj. Qui a rapport au collectivisme. N. Partisan du collectivisme.

**COLLECTIVITÉ** (*kol-lék*) n. f. Ensemble des êtres qui forment un être collectif : *la collectivité sociale*. Possession en commun : *la collectivité des moyens de production*.

**COLLEGE** (*ko-lé-je*) n. m. (du lat. *colligere*, réunir). Corps de personnes revêtues de la même dignité : le collège des cardinaux, ou sacré collège, élit le pape. *Collège électoral*, ensemble des électeurs appelés à nommer un député, un sénateur, etc. Établissement d'enseignement secondaire, fondé et entretenu par une commune et, en général, avec l'aide de l'État : *un collège est dirigé par son principal*. *Collège de France*. *V. Part. hist.*

**COLÉGIAL, E, AUX** (*ko-lé*) adj. Qui a rapport à un collège. Qui appartient à un chapitre de chanoines : *église collégiale*. N. f. : *une collégiale*.

**COLLÉGIEN, ENNE** (*ko-lé-ji-en, -enne*) adj. Qui a trait au collège, aux élèves d'un collège : *l'argot collégien*. N. Éleve d'un collège.

**COLLÈGUE** (*kol-lé-ghe*) n. m. (lat. *collega*). Qui remplit les mêmes fonctions, qui a reçu la même mission : *les députés sont des collègues*.

**COLLEMAN** (*ho-le-man*) n. m. (de *coller*). Adhère des objets entre eux. **ANT. Décolléman.**

**COLLER** (*ko-lé*) v. a. Enduire de colle. Faire adhérer, fixer avec de la colle. Faire adhérer au moyen d'un corps gluant. Clarifier à l'aide du blanc d'out ou de la colle de poisson : *coller du vin*. Appliquer fortement : *coller son front aux vitres*. *Fam.* Reduire au silence : *il m'a collé d'un seul mot*. *V. n.* Qui s'ajuste comme ce qui est appliqué avec de la colle : *cet habit colle bien*. **ANT. Décoller.**

**COLLETTTE** (*ko-le-rè-tè*) n. f. (de *col*). Petit collet en linges fins : les grandes *colleTTtes* furent très à la mode sous le règne de Henri IV. Cercle autour d'un tuyau.

**COLLET** (*ko-lè*) n. m. (de *col*). Partie du vêtement, qui entoure le cou. Vêtement ample, sans manches ; pelerrine. *Prendre au collet*, saisir par le cou ; arrêter. *Socle de laes pour rendre les oiseaux, les lièvres, les lapins*. Ligne de séparation entre la racine d'une dent et sa couronne, entre la tige d'une plante et sa racine. (V. la planche PLANTE.) Partie entre la tête et les épaules d'un animal de boucherie. **Collet monté**, pendant, grave jusqu'à l'affectation : *elle est très collet monté*. **Petit collet**, s'est dit autrefois pour **ABBÉ**. ECCLESIASTIQUE.



Collette.

**COLLÈTE** (*ko-lè-tè*), E. adj. *Blas*. Se dit de tout animal muni d'un collet d'émail particulier.

**COLLETER** (*ko-lè-tè*) v. a. rad. *collet*. — Prend deux t devant une syllabe muette : *je colleTte*. Saisir quelqu'un au collet pour le renverser. V. n. Tendre des collets à gâbler. **Se colleter** v. pr. Lutter, se battre.

**COLLETEUR** (*ko-lè*) n. m. Celui qui tend des collets.

**COLLETIN** (*ko-lè*) n. m. Pièce d'armure qui défendait le cou et les épaules.

**COLLEUR** (*ko-lè-ur*) n. m. Celui dont la profession est de coller. Arg. des ét. Interrogateur spécial.

**COLLIER** (*ko-li-è*) n. m. (du lat. *collum*, cou). Parure d'or, de diamants, etc., qui se porte autour du cou : les anciens Gaulois portaient des *colliers* de coquillages. Chaîne d'or des membres de certains ordres : le *collier* de la Toison d'or. Partie du plumage ou de la robe de certains animaux, autour du cou, diérent de couleur avec le reste du corps. Cercle de métal ou de cuir que l'on met au cou d'un chien, d'un chat. *Collier de force*, collier garni dont on se sert pour dresser certains chiens d'arrêt peu obéissants. Partie du harnais des chevaux de trait. *Chien franc du collier*, qui tire avec courage. Fig. *Homme franc du collier*, homme franc et courageux. *Coup de collier*, grand effort. *Collier de misère*, peine, fatigue, privations habituelles.



A. collier.

**COLLIGER** (*kol-li-jé*) v. a. (lat. *colligere*). — Prend un e muet après le g devant a et o : il *colligea*, nous *colligeons*. Réunir en recueil. Faire des collections. Réunir, recueillir : *colliger des livres rares*.

**COLLIMATEUR** (*kol-li-mè-ur*) n. m. Partie d'une lunette astronomique, destinée à assurer la collimation.

**COLLIMATION** (*si-on*) n. f. (pour *collimation*). Action de donner à la vue une direction déterminée.

**COLLINE** (*kol-li-nè*) n. f. (lat. *collis*). Petite montagne : *Rome fut bâtie sur sept collines*.

**COLLISION** (*kol-li-si-on*) n. f. (lat. *collisio*). Choc : une *collision* de navires. Fig. Choc de partis, combat.

**COLLOCATION** (*kol-lo-kà-si-on*) n. f. (lat. *collocatio*). Classement judiciaire des créanciers dans l'ordre où ils doivent être payés. Classement en général.

**COLLODION** (*kol-lo*) n. m. (du gr. *kollos*, collant). Solution de coton-poudre dans un mélange d'alcool et d'éther, employée pour certains pansements et pour la préparation des plaques photographiques.

**COLLODIONNÉ** (*kol-lo-di-on-né*), E. adj. Recouvert de collodion, qui contient du collodion.

**COLLOÏDAL**, E. AUX (*kol-lo-i*) adj. Qui est de la nature de la colle de gélatine. *Etat colloïdal*, état d'un corps qui a l'apparence de la colle de gélatine.

**COLLOÏDE** (*kol-lo-i-dè*) n. m. Nom donné à toute substance qui est de la nature de la colle de gélatine.

**COLLOQUE** (*kol-lo-ke*) n. m. (lat. *colloquium*). Entretien de deux ou plusieurs personnes. (Se dit avec une nuance d'ironie) Conférence sur un sujet religieux : le *colloque* de Poissy ne put rétablir l'accord entre protestants et catholiques.

**COLLOQUER** (*kol-lo-kè*) v. a. (pref. *col*, et lat. *loquere*, placer). En mauvaise part : le mettre quelqu'un

en un endroit : *colloquer un invité au bout de la table* ; 2<sup>e</sup> donner, vendre, placer : *colloquer un rossignol à un client*. *Colloquer des créanciers*, les inscrire dans l'ordre suivant lequel ils doivent être payés.

**COLLOTYPÉ** (*kol-lo-ti-pé*) n. f. (de *colle*, et du gr. *typos*, empreinte). Procédé de reproduction des dessins, au moyen de clichés en gélatine bichromatée.

**COLLUSION** (*kol-lu-si-on*) n. f. (lat. *collusio*). Intelligence secrète entre deux parties, deux personnes quelconques, au préjudice d'un tiers.

**COLLOSOIRE** (*kol-lo-si-è-re*) adj. Qui est fait par collusion : *arrangement collosoire*.

**COLLOSOIREMENT** (*soi-re-man*) adv. Par collusion.

**COLUTOIRE** (*kol-lu*) n. m. (du lat. *colluere*, supin *collatum*, laver). Médicament destiné à agir sur les gencives et la muqueuse buccale.

**COLLYRE** (*kol-li-re*) n. m. (gr. *kolourion*). Topique appliqué sur la conjonctive de l'œil.

**COLMATAJE** n. m. Action de colmater.

**COLMATER** (*té* v. a. de l'ital. *colmare*, combler). Exhausser et fertiliser artificiellement les terrains bas ou stériles, au moyen des dépôts vaseux formés par les fleuves ou les mers.

**COLONASE** (*ko-sè*) n. f. Bot. Genre d'aroidées à rhizome tubéreux, qui forme la principale nourriture des indigènes de l'Océanie.

**COLOCATAIRE** (*tè-re*) n. Celui, celle qui est locataire avec d'autres dans la même maison.

**COLOMBAGE** (*lon-ba-jè*) n. m. Système de charpente en forme de pan de bois dont les vides sont remplis de plâtre ou de briques.

**COLOMBE** (*lon-be*) n. f. (lat. *columba*). Pigeon, dans le style poétique. Sorte de grand rabot renversé, à l'usage des tonneliers et des emballleurs.

**COLOMBIER** (*lon-bi-è*) n. m. (du lat. *columbus*, pigeon). Bâtiment où l'on élève les pigeons : autrefois, les gentilshommes seuls pouvaient avoir des colombiers. Format de papier (env. 0<sup>m</sup>.90 sur 0<sup>m</sup>.65).

**COLOMBIN**, E. (*lon-adj*). D'une couleur mélangée, entre le rouge et le violet. N. f. Fiente des pigeons et des oiseaux de basse-cour, servant d'engrais. N. m. pl. Ordre d'oiseaux comprenant les pigeons et les formes voisines (*tourterelles*, etc.). S. un *colombin*.

**COLOMBON** (*lon*) n. m. Nom vulgaire de la racine amère et jaunâtre d'une plante de l'Asie et de l'Afrique tropicale, la *chamanthère*.

**COLOMBOPHILE** (*lon-adj*) et n. (lat. *columbus*, pigeon, et gr. *philos*, ami). Qui aime les pigeons, se plaît à les élever.

**COLOMBOPHILIE** (*lon*, *li*) n. f. (de *colombophile*). Science de l'élevage des pigeons voyageurs.

**COLON** n. m. (lat. *colonus* ; de *colere*, cultiver). Feod. Fermier libre d'une terre appartenant à un seigneur : la *condition du colon était supérieure à celle du serf*. Habitants, cultivateur d'une colonie : les *colons* de Madagascar. Cultivateur, fermier.

**COLON** n. m. (du gr. *kolon*, intestin). Anat. Partie du gros intestin, qui fait suite au cæcum.

**COLONAGE** n. m. Exploitation par un colon.

**COLONAT** (*na*) n. m. Etat de colon. (Se dit principalement des colons de l'ancienne Rome et du moyen âge.)

**COLONEL** (*nèl*) n. m. (ital. *colonnello*). Officier supérieur, qui commande un régiment.

**COLONELLE** (*nè-lè*) adj. f. Se disait de la première compagne d'un régiment, commandée par le colonel. N. f. Cette compagne. Femme d'un colonel.

**COLONIAL**, E. AUX adj. Concernant les colonies : *régime colonial*. En provenant : *dérivés coloniaux*. N. f. Fam. Infanterie coloniale.

**COLONIE** (*nè*) n. f. (de *colon*). Population sortie d'un pays pour aller en habiter un autre : une *colonie* de Phéniciens fonda Carthage. Pays habité par une colonie : les *colonies européennes* sont nombreuses en Afrique. Réunion de personnes, ou même d'animaux, vivant en commun : une *colonie* de peintres, de castors, d'abeilles.

**COLONISABLE** (*sa-ble*) adj. Qui peut être colonisé.

**COLONISATEUR**, TRICE (*sa*) n. et adj. Qui colonise : un *peuple colonisateur*.

**COLONISATION** (*sa-si-on*) n. f. Action de coloniser, son résultat : la *première colonisation* du Canada fut l'œuvre des Français.

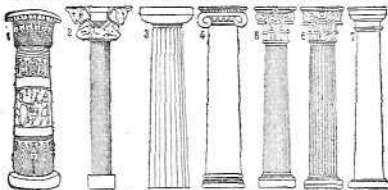
**COLONISER** (zé) v. a. Etablir une colonie. des colonies : les Anglais ont colonisé l'Australie.

**COLONNADE** (lo-na-de) n. f. Rangée de colonnes sur le devant ou autour d'un grand édifice : la colonnade du Louvre est due à Cl. Perrault.

**COLONNE** (lo-ne) n. f. (lat. *columna*). Pilier cylindrique, avec base et chapiteau, qui soutient un édifice : colonne dorique, ionique. Fig. Appui, soutien : Bossuet fut une colonne de l'Eglise. Monument commémoratif en forme de colonne : la colonne Vendôme rappelle les exploits de la Grande Armée. Colonne d'un lit, piliers qui en soutiennent le ciel. Portion d'une page divisée de haut en bas : les colonnes d'un journal. Physiq. Masse de fluide, de forme cylindrique : colonne d'air, d'eau. Colonne barométrique, mercure ou tube d'un baromètre au-dessus du niveau du mercure de la cuvette. Colonne vertébrale, ensemble des vertèbres formant une chaîne à laquelle se rattachent les os des vertèbres. Lignée troupes profondes et serrées : marcher en colonne.

**COLONNETTE** (lo-nè-te) n. f. Petite colonne, souvent appliquée contre une colonne de module normal.

**COLOPHANE** n. f. (de *Colophon*, ville de l'Asie Mineure d'où l'on tirait cette substance). Résine



Colonnes : 1. Egyptienne ; 2. Assyrienne ; 3. Dorique ; 4. Ionique ; 5. Corinthienne ; 6. Composite ; 7. Toscane.

jaune, solide, transparente. (C'est le résidu de la distillation de la térébenthine ; on s'en sert notamment pour frotter les crins de l'archet, afin qu'ils mordent sur les cordes des instruments.)

**COLOQUINTE** (kin-te) n. f. Concombre fort amer et purgatif.

**COLOREANT** (van). E adj. Qui colore : substances colorantes. N. m. : un colorant. ANT. Décolorant.

**COLORATION** (si-on) n. f. Action de colorer. Etat d'un corps coloré. ANT. Décoloration.

**COLORÉ, E** adj. Qui a une certaine couleur. Qui a de vives couleurs : teint coloré. Fig. Qui a du brillant, de l'éclat : style coloré.

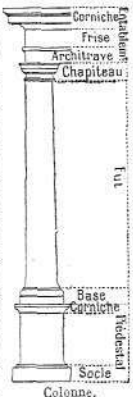
**COLORER** (ré) v. a. (du lat. *color*, couleur). Donner de la couleur : la chlorophylle colore les feuilles en vert. Fig. Donner une belle apparence à une chose mauvaise : colorer un mensonge. Se colorer v. pr. Prendre de la couleur. ANT. Décolorer.

**COLORIAGE** n. m. Action de colorer.

**COLORIER** (ri-é) v. a. (du lat. *color*, couleur. — Se conj. comme *prier*.) Appliquer des couleurs sur un dessin, une estampe, etc. : colorier une carte.

**COLORIMÈTRE** n. m. (lat. *color*, couleur, et gr. *metron*, mesure). Appareil servant à mesurer l'intensité de coloration d'un liquide vu par transparence.

**COLORIS** (ri) n. m. Art de colorier : apprendre le coloris. Effet qui résulte du mélange et de l'emploi des couleurs : Raphaël a montré une profonde entente du coloris. Fig. Eclat du style. Se dit aussi du teint, d'un fruit, etc. : pêche d'un beau coloris.



**COLORISATION** (za-si-on) n. f. Changement de couleur dans certaines substances. Action d'appliquer des couleurs.

**COLORISTE** (ris-te) n. Peintre qui entend bien le coloris : Delacroix est un merveilleux coloriste. Celui, celle qui colorie des estampes, des cartes.

**COLOSSAL** (lo-sal). E. AEX adj. De grandeur démesurée : Néron se fit faire une statue colossale. Fig. Très vaste : une entreprise colossale. ANT. Petit, microscopique.

**COLOSSALEMENT** (lo-sa-le-man) adv. D'une manière colossale. (Peu us.)

**COLOSSE** (lo-se) n. m. (lat. *colossus*). Statue d'une grandeur extraordinaire : le colosse de Rhodes était une statue d'Apollon. Homme, animal, de très haute stature : Pierre le Grand était un colosse.

**COLOSTRUM** (los-trom) n. m. Premier lait qu'une femelle donne à son petit, sitôt après sa naissance : le colostrum a des propriétés purgatives.

**COLORIAGE** n. m. Profession de colorieur. Action de colorier : le coloriage des matières d'or et d'argent est interdit.

**COLORIER** (té) v. a. Faire le métier de colorieur. Fig. Ebruier, repandre : colorier une fausse nouvelle.

**COLPORTEUR** n. m. et adj. (de *col*, et *porter*). Marchand ambulante qui vend sa marchandise dans les campagnes.

**COLTIN** n. m. (de *col*). Large chapeau de cuir des portefaix ou coltineurs.

**COLTINAGE** n. m. Métier de coltineur.

**COLTINER** (né) v. a. Porter en s'aident du coltin.

**COLTINEUR** n. m. Portefaix coiffé du coltin et qui porte sur la tête, les épaules, de pesants fardeaux.

**COLUMBARIUM** (lon-ba-ri-on) ou **COLUMBAIRE** (lon-ba-re) n. m. Chez les Romains, édifice creusé dans le roc, ou souterrain, garni de niches destinées à recevoir les urnes funéraires. Auj., bâtiment pourvu de niches où sont conservées les cendres des personnes incinérées.

**COLUMELLE** (mè-le) n. f. Petite colonne tumulaire.

**COLURE** n. m. Nom donné à deux grands cercles de la sphère, perpendiculaires à l'équateur, et qui passent l'un par les points équinoxiaux, l'autre par les points solsticiaux.

**COLZA** n. m. (du holl. *koolzaad*, semence de chou). Espèce de chou bisannuel, dont la graine fournit une bonne huile à brûler : le colza est surtout cultivé dans le nord de la France.

**COM** préf. V. co.

**COMA** n. m. (gr. *kóma*). Sommeil profond, dépression physique voisine de la mort, par suite de maladie ou de blessure grave : le coma est souvent le prélude de l'agonie.

**COMATEUX, EUSE** (teu-ze) adj. Qui a rapport au coma : état comateux.

**COMBAT** (kon-ba) n. m. Lutte entre gens armés. Rixe. Lutte entre hommes, d'animaux entre eux, d'animaux contre des hommes : les combats de gladiateurs. Lutte des forces de la nature : le combat des éléments. Fig. Lutte des mouvements opposés que l'âme éprouve. Etat d'agitation, de trouble, de souffrance : la vie est un perpétuel combat. Combat singulier, duel. Combat naval, sur mer. Hors de combat, qui n'est plus en état de lutter.

**COMBATTANT** (kon-ba-tan). E n. Personne qui prend part à un combat. N. m. Oiseau échassier, du genre chevalier.

**COMBATTIF** (kon-ba-tif) ou **COMBATIF, IVE** adj. Porté à la lutte, agressif : esprit combattif. N. : c'est un combattif ou combattif.

**COMBATTIVITÉ** (kon-ba-ti) ou **COMBATIVITÉ** n. f. Penchant qui porte l'homme à la lutte.

**COMBATTRE** (kon-ba-tre) v. a. (du préf. *com*, et de *battre*. — Se conj. comme *battre*.) Se battre contre : combattre l'ennemi. Lutter contre : combattre un incendie. Fig. : combattre ses passions, les préjugés.



Coloquinte.

**COMBE** (*kon-be*) n. f. (orig. celt.). Petite vallée : les *combes* du Jura.

**COMBIEN** (*kon-bi-in*) adv. (de *comme*, et *bien*). Quelle quantité : *combien d'étoffe?* Quel nombre : *combien de siècles?* Quel prix : *combien a-t-on payé?* A quel point : *combien Ney était brave!*

**COMBINABLE** (*kon adj.*) Qui peut se combiner.

**COMBINAISON** (*kon-bi-né-son*) n. f. Assemblage, arrangement, dans un certain ordre, de choses semblables ou diverses : *combinaison de couleurs*, de sons. *Chim.* Union intime des molécules de deux ou de plusieurs corps, formant un composé. *Fig.* Mesures prises pour assurer le succès d'une entreprise : *le hasard déjoue les combinaisons les plus sages*. Sous-entend féminin combinant chimie et pantalon, ou corsage et jupon.

**COMBINE** (*kon*) n. m. Corps résultant d'une combinaison : *l'alcool est un combiné*.

**COMBINER** (*kon-bi-né*) v. a. (lat. *combinare*). Coordonner, disposer dans un certain ordre : *combinaison ses mesures*. Calculer, disposer : *combinaison un plan*. *Chim.* Déterminer la combinaison de : *combinaison de l'oxygène avec de l'hydrogène*.

**COMBLE** (*kon-ble*) n. m. (lat. *comulus*). Ce qui peut tenir au-dessus des bords d'une mesure déjà pleine : *le comble d'un décalitre*. Faite d'un bâtiment : partie sur laquelle repose la couverture : *être logé sous les combles*. *Fig.* Le dernier degré : *le comble de la gloire*. Loc. adv. : *Pour comble de*, pour dernier surcroît. *De foud en comble*, entièrement.

**COMBLE** (*kon-ble*) adj. (de *combler*). Très plein : *le vase est comble*. *Fig.* Aux dernières limites : *la mesure est comble*.

**COMBLEMENT** (*kon-ble-man*) n. m. Action de combler : *le comblement d'un fossé*.

**COMBLER** (*kon-ble*) v. a. (lat. *circularé*). Remplir par-dessus les bords. Remplir un vide : *les alluvions du Rhône comblent peu à peu le lac de Genève*. *Fig.* Exaucer complètement : *comblent les désirs de quelqu'un*. Surcharger de : *comblent de bienfaits*. Mettre le comble : *comblent la mesure*.

**COMBRÉTAÇÉES** (*kon, sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, qui vivent dans les régions montagneuses des pays chauds. S. une *combrétiacée*.

**COMBRIÈRE** (*kon n. f.* provenç. *combriero*). Filet pour prendre le thon et d'autres gros poissons.

**COMBURANT** (*kon-bu-ran*). E. adj. (du lat. *comburere*, brûler). Se dit d'un corps qui, en se combinant avec un autre, donne lieu à la combustion de ce dernier : *l'oxygène est comburant, mais non combustible*. N. m. : un *comburant*.

**COMBUSTIBILITÉ** (*kon-bus-ti*) n. f. Propriété des corps combustibles : *la combustibilité du charbon de bois varie avec sa densité*.

**COMBUSTIBLE** (*kon-bus-ti-ble*) adj. (de *combustion*). Qui a la propriété de brûler : *le fulmi-coton est éminemment combustible*. N. m. Toute matière dont on fait du feu, comme le bois, la houille, le charbon, etc. : *la tourbe est un combustible de qualité inférieure*. ANT. *Incombustible*.

**COMBUSTION** (*kon-bus-ti-on*) n. f. (du lat. *combustum*, supin de *comburere*, brûler). Action de brûler : *l'oxygène est nécessaire à la combustion*. *Chim.* Ensemble des phénomènes qui accompagnent la combinaison d'un corps avec l'oxygène.

**COMÉDIE** (*di*) n. f. (lat. *comœdia*). Poème dramatique qui excite le rire en représentant les mœurs, les ridicules, les vices de la société : *les comédies de Regnard sont inférieures à celles de Molière*. Théâtre : *aller à la comédie*. *Fig.* Ensemble de faits plus ou moins ridicules : *la comédie de la vie*. Peinte, grimace : *jouer la comédie*. Secret de comédie, chose dont on veut faire un secret, bien qu'elle soit connue de tout le monde.

**COMÉDIEN, ENNE** (*di-in, é-ne*) n. Personne qui joue la comédie. *Fig.* Hypocrite. Adj. : *une femme très comédienne*.

**COMESTIBLE** (*més-ti-ble*) adj. (du lat. *comestum*, supin de *comedere*, manger). Qui est propre à la nourriture de l'homme. N. m. Aliment.

**COMÉTAIRE** (*té-re*) adj. Qui concerne les comètes : *système cométaire*.

**COMÈTE** n. f. (lat. *cometa*; du gr. *komé*, chevelure). Astre errant, décrivant autour du soleil une

ellipse très allongée, et qui est accompagné d'une traînée de lumière appelée *queue* ou *chevelure*. Petit brancard portatif couvert, pour les cercueils de petits enfants. Tranche-fils de relieur. Pièce de caoutchouc pour obturer les perforations des chambres à air. — Les comètes décrivent une vaste ellipse ou une parabole dans des orbites très excentriques, dont le soleil occupe le foyer. Certaines comètes reviennent périodiquement : la comète dite de *Halley* revient tous les soixante-quinze ans.

**COMICES** n. m. pl. (lat. *comitia*). Assemblées du peuple romain, pour élire des magistrats ou traiter des affaires publiques : *comices curiates*; *comices centuriates*; *comices par tribus*. N. m. *Comice électoral*, réunion des électeurs, pour nommer les membres des assemblées délibérantes. *Comice agricole*, réunion formée par les propriétaires et les fermiers d'un arrondissement, pour améliorer les procédés agricoles.

**COMIQUE** adj. (lat. *comicus*). Qui appartient à la comédie : *poète, acteur comique*. Plaisant : *aventure comique*. N. m. Le genre de la comédie. Acteur, auteur comique : *Molière est notre premier comique*. ANT. *Dramatique, sérieux, tragique*.

**COMIQUEMENT** (*man*) adv. D'une manière comique. ANT. *Dramatiquement, tragiquement*.

**COMITADJI** n. m. Corps d'irréguliers macédoniens.

**COMITAT** (*ta*) n. m. (lat. *comitatus*). Subdivision administrative de la Hongrie.

**COMITE** n. m. (angl. *committee*). Réunion de membres choisis dans une assemblée pour examiner certaines affaires. *Petit comité*, réunion d'amis : *casser, lire un petit comité*. *Comité secret*, séance privée, d'où le public est exclu. *Comité de lecture*, réunion d'hommes de lettres chargés d'admettre ou de rejeter les pièces de théâtre, après examen. *Comité de Salut public*. (V. *Part. hist.*)

**COMITAL** ou **COMICIAL** (*si-al*). E. AUX adj. Qui a rapport aux comices. *Mal comital*, épilepsie, ainsi nommée par les Romains parce qu'une crise d'épilepsie survenait pendant les comices faisait se séparer l'assemblée.

**COMMA** (*kom-ma*) n. m. (mot gr. signif. *membre de phrase*). Mus. Intervalle, peu appréciable à l'oreille, qui existe entre deux notes enharmoniques, par exemple entre *do dièse* et *ré bémol*. *Gram.* et *typogr.* Le deux-points. Pl. des *comma* ou *commas*.

**COMMAND** (*ko-man*) n. m. (subst. verb. de *commander*). Acquiescer réel d'un bien dont l'acte de transmission porte un nom d'acquiescer fictif. *Déclaration de command*, celle par laquelle on fait connaître le nom du véritable acquiescer.

**COMMANDANT** (*ko-man-dan*) n. m. Qui commande : *le commandant d'une armée*. Chef de bataillon. Officier supérieur qui commande dans une place de guerre. Titre donné à l'officier de marine qui commande en chef un bâtiment, et quel que soit son grade.

**COMMANDE** (*ko-man-de*) n. f. Demande de marchandises : *faire une commande*. Dans une machine à vapeur, organe de transmission. Loc. adv. **De commande**, artificiel, feint : *pleurs de commande*.

**COMMANDEMENT** (*ko-man-de-man*) n. m. Action de commander. Ordre. Pouvoir, dignité de celui qui commande. Loi, précepte : *les commandements de Dieu, de l'Église*. Ordre de satisfaire à une obligation, signifié par huissier.

**COMMANDER** (*ko-man-dé*) v. a. (du lat. *cum*, avec, et *mandare*, ordonner). Ordonner. Avoir l'autorité sur : *commander une armée*. Dominer par sa position : *le fort commande la ville*. Con. Faire une commande. Imposer : *commander le respect, l'admiration*. V. n. : *commander à ses enfants*. *Fig.* : *commander à ses passions*. ANT. *Obeïr; décommander*.

**COMMANDEMENT** (*ko-man-de-ment*) n. f. Bénéfice attaché à un ordre militaire. Résidence de celui qui a ce bénéfice.

**COMMANDEUR** (*ko-man*) n. m. Chevalier pourvu d'une commanderie. Grade dans un ordre de chevalerie : *commandeur de la Légion d'honneur*. *Commandeur des croyants*, titre donné aux anciens califes.

**COMMANDITAIRE** (*co-man-di-té-re*) n. (de *commandite*). Baillieur de fonds, dans une société. Adjectiv. : *associé commanditaire*.

**COMMANDITE** (*ko-man*) n. f. (du lat. *commandare*, confier). Société commerciale, dans laquelle une partie de ceux qui la composent versent les fonds nécessaires, sans prendre aucune part à la gestion. On dit aussi SOCIÉTÉ EN COMMANDITE. Fonds versés par chacun des membres d'une pareille société. *Typogr.* Ouvriers compositeurs travaillant en communauté.

**COMMANDITER** (*ko-man-dit-é*) v. a. (de *commandite*). Avancer les fonds nécessaires à une entreprise commerciale.

**COMME** (*ko-mé*) adv. (lat. *quomodo* et *cum*). De même que, ainsi que; *hardi comme un lion*. Tel que, par exemple: *un homme comme lui*. Presque, en quelque façon: *il est comme mort*. En qualité de: *comme mère*. Combien, à quel point; *comme il est bon!* De quelle manière: *comme il me traite!* Tout comme, sans différence. Conj. Parce que: *comme vous êtes son ami...* Au moment où: *comme il arrivait...*

**COMMÉMORATION** (*kom-mé-mo-ré-sion*) n. f. Mention que l'Église fait d'un saint le jour où l'on célèbre une autre fête.

**COMMÉMORATIF, IVE** (*kom-mé*) adj. Qui rappelle le souvenir: *four commémoratif d'une victoire*.

**COMMÉMORATION** (*kom-mé-sion*) n. f. Cérémonie qui rappelle le souvenir d'un événement important. *Commémoration des morts*, fête que l'Église célèbre en l'honneur des morts (2 novembre).

**COMMÉMORER** (*kom-mé-mo-ré*) v. a. lat. *commemorare*. Rappeler au souvenir.

**COMMENCANT** (*ko-man-san*), E. n. Qui en est aux premiers éléments d'un art, d'une science.

**COMMENCEMENT** (*ko-man-se-man*) n. m. Principe, origine. Début: *le commencement d'un règne*.

**ANT. Fin, achèvement.**

**COMMENCER** (*ko-man-sé*) v. a. (du lat. *cum*, avec, et *initiare*, commencer. — Prendre une cédille sous le c devant a et u: *il commença, nous commençons*.) Faire la première partie de: *commencer ses études*. Marquer le fait: *il est commencé depuis longtemps*. Marquer l'état: *j'ai lu les vers qui commencent ce poème*. V. n. Prendre commencement, débiter: *le printemps commence le 21 mars*. **ANT. Finir, terminer, achever.**

**COMMENDATAIRE** (*ko-man-da-té-re*) adj. Qui est pourvu d'une commende: *abbé commendataire*.

**COMMENDE** (*ko-man-de*) n. f. (du lat. *commendare*, confier). Usufruit d'une abbaye, accordé par le pape.

**COMMENSAL, E, AUX** (*kom'man*) n. (du lat. *cum*, avec, et *mensa*, table). Qui mange à la même table, qui vit auprès de.

**COMMENSALITÉ** (*kom'man*) n. f. Qualité de commensal.

**COMMENSURABILITÉ** (*kom'man*) n. f. Qualité de ce qui est commensurable. **ANT. Incommensurabilité.**

**COMMENSURABLE** (*kom'man*) adj. (lat. *cum*, avec, et *mensurabilis*, qui peut être mesuré). *Math.* Qui a une commune mesure avec: *la longueur de la circonférence et son diamètre ne sont pas commensurables*. **ANT. Incommensurable.**

**COMMENSURATION** (*kom'man-si-on*) n. f. Recherche d'une commune mesure à deux grandeurs.

**COMMENT** (*ko-man*) adv. De quelle manière, par quel moyen: *comment peut-il vivre?* Pourquoi: *comment s'est-il adressé à moi?* Interj. *comment? vous voilà?* N. m. La manière dont une chose s'est faite: *il veut savoir le pourquoi et le comment*.

**COMMENTAIRE** (*kom-man-té-re*) n. m. (lat. *commentarius*). Remarque sur un texte: les commentaires de Voltaire sur Corneille sont parfois injustes. *Fig.* Interprétation maligne: *prêter aux commentaires*. Pl. Mémoires historiques: les Commentaires de César.

**COMMENTATEUR, TRICE** (*kom'man*) n. Auteur qui écrit des commentaires.

**COMMENTER** (*kom-man-té*) v. a. (lat. *commentari*). Faire des commentaires sur: *commenter Virgile*.

**COMMÉRAGE** (*ko-mé*) n. m. Propos malveillant de commerce: *dites-vous des commérages*.

**COMMERCABLE** (*ko-mér*) adj. Qui peut être négocié: *effet, billet commercable*.

**COMMERCANT** (*ko-mér-san*) E. adj. et n. Qui fait le commerce: *la femme qui veut être commercante doit être autorisée par son mari*.

**COMMERCÉ** (*ko-mér-sé*) n. m. (du lat. *cum*, avec, et *merc*, mercis, marchandise). Trade, négoce: *le commerce enrichit les Phéniciens*. Le corps des commerçants. Relations, fréquentation: *on gagne tous les jours au commerce des honnêtes gens*. Code de commerce, ensemble des lois qui régissent les commerçants et le commerce. *Tribunal de commerce*, tribunal composé de commerçants élus pour deux ans et appelés à juger les contestations commerciales. *Chambres de commerce*, assemblées consultatives de commerçants notables. *Livres de commerce*, registres de comptabilité que la loi oblige tout commerçant à tenir. Ils sont au nombre de trois: *journal, copie de lettres, copie d'inventaires*.

**COMMERCER** (*ko-mér-sé*) v. n. (Prend une cédille sous le c devant a et u.) *Il commercera, nous commercerons*. Faire le commerce: *la France commerce avec le monde entier*.

**COMMERCIAL, E, AUX** (*ko-mér*) adj. Qui appartient au commerce: *entreprise commerciale*.

**COMMERCIALEMENT** (*ko-mér-man*), adv. D'une manière commerciale.

**COMMERCIALISER** (*ko-mér*, *zé*) v. a. Rendre commercial.

**COMMERCIALITÉ** (*ko-mér*) n. f. Qualité de ce qui est commercial: *la commercialité d'une dette*.

**COMMÈRE** (*ko-mè-re*) n. f. (du lat. *cum*, avec, et *mater*, mère). Celle qui a tenu un enfant sur les fonts, par rapport au parrain. Nom d'auntie: *ma commère*. Femme hardie, bavarde: *une insupportable commère*.

**COMMETTAGE** (*kôm-mé-ta-je*) n. m. Action de commettre les torons d'un cordage.

**COMMETTANT** (*ko-mét-tan*) n. m. Celui qui charge un autre du soin de ses intérêts.

**COMMETTRE** (*ko-mé-tre*) v. a. lat. *committere*. — Se conj. comme mettre. Faire: *commettre une erreur, une faute, un crime*. Préposer: *commettre quelqu'un à la garde d'un fort*. Ordre ensemble plusieurs torons pour en former un cordage. Aventure, compromettre: *commettre sa réputation*. **Se commettre** v. pr. Exposer son honneur, sa dignité, etc.: *se commettre avec des fripons*.

**COMMUNICATOIRE** (*kom-mi*) adj. (du lat. *communari*, menacer). Dr. Portant menace d'une peine.

**COMMIS** (*ko-mi*) n. m. (lat. *commisus*). Employé dans un bureau, dans une maison de commerce. Préposé à: *commis de barrière*. *Commis voyageur*, qui voyage pour une maison de commerce.

**COMMISÉRATION** (*kom'mi-sé-ra-si-on*) n. f. Pitié, sentiment de compassion: *exciter la commisération publique*. **ANT. Insensibilité, indifférence.**

**COMMISSAIRE** (*ko-mi-sé-re*) n. m. (du lat. *commisus*, commis, délégué). Qui est chargé de fonctions temporaires. Ordonnateur: *commissaire d'une fête*. Membre d'une commission. *Commissaire de la marine*, officier chargé, à bord des vaisseaux et dans les arsenaux, de tout ce qui intéresse la comptabilité des armements, vivres, etc. *Commissaire de police*, magistrat chargé dans les villes de veiller au maintien du bon ordre et de la sécurité publique. *Commissaire-priseur*, officier public qui a le droit de faire la prisee dans les ventes publiques. Pl. des commissaires-priseurs.

**COMMISSARIAT** (*ko-mi-sa-ri-a*) n. m. Fonctions de commissaire. Bureau d'un commissaire: *on dépose les objets trouvés au commissariat*. Corps des commissaires de la marine.

**COMMISSION** (*ko-mi-si-on*) n. f. (du lat. *commisus*, confié). Charge qu'on donne à quelqu'un de faire une chose: *s'acquitter fidèlement d'une commission*. Titre ou brevet conférant un grade ou un emploi. Membres choisis par une assemblée pour étudier un projet, surveiller divers actes, etc.: *la commission départementale est une délégation du conseil général*. Achat, placement pour autrui, avec remise; cette remise: *toucher une commission*.

**COMMISSIONNAIRE** (*ko-mi-si-on-né-re*) n. m. Celui qui vend et achète pour le compte d'autrui, moyennant remise. Homme dont le métier est de faire les commissions du public: *les commission-*

navres sont patentés et portent une médaille spéciale. Celui qui se charge du transport des marchandises.

**COMMISSIONNÉ** (*ko-mi-si-o-né*), E. adj. et n. Qui a reçu une commission, un pouvoir.

**COMMISSIONNER** (*ko-mi-si-o-né*) v. a. Donner commission de vendre ou d'acheter. Déléguer un pouvoir.

**COMMISSOIRE** (*ko-mi-soi-re*) adj. (lat. *commissorius*). Se dit d'une clause dont l'exécution annule l'acte qui la contient; *pacte commissoire*.

**COMMISSURAL**, E. **AUX** (*ko-mi-su*) adj. Qui a rapport à la commissure.

**COMMISSURE** (*ko-mi-su-re*) n. f. (lat. *commissura*). Anat. Point de jonction de certaines parties; la commissure des lèvres.

**COMMODAT** (*kom-mo-da*) n. m. (lat. *commodatum*). Dr. Prêt gratuit à usage d'une chose.

**COMMODOE** (*ko-mo-de*) adj. (lat. *commodus*). D'un usage facile; un outil *commode*. Tranquille, agréable. D'une humeur facile. ANT. **Incommode**, gênant.

**COMMODOE** (*ko-mo-de*) n. f. Meuble à tiroirs; les *commodes* remplaçaient les coffres au XVII<sup>e</sup> siècle.

**COMMODOEMENT** (*ko-mo-dé-man*) adv. D'une manière commode.

**COMMODITÉ** (*ko-mo*) n. f. Chose, situation commode. Pl. Aises, agréments; commodités de la vie. Lieux d'aisances. ANT. **Incommodité**, gêne.

**COMMODORE** (*ko-mo*) n. m. (mot angl.). En Angleterre et en Amérique, officier de marine d'un grade supérieur à celui de capitaine de vaisseau.

**COMMOTION** (*kom-mo-si-on*) n. f. (du lat. *commotum*, supin de *commovere*, mouvoir). Secousse; les tremblements de terre sont des *commotions* de l'écorce terrestre. Ebranlement intérieur; *commotion du cerveau*. Au fig. : la Révolution de 1789 fut pour la France une *commotion* décisive.

**COMMUNABILITÉ** (*kom-mu-a*) n. f. Qualité de ce qui peut être commun.

**COMMUNABLE** (*kom-mu-a-ble*) adj. Qui peut être commun; *peine communable*.

**COMMUER** (*kom-mu-é*) v. a. (du lat. *cum*, avec, et *mutare*, changer). Changer. *Commuer une peine*, la remplacer par une moindre; *certaines sentences de mort sont commuées par le président de la République*.

**COMMUN** (*ko-mun*), E. adj. (lat. *communis*). Se dit de toute chose à laquelle chacun peut participer; *puits commun*. Ce qui est propre à plusieurs; *intérêt commun*. Général, universel; *sens commun*. Ordinaire; usage commun. Dépouillé de noblesse, de distinction; médiocre; *manières communes*. *Maison commune*, hôtel de ville. *Faire cause commune avec*, associer ses intérêts. *Gramm. Nom commun*, qui convient à tous les êtres de la même espèce. N. m. Société entre deux ou plusieurs personnes; *vivre en commun*. Le plus grand nombre; *le commun des hommes*. Classe des gens ignorants et grossiers; *homme du commun*. Pl. Lieux d'aisances. Dans les grandes maisons, bâtiments consacrés aux différentes parties du service. ANT. **Rare**, **exceptionnel**, **distingué**.

**COMMUNAL**, E. **AUX** (*ko-mu*) adj. Qui appartient à une commune, qui la concerne; *terrain communal*. N. m. pl. Biens d'une commune.

**COMMUNALISER** (*ko-mu-na-li-zé*) v. a. Mettre sous la dépendance de la commune.

**COMMUNALISTE** (*ko-mu-na-li-s-te*) adj. Partisan de l'autonomie des communes.

**COMMUNARD** (*ko-mu-nar*). E. n. et adj. Partisan de la Commune de Paris, en 1871. (V. *Part. hist.*)

**COMMUNAUTÉ** (*ko-mu-né-té*) n. f. Etat de ce qui est commun; *la communauté de nos intérêts*. Société religieuse, soumise à une règle commune; *l'origine des communautés remonte aux anachorètes de la Thébaïde*. Couvent habité en commun par des religieux. Dr. Régime d'association conjugale, en vertu duquel certains biens sont communs entre les époux; *la communauté est le régime des époux mariés sans contrat*.

**COMMUNE** (*ko-mu-ne*) n. f. (rad. *commun*). Division territoriale, administrée par un maire assisté du conseil municipal.

**COMMUNEMENT** (*ko-mu-né-man*) adv. Ordinairement, généralement. ANT. **Exceptionnellement**.

**COMMUNIAN** (*ko-mu-ni-an*), E. n. Qui communie.

**COMMUNICABLE** (*ko-mu*) adj. Qui peut être communiqué.

**COMMUNICANT** (*ko-mu-ni-han*). E. adj. Qui communique; *le liquide s'élève à la même hauteur dans les cases communicantes*.

**COMMUNICATEUR**, **TRICE** (*ko-mu*) adj. Qui sert à mettre en communication; *fil communicateur*.

**COMMUNICATIF**, **IVE** (*ko-mu*) adj. Qui se communique, se gagne, comme le rire. Qui aime à faire part aux autres de ses pensées.

**COMMUNICATION** (*ko-mu-si-on*) n. f. Action de communiquer; *la communication d'un mouvement*. Avis, renseignement; *recevoir une communication*.

**COMMUNIER** (*ko-mu-ni-é*) v. n. (du lat. *communicare*, communiquer. — Se conj. comme *prier*.) Recevoir la communion. Fig. Etre en communauté intellectuelle; *tous les êtres communient par la douleur*.

**COMMUNION** (*ko-mu*) n. f. Union dans une même foi. Réception du sacrement de l'eucharistie. Antienne chantée au moment de la communion. *Communion des saints*, rapport entre les fidèles de la terre, du purgatoire et du ciel.

**COMMUNIQUÉ** (*ko-mu-ni-ké*) n. m. Avis ou renseignement transmis officiellement.

**COMMUNIQUER** (*ko-mu-ni-ké*) v. a. (lat. *communicare*; de *communis*, commun). Transmettre; *l'aïmant communique au fer ses propriétés attractives*. Donner connaissance de; *communiquer un avis*. V. n. Etre en relation; *communiquer avec un savant*.

**COMMUNISME** (*ko-mu-nis-me*) n. m. Système qui se propose d'assurer le bonheur du genre humain par l'égalité répartition des biens et des maux.

**COMMUNISTE** (*ko-mu-nis-te*) adj. et n. Partisan du communisme; *Babeuf fut un communiste*.

**COMMUTABLE** (*kom-mu*) adj. Qui peut être commué.

**COMMUTATEUR** (*kom-mu*) n. m. Appareil servant à établir ou à interrompre le courant dans un circuit, ou à en changer la direction.

**COMMUTATIF**, **IVE** (*kom-mu*) adj. Qui se rapporte à l'échange. *Contrat commutatif*, où chaque contractant reçoit l'équivalent de ce qu'il donne.

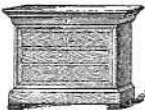
**COMMUTATION** (*kom-mu-ta-si-on*) n. f. Changement. Réduction d'une peine en une autre moindre.

**COMPACTE** (*kon*) n. f. Qualité de ce qui est compact; *la compacté du ciment hydraulique augmente avec la durée de l'immersion*.

**COMPACT** (*kon-pak*), E. adj. (lat. *compactus*). Qui est condensé, dont les molécules sont fort rapprochées; *corps compact*. Serré, pressé; *foule compacte*.

**COMPAGNE** (*kon-pa-gne*) n. f. (de l'anc. fr. *compain*, cas sujet de *compagnon*). Féminin de *compagnon*. Femme qui vit ordinairement avec une autre personne; *Antigone fut la compagne dévouée de son père Edipe*. Epouse.

**COMPAGNIE** (*kon-pa-gni*) n. f. (anc. fr. *compain*). Assemblée de personnes réunies. Réunion de personnes formant un corps. Société industrielle ou commerciale; *compagnie de chemins de fer*. Troupe d'infanterie, commandée par un capitaine. *Compagnies de discipline*, corps stationnés en Afrique, où sont envoyés et soumis à un régime sévère les soldats des régiments, qui ont encouru des punitions trop graves et nombreuses. Bande d'animaux de même espèce; *compagnie de perdreaux*, *laine*, *demoiselle de compagnie*, placée auprès d'une autre pour lui faire société. *Tenir compagnie à quelqu'un*, rester avec lui. *Fausser compagnie*, se retirer, ne pas venir. *La bonne compagnie*, société des gens bien élevés et cultivés. Loc. adv. : **De compagnie**, ensemble.



Commode.



Commutateur.



**COMPAGNON** (*kon-pa-gnon*) n. m. (lat. *cum*, avec, et *panis*, pain). Camarade, associé. Qui fait quelque chose avec un autre : *compagnon d'armes*, d'exil. Ouvrier affilié, jadis, à une société de compagnonnage ; *les compagnons faisaient de conserve leur tour de France*. Adj., simple ouvrier. *Bon compagnon*, bon vivant.

**COMPAGNONNAGE** (*kon-pa-gno-na-je*) n. m. (de *compagnon*). Association d'ouvriers dans une même profession. Autrefois, temps pendant lequel un ouvrier sorti d'apprentissage devait travailler comme compagnon chez son patron.

**COMPARABLE** (*kon*) adj. Qui peut être mis en comparaison.

**COMPARAISON** (*kon-pa-rè-sou*) n. f. Action de comparer ; *comparaison, dit le proverbe, n'est pas toujours raison*. Parallèle. Rhét. Figure exprimant la ressemblance qui existe entre deux êtres, deux choses. *Gramm. Degrés de comparaison*, le positif, le comparatif et le superlatif. Loc. adv. : **En comparaison**, **par comparaison**, au prix, relativement.

**COMPARAÎTRE** (*kon-pa-rè-tre*) v. n. (Se conj. comme *paraître*). Se présenter par ordre : *comparaître devant un tribunal*.

**COMPARANT** (*kon-pa-ran*) E. adj. et n. Qui compare devant un notaire ou en justice.

**COMPARATEUR** (*kon*) n. m. *Phys.* Instrument qui sert à mesurer de petites différences de longueur. Instrument servant à comparer les règles divisées.

**COMPARATIF, IVE** (*kon*) adj. Qui marque comparaison ; *adverbes comparatifs*. Qui met en comparaison ; *état comparatif de N. m.* Second degré de signification dans les adjectifs : *MIEUX est le comparatif de bon*.

**COMPARATIVEMENT** (*kon, man*) adv. Par comparaison.

**COMPARER** (*kon-pa-rè*) v. a. (lat. *comparare*). Etablir le rapport qui existe entre les objets. Mettre en parallèle : *les contemporains osèrent comparer Quinault à Racine*. Confronter : *comparer des écritures*.

**COMPAROIR** (*kon*) v. n. Usité seulement à l'inf. et au part. prés. *comparant, e.* Les autres temps sont suppléés par ceux du v. *comparatre*. Comparaitre en justice : *assigner à comparoir*. (Vx.)

**COMPARE** (*kon*) n. f. (ital. *comparsa*). Au théâtre, personnage muet. *Par ext.*, personnage dont le rôle est insignifiant dans une affaire.

**COMPARTIMENT** (*kon, man*) n. m. Case, division d'un tiroir, d'un damier, d'un wagon, etc. Division symétrique d'une surface : *plafond à compartiments*.

**COMPARUTION** (*kon, si-on*) n. f. Action de comparaître en justice : *la comparution personnelle n'est généralement pas exigée des tribunaux civils*.

**COMPAS** (*kon-pa*) n. m. (de *compasser*). Instrument à deux branches mobiles, servant à tracer des circonférences ou à transporter des longueurs. *Boussole marine* ; *les navires règlent leurs compas avant d'entreprendre une longue traversée*. Avoir le compas dans l'œil, apprécier exactement, à l'œil, les dimensions.

**COMPASSE** (*kon-pa-sè*) E. adj. D'une régularité affectée, exagérée : *démarche compassée*.

**COMPASSEMENT** (*kon-pa-se-man*) n. m. Action de compasser. Régularité affectée : *compassement dans le discours, les actions*.

**COMPASSER** (*kon-pa-sè*) v. a. (du lat. *cum*, avec, et *passus*, pas). Disposer symétriquement, avec apprêt.

**COMPASSION** (*kon-pa-si-on*) n. f. (lat. *compassio*). Mouvement de l'âme, qui nous rend sensibles aux maux d'autrui. ANT. *Durété, indifférence*.

**COMPATIBILITÉ** (*kon*) n. f. (de *compatible*). Qualité, état de choses qui se conviennent : *compatibilité d'humeur*. ANT. *Incompatibilité*.

**COMPATIBLE** (*kon*) adj. (rad. *compatir*). Qui peut exister, s'accorder avec un autre : *caractères compatibles*. ANT. *Incompatible*.

**COMPATIR** (*kon*) v. n. (lat. *cum*, avec, et *pati*, souffrir). Être touché de compassion pour les maux d'autrui : *compatir à la misère d'autrui*.

**COMPATISSANT** (*kon-pa-ti-san*) E. adj. Qui compatit. Inspiré par la compassion : *soins compatissants*. ANT. *Dur, insensible*.

**COMPATRIOTE** (*kon*) n. (du lat. *cum*, avec, et *patria*, patrie). Qui est du même pays qu'une autre personne.

**COMPENDIEUSEMENT** (*kon-pa-ni, se-man*) adv. En abrégé.

**COMPENDIEUX, EUSE** (*kon-pa-ni-di-ed, eu-se*) adj. Abrégé, dit en peu de mots.

**COMPENDIUM** (*kon-pi-di-om*) n. m. (mot lat.). Abrégé. Pl. des *compendium*.

**COMPENSABLE** (*kon-pa-ni*) adj. Qui peut être compensé.

**COMPENSATEUR, TRICE** (*kon-pa-ni*) adj. Qui fournit une compensation. *Pendule compensateur*, destinée à corriger les effets des variations de la température sur la marche des horloges, par des dilatations et des contractions en sens contraire du balancier.

**COMPENSATION** (*kon-pa-ni-si-on*) n. f. Action de compenser. Dédommagement.

**COMPENSATOIRE** (*kon-pa-ni*) adj. Qui établit une compensation.

**COMPENSER** (*kon-pa-nè*) v. a. (lat. *compensare*). Balancer la valeur de deux choses. Balancer la perte par le gain ; le mal par le bien.

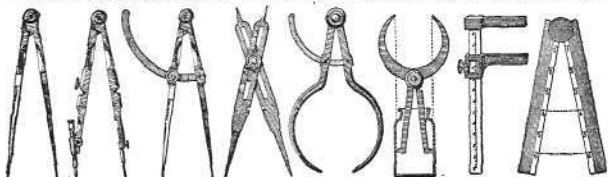
**COMPÈRE** (*kon*) n. m. (de *compère*). Relation, affinité entre le parrain et la marraine, etc. Intelligence entre deux personnes pour tromper le public.

**COMPÈRE** (*kon*) n. m. (lat. *cum*, avec, et *pater*, père). Le parrain, par rapport à la marraine. *Fig.* Complice dans une supercherie. *Bon compère, joyeux compère*, homme gai. *Fin, rusé compère*, homme adroit et retors.

**COMPÈRE-LORIOT** (*kon, ri-o*) n. m. Nom vulgaire de l'orgelet, petit furoncle des paupières. Pl. des *compères-loriots*.

**COMPÉTENCE** (*kon-pé-tan-se*) n. f. Droit de juger une affaire : *les tribunaux de droit commun n'ont aucune compétence pour juger les litiges administratifs*. Aptitude. ANT. *Incompétence*.

**COMPÉTENT** (*kon-pé-tan*) E. adj. Qui a le droit



COMPAS

A pointes sèches. Porte-crayon. Quart de cercle.

De réduction. D'épaisseur. Maître à danser. A coulisse. De proportion.

de connaître d'une affaire : *le tribunal s'est déclaré compétent*. Capable de bien juger d'une chose : *un critique compétent*. ANT. *Incompétent*.

**COMPÈTER** (*kon-pé-tè*) v. n. (du lat. *competere*, appartenir à). Appartenir de droit. Être de la compétence.

**COMPÉTITEUR, TRICE** (*kon*) n. (du lat. *cum*, avec, et *petere*, demander). Qui aspire à une chose avec un ou plusieurs autres : *Vitellius fut le compétiteur malheureux de Vespasien à l'empire*.

**COMPÉTITION** (*kon-pé-ti-si-on*) n. f. (de *compétiteur*). Rivalité, revendication du même objet : *une sincérité est l'objet de nombreuses compétitions*.

**COMPILEUR** (*kon*). **TRICE** n. Qui compile : *l'abbé Trublet est un médiocre compilateur*.

**COMPILATION** (*kon, si-on*) n. f. Action de compiler. Ouvrage composé d'extraits.

**COMPILER** (*kon-pli-té*) v. a. (lat. *cum*, avec, et *plare*, voler). Extraire des morceaux de divers auteurs pour en former un ouvrage.

**COMPITALES** (*kon* n. f. pl. *Trétes* que les Romains célébraient en l'honneur des lars protecteurs des carrefours.

**COMPLAINTE** (*kon-plin-té*) n. f. Chanson populaire sur quelque sujet tragique ou pieux : *la complainte de Fualdès fut longtemps populaire*. Action tendant à faire cesser un trouble de possession. (Vx.)

**COMPLAIRE** (*kon-pli-ère*) v. n. (lat. *complacere*. — Se conj. comme *plaire*). Se conformer aux sentiments, à l'humeur de quelqu'un pour lui plaire : *toute l'étude des courtisans est de complaire au maître*. Se complaire v. pr. Trouver son plaisir à...  
ANT. *Choquer, froisser, blesser*.

**COMPLAISANCEMENT** (*kon-pli-sa-man*) adv. Avec complaisance.

**COMPLAISANCE** (*kon-plé-san-sé*) n. f. Disposition à s'accommoder aux désirs, aux goûts de quelqu'un. Obligation : *ayez la complaisance de...* Acte inspiré par cette disposition. Satisfaction : *se regarder avec complaisance*. ANT. *Désobéissance*.

**COMPLAISANT** (*kon-pli-san*) E. adj. Qui a de la complaisance : *les amis les plus complaisants ne sont pas les plus sûrs*. ANT. *Désobéissant, malveillant*.

**COMPLANT** (*kon-plan*) n. m. (du préf. *com*, et de *plant*). Plant de vigne ou d'arbres embrassant plusieurs morceaux de terre. (Syn. ancien de *PLANT*.)

**COMPLANTER** (*kon-plan-té*) v. a. Planter ; couvrir de plantations : *complanter une terre d'oliviers*.

**COMPLÈMENT** (*kon-plé-man*) n. m. (lat. *complémentum*). Ce qu'il faut ajouter à une chose pour la rendre complète : *complément d'une somme*. Géom. Ce qui manque à un angle aigu pour égaler un angle droit : l'angle *ABC* est le complément de l'angle *CBD*. Gram. Tout mot qui complète le sens d'un autre mol. V. DIRECT, INDIRECT, CIRCONSTANCIEL, DÉTERMINATIF, EXPLICATIF, OPPOSITIF.

**COMPLÉMENTAIRE** (*kon-plé-man-té-ère*) adj. Qui sert à compléter : *proposition complémentaire*. Géom. Angles complémentaires, angles dont la somme vaut un angle droit.

**COMPLÈT** (*kon-plé*), **ÊTE** adj. (du lat. *completus*, rempli). Entier, achevé : *faire un tour complet sur soi-même*. Rempli : *omnibus complet*. N. m. Etat de ce qui est complet. Au complet, au grand complet, sans que rien n'y manque. Vêtement dont toutes les pièces sont de la même étoffe. ANT. *Incomplet*.

**COMPLÈTEMENT** (*kon, man*) adv. D'une manière complète. ANT. *Incomplètement*.

**COMPLÈTEMENT** (*kon, man*) n. m. Action de mettre au complet : *le complément d'une collection*.

**COMPLÈTER** (*kon-plé-té*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*). Rendre complet : *compléter une somme*. ANT. *Décompléter*.

**COMPLÉTIF, IVE** (*kon*) adj. Qui sert de complément : *proposition complétive*.

**COMPLEXE** (*kon-plék-sé*) adj. (lat. *complexus*). Qui embrasse plusieurs choses : *question, idée complexe*. Gram. Qui a un complément : *sujet complexe*. (Le sujet est complexe quand il renferme un ou deux compléments, qui le déterminent ou l'expliquent : *la racine du manioc fournit le tapioca*. L'attribut est complexe quand il est accompagné de mots qui en complètent, qui en déterminent ou en expliquent le sens : *le travail est le père de l'abondance et de la joie*.) Arith. Nombre complexe, composé d'unités de différentes espèces : *6 heures 30 minutes 12 secondes forme un nombre complexe*. N. m. : *procéder du simple au complexe*. ANT. *Incomplexe, simple*.

**COMPLEXION** (*kon-plék-si-on*) n. f. (lat. *complexio*). Constitution du corps : *être d'une solide complexion*. Humeur, caractère.

**COMPLEXITÉ** (*kon-plék-si*) n. f. Etat de ce qui est complexe.

**COMPLICATION** (*kon-pli-ka-si-on*) n. f. Etat de ce qui est compliqué : *la complication d'une machine*. Concours de choses de nature différente : *les complications de la politique européenne*.

**COMPLICE** (*kon*) adj. et n. (lat. *complex, icis*). Qui a part au délit, au crime d'un autre. Fig. Qui aide, favorise.

**COMPLICITÉ** (*kon*) n. f. (de *complice*). Participe à un crime, à un délit : *faire acte de complicité*. **COMPLICES** (*kon-pli*) n. f. pl. (de l'anc. fr. *complic*, accomplir). Dernière partie de l'office divin, qui se dit après l'épître.

**COMPLIMENT** (*kon-pli-man*) n. m. (ital. *complimento*). Paroles civiles, obligées ou affectueuses : *faire de grands compliments*. Discours solennel adressé à un supérieur. Pièce que récite un enfant à une fête, un anniversaire. Pl. Paroles de civilité : *présenter ses compliments à quelqu'un*. ANT. *Blâme, injure*.

**COMPLIMENTER** (*kon-pli-man-té*) v. a. Adresser à quelqu'un des compliments, des éloges : *le renard complimentait le corbeau dans un but intéressé*. Faire des civilités. ANT. *Blâmer*.

**COMPLIMENTEUR, EUSE** (*kon-pli-man-teur, -euse*) adj. et n. Qui fait trop de compliments.

**COMPLIQUÉ** (*kon-pli-ké*), E. adj. Mêlé à d'autres choses : *maladie compliquée*. Composé d'un grand nombre de pièces : *machine compliquée*. ANT. *Simple*.

**COMPLIQUER** (*kon-pli-ké*) v. a. (lat. *complicare*). Embrouiller : *certaines gens compliquent à plaisir les affaires les plus simples*. ANT. *Simplifier*.

**COMPLÔT** (*kon-plo*) n. m. Résolution concertée en commun et secrètement, dans un dessein coupable : *Richelieu réprima sans pitié les complots des grands*.

**COMPLÔTER** (*kon-plo-té*) v. a. Former un complot.

**COMPLÔTEUR** (*kon*) n. m. Celui qui comploté.

**COMPONCTION** (*kon-ponk-si-on*) n. f. (du lat. *cum*, avec, et *pungere*, piquer). Souleil, regret d'avoir offensé Dieu. Air de gravité. (Se dit souv. par ironie.)

**COMPONÉ, E** (*kon*) adj. Blas. Se dit de la bordure et des autres pièces honorables, divisées en fragments de couleurs alternées. (V. la planche BLASON.)

**COMPORTE** (*kon*) n. f. Cuve de bois servant au transport de la vendange.

**COMPORTEUR** (*kon-por-té*) v. a. (lat. *comportare*). Permettre, souffrir : *le sujet ne comportait pas tant d'ornements*. Se composer v. pr. Se conduire d'une certaine manière. Dr. Être, se trouver, en parlant d'une chose.

**COMPOSANT** (*kon-po-zan*). E. adj. Qui sert à composer. N. m. Objet qui sert à composer : *les composants de l'eau*. N. f. *Mic*. L'une des forces qui concourent à former une résultante.

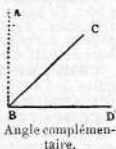
**COMPOSÉ** (*kon-po-zé*). E. adj. Formé de plusieurs parties. Se dit des temps d'un verbe qui se conjuguent avec le participe passé précédé d'un auxiliaire. Fig. Affectant une certaine gravité : *maintien composé*. Nom composé, nom formé de plusieurs mots, mais répondant à un objet unique dans la pensée : *chef-lieu* ; *arc-en-ciel*. N. m. : *l'eau est un composé d'oxygène et d'hydrogène*. N. f. pl. Famille de plantes monopétales, dont les fleurs forment une ou plusieurs rangées sur le réceptacle : *la reine-marguerite, la chicorée, le chardon sont des composées*. S. une composée.

**COMPOSER** (*kon-po-zé*) v. a. (lat. *componere*). Former un tout de différentes parties : *mot composé*. Créer, inventer : *composer un ouvrage, un morceau de musique*. Impr. Assembler des caractères. Arranger, apprêter : *composer son risqué*. V. n. Faire un devoir donné en classe ; *composer pour les prix*. Transiger : *composer avec ses créanciers*. ANT. *Décomposer*.

**COMPOSITE** (*kon-po-zé-té*) adj. (lat. *compositus*). Se dit de l'un des cinq ordres d'architecture, formé du corinthien et de l'ionique. N. m. : *le composite est trop chargé d'ornements*. (V. COLONNE, ORDRE.)

**COMPOSITEUR** (*kon-po-zé-teur*), **TRICE** n. Celui, celle qui compose de la musique : *Beethoven et Mozart sont les deux plus grands compositeurs allemands*. Impr. Ouvrier qui assemble les caractères.

**COMPOSITION** (*kon-po-zé-si-on*) n. f. Action de composer quelque chose. Manière dont les parties forment le tout. Combinaison, proportion des élé-



Comporte.

ments qui entrent dans un corps composé; *Lavoisier établit le premier la composition de l'eau*. Action de rassembler des caractères typographiques. Art d'assembler les sons musicaux. Devoir donné à des écoliers comme matière de concours. Toute production de l'esprit. Syn. de *WERKELD*. Fig. Accommodement: *entrer en composition*.

**COMPOST** (*kon-post*) n. m. (mot angl.). Mélange de débris organiques, de matière calcaire, de terre, etc., utilisé comme engrais.

**COMPOSTER** (*kon-pos-te*) v. a. Amender les terres à l'aide de compost. Marquer avec un composteur.

**COMPOSTEUR** (*kon-pos-teur*) n. m. *Impr.* Règle à la lame coudée, fermée à une extrémité, et dans laquelle le composteur assemble les caractères. Appareil mécanique pour assembler les lettres ou des chiffres amovibles et qu'on emploie pour marquer, dater des tickets, factures, etc.

**COMPOTE** (*kon*) n. f. (du lat. *compositus*, composé). Sorte de ragoût: *compote de pigeons*. Fruits cuits avec du sucre: *compote de pommes*. En *compote*, meurtri: *visage en compote*.

**COMPOTIER** (*kon-po-ti-è*) n. m. Plat monté sur un pied pour servir des compotes, des fruits, etc.



Compotier.

**COMPOUND** (*kon-pound*) adj. (mot angl. signif. composé). *Machine compound*, machine à vapeur à plusieurs cylindres en nombre, dans lesquels la vapeur agit successivement. N. f.: *une compound*.

**COMPRÉHENSIBILITÉ** (*kon-pré-an*) n. f. Qualité de ce qui est compréhensible.

**COMPRÉHENSIBLE** (*kon-pré-an*) adj. Concevable, intelligible. ANT. *Incompréhensible*.

**COMPRÉHENSIF**, **IVE** (*kon-pré-an*) adj. Qui embrasse, enferme: *idée, expression compréhensive*. Intelligent, qui comprend.

**COMPRÉHENSION** (*kon-pré-an-si-on*) n. f. (lat. *comprehensio*). Faculté de comprendre. Connaissance parfaite. *Logiq.* Totalité des caractères renfermés dans une idée générale.

**COMPRENDRE** (*kon-pran-dre*) v. a. (lat. *comprehendere*). — Se conj. comme *prendre*. Renfermer en soi: *la France comprend 89 départements et le terr. de Belfort*. Fig. Concevoir, se rendre raison d'une chose.

**COMPRESSE** (*kon-prè-se*) n. f. (du lat. *compressus*, comprimé). Linge en plusieurs doubles, qu'on emploie dans le pansement des plaies.

**COMPRESSEUR** (*kon-prè-seur*) adj. m. Se dit de certains instruments servant à comprimer une partie du corps. N. m. Appareil destiné à comprimer un gaz.

**COMPRESSIBILITÉ** (*kon-prè-si*) n. f. Phys. Propriété des corps qui peuvent être comprimés: *la compressibilité des liquides est à peu près nulle*. ANT. *Incompressibilité*.

**COMPRESSIBLE** (*kon-prè-si-ble*) adj. du (lat. *compressus*, comprimé). Qui peut être comprimé.

**COMPRESSIF** (*kon-prè-sif*), **IVE** adj. *Chir.* Qui sert à comprimer: *appareil compressif*. Fig. Qui empêche la diffusion des idées: *régime compressif*.

**COMPRESSION** (*kon-prè-si-on*) n. f. Action de comprimer: *pompe de compression*. Effet de cette action. Fig. Contrainte. ANT. *Dilatation*.

**COMPRIMABLE** (*kon*) adj. Qui peut être comprimé: *les gaz sont très comprimables*.

**COMPRIMANT** (*kon, man*), **E** adj. Qui comprime.

**COMPRIMÉ**, **E** (*kon*) adj. Diminué de volume: *air comprimé*. Aplati sur les côtés: *front comprimé*. N. m. Pastille pharmaceutique, contenant une certaine dose de médicament sous un tout petit volume: *un comprimé de chlorate de potasse*.

**COMPRIMER** (*kon-pri-mé*) v. a. (lat. *comprimere*). Presser un corps de manière à en réduire le volume. Fig. Empêcher d'agir, de se manifester: *comprimer les factions; comprimer ses larmes*. ANT. *Dilater, étendre*.

**COMPRIS**, **E** (*kon-pri, i-se*) adj. (de *comprendre*). Contenu. Dont on a l'intelligence. — Reste inva-riable quand le substantif suit: *y compris la ferme; non compris la ferme*. Varie quand il suit le nom: *la ferme non comprise*. ANT. *Incompris*.

**COMPROMETTANT** (*kon-tan*), **E** adj. De nature à compromettre: *parole, démarche compromettante*.

**COMPROMETTRE** (*kon-pro-mè-tre*) v. a. (lat. *compromittere*). — Se conj. comme *mettre*. Exposer mettre en péril, dans l'embarras: *compromettre ses intérêts*. Perdre de réputation: *compromettre quelqu'un*. V. n. Faire un compromis. Stipuler qu'on aura recours à des arbitres.

**COMPROMIS** (*kon-pro-mi*) n. m. Contrat par lequel deux personnes conviennent de se soumettre à l'arbitrage d'un tiers. (V. *ARBITRAGE*.) Accommodement, transaction: *préférer un compromis à tes procès*.

**COMPROMISSION** (*kon-pro-mi-si-on*) n. f. Action de compromettre quelqu'un ou soi-même: *gardes-vous de toute compromission*.

**COMPTABILITÉ** (*kon-ta*) n. f. Art de tenir des comptes en règle. Partie d'une administration spécialement chargée des comptes. — La comptabilité est dite en *partie simple* quand le commerçant n'établit le compte que de ses fournisseurs ou de ses acheteurs. Elle est dite en *partie double* quand le commerçant est représenté par des comptes (caisse, effets, magasin, etc.), et que toute opération établit le compte de la personne qui reçoit ou qui livre et de celle qui fait l'opération inverse.

**COMPTABLE** (*kon-ta-ble*) adj. Qui est chargé des comptes: *officier comptable*. Qui peut être porté en compte: *pièce comptable*. Fig. Responsable de. N. m. Agent qui tient les comptes.

**COMPTAGE** (*kon-ta-je*) n. m. Action de compter.

**COMPTANT** (*kon-tan*) adj. m. Compté sur l'heure et en espèces: *deniers comptants; argent comptant*, et subst.: *du comptant*. *Vendre au comptant*, moyennant paiement immédiat. Fig. *Prendre pour argent comptant*, accepter comme chose valable, assurée. Adv. *payer comptant*.

**COMPTÉ** (*kon-te*) n. m. (de *compter*). Calcul, nombre: *faire le compte de sa fortune*. Etat de ce qui est dû: *vérifier le compte d'un entrepreneur*. Fig. Profit, avantage: *les fripons trouvent leur compte à la bonne foi des honnêtes gens*. Donner son compte à un domestique, le payer et le renvoyer. *Rendre compte de*, raconter, expliquer, justifier.

*Teur compte de*, prendre en considération. Dédommager de. Être reconnaissant de. **Compte courant**, état par doit et avoir des opérations entre deux individus.

**Compte rendu**, rapport fait à des commettants, à des intéressés, sur un objet qui les concerne. Analyse d'un ouvrage insérée dans un journal.

**Cour des comptes**, tribunal administratif établi pour juger et apurer les comptes des deniers publics. Loc. adv.: **A compte**, à valoir. **A bon compte**, à bon marché: *avoir une marchandise à bon compte*. **Au bout du compte** ou **en fin de compte** ou **tout compte fait**, tout bien considéré.

**De compte à demi**, en partageant les bénéfices. PROV.: **Les bons comptes font les bons amis**, pour rester amis, il faut avant tout s'acquitter exactement de ce que l'on se doit l'un à l'autre.

**COMPTÉ-FIÈS** (*kon-tè-fiè*) n. m. Loupe pour compter les fils de la chaîne ou de la trame sur un petit échantillon de tissu.

**COMPTÉ-GOUTTES** (*ghou-te*) n. m. Petit appareil pour compter les gouttes des médicaments dangereux. Adjectif: *un flacon compté-gouttes*.

**COMPTER** (*kon-té*) v. a. (lat. *computare*). Nombre, calculer: *compter de l'argent*. Mettre au nombre de: *compter parmi ses amis*. Payer, donner: *compter cent francs à quelqu'un*. Avoir atteint: *compter vingt-cinq ans*. V. n. Être compté, faire nombre: *syllabe qui ne compte pas*. Arrêter un compte. Se proposer: *je compte partir demain*. *Compter sur*, avoir confiance en. *Compter de*, dater de.

**COMPTEUR**, **EUSE** (*kon-teur, eu-se*) n. Celui, celle qui compte. N. m. Nom donné à divers appareils mesurant les distances parcourues ou le nombre des mouvements effectués dans un temps donné. Appareil qui enregistre les quantités de gaz d'éclairage, d'eau, etc., que consomme une maison.

**COMPTOIR** (*kon-toir*) n. m. Table longue, sur laquelle les marchands étalent ou débitent leurs



Compteur à gaz.

merchandises : *comptoir de marchand de vin*. Agence de commerce d'une nation en pays étranger : *comptoir des Indes*.

**COMPULSER** (*kon-pul-sé*) v. a. (lat. *compulsare*). Prendre communication d'un acte chez un officier public. Rechercher dans des registres, des papiers, etc.

**COMPULSOIRE** (*kon*) n. m. (de *compulser*). Prise de communication des actes d'un officier public, en vertu d'une ordonnance du juge.

**COMPUT** (*kon-puf*) n. m. (du lat. *computare*, compter). Supputation des temps pour le calendrier, et surtout le calendrier des fêtes mobiles : *le comput renferme le nombre d'or, le cycle solaire, l'indiction romaine, l'épacte et les lettres dominicales*.

**COMPUTATION** (*kon, si-on*) n. f. (du lat. *computare*, compter). Manière de supputer le temps.

**COMPUTER** v. a. (lat. *computare*). Supputer, compter.

**COMTADIN, E** (*kon*) adj. et n. Personne née dans le comté Venais-in, ou qui l'habite.

**COMTAL, E, AUX** (*kon*) adj. Qui appartient au comté : *titre, fief comtal*.

**COMTAT** (*kon-ta*) n. m. Comté, dans certaines expressions géographiques : *comtat Venaisin*.

**COMTE** (*kon-te*) n. m. (du lat. *comes, itis*, compagnon). Dans le haut moyen âge, commandant militaire d'un territoire : *les comtes institués par Charlemagne se rendirent peu à peu indépendants*. Dignité dans le troisième ordre, dans la noblesse, entre les marquis et les vicomtes.

**COMTÉ** (*kon*) n. m. /autref. n. f.). Titre d'une terre qui donnait la qualité de comte. Possession d'un comté.

**COMTESSE** (*kon-té-se*) n. f. Celle qui, de son chef, possédait un comté. Femme ou veuve d'un comte.

**COMTOIS, E** (*kon-toi, oi-se*) adj. et n. De la Franche-Comté.

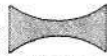
**CON** préf. V. co.

**CONCASSER** (*ka-sé*) v. a. (lat. *conquassare*). Réduire une matière dure en petits fragments.

**CONCASSEUR** (*ka-seur*) n. m. Machine-outil pour broyer les graines et les tourteaux. Adjectif : *cylindre concasseur*.

**CONCAVE** adj. (lat. *concavus*). Dont la surface est creuse : *miroir concave*. ANT. *Convexe, bombé*.

**CONCAVITÉ** n. f. Etat de ce qui est concave. Le côté concave d'un corps. ANT. *Convexité*.



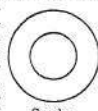
Lentille concave.

**CONCÉDER** (*sé-dé*) v. a. (lat. *concedere*). — Se conj. comme *accéder*. Accorder comme une faveur, un droit, un privilège : *concéder l'exploitation d'un monopole*. Abandonner un point en contestation. ANT. *Refuser, rejeter*.

**CONCENTRATION** (*san-tva-si-on*) n. f. Action de concentrer : *la concentration d'une armée*. Effet qui en résulte : *concentration de la chaleur*. ANT. *Dispersion, diffusion*.

**CONCENTRÉ, E** (*san*) adj. (de *concentrer*). Dont on a chassé la partie aqueuse : *alcool, acide concentré*. Fig. Peu communicatif.

**CONCENTRER** (*san-tré*) v. a. (du préf. *con*, et de *centre*). Réunir en un centre : *les lentilles biconvexes concentrent les rayons solaires*. Rassembler sur un même point : *concentrer des troupes*. Chim. *Concentrer un liquide, un acide*, le dépouiller des parties d'eau. Fig. *Concentrer ses affections*, les rapporter à un objet unique. *Concentrer sa colère*, la contenir, la dissimuler. ANT. *Dispenser, disséminer*.



Cercles concentriques.

**CONCENTRIQUE** (*san*) adj. (de *concentrer*). Se dit des cercles ou des courbes qui ont un même centre.

**CONCENTRIQUEMENT** (*san-tri-ke-man*) adv. D'une manière concentrique.

**CONCEPT** (*sépt*) n. m. (du lat. *conceptus*, conçu). Philos. Idée, objet conçu par l'esprit : *une abstraction n'est qu'un concept*.

**CONCEPTACLE** (*sépt*) n. m. Se dit d'une cavité contenant les organes de la reproduction, chez beaucoup de champignons.

**CONCEPTIBILITÉ** (*sépt*) n. f. Caractère de ce qui est concevable.

**CONCEPTIBLE** (*sépt*) adj. Qui peut être conçu.

**CONCEPTIF, IVE** (*sépt*) adj. Qui peut concevoir.

**CONCEPTION** (*sépt-si-on*) n. f. (lat. *conceptio*).

Action par laquelle l'enfant est conçu. **Immaculée Conception**, dogme catholique d'après lequel la Vierge Marie a été conçue sans le péché originel. Fête par laquelle l'Eglise célèbre ce mystère (8 décembre). Fig. Faculté de comprendre : *avoir la conception lente, facile*. Ce que produit l'intelligence : *l'invention de l'alphabet est une sublime conception*.

**CONCEPTUALISME** (*sépt-u-a-lis-me*) n. m. Doctrine d'Abélard, intermédiaire entre le réalisme et le nominalisme et suivant laquelle les idées générales sont des conceptions de l'esprit.

**CONCERNANT** (*sér-nan*) part. prés. employé souvent comme une sorte de préposition. Sur, touchant : *loi concernant la chasse*.

**CONCERNER** (*sér-né*) v. a. (lat. *concernere*). Regarder, avoir rapport à : *cela concerne vos intérêts*.

**CONCERT** (*sér*) n. m. (ital. *concerto*). Harmonie de voix d'instruments ou des deux ensemble. Séance musicale : *les concerts de musique classique ont été remis en honneur*. Fig. Accord, union, intelligence : *concert de louanges, d'opinions*. *Concert européen*, accord des nations de l'Europe. **De concert**, loc. adv. Ensemble et avec entente : *agir de concert*.

**CONCERTANT** (*sér-tan*). E. n. et adj. Qui chante ou joue sa partie dans un concert : *voir concertantes*.

**CONCERTER** (*sér-té*) v. a. (de *concert*). Conférer entre plusieurs pour l'exécution d'un dessein : *concerter une entreprise*.

**CONCERTISTE** (*sér-tis-te*) n. m. Exécutant dans un concert.

**CONCERTO** (*sér*) n. m. (mot ital.). Morceau de musique, fait pour un instrument avec accompagnement de l'orchestre : *Beethoven a laissé d'admirables concertos de piano*.

**CONCESSIBLE** (*sé-si-ble*) adj. Qui peut être concédé : *des terrains concessibles*.

**CONCESSION** (*sé-si-on*) n. f. (lat. *concessio*). Privilège, droit que l'on obtient de l'Etat en vue d'une exploitation : *obtenir la concession d'un chemin de fer, d'une mine*. **Spécialement**. Terrain concédé par le gouvernement à un colon : *les concessions sont accordées sous réserve qu'elles seront mises en valeur par les concessionnaires*. Terrain vendu ou loué pour servir de sépulture dans un cimetière : *concession quinquennale*; *concession à perpétuité*. Chose qu'on accorde dans un débat, une contestation.

**CONCESSIONNAIRE** (*sé-si-o-né-re*) n. Qui a obtenu une concession : *le concessionnaire d'une mine*. Adjectif : *société concessionnaire*.

**CONCETTI** (*kon-tché-ti*) n. m. pl. (mot ital.). Pensees brillantes et affectées. (Le sing. *conchetto* est peu usité.)

**CONCEVABLE** adj. Qui se peut concevoir. ANT. **Inconcevable**.

**CONCEVOIR** v. a. (lat. *concipere*). — Se conj. comme *recevoir*. Devenir enceinte. Fig. Former dans son esprit, dans son cœur : *ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement*.

**CONCHITE** (*ki-te*) n. f. (du lat. *concha*, coquille). Pétrification formée dans l'intérieur d'une coquille.

**CONCHOÏDAL, E, AUX** (*ko-i*) adj. Qui ressemble à une coquille : *la cassure du silex est conchoïdale*.

**CONCHOÏDE** (*ko-i-de*) n. f. (du gr. *kogkhè*, coquille). Géom. Ligne courbe qui s'approche toujours d'une droite, sans jamais la couper.

**CONCHYLIEN, ENNE** (*ki-li-en, è-ne*) adj. Qui contient des coquilles : *calcaire conchylien*.

**CONCHYLIFÈRE** (*ki*) adj. Muni d'une coquille bivalve.

**CONCHYLOGIE** (*ki, jt*) n. f. (du gr. *kogkhulion*, petite coquille, et *logos*, discours). Science qui traite des coquilles, des coquillages.

**CONCHYLOGISTE** (*ki, jis-te*) n. m. Qui s'occupe de conchyliologie.

**CONCIERGE** (si-ér-jè) n. Portier qui a la garde d'un hôtel, d'une maison, etc.

**CONCIERGERIE** (si-ér-jè-ri) n. f. Fonctions et demeure d'un concierge. Particulièrement, prison attenante au Palais de Justice, à Paris, et où étaient enfermés, sous la Terreur révolutionnaire, les condamnés à mort.

**CONCIË** n. m. (du lat. *concilium*, assemblée). Réunion d'évêques et de docteurs en théologie qui décident des questions de doctrine et de discipline ecclésiastique; on distingue, selon leur importance, les concils *ecclésiastiques, nationaux, œcuméniques*. (V. *Part. hist.*)

**CONCILIABLE** adj. Qui peut se concilier: opinions conciliables. ANT. **INCONCILIABLE**.

**CONCILIABLE** n. m. (lat. *conciliabulum*). Assemblée convoquée hors du sein de l'Église par des prélats schismatiques. Conférence secrète pour comploter: tenir des conciliabules.

**CONCILIAIRE** (li-è-re) adj. Qui a rapport à un concile: décret conciliaire.

**CONCILIANT** (li-an). E adj. Qui est propre à concilier: Michel de L'Hospital adressa inutilement des paroles conciliantes aux catholiques. ANT. **Blessant, choquant**.

**CONCILIATEUR, TRICE** n. et adj. Qui concilie, aime à concilier: le juge de paix doit être surtout un conciliateur.

**CONCILIATION** (si-on) n. f. Action de concilier; son effet. Action d'un juge sur les parties pour les mettre d'accord: être appelé en conciliation.

**CONCILIATOIRE** adj. Propre à concilier.

**CONCILIER** (li-è) v. a. (lat. *conciliare*). — Se conj. comme *prier*. Mettre d'accord: concilier des plaideurs. Se concilier v. pr. Acquiescer, s'attirer: se concilier l'estime d'autrui. ANT. **Brouiller**.

**CONCIS**, E (si, li-è) adj. (du lat. *concisus*, coupé). Court, serré, laconique: le style de Thucydide est concis et énergique. ANT. **Diffus, prolixe**.

**CONCISION** (zi-on) n. f. Qualité de ce qui est concis: concision du style. ANT. **Diffusion, prolixité**.

**CONCITOYEN, ENNE** (toi-i-in, è-nè) n. Qui est du même pays, de la même ville.

**CONCLAVE** n. m. (du préf. *con*, et du lat. *clavis*, clef). Lieu où s'assemblent les cardinaux pour élire un pape. Cette assemblée elle-même. — Pendant toute la durée de l'élection, les cardinaux sont strictement cloîtrés dans une partie du Vatican. Cet usage date de 1271: le pape Clément IV était mort depuis 1268, et les cardinaux n'avaient pu s'entendre encore sur le choix de son successeur; le peuple, fatigué de ces lenteurs, les enferma dans le lieu de leur réunion, jusqu'à ce que l'un d'eux fût élevé au pontificat. L'élection a lieu au scrutin. Celui qui réunit les deux tiers des voix est élu.

**CONCLAVISTE** (vis-tè) n. m. Personne qui s'enferme au conclave avec un cardinal pour le servir.

**CONCLUANT** (klu-an). E adj. Qui prouve bien ce qu'on a avancé: argument concluant.

**CONCLURE** v. a. (lat. *concludere*). — Je conclus, tu conclus, il conclut, nous concluons, vous concluez, ils concluent. Je conclusais, nous concluions. Je conclus, nous concluâmes. Je conclusai, Je conclusais. Concluez, concluez, concluez. Que je conclus, que nous concluions. Que je conclusse, que nous concluissions. Concluant, Conclut, e, l'achever, terminer: conclure une affaire. Tirer une conséquence. V. n. Donner ses conclusions. Opiner: conclure à la peine de mort.

**CONCLUSIF** (zif), IVE adj. Qui conclut: proposition conclusive.

**CONCLUSION** (zi-on) n. f. (lat. *conclusio*). Action de conclure: la conclusion de la paix de Westphalie. Solution finale. Conséquence d'un argument: la conclusion d'un syllogisme ne doit pas dépasser les prémisses. Pl. Procéd. Demande des parties. Requisitions du ministère public: prendre des conclusions.

**CONCOMBRE** (kon-bre) n. m. (lat. *curumis*). Genre de cucurbitacées, aux fruits gros et allongés, que l'on mange en salade. Ce fruit.



Concombre.

**CONCOMITANCE** n. f. Union, accompagnement. Coexistence.

**CONCOMITANT** (tan). E adj. (du lat. *concomitari*, accompagner). Qui accompagne. Grâce concomitante, celle que Dieu nous donne au cours de nos actions, pour les rendre méritoires.

**CONCORDANCE** n. f. Convenance, accord: concordance de témoignages. Gram. Accord des mots suivant les règles: la concordance des temps. Concordance de la Bible, index des mots employés dans la Bible. ANT. **Discordance**.

**CONCORDANT** (dan). E adj. Qui s'accorde: témoignages concordants. ANT. **Discordant, dissonant**.

**CONCORDAT** (da) n. m. Traité entre le pape et un souverain sur les affaires religieuses. (V. *Part. hist.*) Convention entre un pape et la majorité de ses créanciers: l'ineffectuation du concordat replace le négociant dans l'état de faillite.

**CONCORDATAIRE** (tè-re) adj. Relatif au Concordat de 1801. Se dit du failli qui a obtenu un concordat.

**CONCORDE** n. f. (lat. *concordia*). Union de cœurs et de volontés: troubler, rétablir la concorde entre les citoyens. Bonne intelligence. ANT. **Discorde, dissension**.

**CONCORDE** (dè) v. n. (de *concorde*). Être d'accord. Tendre au même but: tous ces témoignages concordent. ANT. **Discorder**.

**CONCOURANT** (ran). E adj. Qui concourt vers un même point, un même but: forces concourantes.

**CONCOURIR** v. n. (lat. *concurrere*). — Se conj. comme *courir*. Converger vers un même point. Coopérer: concourir au succès d'une affaire. Être en concurrence: concourir pour une place.

**CONCOURS** (kour) n. m. (lat. *concursum*). Rencontre de beaucoup de personnes qui se dirigent vers un même point: un grand concours de peuple. Coïncidence: un concours de circonstances. Action de coopérer: offrir son concours. Lutte de concurrents: on s'enfuit à saint-Cyr qu'après un concours. Concours général, concours qui a lieu chaque année entre les premiers élèves des classes supérieures des lycées et collèges de Paris, de Versailles et des départements.

**CONCRESCIBLE** (kres-si-ble) adj. Qui peut se concrèter.

**CONCRET** (krè). ÈTE adj. (lat. *concretus*). Epais, condensé: huile concrète. Gram. Terme concret, qui désigne une qualité considérée dans un sujet, tandis que le terme abstrait n'indique que la qualité seule: chapeau blanc (concret), blancheur (abstrait). Arithm. Nombre concret, dont l'espèce d'unité est désignée, comme: 10 mètres. Le concret n. m. Qualité de ce qui est concret. ANT. **Abstrait**.

**CONCRÈTER** (tè) v. a. (Se conj. comme *accélérer*). Rendre concret, solide.

**CONCRETION** (si-on) n. f. (lat. *concretio*). Phys. Action de s'épaissir. Réunion de parties en un corps solide: concrétion saline, pierreuse. Agrégation solide dans les tissus vivants: concrétions biliaires.

**CONCRETIONNER** (si-o-né) (SE) v. pr. Se mettre à l'état de concrétion.

**CONCRETISER** (ti-sè) v. a. Rendre concret (un concept abstrait).

**CONCUBIN, INE** adj. Qui a rapport au concubinage. N. qui vit en concubinage.

**CONCUBINAGE** n. m. État d'un homme et d'une femme qui vivent ensemble sans être mariés.

**CONCUBINAIRE** (nè-re) n. m. Homme qui vit en concubinage.

**CONCUPISCENCE** (pis-san-se) n. f. (du lat. *concupiscere*, désirer). Penchant à jouir des biens de la terre, particulièrement des choses sensuelles.

**CONCUPISCIBLE** (pis-si-ble) adj. Qui porte à désirer un objet qui plaît.

**CONCURRENCEMENT** (kur-ra-man) adv. Par concurrence. Conjointement: agir concurrencelement avec quelqu'un.

**CONCURRENCE** (kur-ran-se) n. f. (de *concurrere*, compétition). Rivalité entre fabricants, marchands, etc.: la loi défend, entre commerçants, la concurrence déloyale. Loc. adv.: Jusqu'à concurrence de, jusqu'à la somme de.

**CONCURRENCEUR** (kur-ran-sè) v. a. (Prend une cédille sous le c devant a et o: il concurrença, nous concurrençons). Faire concurrence à.

**CONCURRENT** (*kur-ran*), E n. (lat. *concurrere*). Compétiteur, rival.

**CONCUSSION** (*ku-si-on*) n. f. (lat. *concussio*). Exaction commise par un trésorier public; *Sensibilisation fut condamné au gibet pour concussion.*

**CONCUSSIONNAIRE** (*ku-si-o-nè-re*) adj. et n. Coupable de concussion.

**CONCUTEUR** n. m. Petite pièce métallique qui vient frapper l'amorce dans certains obus et en provoque la déflagration.

**CONDAMNABLE** (*da-na-ble*) adj. Qui mérite d'être condamné; *acte condamnable.*

**CONDAMNATION** (*da-na-si-on*) n. f. Jugement par lequel on condamne; *en cour d'assises, le jury juge la culpabilité de l'accusé, et la cour prononce la condamnation.* La peine infligée; *subir une condamnation.* Fig. Blâme, désapprobation. *Passer condamnation, avouer son tort.* ANT. **Acquittement, absolution.**

**CONDAMNATOIRE** (*da-na-si*) adj. Qui porte condamnation.

**CONDAMNÉ** (*da-né*), E n. Celui, celle qui a subi une condamnation; *condamnés à mort.* Adjectif. Qui ne peut échapper à un sort prévu; *malade condamné.*

**CONDAMNER** (*da-né*) v. a. (lat. *condemmare*). Prononcer un jugement contre quelqu'un; *mieux vaut risquer d'acquiescer dix coupables que de condamner un innocent.* Fig. Désapprouver; *condamner une opinion.* Déclarer perdu sans ressource; *les médecins l'ont condamné.* Barrer, murer; *condamner une porte.* Astringer, réduire à; *condamner au repos.* ANT. **Absoudre, acquiescer.**

**CONDENSABILITÉ** (*dan*) n. f. Etat d'une substance condensable.

**CONDENSABLE** (*dan*) adj. Qui peut être condensé.

**CONDENSATEUR** (*dan*) n. m. Physiq. Appareil pour condenser une force (électricité, vapeur, etc.); *la bouteille de Leyde est un condensateur électrique.*

**CONDENSATION** (*dan-sa-si-on*) n. f. Action de condenser; effet qui en résulte; *la condensation de l'air s'opère par la pression.* ANT. **Dilatation.**

**CONDENSER** (*dan-sé*) v. a. (lat. *condensare*). Rendre plus dense; *le froid condense la vapeur d'eau.* Fig. Exprimer d'une manière concise; *condenser sa pensée.* ANT. **Dilater, délayer, disséminer.**

**CONDENSEUR** (*dan*) n. m. Récipient dans lequel on reçoit et on liquéfie la vapeur dans certaines machines, après qu'elle a agi sur le piston.

**CONDÉSCENDANCE** (*dés-san*) n. f. Complaisance qui fait condéscendre aux sentiments de quelqu'un. ANT. **Désobéissance, malveillance.**

**CONDÉSCENDANT** (*dés-san-dan*), E adj. Qui condéscend. ANT. **Désobéissant.**

**CONDÉSCENDRE** (*dés-san-dre*) v. n. Céder par complaisance.

**CONDIMENT** (*man*) n. m. (lat. *condimentum*). Assaisonnement (comme le poivre, le sel, l'ail, etc.).

**CONDIMENTAIRE** (*man-tè-re*) ou **CONDIMENTEUX, EUSE** (*man-tè, eu-zé*) adj. De la nature des condiments.

**CONDISCIPLE** (*di-si-ple*) n. m. (lat. *condiscipulus*). Compagnon d'études; *Taine et Abot furent condisciples.*

**CONDIT** (*di*) n. m. Substance végétale (orange, angélique, etc.) confite dans du sucre, du miel.

**CONDITION** (*si-on*) n. f. (du lat. *condere*, établir). Rang, position sociale; *savoir se contenter de sa condition est la moitié du bonheur.* Etat de domesticité; *être en condition.* Autrefois, origine noble; *personne de condition.* Etat; *un cheval en bonne condition.* Circonstances; *dans ces conditions.* Base fondamentale; *qualité requise ou nécessaire; l'hygiène est une condition de la vie.* Événement, convention dont dépend l'exécution d'un marché. *Acheter à condition,* sous réserve de pouvoir rendre au marchand. Loc. prép.; *A condition de,* à la charge de. Loc. conj.; *A condition que,* pourvu que.

**CONDITIONNÉ** (*si-o-né*), E adj. Qui est soumis à certaines conditions.

**CONDITIONNEL, ELLE** (*si-o-nel, -èle*) adj. Soumis à certaines conditions; *promesse conditionnelle.* ANT. **Fermé, formel.** N. m. Gram. Mode du verbe,

qui exprime que l'action est subordonnée à une condition; *le mode conditionnel a trois temps; le présent et les deux passés.*

**CONDITIONNELLEMENT** (*si-o-nè-le-man*) adv. Sous condition.

**CONDITIONNEMENT** (*si-o-ne-man*) n. m. Action de conditionner les soies, les laines.

**CONDITIONNER** (*si-o-né*) v. a. Soumettre à une condition. Fabriquer dans de certaines conditions. Ramener la soie, la laine, par dessiccation, à leur poids réel.

**CONDOLÉANCE** n. f. (du lat. *cum*, avec, et *dolere*, s'affliger). Témoignage de regrets, de sympathie, à la douleur d'autrui; *lettre, sentiments de condoléance; offrir, présenter ses condoléances.*

**CONDOMINIUM** (*ni-on*) n. m. (mot lat.). Droit de souveraineté exercé en commun par deux ou plusieurs puissances sur un pays; *le condominium anglo-français s'exerce sur les Nouvelles-Hébrides.*

**CONDORN** n. m. (mot espagn.). Espèce de grand vautour de l'Amérique du Sud; *le condor dépasse trois mètres d'envergure et vole bien au-dessus des Andes.*

**CONDOTTIERE** (*do-ti-ère*) n. m.; pl. *condottieri* (mot ital.). Désigne les chefs de partisans ou de soldats mercenaires en Italie; *les Sforza furent d'abord de hardis condottieri.* Soldat mercenaire en général.

**CONDUTCEUR** n. f. Electr. Inverse de la résistance.

**CONDUCTEUR, TRICE** n. Qui conduit. Adjectif; *fil conducteur; substance conductrice de la chaleur.* N. m. Surveillant, directeur de travaux. *Conducteur des ponts et chaussées,* agent des travaux publics du grade inférieur à celui d'ingénieur. Impr. Ouvrier chargé de diriger la marche d'une presse mécanique. Phys. Cylindre métallique de la machine électrique.

Tout corps susceptible de transmettre la chaleur, l'électricité; *les métaux sont bons conducteurs de l'électricité.*

**CONDUCTIBILITÉ** n. f. Propriété que possèdent les corps de transmettre la chaleur ou l'électricité.

**CONDUCTIBLE** adj. Qui jouit de la conductibilité.

**CONDUCTION** (*duk-si-on*) n. f. (lat. *conductio*). Dr. rom. Action de prendre à loyer.

**CONDUIRE** v. a. (lat. *conducere* — *Je conduis, nous conduisons, Je conduisais, nous conduisions, Je conduisis, nous conduisîmes, Je conduirai, Je conduirais, Conduis, conduisions, conduisez, Que je conduise, que nous conduisions, Que je conduisisse, que nous conduisissions, Conduisant, Conduit, e.*) Guider, mener; *Antigone conduisait Œdipe aveugle.* Accompagner par politesse ou par motif de sûreté. Diriger, commander; *conduire une armée.* Fig. Mener, en parlant des choses; *ce chemin conduit à la ville; la vertu conduit au bonheur. Conduire bien sa barque, ses affaires.* Action d'accompagner; *faire la conduite.* Commandement, gouvernement; *conduite d'un Etat.* Direction; *conduite d'une entreprise.* Disposition, arrangement; *la conduite d'un poème.* Manière de se conduire, de se gouverner; *conduite régulière.* Tuyau, aqüeduc; *la gelée fait éclater les conduites d'eau.*

**CONDUIT** (*du-ti*) n. m. (de *conduire*). Canal, tuyau.

**CONDUITE** n. f. Action de conduire, de diriger; *conduite d'un convoi, d'un troupeau.* Action d'accompagner; *faire la conduite.* Commandement, gouvernement; *conduite d'un Etat.* Direction; *conduite d'une entreprise.* Disposition, arrangement; *la conduite d'un poème.* Manière de se conduire, de se gouverner; *conduite régulière.* Tuyau, aqüeduc; *la gelée fait éclater les conduites d'eau.*

**CONDYLE** n. m. (gr. *condylus*). Eminence des articulations, comme celle du fémur, de la mâchoire, etc.



Condor.



Condottiere.

**CONDYLIEN, ENNE** (*li-in, è-ne*) adj. Qui appartient à un condyle.

**CONDYLOME** n. m. Méd. Excroissance charnue douloureuse.

**CÔNE** n. m. (du gr. *konos*, pomme de pin). Solide engendré par un triangle rectangle qui tourne autour d'un des côtés de l'angle droit. (Ce cône est dit *cône droit* ou *de révolution*.) Plus généralement, une surface conique est engendrée par une droite mobile qui se déplace en passant par un point fixe et en s'appuyant constamment sur une courbe fixe quelconque dans l'espace. (Le point fixe est le *sommet du cône*, la droite mobile est la *génératrice*, la courbe fixe est la *directrice*.) *Cône oblique*, celui dans lequel la droite qui joint le sommet au centre de la base est oblique au plan de la base. *Tronc de cône* ou *cône tronqué*, v. *tronc*. *Cône d'ombre* d'une planète, ombre, en forme de cône, projetée par une planète qui éclairent les rayons du soleil.

Si l'on considère un cône de révolution obtenu par la rotation d'un triangle rectangle autour d'un des côtés de son angle droit, l'autre côté de l'angle droit du triangle engendre un cercle O, qui est la *base* du cône; l'autre est une AB ou hauteur du cône. L'hypoténuse AC, appelée *arête* ou *apothème du cône*, engendre une aire qui est l'*aire latérale du cône*. L'aire latérale du cône s'obtient en multipliant la moitié de son côté (apothème) par la circonférence de sa base. Le volume du cône s'obtient en multipliant la surface de la base par les tiers de la hauteur.

**CÔNE** n. m. Fruit des conifères (*pin, sapin, etc.*); inflorescence du houblon. Sorte de coquillage marin.

**CONFARRÉATION** (*far-ré-asi-on*) n. f. (lat. *confarratio*). Mariage religieux, chez les Romains.

**CONFECTIO** (*fék-si-on*) n. f. (lat. *confectio*). Action de confectonner: la *confectio des listes électorales*. Achevement: *jusqu'à entière confectio*. Fabrication en grand d'objets d'habillement qui ne sont point faits sur mesure: *marchand de confectios*.

**CONFECTIIONNER** (*fék-si-o-nè*) v. a. Faire, fabriquer; *confectioinner une étoffe, un habit*.

**CONFÉTIONNER, ENSE** (*fék-si-o-neur, en-se*) n. Industriel qui fait l'entreprise de divers ouvrages de couture ou de fourniture.

**CONFÉDÉRATIF, IVE** adj. Syn. de *FÉDÉRATIF*. **CONFÉDÉRATION** (*si-on*) n. f. (lat. *confederatio*). Union de plusieurs Etats qui se soumettent à un pouvoir général, tout en conservant une certaine autonomie: la *Suisse est une confédération de vingt-deux cantons*. Ligué, association.

**CONFÉDÉRE**, **E** adj. et n. Uni par confédération: *puissances confédérées*. **Les confédérés**. V. *Part. hist.*

**CONFÉDÉRER** (*rè*) v. a. (du lat. *cum*, avec, et *foedus*, *eris*, alliance. — Se conj. comme *accélérer*.) Réunir en confédération.

**CONFÉRENCE** (*ran-se*) n. f. (de *confirer*). Action de comparer deux objets: *conférence de textes*. Réunion de personnes qui discutent des questions pendantes: *conférence de diplomates*. Leçon publique.

**CONFÉRENCIER** (*ran-si-è*), **ÈRE** n. Personne qui parle dans une réunion.

**CONFÈRE** (*rè*) v. a. (lat. *confere*. — Se conj. comme *accélérer*.) Comparer. (En ce sens, s'écrit en abrégé *cf.*) Donner, accorder: *conférer le baptême*. V. n. Tenir conférence: *conférer avec son avocat*.

**CONSERVACÉES** (*fèr, sè*) n. f. pl. Famille de végétaux cryptogames, ayant pour type le genre *confère*. S. une *conférence*.

**CONFÈRE** (*fèr-se*) n. f. du lat. *confere*, se consolider. Genre d'aigues vertes, type de la famille des *conférences*.

**CONFES, ESSE** (*fè, è-se*) adj. (lat. *confessus*). Qui s'est confessé. (V. x.)

**CONFESSE** (*fè-se*) n. f. Confession. Ne s'emploie qu'avec les prépositions à et de: *aller à confesse; revenir de confesse*.

**CONFESSER** (*fè-sè*) v. a. (du lat. *confessum*, supin de *confiteri*, avouer). Déclarer (ses péchés) en confession. Avouer: *une faute loyalement confessée est à moitié pardonnée*. Recevoir la confession. Proclamer: *les premiers martyrs confessaient héroïquement leur foi*. **Se confesser** v. pr. Faire sa confession. ANT. *Nier, dénier*.

**CONFESSEUR** (*fè-seur*) n. m. Prêtre qui confesse: *le confesseur est tenu au secret absolu*. Chrétien qui confesse sa foi, au temps des persécutions.

**CONFESSIO** (*fèst-on*) n. f. (de *confessus*). Aveu d'un fait. Théol. Profession de foi religieuse: *la confession d'Augsbourg fut présentée à Charles-Quint en 1550*. Déclaration de ses péchés au tribunal de la pénitence. ANT. *Négation, dénegation*.

**CONFESSIO** (*fè-si-o-nal*) n. m. Sorte de guérite où se met le prêtre pour entendre le pénitent.

**CONFESSIO**, **ELLE** (*fè-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui a rapport à la confession de foi: *querelles confessionnelles*.

**CONFETTI** (*fèt-ti*) n. m. pl. (pl. de l'ital. *confetto*, dragée). Ornement ou boulette de plâtre, ou bien encore mince rondelle de papier coloré, qu'on se lance pendant le carnaval. S. un *confetti*.

**CONFIANCE** n. f. (lat. *confidentia*). Espérance ferme en quelqu'un, en quelque chose: *avoir confiance dans l'avenir*. Assurance dans la probité de quelqu'un: *Marie de Médicis avait placé toute sa confiance en Concini*. Fig. Sécurité, hardiesse: *parler avec confiance*. ANT. *Méfiance, défiance, suspicion*.

**CONFIA** (*f-an*), **E** adj. Disposé à la confiance: *caractère confiant*. ANT. *Défiant, méfiant*.

**CONFIDENCE** (*dan-man*) adv. En confiance.

**CONFIDENCE** (*dan-se*) n. f. (lat. *confidentia*). Communication d'un secret: *faire des confidences à quelqu'un*. Secret: *être dans la confidence d'un complot*. En *confiance* loc. adv. Secrètement.

**CONFIDENT** (*dan*), **E** n. A qui l'on confie ses plus secrètes pensées: *Tristan l'Ermitte étoit le confident habituel de Louis XI*. Théât. Personnage subalterne, auquel le héros de la pièce fait des confidences.

**CONFIDENTIEL, ELLE** (*dan-si-èl, è-le*) adj. Qui se dit, se fait en confiance: *avis confidentiel*.

**CONFIDENTIELLEMENT** (*dan-si-è-le-man*) adv. D'une manière confidentielle.

**CONFIER** (*fè-è*) v. a. (du lat. *confidere*, avoir confiance. — Se conj. comme *prier*.) Remettre une chose au soin, à la fidélité, à l'habileté de quelqu'un. Faire confiance de. Fig. Déposer dans: *confier sa confiance à*: *Napoléon I<sup>er</sup>, vaincu, eut le tort de se confier aux Anglais*.

**CONFIGURATION** (*si-on*) n. f. (de *figurer*). Forme extérieure d'un corps: *la configuration de la terre est celle d'une sphère un peu aplatie*.

**CONFIGURER** (*rè*) v. a. Donner la forme à: *c'est le mouvement de rotation qui a configuré notre globe*.

**CONFINEMENT** (*man*) n. m. Action de confiner.

**CONFINER** (*nè*) v. n. Toucher aux confins d'un pays: *la Suisse confine à la France*. V. a. Reléguer: *le dernier des Mérovingiens fut confiné dans un monastère par Pépin le Bref*. Air confiné, air qui ne se renouvelle pas. **Se confiner** v. pr. Se retirer, s'isoler.

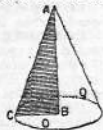
**CONFINS** n. m. pl. (du préf. *con*, et du lat. *finis*, limite). Frontière commune à deux pays: *la chaîne de l'Oural est aux confins de l'Europe et de l'Asie*. Aux *confins de la terre*, au bout du monde.

**CONFIRE** v. a. (du lat. *conficere*, digérer. — *Se confis*, nous confisons. *Je confisais*, *Je confisais*. *Je confirai*. *Je confirais*. *Confis*, *confisons*, *confisez*. *Que je confise*. *Que je confisse* [très peu usité]. *Confisant*, *Confist*, e.) Mettre des fruits dans du sucre, des légumes dans du vinaigre, pour les conserver.

**CONFIRMATIF, IVE** adj. Qui confirme: *arrêt confirmatif*.

**CONFIRMATION** (*si-on*) n. f. (de *confirmer*). Ce qui rend une chose plus certaine: *confirmation d'une nouvelle*. Assurance expresse et nouvelle. Sacrement de l'Eglise, qui affermit dans la grâce du baptême: *la confirmation est administrée par l'évêque*. Rhétor. Partie du discours, où l'on prouve les faits avancés dans l'exposition.

**CONFIRMATOIRE** adj. Propre à confirmer.



Cône droit.

**CONFIRMER** (*mé*) v. a. (lat. *confirmare*). Rendre plus stable, plus certain : *confirmer une nouvelle*. Sanctionner, ratifier : *confirmer une donation*. *Theol.* Conférer le sacrement de confirmation. *Fam.* Souffler. *Ant.* Contredire, dédire, démentir.

**CONFISCABLE** (*fis-ka-ble*) adj. Qui peut être confisqué.

**CONFISCATION** (*fis-ka-si-on*) n. f. Action de confisquer : *la cour de Philippe Auguste prononça la confiscation des biens de Jean sans Terre*. Biens confisqués.

**CONFISERIE** (*se-ri*) n. f. Art. commerce du confiseur. Sa boutique. Sa marchandise.

**CONFISEUR, EUSE** (*zeur, eu-se*) n. (de *confire*). Qui fait et vend toute espèce de sucreries.

**CONFISQUER** (*fis-ke*) v. a. (lat. *confiscare*). Saisir au nom du fisco, ou en vertu d'un règlement quelconque : *confisquer à un écuyer un livre défendu*.

**CONFIT** (*fi*). E adj. (de *confire*). Conservé dans du sucre, du vinaigre, etc. : *fruits confits; cornichons confits; etc.* *Fig.* Plein d'une chose que l'on suppose jouer le rôle du sucre, par plaisanterie ou en mauvaise part. : *confit en dévotion*. N. m. Morceau de viande conservé dans la graisse.

**CONFITEUR** (*té-or*) n. m. Invar. (mot lat. signif. *je confesse*). Prière des catholiques, commençant par ce mot et que l'on récite à la messe, ou avant de se confesser, etc.

**CONFITURE** n. f. (de *confit*). Mets composé de fruits ou d'autres matières végétales, que l'on fait cuire avec du sucre.

**CONFITURERIE** (*ri*) n. f. Art. métier du fabricant de confitures. Fabrique, magasin, dépôt de confitures.

**CONFITURIER** (*ri-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui fait ou vend des confitures.

**CONFLAGRATION** (*si-on*) n. f. (du préf. *con*, et du lat. *flagrare*, brûler). Embûchement général, au prop. et au fig. : *une conflagration européenne*.

**CONFLIT** (*fi*) n. m. (lat. *conflictus*). Choc, combat : *le conflit des armes, des éléments*. Lutte, antagonisme : *le conflit des intérêts*. Revendication simultanée d'une affaire par deux pouvoirs : *il existe en France un tribunal des conflits*.

**CONFLESCENCE** (*fu-an-se*) n. f. Caractère des maladies éruptives, qui consiste en ce que les pustules, vésicules, etc., se touchent.

**CONFLENT** (*fu-an*) n. m. (de *confuer*). Point de jonction de deux cours d'eau : *Lyon est au confluent du Rhône et de la Saône*.

**CONFLENT** (*fu-an*), E adj. *Path.* Dont les éléments sont très rapprochés : *éruption confluyente*.

**CONFLEUR** (*fu-e*) v. n. (du préf. *con*, et du lat. *fluere*, couler). Se jeter l'un dans l'autre, en parlant de deux cours d'eau.

**CONFONDRE** v. a. (du préf. *con*, et du lat. *fundere*, fonder). Mêler ensemble, sans ordre. Réunir en un seul tout la Garonne et la Dordogne confondent leurs eaux. Ne pas faire de distinction. Prendre pour : *confondre autour avec silence*. *Fig.* Couvrir de confusion, réduire au silence : *confondre un interrupteur*. Frapper d'étonnement : *voilà qui me confond*. Causer un sentiment d'humilité et de reconnaissance : *vos bontés me confondent*. Se confondre v. pr. Se mélanger. Se troubler. Se confondre en politesses, en excuses, etc., les multiplier. *Ant.* Discerner, distinguer.

**CONFORMATEUR** n. m. Instrument à pièces mobiles, avec lequel les chapeliers déterminent la mesure et les contours exacts de la tête du client.

**CONFORMATION** (*si-on*) n. f. Manière dont un corps est conforme : *la conformation des organes*. Vice de conformation, défaut physique grave.

**CONFORME** adj. Qui a la même forme, est semblable : *copie conforme à l'original*. Qui convient, qui s'accorde : *conforme à la raison*. *Ant.* Différent.

**CONFORMÉ, E** adj. Bâti, disposé : *enfant bien conformé*.

**CONFORMÉMENT** (*man*) adv. En conformité avec : *conformément à vos ordres*.

**CONFORMER** (*mé*) v. a. Donner une forme. Mettre d'accord avec : *il faut conformer sa conduite à ses discours*. Se conformer v. pr. S'accommoder : *se conformer aux circonstances*.

**CONFORMISTE** (*mis-té*) n. En Angleterre, qui professe la religion dominante : l'Anglicanisme.

**CONFORMITÉ** n. f. Etat de deux ou plusieurs choses pareilles entre elles. Analogie, ressemblance, convenance, accord : *conformité d'humeurs*. Loc. prép. : *En conformité de*, conformément à.

**CONFORT** (*for*) n. m. subst. verb. (de *conforter*). Aide, secours, assistance : *apporter quelque confort à un affligé*. Tout ce qui constitue les aises de la vie : *aimer le confort*.

**CONFORTABILITÉ** n. f. Nature de ce qui est confortable. (Rare.)

**CONFORTABLE** adj. Qui conforte : *vin confortable*. Qui contribue au bien-être de la vie. N. m. : *l'Anglais aime le confortable*. Fauteuil entièrement capitonné. Pantoufle à tiges montantes. *Ant.* Inconfortable.

**CONFORTABLEMENT** (*man*) adv. D'une manière confortable : *vivre confortablement*.

**CONFORTANT** (*tan*), E adj. Fortifiant. (Peu us.)

**CONFORTATION** (*si-on*) n. f. Action de conforter.

**CONFORTER** (*té*) v. a. Fortifier. (Rare.)

**CONFRATERNEL, ELLE** (*ter-nél, è-èl*) adj. Propre aux confrères.

**CONFRATERNITÉ** (*tré*) n. f. Bons rapports entre personnes d'un même corps : *il doit exister entre tous les savants de la terre une réelle confraternité*.

**CONFRÈRE** n. m. (préf. *con*, et *frère*). Chacun des membres d'un même corps. Chacun de ceux qui exercent la même profession : *les médecins sont confrères entre eux*.

**CONFRÈRE** (*ri*) n. f. (de *confrère*). Association de personnes pour une œuvre pieuse ou charitable : *les confrères de la Passion faisaient jouer des mystères*.

**CONFRONTATION** (*si-on*) n. f. Action de confronter, de comparer.

**CONFRONTER** (*si*) v. a. (préf. *con*, et *front*). Mettre des personnes en présence, pour comparer leurs dires. Comparer : *confronter des écritures*. V. n. *Dr.* Etre contigu : *champ qui confronte la route*.

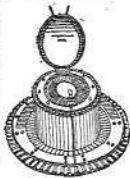
**CONFUS** (*fu*), E (*fu-se*) adj. (lat. *confusus*). Mêlé, brouillé : *objets confus*. Ou l'on ne peut rien distinguer : *raucœur confus*. *Fig.* Obscur : *discours confus*. Honteux, déconcerté : *demeurer confus*. Incertain : *souvenir confus*. *Ant.* Clair, net, précis.

**CONFUSEMENT** (*zé-man*) adv. D'une manière confuse : *apercevoir confusement un objet*. *Ant.* Clairement, distinctement, nettement.

**CONFUSION** (*si-on*) n. f. (lat. *confusio*). Réunion de choses disparates. Manque de clarté : *la confusion du style naît de celle des idées*. Action de prendre une chose pour une autre : *confusion de dates*. Désordre. *Fig.* Embarras que cause la pudeur, la honte : *éprouver une grande confusion*. Affluence de personnes : *confusion de monde*. *Dr.* Confusion de droits, réunion, sur une même tête, de droits différents. Loc. adv. : *En confusion*, dans une abondance désordonnée. *Ant.* Clarté, netteté, précision.

**CONGE** n. m. (lat. *congus*). Chez les Romains, mesure pour les liquides, valant 4 litres. Aujourd'hui, Appareil pour chauffer les liquides.

**CONGE** n. m. (lat. *congnatus*). Permission : *ne rien pouvoir sans le conge de quelqu'un*. Permission temporaire : *conge de semestre*. Renvoi d'une personne à gages : *recevoir son conge*. Acte qui assigne un terme à une location : *donner conge*. Titre délivré par l'administration des contributions indirectes et qui permet de faire circuler librement des matières soumises aux droits, telles que les boissons. Autorisation de partir, donnée à un bâtiment. Exemption de classe que l'on accorde aux écoliers. Adieu que l'on dit à ses amis, à ses supérieurs, avant de se mettre en voyage : *prendre conge*.



Conformateur.



Période de service militaire : faire deux congés. Libération du service militaire. Archit. Raccourcissement du fût et de la ceinture d'une colonne au moyen d'un quart de rond creux.

**CONGEABLE** adj. Sujet à congé. Bail à domaine congeable, celui par lequel un domaine étant affermé pour un temps indéterminé, le propriétaire peut à sa volonté en reprendre la jouissance.

**CONGÉDIABLE** adj. Qui l'on peut congédier. **CONGÉDIEMENT** (di-man) n. m. Action de congédier. Admin. Octroi ou réception d'un congé.

**CONGÉDIER** (di-é-v. a. (Se conj. comme prier.) Donner ordre de se retirer; congédier un importun. Renvoyer; congédier un domestique.

**CONGÉLABLE** adj. Qui peut être congelé; presque tous les liquides sont congelables.

**CONGÉLATEUR** n. m. Appareil servant à congeler.

**CONGÉLATIF, IVE** adj. Qui congèle. **CONGÉLATION** (si-on) n. f. Action de congeler pendant la congélation, la température de la mousse liquide reste stationnaire. Résultat de cette action.

**CONGELER** (lé) v. a. (lat. congelare. — Prend un é ouvert devant une syllabe muette : je congèle, il congèlera.) Transformer un liquide en solide par l'action du froid : une température de - 130° C. congèle l'alcool. Coaguler; congeler un sirop. Soumettre au froid pour conserver. Se dit du froid excessif qui désorganise les chairs; congeler les mains, les pieds. Se congeler v. pr. Être congelé.

**CONGÈRE** adj. (du préf. con-, et du lat. genus, eris, genre. Qui est du même genre, de la même espèce; plantes congénères. Anat. Les oses congénères, qui concourent au même mouvement. N. : des congénères; les congénères d'un mot.

**CONGÉNITAL, E, AUX** adj. Héritaire, qu'on apporte en naissant, maladie congénitale.

**CONGESTIF jés-tif, IVE** adj. Entassé, rapproché. Qui est relatif à la congestion.

**CONGESTION** (jés-ti-on) n. f. (lat. congestio.) Accumulation morbide du sang dans une partie circonscrite du corps; congestion cérébrale, pulmonaire.

**CONGESTIONNER** (jés-ti-o-né) v. a. Produire une congestion dans; la chaleur congestionne le cerveau.

**CONGLAIRE** (jé-lé-re) n. m. (de conge). Distribution extraordinaire faite par les empereurs au peuple romain.

**CONGLABATION** (si-on) n. f. Entassement.

**CONGLOBER** (bé) v. a. Mettre en boule.

**CONGLOMÉRAT** (ra) n. m. (du préf. con-, et du lat. globus, boule). Roche formée par l'agglutination de matériaux grossiers, liés par un ciment; les poudingues sont un conglomérat.

**CONGLOMÉRATION** (si-on) n. f. Action de conglomérer.

**CONGLOMÉRER** (ré) v. a. (lat. conglomerare. — Se conj. comme accélérer.) Réunir en une seule masse.

**CONGLUTINANT** (nan). E ou **CONGLUTINATIF, IVE** adj. Propre à conglutiner.

**CONGLUTINATION** (si-on) n. f. Action de conglutiner. Son résultat.

**CONGLUTINER** (né) v. a. (lat. conglutinare.) Rendre gluant et visqueux; certains poisons conglutinent le sang. Faire adhérer en collant; conglutiner les bords d'une plaie. Se conglutiner v. pr. Être, devenir conglutiné.

**CONGLUTINEUX, EUSE** (neû, eu-se) adj. Visqueux, gluant.

**CONGOLAIS, E** (lé, à-se) adj. Du Congo.

**CONGRATULANT** (lan). E adj. Qui congratule.

**CONGRATULATEUR, TRICE** adj. et n. Qui congratule, qui aime à congratuler. (Ne s'emploie en général qu'avec une nuance d'ironie.)

**CONGRATULATION** (si-on) n. f. Félicitation.

**CONGRATULATOIRE** adj. Qui congratule; épître congratulatoire.

**CONGRATULER** (lé) v. a. (lat. congratulari.) Féliciter, complimenter. Se congratuler v. pr. Se féliciter soi-même, ou mutuellement.

**CONGRE** n. m. Poisson de mer, dit aussi anguille de mer, famille des murellidés, qui peut atteindre 3 mètres de long.

**CONGRÉAGE** n. m. Action de congréer.

**CONGRÉER** (gré-é) v. a. Entourer un cordage avec des brins peu épais, pour faire disparaître les vides entre les torons.

**CONGRÉGANISTE** (nis-te) adj. et n. Qui fait partie d'une congrégation. Ecole congréganiste, dirigée par des Frères, des religieux ou des religieuses.

**CONGRÉGATION** (si-on) n. f. (lat. congregatio.) Ensemble de religieux du même ordre; les petites sœurs des pauvres sont constituées en congrégation. Réunion de personnes séculières ou religieuses, vivant sous une même règle. Congrégation des fidèles, ensemble des catholiques. Assemblée de prélats pour examiner certaines affaires en cour de Rome; la congrégation de l'index.

**CONGRES** (gré) n. m. (lat. congressus.) Assemblée de souverains, d'ambassadeurs, pour traiter d'intérêts politiques; le congrès de Paris (1836), mit fin à la guerre de Crimée. En France, Sénat et Chambre réunis pour nommer le président de la République, modifier la Constitution, etc.; le Congrès se réunit au palais de Versailles. Aux Etats-Unis, le Sénat et la Chambre ensemble. Réunion de gens qui délibèrent sur des intérêts communs, des études communes, etc.; congrès scientifique.

**CONGRESSISTE** (gré-sis-te) n. Membre d'un congrès.

**CONGRU, E** adj. (lat. congruus.) Exact, précis; convenable; expressions congrues. Portion congrue, ressources à peine suffisantes pour vivre. Arith. Nombres congrus, deux nombres entiers sont congrus par rapport à un troisième, quand leur différence est divisible par le troisième. ANT. **Incongru.**

**CONGRUENCE** (gru-an-se) n. f. Accord, convenance. Arith. Formule exprimant que deux nombres sont congrus par rapport à un troisième.

**CONGRUENT** (gru-an) E adj. (de congru.) Qui convient; expressions congruentes.

**CONGRUÏTE** n. f. Convenance. ANT. **Incongruïte.**

**CONGRUMENT** (man) adv. D'une manière congrue. Convenablement.

**CONIQUE** ou **CONÏNE** n. f. Syn. de CIRCÏNE.

**CONICITE** n. f. Forme conique.

**CONIDIE** (di) n. f. Spore de champignon, née sur un appareil spécial différent des ascus.

**CONFÈRE** adj. et n. m. Se dit des végétaux qui produisent des cônes, comme le pin, le sapin, l'if, etc. (Les botanistes font ce nom du féminin.)

**CONIQUE** adj. Qui a la forme d'un cône. Sections coniques, ou absol. coniques n. f. pl. courbes obtenues par des sections planes du cône (ellipse, hyperbole, parabole).

**CONIROSTRE** (ros-tre) adj. (de cône, et du lat. rostrum, bec. Se dit des oiseaux qui ont le bec en forme de cône, comme le moineau, le corbeau, etc. N. m. pl. Sous-ordre des oiseaux passereux. S. un conirostre.

**CONJECTURAL, E, AUX** (jék) adj. Fondé sur des conjectures; la médecine est souvent une science conjecturale.

**CONJECTURALEMENT** (jék, man) adv. Par conjecture.

**CONJECTURE** (jék) n. f. (lat. conjectura.) Prémonition, supposition, opinion fondée sur des probabilités; on doit souvent rétablir par conjecture le texte mutilé des écrivains anciens.

**CONJECTURER** (jék-tu-ré), v. a. Juger par conjecture.

**CONJOINDRE** v. a. (Se conj. comme craindre.) Joindre ensemble. Marier.

**CONJOINT** (join). E adj. Intimement uni. N. m. L'un des époux, par rapport à l'autre. Mus. V. DISJOINT.

**CONJOINTEMENT** (man) adv. Ensemble, de concert; agir conjointement avec quelqu'un.

**CONJONCTEUR** (jonk) n. m. Conjoncteur-disjoncteur, syn. de COUPLER.





**CONQUÊTE** (kè) n. m. Bien acquis par l'industrie. le travail. (Ne s'emploie qu'avec *acquêt* et se dit surtout de biens acquis par les époux durant la communauté.) Adjectif : *les biens sont propres, acquêts ou conquêts.*

**CONQUÊTE** (kè-te) n. f. Action de conquérir : Louis XIV fit la conquête de la Flandre. La chose conquise : l'Algérie est pour la France une précieuse conquête. Fig. et fam. Avoir des airs de conquête. L'air satisfait d'une personne sûre de plaire.

**CONQUIS, E** (ki, i-ze) adj. Acquis, vaincu. Se conduire comme en pays conquis, sans ménagements.

**CONQUÊTADOR** n. m. (mot esp. signif. *conquérant*). Nom donné aux aventuriers espagnols qui allèrent conquérir l'Amérique. Pl. des *conquistadores* (rass).

**CONSCRANT** (kran) n. et adj. m. Evêque qui en sacre un autre. Prêtre qui célèbre la messe.

**CONSCRÉ, E** adj. Qui a reçu la consécration religieuse : *lieu consacré*. Dédicé : *temple consacré à Apollon*. Voué, destiné, appliqué : *loisirs consacrés à l'étude*. Sanctionné, ratifié : *expression consacrée*.

**CONSCRÉER** (kré) v. a. (lat. *consecrare*). Dédier à Dieu, aux dieux. Faire, à la messe, la consécration du pain et du vin. Sanctionner, rendre durable. Fig. Employer : *consécrer son temps à l'étude*. Autoriser : *moi que l'usage a consacré*. Se consacrer v. pr. Se vouer. Devenir consacré.

**CONSAINGUIN** (ghin). **E** adj. et n. (lat. *consanguineus*). Parent du côté paternel : un frère consanguin. (Son opposé est *utérin*, du côté maternel.)

**CONSAINGUINÉ** (ghiu-i) n. f. (de *consanguin*). Parenté du côté du père.

**CONSCIENCEMENT** (kon-si-a-man) adv. D'une façon consciencieuse.

**CONSCIENCE** (kon-si-an-se) n. f. (lat. *scientia*). Connaissance, notion : avoir pleine conscience de ses droits. Sentiment intérieur par lequel l'homme se rend témoignage à lui-même du bien et du mal qu'il fait : *notre conscience est notre juge*. Moralité, intégrité : *homme sans conscience*. Fig. *Liberté de conscience*, droit que l'Etat reconnaît à chaque citoyen de jouir d'une liberté complète en matière religieuse. En *mon âme et conscience*, dans ma conviction. *La main sur la conscience*, en toute sincérité. Avoir la conscience large, excuser facilement le mal chez soi ou chez les autres. Avoir quelque chose sur la conscience, avoir quelque chose à se reprocher. Par *acquêt de conscience*, pour n'avoir rien à se reprocher. En *conscience* loc. adv. En vérité. Selon les règles d'une stricte probité.

**CONSCIENCEMENT** (kon-si-an-si-eu-ze-man) adv. D'une manière consciencieuse, scrupuleuse.

**CONSCIEUX, EUSE** (kon-si-an-si-eh, eu-ze) adj. Qui a la conscience délicate, qui remplit avec soin tous ses devoirs. Qui est fait avec soin : *travail consciencieux*.

**CONSCIENT** (kon-si-an). **E** adj. Qui a la conscience, la notion : être conscient de ses torts.

**CONSCRIPTION** (kons-krip-si-on) n. f. (du lat. *cum*, avec, et *scriptio*, action d'écrire). Inscription annuelle sur les rôles militaires pour les jeunes gens qui ont 20 ans accomplis : sous le premier Empire, la conscription pesa lourdement sur le pays.

**CONSCRIT** (kons-kri) n. m. (lat. *scriptus*). Inscrit au rôle de la conscription. Soldat nouveau. Fig. Personne sans expérience : se laisser tromper comme un conscrit. Adjectif. Père conscrit, sénateur romain.

**CONSCRÉATEUR** n. et adj. m. Syn. de *CONSCRANT*.

**CONSCRÉATION** (si-on) n. f. (lat. *consecratio*). Action de consacrer ; confirmation, au prop. et au fig. : *les mots nouveaux doivent recevoir la consécration de l'usage*. Action par laquelle le prêtre consacre le pain et le vin à la messe.

**CONSCÉUTIF, IVE** adj. Qui se suit, dans l'ordre du temps : *la bataille de Leipzig (1813) dura trois jours consécutifs*. Qui résulte de : *infirmité consécutive à une blessure*.

**CONSCÉQUENT** (si-on) n. f. (du lat. *consecutum*, supin de *consequi*, suivre). Enchaînement. Astron. Espace de vingt-neuf jours et demi entre deux nouvelles lunes.

**CONSCÉQUÉMENT** (man) adv. Sans interruption.

**CONSEIL** (sè, l mill.) n. m. (lat. *consilium*). Avis sur ce qu'il convient de faire : *démander, donner des conseils*. Dessein, volonté : *les conseils de Dieu*. Réunion de personnes qui délibèrent : *tenir conseil*. Avocat que la partie consulte. (On dit aussi *AVOCAT-CONSEIL*.) Assemblée de personnes délibérant sur certaines affaires : *conseil des ministres*. *Conseil de guerre*, pour l'exercice de la justice militaire. La préparation de certaines opérations stratégiques, etc. *Conseil d'Etat*, assemblée chargée de préparer des lois et décrets, trancher les litiges administratifs, etc. *Conseil de préfecture*, assemblée dont les membres, nommés par le gouvernement, assistent le préfet de leurs conseils. *Conseil d'arrondissement*, conseil composé d'autant de membres qu'il y a de cantons dans l'arrondissement et qui s'occupe des intérêts directs de l'arrondissement. *Conseil général*, assemblée élective composée d'autant de membres qu'il y a de cantons dans l'arrondissement. (Il se réunit deux fois par an au chef-lieu et délibère sur les affaires départementales.) *Conseil municipal*, assemblée élective, présidée par le maire et chargée de délibérer sur les affaires de la commune. *Conseil de revision*, v. *REVISION*. *Conseil de famille*, assemblée de parents, présidée par un juge de paix, pour délibérer sur ce qui concerne les intérêts d'un mineur. *Conseil judiciaire*, personne nommée pour assister celui qui a été déclaré en état de prodigalité ou d'incapacité civile ou légale. *Conseil de discipline*, tribunal institué pour veiller au maintien de la discipline. *Conseil des Cinq-Cents*, conseil des Anciens, conseil des Dix. V. *CONSEIL* (Part. hist.).

**CONSEILLER** (sè, ll mill. é) v. a. Donner un conseil à : *conseiller un ami*. Inciter à : *conseiller la résistance*. ANT. *Déconseiller, détourner, dissuader*.

**CONSEILLER** (sè, ll mill. é). **ÈRE** n. Qui donne conseil. N. m. Membre d'un conseil, d'une compagnie judiciaire : *conseiller à la Cour des comptes*. *Conseiller des grâces*, miroir. N. f. Femme d'un conseiller.

**CONSEILLEUR, EUSE** (sè, ll mill., eu-se) n. Qui donne des conseils : *les conseillers ne sont pas les payeurs*.

**CONSENSUEL, ELLE** (san-su-èl, è-le) adj. Se dit d'un contrat formé par le seul consentement des parties.

**CONSENSUS** (sin-sus) n. m. (mot lat.). Accord de plusieurs personnes. Accord de plusieurs organes dans l'accomplissement d'une fonction vitale.

**CONSENTANT** (san-tan). **E** adj. Qui consent : *les parties consentantes*. ANT. *Opposant, récalcitrant*.

**CONSETEMENT** (san-te-man) n. m. Action de consentir : *le consentement universel est un indice, mais non pas une preuve absolue de vérité*. Du *consentement de tous loc*, prép. De l'acceptation unanime. ANT. *Refus, opposition*.

**CONSENTIR** (san) v. n. (lat. *consentire*). Vouloir bien. trouver bon. V. a. Autoriser : *consentir une vente*. Prov. : *Qui ne dit mot consent*, ne pas élever d'objection contre une chose, c'est y donner son adhésion. ANT. *S'opposer, résister*.

**CONSEQUÈMENT** (ka-man) adv. D'une manière consécutive : *agir conséquemment à ses principes*. Par conséquent.

**CONSEQUENCE** (kan-se) n. f. Conclusion tirée d'un raisonnement, d'un fait. Suite qu'une chose a, ou peut avoir : *la perte de nos colonies d'Amérique fut la conséquence de la guerre de Sept ans*. Fig. Importance : *affaire de conséquence*. *Tirer à conséquence*, être important. Sans conséquence, sans importance. En *conséquence loc*, adv. Conséquemment. ANT. *Inconséquence, Cause, principe*.

**CONSEQUÈNT** (kan). **E** adj. (lat. *consequens*). Qui raisonne, qui agit avec logique : *homme conséquent dans sa conduite*. (Ne pas dire une *affaire conséquente*, mais une *affaire importante* ou de *conséquence*.) ANT. *Inconsequent*.

**CONSEQUÈT** (kan) n. m. Log. Seconde proposition d'un enthymème. Math. Second terme d'un rapport. Par *conséquent loc*, conj. Donc, en conséquence. ANT. *Antécédent*.

**CONSERVATEUR, TRICE** (sèr) adj. et n. Qui conserve : *l'hygiène est conservatrice de la santé*.

Qui appartient au parti politique hostile aux innovations apportant un changement dans l'ordre social. N. m. Titre de certains fonctionnaires : *conservateur de s'eau et forêts*. *Conservateur des hypothèques*, fonctionnaire qui, dans chaque chef-lieu d'arrondissement, est chargé d'enregistrer les hypothèques prises sur les immeubles, etc.

**CONSERVATION** (*sér-va-si-on*) n. f. Action d'conservier ; les animaux ont l'instinct de conservation très développé. Etat de ce qui est conservé ; une couche de caltar assure la conservation du bois.

**CONSERVATOIRE** (*sér*) adj. Qui a pour but de conservier ; l'opposition des scellés est une mesure conservatoire. N. m. Ecole publique. **Conservatoire national de musique et de déclamation**, établissement fondé à Paris en 1793 et consacré à l'enseignement gratuit de la musique vocale et instrumentale, de la déclamation, etc. **Conservatoire des arts et métiers**, établissement public, fondé à Paris en 1794 pour l'enseignement des arts et des sciences appliquées.

**CONSERVE** (*sér-ve*) n. f. Confiture sèche. Substance alimentaire conservée dans un récipient de verre ou de métal hermétiquement clos ; *conservé de viande*, de légumes. Loc. adv. **De conserve**, de compagnie ; *naviguer de conserve*. Pl. Lunettes à verres colorés, pour la vue.

**CONSERVER** (*sér-vé*) v. a. (lat. *conservare*). Maintenir en bon état ; *rester sobre est le meilleur moyen de conserver sa santé*. Garder avec soin ; *conserver un secret*. Ne pas perdre ; *conserver ses amis*. *Mar.* **Conserver un navire**, naviguer de conserve avec lui. *Bien conservé*, se dit de quelqu'un qui, malgré l'âge, paraît encore jeune. **Se conserver** v. pr. Durer. Rester en bon état. Ménager sa santé, sa vie. Garder à soi ; *se conserver des ressources*. ANT. **Perdre, détruire.**

**CONSIDÉRABLE** adj. (de *considérer*). Puissant ; *homme considérable*. Très grand ; *dépense considérable*. Nombreux ; *armée considérable*. Important ; *travail considérable*. ANT. **Insuffisant, médiocre.**

**CONSIDÉRABLEMENT** (*man*) adv. Beaucoup.

**CONSIDÉRANT** (*ran*) n. m. Motif qui précède le dispositif d'une loi, d'un arrêt, etc.

**CONSIDÉRATION** (*si-on*) n. f. (de *considérer*). Examen attentif ; *cela mérite considération*. *Fig.* Raison, motif ; *cette considération m'a décidé*. Egards, estime ; *jour de la considération générale*. Pl. Pensées, réflexions, écrits ; *considérations sur la politique*. **En considération** de loc. prép. Eu égard à. ANT. **Déconsidération.**

**CONSIDÉRÉMENT** (*man*) adv. (de *considérer*). Avec circonspection, prudence.

**CONSIDÉRER** (*ré*) v. a. (lat. *considerare*). — *Se conj.* comme *accélérer*. Regarder attentivement. *Fig.* Peser, apprécier ; *tout bien considéré*... Estimer, faire cas ; *on le considère beaucoup*. ANT. **Déconsidérer.**

**CONSIGNATAIRE** (*tè-ré*) n. m. Dépositaire d'une somme consignée. Négociant auquel on adresse des marchandises (soit en dépôt, soit pour les vendre), un navire, etc.

**CONSIGNATEUR** n. m. Celui qui fait une consignation.

**CONSIGNATION** (*si-on*) n. f. (de *consigner*). Action de faire un dépôt entre les mains d'un officier public, d'un négociant. Somme, objet ainsi déposé ; *retirer sa consignation*. **Caisse des dépôts et consignations**, caisse d'Etat qui reçoit des dépôts d'argent spontanés ou ordonnés par justice.

**CONSIGNE** n. f. (de *consigner*). Instruction formelle donnée à une sentinelle, à un gardien, etc. Défense de sortir imposée à un militaire, à un écuyer ; *deux jours de consigne*. Bureau d'une gare, où l'on dépose provisoirement des colis ; *mettre sa valise à la consigne*.

**CONSIGNER** (*si-gné*) v. a. (lat. *consignare*). Mettre en dépôt ; *consigner une somme, des marchandises*. Adresser à un consignataire. Citer, rapporter dans un écrit ; *consigner un fait*. Donner une consigne à. Mettre à la consigne d'une gare.

**CONSISTANCE** (*sis-tan-sé*) n. f. Etat d'un liquide qui prend de la solidité ; *consistance sirupeuse*. Etat résistant. *Fig.* Stabilité, fixité ; *esprit sans consistance*.

**CONSISTANT** (*sis-tan*), **E** adj. Qui a de la consistance, de la cohésion, de la solidité ; *sol consistant* ;

*chairs consistantes ; graisse consistante*. Au fig. : *homme peu consistant*.

**CONSISTER** (*sis-té*) v. n. (lat. *consistere*). Avoir son essence ; *le bonheur consiste dans la modération et la vertu*. Etre composé, formé de ; *son revenu consiste en rentes*.

**CONSISTÈRE** (*sis-toi-ré*) n. m. (lat. *consistorium*). Assemblée de cardinaux présidée par le pape ; la canonisation des saints a lieu en consistoire public. Assemblée dirigeante de rabbins ou de pasteurs protestants.

**CONSISTORIAL**, **E**, **AUX** (*sis-to*) adj. Qui tient ou qui émane d'un consistoire ; *jugement consistorial*.

**CONSISTORIALEMENT** (*sis-to, man*) adv. En consistoire.

**CONSOLABLE** adj. Qui peut être consolé. ANT. **Inconsolable.**

**CONSOLANT** (*lan*), **E** adj. Qui console ; *réflexion consolante*. ANT. **Affligeant, attristant.**

**CONSOLATEUR**, **TRICE** adj. et n. Qui apporte de la consolation ; *espoir consolateur*. *Le Consolateur*, l'Esprit-Saint.

**CONSOLATION** (*si-on*) n. f. Adoucissement de l'affliction ; chose qui console ; *la lecture est une précieuse consolation*. Sujet de satisfaction. Discours, raison que l'on emploie pour consoler ; *recevoir des consolations*. ANT. **Affliction, chagrin, désolation, désespoir.**

**CONSOLATOIRE** adj. Qui tend à consoler.

**CONSOLE** n. f. Saillie en S. destinée à soutenir ; *les consoles d'un balcon*. Sorte de table de salon, à pieds recourbés appuyée contre un mur ; *console Empire*.

**CONSOLER** (*lé*) v. a. (lat. *consolari*). Adoucir l'affliction, les ennuis de ; *consoler un orphelin*. **Se consoler** v. pr. Mettre fin à ses regrets. ANT. **Affliger, chagriner.**

**CONSOLIDABLE** adj. Que l'on peut consolider.

**CONSOLIDANT** (*dan*), **E** adj. Qui consolide.

**CONSOLIDATIF**, **IVE** adj. Qui consolide.

**CONSOLIDATION** (*si-on*) n. f. Action de consolider. *Fig.* **Consolidation de la dette flottante**, conversion de rentes remboursables en rentes perpétuelles. Réunion de la nue propriété et de l'usufruit.

**CONSOLIDÉ**, **E** adj. *Tiers consolidé*, rentes sur l'Etat, réduites, mais garanties. N. m. pl. Fonds publics de la dette d'Angleterre.

**CONSOLIDEMENT** (*man*) n. m. Action de consolider.

**CONSOLIDER** (*dé* v. a. (dulat. cum. avec. et *solidus*, solide. Rendre ferme, solide ; *consolider un mur*. *Fig.* Affermir, fortifier ; *la victoire de Bouvines consolida la puissance de Philippe Auguste*. ANT. **Ebranler.**

**CONSOMMABLE** (*so-ma-ble*) adj. Que l'on peut consommer.

**CONSOMMATEUR**, **TRICE** (*so-ma*) n. Celui qui utilise personnellement les denrées, les marchandises qu'il achète ; *les consommateurs supportent les augmentations de droits de douane*. Personne qui mange ou boit dans un café, un restaurant, etc. Adjectif ; *classes consommatrices*. ANT. **Producteur.**

**CONSOMMATION** (*so-ma-si-on*) n. f. Action de consommer. Fin, accomplissement ; *la consommation des siècles*. Boisson demandée dans un café, etc. ; *renverser sa consommation*. ANT. **Production.**

**CONSOMMÉ** (*so-mé*), **E** adj. Détruit par l'usage ; *aliments consommés*. Parfait ; *saouze consommée*. Habile, expérimenté ; *Turenne fut un tacticien consommé*. N. m. Bouillon riche en suc de viande.

**CONSOMMER** (*so-mé*) v. a. (lat. *consummare* ; de cum. avec. et *summa*, fin). Détruire par l'usage ; *consommer une denrée*. Achever, accomplir ; *consommer un sacrifice*. (V. **CONSUMER**.) **Se consumer** v. pr. Etre consommé. Cuire longtemps. ANT. **Produire.**

**CONSOMPTIBLE** (*sonp-ti-ble*) adj. Qui peut être consommé ; *produits consommables*.

**CONSUMPTION** (*sonp-si-on*) n. f. (lat. *consumptio*). Amaigrissement et dépérissement progressifs, dans certaines maladies ; *la phthisie amène presque toujours la consommation*.

**CONSONANCE** n. f. (du lat. cum. avec. et *sonare*, sonner). Accord de sons agréables à l'oreille ; *l'octave*



Console.

est la plus simple des consonances. Uniformité de son dans la terminaison des mots ou des phrases. **ANT. Dissonance.**

**CONSONANT** (*nan*). **E adj.** Formé par des consonances : *accords consonants*; *mots consonants*. **ANT. Dissonant.**

**CONSONNE** (*so-ne*) n. f. (du préf. *con*, et de *sonner*). Émission de voix qui ne forme une syllabe que par l'adjonction d'une voyelle. **Gram.** Lettre qui exprime ce son. **Adjectif** : *lettre consonne*. — L'alphabet français a dix-neuf consonnes, qui sont : *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v (w), x, z.*

**CONSONNER** (*so-ne*) ou **CONSONER** *né v. n.* Convenir, s'accorder. Produire une consonance.

**CONSORT** (*sor*) **adj.** (du préf. *con*, et du lat. *sors*, *sortis*, *sort*). En droit constitutionnel anglais, ce mot s'applique au mari ou à la femme d'un souverain régnant : *reine consort*; *prince consort*. **N. m. pl.** Co-intéressés dans une affaire. Se dit parfois, et mauvaise part, de ceux qui sont de la même coterie, de la même cabale : *un tel et ses consorts*.

**CONSORTIUM** (*si-on*) n. m. mot lat. signif. ménage. Association : *un consortium de banquiers*.

**CONSOUE** n. f. Bot. Genre de borraginacées, dont le type, la *grande consoue* ou *consoue officinale*, est employé contre les diarrhées, les hémorroïdes.

**CONSPIRANT** (*kons-pi-ran*). **E adj.** Méc. Qui tend à produire le même effet : *forces conspirantes*.

**CONSPIRATEUR**, **TRICE** (*kons-pi*). **Qui** prend part à une conspiration : *les carbonari formaient une vaste association de conspirateurs*. **Adj. fém.** : *menées conspiratrices*.

**CONSPIRATION** (*kons-pi-ra-si-on*) n. f. Complot formé contre l'État : *la conspiration de Cellamare contre le Régent fut encouragée par Alberoni*. Cabale entre particuliers. Accord, effort commun.

**CONSPIRER** (*kons-pi-ré*) v. n. (lat. *conspirare*). Concourir, s'accorder dans un même but : *tout conspire à son bonheur*. Comploter, prendre part à une conspiration : *Georges Cadoudal conspira contre Bonaparte*. **V. a.** Méditer, projeter : *conspirer la ruine de quelqu'un*.

**CONSPUER** (*kons-pu-é*) v. a. (du lat. *conspuere*, cracher dessus). Honnir publiquement.

**CONSTABLE** (*kons-ta-ble*) n. m. Officier, agent de police en Angleterre.

**CONSTANTMENT** (*kons-ta-man*) **adv.** *de constant*. Avec persévérance. Très souvent : *tomber constamment*. **ANT. Inconstantement.**

**CONSTANCE** (*kons-tan-se*) n. f. (lat. *constantia*) : *de constare*, persévérer. Fermeté d'âme : *souffrir avec constance*. Persévérance dans certains sentiments. **ANT. Inconstance.**

**CONSTANT** (*kons-tan*). **E adj.** Qui a de la constance : *Job se montra constant dans le malheur*. Certain, indubitable : *fait constant*. Qui ne varie pas : *bonheur constant*. **Math.** *Quantité constante ou constante n. f.* Qui a toujours la même valeur. **ANT. Inconstant.**

**CONSTAT** (*kons-ta*) n. m. Constatation authentique : *les constats se font par ministère d'huissier*.

**CONSTATATION** (*kons-ta-ta-si-on*) n. f. Action de constater. Ce qui est constaté.

**CONSTATER** (*kons-ta-té*) v. a. (du lat. *constare*, être certain). Établir l'état d'une chose, la vérité d'un fait : *constater un décès*. Consigner dans un écrit.

**CONSTELLATION** (*kons-tél-la-si-on*) n. f. (du lat. *cum*, avec, et *stellâ*, étoile). Groupe d'étoiles fixes présentant une figure quelconque et auquel on a donné un nom particulier : *la constellation de la Vierge*, *de la Grande Ourse*. (**V.** la planche **CIEL**, au mot **Terre**.)

**CONSTELLÉ** (*kons-tél-lé*). **E adj.** (de *consteller*). Parsemé d'étoiles. Parsemé, pailleté : *manteau constellé de pierreries*. **Archev.** *anneau constellé*, anneau magique fabriqué sous l'influence d'une constellation, ou en portant les signes.

**CONSTELLER** (*kons-tél-lé*) . a. Couvrir de constellations, ou, au fig., de choses qui ressemblent à des étoiles : *les astres qui constellent le ciel*; *les décorations qui constellent un habit*.

**CONSTERNER** (*kons-tér-na-si-on*) n. f. Stupéfaction, désolation épouvantée.

**CONSTERNE**, **E** (*kons-tér*) **adj.** Frappé de consternation, accablé.

**CONSTERNER** (*kons-tér-né*) v. a. (lat. *consternere*). Frapper de consternation : *cette nouvelle m'a consterné*.

**CONSTIPANT** (*kons-ti-pan*). **E adj.** Qui constipe : *le coing est constipant*. **ANT. Laxatif.**

**CONSTIPATION** (*kons-ti-pa-si-on*) n. f. Difficulté d'aller à la selle.

**CONSTIPER** (*kons-ti-pé*) v. a. (lat. *constipare*). Causer la constipation : *les aliments irritants constipent*.

**CONSTITUANT** (*kons-ti-tu-an*). **E adj.** Qui constitue : *parties constituantes d'un corps*. Qui donne procuration. **Assemblée constituante**, qui a mission d'établir une constitution politique. **Spécialement**. États généraux convoqués en France en 1789. **N. pr.** Personne qui constitue : *le dit constituant a déclaré*, etc. Membre d'une assemblée constituante : *les constituants de 1848*. **N. f. La Constituante**. **V. Part. hist.**

**CONSTITUÉ**, **E** (*kons-ti*) **adj.** Formé par : *fortune constituée par des héritages*. Chargé d'un mandat : *avoué constitué*. Qui est de bonne ou mauvaise complexion : *homme bien constitué*. **Autorités constituées**, légalement établies. **Placé** : *argent constitué en viager*.

**CONSTITUER** (*kons-ti-tu-é*) v. a. (lat. *constituere*). Former l'essence d'une chose : *l'esprit et le corps constituent l'homme*. Organiser : *constituer une société*. Assigner, en parlant d'une somme à fournir : *constituer une dot*, une rente. Charger d'un mandat : *constituer avoué*. **Constituer prisonnier**, mettre en état d'arrestation.

**CONSTITUTIF**, **IVE** (*kons-ti*) **adj.** Qui constitue essentiellement une chose : *les principaux éléments constitutifs de l'air sont l'oxygène et l'azote*.

**CONSTITUTION** (*kons-ti-tu-si-on*) n. f. (lat. *constitutio*). Composition : *la constitution de l'air fut découverte par Lavoisier*. Placement, établissement : *constitution d'une rente*. Désignation : *constitution d'argue*. Complexion de l'homme : *constitution robuste, délicate*. Loi fondamentale d'une nation : *la France est régie par la constitution de 1875*. (**V. Part. hist.**)

**CONSTITUTIONNALITÉ** (*kons-ti-tu-si-o-nal*) n. f. Qualité de ce qui est constitutionnel.

**CONSTITUTIONNEL**, **ELLE** (*kons-ti-tu-si-o-nèl*, *-èlè*) **adj.** Soumis à une constitution : *l'Angleterre est une monarchie constitutionnelle*. Conforme à la constitution : *loi constitutionnelle*. S'est dit des prêtres ayant adhéré à la constitution civile du clerc en 1790. **ANT. Anticonstitutionnel.**

**CONSTITUTIONNELLEMENT** (*kons-ti-tu-si-o-nèlè-man*) **adv.** D'une manière constitutionnelle.

**CONSTRICTEUR** (*kons-trik-teur*) **adj.** et n. m. (du lat. *constrictus*, serré). **Nat.** Muscle qui resserre certaines parties. **Boa constrictor** ou **constrictor**, boa ainsi nommé à cause de la force avec laquelle il serre dans ses replis les animaux qu'il veut étouffer.

**CONSTRICTEIF** (*kons-trick-tif*), **IVE** **adj.** (du lat. *constrictus*, serré). Propre à resserrer : *les sphincters sont des muscles constrictifs*.

**CONSTRINGENT** (*kons-trin-jan*). **E adj.** (du lat. *cum*, avec, et *stringere*, étendre). Qui resserre : *le corset exerce une action stringente*.

**CONSTRUCTEUR** (*kons-truk-teur*) n. m. Qui construit. **Dans la profession** est de construire. **Adjectif** : *les canots sont des animaux constructeurs*. **ANT. Démolisseur, destructeur.**

**CONSTRUCTION** (*kons-truk-ti-on*) n. f. (lat. *constructio*). Action, art de construire : *la construction des cathédrales du moyen âge durait parfois plusieurs siècles*. Disposition des parties d'un bâtiment. **Bâtisse** : *Mansard a édifié de splendides constructions*. **Gram.** Arrangement des mots : *la construction de la phrase latine est très libre*. **ANT. Démolition, destruction.**

**CONSTRUIRE** (*kons-stru-iré*) v. a. (lat. *construere*). — Se conj. comme *conduire*. **Bâti** : *Soufflot construisit le Panthéon*. Faire, tracer : *construire un triangle*. **Gram.** Arranger les mots d'une phrase. **ANT. Détruire, démolir, abattre, renverser.**

**CONSUBSTANTIÉLITÉ** (*kons-subs-tan-ti-si*) n. f. (de *consubstantiel*). Unité et identité de substance : *les ariens niaient la consubstantialité du Fils avec le Père*.

**CONSUBSTANTIATION** (*kons-subs-tan-ti-si-on*) n. f. Présence de J.-C. dans l'eucharistie, entendue à la manière des luthériens.

**CONSUBSTANTIEL, ELLE** (*kon-subs-tan-si-el, è-le*) adj. (du lat. *cum*, avec, et *substantia*, substance). *Théol.* Qui est de même substance; les trois personnes de la Trinité sont consubstantielles.

**CONSUBSTANTIELLEMENT** (*kon-subs-tan-si-è-le-man*) adv. D'une manière consubstantielle.

**CONSUL** n. m. (mot lat.). *Antiq. rom.* Magistrat annuel et électif, qui partageait avec un collègue le pouvoir suprême; les consuls furent à l'origine de véritables rois annuels. Noms des trois premiers magistrats de la République française, depuis l'an VIII jusqu'à l'Empire de 1799 à 1804. Le Premier consul, Bonaparte. (V. *Part. hist.*) Agent qui a pour mission de protéger ses compatriotes à l'étranger; le consul reçoit un érection du gouvernement auprès duquel il est accrédité. — Dans les pays où la France n'a ni ambassadeur, ni chargé d'affaires, les consuls remplissent à l'égard des Français les fonctions de juges en matière civile et commerciale, et d'officiers d'état civil.

**CONSULAIRE** (*le-re*) adj. Qui appartient au consul; dignité consulaire. Qui appartient à la justice commerciale; les tribunaux consulaires.

**CONSULAIREMENT** (*le-re-man*) adv. En qualité de consul, de juge de commerce.

**CONSULAT** (*la-n*) n. m. Charge de consul; le consulat fut institué à Rome après la chute de Tarquin le Superbe. Sa durée. Gouvernement consulaire établi en France par la constitution de l'an VIII. (V. *Part. hist.*) Résidence d'un consul; incendier le consulat.

**CONSULTANT** (*tan*), E adj. et n. Se dit de la personne qui, en droit et en médecine, donne des consultations ou en demande; avocat, médecin consultant; faire attendre les consultants.

**CONSULTATIF, IVE** adj. Institué pour donner des avis, des conseils sur certaines choses; comité consultatif. Avoir voix consultative. avoir le droit de délibérer, mais non de voter. (V. *DELIBÉRATIF*.)

**CONSULTATION** (*si-on*) n. f. Action de consulter. Conférence pour consulter sur une affaire, une maladie. Avis motivé d'un médecin, d'un avocat, etc., sur l'état d'un malade, une affaire, etc.

**CONSULTE** n. f. Consultation, Conseil, cour de justice en Suisse. *Consulte sacrée*, cour judiciaire formant le conseil du pape.

**CONSULTEUR** (*te*) v. a. (lat. *consultare*). Prendre avis, conseil de; consulter un médecin, ses intérêts. Chercher un renseignement dans; consulter un auteur, les astres. Se rendre compte de; consulter ses forces. Absol. Conférer; les avocats ont consulté sur cette affaire. V. n. Délibérer; consulter avec son avocat.

**CONSULTEUR** adj. et n. m. Qui donne des consultations. *Consulteur du saint-office*, théologien commis par le pape pour donner son avis sur des questions de foi, de discipline.

**CONSUMABLE** adj. Qui peut être consommé.

**CONSUMENT** (*man*), E adj. Qui consume.

**CONSUMER** (*mé*) v. a. (lat. *consumere*). Détruire; le feu consuma le village de Vitry en 1144. Fig. Faire dépérir; veuve que le chagrin consume. Se consumer v. pr. Dépérir, s'épuiser, s'éteindre; se consumer en regrets, en efforts inutiles.

**CONSUMPTIBILITÉ** (*son-pi-té*) n. f. Nature de ce qui est consommable.

**CONSUMPTIBLE** (*son-pi-ble*) adj. Consumable.

**CONTACT** (*takt'*) n. m. (lat. *cum*, avec, et *tactus*, toucher). Etat des corps qui se touchent; certaines maladies se transmettent par simple contact. Fig. Fréquentation, relation; le contact de la société, *fléum*. Point de contact, point commun à une courbe et à sa tangente, à deux courbes tangentes, etc.

**CONTACTIN, E** adj. et n. Qui habite la campagne.

**CONTAGE** n. m. (lat. *contagium*). Matière ou substance vivante par laquelle se fait la transmission des maladies contagieuses.

**CONTAGIEUX, EUSE** (*ji-èd, èu-zé*) adj. Qui se communique par le contact; la gale est une maladie contagieuse. Fig. Se dit du vice, de l'erreur, etc. — Une maladie est contagieuse quand elle se transmet d'une personne à une autre; elle est épidémique quand elle atteint à la fois un grand nombre de personnes.

**CONTAGION** n. f. (lat. *contagio*). Transmission d'une maladie par le contact médiat ou immédiat et, fig., d'un mal moral par la fréquentation, l'exemple; la contagion du vice. Imitation involontaire; la contagion du rire.

**CONTAGIONNER** (*ji-on-è*) v. a. Infecter par contagion. Se contagionner v. pr. Gagner la contagion.

**CONTAGIONISTE** (*si*) n. f. Nature de ce qui est contagieux; la contagiosité du choléra.

**CONTAMINABLE** adj. Qui peut être contaminé. Qui peut communiquer la contagion.

**CONTAMINATION** (*si-on*) n. f. Transmission de contagion, de principes contagieux, d'une maladie; l'eau est le principal agent de contamination dans la fièvre typhoïde. Souillure.

**CONTAMINER** (*né*) v. a. (lat. *contaminare*). Infecter de principes contagieux; éléments contaminés. Souiller. Se contaminer v. pr. Être infecté d'une maladie contagieuse.

**CONTE** n. m. (de *conter*). Récit court et plaisant. Récit d'aventures imaginaires; les contes de Perrault sont de réels chefs-d'œuvre. Discours ou récit mensonger; conte fait à plaisir. Contes bleus. V. BLEC.

**CONTEPLATEUR, TRICE** (*tan*) n. Qui contemple.

**CONTEPLATIF, IVE** (*tan*) adj. Qui se plaît dans la contemplation. Vie contemplative, passée dans une méditation pieuse. N.; un contemplatif.

**CONTEMPLATION** (*tan-pi-à-si-on*) n. f. Action de contempler; Jean-Jacques Rousseau se plaisait dans la contemplation de la nature. Réverie intellectuelle.

**CONTEMPLATIVEMENT** (*tan-man*) adv. D'une manière contemplative.

**CONTEMPLER** (*tan-plé*) v. a. (lat. *contemplari*). Considérer attentivement avec les yeux du corps ou ceux de l'esprit; contempler le ciel.

**CONTEMPORAIN, È** (*tan-po-rin, è-né*) adj. et n. (du lat. *cum*, avec, et *tempus*, oris, temps). Qui est du même temps; Voltaire et Franklin furent contemporains. Qui est du temps actuel; l'histoire contemporaine; nos contemporains.

**CONTEMPORANÉITÉ** (*tan*) n. f. Simultanéité d'existence. (Peu us.)

**CONTEPTEUR** (*tanp-teur*), **TRICE** adj. et n. (du lat. *contemptum*, supin de *contemnere*, mépriser). Qui méprise, dénigre; Zolle fut le contempteur, le critique contempteur d'Homère.

**CONTENANCE** n. f. Capacité; mesurer la contenance d'un vase. Étendue; contenance d'un champ. Maintien, posture; garder une contenance respectueuse. Fig. Faire bonne contenance, montrer de la résolution. Perdre contenance, se troubler.

**CONTENANT** (*nan*), E adj. Qui contient; partie contenant. N. m. Ce qui contient; le contenant est plus grand que le contenu.

**CONTENDANT** (*tan-dan*), E adj. et n. Se dit de ceux qui sont en concurrence, en compétition.

**CONTENIR** v. a. (préf. *con*, et *tenir*). — Se conj. comme ce dernier. Comprendre dans son étendue, dans sa capacité; le décalitre contient dix litres. Retenir dans de certaines bornes; contenir la foule. Renfermer; ce livre contient de grandes vérités. Fig. Maintenir dans la soumission; contenir le peuple. Réprimer; contenir sa colère. Se contenir v. pr. Se maîtriser. Se faire obstacle mutuellement.

**CONTENT** (*tan*), E adj. (lat. *contentus*). Qui a l'esprit satisfait, le cœur joyeux; peu de gens sont contents de leur sort. Content de soi, ayant une bonne opinion de soi-même. N. m. Avoir son content d'une chose, avoir tout ce qu'on peut en désirer. ANT. *Mécontent*.

**CONTENTEMENT** (*tan-té-man*) n. m. Action de contenter; enfants qui donnent de grands contentements à leur famille. Joie, plaisir, satisfaction. ANT. *Mécontentement*.

**CONTENTER** (*tan-té*) v. a. Rendre content, satisfaire; contenter ses maîtres. Se contenter v. pr. Être satisfait; il faut savoir se contenter de peu. Absol. Satisfaire un désir. ANT. *Mécontenter*.

**CONTENTISEMENT** (*tan-si-èu-se-man*) adv. Avec dispute, débat. (Peu us.)

**CONTENTIEUX, EUSE** (*tan-si-èu, èu-zé*) adj. Qui est contesté, litigieux; affaire contentieuse. N. m. Tout ce qui est susceptible d'être mis en discussion.



Consul de France.

devant les juges : le *contentieux*. Agence d'affaires. Bureau d'une administration, d'une maison de commerce, etc., qui s'occupe des affaires litigieuses.

**CONTENTIEUX, IVE** (*tan*) adj. *Clair*. Qui contient, maintient : *appel en contentif*.

**CONTENTION** (*tan-si-on*) n. f. (lat. *contentio*). Grande application, effort prolongé : *trop de contention fatigue l'esprit*. Débat, dispute.

**CONTENU, E** adj. Renfermé dans. *Fig.* Maîtrisé : *colère contenue*. N. m. Ce qui est renfermé, compris dans : le *contenu d'une lettre*. ANT. **Contenant**.

**CONTER** (*te*) v. a. (lat. *computare*). Narrer, faire un récit, un conte. *Absol.* : *La Fontaine conte avec infiniment d'esprit*. *En conter*, en conter de belles, raconter des choses ridicules ou extraordinaires.

**CONTESTABLE** (*tès-ta-ble*) adj. Qui peut être contesté. ANT. **Incontestable, certain**.

**CONTESTANT** (*tès-tan*), **E** adj. et n. Qui conteste en justice.

**CONTESTATION** (*tès-ta-si-on*) n. f. Action de contester : la *contestation d'un droit*. Débat, dispute. **Sans contestation** loc. adv. Sans opposition.

**CONTESTE** (*tès-te*) n. f. Débat, procès. (Peu us.) **Sans conteste** loc. adv. Sans contredit.

**CONTESTER** (*tès-tè*) v. a. (lat. *contestari*; de *cum*, avec, et *testis*, témoin). Refuser de reconnaître un droit, nier la vérité d'un fait : *je ne conteste pas que cela ne soit possible*; *je conteste que cela soit réel*. V. n. Disputer : *aimer à contester*. ANT. **Admettre, concéder**.

**CONTEUR, EUSE** (*eu-se*) adj. et n. Auteur de contes : *le Roman de Renart est le chef-d'œuvre de nos anciens conteurs*. Qui débite des mensonges, des frivolités. Qui aime à conter : la *vieillesse est conteuse*.

**CONTEXTE** (*tès-te*) n. m. (pref. *con*, et *texte*). Ce qui constitue un texte dans son ensemble, le précède, le suit : *on éclaircit par le contexte les passages difficiles à interpréter*.

**CONTEXTURE** (*tès-tu-re*) n. f. pref. *con*, et *texture*. Liaison des parties qui forment un tout : la *contexture des muscles*. *Fig.* : la *contexture d'un discours*.

**CONTIGU, È** adj. (lat. *contiguus*; de *cum*, avec, et *ingere*, toucher). Qui touche à une chose : *chambre contiguë à une autre*.

**CONTIGUÏTÉ** (*ghu-i-té*) n. f. (de *contigu*). Etat de deux choses qui se touchent.

**CONTINENCE** (*nan-se*) n. f. Chasteté.

**CONTINENT, NAN**, **E** adj. Chaste. *Cause continent*, qui continue d'agir. ANT. **Incontinent**.

**CONTINENT** (*nan*) n. m. (du lat. *cum*, avec, et *tenere*, tenir). Vaste étendue de terre qu'on peut parcourir sans traverser la mer : *l'Australie est un véritable continent*. *Absol.* L'Europe, par opposition aux îles Britanniques, *Ancien continent*, Europe, Asie et Afrique, *Nouveau continent*, Amérique. (V. TERRE.)

**CONTINENTAL, E, AUX** (*nan*) adj. Qui appartient au continent : *guerre continentale*. **Blocus continental**, V. *Part. hist.*

**CONTINGENCE** (*jan-se*) n. f. Nature de ce qui est contingent.

**CONTINGENT** (*jan*), **E** adj. (du lat. *contingens*, qui arrive). Qui peut, écholar, arriver. Qui peut être ou n'être pas. N. m. Part mis à la charge de chaque circonscription territoriale, dans la répartition annuelle soit des contributions directes, soit des travaux publics. Classe de recrutement. ANT. **Nécessaire**.

**CONTINU, E** adj. (lat. *continuus*). Non divisé dans son étendue. Non interrompu dans sa durée : *le sublime continum fatigue le lecteur*. N. m. Ce qui n'est pas interrompu. ANT. **Intermittent, discontinu**.

**CONTINATEUR, TRICE** n. Qui continue une chose commencée : *Jean de Meung fut le continuateur de Guillaume de Lorris, dans la rédaction du Roman de la Rose*.

**CONTINATION** (*si-on*) n. f. Action de continuer. Son effet. Prolongement : *sentier qui est la continuation d'une route*. ANT. **Cessation, interruption**.

**CONTINUEL, ELLE** (*nu-èl, è-èl*) adj. Qui dure sans interruption : *passer sa vie dans de continues inquiétudes*. ANT. **Interrompu, momentané**.

**CONTINUELLEMENT** (*nu-è-le-man*) adv. Sans interruption, sans cesse. Constamment, toujours.

**CONTINUER** (*nu-è*) v. a. (de *continus*). Poursuivre ce qui est commencé : *Richelieu continua l'œuvre de Henri IV*. Prolonger : *continuer un mur*. V. n. Ne pas cesser : la *misère continue*. *Continuer à...* *Continuer de...* *Persister à...* *Ne pas cesser de...* ANT. **Cesser, interrompre, discontinuer**.

**CONTINUITÉ** n. f. (de *continus*). Liaison non interrompue des parties : la *continuité des vertèbres forme l'épine dorsale*. Reproduction prolongée : *continuité d'un bras, du travail*. *Solution de continuité*, interruption qui se présente dans l'étendue d'un corps, d'un ouvrage. ANT. **Interruption, discontinuité**.

**CONTINUÛT** (*man*) adv. D'une manière continue.

**CONTOUDANT** (*dan*), **E** adj. (lat. *contundens*). Qui meurtrit sans couper : un *bâton, un marteau, sont des instruments contoudants*. ANT. **Tranchant**.

**CONTORNATE** adj. f. Se dit des métaux terminés à la circonférence par un cercle d'une ou deux lignes de largeur.

**CONTORSION** n. f. (lat. *contorsio*). Action de tordre. Torsion anormale des muscles, des membres. Grimace : les *contorsions de Guignat font la joie des enfants*.

**CONTOUR** n. m. (pref. *con*, et *tour*). Circuit, enceinte : le *contour d'une ville*. Ligne dont la forme détermine celle des reliefs : *agraafes contours*.

**CONTOURNABLE** adj. Qui l'on peut contourner.

**CONTOURNE, E** adj. *Blas*. Se dit des animaux représentés de profil et regardant à senestre, au lieu de regarder à dextre, ce qui est leur position ordinaire.

**CONTOURNER** (*né*) v. a. Tracer le contour de. Donner un contour à : *contourner une colonne*. Faire le tour de : *contourner une montagne*. Déformer : *cette maladie lui a contourné la taille*.

**CONTRACTABLE** adj. Qui peut être contracté.

**CONTRACTANT** (*trak-tan*), **E** adj. et n. Qui contracte : les *parties contractantes*; les *contractants*.

**CONTRACTATION** (*trak-ta-si-on*) n. f. Action de faire un contrat. (Peu us.)

**CONTRACTE** adj. (lat. *contractus*). *Gram.* Se dit des mots qui renferment des contractions, surtout dans la langue grecque : *verbe contracte*. N. m. : les *contractes*.

**CONTRACTÉ** (*trak-té*), **E** adj. *Gram.* Se dit de mots, de syllabes, etc., réunis en un seul son : *du, des, etc.*, pour de, de, à, les, V. *ASTUCE*.

**CONTRACTER** (*trak-tè*) v. a. (du lat. *contractum*, supin de *contrahere*, tirer). Réduire en un moindre volume : *le froid contracte les corps*; *traits contractés par la colère*. Prendre l'engagement par contrat, etc. : *contracter un bail*. *Fig.* *Contracter des obligations*, accepter des choses qui vous imposent la reconnaissance, etc. Acquérir avec le temps : *contracter une habitude*. Gagner par contagion ou autrement : *contracter une maladie*. *Contracter des dettes*, s'endetter. **Se contracter** v. pr. Être établi par contrat, etc. Se resserrer. **Se gagner**.

**CONTRACTIF, IVE** (*trak*) adj. Qui détermine une contraction.

**CONTRACTILE** (*trak*) adj. Susceptible de contraction : la *fibres des muscles est contractile*.

**CONTRACTILITÉ** (*trak*) n. f. Faculté que possèdent certains corps de se raccourcir : la *contractilité musculaire persiste quelque temps après la mort*. ANT. **Distensible, expansibilité, extensibilité**.

**CONTRACTION** (*trak-si-on*) n. f. (lat. *contractio*). Diminution de volume par resserrement : les *contractions de l'écorce terrestre donnent naissance aux soulèvements montagneux*. *Anat.* Raccourcissement des muscles, des nerfs. *Gram.* Réduction de deux syllabes, de deux voyelles, en une, comme *du* pour de : *anhi, paon, faon, laon*, qu'on prononce *ou, pan, fan, lan*. ANT. **Dilatation, expansion, extension**.

**CONTRACTUEL, ELLE** (*trak-tu-èl, è-èl*) adj. Stipulé par contrat : *substitution contractuelle*.

**CONTRACTUELEMENT** (*trak-tu-è-le-man*) adv. D'une manière contractuelle.

**CONTRACTURE** (*trak*) n. f. *Archit.* Rétrecissement dans la partie supérieure d'une colonne. *Méd.* Rigidité durable, mais involontaire, d'un muscle : le *tétanos produit une violente contracture*.

**CONTRADICTEUR** (*dik*) n. m. Qui contredit.  
**CONTRADICITION** (*dik-si-on*) n. f. Action de contredire : les puissants admettent rarement la contradiction. Action de se mettre en opposition avec ce qu'on a dit ou fait précédemment : les contradictions d'un accusé trahissent sa mauvaise foi. Paroles, actes qui en résultent : relever des contradictions. Incompatibilité de certaines choses. *Espir de contradiction*, disposition à contredire. *Principe de contradiction*, principe premier de la raison, qui s'énonce : *La même chose ne peut pas à la fois être et n'être pas.*

**CONTRADICTOIRE** (*dik*) adj. Qui exprime une contradiction : propositions contradictoires. *Dr.* Fait en présence des parties intéressées : jugement contradictoire. N. m. pl. Les contradictoires, les choses incompatibles.

**CONTRADICTOIREMENT** (*dik, man*) adv. D'une manière contradictoire : juger contradictoirement un procès.

**CONTRAINABLE** (*trè-gna-ble*) adj. Qui peut être contraint.

**CONTRAINANT** (*trè-gnan*). E adj. Qui contraint.  
**CONTRAINDRE** (*trin-dre*) v. a. (lat. *constringere*). — Se conj. comme *entraindre*. Obliger quelqu'un par violence à faire une chose : *Richelieu contraignit par son énergie les grands à l'obéissance. Génér. retenir : contraindre ses goûts. Dr.* Obliger par voies de droit.

**CONTRAIT** (*trin*). E adj. Forcé. Gêné, peu naturel : l'enfant coupable a l'air contraint.

**CONTRAINTÉ** (*trin-te*) n. f. Violence exercée contre quelqu'un : la contrainte déforme le caractère. Etat de cette personne : vivre dans une contrainte perpétuelle. Retenue : agir sans contrainte. *Fig.* Difficultés, entraves : la contrainte de la rime. *Dr.* Contrainte par corps, voie d'exécution qui consiste à priver de la liberté la personne du débiteur, pour le contraindre à remplir ses engagements. (On dit aussi *ASTREINTE*.)

**CONTRAIRE** (*trè-re*) adj. (lat. *contrarius*). Opposé. Qui n'est pas conforme à. *Fig.* Nuisible : le vin est contraire aux goûteurs. Défavorable : sort contraire. N. m. L'opposé. Au contraire loc. adv. Tout autrement. ANT. *Analogie, pareil, semblable.*

**CONTRAIREMENT** (*trè-re-man*) adv. En opposition.

**CONTRALTO** (mot ital.) ou **CONTRALTE** n. m. La plus grave des voix de femme. Celle qui a cette voix. Pl. des *contraltos* (ital. *contralti*) ou *contraltos*.

**CONTRAPONTISTE**, **CONTRAPUNTISTE** (*pon-tis-te* ou *CONTRÉPOINTISTE* (*is-te*) n. m. Compositeur qui connaît les règles du contrepoint.  
**CONTRARIANT** (*ri-an*). E adj. Qui se plaît à contrarier : esprit contrariant. De nature à contrarier : pluie contrariante.

**CONTRARIER** (*ri-é*) v. a. (de *contraire*). — Se conj. comme *prier*. S'opposer aux paroles, aux actes, aux volontés de : les parents contrariaient parfois la vocation de leurs enfants. Causer du dépit à : voilà qui me contrarie. Faire obstacle à : les vents contrariaient la marche du navire. *Contrarier des couleurs, des objets*, etc., les disposer de manière à obtenir opposition ou contraste. ANT. *Favoriser.*

**CONTRARIÉTÉ** n. f. (de *contrarier*). Ennui, mécontentement. Obstacle, empêchement : éprouver des contrariétés.

**CONTRASTANT** (*tras-tan*). E adj. Qui contraste : effets contrastants.

**CONTRASTE** (*tras-te*) n. m. (ital. *contrastò*). Opposition d'effets, de sentiments, etc. qui se font ressortir mutuellement : *contraste d'ombre et de lumière ; le caractère de François I<sup>er</sup> faisait un vif contraste avec celui de Charles-Quint.* ANT. *Ressemblance, analogie.*

**CONTRASTER** (*tras-te*) v. n. Etre en contraste.  
**CONTRAT** (*tra*) n. m. (du lat. *com*, avec, et *trahere*, supin *tractum*, tirer). Pacte entre deux ou plusieurs personnes : un contrat est nul s'il a été obtenu d'une personne par dol, fraude ou violence. Acte authentique qui le constate : *contrat notarié ; contrat sous seing privé. Contrat de mariage*, convention qui règle les rapports d'intérêt entre deux époux.

**CONTRAVENTION** (*van-si-on*) n. f. (de *contre-venir*). Infraction à une loi, à un contrat, etc. *Spé- cialm.*, infraction qui ne relève que des tribunaux

de simple police : en matière de *contravention*, la bonne foi ne peut être alléguée devant le juge.

**CONTRE** (lat. *contra*) prép. qui marque opposition, rencontre, choc : parler contre sa pensée ; se heurter contre un arbre ; marcher contre l'ennemi ; proximité : sa maison est contre la mienne. N. m. L'opposé : soutenir le pour et le contre. *Escr.* Mouvement du fer qui, passant sous celui de l'adversaire, vient frapper son fer du côté opposé à celui d'où l'on est parti. Loc. adv. Par contre, en compensation, en revanche. Tout contre, tout près. Là-contre, à toucher. Adv. Contre à contre, parallèlement et tout près, mais sans contact. — L'ê de *contre* ne s'élide jamais.

**CONTRE-ACCUSATION** (*sa-si-on*) n. f. Accusation qui répond à une autre. Pl. des *contre-accusations*.

**CONTRE-ALLÉE** (*a-lé*) n. f. Allée latérale et parallèle à une allée principale. Pl. des *contre-allées*.  
**CONTRE-AMIRAL** n. m. Officier général de la marine, immédiatement au-dessous du vice-amiral. Pl. des *contre-amiraux*.

**CONTRE-APPEL** (*a-pèl*) n. m. Second appel contrariant le premier. Pl. des *contre-appels*.

**CONTRE-APPROCHES** n. f. pl. Travaux des assiégés allant au-devant de ceux des assiégeants.

**CONTRE-ATTAQUE** (*a-ta-ke*) n. f. Action d'une troupe qui passe brusquement de la défensive à l'offensive. N. f. pl. Travaux de défense, que des assiégés opposent aux travaux d'attaque des assiégeants.

**CONTRE-AXIS** (*ri*) n. m. Axis contradictoire.

**CONTRE-BALANÇER** (*sé*) v. a. Prend une cédille sous le c devant a et u : il contre-balancera, nous contre-balancerons. Faire équilibre par les poids : un gramme contre-balance un centimètre cube d'eau distillée. *Fig.* Egaler en force, en valeur, en mérite, etc. Compenser : les avantages de la liberté contre-balancent ses inconvénients.

**CONTREBANDE** n. f. (de l'esp. *contra*, contre, et *bando*, ordonnance). Introduction, vente clandestine de marchandises prohibées ou soumise à des droits dont on fraude le Trésor : des droites de douane élevées provoquent la contrebande. Ces marchandises mêmes : les armes, munitions, charbon, etc., constituent la contrebande de guerre. *Fig.* et *fam.* De contrebande, illégitime, défendu.

**CONTREBANDIER** (*di-ÈRE*) adj. et n. Qui se livre à la contrebande : gâchette contrebandière.  
**CONTRE-BAS** (*bâ*) adv. Dans une direction vers le bas. N. m. : descendre un contre-bas. En contre-bas loc. adv. De haut en bas. A un niveau inférieur.

**CONTREBASSE** (*bâ-se*) n. f. Le plus grand et le plus grave des instruments de musique à archet. Instrument de cuivre dont le son est d'une octave au-dessous de la basse ordinaire. (V. *BOMBARDON*.) Musicien qui en joue.

**CONTREBASSISTE** (*ba-sis-te*) ou **CONTRE-BASSIER** (*ba-si-è*) n. m. Musicien qui joue de la contrebasse.

**CONTRE-BATTERIE** (*ba-te-ri*) n. f. Batterie de canons opposée à une autre. *Fig.* Moyen employé pour déjouer quelque intrigue. Pl. des *contre-batteries*.

**CONTREBATTRE** (*ba-tré*) v. a. (Se conj. comme *battre*). *Artill.* Répondre à une attaque par une autre.

**CONTRE-BIAIS** (*bi-é*). (A) loc. adv. *Mar.* En sens opposé au sens direct.

**CONTRE-BORD** (*bor*) (A) loc. adv. *Mar.* En allant à l'opposé l'un de l'autre.

**CONTRE-BORDÉE** (*dé*) n. f. *Mar.* Bordée en sens contraire. Pl. des *contre-bordées*.

**CONTRE-BOUTANT** (*tan*) n. m. Pièce de bois oblique, qui sert d'appui à un mur. Pl. des *contre-boutants*. Adjectiv. : murs contre-boutants.

**CONTRE-BOUER** ou **CONTRE-BUTER** (*té*) v. a. Appuyer un mur par un étai, un pilier.

**CONTRE-BRASSER** (*bra-sé*) v. a. En parlant des verges, brasser en sens contraire.

**CONTRE-CALQUER** (*ké*) v. a. Calquer un calque retourné, ce qui donne une épreuve en sens contraire de l'original.

**CONTRE-CARRER** (*ka-ré*) v. a. S'opposer directement au projet de quelqu'un : *Richelieu contre-carra les vues des Espagnols sur la Valteline.*

**CONTRE-CHANT** n. m. Phrase chantante, qui se fait entendre après la phrase principale et qui se combine harmoniquement avec elle.



**CONTRE-CHÂSSIS** (*châ-si*) n. m. Châssis de verre ou de papier, qu'on applique devant un châssis ordinaire.

**CONTRE-CLEF** (*kli*) n. f. Voussoir près de la clef d'une voûte. Pl. des *contre-clefs*.

**CONTRE-CŒUR** (*keur*, *œ*) loc. adv. V. cœur.

**CONTRE-CŒUR** (*keur*) n. m. Le fond de la cheminée. (V. la fig. CHEMINÉE.) Plaque de fer qu'on y fixe pour le conserver. Nom donné aux rails soudés qui se trouvent à l'intérieur d'un croisement de voies ferrées. Pl. des *contre-cœur* ou *contre-cœurs*.

**CONTRE-COUP** (*kou*) n. m. Rebondissement d'un choc qui en a frappé un autre. Répercussion d'un choc sur une partie autre que celle où l'est produit. Fig. Evénement qui est la suite d'un autre : la révolution de 1830 eut de nombreux *contre-coups* dans toute l'Europe.

**CONTRE-COURANT** (*ran*) n. m. Courant de direction contraire : la circulation des eaux marines se fait par des *courants superficiels* et des *contre-courants* profonds.

**CONTREDANSE** n. f. Danse vive et légère, où plusieurs personnes se font vis-à-vis. On dit aujourd'hui *quadrille*. Air qui accompagne une contredanse.

**CONTRE-DÉCLARATION** (*si-on*) n. f. Déclaration contraire à une précédente. Pl. des *contre-déclarations*.

**CONTRE-DÉGAGEMENT** (*man*) n. m. Escr. Dégagement que l'on fait en même temps que celui de l'adversaire. Pl. des *contre-dégagements*.

**CONTRE-DÉGAGER** (*dé* v. n.) Prend un e muet après le g devant a et o : il *contre-dégage*, nous *contre-dégageons*. Escr. Faire un contre-dégagement. V. n. : *contre-dégager l'épée*.

**CONTRE-DÉNONCIATION** (*si-a-si-on*) n. f. Dr. Signification à un tiers de la dénonciation faite à un débiteur dont ce tiers est lui-même débiteur. Pl. des *contre-dénonciations*.

**CONTRE-DIGUE** (*di-gue*) n. f. Digue qui en renforce une autre. Pl. des *contre-digues*.

**CONTREDIRE** v. a. (Se conj. comme *médire*.) Dire le contraire : les *actes de Louis XI contredirent souvent ses paroles*. Etre en opposition. Absolument : *aimer à contredire*. Se *contredire* v. pr. Etre en contradiction les uns avec les autres, avec soi-même. ANT. *Confirmer, approuver, appuyer*.

**CONTREDISANT** (*san*, E) adj. Qui aime à contredire : *esprit contredisant*.

**CONTRÉDIT** (*di*) n. m. Dr. Réponse écrite aux dires de l'adversaire. Sans *concedit* loc. adv. Sans objection possible.

**CONTRE** (*tré*) n. f. (bas lat. *contrata* ; de *contra*, en face). Certaine étendue de pays : *chaque contrée a ses produits*.

**CONTRE-ÉCHANGE** n. m. Echange mutuel. Pl. des *contre-échanges*.

**CONTRE-ÉCROU** n. m. Ecroû vissé au-dessus d'un autre pour le maintenir. Pl. des *contre-écrou*.

**CONTRE-EMPREINTE** n. f. Empreinte prise sur une première empreinte. Pl. des *contre-empreintes*.

**CONTRE-ENQUÊTE** (*an-kê-té*) n. f. Dr. Enquête opposée à une autre. Pl. des *contre-enquêtes*.

**CONTRE-ÉPAULETTE** (*pô-lê-té*) n. f. Epaulette sans franges. Pl. des *contre-épaulettes*.

**CONTRE-ÉPREUVE** n. f. Epreuve que l'on tire sur une estampe fraîchement imprimée. Dans une assemblée, vote, en général à main levée, sur la proposition contraire à celle qu'on a mise d'abord au voix : la *contre-épreuve* est destinée à prouver l'exactitude du premier vote. Pl. des *contre-épreuves*.

**CONTRE-ESPALIER** (*ès-pa-li-é*) n. m. Espalier placé, sans être adossé, parallèlement à l'espalier d'un mur. Pl. des *contre-espaliers*.

**CONTRE-ESPIONNAGE** n. m. Police spécialement chargée de la surveillance des espions.

**CONTRE-ESSAI** n. m. Essai fait en sens contraire d'un précédent. Pl. des *contre-essais*.

**CONTRE-EXPERTISE** (*kis-pér-ti-zé*) n. f. Expertise destinée à en contrôler une autre. Pl. des *contre-expertises*.

**CONTREFAÇON** n. f. Action de reproduire ou d'imiter frauduleusement une chose au préjudice de l'auteur ou de l'inventeur : la *contrefaçon* est sévèrement prohibée. Ouvrage contrefait.

**CONTREFACTEUR** (*fak*) n. m. Celui qui commet une contrefaçon.

**CONTREFACTION** (*fak-si-on*) n. f. Imitation frauduleuse des monnaies, poinçons, effets publics, etc.

**CONTREFAIRE** (*fè-re*) v. a. (de *contre*, et *faire*. — Se conj. comme *faire*.) Représenter en imitant : *contrefaire le chant du coq*. Imiter les autres pour les tourner en ridicule. Faire une contrefaçon. Feindre : *contrefaire la douleur*. Déguiser : *contrefaire sa voix*. Se *contrefaire* v. pr. Etre fait par contrefaçon. Se montrer ce qu'on n'est pas.

**CONTREFAISABLE** (*fè-sa-blé*) adj. Que l'on peut contrefaire.

**CONTREFAISEUR** (*fè-seur*) n. m. Fam. Qui contrefait les paroles et les gestes.

**CONTREFAIT** (*fè*, E) adj. Imité par contrefaçon : sceau *contrefait*. Difforme : *Esopo était contrefait*.

**CONTRE-FENÊTRE** n. f. Double clôture d'une fenêtre. Pl. des *contre-fenêtres*.

**CONTRE-FICHE** n. f. Pièce de bois mise obliquement contre un mur, etc., pour le soutenir. Pl. des *contre-fiches*.

**CONTRE-FIL** n. m. Sens contraire à la direction normale. A *contre-fil* loc. adv. A rebours.

**CONTREFORT** (*for*) n. m. Pilier servant d'appui à un mur qui supporte quelque charge : les *contreforts* d'une voûte. Chaîne secondaire de montages, qui semble appuyer une chaîne principale : les *contreforts* des Alpes. Pièce de cuir qui sert à renforcer le derrière d'une chaussure.

**CONTRE-FUGUE** (*ghe*) n. f. Fugue où l'imitation du sujet se fait en sens inverse. Pl. des *contre-fugues*.

**CONTRE-GARDE** n. f. Ouvrage de fortification servant à en protéger un autre. Pl. des *contre-gardes*.

**CONTRE-HACHER** (*ché*) v. a. Faire des contre-hachures pour augmenter la vigueur d'un dessin.

**CONTRE-HACHURE** n. f. Hachure qui en croise d'autres. Pl. des *contre-hachures*.

**CONTRE-HÂTIER** (*tî-é*) n. m. Grand chenet de cuisine garni de crochets. Pl. des *contre-hâtières*.

**CONTRE-HAUT** (*ô*, EN) loc. adv. De haut en bas. En dessus d'un objet.

**CONTRE-HERMINE** (*èr*) n. f. Blas. Fourrure qui, à l'inverse de l'hermine, est constituée par un fond noir semé de mouchettes blanches. Pl. des *contre-hermines*. (V. la planche BLASON.)

**CONTRE-INDICATION** (*si-on*) n. f. Méd. Circonstance particulière, qui s'oppose à l'emploi d'un moyen médical : la *jeunesse du sujet* est une *contre-indication* pour l'emploi des opiacés. Pl. des *contre-indications*.

**CONTRE-INDIQUER** (*ké*) v. a. Fournir une indication contraire.

**CONTRE-JOUR** n. m. Lumière éclairant un objet d'un jour faux. Endroit opposé au grand jour. A *contre-jour* loc. adv. Dans un sens opposé au jour : se *placer à contre-jour*. Pl. des *contre-jours*.

**CONTRE-LETTRE** (*lê-tre*) n. f. Acte secret, annulant ou modifiant un acte authentique : les *contre-lettres* ne sont pas opposables aux tiers. Pl. des *contre-lettres*.

**CONTREMAÎTRE, ESSE** (*mê-tre*, *è-se*) n. Personne qui dirige les ouvriers ou les ouvrières, dans un atelier ou un chantier. N. m. Ancien grade des officiers marins, remplacé par celui de second maître.

**CONTRE-MANDAT** (*da*) n. m. Mandat destiné à annuler un autre mandat. Pl. des *contre-mandats*.

**CONTREMANDEMENT** (*man*) n. m. Révocation d'un ordre donné précédemment.

**CONTREMANDER** (*dé*) v. a. Révoquer un ordre, une demande.

**CONTREMARCHE** n. f. Marche d'une armée, en sens contraire à la direction d'abord suivie. Constr. *Devant vertical* d'une marche d'escalier.

**CONTRE-MARÉE** (*ré*) n. f. Marée dont la direction est opposée à celle de la marée ordinaire. Pl. des *contre-marées*.

**CONTREMARQUE** n. f. Seconde marque apposée à un ballot, à des ouvrages d'or et d'argent. Billet délivré, au théâtre, à ceux qui en sortent momentanément, pour qu'ils aient le droit de rentrer.



Contre-épaulette.

**CONTREMARQUER** (ké) v. a. Apposer une seconde marque.

**CONTRE-MESURE** (â) loc. adv. A contretemps. **CONTRE-MINE** n. f. Mine des assiégés contre les mines de l'assiégeant. *Fig.* Intrigue pour déjouer une intrigue. *Pl.* des *contre-mines*.

**CONTRE-MINER** (né) v. a. Faire une contre-mine. *Fig.* Déjouer par des moyens secrets.

**CONTRE-MINEUR** n. m. Celui qui travaille à une contre-mine. *Pl.* des *contre-mineurs*.

**CONTRE-MOULAGE** n. m. Reproduction d'un premier moulage. *Pl.* des *contre-moulages*.

**CONTRE-MUR** n. m. Mur bâti contre un autre pour le fortifier. le conserver. *Pl.* des *contre-murs*.

**CONTRE-MURER** (ré) v. a. Faire un contre-mur.

**CONTRE-NOTE** n. f. Note diplomatique rédigée dans un sens opposé à une précédente note. *Pl.* des *contre-notes*.

**CONTRE-OPÉRATION** (si-on) n. f. Opération contraire à une autre. *Pl.* des *contre-opérations*.

**CONTRE-OPPOSITION** (o-po-zé-si-on) n. f. Minorité d'une opposition, qui s'en détache en certains cas, dans une assemblée. *Pl.* des *contre-oppositions*.

**CONTRE-ORDRE** n. m. Révocation d'un ordre; donner un *contre-ordre*. *Pl.* des *contre-ordres*.

**CONTRE-OUVERTURE** (pér) n. f. Ouverture en regard d'une autre. *Chir.* Incision, ouverture faite à l'opposé d'une ouverture naturelle ou d'une plaie. *Pl.* des *contre-ouvertures*.

**CONTRE-PARTIE** (ti) n. f. *Comm.* Double d'un registre sur lequel on inscrit toutes les parties d'un compte. *Ecriture* servant de vérification. *Mus.* Partie opposée à une autre, surtout celle de second dessus. *Fig.* Sentiment, avis contraire; *soutenir la contre-partie*. *Pl.* des *contre-parties*.

**CONTRE-PAS** (pa) n. m. Invar. Demi-pas rapide, par lequel on se remet au pas.

**CONTRE-PASSATION** (pa-sa-si-on) n. f. Action de contre-passer. *Pl.* des *contre-passations*.

**CONTRE-PASSER** (pa-sé) v. a. Repasser une lettre de change à la personne de qui on la tient.

**CONTRE-PENTE** (pan-te) n. f. Pente opposée à une autre. Chaque moitié de ce qui est en dos d'âne. *Duellists* qui porte des eaux où il ne faudrait pas. *Pl.* des *contre-pentes*.

**CONTRE-PÊTERIE** ou **CONTRE-PÉTERIE** n. f. Sorte de lapsus burlesque produit par une interversion de lettres, de syllabes ou de mots. (*Trompes, sonnettes, pour Sonneur, trompettes*).

**CONTRE-PIED** n. m. *Chass.* Chemin que font les chiens en suivant à rebours les voies d'une bête. *Fig.* Le contraire d'une chose. *Prendre le contre-pied d'une opinion*, défendre le sentiment exactement contraire. *A contre-pied*, loc. adv. A rebours.

**CONTRE-PLACAGE** n. m. Procédé qui consiste à appliquer sur les surfaces opposées d'un panneau des feuilles de placage dont le fil est perpendiculaire à celui du panneau; le *contre-placage* s'oppose au *jeu du bois*.

**CONTRE-PLATINE** n. f. Plaque de fer, ayant la forme d'un S, qui se place du côté opposé à la platine d'une arme à feu. *Pl.* des *contre-platines*.

**CONTREPOIDS** (poi) n. m. Poids servant à en contre-balancer d'autres; les *contrepois* d'une horloge. *Fig.* Force qui balance une force contraire; la crainte des châtimens sert de *contrepois* aux vices. *Balançier* d'un danseur de corde.

**CONTRE-POIL** n. m. Le sens contraire du sens dans lequel le poil est couché. *A contre-poil*, loc. adv. Dans un sens contraire.

**CONTREPOINT** (poîn) n. m. *Mus.* Art de la combinaison simultanée des mélodies. *Composition* faite d'après les règles du contrepoint.

**CONTRE-POINTE** n. f. Partie tranchante de l'extrémité du dos de la lame d'un sabre. *Pl.* des *contre-pointes*. *Ecrire* au sabre, ou l'on utilise cette partie; *connaître la pointe et la contre-pointe*.

**CONTRE-POINTER** (té) v. a. Piquer une étoffe des deux côtés; *contre-pointer* une couverture.

**CONTREPOINTISTE** n. m. V. CONTRAPOINTISTE.

**CONTREPOISON** (sou) n. m. Remède contre le poison, au physique et au moral; *administrer un contrepoison*. *Fig.* le travail est le *contrepoison* du vice. — Voici quelques contrepoisons; dans les empoisonnements par le phosphore, le lait; par

le laudanum, le café; par le vert-de-gris, le lait; par l'arsenic, l'eau de chaux, les blancs d'œufs; par les champignons, le jus de citron; par les moules, l'éther, le camphre; par le sublimé, les blancs d'œufs.

**CONTRE-POLICE** n. f. Police qui surveille secrètement une autre police. *Pl.* des *contre-polices*.

**CONTRE-PORTE** n. f. Châssis garni de toile, placé devant une porte pour mieux intercepter l'air. *Seconde porte* d'une place forte. *Pl.* des *contre-portes*.

**CONTRE-PRESSION** (pré-si-on) n. f. Pression opposée à une autre. *Pl.* des *contre-pressions*.

**CONTRE-PROJET** (té) n. m. Projet contraire à un autre. *Pl.* des *contre-projets*.

**CONTRE-PROPOSITION** (zi-si-on) n. f. Proposition opposée à une autre. *Pl.* des *contre-propositions*.

**CONTRE-QUILLE** (ki, il mil.) n. f. *Mar.* Seconde quille qui s'ajoute au-dessous de la première. *Pl.* des *contre-quilles*.

**CONTRE-RAIL** (ra, l mil.) n. m. Second rail que l'on place à côté du premier, à l'intérieur de la voie, notamment aux passages à niveau, croisements de voies, courbes rapides, etc. *Pl.* des *contre-rails*.

**CONTRE-RÉVOLUTION** (si-on) n. f. Seconde révolution, tendant à détruire les résultats de la première; après 1815, la *contre-révolution*, représentée par la Sainte-Alliance, essaya d'étouffer les mouvements libéraux en Europe. *Pl.* des *contre-révolutions*.

**CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE** (si-o-né-re) adj. Favorable à une contre-révolution. *N.* Partisan d'une contre-révolution. *Pl.* des *contre-révolutionnaires*.

**CONTRE-SAISON** (sè-zon) n. f. Fleur produite en dehors de la saison normale. *A contre-saison*, loc. adv. Hors de saison. *Pl.* des *contre-saisons*.

**CONTRE-SANGLOU** n. m. Courroie clouée à l'arçon d'une selle pour y attacher la sangle. *Pl.* des *contre-sanglons*.

**CONTRESCARPE** (trés-kar-pé) n. f. Fortif. Pente du mur extérieur du fossé, du côté de la campagne.

**CONTRE-SCEAU** (sè) ou **CONTRE-SCÈL** (sèl) n. m. Petit sceau qui s'appose à côté du grand. *Pl.* des *contre-sceaux* ou des *contre-sceles*.

**CONTRE-SCÉLLER** (sè-tè) v. a. Mettre le contre-sceau.

**CONTRESIGNE** (sin) n. m. Signature de celui qui contre-signe.

**CONTRESENS** (sans) n. m. Sens contraire au sens naturel; *contresens d'une étoffe*. Fausse interprétation d'un texte; une *version remplie de contresens*. Chose opposée à la logique, à la raison; *sa conduite est un contresens*. *A contresens* loc. adv. A rebours.

**CONTRESIGNATAIRE** (té-re) adj. et n. Qui appose un contresigne.

**CONTRESIGNER** (né) v. a. Signer après celui dont l'acte émane; en France, les ministres *contresignent* les décrets du président de la République. Mettre sur l'adresse d'une lettre le nom du fonctionnaire qui l'expédie.

**CONTRE-SUJET** (jé) n. m. *Mus.* Second ou troisième sujet, dans une fugue. *Pl.* des *contre-sujets*.

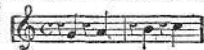
**CONTRE-TAILLE** (ta, il mil.) n. f. Chacune des tailles qui croisent les premières tailles d'une gravure. *Pl.* des *contre-tailles*.

**CONTRETEMPS** (tan) n. m. Evénement fâcheux imprévu, qui nuit au succès d'une affaire. *Mus.* Action d'attaquer le son sur le temps faible de la mesure ou sur la partie faible du temps. *A contretemps*, loc. adv. Mal à propos; *agir à contretemps*.

**CONTRE-TERRASSE** (tè-rè-sè) n. f. Terrasse appuyée contre une autre. *Pl.* des *contre-terrasses*.

**CONTRE-TIMBRE** n. m. Empreinte apposée sur les papiers timbrés pour modifier la valeur du premier timbre. *Pl.* des *contre-timbres*.

**CONTRE-TIRER** (ré) v. a. Faire la contre-épreuve de: *contre-tirer un dessin*.



Contretemps.

**CONTRE-TORPILLEUR** *pi. (l. mll.)* n. m. Petit bâtiment de guerre, très rapide, destiné à donner la chasse aux torpilleurs. Pl. des *contre-torpilleurs*.

**CONTRE-TYPE** ou **CONTHÉTYPE** n. m. Opposé du type. Cliché négatif inverse.

**CONTRE-VAIR** *ver. n.* m. Blas. Fourrure constituée par des clochetons (points) d'azur et d'argent réunis deux à deux, à l'inverse du vair, où ils sont alternés. V. la planche **BLASON**.

**CONTRE-VALEUR** n. f. Valeur donnée en échange d'une autre. Pl. des *contre-valeurs*.

**CONTREVALATION** *(val-la-si-on)* n. f. (lat. *contra*, contre, et *vallum*, retranchement). Fossé et retranchement autour d'une place qu'on assiège : César entoura à l'est de *contrevallations*.

**CONTRE-VAPEUR** n. f. Mode de distribution de vapeur, qui permet le renversement de la vapeur pour arrêter les trains lancés à grande vitesse.

**CONTREVENANT** *(nam)*, E. n. Qui contrevient.

**CONTREVENIR** v. n. (Se conj. comme *venir*). Agir contrairement, ne pas se conformer à : *contrevénir à un arrêté de police*.

**CONTREVENT** *(van)* n. m. Volet placé à l'extérieur d'une fenêtre. Dans une charpente, pièce de bois placée obliquement entre les fermes pour leur donner plus de résistance contre le vent.

**CONTRE-VÉRITÉ** n. f. Chose contraire à la vérité : *dire une contre-vérité*. Chose dite pour être entendue dans un sens contraire. Pl. des *contre-vérités*.

**CONTRE-VISITE** n. f. Visite destinée à en contrôler une autre : *subir une contre-visite médicale*. Pl. des *contre-visites*.

**CONTRIBUABLE** adj. et n. Qui paye des contributions : le percepteur reçoit l'argent des contribuables.

**CONTRIBUANT** *(bu-an)* n. m. Celui qui contribue.

**CONTRIBUER** *(bu-é)* v. n. (du lat. *contribuere*, fournir). Payer la part d'une dépense, d'une charge commune : *tous les citoyens doivent contribuer à la défense nationale*. Aider à l'exécution d'une entreprise.

**CONTRIBUTIF, IVE** adj. Qui concerne les contributions :  *rôles contributifs*. Qui marque la contribution : *part contributive*.

**CONTRIBUTION** *(si-on)* n. f. (lat. *contributio*). Ce que chacun donne pour sa part d'une dépense, d'une charge commune. Charge imposée à une communauté : *les Prussiens, en 1870, imposaient aux villes occupées de lourdes contributions*. Impôt payé à l'Etat. *Mettre à contribution*, faire contribuer de quelque manière à une dépense. *Dr. civ.* Répartition, au marc le franc, d'une somme d'argent entre des créanciers chirographaires : *ouvrir une contribution*. *Contributions directes*, celles qui sont perçues directement en vertu des rôles nominatifs. *Contributions indirectes*, celles qui sont perçues indirectement en raison d'un acte, d'une consommation.

**CONTRISTANT** *(tris-tan)*, E. adj. Qui contriste. **CONTRISTRER** *(tris-té)* v. a. (lat. *contristare*). Affliger : *cette nouvelle m'a fort contristé*. ANT. **Dérider**, **égayer**, **réjouir**.

**CONTRIT** *(tri)*, E. adj. (lat. *contritus*; de *cum*, avec, et *trit*, broyé). Qui a un grand regret de ses fautes. Mortifié, chagrin : *air contrit*.

**CONTRITION** *(si-on)* n. f. Douleur profonde et sincère d'avoir offensé Dieu ; *faire son acte de contrition*. Repentir. *Contrition imparfaite* ou *attrition*, celle qui est inspirée par la honte du péché, la crainte de l'enfer, plutôt que par l'amour de Dieu. ANT. **Endoctrinement**, **impénitence**.

**CONTRÔLABLE** adj. Qui peut être contrôlé : *les dîres d'un espion sont rarement contrôlables*.

**CONTRÔLE** n. m. (de *contre*, et *rolo*). Registre double que l'on tient pour la vérification d'un autre. Droit que l'on paye pour certains actes. *Vérification* : *le contrôle d'une crosse*. Marque de l'Etat sur les ouvrages d'or ou d'argent. Etat nominatif des personnes qui appartiennent à un corps : *officier rayé des contrôles de l'armée*. Fig. Critique : *je me passerai bien de votre contrôle*.

**CONTRÔLEMENT** *(man)* n. m. Action de contrôler. (Peu us.)

**CONTRÔLER** *(lé)* v. a. Inscrire sur le contrôle. Vérifier : *contrôler une dépense*. Mettre le contrôle sur les ouvrages d'or et d'argent. Fig. Censurer.

**CONTRÔLEUR, EUSE** *(eu-ze)* n. m. Personne chargée d'exercer un contrôle. Fig. Qui censure, critique.

**CONTROUVER** *(vé)* v. a. Inventer une fausseté. S'emploie surtout au participe passé : *fait contrové*.

**CONTROVERSABLE** *(vèr)* adj. (de *controverse*). Qui peut être discuté : *la question est fort controversable*.

**CONTROVERSE** *(vèr-se)* n. f. (lat. *controversia*). Débat, contestation sur une question, une opinion, etc., surtout en matière religieuse : *Bossuet engagée avec le protestant Jurieu une longue controverse*.

**CONTROVERSER** *(vèr-sé)* v. a. Mettre en controverse. Soutenir une controverse.

**CONTROVERSISTE** *(vèr-sis-tè)* n. m. Qui traite des sujets de controverse en matière religieuse.

**CONTUMACE** n. f. (lat. *contumacia*). Refus, défaut de comparaitre en justice, pour affaire criminelle : *la contumace est considérée comme un aveu de crime*. *Fuger sa contumace*, se présenter devant le juge après avoir été condamné par contumace. N. et adj. Personne en état de contumace : *les biens d'un contumace sont confisqués et régis par l'administration des Domaines*. (Dans ce dernier cas, on emploie quelquefois le lat. **CONTUMAX**.)

**CONTUMAX** adj. et n. V. **CONTUMACE**.

**CONTUS**, E *(tu, t-é)* adj. (lat. *contusus*). Meurtri. *Plaie contuse*, plaie produite par contusion.

**CONTUSION** *(si-on)* n. f. (lat. *contusio*). Meurtresse produite par un corps dur, contondant.

**CONTUSIONNER** *(si-on-è)* v. a. Faire des contusions : *chute qui contusionne le corps*.

**CONVAINCANT** *(vin-kan)*, E. adj. Qui porte conviction : *raisonnement convaincant*. — Ne pas confondre avec *convainquant*, participe présent de *convaincre*.

**CONVAINCRE** *(vin-kre)* v. a. (lat. *convincere*). — Se conj. comme *vaincre*. Réduire quelqu'un, par le raisonnement ou par des preuves sensibles et évidentes, à reconnaître une vérité, l'exactitude d'un fait : *convaincre un incrédule*. Absolument : *la logique est l'art de convaincre*.

**CONVAINCU**, E *(vin)* adj. (de *convaincre*). Persuadé, de bonne foi : *un esprit convaincu*. Reconnu coupable : *être convaincu de mensonge*.

**CONVALESCENCE** *(lès-san-se)* n. f. Etat d'une personne qui relève de maladie : *la convalescence demande toujours des soins attentifs*.

**CONVALESCENT** *(lès-san)*, E. adj. et n. (lat. *convalescens*). Qui se fortifie. Qui relève de maladie.

**CONVENABLE** adj. Sortable, qui convient : *mariage convenable*. Proportionné : *récompense convenable*. Dément : *cela n'est pas convenable*. ANT. **Inconvenant**, **malséant**, **déplacé**.

**CONVENABLEMENT** *(man)* adv. D'une manière convenable.

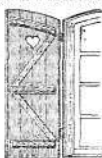
**CONVENANCE** n. f. (de *convenir*). Rapport, conformité : *convenance d'homme*. Commodité, utilité. *Mariage de convenance*, celui où les rapports de naissance, de fortune, ont été plus consultés que l'inclination. Pl. *Bienéance*, *déceance* : *respecter les convenances*. ANT. **Inconvenance**, **impertinence**.

**CONVENANT** *(nan)*, E. adj. Qui convient, bienéant : *démarches convenantes*.

**CONVENIR** v. n. (lat. *convenire*). — Se conj. comme *venir*. Demeurer d'accord : *ils sont convenus de se trouver ensemble*. Avouer : *il est convenu de sa méprise*. Être convenable, agréer : *cet emploi lui aurait bien convenu*. V. *impers*. Être expédient, à propos : *il convient, il aurait convenu de...* — Prend l'auxiliaire avoir quand il signifie *être convenable*, à la convenance : *cet emploi n'aurait convenu* ; l'auxiliaire être quand il exprime l'accord : *ils sont convenus de partir*. Se *convenir* v. pr. Se plaindre. ANT. **Discourvenir**.

**CONVENT** *(van)* n. m. (du lat. *conventus*, réunion). Assemblée générale de frères-maçons.

**CONVENTICULE** *(van)* n. m. (du lat. *conventiculum*). Petite assemblée secrète et souvent illicite.



Contrevent.

**CONVENTION** (*van-si-on*) n. f. (lat. *conventio*). Accord, pacte : toute convention contraire à l'ordre public ou à la morale est nulle de plein droit. De convention, qui est admis par accord tacite ; langage de convention. La Convention. V. Part. hist. Pl. Clauses d'un accord ; les conventions du traité d'Utrecht furent avantageuses pour l'Angleterre.

**CONVENTIONNEL, ELLE** (*van-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui résulte d'une convention ; le billon a une valeur conventionnelle. N. m. Membre de la Convention nationale.

**CONVENTIONNELLEMENT** (*van-si-o-nè-le-man*) adv. Par convention.

**CONVENTUALITÉ** (*van*) n. f. Etat d'une maison religieuse où l'on vit sous une règle.

**CONVENTUEL, ELLE** (*van-tu-èl, è-le*) adj. (de *convent*, anc. forme de *couvent*). Qui est propre au couvent ; la vie conventuelle.

**CONVENTUELLEMENT** (*van-tu-è-le-man*) adv. En communauté ; vivre conventuellement.

**CONVERGENCE** (*vèr-jan-se*) n. f. Direction commune vers un même point. Fig. Tendance vers un résultat commun ; la convergence des efforts est une garantie de succès. ANT. **DIVERGENCE**.

**CONVERGENT** (*vèr-jan*). E adj. Qui converge ; feux convergents. ANT. **DIVERGENT**.

**CONVERGER** (*vèr-jé*) v. n. (lat. *convergere*). — Prend un e muet après le g devant a et o ; il converge, nous convergions. Tendre vers le même point ; les rayons du soleil, colligés par une lentille biconvexe, convergent vers le foyer de celle-ci. ANT. **DIVERGER**.

**CONVERS, E** (*vèr, vèr-sè*) adj. (lat. *conversus*). Employé au service domestique d'un couvent ; frère convers ; sœur converse.

**CONVERSATION** (*vèr-sa-si-on*) n. f. (de *convertere*). Entretien familial ; la conversation n'admet aucun pédantisme.

**CONVERSE** (*vèr-sè*) adj. et n. f. Log. Se dit d'une proposition dont on prend le sujet pour en faire l'attribut et l'attribut pour en faire le sujet, sans que celle cesse d'être vraie. Ex. : l'étendue est divisible, le divisible est étendu.

**CONVERSER** (*vèr-sè*) v. n. (lat. *conversari*). S'entretenir familièrement avec quelqu'un ; Socrate, après avoir bu la clystère, continua à converser tranquillement avec ses disciples.

**CONVERSIBLE** (*vèr*) adj. V. **VERTIBLE**.

**CONVERSION** (*vèr*) n. f. (du lat. *versio*). Action de tourner. Changement de front. Changement de forme, de nature ; conversion des poids et mesures. Changement du taux de l'intérêt ; la conversion des rentes. Dr. Changement d'un acte en un autre. Théol. Changement de croyance religieuse ; la conversion de Henri IV fut un acte d'habileté politique. Log. Changement d'une proposition en une autre par transposition mutuelle du sujet et de l'attribut.

**CONVERTI, E** (*vèr*) n. Qui a été ramené à la religion. Qui a embrassé une autre opinion, un autre parti ; les nouveaux convertis sont toujours pleins de zèle. Fig. Précher un converti, chercher à convaincre quelqu'un qui est déjà convaincu.

**CONVERTIBILITÉ** (*vèr*) n. f. Propriété de ce qui est convertible.

**CONVERTIBLE** (*vèr*) adj. Qui peut être converti ; fraction exactement convertible en décimales. Fin. Qui peut s'échanger contre d'autres valeurs. ANT. **INCONVERTIBLE**.

**CONVERTIR** (*vèr*) v. a. (lat. *convertere*). Changer une chose en une autre ; convertir un billet de banque en espèces. Fig. Faire changer de résolution, d'opinion, de parti, de religion ; saint Paul convertit les gentils. Se convertir v. pr. Changer d'avis, de sentiment, de parti, de religion. ANT. **PERVERTIR**.

**CONVERTISSABLE** (*vèr-ti-sa-blè*) adj. Qui peut être converti. ANT. **INCONVERTISSABLE**.

**CONVERTISSEMENT** (*vèr-ti-sè-man*) n. m. Action de convertir ; convertissement des monnaies.

**CONVERTISSEUR** (*vèr-ti-seur*) n. m. Qui convertit des âmes. Corne métallique où l'on transforme la fonte en acier. Transformateur électrique.

**CONVEXE** (*vèk-sè*) adj. (lat. *convexus*). Courbé et arrondi en dehors ; les miroirs convexes grossissent

et défigurent les objets. Polygone convexe, polygone tel que l'un quelconque de ses côtés prolongé laisse toute la figure d'un même côté par rapport à lui. ANT.



**CONCAVE**. **CONVEXITÉ** (*vèk-si*) n. f. (de *convexus*). Rondeur, courbure d'un corps ; la convexité de la terre. ANT. **CONCAVITÉ**.

Lentille convexe.

**CONVICTE** (*vikt'*) n. m. (mot angl.). En droit anglais, tout criminel emprisonné ou déporté ; les convicts ont commencé la colonisation de l'Australie.

**CONVICTION** (*vik-ti-on*) n. f. (lat. *convictio*). Effet que produit dans l'esprit une preuve évidente, une certitude raisonnée ; toute conviction sincère mérite le respect.

**CONVIE** E n. Invité, convive. **CONVIER** (*ri-è*) v. a. (has lat. *convitare*). — Se conj. comme *prier*. Inviter quelqu'un à un repas, à une fête. Engager.

**CONVIVE** n. (lat. *conviva*). Qui prend ou doit prendre part à un repas.

**CONVOCABLE** adj. Qui peut être convoqué.

**CONVOCATEUR, TRICE** adj. et n. Qui convoque.

**CONVOCATION** (*si-on*) n. f. Action de convoquer ; convocation d'une assemblée.

**CONVOI** n. m. (de *convoyeur*). Cortège funèbre qui accompagne un mort. Flotte marchande avec son escorte ; le sacrifice du Vengeur sauva le convoi de Villaret-Joyeuse. Transport de munitions, de vivres, d'argent, etc., pour un camp, une place assiégée. Train de chemin de fer.

**CONVOIEMENT** (*vai-man*) ou **CONVOIAGE** (*vai-ta-je*) n. m. Action de convoier.

**CONVOITABLE** adj. Qui peut être convoité.

**CONVOITER** (*té*) v. a. (dérivé du lat. *cupiditas* desir). Désirer avec avidité ; convoiter le bien d'autrui. ANT. **DÉDAIGNER**.

**CONVOITISE** (*ti-sè*) n. f. (de *convoyeur*). Désir immodéré. Cupidité.

**CONVOL** n. m. Action de convoler.

**CONVOLER** (*lé*) v. n. (lat. *convolare*). Se remarier ; convoler en secondes, en troisièmes noces.

**CONVOLUTE, E** adj. (lat. *convolutus*). Bot. Roulé en cornet ; feuilles convolutées.

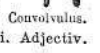
**CONVOLUTACEES** (*sè*) n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type le *convolvulus* ou *liseron*. S. une convolutace.

**CONVOLVULUS** (*buss*) n. m. (du lat. *convolvere*, enrouler). Bot. Nom scientifique du liseron, appelé aussi BELLE-DE-JOUR.

**CONVOYER** (*lé*) v. a. (lat. *convocare*). Faire assembler ; les états généraux furent convoqués à Versailles le 5 mai 1789.

**CONVOYER** (*vai-té*) v. a. (du lat. *cum*, avec, et *via*, chemin). — Se conj. comme *aboyer*. Escorter dans un but de protection ; convoyer un navire.

**CONVOYEUR** (*vai-teur*) n. m. Navire qui en escorte un autre. Fonctionnaire qui accompagne un convoi. Adjectif. bâtiment *convoyeur*.



**CONVULSÉ, E** adj. Crispé d'une manière convulsive ; risage convulsé par la terreur.

**CONVULSIF, IVE** adj. Caractérisé par des convulsions ; tour convulsif.

**CONVULSION** n. f. (lat. *convulsio*; de *convellere*, supin *convulsus*, tirailier). Contraction violente et involontaire des muscles, des membres ; les convulsions sont fréquentes chez les enfants. Fig. Mouvement violent, causé par les passions ; les convulsions du désespoir. Bouleversement ; convulsion politique.

**CONVULSIONNAIRE** (*si-o-nèrè*) adj. et n. Attaqué de convulsions. (Peu us.) N. pl. Fanatiques jansénistes du XVIII<sup>e</sup> siècle, auxquels l'exaltation religieuse causait des convulsions.

**CONVULSIONNER** (*si-o-nè*) v. a. Donner des convulsions ; flaccidifier, convulsionner les muscles.

**CONVULSIONNEMENT** (*man*) adv. D'une manière convulsive ; s'agiter convulsivement.

**COBLIGÉ, E** n. Qui est obligé avec d'autres.

**COCCUPANT** (*o-ku-pant*). E n. Personne qui occupe avec une ou plusieurs autres,

**COOLE (hou-t)** n. m. (angl. *coolie*, de l'hindoustani *kuli*). Travailleur hindou ou chinois engagé dans une colonie : les *coolies* sont très sobres.

**COOPÉRATEUR, TRICE** n. (de *coopérer*). Qui opère avec un autre.

**COOPÉRATIF, IVE** adj. Fondé sur la coopération : société *coopérative*. N. f. une *coopérative*.

**COOPÉRATION (si-on)** n. f. Action de coopérer.

**COOPÉRER (ré v.)** v. n. (Se conj. comme *accélérer*.) Opérer conjointement avec quelqu'un.

**COOPTATION (si-on)** n. f. (lat. *cooptatio*). Mode de recrutement qui consiste, pour les membres d'une assemblée, à se nommer eux-mêmes : l'Académie française se recrute par *cooptation*.

**COOPTER (pté v.)** v. a. Admettre par cooptation.

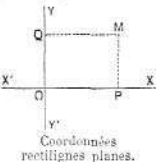
**COORDINATION (si-on)** n. f. Action de coordonner : les lésions du cerveau empêchent en général la *coordination* des mouvements volontaires. Etat des choses coordonnées : *habile coordination*.

**COORDONNANT (do-nan)** E adj. Qui coordonne.

**COORDONNATEUR,**

**TRICE (do-na)** adj. Qui coordonne.

**COORDONNÉ (do-né)** E adj. Se dit de propositions qui se correspondent. Bien ordonné, N. f. pl. *Geom.* Éléments nécessaires pour fixer la position d'un point sur un plan ou dans l'espace : *coordonnées rectilignes, sphériques*. S. une *coordonnée*. (Dans la fig. ci-contre,  $x, z, y, y'$  sont les axes des coordonnées, OP l'abscisse du point M, OQ l'ordonnée du point M, OP, OQ les *coordonnées rectilignes* du point M.)



**COORDONNER (do-né)** v. a. Combiner dans l'ordre assigné par la forme ou la nature des éléments : *coordonner un plan, ses idées*.

**COPAHU** n. m. (mot guarani). Résine fournie par divers copahés.

**COPAIER** ou **COPAYER (pa-té)** n. m. Genre de légumineuses césalpiniées, comprenant des arbres résineux balsamiques de l'Amérique méridionale.

**COPAIN pin** ou **COPIN** n. m. (du préf. *co*, et de *pain*). Fam. Camarade, compagnon préféré.

**COPAL** n. m. (mot mexicain). Résine extraite de divers arbres des régions tropicales et utilisée à la préparation du vernis.

**COPARTAGE** n. m. Partage d'un bien entre plusieurs personnes.

**COPARTAGEANT (jan)** E adj. et n. Qui partage avec d'autres : *héritiers copartageants*.

**COPARTAGER (jé v.)** v. a. Prendre un e muet après le g devant a et à : il *copartage*, nous *copartageons*.

Partager avec d'autres.

**COPARTICIPATION** n. f. Participation commune à plusieurs.

**COPEAU** n. m. (de *couper*). Parcelle de bois enlevée avec un instrument tranchant. Vin de *copeaux*, vin chargé ou trouble qu'on clarifie avec des copeaux.

**COPECK** ou **KODECK** pék n. m. (mot russe). Monnaie russe valant environ deux centimes et demi : le *copeck* est la centième partie du rouble argent.

**COPEPODES** n. m. pl. Sous-ordre de crustacés aquatiques de petite taille, dont certaines espèces sont parasites des poissons et des grands crustacés. S. un *copepode*.

**COPERMUTER (pèr, si-on)** n. f. Action de copermuter.

**COPERMUTER (pèr-mu-té v.)** v. a. Echanger, particulièrement échanger des bénéfices.

**COPTHE** adj. et n. V. **COPTÈ**.

**COPIE** pi n. f. (du lat. *copia*, abondance). Reproduction d'un écrit : *collationner une copie sur l'original*. Reproduction, imitation exacte d'un ouvrage d'art : les *copies* exécutées par l'auteur de l'œuvre originale prennent le nom de *répliques*. Feuille volante sur laquelle un scolier rédige ses devoirs. Fig. Imitation. Personne qui en imite une autre. Impr. Manuscrit ou imprimé sur lequel travaille le compositeur. Comm. Livre de copie de lettres, ou par abrégé, copie de lettres, livre sur lequel les négociants reproduisent à la presse à copier les lettres qu'ils envoient.

**COPIER (pi-té v.)** v. a. (Se conj. comme *prier*.) Faire une copie : copier un tableau. Fig. Imiter.

**COPIEUSEMENT (se-man)** adv. D'une manière copieuse : manger *copieusement*. ANT. **Cichement, maigrement, mesquinement.**

**COPIEUX, EUSE (pi-éu, eu-ze)** adj. (du lat. *copia*, abondance). Abondant : repas *copieux*. ANT. **Mesquin.**

**COPISTE (pis-té)** n. Personne qui copie.

**COPOSSEDER (po-sé-dé v.)** v. a. Posséder avec un ou plusieurs autres.

**COPOSSEUR (po-sé-seur)** n. m. Celui qui possède avec un ou plusieurs autres.

**COPOSSESSION** n. f. Possession en commun.

**COPRAH** ou **COPRA** n. m. Amande de coco, débarrassée de sa coque, desséchée et prête à être mise au moulin pour l'extraction de l'huile.

**COPRIN** n. m. Genre de champignons, famille des *agariciniens*, à spores noires.

**COPROPHAGE** adj. Qui se nourrit d'excréments : insecte *coprophage*.

**COPROPRIÉTAIRE (té-re)** n. Qui possède avec une autre personne une maison, une terre, etc.

**COPROPRIÉTÉ** n. f. Propriété commune entre plusieurs : avoir la *copropriété* d'un mur.

**COPTE** adj. et n. Race égyptienne qui a conservé les caractères des anciens habitants. Langue parlée par cette race : l'étude du *copte* a permis à Champollion de traduire les hiéroglyphes. Chrétien jacobite d'Égypte. (On écrit aussi **CURTE**.)

**COPTEUR (kop-té v.)** v. a. (de *cop* pour *coup*). Frapper une cloche d'un seul côté avec le battant.

**COPULATIF, IVE** adj. (lat. *copulativus* ; de *copulare*, unir). Gram. Qui sert à lier les mots, les membres de phrase, comme *et, ni, etc.* N. f. Conjonction copulative : une *copulative*. ANT. **Disjonctif.**

**COPULATION (si-on)** n. f. Accouplement.

**COPULE** n. f. (lat. *copula*). Mot qui lie l'attribut au sujet : le verbe être distinctement exprimé ou contracté est la *copule* de toute proposition.

**COPYRIGHT (pé-râit)** n. m. (mot angl.). Droit exclusif d'imprimer, publier et vendre un ouvrage littéraire ou artistique.

**COQ (kok)** n. m. (onomat.). Genre d'oiseau gallinacé : le *coq gaulois* est un des emblèmes nationaux de la France. Spécialement, le mâle du genre : les combats de *coqs* sont pratiqués en Flandre. Par ext., mâle du faisán, du héron, etc. Figure de coq qu'on place à la pointe d'un clocher. Personnage le plus important d'un endroit, d'une assemblée : le *coq* du village. Rouge comme un *coq*, qui a le sang au visage.

**COQ (kok)** n. m. (lat. *coquus*). Cuisinier du bord, sur les grands navires.

**COQ-A-L'ÂNE** n. m. Invar. Discours qui n'a pas de suite, de liaison, de raison. Quiiproquo.

**COQUARD** kar, n. m. Vieux coq. Vieillard prétentieux et ridicule. Benêt.

**COQUE** n. f. (lat. *concha*). Enveloppe solide et dure de l'œuf : le poussin brise la *coque* de l'œuf avec son bec. (Euf à la *coque*, œuf légèrement cuit, mais non durci, dans l'eau bouillante. Fruit à plusieurs loges closes : *coque* de noix. Enveloppe de la chrysalide des insectes qui hient. Nœud de ruban de cheveux. Mar. Carcasse du navire, indépendamment des mâts.)

**COQUEBIN (ke)** n. m. Niais. Innocent.

**COQUECIGRE (ke-si-gré)** n. f. Pop. Animal chimérique. Conté en l'air. (Xx.)

**COQUELEUX, EUSE (ke-léu, eu-ze)** n. Qui élève des coqs de combat.

**COQUELICOT (ke-li-ko)** n. m. Pavot des champs : les fleurs rouges du *coquelicot* servent à faire une tisane calmante.

**COQUELOURDE (ke)** n. f. Nom vulgaire de plusieurs plantes (*amémone, lychnis à couronne*, etc.).



**COQUELUCHE** (*ke*) n. f. Maladie contagieuse, caractérisée par une toux convulsive et qui attaque surtout les enfants : *le changement d'air guérit souvent la coqueluche*. *Fig.* Personnage en vogue : *être la coqueluche de la ville*.

**COQUELICHON** (*ke*) n. m. Capuchon.

**COQUEMAR** (*ke*) n. m. Sorte de bouillotte à anse.

**COQUERELLE** (*ke-rè-le*) n. f. Nom donné aux noisettes dans leur capsule vertes et réunies par trois.

**COQUERET** (*ke-rè*) n. m. ou **COQUE**. Coquemar.

**RELE** (*ke-rè-le*) n. f. Nom vulgaire de l'alkékenge.

**COQUERICO**. V. COCOCO.

**COQUERIE** (*ke-ri*) n. f. Cuisine du bord, pour l'équipage. Cuisine bâtie sur un quai, pour les matelots.

**COQUERON** (*ke*) n. m. Soute à provisions, à l'arrière d'un navire.

**COQUET, ETTE** (*kè, è-te*) adj. et n. (de *coqueter*). Qui a de la coquetterie, qui cherche à plaire.

**COQUETER** (*ke-tè*) v. n. (de *coq.* — Prend *e* devant une syllabe muette : *elle coquette.*) *Fig.* User de coquetterie.

**COQUETTERIE** (*ke-tè-ri*) n. f. (de *coqueter*). Marchand d'œufs et de volailles en gros. Petit vase pour manger des œufs à la coque.

**COQUETIÈRE** (*ke*) n. f. Ustensile dans lequel on place des œufs pour les faire cuire à la coque.

**COQUETTEMENT** (*kè-te-man*) adv. D'une manière coquette.

**COQUETTERIE** (*ke-tè-ri*) n. f. Goût Coquetterie, de la parure : *la coquetterie est un défaut coûteux*. Désir de plaire. Action propre à faire des coquetteries à quelqu'un.

**COQUILLAGE** (*ki, il mll., a-je*) n. m. Mollusque testacé, animal à corps mou, revêtu d'une coquille : *l'huile est le plus estimé des coquillages*. La coquille même : un *collier de coquillages*.

**COQUILLART** (*ki, il mll., ar*) n. m. Pierre calcaire, renfermant des coquilles.

**COQUILLE** (*ki, il mll., è*) n. f. (dimin. de *coque*). Enveloppe dure qui couvre les mollusques dits *testacés*. Au fig. : *rentrer dans sa coquille*, se taire, tâcher de passer inaperçu. Ustensile de cuisine pour cuire les rôtis.

Coque solide des œufs et des noix. *Fig.* Coquille de noix, friture bateau. Expansion infectieuse de la garde d'une épée, servant à protéger la main.

Format de papier (environ 0m,56 sur 0m,44). *Impr.* Faute résultant de la substitution d'une ou plusieurs lettres à une ou plusieurs autres. Ex. : *les mots sont les sièges* (pour *signes*) de nos idées.

**COQUILLER** (*ki, il mll., è*) v. n. Former des coquilles, des boursouffures, en parlant de la croûte du pain : *ce pain est coquillé*.

**COQUILLEUX, EUSE** (*ki, il mll., èd, eu-ze*) adj. Rempli de coquilles : *terrain coquilleux*.

**COQUILLIER** (*ki, il mll., è*). **ERE** adj. Qui contient des coquilles : *calcaire coquillier*. N. m. Collection de coquilles.

**COQUIN, E** (*kin, t-ne*) n. Personne vile, sans honneur ni probité : *l'indulgence des honnêtes gens fait la force des coquins*. *Par plaisant*. Se dit d'une personne, d'un enfant espiegle :

*Petit coquin !*

**COQUINERIE** (*ki-ne-ri*) n. f. Caractère, action de coquin.

**COQUINET** (*ki-nè*) n. m. Petit coquin.

**COR** n. m. (du lat. *cornu*, corne). Instrument à vent, contourné en spirale : *cor de chasse*, d'harmonie ; *cor à pistons* ; *le timbre du cor est doux et sonore*. Musicien qui en joue. *Cor anglais*, sorte de hautbois. *Cor des Alpes*, instrument suisse, en bois de sapin, dont les bergers se servent

pour appeler leurs troupeaux. **A cor et à cri**, loc. adv. A grand fracas : *réclamer quelque un à cor et à cri*.

**COR** n. m. (du lat. *cornu*, corne). Durillon sur les doigts du pied : *l'usage des chaussures trop étroites ou trop larges produit les cors*.

**COR** n. m. (du lat. *cornu*, corne). Petite corne du bois d'un cerf. *Cerf dix cors*, cerf qui a atteint sa septième année.

**CORAIL**, *ra*, l mll.) n. m. (gr. *korallion*). Sorte de polypier dont le support calcaire, blanc, rouge ou noir, sert à fabriquer des bijoux : *la pêche du corail se pratique sur les côtes de Sicile*. Pl. des *coraux*.

**CORAILLÈRE** (*ra, il mll.*) n. f. Chaloupe pour la pêche du corail.

**CORAILLEUR** (*ra, il mll.*) adj. et n. m. Qui va à la pêche du corail.

**CORAILLIÈRES** (*ral-li-è-re*) n. m. pl. Classe de polypes à laquelle appartiennent les coraux. S. un *corailleur*. V. ANTHOZOAIRES et POLYPTÈRES.

**CORAILLIEN**, **ENNE** (*ral-li-in, è-ne*) adj. Qui est formé de coraux : *les atolls océaniques sont de formation corailienne*. N. m. *Géol.* Étage moyen du jurassique supérieur.

**CORAILLIÈRE** (*ral-li-è*) adj. Qui a la forme du corail.

**CORAILLIÈRE** (*ral-li-è*) adj. Qui produit la substance calcaire des coraux.

**CORAILLIN** (*ral-li-in*), **E** adj. Rouge comme du corail.

**CORALLINE** (*ral-li-ne*) n. f. Algue marine, revêtue d'une matière calcaire.

**CORALLIN** (*ral-li-in*), **E** adj. Rouge comme du corail.

**CORAN** n. m. V. Part. hist.

**CORBEAU** (*bè*) n. m. (lat. *corvus*). Genre d'oiseaux passereaux dentirostres, comprenant de grandes formes à vastes ailes, à plumage noir : *les corbeaux tirent de charognes*. Noir comme un corbeau, très noir. *Mar.* Croc de fer (chez les anciens), pour accrocher les vaisseaux ennemis. *Archit.* Grosse pierre ou pièce de bois mise en saillie pour soutenir une poutre.

**CORBEILLE** (*bè, il mll., è*) n. f. (du lat. *corbicula*, dimin. de *corbis*, panier). Sorte de panier dossier, généralement sans anse : *corbeille à papier*. Son contenu : *offrir une corbeille de fruits*. Ornement en architecture, en sculpture. Espace de terre, circulaire ou ovale, couvert de fleurs. *Fig.* **Corbeille de mariage**, présents qu'un futur offre à sa fiancée.

**CORBEILLE** (*bè, il mll., è*) n. f. Le contenu d'une corbeille

peuple.

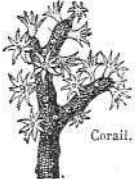
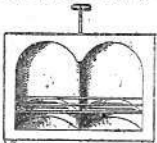
**CORBILLARD** (*bi, il mll., ar*) n. m. ancien. *corbillard*, nom du coche d'eau qui faisait le service

de Corbeil. Char sur lequel on transporte les morts : *on se découvre devant un corbillard*.

**CORBILLAT** (*bi, il mll., a*) n. m. Petit du corbeau.

**CORBILLON** (*il mll., n*) m. Petite corbeille. Jeu de société, où les joueurs sont obligés de répondre en rimaient en on.

**CORBIN** n. m. Ancien nom du corbeau. *Être* (ou à) *bec de corbin*, v. BEC-DE-CORBIN.



**CORBLEU** interj. (altér. de *cordieu*). Sorte de juron.

**CORDAGE** n. m. Tout cordon servant à une manœuvre : *cordage guindonné*. Action de corder du bois.

**CORDAÏTE** (*da-i-té*) n. f. Genre ou groupe de plantes fossiles, des terrains houillers.

**CORDE** n. f. (lat. *chorda*). Assemblage de fils de chanvre, de crin ou d'autres matières flexibles, tordus ensemble : *échelle de corde*. Fil de boyau ou de laiton pour certains instruments de musique : *Paganini jouait sur un violon à une seule corde*. Fig. *Toucher la corde sensible*, toucher le point par où l'on peut le mieux agir sur quelqu'un. Câble tendu en l'air, sur lequel dansent certains bateleurs diis danseurs de corde. Corde qui limite intérieurement la piste. *Tenir la corde*, se dit du cheval ou du conducteur le plus rapproché de cette limite, et, au fig., de quelqu'un qui est dans une situation avantageuse. *Tissu à une étoffe de laine ; ce drap montre la corde*. Ancienne mesure de bois de chauffage, équivalant à 2 voies ou à 4 stères. Lien que l'on tend entre les extrémités d'un arc. Fig. *Avoir plusieurs cordes à son arc*, posséder plus d'une ressource. Géom. Ligne droite qui aboutit aux deux extrémités d'un arc de cercle. (V. CIRCONFÉRENCE.) Fig. *Supplée de la potence ; mériter la corde*. Homme de sac et de corde, scélérat.

**CORDÉ, E** adj. (du lat. *cor, cordis, cœur*). Qui a la forme d'un cœur, d'un cœur de carte à jouer.

**CORDEAU** (*dé*) n. m. Petite corde qui sert le plus souvent pour aligner : *allée tirée au cordeau*. Meche d'une mine : *cordeau Bickford*.

**CORDEE** (*dé*) n. f. Ce qui peut être entouré par une corde : une *cordée de bois*. Petite ficelle attachée à une ligne de fond et portant un hameçon.

**CORDELER** (*té*, v. a.). Prendre deux l devant une syllabe muette : *je cordeille*. Tordre en forme de corde.

**CORDELETTE** (*lé-té*) n. f. Petite corde.

**CORDELIER** (*lé-dé*) n. m. Religieux de l'ordre des franciscains. Membre du club des Cordeliers. (V. *Part. hist.*)

**CORDELIÈRE** n. f. Corde dont se ceignent les franciscains. Gros cordon de soie servant de ceinture de robe de chambre, ou quelquefois, de cravate.

**ARCHIT.** Baguette sculptée en forme de corde. Religieuse de l'ordre de Saint-François d'Assise.

**CORDELLE** (*dé-lé*) n. f. Petit câble pour le halage des bateaux.

**CORDER** (*dé*) v. a. Tordre en forme de corde : *corder du chanvre*. Mettre des cordes autour d'un paquet. *Corder du bois*, le mesurer à la corde.

**CORDERIE** (*ri*) n. f. Métier, commerce de corder. Lieu où se fabrique la corde.

**CORDIAL, E, AUX** adj. (du lat. *cor, cordis, cœur*). Reconfortant : *remède cordial*. Fig. Affectueux, qui part du cœur : *invitation cordiale*. N. m. Potion fortifiante ; *prendre des cordiaux*.

**CORDIALEMENT** *man* adv. D'une manière cordiale : *recevoir cordialement un ami*.

**CORDIALITÉ** n. f. Sentiment affectueux.

**CORDIER** (*dé-dé*) n. m. Qui fait ou vend de la corde. Partie du violon, appelée aussi *queue*, et sur laquelle s'attachent les cordes.

**CORDIEU** interj. pour *corps de Dieu*. Juron.

**CORDIFORME** adj. (du lat. *cor, cordis, cœur*, et de *forme*). Qui a la forme d'un cœur.

**CORDON** n. m. (dimin. de *corde*). Chacun des tons d'un câble. Petite corde : *cordons de sonnette*. Corde au moyen de laquelle le concierge ouvre la porte d'une maison : *tirer le cordon*. Large ruban servant d'insigne à une décoration : le *grand cordon de la Légion d'honneur*. *Bias*. Insigne distinctif des dignitaires ecclésiastiques, qui part du chapeau servant de cimier et se termine par des houppes en nombre proportionné à la dignité. *Bordure de gazou*. Lisère, bordure d'arbres. *Tenir les cordons de la bourse*, avoir le maniement des fonds. *Archit.* Rang de pierres en saillie. *Art milit.* Suite de postes garnis de troupes. *Anat.* *Cordon médullaire*, moelle épinière. Fig. *Cordon bleu*. V. BLEU.

**CORDEXNER** (*do-né*) v. a. Torillier en cordon.

**CORDONNERIE** (*do-né-ri*) n. f. Métier, commerce de cordonnier. Lieu où l'on fabrique, ou l'on vend de la chaussure.

**CORDONNET** (*do-né*) n. m. Petit cordon de fils de soie, d'or ou d'argent, que fabriquent les passementiers. Fil de soie torsé à trois brins. Ganses ferrées par un bout. Marque faite sur la tranche de monnaies.

**CORDONNIER** (*do-né-é*). ÈRE n. (vx fr. *cordouanier* ; de *cordouan*, cuir de Cordoue). Qui fait ou vend des chaussures. *Prov.* : **Les cordonniers sont les plus mal chaussés**, on néglige souvent les avantages qu'on est le plus à portée de se procurer.

**CORÉEN, ENNE** (*ré-in, é-né*) adj. et n. De la Corée.

**CORÉONE** n. m. Genre de poissons physostomes de la famille des salmonides, auquel appartient le lavaret, la féva.

**CORELIGIONNAIRE** (*o-né-rié*) n. Qui professe la même religion que d'autres.

**CORÉOPSIS** (*psiss*) n. m. Genre de composées, comprenant de nombreuses plantes orientales.

**CORÈTE** n. f. Genre de fillicées, dont une espèce produit la fibre textile appelée *jute*.

**CORIAÇE** adj. (lat. *coriaceus*; de *corium*, cuir). Dur comme du cuir, en parlant des viandes : la viande du corbeau est coriace. Fig. *Tennace, avare*. *ANT.* *Mou, tendre, flasque*.

**CORIAÇE, E** adj. Qui a la dureté du cuir.

**CORIANDRE** n. f. (gr. *koriandron*). Genre d'ombellifères de la région méditerranéenne, qui entrent dans la préparation de certains liqueurs.

**CORINDON** n. m. (tamoul *kurundam*). Pierre fine (alumine pure), la plus dure après le diamant : les diverses variétés de corindon reçoivent souvent le nom de saphir ou de gemmes orientales.

**CORINTHIEN, ENNE** (*ti-in, é-ne*) adj. et n. De Corinthe. Le quatrième et le plus riche des ordres d'architecture : la colonnade du Louvre est de style corinthien. (V. COLONNE, OMBRE.)

**CORME** n. f. Fruit du cormier. *SYN.* *SORBE*.

**CORMIER** (*mi-é*) n. m. Nom vulgaire du sorbier domestique, à bois très dur.

**CORMORAN** n. m. (de l'anc. franç. *corp moran*, corbeau marin). Genre d'oiseaux palmipèdes, qui se nourrissent de poissons : les Chinois ont dressés les cormorans à la pêche.

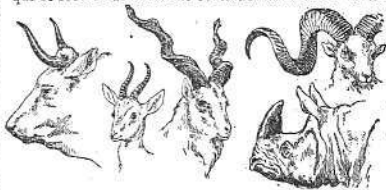
**CORNAC** (*nak*) n. m. (du cingalais *kuruvanayaka*, chef d'écurie). Celui qui est chargé de soigner et de conduire un éléphant. Fig. et fam. Homme qui en guide un autre, ou s'en fait le promoteur.

**CORNAGE** n. m. Bruit produit par la respiration du cheval, du mulet, de l'âne, dans certaines maladies : le *cornage* constitue un vice rédhibitoire.

**CORNALINE** n. f. Variété d'agate demi-transparente et d'un rouge foncé.

**CORNARD** (*nar*) adj. et n. m. Atteint de cornage : cheval *cornard*. Qui a des cornes.

**CORNE** n. f. (lat. *cornu*). Partie dure et conique qui se forme sur la tête de certains ruminants : *corne*



Cornes.

de bœuf, de bœlier. Matière des cornes, employée dans l'industrie : *bouton, peigne de corne*. Partie dure du pied de certains animaux. *Chausse-pied* fait d'une moitié de corne. Instrument d'appel à pavil-

lon, fait à l'origine avec une corne d'animal : *corne d'appel, d'automobile*. (On dit aussi *TROMPE*.) Ornement d'architecture. Pli d'un feuillet. Pointe charnue sur la tête des limaçons et de quelques insectes. Chacune des branches du croissant de la lune. Pointe : *chapeau à trois cornes*. *Corne d'abondance*. V. *ABONDANCE*.

**CORNÉ, E** adj. De la nature de la corne.

**CORNEAU** (nô) n. m. *Mar.* Conduit des *bouteilles* et de la *poulaine*. Chien issu du *mâtin* et du *chien courant*. Adjectif : *chien corneau*.

**CORNÉE** (né) n. f. (du lat. *cornea* 's.-ent. *tunica*'), de corne. Partie antérieure transparente de l'œil.

**CORNELLE** (né) ll. mil. e) n. f. (lat. *cornicula*). Genre d'oiseaux passereaux dentirostres, voisins des corbeaux, mais plus petits : *la cornelle vit d'insectes et de petits rongeurs*. Comme une *cornelle qui abat des noix*, à l'étourdie. *Cornelle d'église*, chouchou. V. *BYER*.

**CORNÉLIEN, ENNE** (ti-in, è-ne) adj. A la manière de *Cornelle* : *style cornélien*.

**CORNEMENT** (man) n. m. Bourdonnement dans l'oreille. Grondement d'un tuyau de vapeur ouvert.

**CORNEMUSE** (mu-sè) n. f. (de *corne*, et de *muse*, musette). Instrument champêtre à vent, composé d'une outre et de tuyaux : *la cornemuse est l'instrument favori des bergers écossais et bretons*.

**CORNEMUSEUR** (mu-zeur) n. m. Joueur de cornemuse.

**CORNER** (nô) v. n. (de *corne*). Sonner de la corne. Parler dans un *cornet* acoustique. Produire la sensation d'un bruit sourd et continu, en parlant des oreilles : *les oreilles me cornent*. V. a. Plier en corne : *on corne une carte de visite, quand on la dépose soi-même*. Pop. Publier une chose avec impertinence.

**CORNET** (nô) n. m. (de *corne*). Petite trompe rustique. Instrument pour entendre. *Cornet acoustique*, v. *ACOUSTIQUE*. Papier roulé : *cornet à tabac*. Encrier portatif. Vase de cuir pour agiter les dés, au triétrae. *Cornet à bouquin*, trompe faite d'une corne de bœuf. **Cornet à pistons**, instrument de musique, en cuivre, auquel sont adaptés des pistons ; musicien qui en joue.

**CORNETTE** (nô-te) n. f. (de *corne*). Coiffure de femme en désabillé. Coiffure de certaines religieuses : *les sœurs de charité portent la cornette*. Ancien étendard de cavalerie. Long pavillon de marine, à deux pointes ou cornes. N. m. Porte-étendard d'autrefois : *acheter une charge de cornette*.

**CORNETTE** (nô-tis-te) n. m. Celui qui joue du *cornet à pistons*.

**CORNEUR** n. m. Celui qui corne.

**CORNICHE** n. f. (ital. *cornice*). Archit. Ornement composé de moulures en saillie et qui couronne un *entablement*.

**CORNICHON** n. m. (dimin. de *corne*). Variété de concombre, destiné à être confit : *le cornichon est un condiment savoureux*. Fig. et pop. Homme niais.

**CORNIER** (ni-è), ÈRE adj. Qui est à la corne ou à l'angle de quelque chose : *potenou cornier*. N. f. Canal de tuiles ou de plomb, qui est à la jointure de deux pentes d'un toit et qui en reçoit

les eaux. Pièce de fer profilée à deux branches en queue, d'un emploi général dans la construction métallique.

**CORNILLON** (ll mil. n. m. Axe osseux de chaque des cornes des mammifères.)

**CORNIQUE** adj. Qui appartient au pays de *Cornouailles*. N. m. Dialecte de *Cornouailles*.

**CORNISTE** (ni-siè) n. m. Musicien qui joue du cor.

**CORNOUILLE** (nou. ll mil. e) n. f. Fruit du *cornouiller*, rouge et aigrelet.

**CORNOUILLER** (nou. ll mil. e) n. m. Genre de plantes composé d'un arbre et d'un arbuste.

**CORNU, E** adj. Qui a des cornes : *animal cornu*. Fig. *Raisons, visions cornues*, folles, extravagantes.

**CORNUÉ** (nô) n. f. (de *corne*). Chim. Vase à col étroit et courbé pour la distillation : *cornue de verre, de grès, de platine*.

**COROLLAIRE** (rô-là-re) n. m. Proposition résultant d'une vérité déjà démontrée. *Math.* Conséquence directe d'une proposition démontrée.

**COROLLE** (rô-le) n. f. (du lat. *corolla*, petite couronne). Bot. Enveloppe des étamines et du pistil, généralement colorée de teintes vives. (V. *PLANTE*.)

**CORON** n. m. Groupe de maisons que les compagnies houillères construisent pour les ouvriers.

**CORONAIRE** (nô-re) adj. (lat. *coronarius*, en couronne). Se dit des deux artères qui portent le sang dans le cœur.

**CORONAL, E, AUX** adj. (lat. *coronalis*). Qui est situé à la partie antérieure du crâne : *os coronal*.

**CORONER** (neur) n. m. (mot angl.). Officier de police judiciaire, en Angleterre.

**CORONILLE** ll mil. n. f. Genre de légumineuses papilionacées, ornementales.

**CORONIDE** adj. (du gr. *korinè*, cornelle, et *eidos*, forme). Se dit de deux apophyses offrant quelque ressemblance avec un bec de cornelle.

**COROSSOL** (rô-sô) n. m. Nom vulgaire du fruit de *l'anone muriquée* ou *corossiller*.

**COROZO** n. m. Matière blanche tirée des graines de certains fruits d'Amérique, que l'on travaille au tour pour fabriquer des boutons et divers objets.

**CORPORAL** n. m. (du lat. *corpus, oris*, corps du Christ). Linge béni, sur lequel le prêtre pose le calice.

**CORPORALITÉ** n. f. Qualité de ce qui est corporel.

**CORPORATIF, IVE** adj. Qui a rapport à une corporation, à un corps : *esprit corporatif*.

**CORPORATION** (sè-on) n. f. (du lat. *corpus, oris*, corps). Association de gens de même profession. (V. *Part. hist.*)

**CORPOREL, ELLE** (rêl, è-lè) adj. Qui a un corps : *Dieu n'est pas corporel*. Qui a rapport au corps : *peine corporelle*. ANT. *Spirituel, int-lectuel*.

**CORPORELLEMENT** (rêl-le-man) v. D'une manière corporelle : *punir corporellement*.

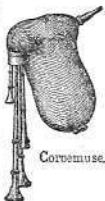
**CORPS** (kôp) n. m. (lat. *corpus*). Toute substance, or, air, ou inorganique : *tous les corps sont élastiques et pesants*. Partie matérielle d'un être animé : *le corps d'un animal*. Régiment, portion d'armée. Corporation. Fig. *Consistance, solidité* : *cette étoffe a du corps*. Prendre du *corps*, de l'embonpoint. *Corps d'élite*, objet qui prouve l'existence du délit. *Corps céleste*, astre. *Corps de garde*, poste militaire. *Corps de lois*, partie de maison, formant une habitation distincte. *Corps et âme*, entièrement, sans réserve : *se donner corps et âme à une entreprise*. *Corps sans âme*, personne qui ne sait que devenir. *Corps perdu*, sans réflexion ou sans espoir de retour. *Corps et biens*, les personnes et les propriétés : *ce bâtiment s'est perdu corps et biens*. *Corps morts*, grandes ancre munités de chaînes, servant à amarrer les vaisseaux dans les ports. Loc. adv. : *Corps à corps*, corps contre corps. N. m. : *un corps à corps*.

**CORPULENCE** (ten-sè) n. f. (lat. *corpulentia*). Grandeur et grosseur de la taille de l'homme.

**CORPULENT** (lan), **E** adj. Qui a de la corpulence.



Cornes d'appel.



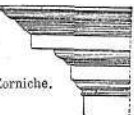
Cornemuse.



Cornet à pistons.



Cornette.



Corniche.



Cornue.



**CORPUS** (*puss*) n. m. (mot lat. signif. corps). Recueil concernant une même matière : il existe des *corpus* d'inscriptions latines et grecques. **Corpus juris**, le corps du droit romain. (N. Part. hist.)

**CORPUSCULAIRE** (*pus-ku-lè-re*) adj. Relatif aux corpuscules, à x atomes.

**CORPUSCULE** (*pus-ku-lè*) n. m. [lat. *corpuseculum*]. Très petit corps : les infusoriers sont des corpuscules.

**CORRECT** (*kor-rèkt*). E adj. (du lat. *correctus*, corrigé. Conforme aux règles : *style correct*. En rapport avec les convenances : tenue *correcte*. ANT. **In-correct**.

**CORRECTEMENT** (*kor-rèk-tè-man*) adv. D'une manière correcte. ANT. **Incurrectement**.

**CORRECTEUR**. **TRICE** (*kor-rèk*) n. Celui, celle qui corrige les épreuves d'imprimerie.

**CORRECTIF** (*kor-rèk*) n. m. Ce qui corrige, adoucit. Fig. Expression qui adoucit ce que le discours a de trop fort, de trop hardi : *apporter un correctif*.

**CORRECTION** (*kor-rèk-si-on*) n. f. [lat. *correctio*]. Action de corriger. Réprimande, punition : recevoir une *sévère correction*. Qualité de ce qui est correct. Impr. Indication des fautes sur une épreuve. **Maison de correction**, où l'on enferme surtout des enfants qui, en commettant une faute grave, ont agi sans discernement. ANT. **Incurrection**.

**CORRECTIONNALISATION** (*kor-rèk-si-o-na-li-sa-si-on*) n. f. Transformation d'une affaire criminelle en une affaire correctionnelle.

**CORRECTIONNALISER** (*kor-rèk-si-o-na-li-sè*) v. a. Appliquer la correctionnalisation.

**CORRECTIONNEL**, **ELLE** (*kor-rèk-si-o-nèl, è-lè*) adj. (de *correction*). Qui a rapport aux délits : *peine poitée correctionnelle*. **Tribunal correctionnel**, qui juge les délits peu graves : en France, il existe un *tribunal correctionnel par arrondissement*. N. f. Pop. Le tribunal correctionnel.

**CORRECTIONNELLEMENT** (*kor-rèk-si-o-nèlè-man*) adv. D'une manière correctionnelle.

**CORRÉGIDOR** (*kor-rè*) n. m. (mot espagn.). Autre, premier officier de justice d'une ville espagnole.

**CORRELATIF**, **IVE** (*kor-rè*) adj. (du préf. co, et de *relatif*). Qui marque logiquement une relation réciproque : *père et fils sont des termes corrélatifs*. N. m. : les mots souverain et sujet sont des *corrélatifs*.

**CORRÉLATION** (*kor-rè-là-si-on*) n. f. Rapport de deux termes dont l'un appelle logiquement l'autre.

**CORRESPONDANCE** (*kor-rès-pon*) n. f. (de *correspondant*). Rapport de conformité : la parfaite *correspondance de toutes les parties du corps*. Communication, relations entre deux localités, deux pays : les *correspondances par terre entre la France et l'Espagne ne sont pas aisées*. Commerce de lettres : *M<sup>me</sup> de Sévigné a laissé une précieuse correspondance*. Les lettres mêmes : *faire sa correspondance*.

**CORRESPONDANT** (*kor-rès-pon-dan*). E adj. (de *correspondre*). Se dit des choses qui ont du rapport entre elles : idées *correspondantes*. Géom. Angles *correspondants*, angles formés par une sécante et deux parallèles et qui sont l'un interne, l'autre externe, d'un même côté de la sécante : les angles correspondants sont égaux (tels sont ici les angles 1 et 2, 3 et 4, 5 et 6, 7 et 8). N. m. Celui avec qui l'on est en relation d'affaires ou de lettres. Celui qui est chargé de veiller sur un jeune homme éloigné de sa famille. Celui qui correspond avec un corps savant : l'Académie des sciences à Paris a des correspondants dans le monde entier.

**CORRESPONDRE** (*kor-rès-pon-dre*) v. n. (du lat. *cum*, avec, et *respondere*, répondre). Etre en communication : ces *chambres correspondent entre elles*. Etre en commerce de lettres. Etre placé symétriquement. Etre en rapport de conformité. Répondre à.

**CORRIDA** (*kor-ri-da*) n. f. (mot espagn.). Course de taureaux.

**CORRIDOR** (*kor-ri*) n. m. (ital. *corridore*). Passage qui met en communication diverses pièces d'un même étage.

**CORRIGÉ** (*ko-ri*) n. m. Devoir d'écoulier, refait après correcton : *dicter le corrigé d'un devoir*.

**CORRIGER** (*ko-ri-jè*) v. a. [lat. *corrigerè*]. — Prend un e muet après le g devant a et o : il *corrigea, nous corrigéons*. Amender, rendre meilleur, en parlant des personnes et des choses : l'éducation seule peut *corriger le naturel*. Fuir, châtier : *il ne faut corriger les enfants que dans la mesure strictement nécessaire*. Impr. Indiquer par des signes les corrections à faire sur une épreuve. Exécuter ces corrections. Se *corriger* v. pr. S'amender. ANT. **Gâter**.

**CORRIGEUR** (*ko-ri*) n. m. Typographe qui exécute les corrections indiquées sur une épreuve typographique.

**CORRIGIBLE** (*ko-ri*) adj. Qui peut être corrigé. ANT. **Incrrigible**.

**CORROBORANT** (*kor-ro-bo-ran*). E adj. Qui fortifie : *remède corroborant* ; *preuve corroborante*. N. m. : le vin est un *corroborant*.

**CORROBORATIF**, **IVE** (*kor-ro*) adj. Qui donne plus de force. N. m. : un *corroboratif*.

**CORROBORATION** (*kor-ro, si-on*) n. f. Action de corroborer. Son résultat.

**CORROBORER** (*kor-ro-bo-rè*) v. a. [lat. *corroborare*]. Fortifier : le vin *corroborè l'estomac*. Servir de preuve, appuyer : l'aveu d'un accusé *corroborè l'accusation*. ANT. **Affaiblir, atténuer, infirmer**.

**CORRODANT** (*kor-ro-dan*). E adj. Qui corrode, ronge. N. m. : la rouille est un *corrodant*.

**CORRODER** (*kor-ro-dè*) v. a. [lat. *corrodere*]. Ronger, consumer progressivement : *eau-furte corrode le métal*.

**CORROI** (*ko-roi*) n. m. (de *corroyer*). Préparation des cuirs.

**CORROIERE** (*ko-roi-èr*) n. f. Art, action de corroyer. Atelier du corroyeur.

**CORROMPRE** (*kor-rôn-prè*) v. a. [lat. *corrumpere*]. Gâter : la chaleur *corrompt la viande*. Fig. Dépraver : Socrate fut accusé de *corrompre la jeunesse*. Séduire : *corrompre un juge*. Troubler : la crainte *corrompt le plaisir*.

**CORROSIF** (*kor-ro-zif*). **IVE** adj. [lat. *corrosivus*]. Qui corrode. N. m. : le vitriol est un *corrosif*.

**CORROSION** (*kor-ro-si-on*) n. f. [lat. *corrosio*]. Action, effet des substances corrosives.

**CORROYAGE** (*ko-roi-ta-jè*) n. m. Action de corroyer : son résultat. Art du corroyeur. Soudure à chaud de plusieurs barres.

**CORROYER** (*ko-roi-tè*) v. a. (anc. fr. *corréier*). — Se conj. comme *aboyer*. Apprêter le cuir. Souder à chaud des barres de fer. Dégrossir et redresser du bois.

**CORROYEUR** (*ko-roi-tèur*) n. m. Qui apprête le cuir : le *démagogue Cléon était corroyeur*.

**CORRUPTEUR** (*kor-rup-tèur*). **TRICE** adj. et n. Qui corrompt l'esprit, les mœurs, un texte : *Rousseau accusa le théâtre d'être corrupteur des mœurs*.

**CORRUPTIBILITE** (*kor-rup-ti*) n. f. Nature de ce qui est sujet à la corruption. ANT. **Incrruptibilité**.

**CORRUPTIBLE** (*kor-rup-ti-ble*) adj. Sujet à la corruption. ANT. **Incrruptible**.

**CORRUPTION** (*kor-rup-si-on*) n. f. [lat. *corruptio*]. Putréfaction. Altération : *corruption du sang, de l'air*. Fig. Séduction : *recourir à des moyens de corruption*. Dépravation : la *corruption de Corinthe causa sa perte*.

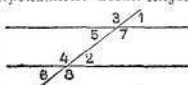
**CORSAË** n. m. (de *corps*). Buste du corps humain. Partie du vêtement de femme, qui recouvre le buste.

**CORSAIRE** (*sè-rè*) n. m. (ital. *corsaro* ; de *corsa*, course). Navire armé en guerre. Capitaine qui le commande : *Surocou fut un hardi corsaire*. Pirate. Fig. Homme ruface et imptoyable : les *corsaires de la finance*. Adjectif : un *navire corsaire*.

**CORSÈ**, **E** adj. Qui a du corps, de la consistance : *drap corsè*. Qui a du ton, du montant : *vin corsè*. Fig. : *histoire corsè*.

**CORSELET** (*lè*) n. m. Cuirasse légère : *corselet de mailles*. Partie du thorax de certains insectes.

**CORSER** (*kor-sè*) v. a. (de *corps*). Donner du montant : *corser un vin* ; de la force : *corser l'action d'un drame*.



Angles correspondants.



Egyptien Assyrien Grec Romain Gaulois Nobles francs (IX<sup>e</sup> siècle)



Paysan Trouvere Nobles Fou Nobles XV<sup>e</sup> SIECLE Homme de robe Noble avocat



Nobles XVI<sup>e</sup> SIECLE Université Noble Costumes de cour Nobles Bourgeois Noble



Bourgeois Nobles Nobles Mignon Paysan Nobles

RÈGNE DE CHARLES IX

RÈGNE DE HENRI III

RÈGNE DE HENRI IV



Gentilshommes    Servants    Nobles    Costume de cour    Noble

RÈGNE DE LOUIS XIII

RÈGNE DE LOUIS XIV



Nobles

Abbé de cour

Noble

Bourgeois

RÉGENCE

RÈGNE DE LOUIS XV

RÈGNE DE LOUIS XVI



CONVENTIONNEL  
REVOLUTION

Patriotes

Muscadin

Merveilleuse  
INCROYABLE  
DIRECTOIRE

Costume de cour

Bourgeois

PREMIER EMPIRE



Bourgeois de 1820 à 1848

SECOND EMPIRE

COSTUMES ACTUELS

**CORSET** (sè) n. m. (de corps). Pièce de vêtement garnie de baleines, pour maintenir la taille: un corset trop serré déforme la taille et gêne la respiration.

**CORSETIER** (ti-è), ÈRE n. Qui fait des corsets.

**CORTEGE** n. m. (ital. corteigio; de corte, cour). Suite de personnes qui accompagnent quelqu'un pour lui faire honneur: les courtisans faisaient à Louis XIV un brillant cortège.

**CORTÈS** (tèss) n. f. pl. (de l'espagn. corte, cour). Assemblée nationale, en Espagne et en Portugal. (V. Part. hist.)

**CORTICAL** E, AUX adj. (du lat. cortex, teix, écorce). Qui a rapport à l'écorce.

**CORVÉABLE** adj. Sujet à la corvée: avant 1789, le peuple était taillable et corvéable à merci.

**CORVÉE** (vé) n. f. (bas lat. *corpogata*). Travail gratuit, qui était dû par le paysan à son seigneur ou à l'Etat: les corvées furent abolies par l'Assemblée constituante. Dans les régiments, travaux auxquels on astreint à tour de rôle les soldats, pour satisfaire aux besoins généraux de l'existence militaire: corvées de vivres, d'eau, de propreté, etc. Fig. Travail, démarches faites avec peine et sans profit: solliciter pour un incapable, quelle ennuyeuse corvée!

**CORVETTE** (vé-té) n. f. (lat. *corbata*). Bâtiment de guerre ancien, intermédiaire entre la frégate et le brick.

**CORVIDES** n. m. pl. (du lat. *corvus*, corbeau). Famille de passereaux dentirostres, à bec fort, un peu recourbé. S. un corvidé.

**CORCYRIEN** n. m. Brésine de Cybèle.

**CORYMBE** (ri) n. m. (gr. *korumbos*). Inflorescence indéfinie, dans laquelle les pédoncules sont de longueur inégale, mais toutes les fleurs à peu près sur un même plan, imitant une ombelle. (V. la planche PLANTE.)

**CORYMBIFÈRE** (rin) adj. Qui porte des corymbes.

**CORYMBIFORME** (rin) adj. En forme de corymbe.

**CORYPHE** (fé) n. m. (du gr. *koruphaïos*, chef). Chef de chœur, dans le théâtre. Chef de ballet. Fig. Chef d'une secte, d'un parti: celui qui se distingue le plus dans sa profession, dans une société.

**CORYPHÈNE** (fé-ne) n. m. Poisson de mer acanthoptère de la famille des scomberidés, de grande taille, revêtu de couleurs métalliques, à queue très fourchue, et vulgairement appelé dorade.

**CORYZA** n. m. (gr. *korusa*). Méd. Inflammation de la muqueuse nasale, dite aussi rhume de cerveau. — Le coryza vient après un refroidissement. On le traite au moyen de fumigations, d'actions de corps chaudes à la racine du nez, ou par l'introduction de vaseline boriquée, mentholée ou gommolénée dans les fosses nasales.

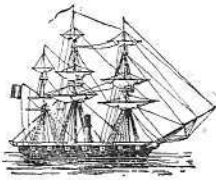
**COSAQUE** (ko-zaké) n. m. (en kirghiz *kosak*). Soldat d'un corps de cavalerie russe, recruté parmi les peuplades du sud-est de la Russie. (V. Part. hist.) Fig. Homme dur, farouche. N. f. Sorte de danse.

**COSÉCANTE** (ko-sé) n. f. Géom. Sécante du complément d'un angle. (Dans la figure ci-contre, OS est la sécante de l'arc AM.)

**COSIGNIFIABLE** (ko-si-gni-tè-re) n. et adj. Personne qui a signé avec d'autres.

**COSINUS** (ko-si-nuss) n. m. Géom. Sinus du complément d'un angle. (Dans la figure ci-contre, OP est le cosinus de l'arc AM.)

**COSMÉTIQUE** (kos-mé) adj. (gr. *kosmêtikos*, relatif à la parure). Se dit de toute substance qui sert à embellir et à conserver fraîches les parties extérieures du corps, particulièrement à assouplir et lustrer les cheveux. N. m. : un cosmétique. N. f. Partie de l'hygiène, qui traite des cosmétiques.



Corvette.

**COSMIQUE** (kos-mi-ke) adj. (du gr. *kosmos*, monde). Qui a rapport au monde: les espaces cosmiques. Se dit du lever et du coucher d'un astre, quand ils ont lieu en même temps que ceux du soleil: lever, coucher cosmiques.

**COSMOGONIE** (kos-nj) n. f. (gr. *kosmos*, monde, et *gonos*, génération). Système de la formation de l'univers: la cosmogonie d'Hésiodé.

**COSMOGONIQUE** (kos-mo) adj. Qui a rapport à la cosmogonie: système cosmogonique.

**COSMOGRAPHIE** (kos-mo) n. m. Qui sait la cosmographie.

**COSMOGRAPHIE** (kos-mo-gra-fi) n. f. (du gr. *kosmos*, monde, et *graphein*, décrire). Science des mouvements astronomiques de la terre, de l'univers: les lois de Newton sur la gravitation universelle ont fait faire d'immenses progrès à la cosmographie.

**COSMOLOGIE** (kos-mo) adj. Qui a rapport à la cosmologie.

**COSMOLOGIE** (kos-mo-lo-ji) n. f. (gr. *kosmos*, monde, et *logos*, discours). Science des lois générales qui gouvernent l'univers.

**COSMOLOGIQUE** (kos-mo) adj. Qui a rapport à la cosmologie.

**COSMOPOLITE** (kos-mo) n. (gr. *kosmos*, monde, et *politês*, citoyen). Qui regarde l'univers comme sa patrie. Fig. Qui passe sa vie à voyager dans divers pays. Adj.: existence cosmopolite.

**COSMOPOLITISME** (kos-mo, tis-me) n. m. Manière de vivre des cosmopolites.

**COSMORAMA** (kos-mo) n. m. (gr. *kosmos*, univers, et *orama*, vue). Collection de tableaux représentant les sites et les monuments les plus remarquables de l'univers.

**COSSE** (ko-se) n. f. Enveloppe de certains légumes: cosse de fèves, de pois. (V. la planche PLANTE.) Parchemin en cosse, peau de mouton dont on a fait seulement tomber la laine.

**COSSE** (ko-sé) v. n. (ital. *cozzare*). Se heurter de la tête, en parlant des bœufs. Fig. Lutter.

**COSSE** (kos-som) n. m. (lat. *cosus*). Espèce de charançon qui attaque les pois, les lentilles.

**COSU** (ko-su), E adj. Qui a beaucoup de cosses.

**COSU** (ko-su), E adj. Riche, bien mis: mise cosue.

**COSsus** (ko-suss) n. m. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, dont une espèce, le *cossus* gâte-bois, est nuisible aux arbres: la chenille du *cossus* creuse de profondes galeries dans le bois.

**COSTAL** (kos-tal), E, AUX adj. (du lat. *costa*, côte). Qui appartient aux côtes: vertèbres costales.

**COSTAUD** ou **COSTEAU** adj. etn. Arg. Trapu, fort.

**COSTUME** (kos-tu-me) n. m. (de l'ital. *costume*, coutume). Manière de se vêtir. Vêtement, surtout officiel. Habit de théâtre, de déguisement. Habille-ment suivant les lieux, les temps. (V. p. 240-241.)

**COSTUME** (kos-tu-me), E adj. Habillé. *Bal costume*, bal où les danseurs sont travestis.

**COSTUMER** (kos-tu-mé) v. n. Habiller: Meisnier costume fidèlement ses personnages.

**COSTUMIER** (kos-tu-mé), ÈRE n. Qui fait, vend ou loue des costumes.

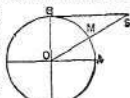
**COTANGENTE** (jan-te) n. f. Géom. Tangente du complément d'un angle. (Dans la figure ci-contre, BS est la cotangente de l'arc AM.)

**COTE** n. f. (lat. *quota*). Part que chacun doit payer d'une dépense, d'un impôt. Marque pour classer chaque pièce dans un inventaire. Sur une carte, distance d'un point à un plan horizontal.

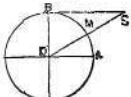
Indication des valeurs négociées sur le marché public: cote de la Bourse. Cote mal taillée, compensation approchée de sommes, de prétentions diverses.

**CÔTE** n. f. (lat. *costa*). Os des parties latérales de la poitrine: l'homme a douze paires de côtes. Protréance longitudinale saillante: les côtes d'un melon. Montée d'une colline, d'une route: être à mi-côte. Rivage de la mer. Faire côte, aller à la côte, s'échouer devant le rivage. Être à la côte, être mal dans ses affaires. Se tenir les côtes, rire aux éclats. Loc. adv.: Côte à côte, l'un à côté de l'autre.

**CÔTE** n. m. (de côte). Partie latérale extérieure de la poitrine, chez l'homme et les animaux. Partie



Cosécante.



Cotangente.



Cosinus.

latérale. Partie, endroit quelconque : *de tous côtés*. *Geom.* Chaque ligne formant le contour d'une figure. *Fig.* Face, aspect : *côté d'une affaire*. Ligne de parenté : *côté paternel*. Opinion, parti : *je me range de votre côté*. *Mètre de côté*, en réserve. *Laisser de côté*, abandonner. *Bas côté*, V. *bas* (adj.). Loc. adv. : A côté, auprès. *De côté*, de biais, obliquement. Loc. prepos. : *Du côté de*, dans le voisinage de. **COTEAU** (té) n. m. (de *côte*). Petite colline. *Par ext.* Vignoble.

**CÔTELE, E** adj. Qui est à côtes : *velours côtelé*. **CÔTELETTE** (lè-tè) n. f. Côte de mouton, de veau, de porc, etc. Pl. Favoris taillés en forme de côtelette. **COTENTIN, E** (tan) adj. et n. Du Cotentin. **COTER** (té) v. a. (de *cote*). Numéroter, marquer le prix de : *coter des marchandises*. Faire es. estimer. **COTÉRIE** (ri) n. f. (de l'anc. fr. *cote*, cabane). Réunion de gens intimes, de cabaleurs, etc. : *tenez-vous à l'écart des coteries*.

**COTHURNE** n. m. (gr. *kothornos*). Chez les anciens, chaussure des acteurs tragiques, à très haute semelle. *Fig.* *Chausser le cothurne*, jouer la tragédie.

**COTICE** n. f. *Blas*. Bande ou barre diminuée de largeur. **COTICE, E** (sé) adj. *Blas*. Chargé de cotices en nombre égal aux interstices du champ.

**CÔTIER** (ti-é), **ÈRE** adj. *Mar.* Qui se fait le long des côtes : *la navigation côtière prend le nom de cabotage*. *Flouve côtier*, fleuve dont la source est proche des côtes. Qui connaît les côtes : *pilote côtier*. N. m. Bateau qui suit les côtes. Cheval de renfort qu'on attelle à une voiture pour gravir une côte.

**COTIGNAC** (gna) n. m. (du lat. *cotoneum*, coing). Confiture de coings, d'oranges : *du cotignac d'Orléans*.

**COTILLON** (li mill.) n. m. (dimin. de *cotte*). Jupe de dessous, particulièrement des paysannes. Sorte de danse à figures, accompagnée de jeux.

**COTINGA** n. m. Genre de passereaux dentirostres à brillant plumage, qui vit en Amérique tropicale. **COTIR** v. a. Meurrir, en parlant des fruits : *la grêle a coté ces pommes*.

**COTISATION** (sa-si-on) n. f. Action de se cotiser. Quote-part de chacun dans une dépense commune. **COTISER** (se) v. a. (rad. *cote*). Régler la quote-part de. *Se cotiser* v. pr. Se réunir à d'autres pour contribuer à une dépense commune.

**COTISSURE** (ti-su-re) n. f. Meurrissure sur un fruit : *les cotissures font gâter les fruits*.

**COTON** n. m. (ar. *gathon*). Duvet long et soyeux, qui enveloppe les graines du cotonnier : *l'Amérique est le principal pays producteur de coton*. Fil ou étoffe fabriqués avec ce duvet. *Fig.* *Filier un mauvais coton*, avoir sa santé, ses affaires, etc., compromises.

**COTONNADE** (to-na-de) n. f. Etioffe de coton. **COTONNE** (to-ne) ou **COTONNETTE** (to-nè-te) n. f. Etioffe de coton commune.

**COTONNÉ** (to-nè) E adj. Garni, couvert de coton. *Cheveux cotonnés*, cheveux courts, frisés et crepus.

**COTONNER** [to-nè] (SE) (ide *coton*) v. pr. Se couvrir de duvet, en parlant des étoffes, des fruits.

**COTONNERIE** (to-ne-ri) n. f. Lieu où se travaille le coton. Terrain planté de cotonniers.

**COTONNEUX, EUSE** (to-nè, eu-zè) adj. Recouvert de duvet, Spongieux : *fruit cotonneux*.

**COTONNIER** (to-ni-é) n. m. Arbuste de la famille des malvacées, qui produit le cotonnier est originaire de l'Inde.

**COTONNIER** (to-ni-é), **ÈRE** adj. Qui a rapport au coton : *l'industrie cotonnière anglaise*. N. Ouvrier, ouvrière des manufactures de coton.

**COTON-POUDRE** ou **FULMICOTON** n. m. Explosif obtenu en plongeant du coton cardé dans un mélange d'acide nitrique et d'acide sulfurique. Pl. des *cotons-poudre*.



Coturne.



Cotonnier.

**CÔTOYER** (toi-tè) v. a. (Se conj. comme *aboyer*). Aller tout le long de : *côtoyer une forêt, une rivière*.

**CÔTRE** (angl. *cut*) n. m. Petit bâtiment à un mât, à formes fines et élancées.

**CÔTRET** (trè) n. m. Fagot de bois court et de moyenne grosseur.

**COTTAGE** (ko-tè-dje) n. m. (mot angl.). Petite maison de campagne.

**COTTE** (ko-tè) n. f. (orig. germ.). Jupe de paysanne. *Cotte d'armes*, casaque riche qui se portait par-dessus la cuirasse. *Cotte de mailles*, sorte de chemise faite de petits anneaux de fer.

**COTTE** (ko-tè) n. m. Genre de poisson de mer, à nageoires épineuses et élançées.

**COTUTEUR, TRICE** n. Personne chargée d'une tuelle avec une autre.

**COTYLE** n. f. (gr. *kotulè*). Anat. Cavité d'un os, qui reçoit un autre os.

**COTYLÉDON** n. m. (du gr. *kotylédon*, cavité). Lobe charnu qui enveloppe la radicle de la graine. (V. la planche PLANTE). Anat. Lobe du placenta.

**COTYLÉDONAIRE** (nè-re) adj. Qui se rapporte aux cotylédons.

**COTYLÉDONÉ, E** adj. Se dit des plantes pourvues de cotylédons.

**COT** ou **COL** n. m. (lat. *colum*). Partie du corps qui joint la tête aux épaules : *la girafe a un long cou*. *Par ext.* Partie longue et étroite, par où l'on remplit certains récipients : *col d'une bouteille*. *Se rompre*, se casser le cou, se tuer en tombant. *Couper le cou*, trancher la tête. *Tordre le cou*, tuer. *Sauter au cou*, embrasser avec effusion. **Cou-de-cygne**, robinet, tuyau en forme de cou de cygne. Pl. des *cous-de-cygne*.

**COUAC** (kou-ak) n. m. Son faux et discordant, produit par une voix ou un instrument de musique.

**COUAÏLE** (a. ll mill.) n. f. Laine de qualité inférieure coupée près de la queue.

**COUARD** (kou-ar) E adj. et n. (de *queue*). Poltron.

**COUARDISE** (di-se) n. f. Lâcheté, poltronnerie.

**COUCHAGE** n. m. Action de coucher. Effets de literie. Mise des grains en couche pour les faire germer.

**COUCHANT** (chan), E adj. Qui se couche. *Chien couchant*, qui se couche en arrêtant le gibier et, au fig., homme qui rampe pour plaire. *Soleil couchant*, soleil près de disparaître à l'horizon. N. m. Ouest, Occident. *Fig.* Vieillesse, déclin. ANT. **Levant**.

**COUCHE** n. f. (de *coucher*). Lit. Linge dont on enveloppe les enfants au maillot. Enfanteur : *couche laborieuse* (s'emploie en général au pluri.). Planche de terreau, de fumier : *semier sur couche*. Arrangement par lit : *couche de fruits*. Substance appliquée sur une auge : *couche de plâtre*. Enduit de peinture. *Geol.* Se dit des différents lits qui composent un terrain.

**COUCHER** (ché) v. a. (lat. *collocare*). Mettre au lit : *coucher un enfant*. Étendre tout de son long à terre. *Fig.* *Coucher sur le carreau*, tuer. Inscire : *coucher sur une liste*. *Coucher en joue*, viser, incliner : *coucher son écriture*. V. n. Passer la nuit : *coucher dans une auberge*. *Se coucher* v. pr. Se mettre au lit. *Fig.* Disparaître : *le soleil se couche*. ANT. **Lever**, dresser, élever, ériger.

**COUCHER** (ché) n. m. Action de se mettre au lit. Manière dont on est couché : *un bon coucher*. *Le coucher d'un astre*, le moment où il disparaît à l'horizon. ANT. **Lever**.

**COUCHETTE** (ché-tè) n. f. Petit lit. Lit de bord.

**COUCHEUR, EUSE** (eu-zè) n. Qui couche avec un autre. *Mauvais coucheur*, celui avec qui il est difficile de vivre en bon accord.

**COUCHIS** (chi) n. m. Lit de sable, sur lequel on assit le pavage d'un pont. Lattis d'un plancher.

**COUCHOIR** n. m. Palette du doreur. Cône tronqué en bois d'orme, pour le coumettage des cordages.

**COUCI-COUCI** loc. adv. (ital. *cosi cosi*, ainsi ainsi). *Fam.* Ni bien ni mal : *comment vous portez-vous ?* — *Couci-couci*. (On dit aussi, fréquemment, *couci-couça*.)



Cotte de mailles.

**COUCOU** n. m. (onomat). Genre d'oiseaux primaires insectivores : le coucou pond dans le nid des autres oiseaux. Printemps. Pendule de bois. Ancienne voiture publique à deux roues.

**COUCOUELLE** (mê-le) n. f. Nom vulgaire de l'orange blanche.

**COUDE** n. m. (lat. *cubitus*). Partie extérieure du bras, à l'endroit où il se plie. Chez le cheval, attache du bout de l'épaula avec l'extrémité du bras. Angle d'un mur, d'un chemin, etc. *Jouer des coudes*, se faire un passage. *Lever, hausser le coude*, boire beaucoup.

**COUDEE** (dê) n. f. Mesure des anciens, équivalant à la distance du coude au bout du doigt du milieu, évaluée à 50 centimètres. *Fig. Avoir ses coudees franches*, avoir une entière liberté d'agir.

**COU-DE-PIED** (pi-ê) n. m. (de cou, et pied). Partie supérieure et saillante du pied. Pl. des *cou-de-pied*.

**COUDER** (dê) v. a. Plier en forme de coude.

**COUDOIEMENT** (doi-man) n. m. Action de coudoyer.

**COUDOYER** (doi-ê) v. a. (Se conj. comme *aboyer*). Heurter du coude. Passer à côté de : *on est exposé à coudoyer sans cesse de malhonnêtes gens*.

**COUDRAIE** (dô) n. f. Lieu planté de coudriers. **COUDRE** v. a. (lat. *consuere*). — Je couds, nous cousons. Je cousais, nous cousions. Je coudrai, nous coudrons. Je coudrais, nous coudrions. *Couds, cousons, cousez. Que je couse, que nous cousions. Que je cousisse, que nous cousissions. Coûtant. Cousu, e.*) Joindre au moyen d'une aiguille et d'un fil. *Machine à coudre*, machine qui remplace le travail manuel de la couture. **AST. Découdre.**

**COUDRETTE** (dô-ê) n. f. Petite coudraie.

**COUDRIER** (dô-ê) ou **COUDRE** n. m. (lat. *corylus*). Noisetier.

**COUENE** (kou-ê-ne) n. f. (lat. pop. *cutinna*; de *cutis*, peau). Peau du cochon raclee. *Méd.* Nom donné à certaines altérations locales de la peau.

**COUENNEUX, EUSE** (kou-ê-ne, eu-ê) adj. Qui ressemble à la couenne. Qui est couvert d'une couenne. *Angine couenneuse*, angine diphtérique, où il se produit de fausses membranes.

**COUETTE** (kou-ê-te) n. f. (lat. *culcita*). Crapaudine en métal. *Mar.* Nom donné à de fortes pièces de bois sur lesquelles on élève la charpente d'un navire. (On écrit aussi *COÛTE* en ce dernier sens.)

**COUETTE** (kou-ê-te) n. f. (dimin. de *couc*, anc. forme de *queue*). Petite queue : la *couette d'un lapin*.

**COUFFE** (kou-ê) n. f. (du lat. *capinus*, panier). Cabas pour le transport des marchandises. Syn. COUFFIN, COUFFLE.

**COUGUAR** ou **COUGOUAR** (ghou-ar) n. m. Nom vulgaire du *puma*.

**COULAGE** n. m. Perte d'un liquide qui s'écoule d'un tonneau. Action de couler un métal en fusion, de couler la lessive. *Fig.* Perte résultant d'un gaspillage. **COULANT** (lan) E. adj. Qui coule : *encre bien coulante*. *Fig.* Accommodant, facile en affaires : *caractère coulant*. Facile, naturel : *style coulant*. *Nouv. coulant*, qui se serre et se desserre sans se dénouer.

**COULANT** (lan) n. m. (de couler). Anneau mobile servant à fermer une bourse, un collier, à rapprocher les branches d'une pince. *Bot.* Stolon.

**COULE** n. f. (lat. *oculus*). Vêtement à capuchon, porté par certains ordres religieux.

**COULE** n. f. *Pop.* Syn. de COULAGE, au *fig.*

**COULÉ** n. m. *Mus.* Passage lié d'une note à une autre. Pas de danse glissé. Coup de billard. Ouvrage jeté en moule.

**COULÉE** (ê) n. f. Écriture liée et penchée. Action de jeter en moule : *surveiller la coulée*. Masse de matière en fusion : *trou de coulée*.

**COULEMELLE** (mê-ê) n. f. Sorte d'agaric comestible. On l'appelle aussi COULELLE, COULEMOTTE, COUL-



Coucou.



Coucou.

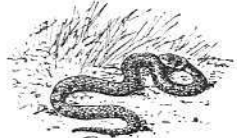
**MOTTE, COULELLE**, V. la planche CHAMPIGNONS.) **COULER** (ê) v. n. (du lat. *colare*, filtrer). Filtrer. Filtrer, suivre sa pente, en parlant d'un liquide, d'un cours d'eau ; la Seine coule vers l'ouest. S'échapper au dehors, en parlant du sang. Laisser échapper : *ce tonneau coule*. Glisser le long de quelque chose : *se laisser couler le long d'une corde*. Fuir, passer, en parlant du temps : *les années coulent insensiblement*. Se dit des fleurs qui ne nouent pas et ne donnent pas de fruits. *Couler de source*, sans embarras, en parlant de ce qui part de l'esprit, du cœur. S'engourdir : *ce vaisseau va couler*. V. a. Jeter en moule ; *couler une statue*. Immerger ; *couler un bateau*. Glisser adroitement : *couler un billet*. *Couler la lessive*, la repandre sur le linge dans la cure.

**COULEUR** n. f. (lat. *color*). Impression que fait sur l'œil la lumière réfléchiée par les corps : *la lumière solaire est décomposée par la prisme en sept couleurs principales*. V. PRISME. Matière colorante : *brayer des couleurs*. Teint du visage : *avoir de belles couleurs*. Ce qui n'est ni blanc ni noir : *linge de couleur*. *Fig.* Apparence : *les couleurs de la vérité*. *Fam.* Menteries : *contes des couleurs*. Caractère propre d'une opinion : *la couleur d'un journal*. Chacun des quatre attributs qui distinguent les cartes à jouer. *Changer de couleur*, pâlir, rougir. *Homme de couleur*, mulâtre. Pl. Livrée. Nuances distinctives d'un drapeau, d'une cardre : *hisser les couleurs nationales*.

**COULEUREN**.

f. lat. *coluber*.

Genre de serpents ovipares, non venimeux, de tous les pays du monde.



Couleuvre.

*Acater des couleuvres*, recevoir des affronts sans protester.

**COULEVREAU** (vê) n. m. Petit de la couleuvre. **COULEVRINE** n. f. Ancien canon à main ou monté sur affût, plus long et plus fin que ceux d'aujourd'hui.

**COULEVRINIER** n. m. Homme de guerre, armé d'une couleuvre.

**COULINAGE** n. m. Flambage, à l'aide d'une torche de paille enflammée, de l'écorce des arbres fruitiers, pour détruire les insectes et les lichens.

**COULINE** n. f. Torche employée dans le coulinage.

**COULINER** (mê) v. a. Soumettre au coulinage.

**COULLIS** (li) n. m. Jus d'une substance consommée par une cuisson lente et passée au tamis ou à travers un linge : *coullis d'écrevisses*. Adjectif. *Vent coullis*, qui se glisse à travers une fente, un trou.

**COULLISSE** (li-ê) n. f. (de couler). Rainure dans laquelle on fait glisser une pièce mobile : *porte à coullisse*. Partie du théâtre, placée derrière la scène. *Fig.* Ce qui est secret, loin du public : *les coullisses de la politique*. Rempli d'une étoffe dans lequel on fait glisser un cordon. *Faire les yeux en coullisse*, faire les yeux doux, en regardant de côté. En T. de Bourse, réunion des courtiers étrangers au parquet des agents de change.

**COULLISSE** (li-ê). E. adj. Muni d'une coullisse.

**COULLISSEAU** (li-ê) n. m. Petite coullisse. Pièce qui se meut dans une coullisse.

**COULISEMENT** (li-ê-man) n. m. Glissement en coullisse ; le coulissement d'une porte.

**COULLISSER** (li-ê) v. a. Garnir de coullisses : *coullisser un tiroir*. V. n. Glisser sur coullisses : *porte qui coullisse*.

**COULLISSIER** (li-ê-ê) n. m. Courtier qui s'occupe de transactions de Bourse hors du parquet des agents de change.

**COULOIR** n. m. Passage de dégagement d'un appartement à un autre. Dégagement d'une salle de spectacle, d'assemblée. *Fig.* Intrigues de couloirs. Ecuelle à fond de toile pour couler le lait à clair.

**COULOIRE** n. f. (de couler). Vaisseau pour faire égoutter la partie liquide de certaines substances, comme le fromage, les épinards, etc.

**COULOMB** (lon) n. m. (n. pr.). *Electr.* Quantité d'électricité que débite par seconde un courant d'une intensité égale à 1 ampère.



Coulé.

**COUPE** n. f. (lat. *culpa*). Faute, péché. (Vx.)  
**COULURE** n. f. Accident qui empêche la fécondation de la fleur en faisant couler le pollen. Partie du métal qui s'échappe à travers les joints du moule, au moment de la fonte.

**COUMARINE** n. f. Composé employé en parfumerie et que l'on extrait principalement de la fève tonka.

**COUP** (kou) n. m. (lat. *colaphus*). Choc, atouchement subit de deux corps ; recevoir un coup. Blessure : tomber percé de coups. Décharge d'une arme à feu : coup de feu. Ce qu'on boit en une fois. Fig. Mouvement violent, attaque : un coup de fortune. Donner un coup de main à quelqu'un, lui prêter une assistance passagère. Coup d'air, mal produit par un courant d'air. Coup de sang, épanchement subit au cerveau. Coup de soleil, insolation. Coup du ciel, événement heurieux, extraordinaire. Coup d'œil, regard rapide. Coup d'estafet, ce qu'on fait, pour la première fois. Coup de maître, action habilement concertée et exécutée. Coup de tête, action inspirée par le caprice. Le dépit ou le désespoir. Coup de Jarnac, porte en trahison. Coup de théâtre, changement subit dans une situation. Coup de grâce, qui tue, achève la ruine. Coup d'Etat, abus d'autorité. Coup de chapeau, salut donné en passant. Le coup de pied de l'âne, lâche insulte faite à quelqu'un jadis puissant. Sans coup ferir, sans combattre. Manquer son coup, ne pas réussir. Loc. adv. : A coup sûr, certainement. Après coup, quand il n'est plus temps. Sur le coup, tout de suite. A tout coup, à chaque fois. Tout à coup, soudainement. Tout d'un coup, en une seule fois. Coup sur coup, sans interruption.

**COUPABLE** adj. et n. (du lat. *culpa*, faute). Qui a commis un crime, une faute. Se dit aussi des choses : acte coupable. ANT. Innocent.

**COUPAGE** n. m. Action de couper. Mélange de plusieurs vins qui possèdent des qualités différentes. Mélange d'alcools à différents degrés de concentration. Action d'ajouter de l'eau à un liquide quelconque pour en amoindrir la force.

**COUPANT** (pon). E. adj. Qui coupe. N. m. : le coupant d'une lame.

**COUP-DE-POING** n. m. Petit pistolet de poche. Sorte de forêt. Arme consistant en une masse de fer que l'on tient dans la main et qui est percée de trous pour le passage des doigts.

**COUPE** n. f. (lat. *cuppa*). Sorte de vase à boire, généralement plus large que profond. Vase que l'on s'abreuve ; la coupe des pasteurs. Prop. : Il y a loin de la coupe aux lèvres, il y a loin entre un projet, une espérance et leur réalisation.

**COUPE** n. f. (de couper). Action de couper : diriger la coupe d'un bois.

Etendue de bois destinée à être coupée : coupe de 20 hectares. Action, manière de tailler une étoffe : coupe élégante d'un habit. Disposition des repos dans les vers, dans la phrase. Arch. Représentation graphique d'un édifice dont on veut figurer l'intérieur. Art de tailler les pierres. Jeu. Séparation des cartes en deux parties. Faire sauter la coupe, replacer subrepticement les cartes comme elles étaient avant la coupe. Façon de nager de chacun des deux bras alternativement. Être sous la coupe de quelqu'un, être sous sa dépendance.

**COUPE**, E. adj. Se dit coupe d'une maison : 1. Rez-de-chaussée ; 2. Étage ; 3. Comble, partagé horizontalement en deux parties égales. (V. la planche BLASON). N. m. : le coupé et le trauchement l'écartelé.

**COUPE** n. m. Voiture fermée à quatre roues, généralement à deux places. Partie antérieure d'une dili-

gence. Compartiment d'un wagon de première classe qui n'a qu'une seule banquette.

Pas de danse.

**COUPE-CROUX**

(chou) n. m. Fam. Frère lai chargé des offices vulgaires. Sabre-poignard des fantassins, de 1831 au second Empire.

**COUPE-CIGARES** n. m. Instrument pour couper le bout des cigares.

**COUPE-CIRCUIT** (ku-si) n. m. Invar. Fil d'alliage fusible, que l'on intercale dans un circuit électrique et qui fond quand l'intensité du courant devient trop considérable, interrompant ainsi le circuit.

**COUPEE** (pé) n. f. Ouverture pratiquée dans la muraille d'un navire et faisant communiquer l'intérieur avec l'extérieur. Syn. SABORD DE COUPEE.

**COUPE-FILE** n. m. Invar. Carte délivrée par la préfecture de police et qui permet de couper les files de voitures. Les barrages d'agents, quand la circulation n'est pas libre.

**COUPE-GORGE** n. m. Invar. Endroit dangereux : certaines rues de Londres sont de vrais coupe-gorge.

**COUPE-JARRET** (ja-ré) n. m. Brigand. Fig. Homme dénué de tous scrupules. Pl. des coupe-jarrets.

**COUPE-LÉGUMES** n. m. Instrument pour couper les légumes en morceaux de dessin déterminé.

**COUPELLATION** (pé-las-ion) n. f. Chim. Opération qui consiste à séparer, par l'action du feu, l'or ou l'argent mis à d'autres métaux.

**COUPELLE** (pé-le) n. f. Petit creuset en os calcinés, pour la coupellation. Petite coupe.

**COUPELLER** (pé-lé) v. a. Passer à la coupelle. **COUPEMENT** (man) n. m. Action de couper. Intersection à angle aigu de deux voies ferrées.

**COUPE-PAILLE** n. m. Invar. V. HACHE-PAILLE.

**COUPE-PAPIER** (pi-é) n. m. Invar. Sorte de coupe en bois, en os, etc., pour couper le papier, séparer les feuilles d'un livre, etc.

**COUPE-PÂTE** n. m. Invar. Couteau de boulanger pour couper la pâte.

**COUPER** (pé) v. a. (de coup). Diviser avec un instrument tranchant : couper du pain. Couper dans le bois, faire une incision : au fig., prendre des mesures décisives. Rompre, couper un pont. Interrompre : couper la fièvre. Couper les vivres, empêcher le ravitaillement d'une place ; au fig., supprimer les subsides que l'on donne habituellement à quelqu'un. Tailler sur un patron : couper un habit. Meller un liquide avec un autre : couper du vin ; boire du lait coupé d'eau de Vichy. Prendre avec un atout une carte de son adversaire. V. n. Être bien tranchant : ce couteau coupe bien. Faire deux paquets d'un jeu de cartes. Aller sans détour : couper à travers champs. Couper court à, mettre un trefac à. Se couper v. pr. Fam. Se contredire : le menteur se coupe sans cesse.

**COUPE-RACINES** n. m. Instrument propre à hacher les racines alimentaires.

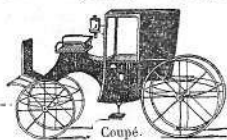
**COUPERET** (pé) n. m. Large couteau de boucherie et de cuisine. Outil d'acier pour couper les fils d'email. Couteau de la guillotine.

**COUPEROSE** (pé-ze) n. f. Nom vulgaire de différents sulfates : couperose verte (sulfate de fer), bleue (sulfate de cuivre), blanche (sulfate de zinc). Méd. Inflammation des glandes cutanées de la face, caractérisée par des rougeurs diffuses.

**COUPEROSE** (pé-ze), E. adj. (de l'angl. *copper*, cuivre). Qui est atteint de couperose : visage coupérosé. **COUPEROSER** (pé-ze) v. a. Rendre coupérosé.

**COUPEUR, EUSE** (pé-ze) n. Personne qui coupe les étoffes, les cuirs, etc., pour la fabrication des vêtements, des chaussures, etc. : une habille coupeuse. Coupeur de bonnets, voleur adroit.

**COUPE-VENT** n. m. Invar. Aviateur anémié d'une locomotive.



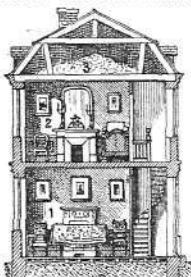
Coupé.



Coupe-circuit.



Coupe.



Couperet.

**COUPLAGE** n. m. (de *couple*). Assemblage de pièces mécaniques.

**COUPLE** n. f. (lat. *copula*). Lien pour attacher ensemble : la *couple des chiens de chasse*. Deux choses de même espèce, mises ou considérées ensemble : une *couple d'œufs*. N. m. Deux êtres animés, unis par la volonté, le sentiment ou toute autre cause qui les rend propres à agir de concert : un *couple d'amis*. Se dit particulièrement du mâle et de la femelle : un *couple de pigeons*. Nom donné aux côtés des navires. *Mécan.* Système de forces égales, parallèles, mais de sens contraires. Élément de pile.

**COUPEMENT** (man) n. m. Action d'accoupler deux roues. Son résultat.

**COUPLER** (pié) v. a. (de *couple*). Attacher deux à deux : *coupler des chiens*; *coupler des pièces de linge*. *Coupler un train de bois*, en assembler les pièces.

**COUPELÉ** (pié) n. m. (de *couple*). Stance faisant partie d'une chanson : des *couplets satiriques*. Tirade, en général. Double patte de fer, avec charnière.

**COUPEUR** n. m. Appareil employé pour charger les accumulateurs.

**COUPOIR** n. m. Outil pour couper les corps durs.

**COUPOLE** n. f. (ital. *cupola*; de *cupa*, coupe). L'intérieur, la partie concave d'un dôme. *Abusivem.*, le dôme lui-même : les *architectes byzantins ont fort employé la coupole*.

**COUPON** n. m. Reste d'une pièce d'étoffe : *coupon de soie*. Titre d'intérêt joint à une action ou à une obligation, et qu'on détache à chaque échéance. *Théâtre*. Chacun des billets donnant entrée dans une loge.

**COUPURE** n. f. Incision faite dans un corps par un instrument tranchant : se *faire une coupure à la main*. Nom donné aux fractures géologiques. *Fig.* Billet de banque représentant une fraction d'un billet plus fort. Suppression de quelques passages, dans un ouvrage littéraire.

**COUR** n. f. (lat. pop. *curtis*). Espace clos de murs ou de bâtiments. *Cour d'honneur*, la plus belle cour d'un château. Nom donné aux sièges supérieurs de justice : *cour d'appel*; *cour d'assises*; *Cour de cassation*; *Cour des comptes*, *cour martiale*. Ensemble des magistrats de chacun de ces sièges : la *cour délibère*. Lieu où ils siègent : la *Cour de cassation*, la *Cour des comptes brûla en 1871*. Résidence d'un souverain : la *cour de François 1<sup>er</sup> fut très brillante*. Son conseil, son entourage : la *cour et la ville*. *Fig.* Respect, assiduité : *faire sa cour*. La *cour du roi Pétaud*, maison pleine de confusion, où chacun commande.

**COURAGE** n. m. (du lat. *cor*, cœur). Fermeté en face du péril; hardiesse, audace : *il ne faut pas confondre le courage avec la témérité*. *Fig.* Dureté de cœur : *avez-vous le courage de... ?* Interj. : *courage ! mes amis*. Prendre son courage à deux mains, faire appel à toute son énergie. *ANT. Lâcheté.*

**COURAGEMENT** (jeu-se-ment) adv. Avec courage. *ANT. Lâchement.*

**COURAGEUX, EUSE** (jeu, eu-se) adj. et n. Qui a du courage. *ANT. Lâche, poltron, covard, peureux.*

**COURAILLER** (ra, U ml., é) v. n. Courir de côté et d'autre. Donner dans la galanterie facile.

**COURALEMENT** (ra-man) adv. Facilement, rapidement : *lire, écrire couramment*. Ordinairement, vulgairement : *on dit couramment que...*

**COURANT** (ran) E adj. Qui court. *Fig.* Écriture courante, rapide. *Mois courant*, celui dans lequel on est. *Prix courant*, prix habituel. *Main courante*, syn. de BROUILLARD. *Monnaie courante*, qui a cours. *Affaires courantes*, ordinaires. *Compte courant*, situation respective de deux négociants. *Chien courant*, qui poursuit le gibier à la course. N. f. Ancienne danse grave. Écriture cursive. *Fam.* Diarrhée.

**COURANT** (ran) n. m. (de *courir*). Mouvement de l'eau ou de l'air dans une même direction : *courants marins*. *Courant électrique*, électricité qui se propage dans un conducteur. *Courant continu*, celui dont le sens de propagation ne change pas et dont l'intensité est sensiblement constante. *Courant alternatif*, celui dans lequel le sens et l'intensité chan-

gent rapidement et périodiquement. *Courants polyphasés*, ensemble de plusieurs courants alternatifs de même période et de même intensité maximum, mais qui n'obtiennent cette intensité maximum que l'un après l'autre et périodiquement. Mois dans lequel on se trouve : *fin courant*. Un brin quelconque de la corde d'un palan. *Fig.* *Courant d'affaires*, quantité assez considérable d'affaires. *Etre au courant*, ne pas être arriéré dans ses affaires. *Etre au courant de*, connaître : *je suis au courant de cette affaire*.

**COURBARIL** (ril) n. m. Arbre des régions tropicales, à fruit comestible et dont le bois est utilisé en ébénisterie : le *courbaril fournit aussi une résine servante à fabriquer des vernis*.

**COURBATURE**, E adj. (de *cour* et de *battu*). Qui a une courbature. Dont la respiration et les mouvements sont gênés, en parlant d'un cheval.

**COURBATURE** n. f. Douleur dans les membres par suite de maladie, de fatigue : la *grippe débute souvent par de la courbature*. Etat d'un cheval courbaturé.

**COURBATUREUR** (ré) v. a. Donner, causer une courbature.

**COURBE** adj. (lat. *curvus*). En forme d'arc. N. f. Ligne courbe. (V. LIGNE.)

**COURBEMENT** (man) n. m. Action de courber. Son résultat.

**COURBER** (bé) v. n. (lat. *curvare*). Rendre courbe. Baisser : *Courbe la tête*, fier Strambore. Plier, fléchir : *l'âge courbe la taille*. V. n. Plier, fléchir : *arbre qui courbe sous le poids des fruits*. Se *courber* v. pr. Devenir courbe. Se baisser. *Fig.* S'humilier. *ANT. Dresser, redresser.*

**COURBETTE** (bête) n. f. Mouvement du cheval qui se cabre un peu. N. f. plur. *Fig.* Révérence obstéqueuse.

**COURBURE** n. f. Etat d'une chose courbée : la *courbure d'un cercle*. *Double courbure*, courbure en S.

**COURCAILLET** (ka, U ml., é) n. m. (onomat.). Cri de la caïlle. Appau avec lequel on imite ce cri.

**COURÈTE** (rê-te) n. f. Petite cour.

**COURÈRE, EUSE** (eu-se) n. Léger à la course ; les *antilopes sont des coureurs remarquables*. Cheval de selle propre à la course. Valet qui court à pied, messager. (Vx.) Personne qui aime à vagabonder. Débauché. *Coureur* de, personne qui fréquente habituellement : un *coureur de cafés*. Personne qui cherche à obtenir : un *coureur de places*. Adjectif : *montagnard coureur*; *juiment coureur*.

**COURSE** n. f. (lat. *curvatura*). Genre de cucurbitacées, à gros fruits comestibles.

**COURIIV**, n. lat. *currere*. — Je cours, nous courons. Je courais. Je courus. Je courrai. Je courrais. Cours, courons, courez. Que je coure. Que je courusse. Courant. Couru, e. Prend toujours l'auxil. avoir. Aller avec vitesse : *l'autruche court très vite*. Prendre part à une épreuve de course : *ce cheval ne courra pas aujourd'hui*. Vagabonder, se debaucher. *Courir d*, se porter rapidement vers, tendre précipitamment vers : *courir au feu*; *courir à sa perte*. *Fig.* Couler, s'écouler : *par le temps qui court...* Circuler : un *bruit court*. V. a. Poursuivre à la course : *courir le cerf*. Parcourir : *courir les champs*. *Fig.* *Courir les rues*, être su de tout le monde. Fréquenter : *courir les bals*. Etre exposé à : *courir un danger*. Rechercher avec empressement : *courir les honneurs*.

**COURILS** (li) ou **COURILIEU** n. m. (onomatop). Genre d'oiseaux échassiers très répandus.

**COUROYNE** (ro nei) n. f. (lat. *corona*). Guirlande de fleurs, de feuilles ; C, demi-bastions ; D, ailes.

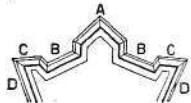
**COUROYNE** (ro nei) n. f. (lat. *corona*). Guirlande de fleurs, de feuilles, etc. Diadème, marque de la souveraineté. Marque de noblesse : une *couronne ducal*. Tonsure monacale. Partie la plus basse du paturon du cheval. Cercle métallique enserrant certains objets : la *couronne d'un cabestan*. Surface entre deux circonférences concentriques. Ouvrage de fortifica-



Coupole.



Courge.





tion, de forme semi-circulaire. **Couronne solaire**, partie de l'atmosphère solaire que l'on observe lors d'une éclipse totale de soleil. **Couronne d'une dent**, sa partie visible. Monnaie d'or, d'argent, de divers pays. Format de papier (env. 0m,46 sur 0m,36). **Fig.Frix**, récompense. **Souveraineté; abdiquer la couronne**. **Souverain**: les *joyaux de la couronne*. **Gloire; la couronne du martyre**. **Triple couronne**, la tiare. **Couronne d'épines**, tourment, affliction profonde, par allusion à la couronne du Christ. — **L'usage** des couronnes dans l'antiquité était assez répandu, et c'est surtout de feuillages (chêne, laurier, olivier, myrte, vigne) que l'on couronnait les statues des dieux, puis les prêtres et les victimes. On se couronnait la tête dans les fêtes et les banquets. A Rome, les couronnes (de métal ou de feuillage) sont décernées à titre de récompenses. C'est à partir de Constantin que la couronne devient l'insigne de la dignité, et c'est à ce titre qu'elle se conserve dans la suite des âges. Les empereurs, rois, princes, ducs, ducs, marquis, comtes, vicomtes, barons et chevaliers (y. ces mots) ont chacun leur couronne de forme spéciale, constituée par un cercle d'or ouvert ou fermé en dessus et orné de pierres précieuses et de perles. Ces couronnes constituent d'ailleurs un des ornements extérieurs des armoiries et, comme telles, tiennent le heaume ou l'écu. Imitant cet exemple héraldique, les villes surmontent leurs armes d'une couronne murale à créneaux d'or ou d'argent en nombre variable. Sous l'Empire, les couronnes sont remplacées par des toques.

**COURONNE** (ro-né). E adj. Qui a reçu une couronne. Récompensé. Entouré : *tour couronnée de feu*. **Tête couronnée**, souverain. **Cheval couronné**, qui s'est enlevé le peau du genou en tombant.

**COURONNEMENT** (ro-ne-man) n. m. Action de couronner : *le couronnement de Charlemagne eut lieu en l'an 800*. **Achèvement; le couronnement de l'œuvre**. Partie supérieure d'un édifice, d'un meuble, etc.

**COURONNER** (ro-né) v. a. Mettre une couronne sur la tête. Elire comme souverain. Entourer en dominant : *forts qui couronnent une ville*. **Fig.** Honorer, récompenser : *couronner la vertu*. **Décerner un prix; couronner un ouvrage**. Bien finir ce qui a été bien commencé : *la fin couronne l'œuvre*. **Se couronner** v. pr. Mettre une couronne, la couronner sur sa tête : *Napoléon 1er se couronna lui-même*. **Se couvrir; les arbres se couvrent de fleurs**. Absol. **Arbre qui se couronne**, dont la tête se dessèche. **Se blesser au genou**, en parlant du cheval. **ANT. Découronner.**

**COURRE** (kou-ré) v. n. (lat. *currere*). Courir. **Chasse à courre**, où l'on attrape le gibier en courant. **V. POURCUIVRE**. (Ne s'emploie qu'en vénerie.)

**COURRIER** (kou-ri-é) n. m. (ital. *corriere*). Homme, voiture, navire, etc., qui porte les lettres, paquets expédiés, etc. **Correspondance; lire, écrire son courrier**. Totalité des lettres, etc., qui porte le même courrier.

**COURRIERISTE** (kou-ri-é-riste) n. m. Journaliste qui fait la chronique.

**COURROIE** (kou-rof) n. f. (lat. *corrigia*). Bande de cuir. **Courroie de transmission**, lanière sans fin qui transmet à distance un mouvement circulaire.

**COUROUCER** (kou-rou-sé) v. a. (lat. *corruptare*). — Prend une cédille sous le c devant a et o : *il courouca*. Mettre en courroux. **Se couroucer** v. pr. **Poéf.** Se mettre en colère : *la mer se courouca*. **ANT. Apaiser, calmer.**

**COUROUX** (kou-rou) n. m. (de *couroucer*). Colère, en style élevé : *le courou d'un père*. **Fig.** : *le courou de la mer*.

**COURS** (kou-r) n. m. (lat. *kursus*). Mouvement des eaux : *le cours du Rhône est rapide*. Mouvement réel ou apparent des astres : *le cours de la lune, du soleil*. Longueur d'un fleuve, d'une rivière : *le Volga a 800 lieues de cours*. Promenade publique, plantée d'arbres. **Cours d'eau**, fleuve, rivière, canal. **Voyage au long cours**, voyage dans les pays lointains. **Fig.** Enchaînement des choses : *le cours des saisons*. Durée : *le cours de la vie*. **Carrière; donner cours à sa joie**. Enseignement : *cours d'un lycée*. **Traité spécial; cours de chimie**. Circulation, valeur, crédit, vogue : *ce papier, cette monnaie a cours*. **Taux des valeurs; cours de la Bourse, du marché.**

**COURSE** n. f. (lat. *kursus*). Action de courir, prendre la course. Allure de celui qui court : *s'exercer à la course*. Espace parcouru : *une course de 100 kilomètres*. Mouvement rectiligne d'un organe mécanique. Epreuve de vitesse : *course de chevaux*.

On distingue les *courses plates*, au trot ou au galop, les *courses d'obstacles* ou *steep-chases*, les *courses attelées* ou *sulky*. **Turf; le monde des courses**. Expédition de corsaire : *la guerre de course n'est plus admise entre pays civilisés*. **Démarche; faire plusieurs courses pour une affaire**. Marche du temps, des astres : *la course du soleil*. **Course au clocher**, course à cheval, à travers des champs hérissés d'obstacles.

**COURSIER** (si-é) n. m. Grand et beau cheval de bataille. **Poéf.** Cheval quelconque. Canal amenant l'eau à un moulin.

**COURSIER** (si-é), ÈRE n. Personne qui fait les courses en ville pour une administration, un commerçant, etc.

**COURSIVE** n. f. Passage étroit, dans le sens de la longueur d'un navire.

**COURSON** ou **COURCON** n. m. (de *court*). Branche d'arbre taillée à trois ou quatre yeux.

**COURT** (kou-r). E adj. (lat. *curtus*). De peu de longueur : *taille courte*. **Bref; harangue courte**. **Vue courte**, qui ne voit pas de loin et, au fig., esprit borné. **Avoir la mémoire courte**, en manquer. **Sauve courte**, insuffisante. **Haîne courte**, essoufflement. **Etre court d'argent**, ou **à court d'argent**, en avoir peu. **Fig. Court honte**, humiliation. **N. m.** Le plus court, ce qui fait arriver, aboutir plus vite. **Adv.** Brevement, brusquement. **Demeurer court**, oublier ce qu'on voulait dire. **Couper court**, abrégé son discours. **Turner court**, changer brusquement de direction. **Loc. adv.** **Tout court**, sans rien de plus. **ANT. Long, durable.**

**COURTAGE** n. m. Opération du courtier. Prime qui lui est due : *payer un fort courtage*.

**COURTAUD** (tô) E adj. et n. (de *court*). Qui est de taille courte et ramassée. Se dit d'un animal à qui l'on a coupé les oreilles et la queue : *chien courtaud*.

**COURTAUDER** (tô-dé) v. a. Priver de la queue et des oreilles : *courtauder un chien, un cheval*.

**COURT-BOUILLON** (bou, li mil.) n. m. Sorte de bouillon épais, dans lequel on fait cuire le poisson, etc. Pl. des *courts-bouillons*.

**COURT-CIRCUIT** (kou-ri-ku-i) n. m. **Electr.** Accident qui se produit quand deux conducteurs, traversés chacun par un courant, se trouvent en contact. **COURTE-BOTTE** n. m. **Fam.** Très petit homme. Pl. des *courts-bottes*.

**COURTEPENTE** n. f. Couverture de lit piquée; couverture de parade.

**COURTIER** (ri-é), ÈRE n. (de l'anc. fr. *courratier*, *coureur*). Personne qui s'entremet pour des opérations commerciales ou autres : *un courtier en diamants; un courtier électoral*.

**COURTIL** (ti) n. m. (de *court*). Petit jardin, souvent clos de haies, attenant à une maison de paysan. (Vx.)

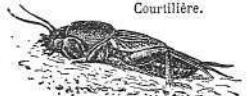
**COURTILÈRE** n. f. Genre d'insectes orthoptères sauteurs, voisins des grillons : les *courtillères ravagent les jardins*. (On dit aussi *TATPÉ-GRILLON*.)

**COURTINE** n. f. (lat. *cortina*). Rideau de lit. (Vx.) **Bias**. Chacune des parties formant le manteau royal. **Fortif.** Mur joignant les flancs de deux bastions.

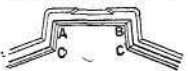
**COURTISAN** (zan) n. m. (ital. *cortigiano*). Homme de cour : les *flatteurs des courtisans peuvent pervertir les meilleurs souverains*. Celui qui flatte dans des vues d'intérêt.

**COURTISANE** (za-ne) n. f. Femme de mauvaise vie, mais qui se distingue par l'esprit, l'élégance, etc.

**COURTISANERIE** (za-ne-ri) n. f. Flatterie, adulation. Bassesse de courtisan.



Courtillière.



AB, courtine; AC, BC, flancs des bastions.

**COURTISER** (ti-zé) v. a. Faire sa cour à. Flatter quelqu'un dans des vues d'intérêt : *courtiser les puissants*. Fig. *Courtiser les Muses*, faire des vers.

**COURT-JOINTÉ**, E adj. Se dit d'un cheval dont les paturons sont trop courts. Pl. *court-jointés*, *ées*.

**COURTOIS**, E (toi, oi-zé) adj. (de cour). Civil, affable. Armes *courtoises*, armes émoussées; dont on se servait dans les tournois. ANT. **Discourtois**, grossier.

**COURTOISEMENT** (toi-ze-man) adv. D'une manière courtoise. ANT. **Discourtoisement**.

**COURTOISE** (toi-zé) n. f. Civilité, honnêteté, politesse. ANT. **Discourtoisement**, grossièreté.

**COURU**, E adj. Recherche : *les courses de taureau soni*, en Espagne, un spectacle très couru.

**COUSCOUS** (kous-kous) ou **COUSCOUSSOU** (kous-kou-sou) n. m. (mot ar.). Semoule que les Arabes mangent soit seule, soit avec de la viande de mouton ou de poulet.

**COUSEUSE** (kou-zeu-ze) n. f. Femme qui coud. Brocheuse. Machine à coudre.

**COUSIN**, E (kou-zin, i-ne) n. (lat. *consobrinus*). Se dit des parents issus de frères ou de sœurs : *cousin au sixième degré*. *Cousins germains*, issus directement de l'oncle ou de la tante. *Cousins issus de germains*, enfants de cousins germains. Fig. Ami, compère, comère.

**COUSIN** (kou-zin) n. m. (lat. *culicinus*). Genre d'insectes diptères némocères : *les pygées des cousins peuvent transmettre diverses maladies*.

**COUSINAGE** (kou-zé) n. m. Parenté entre cousins.

**COUSINER** (kou-zé-né) v. a. Appeler quelqu'un cousin. Vivre en bonne harmonie. V. n. Fig. : *ils ne cousinent pas ensemble*, leur humeur ne s'accorde pas.

**COUSINIERE** (kou-zé) n. f. Moustiquaire.

**COUSSIN** (kouszin) n. m. (lat. *pop. carinam*). Sorte d'oreiller pour s'appuyer, s'asseoir, poser ses pieds. Pièce qui empêche les frottements.

**COUSSINET** (kou-si-né) n. m. Petit coussin. Méc. Pièce cylindrique dans laquelle se meut un tourillon. Pièce de fonte qui reçoit les rails des voies ferrées. Bot. Airelle myrtille.

**COUSTON** (kous-ton) n. m. Filaments courts pouvant encore être utilisés, et que l'on recueille après que le chanvre écrié a été passé à l'échanvoir.

**COUSU** (kou-zu). E adj. Réuni de chemin de fer, par une couture. Fig. *Cousu d'or*, extrêmement riche. *Bias*. Se dit des pièces honorables qui, contrairement à la loi héraldique, sont appliquées métal sur métal ou émail sur émail. (Quand il s'agit d'autres pièces que les pièces honorables, on a les armes *à enquerre*.)

**COÛT** (kou) n. m. Ce qu'une chose coûte.

**COÛTANT** (tan) (prix). Ce qu'un objet a coûté.

**COUTEAU** (té) n. m. (lat. *cultellus*). Instrument tranchant, composé d'une lame et d'un manche :



Couteaux : 1. A découper ; 2. De table ; 3. De cuisine ; 4. A virole ; 5. De poche ; 6. A papier.

franchant, composé d'une lame et d'un manche : *Huallac tua Henri IV d'un coup de couteau*. Fig. *Le couteau sur la gorge*, dans un pressant danger. *Couteau à papier*, lame de bois, d'os, d'écaillé, etc., pour couper le papier. Arête de pris me triangulaire, supportant le fléau d'une balance. Coquillage du genre *solen*, qui ressemble à un couteau fermé. (V. la planche MOLLUSQUES.)

**COUPELAS** (la) n. m. Epée courte et large, qui ne tranchait que d'un côté. Grand couteau de cuisine.

**COUPELIER** (li-é) n. m. Celui qui fabrique, vend des couteaux et autres instruments tranchants.

**COUPELERIE** (te-le-ri) n. f. Art, atelier, commerce ou marchandise du coupeleur : *la coupeellerie de Thiers*, de Châtelleraut, de Nogent, de Langres est renommée.

**COÛTER** (té) v. n. (lat. *constare*). Être acheté au prix de : *le diamant coûte fort cher*. Fig. Être cause de quelque perte, de souci, de peine : *les promesses ne coûtent rien*. V. a. Causer, occasionner : *coûter de la peine*. Absol. Être pénible : *accu qui coûte*. Impersonnel : *il en coûte de* ; *m'en coûte de*. *Coûter la vie*, causer la mort. *Coûts que coûte*, à tout prix. Actif. Causer, occasionner : *les sommes que cette maison m'a coûté* ; *les peines que cela m'a coûté*.

**COÛTEUSEMENT** (teu-zeu-man) adv. D'une manière coûteuse.

**COÛTEUX**, EUSE (teu, eu-ze) adj. Qui coûte cher, qui occasionne de grandes dépenses : *les procès sont toujours très coûteux*.

**COÛTIL** (ti) n. m. (de *coûte*, anc. forme de *couette*). Toile croisée et serrée, en fil ou en coton : *panatton de coutil*.

**COÛTRE** n. m. (lat. *culter*). Fer tranchant de la charrue. Merlin à fendre le bois.

**COÛTRIER** (tri-é) n. m. Charrue sans avant-train.

**COÛTUME** n. f. (lat. *consuetudo*). Habitude, usage : *chaque pays a ses coutumes*. *À voir coutume de*, faire habituellement. Droit coutumier : *la coutume a longtemps régi le centre et le nord de la France*. Loc. adv. : *De coutume*, habituellement.

**COÛTUMIER** (mi-é), ÈRE adj. Qui a coutume de faire une chose : *être coutumier d'un fait*. Ce que l'on fait d'habitude : *nos travaux coutumiers*. *Droit coutumier*, autrefois, loi non écrite, mais consacrée par l'usage. N. m. Recueil de ces lois.

**COÛTURE** n. f. Art ou action de coudre. Assemblage de deux choses cousues. Cicatrice. *Fam. Sur toutes les coutures*, de tous les côtés. Loc. adv. : *À plate couture*, complètement : *être battu à plate couture*.

**COÛTURER** (ré) v. a. Couvrir de coutures, de cicatrices.

**COÛTURIER** (ri-é) n. et adj. m. Ouvrier qui coud. Tailleur pour dames : *les grands couturiers*.

**COÛTURIÈRE** n. f. Ouvrière en couture. Celle qui fait les vêtements de femme.

**COUVAIN** (vin) n. m. Œufs des insectes qui, comme les abeilles, vivent en société.

**COUVASON** (vé-son) n. f. Temps pendant lequel un oiseau couve ses œufs pour les faire éclore : *la couvaison de la poule dure 21 jours*.

**COUVEE** (vé) n. f. Tous les œufs qu'un oiseau couve en même temps. Les petits qui en proviennent : *la perdrix, dit-on, attire sur soi l'attention du chasseur pour l'éloigner de sa couvée*. Fig. et fam. Toute une famille.

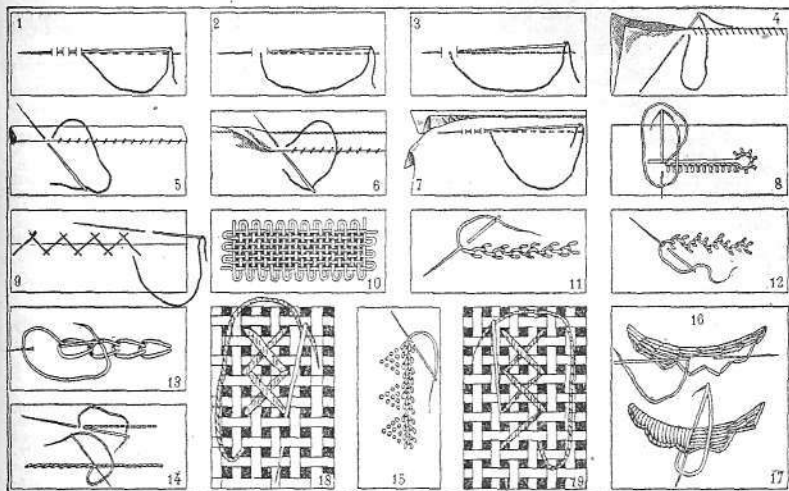
**COUVENT** (van) n. m. (du lat. *conventus*, assemblée). Maison de religieux, de religieuses ; ceux qui l'habitent. *Entrer au couvent*, entrer en religion. Pensionnat de jeunes filles, dirigé par des religieuses.

**COUVER** (vé) v. a. (du lat. *cabare*, être couché). Se tenir sur ses œufs pour les faire éclore. Fig. Entendre, préparer : *couver une trahison*. Avoir à l'état latent : *couver une maladie*. *Couver des yeux*, regarder avec affection ou convoitise. V. n. Subsister à l'état presque latent : *le feu couve sous la cendre*. Se préparer : *c'est un complot qui couve*.

**COUVERCLE** (vé-ke) n. m. (lat. *cooperculum*). Ce qui sert à couvrir un pot, un coffre, etc.

**COUVERT** (pèr) n. m. Tout ce dont on couvre une table à manger : *mettre le couvert*. Cuiller et fourchette : *un couvert d'argent*. Logement : *le tri-vire et le couvert*. Enveloppe, adresse d'un paquet : *cela est arrivé sous le couvert du ministre*. Fig. : *sous le couvert de la loi, il s'accomplit de réelles injustices*. Loc. adv. : *À couvert*, à l'abri.

**COUVERT** (pèr). E adj. Muni d'un couvercle ou d'un toit. Excuse, justifié : *un inférieur est couvert par les ordres qu'il a reçus*. Chargé de : *arbre cou-*



POINTS DE COUURE : 1. Point devant ; 2. Point arrière ; 3. Point piqué ; 4. Point de surjet ; 5. Point d'ourlet ; 6. Couture rabattue ; 7. Couture double ; 8. Point de boutonnière ; 9. Point de chausson ; 10. Point de reprise. — POINTS D'ONNEMENT : 11. Point d'épine ou de Paris ; 12. Point de Paris double ; 13. Point de chaînette ; 14. Point de cordonnet ; 15. Point de Paris et grappes ; 16. Bourre de feston ; 17. Point de feston. — POINT DE MARQUE : 18. 1<sup>er</sup> temps ; 19. 2<sup>e</sup> temps.

vert de fruits. Fig. : couvert de honte, d'applaudissements. Vêtu : en hiver, il faut être bien couvert. Qui garde sa coiffure sur sa tête : rester couvert. Mar. Batterie couverte, comprise entre deux ponts, protégée. Bois : pays couvert. Mots couverts, qui laissent deviner ce qu'on ne dit pas : parler à mots couverts. Temps couvert, nuageux. ANT. Découvert.

**COUVERTE** (vèr-te) n. f. Email qui recouvre la faïence, la porcelaine. Couverture de lit de soldat.

**COUVERTURE** (vèr) n. f. Linge, drap, tissu, etc., servant à couvrir : la couverture d'un lit. Toiture. Prétexite : sous couverture de dévouement. Bours, Garantie fournie par la personne qui donne un ordre.

**COUVERTURIER** (vèr-tu-ri-èr) n. m. Fabricant ou marchand de couvertures de lit.

**COUVER** (vè) n. m. Pot tenant lieu de chauffe-rette.

**COUVEUSE** (vèu-se) n. f. Poule qui couve, que l'on garde pour couvrir. Appareil pour incubation artificielle. Appareil où sont maintenus quelque temps, à une température convenable, les enfants nés avant terme : les couveuses ont sauvé un grand nombre d'enfants débiles.

**COUVI** adj. m. Se dit d'un œuf à demi couvé ou gâté : des œufs couvis.

**COUVOIR** n. m. Nid, panier dans lequel on dispose des œufs pour une couveuse. Local où l'on dispose ces nids ou des couveuses artificielles.

**COUVER-CHIEF** (chèf) n. m. Fam. Bonnet, chapeau. Pl. des *couvre-chefs*.

**COUVER-FEU** n. m. Invar. Coup de cloche qui indiquait jadis le moment de rentrer chez soi et d'éteindre lumière et feu. Ustensile dont on couvre le feu.

**COUVER-JOINT** (join) n. m. Ciment dont on remplit les joints. Languette de bois dont on recouvre les joints. Pl. des *couvre-joints*.

**COUVER-LIT** (li) n. m. Sorte de couverture légère dont on recouvre un lit. Pl. des *couvre-lits*.

**COUVER-LUMIÈRE** n. m. Chapeau en bois, placé anciennement sur la culasse des pièces de siège. Taquet métallique qui couvrait la lumière, tant que la pièce n'était pas fermée. Pl. des *couvre-lumières*. (On disait aussi *CACHE-LUMIÈRE*.)

**COUVRE-NUQUE** n. m. Archéol. Partie du casque, qui couvrait la nuque. Auj., pièce de toile, de drap, etc., qui s'adapte à un képi, à une casquette, pour préserver la nuque du soleil. Pl. des *couvre-nuques*.

**COUVRE-PIEDS** ou, d'après l'Acad., **COUVRE-PIED** (pi-è) n. m. Petite couverture pour les pieds. Couverture de parade d'un lit. Pl. des *couvre-pieds*. **COUVRE-PLAT** (pia) n. m. Couverture de plat. Pl. des *couvre-plats*.

**COUVREUR** n. et adj. m. Ouvrier dont le métier est de couvrir les maisons ou d'en réparer les toits.

**COUVRIER** v. a. (lat. *cooperare*). — Je couvrai, nous couvrons. Je couvrais. Je couvris. Je couvrirai. Je couvrirais. Couvre, couvrons, couvrez. Que je couvre. (Que je couvrissse. Couvram. Couvert, e.) Mettre une chose sur une autre pour la cacher, la conserver, l'orner, etc. Mettre une chose en grande quantité sur une autre : couvrir de fleurs. Fig. Comblent, acclier : couvrir d'éloges. Vêtu : couvrir chaudement ses enfants. Défendre, protéger : couvrir une place. Cacher : couvrir ses projets. Excuser, justifier : couvrir une faute ; couvrir un subordonné. Effacer, réparer : le regret ne couvre pas le mal. Compenser, contre-balancer : les recettes couvrent les dépenses. Couvrir une enchère, en mettre une plus forte. S'accoupler à (en parlant d'un animal mâle). Se couvrir v. pr. Se vêtir. Mettre son chapeau. Fig. : se couvrir de gloire, de honte. Le ciel se couvre, s'obscurcit. Se couvrir de sang, tuer beaucoup. Escr. Conserver une garde qui protège. Se ménager une protection. ANT. **Découvrir**.

**COUVENANT** n. m. mot angl. dérivé de l'anc. fr. *covent*, convention. Pacte, convention. (V. Part. hist.)

**COUVENANTAIRE** (tè-re) n. m. Adhèrent du couvenant.

**COUVENDEUR** (van) n. m. Celui qui vend conjointement avec un autre un objet qui leur est commun.

**COUWPOX** (ka-ou-poks) n. m. (angl. *cowpox*, vache, et *poz*, maladie contagieuse). Syn. de *vaccin*.

**COXAL** (kok-sal). E, AUX adj. (du lat. *coxa*, hanche). Qui a rapport à la hanche : os *coxal*.

**COXALGIE** (kok-sal-ji) n. f. (lat. *coxa*, hanche, et *gr. algos*, douleur). Arthrite tuberculeuse de la hanche : la mauvaise hygiène prépare la *coxalgie*.

**COXALGIQUE** (*kok-sal*) adj. Qui tient de la coxalgie. N. Qui est atteint de coxalgie.

**COW-BOY** (*kou-boj*) n. m. (mot angl.). Gardeur de bestiaux, dans les ranchs nord-américains.

**COYOTE** (*ko-jo-to*) n. m. Loup américain.

**CRABÉ** n. m. (orig. germ.). Genre principal des crustacés décapodes, dont la plupart des espèces, notamment le *crabe-tourteau* et le *crabe-araignée*, sont comestibles.

**CRABIER** (*bi-é*) adj. et n. m. Nom vulgaire de plusieurs mammifères et d'oiseaux, qui vivent de crabes.

**CRAC** (*krak*) interj. exprimant le bruit d'une chose dure ou sèche qui se rompt, ou la soudaineté : *crac!* le voilà parti.

**CRACHAT** (*cha*) n. m. Matière muqueuse que l'on crache. Fam. Plaque des degrés supérieurs d'un ordre de chevalerie.

**CRACHEMENT** (*man*) n. m. Action de cracher.

**CRACHER** (*ché*) v. a. (orig. germ.). Lancer hors de la bouche : *cracher du sang*. Fig. : *Cracher des injures*. V. n. Eclabousser, faire jaillir : *plume qui crache*. Mar. Sortir des joints : *calfatage qui crache*. Tout *craché*, très ressemblant à : *cet enfant est son père tout craché*.

**CRACHEUR, EUSE** (*eu-se*) n. Qui crache fréquemment.

**CRACHOIR** n. m. Récipient dans lequel on crache.

**CRACHOTEMENT** (*man*) n. m. Action de cracher.

**CRACHOTER** (*té*) v. n. Cracher souvent et peu à la fois.

**CRACOVIEEN, ENNE** (*vi-in, è-ne*) adj. et n. De Cracovie. N. f. Danse polonaise vive et légère.

**CRAIE** (*kré*) n. f. (lat. *creta*). Carbonate de chaux tendre et blanc : *les caves champenoises sont creusées dans la craie*. Petit bâton de cette substance, dont on se sert pour écrire sur un tableau noir, etc.

**CRAINDRE** (*krin-dre*) v. a. (lat. *tremeré*). — *Je crains, nous craignons*. V. craignis. Je *craindrai*. Je *craindrais*. *Craints, craignons, craignes*. Que *je craigne*, que *vous craignions*. Que *je craignisse*. *Craignant, Craint, e*. R-douter, appréhender : *je crains qu'il ne s'en repente*; *je ne crains pas qu'il s'en repente*. ANT. *Désirer, souhaiter, braver, affronter*.

**CRAINTE** (*krin-té*) n. f. Peur, appréhension : *la crainte est mauvaise conseillère*. De *crainte* que loc. conj. veut le subjonctif avec *ne* : *fuyez, de crainte qu'on ne vous voie*. ANT. *Désir, souhait; assurance, hardiesse, témérité*.

**CRAINTE, IVE** (*krin*) adj. Sujet à la crainte, timide : *le lièvre est très craintif*. ANT. *Hardi, crâne*.

**CRAINTEMENT** (*krin-man*) adv. Avec crainte.

**CRAMBÉ** ou **CRAMBE** (*kran*) n. m. Genre de crucifères, dont les jeunes pousses sont alimentaires.

**CRAMOISI** (*zi*) E. adj. (ar. *girmesi*). D'un rouge foncé : *teint cramoisi*. N. m. Le rouge foncé.

**CRAMPE** (*kran-pe*) n. f. (du germ. *krampf*, recourbé). Contraction convulsive et douloureuse de certains muscles. *Crampes d'estomac*, tiraillements douloureux dans cet organe. Sorte de crampon.

**CRAMPON** (*kran*) n. m. (de *crampe*). Pièce de métal recourbée, servant à lier, à retenir ou à saisir fortement. Bouts recourbés des fers d'un cheval. Racine adventive : *les crampons du lierre*. Fig. et fam. Personne d'une importunité tenace.

**CRAMPONNER** (*kran-po-né*) v. a. Attacher avec un crampon. Pop. Retenir indiscrètement, importuner : *cramponner quelqu'un*. Se *cramponner* v. pr. S'accrocher. Fig. S'attacher fortement.

**CRAMPONNET** (*kran-po-né*) n. m. Petit crampon. Pièce de fer dans laquelle se meut le pêne d'une serrure.

**CRAN** n. m. (du lat. *crana*, entaille). Entaille dans un corps dur, pour accrocher ou arrêter. Arg. Courage, audace. Fig. *Monter, baisser d'un cran*, gagner, perdre en importance.



**CRÂNE** n. m. (gr. *cranium*). Boîte osseuse qui contient le cerveau dans les vertébrés : *le crâne humain est formé par l'assemblage de huit os*.

**CRÂNE** adj. et n. Fier et décidé : *air crâne*. ANT. *Poltron, craintif, couard*.

**CRÂNEMENT** (*man*) adv. D'une manière crâne.

**CRÂNERIE** (*ri*) n. f. (de *crâne* adj.). Fierté, dédain. ANT. *Couardise, poltronnerie*.

**CRANIEN, ENNE** (*ni-in, è-ne*) adj. Qui se rapporte au crâne : *os craniens*.

**CRANIOSCOPIE** (*os-ko-pi*) n. f. (gr. *kranion*, crâne, et *skopein*, examiner). Science qui a pour but de déterminer, par l'inspection du crâne, les fonctions des diverses parties cérébrales.

**CRANOLOGIE** ou **CRANILOGIE** (*ji*) n. f. (gr. *kranion*, crâne, et *logos*, discours). Étude du crâne dans ses rapports avec les aptitudes et les instincts. Syn. *PHRÉNOLOGIE*.

**CRANOLOGIQUE** ou **CRANILOGIQUE** adj. Qui a rapport à la cranologie ou craniologie.

**CRAPAUD** (*pô*) n. m. (orig. germ.). Genre d'amphibiens lourdes insectivores, à formes lourdes et trapues, à peau verqueuse : *le crapaud est un insectivore très utile dans les jardins*. Fig. *Laid comme un crapaud*, très laid. *Avaler un crapaud*, faire une chose très pénible. *Crapaud volant*, engoulement. *Mob*. Petit fauteuil évassé et bas. Adjectif : *un fauteuil crapaud*. Vétér. Ulcère de la sole et de la fourchette du cheval.



**CRAPAUDIÈRE** (*pô*) n. f. Lieu plein de crapauds. Lieu humide et sale.

**CRAPAUDINE** (*pô*) n. f. Dent pétrifiée, qu'on croyait être une pierre provenant de la tête des crapauds. Nom vulgaire du *sidéritis*, plante vulnérable qui croît dans les lieux incultes. Plaque métallique percée ou grillée, qui, à l'entrée d'un tuyau, arrête les ordures. Soupape de baignoire. Godet de fer, qui reçoit le gond d'une porte. Pièce dans laquelle tourne un pivot vertical. *Cuis*. A la *crapaudine*, manière d'accommoder les jeunes poulets, les pigeons.

**CRAPUILLOT** (*il mll, o*) n. m. (de *crapaud*). Petit canon employé dans la guerre des tranchées.

**CRAPOUSSIN** (*pou-sin*). E n. Pop. Personne de petite taille et contrefaite.

**CRAPULE** n. f. (du lat. *crapula*, ivresse). Vile débauche : *vivre dans la crapule*. Gens *crapuleux*, fréquenter *la crapule*. Pop. Individu *crapuleux*, malhonnête.

**CRAPULER** (*lé*) v. n. Vivre dans la crapule. (Peu us.)

**CRAPULEUSEMENT** (*leu-se-man*) adv. D'une manière *crapuleuse*.

**CRAPULEUX, EUSE** (*leu, eu-se*) adj. Qui se plaît dans la crapule : *mœurs crapuleuses*.

**CRÂQUE** (*kra-ke*) ou **CRÂQUERIE** (*ke-ri*) n. f. Fam. Mensonge, habérierie : *conter des crâques*.

**CRÂQUELAGE** (*kra-ke-la-je*) n. m. Fabrication de la porcelaine *crâquelée*.

**CRÂQUELÉ, É** (*kra-ke*) adj. Dont l'émail est fendillé, en parlant d'une poterie. N. m. : *du crâquelé*.

**CRÂQUELER** (*kra-ke-lé*) v. a. (Prend deux l devant une syllabe muette : *il crâquellé*). Fendiller la glaçure : *crâqueler de la porcelaine*.

**CRÂQUELIN** (*kra-ke*) n. m. Biscuit sec qui craque sous la dent. Fig. et fam. Homme chétif, faible.

**CRÂQUELURE** (*kra-ke*) n. f. Fendillement du vernis et de la couleur.

**CRÂQUEMENT** (*ke-man*) n. m. Bruit sec que font certains corps en se rompant, etc.

**CRÂQUER** (*kra-ke*) v. n. (de *crâque*). Produire un bruit sec en éclatant, en se déchirant, etc. Fig. et fam. Être ébranlé : *les vieux systèmes crâquent*.

**CRÂQUETEMENT** (*ke-té-man*) n. m. Petit craquement. Convulsion dans les muscles de la mâchoire, qui fait craquer les dents. Cri de la cigogne.

**CRÂQUETER** (*ke-té*) v. n. (Prend deux t devant une syllabe muette : *il crâquette*). Craquer souvent et à petit bruit. Se dit aussi du cri de certains oiseaux : *la cigogne crâquette*.

**CRAQUEUR, EUSE** (*kra-keur, eu-se*), n. Pop. Menteur, hâbleur.

**CRASSE** (*kra-se*) n. f. (gr. *krasis*). Contraction dans laquelle le son des voyelles contractées disparaît et se trouve remplacé par un autre. EX : de *poir de te*. Mélange normal des parties constituant les liquides dans l'économie animale. ANT. **Dièresse**.

**CRASSANE** (*kra-sa-ne*) ou **CRÉSANE** (*kre-sa-ne*) n. f. Espèce de poire fondante très estimée.

**CRASSE** (*kra-se*) n. f. (du lat. *crassus*, épais). Ordures qui s'accumulent peu à peu sur la peau, les vêtements, etc. Fig. Basse extraction, misère. Soorée. Écume des métaux en fusion. Fig. Avarice sordide. Pop. Mauvais tour, vilénie : *faire une crasse à quelqu'un*.

**CRASSE** (*kra-se*) adj. f. (du lat. *crassus*, épais). Grossière, sordide, épaisse : *ignorance crasse*.

**CRASSER** (*kra-se*) v. a. Remplir de crasse. Se **crasser** v. pr. Se couvrir de crasse.

**CRASSEUX, EUSE** (*kra-seux, eu-se*) adj. Couvert de crasse : *chapeau crasseux*. Fig. Très avare : *homme crasseux*. Substantiv. : un **crasseux**.

**CRASSULE** (*kra-su-le*) n. f. Genre de plantes grasses orientales, à belles fleurs rouges.

**CRATÈRE** n. m. (du lat. *crater*, vase à boire). Coupe à deux anses, où les anciens servaient le vin. Ouverture d'un volcan : *le lac Pavin est un cratère qui s'est empli d'eau*. Orifice d'un fourneau de verrerie.



Cratères.

**CRAVACHE** n. f. (alle. *Karbatzche*). Houssine de cuir tressé, etc., dont se servent les cavaliers.

**CRAVACHER** *ché* v. a. Frapper avec la cravache.

**CRAVATE** n. m. et adj. (pour *croate*). Cheval de Croatie sous l'ancienne monarchie. Régiment de cavalerie légère, d'origine étrangère, et dont l'uniforme était analogue à celui des hussards.

**CRAVATE** (dér. du précéd.). n. f. Morceau d'étoffe qui se noue autour du cou, ou à la hampe d'un drap, etc. Mar. Cordage fort. *Cravate de chanvre*. la corde de la potence.

**CRAVATER** (té v. a. Mettre, arranger une cravate) : *cravater un enfant*.

**CRAYON, EUSE** (*kra-yon, eu-se*) adj. De la nature de la craie : *sol crayonné*.

**CRAYON** (*kra-yon*) n. m. (de *craye*). Sorte de marne Substance, terreuse ou métallique, pour tracer des lignes, dessiner, etc. : *crayon de graphite*. Gaine enveloppant cette substance. Fig. Dessin au crayon : *des crayons comiques*. Manière de dessiner : *avoir le crayon moulturé*.

**CRAYONNAGE** (*kra-yo-na-je*) n. m. Dessin fait au crayon.

**CRAYONNER** (*kra-yo-né*) v. a. Dessiner avec un crayon. Esquisser : *crayonner à la tête un croquis*.

**CRAYONNER** (*kra-yo-neur*) n. m. Mauvais dessinateur. Peu us.

**CRAYONNEUX, EUSE** (*kra-yo-neux, eu-se*) adj. De la nature du crayon.

**CRÉANCE** n. f. (du lat. *credere*, croire). Croyance, foi : *cela n'a mérité aucune créance*. Donner *créance*, rendre croyable. Crédit, confiance : *perdre toute créance*. Droit que l'on a d'exiger quelque chose de quelqu'un : *bonne, mauvaise créance*. Titre qui établit ce droit : *créance hypothécaire*, *chirographaire*. Lettres de *créance*, lettres que remet un diplomate, à son arrivée, au chef du gouvernement auprès duquel il est accrédité. ANT. **Deite**.

**CRÉANCIER** (*si-é*), **ERE** n. A qui l'on doit. ANT. **Débiteur**.

**CRÉATEUR, TRICE** n. (lat. *creator*, *trix*). Qui crée. Inventeur, premier auteur. Absol. *Le Créateur*, Dieu. Adjectiv. : *génie créateur*. ANT. **Destructeur**.

**CRÉATION** (*si-on*) n. f. (lat. *creatio*). Action de créer. L'univers, l'ensemble des êtres créés. Fondation, établissement : *création d'emplois*, de *rentes*, etc. Invention, production : *les créations du génie*, de *la mode*. Action, pour un artiste dramatique, ou lyrique, de jouer, de chanter le premier un rôle. Ce rôle lui-même. ANT. **Destruction**, **anéantissement**.

**CRÉATURE** n. f. (lat. *creatura*). Tout être créé. L'homme, par opposition à Dieu. Personne méprisable. Fig. Protégé : *les créatures du ministre*.

**CRÉCELLE** (*sé-le*) n. f. Moulinet de bois très bruyant, qui, dans certains pays, remplace la cloche, le jardi et le vendredi de la semaine sainte. Jouet analogue. Fig. Personne hardie : *quelle crécelle!* Voir de *crécelle*, voir *criarde*.



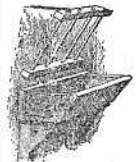
Crécelle.

**CRÉCERELLE** (*rè-le*) n. f. Oiseau de proie du genre faucon, appelé aussi communément *énucléte*.

**CRÈCHE** n. f. (anc. all. *krippja*). Mangeoire pour bestiaux. Mangeoire de ce genre ou fut déposé Jésus naissant. Berceau. Asile où l'on reçoit, pendant le jour, les enfants pauvres âgés de moins de deux ans.

**CRÈCY** n. f. Variété de carotte très estimée, originaire de *Crècy* (Somme).

**CRÉDENCE** (*dan-se*) n. f. (ital. *credenza*). Table pour poser les burettes, le bassin, etc. qui servent à la messe. Meuble de salle à manger, où sont déposés les objets qui doivent servir pendant le repas.



Crèche.

**CRÉDENCER** (*dan-sé*) n. m. Préposé à la distribution des vivres, dans un établissement public.

**CRÉDIBILITÉ** n. f. (du lat. *credibilis*, croyable). Raison qui détermine l'acroyance.

**CRÉDIRENTIER** (*ran-ti-é*), **ERE** n. et adj. Qui a des rentes à son crédit.

**CRÉDIT** (*dî*) n. m. (du lat. *credere*, croire). Réputation de solvabilité. Détail pour le paiement : *avoir deux mois de crédit*; *acheter à crédit*. Com. Partie d'un compte où l'on écrit sous le nom de quelqu'un ce qui lui est dû par le commerçant, ce qu'on a reçu de lui. Ouvrir un *crédit* à quelqu'un, l'autoriser à prendre à une caisse l'argent dont il aura besoin. Fig. Autorité, considération : *avoir du crédit*. Fin. Sommes qui peuvent être dépensées en vertu de la loi du budget. **Crédit foncier**, établissement qui, sous la surveillance de l'État, prête, sur immeubles, des sommes remboursables à long terme, au moyen d'annuités calculées de manière qu'au terme fixé l'emprunteur ait acquis capital et intérêts. **Crédit municipal**, dénomination actuelle des anciens *munts-de-piété*.



Crédence.

**CRÉDITER** (*dî-té*) v. a. (de *crédit*). Inscrire au compte de quelqu'un ce qu'on lui doit. Autoriser à prendre chez un banquier, etc. ANT. **Débiter**.

**CRÉDITEUR** n. et adj. m. Celui qui a des sommes portées à son crédit sur des livres de commerce.

**CRÉDO** (*cré*) n. m. Invar. (mot lat. signif. *je crois*). Premier mot du Symbole des apôtres, qui sert à le désigner. Fig. Les principes sur lesquels on base ses opinions, sa conduite : *c'est mon credo politique*.

**CRÉDULE** adj. (lat. *credulus*). Qui croit facilement : *esprit crédule*. ANT. **Défaut**, **incrédule**, **sceptique**.

**CRÉDULEMENT** (*man*) adv. Avec crédulité.

**CRÉDULITÉ** n. f. (de *crédulus*). Trop grande facilité à croire. ANT. **Incrédulité**, **scepticisme**.

**CRÈRE** (*bré-é*) v. a. (lat. *creare*). Produire une chose, un être qui n'existait pas : *l'homme ne peut rien créer, ni rien anéantir*. Engendrer. Fig. Inventer : *créer un mot*. Fonder : *créer une académie*. Constituer : *créer une rente*, *Théât. Créer un rôle*, faire une création. V. ce mot. ANT. **Abolir**, **détruire**, **anéantir**.

**CRÈRE** n. f. (du lat. *cremare*, brûler). Résultat de l'oxydation du fer dans le fourneau.

**CRÉMAILLÈRE** (*ma, ll ml*). n. f. (bas lat. *cremaculum*). Instrument de cuisine, en fer et à crans,

qu'on fixe à la cheminée pour suspendre les marmites, chaudrons, etc. *Pendre la crémaille*. Donner un repas pour fêter son installation dans un nouveau logement. *Mé, et horlog.* Pièce munie de crans et servant à supporter, arrêter, etc.

**CRÉMAILLON** (*ma*, ll. ml.) n. m. Petite crémaille attachée à la grande.

**CRÉMANT** (*man*) adj. m. Se dit d'un vin de Champagne qui se couvre d'une mousse légère et peu abondante. N. m. : *boire du crémant*.

**CRÉMATION** (*si-on*) n. f. (de *crémer*). Action de détruire par le feu, spécialement, de brûler les cadavres humains : la *crémation* était habituelle dans la Grèce primitive.

**CRÉMATOIRE** adj. (du lat. *cremare*, brûler). Qui se rapporte à la crémation : *four crématatoire*.

**CRÈME** n. f. Matière grasse qui s'élève au-dessus du lait : *C'est en battant la crème qu'on fabrique le beurre*. Mets fait ordinairement de lait, d'œufs et de sucre : *crème à la vanille*. Liqueur extraite de certaines plantes. *Fig.* Le meilleur d'une chose : *la crème des hommes gens*.

**CRÈMENT** (*man*) n. m. (du lat. *crementum*, accroissement). Nombre de syllabes qu'un nom déclinable a de plus à ses autres cas qu'au nominatif.

**CRÉMER** (*mé*) v. n. (Se conj. comme *accélérer*). Se couvrir de crème, en parlant du lait.

**CRÉMER** (*mé*) v. a. (du lat. *cremare*, brûler). — Se conj. comme *accélérer*. Incinérer.

**CRÈMERIE** (*ri*) n. f. Endroit où l'on vend du laitage, des œufs, etc.

**CRÈMEUX, CRÈMEUSE** (*mé, eu-se*) adj. Qui contient beaucoup de crème : *lait crèmeux*.

**CRÉMIER** (*mé-é*), *ÈRE* n. Qui vend de la crème, du lait, du fromage, etc.

**CRÉMONE** n. f. (de *Crémone*, ville). Espèce d'épauvette pour la fermeture des croisées.

**CRÉPAGE** n. m. Action de créper.

**CRÉNEAU** (*mé*) n. m. (de *cran*). Maçonnerie dentelée au sommet d'une tour, d'une citadelle. V. *CHATEAU*. Ouverture dans une muraille, pour permettre de tirer à couvert.

**CRÉNELAGE** n. m. Cordon fait sur l'épaisseur d'une pièce de monnaie. Grenetis.

**CRÉNELÉ, ÉE** adj. Muni de créneaux. *Blas*. Se dit de toute pièce héraldique découpée en créneaux, quand ceux-ci sont tournés vers le chef de l'écu. *Bot.* et *zool.* Pourvu de crénelures sur les bords.

**CRÉNELER** (*lé*) v. a. Prend deux l devant une syllabe muette : il *crénelle*. Faire des créneaux, des dents, etc. : *créneler un mur*. *Créneler une pièce de monnaie*, faire un cordon sur son épaisseur.

**CRÉNELURE** n. f. Dentelure faite en créneaux.

**CRÉNER** (*mé*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*). *Impr.* Marquer d'un cran, d'une entaille, la tige d'une lettre, d'une interligne.

**CRÉOLE** adj. et n. (espagn. *criollo*). Personne de pure race blanche, née aux colonies : *Joséphine de Beauharnais était une créole de la Martinique*. *Argent créole*, argent des créoles prononçant à peine les r. N. m. Patois des nègres aux colonies, formé de mots français vieillis ou dénaturés et de mots empruntés un peu à toutes les langues étrangères.

**CRÉOPHAGE** n. et adj. (du gr. *kreas*, os, chair, et *phagein*, manger). Qui se nourrit de chair.

**CRÉOPHAGIE** (*fa-jé*) n. f. (de *créophagie*). Habitude de se nourrir de chair.

**CRÉOSOL** n. m. Huile retirée de la créosote de hêtre.

**CRÉOSOTAGE** (*kré-o-so*) n. m. Action de créosoter le bois pour le rendre résistant à l'humidité.

**CRÉOSOTE** (*kré-o-so-té*) n. f. (du gr. *kreas*, os, chair, et *sozein*, sauver). Liqueur incolore, d'odeur forte, antiseptique et caustique, extrait du goudron de hêtre par distillation et précisée contre la tuberculose, le mal de dents, etc.

**CRÉOSOTER** (*kré-o-so-té*) v. a. Injecter le bois de créosote : *créosoter les poteaux télégraphiques*.



Crémaille.

**CRÉPAGE** n. m. Action d'appréter le crépe et autres tissus analogues. Action de créper les cheveux.

**CRÈPE** n. m. (du lat. *crispus*, frisé). Étoffe claire de soie crue, de laine fine, *Crêpe de Chine*, crêpe de soie plus épais que le crêpe ordinaire. Morceau noir de cette étoffe, qu'on porte en signe de deuil. N. f. Galette légère de blé ou de sarrasin, frite à la poêle.

**CRÉPÉ** n. m. Petite touffe de cheveux, que les dames ajoutent à leur chevelure. (On dit aussi CRÉPON).

**CRÉPELÉ, ÉE** ou **CRÉPELLÉ, ÉE** adj. Ondulé.

**CRÉPELURE** n. f. Etat des cheveux crépelus.

**CRÉPER** (*pe*) v. a. (lat. *crispere*). Friser en manière de crêpe : *créper une étoffe*. **Se créper** v. pr. Devenir crêpe. *Pop.* **Se créper le chignon**, se prendre aux cheveux.

**CRÉPI** n. m. Couche de plâtre ou de mortier non lisse sur un mur.

**CRÉPINE** n. f. (de *crêpe*). Frange tissée et ouvragée par le haut. Vase percé de trous, servant à arrêter les corps étrangers à l'ouverture d'un tuyau.

**CRÉPINETTE** (*mé-te*) n. f. Saucisse plate. *Bot.* Nom vulgaire de la renouée.

**CRÉPINIER** (*mé-é*) n. m. Passementier qui faisait des crépines.

**CRÉPINS** n. m. pl. Outils et marchandises servant au métier de cordonnier. (V. SAINT-CRÉPIN).

**CRÉPIR** v. a. (lat. *crispere*). Enduire d'un crépi : *crépir un mur*.

**CRÉPISSE** (*pi-sa-je*) n. m. Action de crépir.

**CRÉPUISSE** (*pi-su-re*) n. f. Le crépi d'une muraille. Etat de la muraille crépie.

**CRÉPITANT** (*tan*) E. adj. Qui produit un bruit de crépitation : *le rôle crépissant de la pneumonie*.

**CRÉPITATION** (*si-on*) n. f. de *crépiter*. Bruit d'une plume vive qui pétille, ou du sel jeté sur le feu. *Chir.* Bruit de deux fragments d'os fracturés. *Méd.* Bruit anormal de l'air dans la poitrine.

**CRÉPITEMENT** (*man*) n. m. Action de crépiter.

**CRÉPITER** (*té*) v. n. (du lat. *crepitare*, faire du bruit). Produire une crépitation : *la fusillade crépité*.

**CRÉPON** n. m. Sorte de gros crêpe.

**CRÈPS** (*kréps*) n. m. Sorte de crêpon.

**CRÉPI, É** adj. Court et frisé : *les nègres ont les cheveux crépis*. A bords ondulés : *feuille crépie*.

**CRÉPIRE** n. f. Action de créper.

**CRÉPUSCULAIRE** (*pus-ku-le-re*) adj. Qui appartient au crépuscule. *Animaux crépusculaires*, qui ne sortent qu'au crépuscule. *Papillons crépusculaires*, une des trois grandes familles de papillons.

**CRÉPUSCULE** (*pus-ku-le*) n. m. (lat. *crepusculum*). Lumière qui précède le soleil levant (on dit plutôt *aurora*), ou suit le soleil couchant jusqu'à la nuit close : *le crépuscule de la nuit*. *Fig.* Déclin : *le crépuscule de la vie*.

**CRESCENDO** (*krés-chin-do*) n. m. Inyar, (mot ital. qui signifie *en venant*). Augmentation graduelle des sons. *Adv.* En croissant : *son mal va crescendo*.



Cresson.

**CRESSON** (*kré-son*) n. m. (anc. allem. *chresso*). Genre de crucifères, antiseptique et dépuratif, qui croît dans les eaux courantes. *Cresson aléouis*, sorte de cresson des jardins, qui sert à assaisonner les salades.

**CRESSONNIÈRE** (*kré-so-ni-ère*) n. f. Bassin où l'on fait croître le cresson.

**CRÉTACÉ, ÉE** adj. (du lat. *creta*, craie). De la nature de la craie : *terrain crétacé*.

**CRÊTE** n. f. (lat. *crista*). Excroissance charnue, rouge et dentelée, qui vient sur la tête des gallinacés : *la crête du coq*. Cime : *la crête d'une montagne*.

**CRÊTE** n. f. (du lat. *creta*). Excroissance charnue, rouge et dentelée, qui vient sur la tête des gallinacés : *la crête du coq*. Cime : *la crête d'une montagne*. Parapet d'une fortification. Levée de terre au bord d'un fossé. Faîte d'un toit, chaperon d'un mur. Saillie d'un os, d'un objet. Passementerie à dents. *Mar.* *Crête d'une lame*, son sommet frangé.

**CRÊTE, É** adj. Qui a une crête.



Crête.

**CRÈTE-DE-COQ** n. f. Bot. Plante adventice des prés, belle variété d'amarante. Pl. des *crêtes-de-coq*.

**CRÉTELER** (lé) v. n. Prend deux l devant une syllabe muette : elle *crételle*. Crier, en parlant de la poule qui vient de pondre.

**CRÉTELLE** (tè-lè) n. f. Genre de graminées, abondantes dans les prés et constituant un bon fourrage.

**CRÉTIN**, E n. (patois des Alpes; du lat. *christianus*, chrétien). Personne idiote, rachitique, et souvent goitreuse. Fig. Personne stupide.

**CRÉTINISER** (ni-zè) v. a. Rendre crétin, stérile.

**CRÉTINISME** (nis-me) n. m. Etat du crétin. Vice de conformation des crétins : le *crétinisme* coïncide en général avec le goitre. Fig. Imbecillité.

**CRÉTOIS**, OISE (toi, oi-ze) adj. et n. De la Crète.

**CRETONNE** (tone) n. f. (de Creton, village de l'Eure). Toile blanche très forte, de chanvre et de lin.

**CRETONS** n. m. pl. Résidu de la fonte des graisses d'animaux, mis en pains pour la nourriture des chiens.

**CRÉUSAGE** (kreu-zà-je) ou **CRÉUSEMENT** (kreu-zè-man) n. m. Action de creuser.

**CREUSER** (kreu-zè) v. a. Rendre creux : *creuser une pierre*. Faire une cavité : *creuser un puits*. Fig. Approfondir : *creuser un sujet*. Donner l'appétit : *la chasse creuse l'estomac*. **Se creuser** v. pr. Devenir creux. **Se creuser le cerveau**, l'esprit, la tête, se fatiguer à chercher.

**CREUSET** (kreu-zè) n. m. Vase de terre, de fer, de platine, pour faire fondre ou calciner certaines substances. Partie inférieure d'un haut fourneau. Fig. Epreuve : le *creuset de l'expérience*.

**CREUX**, EUSE (kreu, eu-ze) adj. Qui a une cavité intérieure : *arbre creux*. Profond : *puits creux*. Projecté : *obus, bombe*. Fig. *Esprit creux*, vide. *Tête creuse*, sans creuset. Jugement *blattement creux*, peu solide. *Avoir le ventre creux*, avoir l'aim. N. m. Cavité. Partie concave : *le creux de la main*. Moule pour imprimer ou mouler en relief. *Avoir un bon creux*, avoir une forte voix de basse. *Creux sur quille*, une des principales dimensions d'un navire. ANT. **Bombé**, **convexe**, **renflé**, **proéminent**, **saillant**.

**CREVAISON** (rè-zou) n. f. Fam. Action de crever : la *crevaision d'un pneumatique*.

**CREVASSE** (ro-ssè) n. f. (de crever). Fente, déchirure : les *crevasses des glaciers sont dangereuses à franchir*. Gergure qui survient à la peau, surtout aux mains chez l'homme, et au paturon, chez les *solipèdes*.

**CREVASSER** (ro-sè) v. a. Faire des crevasses : *la froid crevasse les mains*. V. n. et **Se crevasser** v. pr. : *ce mur crevasse ou se crevasse*.

**CRÉVÉ** n. m. (de crever). Pop. Homme sans forces. *Mod.* Ouverture aux manches d'un vêtement, laissant voir la doublure. **Petit crévé**, élégant oisif et ridicule.

**CRÈVE-CŒUR** n. m. invar. Grand déplaisir. Douleur mêlée de dépit.

**CREVER** (ré) v. a. (lat. *crepare*. — Prend un è ouvert devant une syllabe muette : il *crèvera*.) Faire éclater : *le torrent a crevé la digue*. Percer : *on lui creva les yeux*. Fig. *Cela crevé les yeux*. C'est de toute évidence. Se dit aussi d'une chose qu'on a devant soi et qu'on ne voit pas. *Crever un cheval*, le fatiguer jusqu'à ce qu'il tombe épuisé. V. n. Se rompre : *la veine crevé*. Mourir, en parlant des animaux. Fig. *Crever d'orgueil, de dépit*, en être rempli. *Crever de faim, de soif*, avoir grand faim, grand soif. *Crever de rire*, rire aux éclats.

**CRÈVE-TONNEAU** (to-nè) n. m. invar. Appareil imaginé par Pascal pour vérifier les lois de la pression des liquides sur les parois.

**CRÉVETTE** (ré-tè) n. f. pour *chevrette*. Nom vulgaire de plusieurs espèces de crustacés salicocque, crevette grise, palémon, crevette bouquet.

**CRÉVETIER** (ré-ti-é) n. m. Filet à crevettes.

**CRÈVE-VESSIE** (vè-sè) n. m. invar. Appareil destiné à mettre en évidence la pression atmosphérique. — Cet appareil se compose d'un manchon de verre placé sur la platine de la machine pneumatique, l'extrémité libre étant fermée à l'aide d'une membrane de vessie fortement tendue et parallèlement liée sur les bords. Lorsqu'on fait le vide à l'intérieur du manchon, la pression extérieure de l'air, n'étant plus contre-balancée par la pression intérieure, fait éclater la membrane.

**CRI** n. m. (de crier). Éclat de voix poussé avec effort : les *cri des marchands*. Mots prononcés en criant : *au cri de* « Vive la France ! *Cri d'armes, de guerre, de vive qui se metait au-dessus des armoiries*. Fig. Mouvement intérieur : *le cri de la conscience, de la nature*. Plainte : *le cri des opprimés*. Opinion générale : *le cri public*. Voix propre à chaque animal. Bruit aigre : *le cri de la lime*. **A cor et à cri** loc. adv. V. cor.

**CRIGAGE** n. m. Annonce faite en criant. (Peu us.)

**CRILLIEMENT** (kri-a, ll mill., è-man) n. m. Cri ou bruit désagréable. Discussion.

**CRILLER** (kri-a, ll mill., è) v. n. Fam. Crier beaucoup, désagréablement et mal à propos.

**CRILLERIE** (kri-a, ll mill., è-ri) n. f. Fam. Cris fréquents, désagréables, et sans sujet.

**CRILLEUR**, EUSE (kri-a, ll mill., eu-ze) n. et adj. *Fam.* Qui ne fait que criller.

**CRILANT** (kri-an), E adj. Qui crie. Fig. Révoltant ; injuste *criante*.

**CRILARD** (kri-ar), E n. Qui crie, qui fait beaucoup de bruit : les *criards font généralement peu de besogne*. Adjectif. Qui crie souvent sans motif : *femme criarde*. Aigu : *voix criarde*. *Dettes criardes, menues dettes pour fournitures, aliments, etc.* *Couleurs criardes*, qui choquent la vue. ANT. **Silencieux**, **Doux**, **harmonieux**.

**CRIBAGE** n. m. Action de passer au crible : le *cribage des grains*. Triage mécanique du minéral.

**CRIBLE** n. m. (lat. *cybrum*). Instrument percé de trous, pour nettoyer et trier le grain.

**CRIBLER** (blè) v. a. Nettoyer le grain avec le crible. Fig. Être *criblé de blessures*, en avoir le corps couvert. (On dit aussi *criblé de dettes*.)

**CRIBLEUR**, EUSE (eu-ze) n. Qui crible.

**CRIBLEUX** (blè) ou **CRIBREUX**, EUSE (brè, eu-ze) adj. Percé de trous comme un crible.

**CRIBLERIE** n. f. Reste du grain criblé.

**CRIC** (kri) n. m. Machine à crémaillère et à manivelle, servant à soulever les fardeaux.

**CRIC** (krik) interj. (onomat.). Exclamation servant à exprimer le bruit d'une chose qui s'ondéchire ou qui se rompt. Se joint souvent au mot *crac* : *cric crac*.

**CRICKET** (kri-kè) n. m. mot angl. Jeu de balle anglais qui se joue, avec des battes de bois.

**CRIC-CRI** n. m. (onomat.). Nom vulgaire du grillon. Pl. des *cri-cric*.

**CRID** (kri-d) n. m. V. *cries*.

**CRISSE** (kri-è) n. f. Vente publique aux enchères : *acheter à la crisse*. Vente par autorité de justice.

**CRIER** (kri-é) v. n. (lat. *quiritare*. — Se conj. comme *prier*). Jeter un ou plusieurs cris : *crier de douleur*. Parler très haut, avec chaleur : *crier au secours*. Se plaindre : *crier à l'injustice* ; *crier misère*. Réprouder agacement : *crier contre le vice*. Fig. Reproduire un bruit strident : *dessius cria*. V. a. Publier : *crier une annonce*. *Crier une vente*, proclamer les enchères. Proclamer publiquement : *crier un ordre à son de trompe*.

**CRIBRIER** (kri-ri) n. f. Cris fréquents et importants. (Peu us.)

**CRIBREUR**, EUSE (eu-ze) n. Qui crie. *Criseur public*, qui proclame quelque chose en public. Qui crie ses marchandises dans les rues.



Crible.



Cric.



Crevette.

**CRIME** n. m. (lat. *crimen*). Toute violation très grave de la loi morale, religieuse ou civile, et, spécialement, infraction dont la répression est du ressort de la cour d'assises; en matière de crime, il y a prescription au bout de dix ans en ce qui concerne l'action publique, et au bout de vingt ans en ce qui concerne la peine. Les criminels; poursuivre le crime.

**CRIMINALISER** (li-zé) v. a. Transformer un procès correctionnel ou civil en un procès criminel.

**CRIMINALISTE** (lis-te) n. m. Auteur qui écrit sur la criminalité; *Beccaria fut un grand criminaliste.*

**CRIMINALITÉ** n. f. Nature de ce qui est criminel. Ensemble des faits criminels dans un milieu donné; la criminalité a progressé avec l'alcoolisme.

**CRIMINEL, ELLE** (nel, -le) adj. Coupable d'un crime; homme criminel. Qui a rapport au crime; procédure criminelle. Contraire aux lois naturelles ou sociales; acte criminel. N. Personne qui a commis un crime; punir un criminel.

**CRIMINELLEMENT** (nè-le-man) adv. D'une manière criminelle. Devant la juridiction criminelle.

**CRIN** n. m. (lat. *crinis*). Poil, long et rude, qui vient au cou et à la queue des chevaux et de quelques autres quadrupèdes. A tous crins, qui a tous ses crins, et, au fig. énergique, violent. **Crin végétal**, fibres végétales de l'agave, du phormium tenax, etc., qui remplacent parfois le crin de cheval.

**CRINCHIN** n. m. (onomat.). Mauvais violon.

**CRINIER** (ni-è) n. m. Ouvrier qui travaille le crin.

**CRINIÈRE** n. f. Tout le crin du cou d'un cheval, d'un lion. Crins tombant du haut d'un casque par derrière. Fam. Longue chevelure.

**CRINOÏDES** n. m. pl. Classe d'échinodermes, qui habitent les grandes profondeurs de l'océan. S. un crinoïde.

**CRINOLINE** n. f. (de *crin*). Stoffe de crin. Japon fait de cette étoffe. Vase japon bouffant, maintenu par un par des lames d'acier ou des balais.

**CRIOLE** (kri-ke) n. f. (scandin. *kriki*). Petite baie naturelle.

**CRIOQUET** (kri-ke) n. m. Nom vulgaire de divers genres d'insectes orthoptères: les *criquets voyageurs* en Algérie. Petit cheval faible et de vil prix. Fig. Homme grêle. Pop. Petit vin.

**CRISE** (kri-ze) n. f. (gr. *krisis*; de *kriain*, juger). Changement, en bien ou en mal, qui survient subitement dans le cours d'une maladie; on observe des crises dans toutes les maladies aiguës. *Crise de nerfs*, attaque de nerfs. Fig. Moment périlleux, décisif d'une affaire; *crise financière*; *crise ministérielle*.

**CRISPATION** (kris-pa-si-on) n. f. (de *crisper*). Contraction qui diminue l'étendue d'un objet et en ride la surface. Contraction des muscles. Fam. Mouvement d'impatience; orateur qui donne des crispations.

**CRISPER** (kris-pé) v. a. (du lat. *crispare*, friser). Causer des crispations; liquer qui crispe l'estomac. Fig. Impatienter.

**CRISPIN** (kris-pin) n. m. (ital. *crispino*). Rôle de valet de comédie; jouer les crispins. Petit manteau à capuchon. Manchette de cuir qui s'ajoute aux gants de salle d'armes. (V. la planche ESCRIME.)

**CRISSE** (kriss) ou **CRID** (krid) n. m. (malais *kriss*). Poignard des Malais, contournée en zigzag.

**CRISSEMENT** (kri-se-man) n. m. Action de crisser des dents.

**CRISSEUR** (kri-sé) v. n. (onomat.). Produire un bruit aigre et agaçant avec les dents.

**CRISTAL** (kris-tal) n. m. (gr. *kristallos*). Substance minérale transparente, affectant naturellement la forme d'un polyèdre régulier ou symétrique; le cristal de roche est de la silice pure. Verre blanc très pur et très limpide; cristal de Baccarat. Objet fabriqué avec ce verre. Fig. Glace. Limpide; cristal d'un ruisseau. Fig. et poët.; le cristal des eaux.

**CRISTALLERIE** (kris-ta-le-ri) n. f. Art de fabriquer des cristaux. Lieu où on les fabrique.

**CRISTALLIER** (kris-ta-li-è) n. et adj. m. Graveur en cristaux.

**CRISTALLIN** (kris-ta-lin), **E** adj. De la nature du cristal; corps cristallin. Clair et transparent comme le cristal; eaux cristallines. Qui appartient au cristallin; levaille, humeur cristalline. N. m. Partie lentilleuse de l'œil, qui amène sur la rétine l'image des objets; la cornée du cristallin se modifie selon la distance qui sépare l'œil de l'objet considéré.

**CRISTALLISABILITÉ** (kris-ta-li-za) n. f. Caractère d'un corps qui peut se cristalliser.

**CRISTALLISABLE** (lis-ta-li-za-ble) adj. Susceptible de se cristalliser; les substances cristallisables sont les plus solubles.

**CRISTALLISANT** (kris-ta-li-za-n) **E** adj. Qui se cristallise. Qui détermine la cristallisation; propriétés cristallisantes.

**CRISTALLISATION** (kris-ta-li-za-si-on) n. f. Action de cristalliser, de se cristalliser; la cristallisation a lieu suivant des formes géométriques.

**CRISTALLISÉ** (kris-ta-li-zé) **E** adj. Qui se présente sous forme de cristaux; sucre cristallisé.

**CRISTALLISER** (kris-ta-li-zé) v. a. Changer en cristaux. V. n. et **Se cristalliser** v. pr. **Se former** en cristaux.

**CRISTALLISOIR** (kris-ta-li-zoir) n. m. Vase en verre, dans lequel on effectue la cristallisation des corps en dissolution.

**CRISTALLOGRAPHE** (kris-ta-lo) n. m. Savant qui s'occupe de l'étude des cristaux.

**CRISTALLOGRAPHIE** (kris-ta-lo-gra-fi) n. f. (gr. *kristallos*, cristal, et *graphein*, décrire). Science des cristaux et des lois qui président à leur formation.

**CRISTALLOGRAPHIQUE** (kris-ta-lo) adj. Qui a rapport à la cristallographie.

**CRISTALLOÏDE** (kris-ta-lo-ï-de) adj. Qui ressemble à un cristal; pierre cristalloïde.

**CRITERIUM** (om) n. m. (gr. *kriterion*; de *kriain*, juger). Caractère décisif de la vérité; l'évidence est le critérium de la vérité. Ce qui permet de juger, d'apprécier. Pl. des *critériaux*.

**CRITÈME** n. m. Genre d'ombellifères qui croissent au bord de la mer et dont on confit les sommités dans le vinaigre. Syn. *CHARTRE-MARINE*.

**CRITICISME** (sis-me) n. m. de *critique*. Système philosophique de Kant, qui cherche à déterminer les limites dans lesquelles peut légitimement s'exercer l'entendement humain.

**CRITIQUABLE** (ka-ble) adj. Qui peut être critiqué.

**CRITIQUE** (ti-ke) adj. (gr. *kritikos*; de *kriain*, juger). Qui concerne la critique; dissertation critique. Qui se plaît à censurer; esprit critique. Qui doit amener une crise, un changement et, par ext., dangereux; moment critique. N. m. Qui porte son jugement sur des ouvrages d'art ou d'esprit; Aristarque est resté le type des critiques impartiaux. Censeur. N. f. Art de juger les ouvrages littéraires ou artistiques. Examen de la valeur des documents; critique historique. Restitution des textes; critique verbale. Blâme; la critique est aisée, et l'art est difficile. ANT. **Apologie**.

**CRITIQUER** (ti-ke) v. a. Censurer.

**CRITIQUÉUR** (ti-keur) n. m. Qui a la manie de critiquer.

**CROASSANT** (kro-a-san) **E** adj. Qui croasse.

**CROASSEMENT** (kro-a-se-man) n. m. Cri du corbeau et de la corneille.

**CROSSER** (kro-a-sé) v. n. Crier, en parlant du corbeau et de la corneille.

**CROATE** adj. et n. De la Croatie.

**CROC** (kro) n. m. (bas lat. *croceus*). Sorte de grappin d'aspersion; suspendre de la viande à un croc. Longue perche de marinier, armée d'une pointe et d'un crochet. *Moustaches en croc*, moustaches relevées et recourbées en croc. Pl. Dents longues et pointues de certains animaux.

**CROC-EN-JAMBE** (kro-kan-jan-be) même au plur. n. m. Manière de faire tomber quelqu'un en passant le pied entre ses jambes; donner un croc-en-jambe. Pl. des crocs-en-jambe.

**CROCHE** (de *croce*) adj. Courbé, tordu; jambe croche. (Pen us.) N. f. *Mus*. Note qui vaut la moitié d'une noire. Double croche, qui ne vaut que la moitié d'une croche. N. f. pl. Tenailles du forgeron.



Criqueur.



Crochle et double croche.



**CROCHER** (*kro-ché*) v. a. Egaliser, en parlant des boucles d'un tricot.

**CROCHET** (*kro-ché*) n. m. Petit croc : *crochet de chiffonnier*. Fer recourbé pour ouvrir une serrure. *Typogr.* Sorte de parenthèse  $\lfloor$ . Aiguille à pointe recourbée. *broder au crochet*. Boucle de cheveux collée sur les tempes. *Faire un crochet*, changer subitement de direction. *Clou à crochet*, clou dont la tête est courbée à angle droit. Pl. Dents aiguës et perçantes de quelques animaux : *les crochets de la vipère sont crochus*. Instrument de portefaix. *Etre aux crochets de quelqu'un*, vivre à ses dépens.

**CROCHETABLE** adj. Que l'on peut crocheter.

**CROCHETAGE** n. m. Action de crocheter.

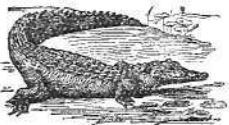
**CROCHETER** (*che-té*) v. a. Prend un à ouvert devant une syllabe muette : *il crochète.* Ouvrir une serrure avec un crochet.

**CROCHETER** n. m. Portefaix. *Par ext.* Homme grossier, brutal. Celui qui ouvre les serrures en se servant d'un crochet.

**CROCHU**, **E** adj. *de croc*. Croche. *Fig.* Avoir les mains crochues, avoir du penchant au vol.

**CROCODILE** n. m. (lat. *crocodilus*; gr. *kroko-deilos*). Genre de reptiles by rosauriens, famille des crocodiliens. *Fig.* Larmes de crocodile, larmes hypocrites pour amener à pitié.

**CROCODILIN** adj. Qui peut crocheter. Les crocodiles ou caïmans des grands fleuves d'Afrique ont parfois de 5 à 8 mètres; ils ont pour caractères : une tête allongée, deux fois plus longue que large,



Crocodile.

38 dents en haut, 30 en bas. Les pattes de derrière palmées, la queue aplatie et propre à la natation. Ils se meuvent difficilement sur la terre; mais, plongés dans l'eau, ils deviennent audacieux et s'attaquent même à l'homme. Leur épaisse carapace résiste à la balle. Le crocodile était un des animaux sacrés de l'ancienne Egypte.

**CROCODILIENS** (*li-in*) n. m. pl. Ordre de reptiles, ayant pour type les crocodiles. S. un crocodilien.

**CROCS** (*luss*) n. m. Genre d'iridacées, dont une espèce est le safran.

**CROIRE** v. a. (lat. *credere*. — Je crois, nous croyons. Je croyais, nous croyions. Je crus, nous crûmes. Je croirai, nous croirons. Que je croie, que nous croyions. Que je crusse, que nous croyissions. *Croyant*, *Cru*, *e*). Tenir pour vrai : *croire un conte*. S'imaginer, juger : *croire habile*. *Faire croire*, persuader. V. n. Ajouter foi : *croire à l'astrologie*. Avoir la foi : *croire en Dieu*. *ANT. Douter, contester.*

**CROISADE** (*sa-de*) n. f. (de *croiser*). Expédition en Terre sainte : *partir pour la croisade*. (V. *Parl. hist.*) *Fig.* Vive campagne menée pour une réforme, contre un abus, etc. : *la croisade antialcoolique*.

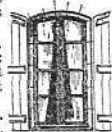
**CROISÉ** (*kroi-sé*) n. m. Qui s'engageait dans une croisade. (V. *Parl. hist.*) Etoffe croisée.

**CROISÉ** (*kroi-sé*). **E** adj. En croix : *bâtons croisés*. Etoffe croisée, à fils très serrés, et fabriquée avec plusieurs couples de marches. *Feu Croisé*, qui bat l'ennemi de plusieurs côtés. *Rimes croisées*, alternées.

**CROISÉE** (*kroi-sé*) n. f. Fenêtre. Point où deux choses se croisent : *la croisée de deux chemins*. Transept d'une église. Bâtons croisés en haut d'une ruche.

**CROISEMENT** (*se-man*) n. m. Action de disposer en forme de croix. Endroit où deux voies se rencontrent. Mélange de deux races d'animaux : *le croisement de l'âne et du cheval donne le mulet*. Disposition des fils dont l'entrelacement forme un tissu.

**CROISER** (*kroi-sé*) v. a. Disposer en croix : *croiser les jambes*; *croiser les épées*. *Croiser la batonnette*, en présenter la pointe. *Rayer*, effacer : *croiser un itinéraire*. Couper en travers : *sentier qui croise la route*. Mêler par l'accouplement des races d'animaux. *Croiser* (ou *se croiser*) les bras, rester inactif. V. n. *Mar.* Aller et venir dans un même parage pour veiller sur la navigation. Avoir assez d'am-

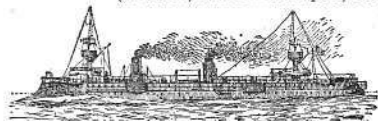


Croisée.

pleur pour être croisé : *habit qui croise bien*. **Se croiser** v. pr. Aller dans des directions opposées qui se rencontrent à un certain moment. Au moyen âge prendre part à une croisade. **ANT. Décroiser.**

**CROISSETTE** (*kroi-sè-te*) n. f. Petite croix.

**CROISEUR** (*kroi-zeur*) n. m. Navire rapide, des-



Croiseur.

tiné à éclairer les escadres : *un croiseur cuirassé*.

**CROISIÈRE** (*kroi-zie-re*) n. f. *Mar.* Surveillance exercée par les vaisseaux qui croisent : *Napoléon I<sup>er</sup>, au retour de l'île d'Elbe, trompa les croisières anglaises*. Ensemble des navires qui croisent.

**CROISILLON** (*kroi-si*, ll mill. on) n. m. Traverse d'une croix, d'une croisade. Branches de fer qui se croisent dans le cœur d'un arbre tournant, pour l'empêcher de se tner. Transept.

**CROISSANCE** (*kroi-san-se*) n. f. Développement progressif d'un corps organisé : *une croissance trop rapide fatigue les enfants*. **ANT. Décroissance.**

**CROISSANT** (*kroi-san*) n. m. Figure échanerée de la lune jusqu'à son premier quartier : *le croissant était l'emblème de Diane*. Pièce héraldique ayant cette forme. Petit pain au beurre, en forme de croissant. Instrument de jardinier, recourbé. Pièce de métal recourbée, pour retenir les pelles et pincettes aux jambages des cheminées. Etendard des Turcs. *Fig.* Empire turc.

**CROISSANT** (*kroi-san*). **E** adj. Qui croit, s'augmente : *force, fortune croissants*.

**CROISEMENT** (*kroi-se-man*) n. m. Action de croître. (Peu us.) **ANT. Décroissement.**

**CROISURE** (*kroi-zu-re*) n. f. Tissue d'une étoffe croisée autre que le drap, dont la texture s'appelle *flure*. *Litt.* Disposition des vers par rimes croisées.

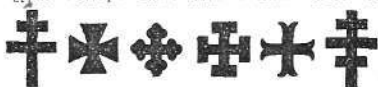
**CROÛT** (*kroi*) n. m. Augmentation d'un troupeau par la naissance des petits. **ANT. Déchet.**

**CROÛTE** v. n. (lat. *cresecere*. — Je crois, tu crois, il croit, nous croissons, vous croissez, ils croissent, Je croisais, nous croissions. Je crus, nous crûmes, Je croirai, nous croirons. Je croirais, nous croirions. *Cruis*, *croissons*, *croissez*. *Que je croisse, que nous croyissions*. *Que je crusse, que nous croyissions*. *Croissant*, *Cru*, *Crue*.) Devenir plus grand, augmenter : *les jours croissent*. Se développer, en parlant des végétaux. V. a. Rendre plus grand : *croître la gloire de quelqu'un* (fig. et vx). **ANT. Décroître, diminuer.**

**CROIX** (*kroi*) n. f. (lat. *crux*). Gibet formé de deux pièces de bois placées en travers l'une sur l'autre, où l'on attachait autrefois les criminels : *le supplice de la croix était infligé aux esclaves fugitifs*. Figure représentant la croix de Jésus-Christ. Le bois de



Egyptienne Grecque Latine Gammée En tau de St-André



de Lorraine de Malte Tréflée Potencée Ankerée Papale

CROIX.

la croix où il fut attaché. *Par ext.* Le christianisme Bijou en forme de croix. Décoration de divers ordres : *la croix de la Légion d'honneur*. Face d'un monnaie : *jouer à croix ou pile*. *Signe de croix*, signe figurant la croix que font les chrétiens. *Croix rouge*

ou de Genève, croix rouge sur fond blanc, indiquant la neutralité des ambulances, en vertu de la convention de Genève. Fig. Peine, affliction : *chacun a sa croix dans ce monde*. — En tant que pièce hiéroglyphique, la croix est constituée en règle par la réunion du pal et de la fasce (v. la planche BIASON), mais sa forme, ses dimensions et ses attributs sont variables à l'infini. Parmi les principales, citons : *croix de Saint-André*, en forme de X; *croix de Malte*, à quatre branches égales, s'élargissant aux extrémités; *croix grecque*, dont toutes les branches sont d'égale longueur; *croix latine*, celle dont une branche est plus longue que les trois autres; *croix de Saint-Antoine* ou *Tau*, en forme de T; *croix de Lorraine*, croix qui a deux traverses ou croisillons, etc.

**CROMESQUIS** (*mâs-ki* n. m. Nom donné à de petites croquettes préparées avec de la chair de homard, de gibier, etc.

**CROMLECH**

(*krom-lek* n. m. (bas breton *kroumlech*). Monument mégalithique, formé de pierres disposées en cercle, quelquefois autour d'une plus grande : les *cromlechs* abondent en Bretagne.



Cromlech.

**CROMORNE** n. m. (allemand *Krummhorn*). Ancien instrument de musique à vent, en bois et à anche double, en forme de J.

**CRÔNE** n. m. (flam. *kran*). Grue employée pour charger et décharger les navires.

**CRÔQUANT** (*kan*) n. m. du village de Crocy, d'après de Thou). Un homme de rien. Un misérable. Les *croquants*, v. Part. hist.

**CRÔQUANT** (*kan*). E adj. Qui croque sous la dent : *biscuit croquant*. N. m. Syn. de *croquant*.

**CRÔQUANTE** (*kan-te*) n. f. Sorte de gâteau fait d'amandes torréfiées.

**CRÔQUE AU SEL (À LA)** loc. adv. Sans autre assaisonnement que du sel : *arrihérités à la croque au sel*.

**CRÔQUEBOUCHE** (*kan*) n. f. Toute sorte de pâtisseries croquantes.

**CRÔQUE-MITANE** (*ke-mi-té-ne*) n. m. Epouvantail pour les enfants. (V. Part. hist., Pl. des *croque-mitans*).

**CRÔQUE-MORT** (*ke-mor*) n. m. Pop. Employé des pompes funèbres, Pl. des *croque-morts*.

**CRÔQUE-NÔTE** (*kro-ke*) n. m. Fam. Mauvais musicien. Pl. des *croque-note* ou *croque-notés*.

**CRÔQUER** (*ké*) v. n. (de *croc*). Faire du bruit sous la dent : le *sucre croque sous la dent*. V. a. Manger des choses croquantes. Dessiner, peindre à la hâte : *croquer un paysage*. Joli à *croquer*, joli à donner le désir d'en esquisser l'image. Mus. *Croquer une note*, la passer. *Croquer le mamrot*, attendre longtemps.

**CRÔQUET** (*ké*) n. m. Sorte de biscuit fort dur.

**CRÔQUET** (*ké*) n. m. (mot angl.). Jeu qui consiste à faire rouler des boules de bois au moyen de maillets en suivant, sous des arceaux, un trajet spécial.

**CRÔQUETTE** (*ké-te*) n. f. Boulette de pâte, de hachis, etc., saupoudrée de chapelure de pain, puis trempée dans du jaune d'œuf et frite.

**CRÔQUEUR, EUSE** (*keur*, *eur*) n. m. Celui, celle qui croque : le *croqueur*, *croqueuse* de poules.

**CRÔQUIGNOLE** (*ki-quo-le*) n. f. Petite pâtisserie croquante. Chiquenaude sur le nez.

**CRÔQUIS** (*ki*) n. m. Esquisse, première pensée d'un peintre. Fig. *Ebauche* d'un ouvrage d'esprit.

**CROSKILL** (*kros-kil*) n. m. (du n. de l'inventeur). Rouleau spécial pour briser les mottes de terre.

**CROSNE** (*kro-ne*) n. m. (de *Crosnes*, localité près de Corbeil). Plante labiée à tubercule comestible, originaire du Japon : les *crosnes* sont un légume d'hiver.

**CROSS-COUNTRY** (*kross-keun-tré*) n. m. (mot angl.). Course d'obstacles à travers champs.

**CROSSE** (*kro-se*) n. f. (de *croc*). Bâton pastoral d'évêque : la *crosse* est le *symbole* du *pouvoir épiscopal*. (V. *ÉVÊQUE*.) Bâton recourbé, usité dans certains jeux pour chasser une balle. Le jeu même.

Partie recourbée : *crosse de l'aorte*. Partie inférieure et recourbée du bois du fusil. (V. *FUSIL*.) *Crosse d'affût*, partie par laquelle l'affût repose sur le sol. (V. *CANON*.)

**CROSSÉ** (*kro-sé*). E adj. Qui a le droit de porter la *crosse* : *abbé crossé*.

**CROSSER** (*kro-sé*) v. a. Pousser avec une *crosse* une balle ou une pierre. Traiter durement ou avec mépris. V. n. Jouer à la *crosse*.

**CROSSERON** (*kro-se*) n. m. Partie supérieure de la *crosse*, façonnée en volute.

**CROSSETTE** (*kro-sé-te*) n. f. Jeune branche de vigne, de figuier, etc., avec un peu de vieux bois à sa base, pour faire des boutures.

**CROSSEUR** (*kro-seur*) n. m. Qui joue à la *crosse*. Qui *crossé*, qui maltraite : un *villain crosséur*.

**CROTALÉ** n. m. (du gr. *krotalon*, grelot). Sorte de castagnettes dont se servaient les prestres de Cybèle.

Reptile ophidien, dit *serpent à sonnettes*. — Le *crotale* habite l'Amérique ; sa morsure est presque toujours mortelle. Il est robuste, atteint 2 mètres de long, et sa queue est garnie d'échus sonores qui produisent un bruit assez fort quand il l'agit.

**CROTON** n. m. gr. *kro-ton*). Genre d'euphorbiacées, dont les graines fournissent une huile purgative.

**CROTONIQUE** adj. Se dit d'un acide que l'on trouve dans les graines du *croton tiglium*.

**CROTE** (*kro-te*) n. f. Fiente de certains animaux. Boué. Nom donné à des bonbons de chocolat.

**CROTTER** (*kro-té*) v. a. Saliir de boue. Se *crotter* v. pr. Se salir de boue.

**CROTTIN** (*kro-tin*) n. m. Excréments de chevaux, des mulets et quelques autres animaux : le *crottin* est un excellent *fauvier*.

**CROULANT** (*lan*). E adj. Qui croule : *murs croulants*. Fig. Qui menace ruine : *empire croulant*.

**CROULEMENT** (*lan*) n. m. Éboulement.

**CROULER** (*lé*) v. n. Tomber en s'affaissant, s'effondrer : *cette maison croule*. Par exagér. Être ébranlé : *la salle croulait sous les applaudissements*.

Fig. Être réduit à rien : *cette objection fait crouler votre système*. V. a. Faire écrouler. (Vx.)

**CROULIER** (*li-é*). ERE adj. Se dit d'une terre, d'un terrain si mouvant. (Peu us.)

**CROUP** (*kroup*) n. m. (mot angl.). Maladie infectieuse, avec fausses membranes laryngées, qui peut amener la mort par asphyxie : le *croup* attaque surtout les enfants. (On l'appelle aussi LARYNGITE DIPHTHÉRIQUE.) *Faux croup*, spasme du larynx, non dangereux.

**CROUPE** n. f. (de *croupe*). Saut dans lequel le cheval porte les jambes de derrière sous le ventre.

**CROUPE** n. f. german. *kruppal*. Partie postérieure de certains animaux, qui s'étend depuis les reins jusqu'à l'origine de la queue. Sommet d'une montagne, qui se prolonge et n'est pas à pic. Loc. adv. : *En croupe*, à cheval sur la *croupe*, derrière la personne qui est en selle : *monter en croupe*.

**CROUPE**, E adj. Qui a une *croupe* de telle ou telle façon, en parlant d'un cheval, etc. : *jument bien croupe*, *mal croupe*.

**CROUPETONS** (*ton*) (À) loc. adv. Dans la position d'une personne accroupie.

**CROUPI**, E adj. Stagnant et gâté : *les eaux croupies* sont très dangereuses à boire.

**CROUPIER** (*pi-é*) n. m. Commis qui assiste le banquier dans les maisons de jeu. Associé à une entreprise financière.

**CROUPIÈRE** n. f. Partie du harnachement, consistant en une longe de cuir qui passe sur la *croupe* et sous la queue du cheval, du mulet, etc. Fig. *Tailler des croupières à quelqu'un*, lui susciter des embarras.

**CROUPION** n. m. Extrémité inférieure de l'épine dorsale, chez l'homme. Partie à laquelle sont attachées les plumes de la queue d'une volaille, d'un oiseau.

**CROUPIR** v. n. (de *croupe*). Se dit des eaux dormantes qui se corrompent, de certaines matières qui pourrissent dans une eau stagnante : *on ne doit pas*



Crotale.

laisser *croupir* le purin dans la cour des fermes. Fig. Vivre dans un état honteux ; *croupir* dans le vice.

**CROUPESSANT** (*pi-san*), E adj. Qui croupe ; *eau croupeissante*.

**CROUPESSMENT** (*pi-se-man*) n. m. Action de crouper. (Peu us.)

**CROUPON** n. m. Peau tannée de vache ou de bœuf dont on a rogné les parties minces du cou et du ventre.

**CROUSTADE** (*krous-ta-de*) n. f. (ital. *crostata*). Croûte frite et croquante. Pâté chaud, à croûte croquante.

**CROUSTILLANT** (*krous-ti*, ll mill., *av*), E adj. Qui croque sous la dent ; *gâteau croustillant*. Fig. Qui abonde en détails piquants et un peu libres ;  *récit croustillant*.

**CROUSTILLE** (*krous-ti*, ll mill., *e*) n. f. (provenç. *croustillo*). Petite croûte. Fam. et par ext. Petit repas.

**CROUSTILLER** (*krous-ti*, ll mill., *e*; v. n. Manger des croustilles. Croquer sous la dent.

**CROÛTE** n. f. (lat. *crusta*). Partie extérieure du pain, durcie par la cuisson. *Casser une croûte*, faire une légère collation. Pâté cuit qui renferme la viande d'une tourte, etc. Tout ce qui se durcit sur quelque chose. Plaque que forme sur la peau l'humidité ou le sang séché. *Croûtes terrestres*, écorce salinifiée de la terre. Fig. Mauvais tableau.

**CROÛTELETTE** (*le-te*) n. f. Petite croûte.

**CROÛTEUX, EUSE** (*teù, eu-ze*) adj. Qui a des plaques semblables à des croûtes.

**CROÛTON** n. m. Morceau de croûte. Petit morceau de pain fritt qu'on met dans une purée, une omelette, etc. Fig. Homme inintelligent.

**CROWN-GLASS** (*kra-ou-ri-glass*) n. m. Verre blanc employé pour les lentilles d'optique.

**CROYABLE** (*kroi-va-ble*) adj. Qui peut être cru. ANT. *Incroyable, douteux*.

**CROYANCE** (*kroi-an-se*) n. f. Action de croire. Ce qu'on croit. Foi religieuse ; *il faut respecter toutes les croyances, des quelles sont sacrées*. ANT. *In croyance, défiance, doute*.

**CROYANT** (*kroi-an*), E. N. Qui croit ce que sa religion enseigne. *Les croyants*, nom que se donnent les musulmans ; *le Commandeur des croyants* (le calife). ANT. *Incroyable, mécréant*.

**CRU** n. m. Quantité dont un objet a cru. Production ; en particulier, production vinicole ; *les crus de Bourgogne sont universellement estimés*. Terroir où croît quelque chose. *Vin du cru*, vin qui est du pays où on le consomme. Fig. *Dire une chose de son cru*, venant de son fonds personnel.

**CRU, E** adj. (lat. *crudus*). Qui n'est pas cuit ; *les huîtres se mangent crues*. *Sole crue*, qui n'a subi aucune préparation industrielle. Fig. Choquant, trop libre ;  *anecdote un peu crue*. ANT. *Cuit*.

**CRUAUTE** (*kru-ô*) n. f. (lat. *crudelitas*). Inhumanité, férocité. Action cruelle. Rigueur ; *cruaute du sort*. ANT. *Docteur, clémence, humanité*.

**CRUCHE** n. f. (germ. *kruka*). Vase à anse, à large ventre et à cou étroit. Fig. et pop. Personne stupide. Prov. :

*Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se brise*, à force de braver un danger, on finit par y succomber.

**CRUCHÉE** (*chè*) n. f. Le contenu d'une cruche.

**CRUCHETTE** (*chè-te*) n. f. Petite cruche.

**CRUCHON** n. m. Petite cruche.

**CRUCIAL, E, AUX** adj. (du lat. *crucis*, croix). Fait en croix ;  *incision cruciale*.

**CRUCIFIÈRE** adj. (lat. *crucis*, croix, et *ferre*, porter). Qui porte une croix ;  *colonne crucifère*. N. m. pl. Famille de plantes dont la fleur a une corolle formée de quatre pétales en croix, comme le *chou*, le *navet*, la *giroflée*, etc. S. une *crucifère*.

**CRUCIFIANT** (*fi-an*), E adj. Qui crucifie. Qui mortifie ;  *pratiques crucifiantes*.

**CRUCIFIÉ, E** adj. Attaché à une croix. Fig. Mortifié. N. m. Absol. *Le Crucifié*, Jésus-Christ.

**CRUCIFIEMENT** ou **CRUCIFÈMENT** (*fi-man*) n. m. Action de crucifier. Tableau représentant le crucifiement de Jésus-Christ. Mortification.

**CRUCIFER** (*fi-ô*) v. a. (lat. *crucis*, croix, et *figere*, fixer). — Se conj. comme *prier*. Attacher à une croix. Fig. Mortifier.

**CRUCIFIX** (*fi*) n. m. Invar. Représentation de Jésus-Christ en croix.

**CRUCIFIXION** (*fi-ki-si-on*) n. f. Action de crucifier.

**CRUCIFORME** adj. En forme de croix ;  *ligaments cruciformes*.

**CRUDE AMMONIAC** n. m. Résidu de l'épuration du gaz d'éclairage, employé comme engrais. (On écrit aussi CRUD AMMONIAC.)

**CRUDITÉ** n. f. (lat. *cruditas*). Etat de ce qui est cru ;  *crudité des fruits*. Fig. Expression trop libre ;  *dire des crudités*. Pl. Fruits, légumes crus ;  *manger des crudités*.

**CRUE** (*krâ*) n. f. Augmentation, croissance ;  *crue d'un arbre*. Élévation d'un cours d'eau ;  *les crues ré gulières du Nil fertilisent l'Égypte*. ANT. *Baisse*.

**CRUEL, ELLE** (*krû-èl, -è-le*) adj. (lat. *crudelis*). Inhumain, impitoyable ;  *Domitien fut un cruel tyran*. Qui aime le sang ;  *le tigre est cruel*. Qui fait souffrir ;  *douleur cruelle*. Rigoureux ;  *destin cruel*.

ANT. *Doux, clément, humain*.

**CRUELLEMENT** (*krû-è-le-man*) adv. D'une manière cruelle ;  *souffrir cruellement*.

**CRÛMENT** (*man*) adv. D'une manière dure, sans ménagement ;  *dire crûment les choses*.

**CRUOR** (mot lat.) n. m. Partie solide du sang qui se coagule, par opposition au sérum.

**CRURAL, E, AUX** adj. (du lat. *crus*, *cruris*, jambe). Qui appartient à la cuisse ;  *artère crurale*.

**CRUSTACÉ** (*kru-sta-sé*) n. m. pl. (du lat. *crusta*, croûte). Classe d'animaux articulés, à respiration branchiale, à téguments solides, composant une carapace chitineuse encroûtée de sels calcaires ;  *le crabe, le homard, l'écrevisse sont des crustacés*. S. un  *crustacé*. (V. la planche ARTICULÉS.)

**CRUOLITHÉ** n. f. Fluorure double naturel d'alumine et de soude.

**CRUOSCOPIE** (*os-ko-pi*) n. f. (gr. *kruos*, glace, et *skopein*, examiner). Partie de la physique, qui étudie les lois de la congélation des dissolutions salines.

**CRÛPE** n. f. (du gr. *kruptos*, caché). Souterrain d'église, où l'on enterrait autrefois les morts ;  *la crypte de l'église Saint-Denis contient les restes des derniers Bourbons*.

**CRYPTOGAME** adj. et n. f. (gr. *kruptos*, caché, et *gamos*, mariage). Se dit des plantes qui ont les organes de la fructification cachés, comme les  *champignons, les fongères, etc.*

**CRYPTOGAMIE** (*m*) n. f. Etat d'une plante cryptogame. Étude des cryptogames.

**CRYPTOGAMIQUE** adj. Qui appartient à la cryptogamie. Qui relève d'un champigno ;  *le mildiou est une maladie cryptogamique*.

**CRYPTOGAMISTE** (*mis-te*) n. m. Celui qui s'occupe des champignons.

**CRYPTOGRAMME** (*gra-me*) n. m. (gr. *kruptos*, secret, et *gramma*, caractère). Écrit en caractères secrets.

**CRYPTOGRAPHIE** n. Personne qui fait de la cryptographie.

**CRYPTOGRAPHIE** (*fi*) n. f. (gr. *kruptos*, caché, et *graphein*, écrire). Écriture secrète au moyen d'abréviations ou de signes convenus entre deux personnes.

**CRYPTOGRAPHIQUE** adj. Qui se rapporte à la cryptographie ;  *langage cryptographique*.

**CRYPTON** ou **KRYPTON** (*krip-ton*) n. m. L'un des gaz trouvés par S. William Ramsay dans l'atmosphère terrestre.

**CSARDAS** ou **CZARDAS** (*dass*) n. f. Danse nationale de la Hongrie.

**CTÉNOPHOBES** n. m. pl. Classe de coelentérés, renfermant des animaux marins transparents et de consistance gélatineuse. S. un *cténoptère*.

**Cu**, symbole chimique du cuivre.

**CUBAGE** n. m. Opération qui consiste à évaluer en unités cubiques le volume d'un corps.

**CUBAIN, E** (*bin, è-ne*) adj. et n. De Cuba.

**CUBATURE** n. f. Transformation en cube d'un volume de forme différente.

**CUBE** n. m. (du gr. *kubos*, dé à jouer). Corps solide, à six faces carrées égales ;  *le volume d'un cube s'obtient en faisant le cube de son côté, c'est-à-dire en multipliant trois fois par elle-même la longueur de ce côté*. Arithm. Cube d'un nombre. Produit de trois



Cruche.



Fleur de crucifère.

facteurs égaux à ce nombre : 27 est le cube de 3. Adjectif. Se dit d'une mesure appliquée à évaluer le volume d'un corps, pour la distinguer de la mesure linéaire correspondante : un *mètre cube*.



Cube.

**CUBE** n. m. (arabe *kebaba*). Genre de pipéracées, comprenant des arbres grimpants dont la graine pulvérisée est utilisée en médecine.

**CUBER** (bé) v. a. Multiplier un nombre trois fois par lui-même. Évaluer en unités cubiques : *cuber des pierres*. Avoir en unités cubiques un volume de : ce tonneau cube 300 litres.

**CUBILO** (lo) n. m. Fourneau pour la préparation de la fonte de seconde fusion.

**CUBIÈRE** adj. Qui appartient au cube : *racine cubique*. (V. *RACINE*.) Qui a la forme d'un cube.

**CUBISME** n. m. École moderne d'art, apparue vers 1910, et qui se propose de représenter les objets en les synthétisant sous des formes géométriques.

**CUBITAL**, **E**, **AUX** adj. Du coude : *nerf cubital*. **CUBITIÈRE** n. f. Pièce qui, dans les anciennes armures, enveloppait le coude et le pli du bras. (V. la planche ARMURES.)

**CUBITES** (rus) n. m. (mot lat.). Le plus gros des deux os de l'avant-bras, dont l'extrémité formelle coude.

**CUCILLE** (ku le) n. f. (lat. *cucullus*). Nom du scapulaire, chez les chartreux. Vêtement à capuchon d'étoffe grossière, qui couvrait la tête et le corps.



A, cucurbita.

**CUCURBITACÉES** (sé) n. f. pl. du lat. *cucurbita*, courge). Famille de plantes dicotylédones gamopétales, à tige rampante, comme la citrouille, la courge, le melon, la coloquinte, etc. S. une *cucurbitacée*.

**CUCURBITE** n. f. Partie inférieure de la chaudière de l'alambic, où l'on met les matières à distiller.

**CUCURBITÉ**, **E** adj. En forme de courge. **CUEILLAGE** (kev, il mil., a-je) n. m., **CUEILLISON** (kev, il mil., é-son) ou **CUEILLE** (kev, il mil., é) n. f. Action de cueillir. Saison où l'on cueille les fruits.

**CUEILLE-FLEURS** (kev, il mil.) n. m. invar. Longs ciseaux pour couper les fleurs sur la plante, sans les endommager.

**CUEILLE-FRUIT** (fru-i) n. m. invar. Syn. de *CUEILLOR*.

**CUEILLETTE** (kev, il mil., é-te) n. f. Récolte : la *cueillette des pommes*.

**CUEILLEUR**, **EUSE** (kev, il mil., eu-se) n. Celui, celle qui cueille. (Peu us.)

**CUEILLIR** (kev, il mil.) v. a. (du lat. *colligere*, rassembler. — Je cueille, nous cueillons. Je cueillis. Je cueillais. Je cueillerai. Je cueillerai. Je cueillerais. Cueille, cueillons, cueillez. Que je cueille. Que je cueillisse. Cueillant. Cueilli, e.) Détacher de leurs tiges des fruits, des fleurs, *Cueillir des lauriers*, acquérir de la gloire. *Fam. Arrêter : cueillir un colour*.

**CUEILLOIR** (kev, il mil.) n. m. Fanier dans lequel on met les fruits que l'on cueille. Instrument de jardinier, pour détacher les fruits de la branche.

**CUIDER** (dé) v. a. (lat. *coquere*). Vieux mot qui signifiait *cuire*, et qui a encore été employé par La Fontaine : *Tel, comme dit Merlin, cuide engetner autrui*...

**CUEILLER** ou **CUEILLÈRE** (kui, il mil., é-re) n. f. (lat. *cochlear*; de *cochlea*, coquille). Ustensile de table, composé d'un manche et d'une partie creuse pour puiser les aliments liquides ou peu consistants. *Cueillère à pot*, grande cueillère de cuisine. Ustensile servant à puiser les métaux en fusion.



Cueiller.

**CUEILLÈRE** (kui, il mil., e-ré) n. f. Ce que contient une cueiller : *boire une cueillèrre de sirop*.

**CUEILLERON** (kui, il mil., e-ron) n. m. La partie creuse d'une cueiller.

**CUINE** n. f. (arabe *qanina*). Cornue employée autrefois dans les laboratoires pour la préparation de l'acide azotique.

**CUIR** n. m. (lat. *corium*). Peau épaisse de certains animaux : le cuir de l'éléphant. Peau tannée cor-

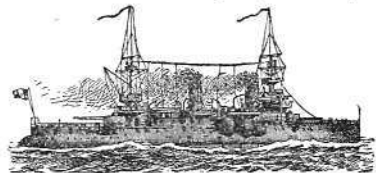
royée, etc., propre aux usages de l'industrie. *Fig. Faire des cuirs*, faire des fautes de langage, particulièrement par des liaisons vicieuses. Ex. : ce n'est pa-la-moi. *Entre cuir et chair*, entre la peau et la chair. **Cuir chevêlu**, peau du crâne recouverte par les cheveux.



Cuirasse.

**CUIRASSE** (ra-se) n. f. (de *cuire*). Armure d'acier, qui recouvre le dos et la poitrine : la *cuirasse* se compose d'un *plastron* et d'un *dos*, réunis par des bretelles en cuir. Défaut de la cuirasse, espace non protégé entre les deux plaques de devant et de derrière de la cuirasse. *Fig.* Endroit faible d'un homme, d'un écrit. Revêtement métallique d'un vaisseau. Env. loppé protectrice de certains animaux : la *cuirasse du tatou*.

**CUIRASSÉ** (ra-sé), **E** adj. Couvert, protégé par une cuirasse : *navire cuirassé*. *Fig.* Préparé à tout, en-



Cuirassé.

durci : être *cuirassé* contre les passions, le remords.

**CUIRASSÉ** (ra-sé) n. m. Navire de guerre protégé par des plaques métalliques contre les projectiles.

**CUIRASSEMENT** (ra-se-man) n. m. Action de revêtir d'une cuirasse métallique. Cette cuirasse.

**CUIRASSER** (ra-sé) v. a. Revêtir d'une cuirasse. *Fig.* Endu cir : *cuirasser son cœur* contre l'émotion.

**CUIRASSIER** (ra-sié) n. m. Soldat de cavalerie qui porte la cuirasse : régiment de *cuirassiers*. (V. CAVALERIE.)

**CUIRE** v. a. (lat. *coquere*). — Se conj. comme *conduire*. Préparer les aliments par le moyen du feu. Calciner du plâtre, de la brique, etc. Rendre mûr : le *soleil cuit les fruits*. V. n. Devenir cuit : légumes qui cuisent mal. *Fig.* Causer une douleur âpre, aiguë : les yeux me cuisent. Impers. *Il vous en cuira*, vous vous en repentirez.

**CUISAGE** (za-je) n. m. Réduction du bois en charbon.

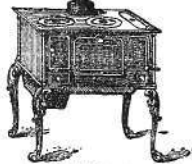
**CUISANT** (zan), **E** adj. Qui se cuit facilement : *haricots cuisants*. *Après, aigu : douleur cuisante*.

**CUISINE** (zi-ne) n. f. (lat. *coquina*; de *coquere*, cuire). Lieu où l'on apprête les mets. Art d'apprêter les mets. Ces mets eux-mêmes : *manger de bonne cuisine*. *Fam.* Préparation accompagnée de tripotage.

**CUISINER** (zi-né) v. n. Faire la cuisine. V. a. *Fig.* Préparer, accommoder : *cuisiner une élection*.

**CUISINIER** (zi-ni-é), **ÈRE** n. Qui fait la cuisine. N. f. Appareil en fonte ou en tôle, muni d'un ou de deux foyers, et à l'aide duquel on peut faire cuire les aliments, tout en chauffant un appartement. Sorte de rôtissoire, de coquille, destinée au grillage des viandes.

**CUISSARD** (kui-sar) n. m. Partie de l'ancienne armure, qui couvrait les cuisses. (V. planche ARMURES.)



Cuisinière.

**CUISSÉ** (kui-sé) n. f. (du lat. *coxa*, hanche). Partie du corps, qui s'étend de la hanche au genou. Chez le cheval, partie du membre postérieur qui va de la croupe à la jambe.

**CUISSEAU** (*ku-i-sô*) n. m. Partie du veau coupé en deux, prenant au-dessous de la queue et alliant jusqu'au rognon.

**CUISSE-MADAME** n. f. Sorte de poire jaune, ro ge et allongée. Pl. des *cuisse-madame*.

**CUISSIERE** (*ku-i-si-ère*) n. f. Garniture de peau dont les tambours se couvrent la cuisse gauche.

**CUISSON** (*ku-i-son*) n. f. (lat. *coctio*). Action de faire cuire : *la viande de porc demande une cuisson prolongée*. Etat de ce qui est cuit. Douleur aiguë et superficielle.

**CUISSOT** (*ku-i-so*) n. m. Cuisse de gibier de forte taille (cerf, sanglier, chevreuil, etc.). Forme ancienne de CUISSARD.

**CUISTRÉ** (*ku-i-stré*) n. m. Valet de collège. Fam. Pédant ridicule et grossier.

**CUISTRERIE** (*ku-i-stré-rie*) n. f. Pédantisme, affectation du cuistré.

**CUIT** (*ku-i*). E adj. Préparé par la cuisson. ANT. **Cru**.

**CUITE** n. f. Action de cuire les briques, la porcelaine, etc. Ce qu'on cuit en une seule fois. Concentration d'un sirop. Pop. Ivresse : *prendre une cuite*.

**CUVRAGE** n. m. Action de cuivre. Résultat de cette action.

**CUIVRE** n. m. (lat. *cuprum*). Métal de couleur rouge brun quand il est pur : *le cuivre fut le premier métal employé par l'homme*. *Cuivre rouge*, cuivre pur. *Cuivre jaune*, laiton. Plaque gravée sur cuivre : *ce livre contient de beaux cuivres*. Instrument à vent de cuivre. — Le cuivre (Cu) existe dans la nature à l'état natif ou combiné à différents corps, notamment au soufre. Les minerais sont traités par le grillage et la fusion. La densité du métal est 8,93, il fond à 1.083°; d'une faible dureté, mais ductile et malléable, il sert à la fabrication de nombreux objets, tubes, etc., et entre dans la composition du laiton, du bronze, des monnaies d'or et d'argent, etc. Sous l'action de l'air humide chargé de gaz carbonique, il se couvre d'une couche d'hydrocarbonate, ou *vert-de-gris*, qui est un toxique ; les ustensils de cuivre servant à la cuisine doivent donc être soigneusement étamés, ou toujours tenus en un état de propreté irréprochable. En cas d'empoisonnement par les sels de cuivre, les vomitifs, les blancs d'œufs, l'eau albuminée et le lait sont les antidotes indiqués.

**CUIVRÉ**, E adj. De la couleur du cuivre : *teint cuivré*. Qui a le timbre du cuivre : *voix cuivrée*.

**CUIVRÉE** (vpré) n. f. Emploi du cuivre pour obtenir de fausses dorures.

**CUVRER** (vré) v. a. Couvrir de cuivre. Donner une teinte de cuivre. *Cuivrer un son*, lui donner un timbre cuivré.

**CUVRETTE** (vré-té) n. f. Anche en cuivre de certains instruments à vent.

**CUVREUX**, EUSE (vré, eu-sé) adj. De la nature du cuivre. Qui rappelle le cuivre : *couleur cuivreuse*. Qui a le son du cuivre : *voix cuivreuse*. Se dit de certains composés du cuivre : *composés cuivreux*.

**CUL** (*ku*) n. m. (lat. *culus*). Triv. La partie de l'homme et de certains animaux qui comprend les fesses et le fondement. Le fond de certaines choses : *un cul d'artichaut, de bouteille; un cul de basse-fosse*.

**CULART** (*lar*) n. m. Partie de l'équipage du gros marteau d'une forge.

**CULASSE** (*la-sé*), n. f. (de *cul*). Le fond du canon d'une arme à feu : *les armes à feu modernes se chargent par la culasse*. (V. CANON, FUSIL.) Partie de la racine au-dessous du collet.

**CULASSEMENT** (*la-sé-man*) n. m. Action ou manière de culasser une arme à feu.

**CULASSER** (*la-sé*) v. a. Mettre la culasse à une arme à feu.

**CUL-BLANC** (*ku-blanc*) n. m. Nom vulgaire de plusieurs oiseaux à ventre blanc (*traquet, pétrel*). Pl. des *culs-blancs*.

**CULBUTE** n. f. (subst. verb. de *culbutter*). Saut que l'on exécute en posant la tête à terre et lançant les pieds en l'air pour retomber de l'autre côté. Chute violente. Fig. Ruine, renversement.

**CULBUTER** (té) v. a. (de *cul*, et *buter*). Renverser violemment. Fig. Vaincre : *culbutter l'ennemi*. V. n. Faire la culbute.

**CULBUTERIE** adj. et n. m. Dispositif pour faire basculer un récepteur.

**CULBUTIS** (ti) n. m. Amas de choses culbutées.

**CUL-DE-FOUR** n. m. Voûte en quart de sphère d'une niche. Pl. des *culs-de-four*.

**CUL-DE-JATTE** (*ja-té*) n. m. Qui n'a l'usage ni de ses jambes ni de ses cuisses, ou qui est complètement privé de ces membres. Pl. des *culs-de-jatte*.

**CUL-DE-LAMPE** (*lan-pe*) n. m. Arch. Ornement de plafond ou de voûte, ressemblant au dessous d'une lampe d'église. Imp. Virgulette à la fin d'un chapitre. Pl. des *culs-de-lampe*.

**CUL-DE-SAC** n. m. Rue sans issue, impasse. Fig. Carrière qui ne mène à rien. Pl. des *culs-de-sac*.

**CULE** (lé) n. f. Massif de maçonnerie, destiné à soutenir la poussée de la voûte des dernières arches d'un pont. *Culée d'arc-boutant*, massif de maçonnerie destiné à soutenir la voûte d'un édifice.

**CULER** (lé) v. n. Aller à reculons : *charrette qui cule*. Mar. Reculer : *le vent cule*, il souffle d'avant en arrière.

**CULERON** n. m. Partie de la croupière sur quoi repose la queue du cheval haraché.

**CULIERE** n. f. (de *cul*). Sangle attachée au derrière du cheval pour empêcher le harnais de glisser.

**CULINAIRE** (*mè-re*) adj. (du lat. *culina*, cuisine). Qui a rapport à la cuisine : *art culinaire*.

**CULMIFÈRE** adj. *lat. culmus*, chaume, et *ferre*, porter. Dont la tige constitue une chaume.

**CULMINANT** (*an*). E adj. (de *culminer*). Se dit de la partie la plus élevée d'une chose : *le mont Blanc est le point culminant des Alpes*. Fig. Le plus haut degré possible : *l'entrevue d'Erfort marque le point culminant de la fortune de Napoléon I<sup>er</sup>*. Astr. Point culminant, celui où un astre atteint sa plus grande hauteur au-dessus de l'horizon.

**CULMINATION** (*si-on*) n. f. (de *culminer*). Astr. Passage d'une étoile à son point le plus élevé au-dessus de l'horizon.

**CULMINER** (*né*) v. n. (du lat. *culmen*, inis, faite). Astr. Passer par le point culminant.

**CULOT** (*vo*) n. m. (de *cul*). Partie inférieure des lampes d'église. Ornement architectural d'où partent des volutes et des rinceaux. Résidu au fond d'une pipe. Fond métallique d'une cartouche, d'un creuset. Dernier éclos, en parlant des oiseaux. Fam. Dernière d'une famille. Pop. Aplomb.

**CULOTTAGE** (*lo-té*) n. m. Action de culotter, en parlant d'une pipe. Résultat de cette action.

**CULOTTE** (*lo-té*) n. f. (de *cul*). Vêtement d'homme qui couvre de la ceinture aux genoux. *Abusivem.* Pantalon. *Cuis*. Partie de la cuisse de bœuf, y compris l'échine jusqu'au filet. Tuyau bifurqué. Fam. Perte au jeu. *Culotte de peau*, vieux soldat.

**CULOTER** (*lo-té*) v. a. Mettre une culotte à quelqu'un. Noircir une pipe par l'usage.

**CULOTTIER** (*lo-ti-é*), ÈRE n. Qui fait des culottes ou des pantalons.

**CULPABILITÉ** n. f. (lat. *culpabilitas*; de *culpa*, faute). Etat d'une personne coupable : *avouer sa culpabilité*.

**CULTE** n. m. (lat. *cultus*; de *colere*, honorer). Hommage qu'on rend à Dieu. Ensemble des cérémonies par lesquelles l'homme honore Dieu : *culte divin*. Religion : *culte catholique, protestant*. Fig. Vénération extrême.

**CULTISME** (*tis-me*) n. m. (du lat. *cultus*, cultivé). Recherche, affectation particulière du style, mise à la mode au début du XVII<sup>e</sup> siècle par quelques écrivains espagnols, notamment Gongora. Syn. GONGORISME.

**CULTIVABLE** adj. Susceptible de culture : *terre cultivable*.

**CULTIVATEUR**, TRICE adj. et n. Qui s'adonne à la culture des terres : *les peuples cultivateurs*. N. m. Petite charrie à une roue pour bœuf, sarcelier.

**CULTIVÉ**, E adj. Mis en culture : *sol bien cultivé*. Fig. Qui a reçu de l'instruction : *esprit cultivé*.

**CULTIVER** (vé) v. a. (lat. *cultivare*). Faire les travaux propres à rendre la terre fertile. Fig. S'adonner à : *cultiver les sciences*. Former : *cultiver*



A, culée.

la raison. Entretien des relations assidues avec : cultiver ses amis.

**CULTUEL, ELLE** (tra-él, è-le) adj. Qui a rapport au culte : association culturelle. Subst. : une cultuelle.

**CULTURAL, E, AUX** adj. Qui a rapport à la culture de la terre : foyons culturaux.

**CULTURE** n. f. (lat. *cultura* ; de *cultum*, supin de *cultere*, cultiver). Action de cultiver ; la culture de la canne à sucre a fait la fortune de la Martinique. Soins que l'on prend pour rendre utiles des productions autres que celles de la terre : la culture des abeilles. Fig. Se dit des arts, des sciences, des productions de l'esprit : se livrer à la culture des lettres. Terrain que l'on cultive.

**CUMIN** n. m. gr. *kumimon*. Genre d'ombellifères très cultivées pour les graines, employées comme aromates. Les graines elles-mêmes : saupoudrer de cumin.

**CUMINIQUE** adj. Se dit de divers composés (aldéhyde, acide, alcool), dérivés de l'essence de cumin.

**CUMUL** (mul) n. m. (subst. verb. de *cumulere*). Action d'exercer simultanément plusieurs emplois : le cumul des fonctions électives et des charges administratives est en général interdit.

**CUMULARD** (lar) n. m. Pop. Fonctionnaire qui exerce simultanément plusieurs emplois.

**CUMULATIF, IVE** adj. Dr. Qui se fait par accumulation : donation cumulative de biens présents et à venir.

**CUMULATIVEMENT** (man) adv. Par accumulation.

**CUMULER** (lé) v. a. Réunir plusieurs choses sur sa personne : cumuler deux emplois.

**CUMULUS** (luss) n. m. (mot lat.). Amas de nuages amoncelés : les cumulus se résolvent généralement en pluie.

**CUNÉIFORME** adj. (du lat. *cuneus*, coin, et de *forme*). En forme de coin. Se dit surtout de l'ancienne écriture des Assyriens, des Perses et des Médés.

**CUNETTE** (nè-te) n. f. (ital. *cunetta*). Petit canal dans un fossé de fertilisations. Petit canal au fond d'un écouit ou d'un aqueduc, en contre-bas du trottoir.

**CUPIDE** adj. (lat. *cupidus*). Qui a de la cupidité : Verrès était cupide et cruel. ANT. Désintéressé, généreux.

**CUPIDEMENT** (man) adv. Avec cupidité. (Peu us.)

**CUPIDITE** n. f. (de *cupide*). Convoitise. Désir immodéré des richesses. ANT. Désintéressement.

**CUPRESSINES** (pré-si-né) n. f. pl. Tribu de conifères, ayant pour type le genre cyprès. S. une cupressinée.

**CUPRIFÈRE** adj. (lat. *cuprum*, cuivre, et *ferre*, porter). Qui contient du cuivre : terrains, sédiments cuprifères.

**CUPRIQUE** adj. (du lat. *cuprum*, cuivre). De la nature du cuivre.

**CUPRO-AMMONIACALE** adj. f. Liqueur cupro-ammoniacale, dissolution ammoniacale de cuivre que l'on emploie pour l'imperméabilisation de la toile à voile, du papier, etc.

**CUPULE** n. f. (du lat. *cupula*, petite coupe). Bot. Godet folié ou écaillé, formant la base du fruit.

**CUPULIFÈRES** n. f. pl. (de *cupule*, et du lat. *ferre*, porter). Grande division de plantes, ainsi nommées de la cupule qui porte le fruit. S. une cupulifère.

**CURABILITÉ** n. f. Caractère de ce qui est curable.

**CURABLE** adj. (lat. *curabilis*). Qui peut se guérir.

**CURACAO** (sò) n. m. (du n. d'une des Antilles). Liqueur faite avec des écorces d'oranges (douces et amères), du sucre et de l'eau-de-vie.

**CURAGE** ou **CUREMENT** (man) n. m. Action de curer : le curage d'un égout. Résultat de cette action.

**CURARE** n. m. (mot amér.). Poison végétal très violent, avec lequel les Indiens empoisonnent leurs fleches.

**CURARINE** n. f. Alcaloïde extrait du curare.

**CURATELLE** (ta-le) n. f. Fonction de curateur.

**CURATEUR, TRICE** n. (lat. *curator*, *trix*). Personne nommée par la loi pour l'administration des

biens et des intérêts d'un mineur ou d'un incapable. **Curateur au ventre**, celui qui est nommé pour veiller aux intérêts de l'enfant dont une femme est enceinte au moment de la mort de son mari.

**CURATIF, IVE** adj. (de *cure*). Qui a pour but la guérison d'une maladie : méthode curative.

**CURATION** (si-on) n. f. Syn. peu usité de *cure*, dans le sens de *traitement médical*.

**CURCULIONIDES** (dè) n. m. pl. Famille d'insectes coléoptères, appelés vulgairement charançons. S. un *curculionidé*.

**CURCUMA** n. m. Genre de zingibéracées, dont certaines espèces sont employées en teinture, ou dont la racine sert à préparer l'arrow-root.

**CURE** n. f. (lat. *cura*). Soin, souci : n'avoir cure de rien. Vx en ce sens. **Traitement médical** : faire une cure à Vichy. Guérison d'une maladie, d'une blessure : cure heureuse. Fonction à laquelle est attachée la direction spirituelle d'une paroisse. Résidence d'un curé.

**CURÉ** n. m. Prêtre pourvu d'une cure. Prêtre desservant. Prov. : C'est Gros-Jean qui en remontre à son curé, c'est un ignorant qui veut enseigner plus savant que lui.

**CURE-DENT** (dan) n. m. Petit instrument pour curer les dents. Pl. des *cure-dents*.

**CURÉE** (ré) n. f. (pour *curée*, de *curi*). Partie de la bête, intestins et sang, qu'on donne à la meute de chasse. Cette partie de la chasse. **Sonner la curée**, être très aride de lucre, d'emploi.

**CURE-OREILLE** (ré, ll mil) n. m. Petit instrument pour se nettoyer les oreilles. Nom vulgaire du *forcicula*. Pl. des *cure-oreilles*.

**CURE-PIED** (pi-é) n. m. Instrument du maréchal ferrant. Pl. des *cure-pieds*.

**CURER** (ré) v. a. Nettoyer, retirer les ordures de : curer un fossé.

**CURETTAGE** (rè-ta-je) ou **CURETAGE** n. m. Chir. Action de nettoyer avec une curette des tissus malades.

**CURETTE** (rè-te) n. f. (de *curer*). Outil de bois ou de fer, avec lequel on nettoie divers instruments. Instrument de couvreur. Instrument de chirurgie en forme de cuiller à bords tranchants.

**CURIE** n. m. Qui cure les puits, les fossés, etc.

**CURIAL, E, AUX** adj. Qui concerne une cure. *Maison curiale*, presbytère.

**CURIAL** ou **CURIALE** n. m. Membre d'une même curie. Membre d'un sénat municipal, sous le Bas-Empire.

**CURIATE** adj. Composé de la réunion des curies : assemblée *curiata*.

**CURIE** (ri) n. f. (lat. *curia*). Subdivision de la tribu, chez les Romains. Lieu de réunion de chacune de ces divisions. Lieu où s'assemblait le sénat. Le sénat lui-même. Le sénat des villes municipales. Ensemble des administrations gouvernementales du pape.

**CURIEUSEMENT** (ze-man) adv. Avec curiosité.

**CURIEUX, EUSE** (ri-èh, eù-ze) adj. (lat. *curiosus* ; de *cura*, souci). Qui a une grande envie de voir, d'apprendre. Indiscret : enfant trop curieux. Singulier, surprenant : procès curieux. N. Personne curieuse. N. m. Chose curieuse : le curieux de l'affaire. ANT. Insouciant, indifférent, banal, commun, vulgaire.

**CURION** n. m. (lat. *curio*). Prêtre chargé, chez les Romains, des fêtes et des sacrifices particuliers à chaque curie. Chef d'une curie.

**CURIOSITÉ** (o-zè) n. f. Désir de voir, de connaître. Indiscret : la curiosité est rarement bienveillante. Pl. Choses rares : amateur de curiosités.

**CURSEUR** n. m. (du lat. *cursor*, coureur). Petite lame ou pointe qui glisse à volonté dans une coulisse pratiquée au milieu d'une règle, d'un compas, d'une hausse de pointage, etc. Astron. Fil mobile qui traverse le champ d'un micromètre et qui sert à mesurer le diamètre apparent d'un astre.

**CURSIF, IVE** adj. Se dit d'une écriture courante et rapide : caractères cursifs. N. l. : écriture en cursif.

**CURSOMÈTRE** n. m. (lat. *cursor*, cours, et *gr. metron*, mesure). Instrument pour mesurer la vitesse des trains.

**CURULE** adj. (lat. *curulis*). Se disait d'un siège d'ivoire sur lequel certains magistrats romains avaient seuls le privilège de s'asseoir : chaise curule.



Se disait des fonctions, et de la personne même, qui jouissaient de ce privilège : *magistrature curule*.

**CURURE** n. f. (de *curer*). Boue retirée d'un fossé, d'un étang.

**CURVATIF, IVE** adj. (du lat. *curvare*, courber). Qui tend à courber.

**CURVILIGNE** adj. (du lat. *curvus*, courbe, et de *ligne*). Géom. Se dit d'une figure formée par des lignes courbes.

**CURVIMÈTRE** n. m. (du lat. *curvus*, courbe, et du gr. *metron*, mesure). Instrument mesurant la longueur des lignes courbes tracées sur le papier.

**CUSCUTE** (*kus-ku-te*) n. f. (ar. *kouchout*). Genre de convolvulacées, parasites des végétaux cultivés : la *cuscuta* dévaste les champs de luzerne et de trèfle.

**CUSPIDE** (*kus-pi-de*) n. f. (du lat. *cuspidis*, ides, pointe). Bot. Pointe acérée et allongée.

**CUSPIDE** (*kus-pi-de*). E adj. (de *cuspidis*). Bot. Qui se termine en pointe.

**CUSTODE** (*kus-to-de*) n. f. (du lat. *custos*, odier, gardien). Rideau qu'on met dans certaines églises à côté du maître-autel. Boîte à parois de verre où l'on enferme l'hostie pour l'exposer dans l'ostensoir. Etui d'orfèvre de la sainte chandelle d'Arras. N. m. Supérieur de certains couvents.

**CUTANÉ, E** adj. (du lat. *cutis*, peau). Méd. Qui appartient à la peau : *maladie cutanée*.

**CUTICULE** n. f. (lat. *cuticula*). Petite peau très mince. Pellicule qui tapisse extérieurement la tige et les feuilles des plantes.

**CUTER** (*heu-teur*) n. m. Syn. de *COTRE*. (V. ce mot.)

**CUVAGE** n. m. Opération qui consiste à soumettre le raisin à la fermentation dans des cuves : le *cuvage* dure ordinairement de huit à dix jours et, seuls, les vins rouges y sont soumis.

**CUVAISON** (*cu-va-son*) n. f. Syn. de *CUVAGE*.

**CUVE** n. f. (lat. *cupa*). Grand vaisseau pour la fermentation du raisin : il est dangereux de mélanger dans les cuves lorsqu'elles contiennent du moût en fermentation. Vaisseau servant à différents usages domestiques et industriels.

**CUVEAU** (*cu*) n. m. Petite cuve.

**CUVÉE** (*cu*) n. f. Le contenu d'une cuve : une *cuvée* de vendange, de moût.

**CUVELAGE** ou **CUVELLEMENT** (*cu-vel-le-man*) n. m. Revêtement de l'intérieur d'un puits de mine. Introduction d'un tube métallique dans le forage d'un puits artésien.

**CUVELER** (*cu*) v. a. (Prend deux l devant une syllabe muette : il *cuvelle*.) Faire un cuvelage.

**CUVER** (*cu*) v. n. Fermenter dans la cuve. V. a. *Fig.* *Cuver son vin*, dormir après avoir bu avec excès.

**CUVETTE** (*cu-ve-te*) n. f. dim. de *cuve*. Vase large, peu profond, qui sert à la toilette et à d'autres usages. Entonnoir placé au-dessous de la descente des plombs. Petit vase situé à la partie inférieure du tube d'un baromètre. Plaque métallique en dessous du mouvement d'une montre. *Fig.* Mouvement du sol en forme d'entonnoir : *Sedan est situé au fond d'une cuvette*.

**CUVIER** (*cu-ve-ri*) n. m. Cuve à lessive.

**CYANATE** n. m. Sel dérivant de l'acide cyanique.

**CYANHYDRIQUE** (*acide*) adj. (du gr. *kyanos*, bleu, et de *hydris*). Se dit d'une combinaison de cyanogène et d'hydrogène (CAzH), qui est un poison très violent. Syn. *ACIDE PRUSSIQUE*.

**CYANIQUE** adj. Se dit d'un acide oxygéné, liquide incolore, d'odeur irritante et très vésicant.

**CYANOGENE** n. m. Chim. Gaz (CAz ou Cy) composé de carbone et d'azote, et éminemment toxique.

**CYANOPHYCÉES** (*se*) n. f. pl. Ordre d'algues, de coloration vert bleuâtre. S. une *cyanophycée*.

**CYANOSE** (*no-se*) n. f. (du gr. *kyanos*, bleu). Coloration bleue, livide ou noirâtre de la peau : la *cyano-*

*nose*, dite aussi *couperose bleue*, est caractéristique de certaines lésions du cœur.

**CYANURATION** (*si-on*) n. f. Action de transformer en cyanure.

**CYANURE** n. m. Combinaison de cyanogène avec un corps simple : du *cyanure* de mercure.

**CYCAS** (*kass*) n. m. Genre de phanérogames, très recherchés pour la décoration des serres.

**CYCLAMEN** (*mén*) n. m. Genre de primulacées, comprenant des plantes vivaces des régions élevées de l'Europe méridionale.

**CYCLABLE** adj. Se dit d'une voie accessible aux cycles.

**CYCLE** n. m. (du gr. *kuklos*, cercle). Série de phénomènes qui se poursuivent dans un ordre déterminé : *cycle* de *métamorphoses*. Période après laquelle les mêmes phénomènes astronomiques se reproduisent dans le même ordre : *cycle lunaire*, *cycle solaire*. *Cycle littéraire*, groupe de poèmes constituant une sorte de cercle autour d'une légende principale : le *cycle* de la *Table ronde*. Nom générique des appareils de locomotion, tels que *vélocipède*, *bicyclette*, etc. — Le *cycle lunaire* est une période de 19 années, au bout de laquelle les phases de la lune reviennent aux mêmes époques. On l'appelle aussi *nombre d'or*, parce que les Athéniens, enthousiasmés de cette découverte, due à l'astronome Méton (432 ans av. J.-C.), firent graver en lettres d'or sur des tables de marbre les propriétés du *cycle lunaire*. Le *cycle solaire* est une période de 28 ans, à l'expiration de laquelle l'année recommence par les mêmes jours.

**CYCLECAR** n. m. Petite voiturette motocyce, à quatre roues.

**CYCLIQUE** adj. Qui a rapport à un cycle astronomique : *année cyclique*. Qui a rapport à un cycle littéraire. *Poésies cycliques*, qui font partie d'un cycle littéraire, particulièrement du cycle historique grec.

**CYCLISME** (*kli-s-me*) n. m. Nom générique de tout ce qui se rapporte aux cycles (vélocipédie).

**CYCLISTE** (*kli-s-te*) n. Personne qui pratique le sport vélocipédique.

**CYCLOÏDAL, E, AUX** (*klo-i*) adj. Qui a rapport à la cycloïde : *courbe cycloïdale*.

**CYCLOÏDE** (*klo-i-de*) n. f. Géom. Courbe engendrée par un point situé sur une circonférence qui roule sans glisser sur une droite.

**CYCLONAL, E, AUX** adj. Qui a rapport au cyclon. Qui est en forme de cyclone : *mouvement cyclonal* des vents.

**CYCLONE** n. m. (du gr. *kuklos*, cercle). Ouragan qui se déplace en tournant avec une extrême rapidité : les *cyclones* naissent dans la mer des Antilles, et ils traversent l'Atlantique entier.

**CYCLOPÉEN, ENNE** (*pé-in, è-ne*) adj. (de *Cyclope*, n. de géants mythologiques. [V. *Part. hist.*]). Se dit de monuments de construction ancienne, vastes et massifs, probablement pélasgiques : *mur cyclopéen*.

**CYCLOSTOMES** (*klo-s-to-me*) n. m. pl. Ordre de poissons, qui comprend les lamproies et les formes voisines ressemblant à des vers. S. un *cyclostome*.

**CYNOÏDE** (*kno-i-de*) adj. (du gr. *kuknos*, cygne, et *eidos*, forme). Qui ressemble au cygne.

**CYGNÉ** n. m. (lat. *cygnus*). Genre d'oiseaux palmipèdes, migrateurs ou domestiques, à cou très long, à large bec et à longues ailes, dont l'espace comme à la plumage d'un blanc éclatant : le *plumage* du *cygne* est *rech-réché*. *Fig.* Le *cygne* de *Mantoue* (Virgile) : le *cygne* de *Cambrai* (Fénelon). *Chant du cygne*, dernier ouvrage d'un beau génie près de s'éteindre. *Blanc comme un cygne*, très blanc. *Cou de cygne*, cou long et flexible.

**CYLINDRAGE** n. m. Action de cylindrer.



Angles curvilignes.



Cyclamen.



Cuve.



Cuvette.



Cygne.

**CYLINDRE** n. m. (gr. *kulindros*). Corps arrondi, long et droit, à bases égales. Pièce dans laquelle agit la vapeur, pour donner le mouvement au piston d'une machine à vapeur. Corps de pompe. Rouleau pour laminer les métaux, pour lustrer les étoffes, pour aplanir les routes, les allées, etc. *Cylindre de révolution*, solide engendré par la rotation d'un rectangle autour d'un de ses côtés. — L'aire latérale du cylindre est égale au produit de la circonférence de base par la hauteur ou  $2\pi RH$ ; le volume du cylindre est égal au produit de la surface de la base par la hauteur ou  $\pi RH^2$ .



Cylindre.

**CYLINDREUR** (dré) v. a. Donner la forme d'un cylindre : *cylindrer une pièce de bois*. Passer au cylindre ou mettre en rouleau : *cylindrer du papier, du drap, une route*.

**CYLINDREUR, EUSE** (eu-se) n. Ouvrier chargé de faire passer un objet sous le cylindre ou au cylindre.

**CYLINDRICITÉ** n. f. Etat de ce qui est cylindrique. **CYLINDRIQUE** adj. Qui a la forme d'un cylindre, ou qui est relatif au cylindre : *surface cylindrique; corps de pompe cylindrique*.

**CYLINDRIQUEMENT** (ke-man) adv. En forme de cylindre.

**CYLINDRO-CONIQUE** adj. Qui tient du cylindre et du cône : *balle cylindro-conique*.

**CYLINDROÏDE** (dro-i-de) adj. (de *cylindre*, et du gr. *eidos*, forme). Qui a la forme d'un cylindre.

**CYMAISE** (mè-se) n. f. V. CYMAISE.

**CYMBALAIRE** (sin-la-lè-re) n. f. Muffier à tiges rampantes, qui croît sur les vieux murs.

**CYMBALE** (sin) n. f. (gr. *kumbalon*; de *kumbos*, objet creux). Chacun des deux disques de cuivre ou de bronze, égaux, que l'on frappe l'un contre l'autre, et qui forment un instrument de musique.



Cymbales.

**CYMBALIER** (sin-ba-li-è) n. m. Celui qui joue des cymbales.

**CYME** n. f. (lat. *cyma*). Bot. Mode d'inflorescence dans lequel les pédoncules, nés d'un même point de la tige, se ramifient suivant une loi définie. (V. la planche PLANTE.)

**CYMETTE** (mè-te) n. f. Rejeton de chou, qu'on appelle aussi *chou de Bruxelles*.

**CYMBRIQUE** (sim) adj. V. RYMBRIQUE.

**CYNAÏCÉ** (st) n. f. V. ESQUINACE.

**CYNEGETIQUE** adj. (du gr. *kuôn*, *kunos*, chien, et *agôn*, conduire). Qui concerne la chasse : *plaisirs cynégetiques*. N. f. L'art de la chasse : *traité de cynégetique*.

**CYNIPS** (nips) n. m. Genre d'insectes hyménoptères, comprenant de nombreuses espèces, qui produisent des galles sur les feuilles des chênes.

**CYNIQUE** adj. (gr. *kunikos*; de *kuôn*, *kunos*, chien). Se dit d'une ancienne secte de philosophes qui affectaient de mépriser les bienséances sociales. (V. *Part. hist.*) Impudent, obscène : *discours, aveu cynique*. Substantif. : *c'est un cynique*. N. m. Philosophe cynique : *Diogène est resté le plus célèbre des cyniques*. ANT. Chaste, décent, pudique.

**CYNIQUEMENT** (ke-man) adv. Avec cynisme.

**CYNSISME** (nis-me) n. m. Doctrine des philosophes cyniques. Impudence, effronterie, impudence excessive. ANT. Bien-séance, réserve, décence.

**CYNOCÉPHALE** n. m. (du gr. *kuôn*, *kunos*, chien, et *kephalé*, tête). Genre de grands singes africains, dont la tête ressemble



Cynocephale.

à celle du chien : les *Egyptiens honoraient les cynocéphales*.

**CYNOGLOSSE** (glo-se) n. f. (du gr. *kuôn*, *kunos*, chien, et *glossa*, langue). Genre de borraginées, ornementales et médicinales, dont les feuilles offrent quelque ressemblance avec une langue de chien.

**CYON** n. m. Genre de mammifères carnassiers qui vivent par troupes dans les régions désertiques de l'Asie : le *cyon est un chien sauvage qui n'aboie pas*.

**CYPERACÉES** (sé) n. f. pl. Famille de plantes monocotylédones, ayant pour type le *souchet* (*cyperus*). S. une *cyppé rarée*.

**CYPHOSE** (fô-se) n. f. (du gr. *kuophos*, convexe). Gibbosité à convexité postérieure de la colonne vertébrale : la *cyphose est la plus commune des déviations de la colonne vertébrale*.

**CYPRES** (pré) n. m. (gr. *kujarrissos*). Genre de conifères, cupressinées, comprenant des arbres résineux toujours verts, que l'on plante souvent auprès des tombes : le *bois de cyprès est presque incorruptible*. Symbole de deuil.



Cyprès.

**CYPRIÈNE** n. f. Bois planté de cyprès.

**CYPRIN** n. m. Nom scientifique des poissons du genre *carpe*.

**CYPRIOTE** adj. et n. De Chypre.

**CYRILLIEN** (ril-li-in) ou **CYRILLIQUE** (ril-li-ke) adj. m. Se dit de l'alphabet slave, attribué à saint Cyrille de Salonique.

**CYSTICERQUE** (sis-ti-sér-ke) n. m. (du gr. *kustis*, vessie, et *herkos*, queue). Etat par lequel passent les embryons des vers, comme le *tenia*, enkysté à ce moment dans la substance de l'animal qui lui sert d'hôte.

**CYSTIQUE** (sis-ti-ke) adj. Qui a rapport à la vessie ou à la vésicule biliaire.

**CYSTITE** (sis-ti-te) n. f. (du gr. *kustis*, vessie). Méd. Inflammation de la vessie.

**CYSTOSCOPE** (sis-to-sko-pe) n. m. (du gr. *kustia*, vessie, et *skopein*, examiner). Appareil permettant l'examen visuel de la vessie.

**CYSTOTOME** (sis-to) n. m. (du gr. *kustis*, vessie, et *tomé*, incision). Instrument dont on se sert pour inciser la vessie.

**CYSTOTOMIE** (sis, m) n. f. Incision de la vessie.

**CYTIÈNES** (né) n. f. pl. Famille de dicotylédones, ayant pour type le genre *cytinet*. S. une *cytine*.

**CYTINET** (né) n. m. Genre de plantes parasites, famille des *cytines*.

**CYTISE** (ti-se) n. m. Genre de légumineuses papilionacées, ornementales, voisines des genres : le *cytise a des fleurs jaunes réunies en grappes pendantes*.

**CYTOLOGIQUE** (si-to-lo-gi-ke) n. m. Diagnostic d'une affection, établi sur l'examen de la composition leucocytaire des épanchements.

**CZACKIE** (kza-kl) n. f. Genre de plantes bulbeuses liliacées, qui croissent dans les Alpes, et sont connues sous les noms vulgaires de *lis de saint Bruno* ou *lis des Allobroges*.

**CZAR** (kzar) n. m. V. TSAR. — **CZARÉWITCH** (kza) n. m. V. CÉSARÉVITCH. — **CZARIEN, ENNE** (kza-rin, è-ne) adj. V. TSARIEN. — **CZARINE** (kza) n. f. V. TSARINE.



Cytise.

